

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Ministry of Higher Education and Scientific Research

Université d'Alger 2
Faculté des langues étrangères
Département de français



University of Algiers 2
Faculty of Foreign Languages
Department of French

THESE

En vue de l'obtention du diplôme de doctorat en sciences du langage

Option : Analyse du discours et sociolinguistique

Thesis submitted in candidacy for the Doctorate Degree in Language Sciences (Discourse Analysis and Sociolinguistics)

**Les dimensions épilinguistique et glottopolitique
dans le choix de la langue d'expression chez certains auteurs algériens
dans le contexte des années 2010-2019**

The Epilinguistic and Glottopolitical Dimensions
in the Choice of the Language of Expression among some Algerian Authors
in the Context of the Years 2010-2019

Réalisée par / by :
Mokhtar BOUGHANEM

Sous la direction de / supervised by :
Madame **Hassiba BENALDI**

Membres du jury / Board of Examiners

Essafia AMOROUAYACH	Professeure	Université d'Alger 2	Présidente
Safia ASSELAH-RAHAL	Professeure	Université d'Alger 2	Examinatrice
Mourad BEKTACHE	Professeur	Université de Bejaia	Examineur
Hassiba BENALDI	Professeure	Université d'Alger 2	Rapporteure
Noudjoud BERGHOUT	Professeure	Université d'Alger 2	Examinatrice
Kahina DJERROUD	Professeure	ENSV	Examinatrice

ANNEE UNIVERSITAIRE 2022-2023

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université d'Alger 2
Faculté des langues étrangères
Département de français

THESE

En vue de l'obtention du diplôme de doctorat en sciences du langage

Option : Analyse du discours et sociolinguistique

**Les dimensions épilinguistique et glottopolitique
dans le choix de la langue d'expression chez certains auteurs algériens
dans le contexte des années 2010-2019**

Présentée par

Mokhtar BOUGHANEM

Sous la direction de

Madame **Hassiba BENALDI**

Devant le jury composé de :

Essafia AMOROUAYACH	Professeure	Université d'Alger 2	Présidente
Safia ASSELAH-RAHAL	Professeure	Université d'Alger 2	Examinatrice
Mourad BEKTACHE	Professeur	Université de Bejaia	Examineur
Hassiba BENALDI	Professeure	Université d'Alger 2	Rapporteuse
Noudjoud BERGHOUT	Professeure	Université d'Alger 2	Examinatrice
Kahina DJERROUD	Professeure	ENSV	Examinatrice

DATE DE SOUTENANCE : 23 NOVEMBRE 2023

Conformément à l'arrêté ministériel n° 153 du 14 mai 2012 portant création d'un fichier central des mémoires et des thèses, le présent travail a été enregistré le 7 octobre 2019, sous le statut « validé », sur le Portail national de signalement des thèses (PNST).



A mes parents

A tous ceux qui me sont chers

REMERCIEMENTS

Mes remerciements les plus sincères vont en tout premier lieu à l'endroit de ma directrice de recherche, Madame Hassiba Benaldi, qui, par ses conseils très généreux et très précieux, m'a toujours montré le chemin à suivre, et qui, par son soutien constant et son regard à la fois bienveillant et prévoyant, m'a permis d'aller au bout de ma thèse dans des conditions stimulant la réflexion féconde et le travail rigoureux. Il est des mots qui, par leur ancrage profond dans le discours pédagogique, constituent une source de motivation pleine de sens et de bon sens, les siens en font magistralement partie. Il est des instants qui, par le bonheur qu'ils apportent et le plaisir intellectuel qu'ils procurent, constituent une porte ouverte sur l'ingéniosité et la bonne volonté, ceux passés sous sa direction à apprendre les principes régissant la recherche scientifique en font incontestablement partie. Il est des personnes qui, en raison de leurs qualités nombreuses et leur dévouement entier, servent d'exemples à suivre, elle en fait amplement partie.

Mes remerciements vont également à Madame Amorouayach, Madame Rahal, Madame Berghout, Madame Djerroud et Monsieur Bektache, de m'avoir fait l'honneur de siéger à mon jury de thèse. Il n'est pas de gratitude plus grande que celle que je leur témoigne, ici et ailleurs, aujourd'hui et demain, d'avoir pris le temps, en amont de ma soutenance, de lire et d'évaluer, à la lumière de leurs longues années d'expérience et de leur fine expertise scientifique, ce travail qui, bien sûr, gagnerait à être enrichi par leurs remarques et leurs observations.

Je n'oublierai pas de rendre hommage, en signe de reconnaissance, à toutes les personnes, très nombreuses, qui, à ma demande ou de leur propre chef, m'ont, par les mots ou par les gestes, aidé à vivre cette thèse comme une expérience fort enrichissante, à en supporter le poids des blocages épisodiques et à en apprécier les moments d'inspiration. Sans les citer par leurs noms, ces personnes – j'en suis certain – se reconnaîtront.

Je souhaiterais, dans la foulée de ces remerciements, réserver une mention spéciale à mes interlocuteurs du terrain. C'est grâce à chacun d'eux que ce travail a pu être réalisé. Ils sont au cœur de ma thèse. Mieux encore, ils sont le cœur de ma thèse.

Mille mercis à vous tous !

Mille mercis à vous toutes !

« Multiples et singulières sont les situations des écrivains au regard des langues »

Jean-Marie Prieur

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE	1
PARTIE THEORIQUE	10
CHAPITRE 1 – Mise en place du projet de recherche	12
CHAPITRE 2 – Fondements théoriques de la recherche	47
PARTIE METHODOLOGIQUE	88
CHAPITRE 3 – Les leviers épistémologiques de la démarche méthodologique	90
CHAPITRE 4 – Mise en œuvre de l’enquête de terrain : dispositifs et protocole opératoire	121
PARTIE ANALYTIQUE	167
CHAPITRE 5 – La dimension épilinguistique dans le choix de la langue d’expression littéraire	170
CHAPITRE 6 – La dimension glottopolitique dans le choix de la langue d’expression littéraire	224
CONCLUSION GENERALE.....	290

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1. Configuration de l'objet de recherche.....	22
FIGURE 2. Les échelles micro- et macro- en sociolinguistique	54
FIGURE 3. L'assise épistémologique de la recherche	92
FIGURE 4. La dynamique énonciative de l'enquête de terrain.....	105
FIGURE 5. L'auteur comme cible d'enquête.....	112
FIGURE 6. Conditions préalables à la rencontre des auteurs	113
FIGURE 7. Répartition géographique des auteurs rencontrés en fonction de leur lieu de résidence au moment de l'enquête	131
FIGURE 8. Représentation graphique par compartimentage de la durée des récits de vie	137
FIGURE 9. Représentation graphique par compartimentage de la durée des entretiens	149
FIGURE 10. Elaboration de la glottogénèse auctoriale.....	175
FIGURE 11. Le choix de langue au prisme de la rhétorique épilinguistico-explicative	188
FIGURE 12. Le choix de langue à l'épreuve du couple expérience/expérimentation	189
FIGURE 13. Le carré sémiotique appliqué à l'auctorialité langagière	191
FIGURE 14. Typologie de choix de langue	193
FIGURE 15. Fonctionnement discursif des représentations linguistiques	202
FIGURE 16. Disposition matricielle des valeurs topiques du choix de langue.....	221
FIGURE 17. Circuit des forces glottopolitiques endogènes.....	238
FIGURE 18. Représentation schématico-dynamique du poids de la langue.....	245
FIGURE 19. Agir sur la langue à partir des pratiques langagières	252
FIGURE 20. Agir sur la langue à partir des représentations linguistiques.....	254
FIGURE 21. Mise en œuvre de l'action pour la langue	259
FIGURE 22. La langue au service de la littérature.....	266
FIGURE 23. La littérature au service de la langue.....	268
FIGURE 24. Le statut littéraire des langues d'écriture dans le contexte algérien.....	270
FIGURE 25. Représentation graphique du procès de choix de langue à travers ses dimensions épilinguistique et glottopolitique.....	289

LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1. Figure de l'auteur vs personne de l'auteur	112
TABLEAU 2. Résolutions issues de la pré-enquête en vue d'organiser l'enquête proprement dite.....	115
TABLEAU 3. Critères de sélection des candidats à l'enquête	123
TABLEAU 4. Présentation des auteurs rencontrés dans le cadre de l'enquête	125
TABLEAU 5. Profils linguistiques de nos auteurs en matière d'écriture littéraire	128
TABLEAU 6. Informations sur le contexte de l'enquête	130
TABLEAU 7. Guide d'entretien	140
TABLEAU 8. Conventions de transcription	151
TABLEAU 9. Phases de transcription	153
TABLEAU 10. Le choix de langue entre bénéfices et coûts	196
TABLEAU 11. L'indexicalité comme rapport associatif entre langue et son usage(r)	204
TABLEAU 12. Valeurs indexicales du tachawit et de l'anglais chez Younes Aghougali	206
TABLEAU 13. Mécanismes glottopolitiques à l'origine du choix de la langue d'écriture.....	232
TABLEAU 14. Les macro-implications de l'agir par la langue	256
TABLEAU 15. Formes d'action pour la langue	263

LISTE DES ENCADRES

ENCADRE 1. Consigne du récit de vie orienté vers la biographie langagière	133
ENCADRE 2. Présentation des métadonnées du corpus	155

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES SYMBOLES

A.D.E.L.	Analyse de/du discours à entrée lexicale
ANEP	Agence nationale d'édition et de publicité
APA	American Psychological Association
API	Alphabet phonétique international
CEM	Collège d'enseignement moyen
COVID-19	COrona VIRus Disease (appeared in) 2019
ENAG	Entreprise nationale des arts graphiques
ENAL	Entreprise algérienne du livre
ENTV	Etablissement national de télévision
FLN	Front de libération nationale
HCA	Haut-commissariat à l'amazighité
HSE	Hygiène Sécurité Environnement
ONDA	Office national des droits d'auteur et des droits voisins
SAMPA	Speech Assessment Methods Phonetic Alphabet
SILA	Salon international du livre d'Alger
SMS	Short Message Service
SNED	Société nationale de l'édition et de la diffusion
SPEAKING	Setting/Scene (cadre situationnel) - Participants (protagonistes) - Ends (finalités) - Acts (actes verbaux) - Key (tonalité) - Instrumentalities (moyens) - Norms (normes) - Gender (genre discursif)
TLFi	Trésor de la langue française informatisé
UCLA	Université de Californie à Los Angeles
UEA	Union des écrivains algériens
VALIBEL	Variétés linguistiques du français en Belgique
=	Relation d'équivalence (d'égalité)
{ }	Ensemble d'éléments identifiés
€	Relation d'appartenance
∩	Relation d'intersection
+	Valeur positive
-	Valeur négative

INTRODUCTION GENERALE

La thèse que voici se propose d'explorer, dans une perspective extratextuelle, les ressorts sociolinguistiques inhérents à l'écriture littéraire. En raison de son ancrage dans une dynamique de production, à travers laquelle l'instance auctoriale met à contribution ses ressources linguistiques, le procès d'écriture apparaît comme un phénomène éminemment langagier. En faisant intervenir la langue lors de sa mise en œuvre, ce phénomène ne fait pas que déployer des formes et des règles tributaires du fonctionnement conventionnel du système linguistique. Il fait surtout intervenir des pratiques langagières, initialement élaborées en société, qui, souvent, sont entourées de représentations en perpétuelle reconfiguration. Il fait aussi défiler tout un corpus, sous diverses modalités stylistiques et esthétiques, auquel est associé un statut qui témoigne, en filigrane, de la vitalité, de la dynamique et du poids de la langue concernée par le projet créatif, par le passage à l'écrit plus précisément. Le tout se donne à voir à travers des procédés scripturaux, des traits discursifs et des ajustements énonciatifs marqués tant par l'expérience vécue de l'instance auctoriale que par l'expérience perçue, tant par des positionnements conjoncturels que par des projections conjecturelles.

Ecrire dans une langue en particulier implique inéluctablement des choix, à commencer par le choix de la langue elle-même. Si le choix des mots et des tournures est un élément fondamental dans l'élaboration de l'œuvre littéraire, le choix de la langue d'expression est le point de départ même de l'acte d'écrire. C'est donc autour de cette question de choix de langue en contexte littéraire que va s'articuler ce travail. Chacun des points développés le long de ce propos préliminaire vise à reconstituer les moments forts de notre recherche, de la délimitation de la thématique à la formulation de la problématique, de la présentation des motivations à la fixation des objectifs, de la justification de l'approche théorique à la mise en œuvre de la démarche méthodologique.

1. Genèse du projet de recherche

C'est en fréquentant régulièrement, en tant que lecteur, les librairies, notamment celles de la ville d'Alger où nous résidons, que nous est venue, petit à petit, l'idée de réaliser cette thèse. Il nous a été donné, au cours de ce contact permanent avec le livre, de voir des noms d'auteurs, jusque-là inconnus pour nous, émerger et prendre place sur les étagères aux côtés de ceux qui nous étaient plus familiers. Il nous a été, sur le coup, impossible de ne pas nous intéresser, ne serait-ce que de loin, à toutes ces plumes qui ont le mérite, osons le mot, d'être de chez nous, et dont les écrits enrichissent, de saison en saison, et d'année en année, le paysage littéraire algérien.

Tout a commencé ainsi, avec l'observation profane de ce que pouvait être la littérature, et de ce que, surtout, elle pouvait offrir à l'esprit. Jamais nous n'avons été surpris de constater que la situation évoluait très rapidement autour de nous, au fur et à mesure que nous évoluions nous-même. De ce constat est née, quelque temps plus tard, la conscience que notre démarche était beaucoup trop artisanale pour saisir les enjeux intellectuels que soulève l'activité littéraire. Nous avons fini, par la force des choses, par nous rendre compte que l'acte d'écrire a en lui-même du sens, indépendamment des contenus qu'il véhicule, indépendamment des formes qu'il prend et indépendamment des chemins qu'il emprunte. C'est ainsi que nous avons compris que, du point de vue de leur signification sociale, les genres littéraires ne se valent pas forcément, et que l'écriture romanesque et l'écriture poétique ne peuvent pas, par exemple, être rangées dans le même sac, tant que leurs objets et leurs objectifs ne sont pas nécessairement superposables. Nous avons compris, par la même occasion, que l'usage du français, de l'arabe ou de n'importe quelle autre langue dans le processus d'écriture ne repose pas sur la même logique procédurale ni sur les mêmes projections.

Une fois cette phase d'émerveillement passée, vient alors la phase de l'interrogation, à l'issue de laquelle nous avons pris la décision de nous pencher, dans un cadre scientifique, sur l'opération de choix de langue en ce qu'elle constitue un phénomène intervenant en amont de l'acte d'écrire. Le phénomène nous intéresse à plus d'un titre. D'abord, parce qu'il renvoie à un agent qui en assure l'exécution, à savoir l'auteur, qui, au regard de la langue dont il se sert, jouit indéniablement du statut de locuteur. Ensuite, parce qu'il suppose l'existence d'un rapport sélectif, voire électif, à l'égard des langues, basé sur des motivations qu'il convient d'explicitier suivant une démarche empirique, scientifiquement justifiée/justifiable. Enfin, parce qu'il instaure un rapport inévitablement asymétrique entre les langues, notamment entre celles qui font l'objet du choix et celles qui en sont naturellement écartées.

Avant de correspondre à une manière de procéder ancrée dans le domaine de la praxis sociale, la notion de choix repose, dans l'absolu, sur un processus décisionnel qui met la volonté individuelle à l'épreuve d'un contexte dans lequel peuvent surgir des contraintes, des priorités et des dispositions d'ordre extrinsèque qui, à un moment ou à un autre, sont capables de modifier le cours des choses. Pour choisir, il faut, certes, du vouloir, mais il faut aussi du pouvoir. Sans ces deux paramètres, aucun choix ne peut être accompli ni même envisagé.

Cela étant, devant la multitude des langues qui défilent sous les yeux de l'auteur algérien, parmi lesquelles nous signalons, à titre indicatif, la présence de l'arabe conventionnel, de l'arabe populaire, du français, de l'anglais et de plusieurs variétés du tamazight, il est non seulement possible de choisir, mais il est également nécessaire de choisir. La situation sociolinguistique est telle que l'acte d'écrire doit, pour avoir de la subtilité et de l'impact, épouser ses contours. Qu'une langue soit disponible en société, cela ne la rend pas systématiquement éligible au processus d'écriture. D'où la complexité de la donne.

2. Présentation du sujet

A la question « qui fait quoi ? » dans le cadre du processus de choix, la réponse est déjà prête : tout tourne autour d'un auteur qui se met, chaque fois qu'il entreprend un projet littéraire, à choisir sa langue d'écriture. Ce qui n'est pas le cas de la question « pourquoi ? », dont la réponse requiert toute une investigation qui consiste à explorer les motifs ainsi que les objectifs qui sous-tendent l'opération de choix. En menant la réflexion dans ce sens, nous avons été amené à nous inscrire dans le champ de la sociolinguistique afin d'identifier, comme le souligne l'intitulé de notre thèse, les leviers épilinguistiques et glottopolitiques sur lesquels s'appuie l'opération en question lors de sa mise en œuvre.

Du côté épilinguistique, il est question de mettre l'accent sur l'action exercée par la langue sur les locuteurs – y compris ceux qui sont socialement admis comme auteurs – par le biais, notamment, des représentations qu'elle génère et des réactions qu'elle suscite. Cette piste est d'autant plus intéressante que la langue se présente, sous cet angle, comme un fait social en construction, avec lequel l'activité littéraire entretient un rapport d'interdépendance, *a fortiori* lors du processus de production.

Du côté glottopolitique, il est question de mettre en exergue l'action exercée par les locuteurs sur la langue par le biais, notamment, de leurs pratiques langagières. De ce point de vue, l'acte d'écrire apparaît comme une façon de mettre en valeur des usages reconnus comme légitimes par l'instance auctoriale.

Le contexte couvert par la période allant de 2010 à 2019 est celui qui a été retenu pour mener cette étude. Etant donné que notre travail a été entrepris en 2019, nous avons jugé pertinent d'explorer toute la période antérieure, en effectuant un retour en arrière de près de dix ans. La période nous semble assez courte pour être entièrement examinée et assez longue pour nous fournir suffisamment de renseignements sur notre objet de recherche.

A cela s'ajoute le fait que cette période nous est totalement accessible en raison de sa proximité historique avec nous et de son inscription dans une actualité récente qu'il est possible de reconstituer à l'aide d'un exercice de rétrospection mené auprès d'acteurs disposés à nous apporter des témoignages à l'état brut sur les moments et les faits les plus marquants à leurs yeux.

Techniquement, du moins à notre niveau, il est impossible de travailler sur tous les auteurs ayant émergé au cours de cette période, d'autant plus que nous ne disposons que de peu de moyens logistiques et de temps pour pouvoir mener une recherche qui se voudrait exhaustive. C'est la raison pour laquelle nous nous sommes résolu, dans une démarche plus réaliste, à en sélectionner une dizaine sur la base de deux critères pratiques, à savoir leur accessibilité et leur disponibilité. Ces auteurs sont les suivants¹ : Samia Drouiche, Abdelmoaiz Farhi, Abdelhalim Bedrane, Said Fetahine, Abdelatif Ould Abdallah, Belkacem Meghzouchene, Akram El Kébir, Lynda Chouiten, Hocine Louni et Younes Aghougali. Au moment où ils ont été sollicités, ces auteurs vivaient en Algérie, ce qui nous a permis de les rencontrer en face à face, et ce, malgré les mesures de distanciation sociale instaurées au cours des années 2020 et 2021 à la suite de la propagation, à l'échelle planétaire, de la maladie à coronavirus (COVID-19). Lors de la sélection de ces auteurs, nous avons veillé à donner, à travers eux, la parole à des profils issus des quatre coins du pays, et qui écrivent, chacun selon les spécificités de son répertoire linguistique, dans l'ensemble des langues en usage dans le champ littéraire algérien. Ces détails sont importants tant du point de vue heuristique que du point de vue éthique. D'une part, il s'agit de prendre en compte toute la diversité linguistique, présente sur le terrain, au contact de laquelle se déploie l'activité littéraire de ces auteurs. D'autre part, il s'agit de rendre compte de son fonctionnement et de la manière dont elle est prise en charge, à la lumière d'expériences authentiques, dont les contours reposent sur des facteurs biographiques et des données situationnelles qui changent d'un auteur à l'autre.

En usant ici de l'étiquette d'auteur, il convient de préciser sa double fonction sociolinguistique. Considéré sous son aspect épilinguistique, l'auteur se définirait volontiers comme sujet écrivain. Dans ce cas, la subjectivité apparaît comme étant indissociable de l'activité scripturale. D'où l'intérêt de répertorier les modalités sous lesquelles elle intervient lors de l'opération de choix de langue. Considéré sous son aspect

¹ Nous les citons par ordre de sollicitation.

glottopolitique, l'auteur se définirait plutôt comme acteur langagier. Du moment que la langue, à travers toutes les ressources dont elle regorge, est mise à sa disposition, il en fait *de facto* ce qu'il veut, dans les limites de ce qu'autorisent son exploitation et sa manipulation dans le cadre du registre littéraire.

Dans les faits, il est plus fréquent de rencontrer des recherches, y compris en sociolinguistique, qui s'intéressent davantage à l'œuvre qu'à l'auteur. La raison la plus évidente en est que l'œuvre est plus facile d'accès que l'auteur. Dans une posture pour le moins surprenante, Roland Barthes (1984) va jusqu'à la proclamation pure et simple de « la mort de l'auteur », le but étant d'insister, une bonne fois pour toutes, sur le caractère essentiel du texte, en tant qu'unité globale de signification, dans tout processus d'interprétation. Claude Caitucoli fait partie, comme l'atteste une de ses publications majeures (2004), de ces sociolinguistes qui se servent de l'œuvre comme champ d'investigation afin de cerner les points d'ancrage de l'auctorialité langagière. L'œuvre permet ainsi de repérer des procédés qui, toute proportion gardée, témoignent de la posture de l'auteur à l'égard de la norme linguistique et des usages ayant cours autour de lui. Dans une démarche plus ou moins similaire, Musanji Ngalasso-Mwatha (2011) retrace, à partir de traces écrites, inscrites dans des œuvres bien identifiées, les rapports qu'entretiennent les auteurs francophones, dans plusieurs contextes géographiques, avec leur langue d'écriture. Zohra Bouchentouf-Siagh (2011) procède suivant la même logique, en s'appuyant sur des textes d'auteures algériennes d'expression française (Assia Djebar, Malika Mokeddem et Leïla Sebbar), pour analyser les manifestations de l'imaginaire linguistique qui se lit entre les lignes².

En empruntant le chemin inverse, ce travail s'assigne la tâche de se focaliser davantage sur l'auteur que sur l'œuvre. Ce parti pris méthodologique repose sur une épistémologie d'inspiration (co-)constructiviste qui consiste à travailler prioritairement sur le terrain en partenariat avec le locuteur (Blanchet, 2012). En s'intéressant ainsi à l'auteur, il est possible d'accéder à des faits d'ordre subjectif et réflexif qui, malgré leur importance heuristique, ne figurent pas systématiquement dans l'œuvre. Or, il est peu probable de cerner la question du choix de langue dans sa totalité sans inclure dans la réflexion les positions et les dispositions des usagers concernés.

² Un état de l'art plus détaillé sera proposé plus avant, dans le premier chapitre théorique.

3. Formulation de la problématique

A l'instar de l'ensemble des auteurs algériens, ceux sélectionnés dans le cadre de ce travail évoluent dans un contexte local et global à vocation plurilingue – le pays étant lui-même plurilingue, et le monde aussi. Ils sont, de la prime enfance jusqu'à l'âge adulte, exposés à de multiples pratiques langagières, véhiculées notamment par la famille, l'école et les médias, ou contractées au cours des voyages et des déplacements. Alors que, comme cela a déjà été mentionné plus haut, plusieurs modalités d'expression sont disponibles sur le terrain algérien, il n'est pas étonnant que le rapport entre les langues en usage ainsi que le rapport aux langues en question soient, à un moment donné, marqués par des schèmes évaluatifs et normatifs reflétant des dynamiques sociolinguistiques portées par des locuteurs socialement situés (et socialement différenciés).

A cet égard, il est tentant de voir dans le plurilinguisme littéraire, que nous pouvons aisément remarquer dans les espaces dédiés au livre, à l'instar des librairies et des salons du livre, le prolongement du plurilinguisme social. Bien que cette observation ne soit pas la démonstration d'une évidence indiscutable, elle reste quand même d'une subtilité intéressante dans la mesure où l'auteur, chaque fois qu'il se met à écrire, mobilise des ressources linguistiques à partir d'un lieu de production, nécessairement social, en direction d'un autre lieu de réception, lui aussi en lien avec le monde social. L'œuvre qui en résulte constitue donc un produit langagier, appelé à circuler et à se déployer dans un espace linguistique et culturel dépassant le cadre restreint du sujet écrivain.

Dans ces conditions, l'opération de choix de langue intervient comme une démarche destinée à canaliser, dans un souci d'efficacité rédactionnelle, l'expression littéraire et comme une solution visant à gérer, directement ou indirectement, à sa manière, suivant ses préférences et selon ses compétences, réelles ou supposées, la pluralité linguistique qui se trouve autour de soi. Décidément, il n'est, rappelons-le, de choix possible qu'en présence d'un contexte qui permette de faire usage d'une langue plutôt que d'une autre, en fonction des contraintes qu'impose la situation d'emploi et des visées qui sous-tendent l'intervention de l'utilisateur.

Pour avoir privilégié, pour les besoins de ce travail, de rencontrer directement des auteurs, nous avons en tête ce questionnement qui nous interpellait sans cesse : Quelles sont les raisons que se donnent ces auteurs, à travers leur discours épilinguistique, pour

expliquer, justifier et évaluer leurs choix linguistiques, opérés dans le cadre de leur activité littéraire ?

Par cette formulation, notre compréhension du phénomène de choix de langue implique la prise en compte, dans une perspective interprétative, de la signification que lui donnent les auteurs concernés. L'explication, la justification et l'évaluation sont alors envisagées comme autant de procédés inscrits dans le discours épilinguistique et qui, à ce titre, méritent d'être analysés à la lumière de leur épaisseur sociolinguistique. Néanmoins, pour être aussi complète que possible, la saisie de cette épaisseur sociolinguistique nécessite que nous répondions à bien d'autres questions subsidiaires :

- D'une part, en quoi consiste la dimension épilinguistique inhérente au choix de la langue d'écriture ? Quel est le rôle des représentations linguistiques dans le processus de choix ? Quel est l'impact de la sécurité (ou de l'insécurité) linguistique sur cette opération ?
- D'autre part, en quoi le choix de langue est-il un acte glottopolitique qui relève d'une gestion délibérée des rapports entre les langues auxquelles est exposée l'instance auctoriale ? Quelles sont ses implications sur le corpus ainsi que sur le statut de la langue d'écriture ? Quelle est son incidence sur la relation entre langue et littérature ?

Toutes ces questions vont dans deux directions parallèles qui, en dépit de leur nature épistémologique différente, nous semblent complémentaires : les trois premières questions entendent explorer la dimension épilinguistique liée au choix de la langue d'écriture, tandis que les trois dernières se proposent d'examiner la dimension glottopolitique. D'un côté, il est question d'appréhender le rapport de l'individu à la langue (aux langues), en sa qualité d'usager. De l'autre, il est question de cerner le rapport de la langue (des langues) à son (leur) environnement, celui dans lequel elle(s) est (sont) utilisée(s).

4. Procédure d'investigation et objectifs

Globalement, il s'agit dans ce travail, comme le suggère notre problématique, de s'intéresser à des auteurs algériens en activité, ayant émergé entre 2010 et 2019, et, plus précisément, à leurs discours tenus sur les langues en ce qu'ils renseignent sur les positionnements épilinguistiques et les projections glottopolitiques inhérents au choix de leur(s) langue(s) d'écriture. Dans ce cas, la démarche méthodologique consiste, très

schématiquement, à faire parler (et à entendre parler) ces auteurs de leurs langues pour pouvoir, ensuite, analyser la teneur sociolinguistique de leurs propos. Cette démarche nécessite une investigation de terrain au cours de laquelle seront rencontrés et interrogés ces auteurs. Deux outils d'investigation sont prévus à cet effet, à savoir le récit de vie (orienté vers la biographie langagière) et l'entretien semi-directif. Etant le premier à être mobilisé, le récit de vie vise à retracer le parcours langagier de chaque auteur, à la recherche de faits socio-biographiques et de renseignements expérientiels en lien avec les grands moments de l'appropriation langagière à l'origine de la construction du répertoire linguistique. L'entretien semi-directif sera utilisé à titre complémentaire, mais nullement accessoire, afin d'approfondir et d'affiner les thèmes et les axes développés lors de la phase précédente. Tel qu'il se présente, ce dispositif exploratoire s'inscrit dans une tradition de recherche d'orientation qualitative, au sein de laquelle les observables issus du terrain servent de point d'accès à la compréhension du phénomène étudié³.

Cela étant, la mise en œuvre de cette recherche repose sur les objectifs suivants :

- déterminer l'impact de la socialisation langagière, notamment à travers son rôle dans l'élaboration des pratiques et des représentations linguistiques, sur le choix de la langue d'écriture ;
- relever les motifs ainsi que les objectifs sous-jacents au choix de langue tels qu'ils se manifestent dans le discours épilinguistique, obtenu à l'issue d'une investigation de terrain ;
- envisager le choix de langue comme un phénomène à la fois déterminé et déterminant, c'est-à-dire comme un phénomène qui a ses causes, mais qui a aussi des conséquences ;
- établir le lien entre langue et littérature d'un point de vue sociolinguistique ;
- offrir une lecture sociolinguistique multidimensionnelle et différentielle de l'auctorialité langagière : l'auteur comme usager de la langue, l'auteur comme locuteur, l'auteur comme sujet écrivain, l'auteur comme acteur langagier.

³ Philippe Blanchet (2012) qualifiera cette démarche d'*empirico-inductive* pour la raison qu'elle se construit ses postulats directement à partir du terrain et non à partir d'hypothèses théoriques qu'il s'agira d'affirmer ou d'infirmer sur la base d'un protocole expérimental reproductible.

5. Organisation de la thèse

Le présent document est scindé en trois parties successives : une partie théorique, une partie méthodologique et une partie analytique. Chacune de ces parties s'articule autour de deux chapitres, ce qui donne au total six chapitres, organisés comme suit :

- Le *chapitre 1* se propose de présenter les grandes lignes de notre projet de recherche. En plus du recentrage de la discussion sur la notion d'auteur, en raison de son importance heuristique dans ce travail, une grande part de l'exposé est réservée à la description de la situation sociolinguistique et littéraire en Algérie.
- Le *chapitre 2* est consacré à la présentation du socle théorique de notre recherche. Après avoir donné un aperçu du champ de la sociolinguistique, dans lequel s'inscrit notre problématique, nous avons veillé à mettre en évidence les concepts opératoires appelés à servir de fil conducteur tout au long de notre réflexion.
- Le *chapitre 3* pose les fondements épistémologiques de notre démarche méthodologique. Il explique en particulier l'intérêt scientifique de l'approche qualitative à visée exploratoire que nous avons adoptée afin de mener notre investigation de terrain.
- Le *chapitre 4* décrit les outils d'investigation mobilisés sur le terrain dans le cadre de la constitution de notre corpus de recherche. Tous les détails relatifs au déroulement de notre enquête y sont présentés.
- Le *chapitre 5* reprend les observables issus de l'enquête de terrain dans le but d'en proposer une analyse qui se focalise, dans un premier temps, sur la dimension épilinguistique inhérente au choix de la langue d'écriture.
- Le *chapitre 6* propose, en complément des résultats obtenus précédemment, un autre axe d'analyse, dédié cette fois-ci à l'appréhension de la dimension glottopolitique sous-tendant le choix de la langue d'écriture.

PARTIE THEORIQUE

Présentation de la partie théorique

La sociolinguistique se présente comme étant un champ de recherche qui s'intéresse à l'étude du fonctionnement social des faits langagiers, que ce soit à l'échelle de l'individu ou à l'échelle de la collectivité. Elle procède dans sa démarche à la problématisation des fluctuations de la langue aussi bien en fonction des usages qu'en fonction des usagers (Gadet, 2006 [2003]; Ledegen & Léglise, 2013). Dans cette optique, toute langue est considérée comme étant nécessairement vouée à la variation à partir du moment où elle s'inscrit dans des situations de communication impliquant l'intervention de locuteurs différemment constitués. Cependant, il importe de préciser que la sociolinguistique ne se contente pas de l'étude des pratiques langagières, puisqu'elle s'attache également à l'exploration des imaginaires linguistiques qui accompagnent lesdites pratiques (Boyer, 2017 [2001]).

De son côté, la littérature se constitue sur la base d'une « réalité formelle » qu'est l'écriture (Barthes, 1953). Or, l'écriture ne se réduit pas au seul agencement mécanique des signes linguistiques, au sens où elle véhicule un potentiel expressif à même de mettre en souffrance la signification première qui en découle, au point de faire émerger plusieurs hypothèses de sens à la fois au contact de la matérialité textuelle. De manière générale, la littérature fait partie de l'expérience humaine, au même titre que la langue qui la génère (et qui en est parfois générée, voire régénérée).

Etant composée de deux chapitres complémentaires, cette partie abordera, dans un premier temps, la genèse de notre projet de recherche, puis, dans un second temps, les fondements théoriques servant d'appui à notre réflexion. Il faut rappeler que, comme le veut la logique épistémologique, il n'y a pas de recherche sans objet de recherche. Celui dont nous traitons ici, et qui porte sur le choix de la langue d'expression chez des auteurs algériens en activité dans le contexte situé entre 2010 et 2019, est d'abord issu de l'observation ordinaire de la dynamique littéraire qui nous entoure. Cette observation a évolué pour donner finalement lieu à une perspective de recherche relevant du champ de la sociolinguistique. Nous aurons l'occasion, dans les pages qui suivent, de présenter jusqu'au moindre détail ce domaine de connaissance et de définir, dans les limites de ce que nécessite la présente étude, les concepts théoriques qui s'y rattachent.

CHAPITRE 1 – Mise en place du projet de recherche

Introduction

Ce chapitre par lequel s'ouvre notre thèse a pour objectif de jeter les jalons sur lesquels repose le projet de recherche ici entrepris. Seront présentés en premier lieu, à titre prioritaire, les foyers d'idées ayant nourri notre réflexion. Parmi les ressources consultées, il existe tant de sources d'inspiration grâce auxquelles nos tâtonnements du début nous ont conduit à l'élaboration d'une problématique formulée en termes pour le moins assez clairs. Du champ de l'existant en matière de savoirs surgissent régulièrement des pistes encore inexplorées qui permettent d'aborder sous un nouveau jour les objets de recherche en débat. C'est ainsi que l'interaction entre langue et littérature est appréhendée dans ce travail à la lumière de l'opération de choix de langue à laquelle se livre tout auteur baignant dans un contexte plurilingue. Rappeler à ce propos que l'auteur est un locuteur à part entière, qui se sert de la langue à sa manière dans le cadre d'une activité socialement établie, est nécessaire à la définition des contours théorico-épistémologiques de la présente étude. Rappeler aussi que nous travaillons sur le contexte algérien, chose que nous n'avons d'ailleurs pas manqué d'aborder avec force détails le long de ce chapitre, aide à relever les prédispositions ainsi que les dispositions des uns et des autres en ce qui concerne le choix de langue en littérature. Si un objectif doit être explicitement assigné à ce premier chapitre, ce sera celui d'offrir à notre projet de recherche les conditions heuristiques de sa réalisation.

1. Repères préliminaires

Ce qui relie la langue à la littérature dépasse le cadre d'une complémentarité substantielle réductible à une simple opération de conversion. Entre l'une et l'autre, il existe des points d'intersection et des zones de chevauchement que bien des études⁴ tentent de mettre en évidence sans jamais en épuiser les ressources. Aussi évident que cela puisse paraître, il est toujours utile, en matière de savoir, de prendre connaissance de tout ce qui a été fait jusque-là pour pouvoir proposer de nouvelles pistes de réflexion.

⁴ Nous tâcherons de présenter ces études, du moins certaines d'entre elles, plus bas.

1.1. L'interaction entre langue et littérature

La relation entre langue et littérature nécessite d'emblée de faire la distinction entre « langue littéraire » et « langue de la littérature » (Gauvin & Grutman, 1996, p. 90). Le problème se situe autant dans les caractéristiques linguistiques du texte littéraire que dans les choix linguistiques opérés par l'auteur que ce soit par le biais de la voix du narrateur ou par celle des personnages. Au-delà de la dimension artisanale et artistique inhérente à la création littéraire, il existe des enjeux sociolinguistiques qui se déclinent en termes de rapport aux langues et de rapport entre les langues. La complexité de la situation requiert une approche constructiviste (Morin, 1990) qui consiste à envisager les phénomènes en présence dans leur intégralité intrinsèque et extrinsèque, en tenant compte de leur interaction les uns avec les autres, de leur imbrication étroite et de leur dynamique globale.

La relation entre langue et littérature se veut un objet complexe, dans la mesure où ces deux entités s'influencent mutuellement l'une l'autre. D'une part, la langue génère de la littérature sur la base d'une construction discursive rendue possible grâce au processus d'écriture. D'autre part, la littérature procède, au cours de son élaboration, à la déconstruction, puis à la reconstruction de la langue. Dans ce sillage, elle place la langue à la fois dans un contexte de production, impliquant l'intervention de l'auteur, et dans un contexte de réception, impliquant l'interpellation du lecteur. Afin de dégager des significations inattendues, la littérature s'autorise, grâce à l'action de l'auteur, de faire subir à la langue des distorsions salutaires, donnant ainsi naissance à des formes innovantes.

1.2. Panorama des recherches antérieures sur la problématique de la langue en littérature

Malgré son caractère évident, voire inévitable, la relation entre langue et littérature est, comme déjà souligné plus haut, d'une telle complexité qu'elle requiert plus d'une approche d'analyse pour en saisir les différents aspects constitutifs et les différents contours. La stylistique, la glottocritique, la génétique textuelle et l'analyse de/du discours sont autant de cadres théoriques épistémologiquement habilités à interroger les processus d'élaboration de la littérature à partir de la langue, et vice versa. Ce qui rend fructueux, d'un point de vue sociolinguistique, le rapprochement entre ces deux entités est le fait que la littérature peut être envisagée comme un fait social (Sapiro, 2014), au même titre que la langue qui, elle aussi, se laisse appréhender, depuis au moins Antoine

Meillet (1965 [1921]), comme fait social. C'est donc sur le terrain du factuel et du social que ces deux entités peuvent le mieux dialoguer, et c'est éminemment au nom de la praxis dont dépend leur existence sociale qu'elles peuvent le faire. Dans cette perspective, la pratique de la littérature est indissociable de la pratique de la langue, d'où cette définition qui envisage la littérature comme « une pratique langagière qui s'investit d'un contenu social » (Abbas-Kara, 2006, p. 27). L'impératif pour la littérature de dire, de *dire quelque chose/des choses* à propos de soi ou à propos du monde, en fait un objet verbal par excellence que l'entreprise scripturale menée par l'instance auctoriale tend à rendre lisible.

A noter que la langue est tout de même plus qu'un *réservoir* fournissant à la littérature les ressources indispensables à sa mise en œuvre. Ceci est aussi valable dans l'autre sens, dans la mesure où la littérature est, pour sa part, plus qu'un *miroir* reflétant le fonctionnement de la langue. Il se trouve que les formes en présence évoluent de part et d'autre à la faveur des pratiques instituées au fil de la plume. Ainsi, en partant de l'idée selon laquelle la littérature est une mise en scène de la parole, exécutée par le truchement de l'écrit, Barbara Fennell et John Bennett (1991) se donnent pour objectif d'élargir le champ d'application de la sociolinguistique – en ce qu'elle étudie tous les usages possibles de la langue – au domaine littéraire. Leur tâche consiste, plus précisément, à mettre les concepts de la sociolinguistique au service de l'analyse des textes littéraires. La distribution de la parole, la modulation de l'énonciation, l'instillation du sens et la construction du discours sont, de ce point de vue, des phénomènes textuellement observables qui dépendent en grande partie de la gestion des données langagières disponibles et des normes linguistiques sous-jacentes. L'originalité de la démarche ainsi entreprise par ces deux chercheurs réside dans le fait qu'elle met profitablement à mal la frontière, parfois trop prononcée, entre le réel et la fiction. L'idée qui en ressort est que la langue peut s'intégrer dans la fiction, tout comme la littérature peut intégrer le réel lors de son élaboration. A la même époque pratiquement, Christian Mair (1992) s'interroge sur la relation entre usage social et usage littéraire de la langue. Il relève que la littérature est, à des proportions variables d'une œuvre à l'autre, un lieu dans lequel s'invite et se manifeste la variation linguistique. Ce constat l'a amené à analyser, dans le sillage de la littérature d'expression anglaise, le taux d'intégration des formes non standard dans les écrits de fiction. Etant donné qu'un tel usage est révélateur d'attitudes et de stratégies qui ne sont pas forcément d'ordre stylistique, ce type d'analyse permet en effet de mettre en

relation le texte avec le hors-texte, lequel donne accès aux motivations, aux représentations ainsi qu'aux fonctions inhérentes à l'usage de la langue, sous une forme particulière, en situation de production littéraire.

La réflexion se poursuit sous d'autres aspects, mais en gardant toujours comme fil conducteur l'interaction entre langue et littérature. L'ouvrage collectif⁵ *Ecrire en situation bilingue*, publié en deux volumes distincts (Lagarde, 2004; Lagarde & Burban, 2004), témoigne justement de l'intérêt grandissant que suscite une telle problématique. En analysant les conditions de production et de réception des contenus littéraires, ce travail nourrit l'ambition de replacer l'acte d'écrire dans son contexte d'exécution en vue d'identifier les ressorts sociolinguistiques responsables de la transformation de la matérialité langagière en textualité. Au vu de l'ensemble des contributions, bien nombreuses, dont il se compose, cet ouvrage présente, à notre sens, un intérêt programmatique, dans la mesure où il assoit, de manière collégiale, la légitimité scientifique d'une approche sociolinguistique du fait littéraire.

Si, en matière d'écriture, le bilinguisme inaugure la variation interlinguistique, le plurilinguisme en accentue les traits. En s'appuyant sur un corpus d'œuvres romanesques produites par huit auteurs portugais de la seconde moitié du XX^e siècle, la thèse de doctorat préparée par Isabelle Simões Marques (2009) met au jour la place qu'occupe l'hétérogénéité linguistique dans la mise en texte des thématiques portant sur l'exil, l'émigration et la guerre coloniale. Etant donné que la particularité de ces thématiques est de fournir une démonstration romancée de l'identité et de l'altérité, le recours au plurilinguisme comme stratégie scripturale permet ainsi d'illustrer les contacts et les conflits auxquels sont vouées les langues en ce qu'elles sont profondément marquées par les schèmes relatifs à la territorialité individuelle ou par ceux relatifs à l'espace de l'Autre. En raison de sa complexité structurelle parallèle à sa sinuosité thématique, le genre romanesque constitue, aux yeux de la chercheuse, le produit littéraire le plus exposé aux manifestations du plurilinguisme, en ce sens qu'il déploie des scènes habitées par des personnages socialement différenciés, dont les actions et les interactions portent les traces linguistiques du contexte dans lequel elles se déroulent et se produisent.

Dans sa recherche doctorale, Babacar Faye (2010) se penche sur la problématique du texte hétérolingue dans le contexte littéraire africain franco(phone/graphie). S'agissant

⁵ Cet ouvrage est issu d'un colloque qui s'est tenu en 2003 à l'université de Perpignan.

d'un texte résultant de l'écriture en langue seconde⁶, celui-ci présente la caractéristique d'entrer en résonance avec le substrat des langues premières en présence, susceptibles d'être actualisées par le biais d'interférences, d'inférences et de références inscrites dans la trame écrite. Au-delà de l'appropriation de la langue, ce type de texte œuvre à la réinvention de la langue, conformément à un idéal de production et de réception soucieux de l'émergence d'une littérature africaine à cheval entre le vœu d'authenticité et la quête d'universalité.

A présent, l'entrée « Ecrit(s) plurilingue(s) » figure dans au moins deux dictionnaires de sociolinguistique⁷. Cécile Van den Avenne (2021; 2013) en a fait un cheval de bataille particulièrement innovant dans ses travaux de recherche, passant du stade de l'exploration empirique à celui de la conceptualisation. Pour elle, l'écriture n'est qu'une mise en scène graphique de la langue/des langues. Et en tant que pratique perméable aux flottements de l'environnement sociolinguistique prévalent, elle sert de toile de fond à la hiérarchisation des langues, à la circulation des emprunts, à l'alternance des codes et à l'évolution des normes linguistiques.

Venons-en maintenant au contexte algérien où l'écriture créative n'a manifestement aucune raison d'échapper à la dynamique plurilingue caractéristique du champ littéraire en place. Dans une publication consacrée à l'étude des glossaires associés à des textes de/en langue française, ponctués par l'hybridation linguistique, Saleha Amokrane (1999) relève les modalités selon lesquelles y sont présentées et traitées des unités linguistiques de consonance algérienne. En se permettant d'introduire ces unités dans leurs écrits, certains auteurs se voient obligés d'en expliquer le sens et d'en proposer – quand cela est possible – des traductions approximatives. Cette activité glossairique parallèle, sinon consécutive, au processus de création s'impose chez ces auteurs par le fait que l'intelligibilité intégrale de leurs textes en est fortement dépendante. Il s'agit pour cette raison d'un artefact paratextuel qui fait office de trait d'union entre le procès de production, marqué par l'intégration intentionnelle de l'élément endogène dans l'expression littéraire, et celui de réception, censé lui succéder de façon plus ou moins symétrique.

⁶ Il s'agit dans ce cas du français.

⁷ *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts* (2013) et *Dictionnaire de la sociolinguistique* (2021).

Dans une démarche qui n'est pas moins intéressante que la précédente, Malika Kebbas (2009) appréhende le glossaire inséré dans *La Colline oubliée*⁸ de Mouloud Mammeri comme un « discours d'escorte » (p. 230) qui n'a pas pour seule fonction de rendre plus accessible l'œuvre en question. Sa présence témoigne en effet de l'existence, dans le texte même, d'une diversité linguistique problématique, du fait qu'elle intervient dans un contexte colonial, où la langue de la partie dominée se trouve noyée dans/par la langue de la partie dominante. Ce glossaire renvoie ainsi à une écriture panachée qui met en scène des rapports inégalitaires entre des langues et des locuteurs ayant des destins différemment tracés par les mouvements de l'histoire vécue et de l'histoire racontée. Sciemment injecté dans le texte et mis en relief dans le paratexte, ce bilinguisme qui frôle la diglossie s'inscrit moins dans une poétique de conciliation interculturelle que dans une stratégie de dénonciation du fait colonial et de résistance à la politique du fait accompli, que ce soit sous son aspect social ou sous son aspect linguistique.

Dans un travail bien différent de ceux déjà présentés, Dalila Morsly (2001) explore les manifestations de l'insécurité linguistique dans des textes de fiction, notamment ceux d'Assia Djébar. La trame narrative lui sert, dans un premier temps, de terrain d'investigation pour le repérage des interactions verbales à l'œuvre et des représentations linguistiques inscrites entre les lignes. C'est ensuite autour des personnages féminins qu'elle focalise son analyse, le but étant d'identifier les marqueurs linguistiques de l'énonciation féminine. Au-delà des caractéristiques vocales et lexicales de la parole féminine, elle conclut que le silence est l'expression la plus nette de l'insécurité linguistique. Ce silence symptomatique est dès lors interprété comme un signe de retrait et d'effacement dû à des considérations sociales et culturelles.

Ce qu'il convient, à présent, de faire remarquer à propos des travaux que nous venons de citer est que la langue est considérée comme étant indissociable de l'acte d'écrire. Telle qu'elle est mise en texte, cette langue est systématiquement portée par des voix plurielles, celles du narrateur et des personnages entourant ce dernier. Elle est de ce point de vue confinée dans la phrase, dans les dialogues, dans les reprises, etc. Tout en étant au service de la narration et de la description, elle paraît exister dans un monde qui n'est pas directement celui de l'auteur. Elle s'inscrit dans des thématiques en rapport, beaucoup plus, avec l'exil, l'histoire et la société, et à ce titre, elle ne sert que de prétexte à la mise

⁸ Il s'agit du premier roman de Mouloud Mammeri. Il a été publié en 1952.

en relief des tensions identitaires et des conflits sociétaux. Cela se confirme d'ailleurs dans la thèse de Tristan Leperlier (2015), dans laquelle le champ littéraire algérien est abordé comme étant, entre 1988 et 2003, le creuset d'« une guerre des langues »⁹, exacerbée par des idéologies linguistiques contradictoires. En raison de ce contexte historique marqué par une crise politique majeure¹⁰, les langues destinées à l'usage littéraire ont été confrontées à une politisation à travers laquelle des prises de position ont été publiquement affichées par les auteurs eux-mêmes, à l'instar de Tahar Ouettar et de Rachid Boudjedra, à l'égard de la situation sociolinguistique caractérisant le paysage littéraire algérien.

Dans une perspective tout à fait innovante jusque-là, Naziha Benbachir (2017) se lance, pour sa part, dans l'étude de l'impact de la mobilité sur l'expérience plurilingue des auteurs du bassin méditerranéen dont font naturellement partie des auteurs algériens comme Leïla Sebbar. Elle soutient que les déplacements géographiques favorisent le contact des langues et l'enrichissement du répertoire linguistique. Fondée sur une analyse unidirectionnelle du parcours auctorial, cette recherche prend davantage en considération le lieu de destination que le lieu de provenance. C'est pourquoi elle explique mieux l'évolution sociolinguistique du profil auctorial que sa genèse.

Cela étant, il importe de noter que l'ensemble des travaux ici présentés s'appuie sur deux types de corpus qui ont la caractéristique d'être *spontanés*, en ce sens qu'ils ont juste été récupérés à partir des supports où ils figurent déjà à l'état naturel, à l'instar :

- des textes littéraires (les œuvres écrites) ;
- et des discours parallèles émanant de l'instance auctoriale dans l'objectif d'accompagner la diffusion des textes produits (entretiens accordés aux critiques littéraires, interviews de presse, allocutions prononcées à l'occasion des cérémonies de remise des prix littéraires, présentation des œuvres sous forme de conférences ou de débats publics).

Pour notre part, nous comptons travailler ici sur un corpus d'une tout autre nature. Il s'agira d'un corpus sollicité dans le cadre d'une enquête sociolinguistique menée auprès

⁹ Cette expression métaphorique est popularisée par Louis-Jean Calvet (1999b [1987]) et reprise par Tristan Leperlier dans le titre de sa thèse de doctorat.

¹⁰ C'est essentiellement à ce qu'il est convenu de nommer « décennie noire » que correspond ce contexte. Il s'agit d'une période marquée par la recrudescence d'une violence fratricide, sous fond de crise politique, idéologique et sécuritaire aiguë, au sein de la société algérienne.

d'un certain nombre d'auteurs disposés à nous fournir des discours inédits au sujet de leur expérience langagière.

1.3. Par-delà l'usage de la langue en littérature, l'image de la langue *dans* et *par* la littérature

Entre la langue et la littérature s'interpose un acteur langagier ayant le statut d'auteur. Ce dernier a pour vocation de créer des univers parallèles, conformes ou non à la réalité vécue ou perçue. Plus qu'un instrument de communication, la langue fait office d'écran sur lequel sont projetées des résolutions stylistiques, des prouesses esthétiques, des spécificités culturelles et des références identitaires.

De la production à la réception de ses œuvres, l'auteur s'inscrit dans un processus de légitimation permanent en vertu duquel il conforte sa position dans le champ littéraire (Bourdieu, 1992). L'énonciation littéraire requiert ainsi un travail de fond sur le matériau linguistique, envisagé comme vecteur de valeurs et de principes de divers ordres (Maingueneau, 1993, 2004). Le dit se confond avec le dire pour donner lieu à une expression qui se veut en continuité ou en rupture avec les usages en circulation. Tout dépend de la posture de l'auteur.

C'est donc à l'intersection de la langue et de la littérature que l'auteur se fraye son chemin. C'est dans cet entre-deux que surgit sa créativité. De la même façon se manifeste sa subjectivité en termes de préférences stylistiques, de choix linguistiques ou d'orientations thématiques. Jean-Marie Prieur (2006) fait remarquer que l'auteur se dévoile au fil de la plume, qu'il en soit conscient ou non, et ce, à travers les plans sémantiques et sémiotiques qui meublent son espace d'écriture.

La manipulation des ressources linguistiques à des fins littéraires n'est jamais simple. La raison en est que la langue n'est jamais égale à elle-même. Elle véhicule des positions antinomiques allant de l'appropriation au rejet, de l'attraction à la répulsion, de la valorisation à la stigmatisation. La langue située en amont de l'acte d'écrire ne ressemble en rien, en matière de perception, à celle qui se trouve en aval. Même quand il s'agit du même code, l'image qui s'en dégage subit une métamorphose en relation avec le rendu textuel (la production) et l'appréciation suscitée en contexte de réception.

2. Circonscription de l'objet de recherche

Un projet de recherche, quel qu'il soit, n'a de portée scientifique valable que si son objet d'étude est clairement défini. En sociolinguistique, la réflexion épistémologique prend appui sur la nécessité heuristique d'envisager les phénomènes linguistiques et langagiers observables en société comme des objets complexes, dotés de strates et de facettes imbriquées les unes dans les autres. Animés par le souci d'inscrire cette réflexion dans un processus de remodelage théorique et méthodologique, dicté par l'évolution des concepts opératoires et la multiplication des terrains d'investigation, Paule Fioux et Didier de Robillard (1996) proposent de scinder tout objet d'étude en trois compartiments (objet social, objet scientifique et objet d'enquête) étroitement liés par une dynamique de cohésion et de convergence thématique.

[...] l'objet social est constitué, de manière générale, par la (les) saisie(s) intuitive(s) que se donne(nt) (les membres d') une société d'un phénomène, [...] l'objet scientifique est constitué de la (des) conceptualisation(s) des spécialistes d'un champ à propos du phénomène étudié, [...] l'objet d'enquête est fondé sur la (les) définition(s) rendant une recherche de terrain possible. (Fioux & Robillard, 1996, p. 183)

Il ressort de ces définitions que l'objet d'étude, à travers ses trois déclinaisons, correspond nécessairement à un phénomène identifiable (attesté), explorable et analysable. Qu'en est-il de notre objet d'étude dans la présente thèse ?

A la suite du parcours bibliographique et documentaire que nous avons mené jusque-là, il nous semble utile de procéder à une halte réflexive afin de situer les jalons de notre projet de recherche. L'aboutissement de ce projet dépend de son inscription dans une cohérence d'ensemble en relation avec son ancrage disciplinaire et sa mise en œuvre méthodologique. Appliquée à notre objet d'étude, la tripartition proposée par Paule Fioux et Didier de Robillard repose sur ces trois critères : l'attestabilité, la scientificité et la faisabilité. Cela sera détaillé dans les lignes qui suivent.

2.1. L'objet social

Il n'est simplement pas possible d'entreprendre une recherche sur un phénomène qui n'existe pas. En ce qui nous concerne, le phénomène de choix de langue correspond à notre objet social. Il s'agit d'un phénomène aisément observable dans les pratiques linguistiques des uns et des autres, aussi bien à l'échelle de l'individu qu'à l'échelle du groupe social. Tout locuteur est capable d'employer, en fonction de ses compétences et

de ses intentions de communication, les formes linguistiques de son choix au cours de ses prises de parole.

Philippe Blanchet (2018) considère que les pratiques linguistiques font partie intégrante des pratiques sociales. A ce titre, le choix de langue constitue le versant linguistique d'une réalité sociale plus large qui se donne à voir à travers un plurilinguisme généreusement répandu en contexte algérien. S'agissant des auteurs contemporains, la question de choix de langue relève d'une complexité existentielle qui ne s'explique pas par les seules considérations esthétiques ou identitaires, d'où notre objectif de l'aborder sous l'angle d'une sociolinguistique soucieuse de l'exploration des pratiques linguistiques à la lumière des représentations qui leur sont associées.

2.2. L'objet scientifique

Face à un objet social aussi polyvalent que celui de choix de langue, il est nécessaire de l'insérer dans un cadre disciplinaire fondé sur des propositions théoriques pertinentes. Dans cette optique, il est surtout question de rompre avec le sens commun en travaillant sur des observables de première main. Au lieu de traiter du choix de langue comme d'un phénomène vague, il convient d'abord de préciser en quoi il est problématique. Certes, la littérature scientifique offre à ce sujet de nombreuses pistes de réflexion dans la mesure où elle fournit des concepts opératoires susceptibles de rendre compte, de manière ponctuelle et circonstanciée, du rapport aux langues et du rapport entre les langues en société.

La saisie du phénomène de choix de langue implique une problématisation à deux dimensions. La dimension épilinguistique révèle que les langues sont loin d'être des entités amorphes, en ce sens qu'elles suscitent auprès des locuteurs des réactions ambivalentes justifiant leur mise en valeur ou leur mise à l'écart dans les situations de communication. La dimension glottopolitique montre, quant à elle, que les langues n'échappent aucunement à l'action humaine, notamment à travers la régulation des usages et l'établissement de normes communes. Le défi pour nous dans ce travail est de rechercher le fil conducteur reliant ces deux dimensions. Il s'agit en d'autres termes de mettre en évidence en quoi l'épilinguistique et le glottopolitique représentent les deux versants du procès de choix de langue.

2.3. L'objet d'enquête

De l'objet social attesté à l'objet scientifique conceptualisable, il existe bien un objet d'enquête qui fait que le phénomène étudié soit explorable et saisissable. Le choix de langue n'est en cela digne d'intérêt que parce qu'il relève de la praxis linguistique. Le discours épilinguistique constitue l'objet d'enquête qui permet d'en déterminer les ressorts et les enjeux sociolinguistiques afférents. La collecte de ce discours se fait auprès d'auteurs algériens contemporains et s'appuie sur deux techniques d'investigation, à savoir le récit de vie et l'entretien semi-directif. Dans cette perspective, il est avant tout question d'envisager ces auteurs comme des acteurs langagiers disposant de ressources linguistiques inscrites dans des répertoires et dans un marché régis par des tensions, des négociations et des compromis.

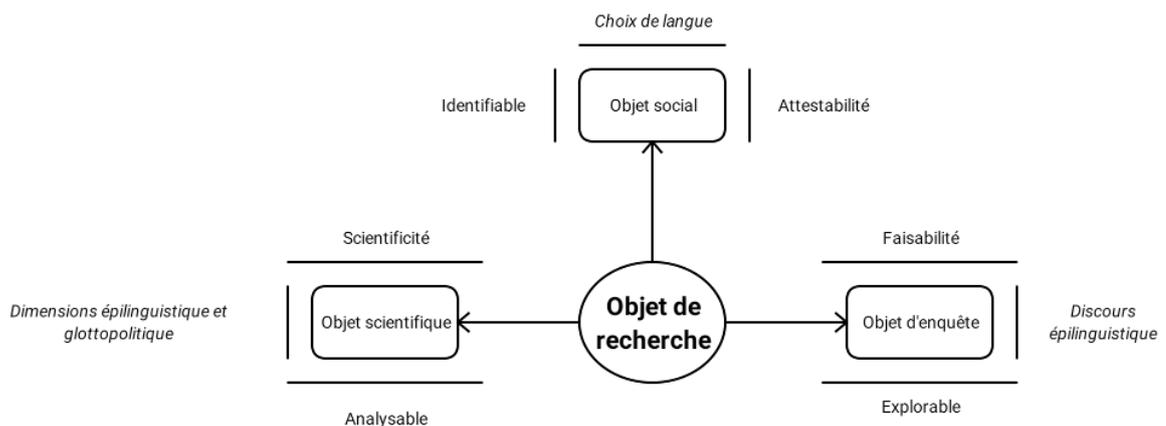


Figure 1. Configuration de l'objet de recherche

3. L'auteur entre création et publication

Derrière toute création littéraire se trouve une instance de production qui évolue dans un champ géré par des organes d'édition, de diffusion et de promotion. L'acte d'écrire ne suffit pas à lui seul pour se prévaloir de la qualité d'auteur, encore faut-il être reconnu comme tel par des opérateurs¹¹ qui détiennent le pouvoir de conférer à qui ils *veulent* sa part de légitimité et de visibilité (Bourdieu, 1992). Ce n'est qu'une fois l'œuvre est là, publiée et mise à la disposition des lecteurs, qu'il est possible de parler définitivement d'auteur.

¹¹ Il s'agit d'agents activant, pour nombre d'entre eux, dans les domaines de l'édition, de la critique, de la communication et la promotion littéraire.

3.1. Aperçu sur la notion d'auteur

Etant de nature complexe, la notion d'auteur recouvre plusieurs acceptions et renvoie à des univers sémantiques aussi différents les uns des autres. Il existe par exemple des auteurs dans le domaine de la littérature, de la musique, de la chanson et du cinéma. En d'autres termes, toute création implique l'intervention d'un auteur, qu'il s'agisse d'un manuel de jardinage, d'un documentaire animalier, d'un scénario de court métrage ou simplement d'un graffiti urbain.

Du point de vue étymologique (Benveniste, 1969), le mot *auteur* provient du latin classique *auctor*. Il désigne à la base toute personne à laquelle incombe la responsabilité de la survenue d'un événement ou de la production d'un fait nouveau. Le substantif *auctor* est lui-même issu du verbe *augere* qui renvoie au fait d'augmenter et de faire (ac)croître un procès ou un objet. Il est également à l'origine du mot *auctoritas* qui a donné plus tard le mot *autorité* en français. A partir de ce détour étymologique, il apparaît que le mot *auteur* se rattache initialement à l'univers de la production ainsi qu'à celui de l'autorité, ce qui va influencer son évolution sémantique au fil du temps.

L'apparition de ce mot en français remonte aux alentours du XII^e siècle où il faisait office d'emprunt lexical. Son orthographe a, avant d'atteindre la stabilité actuelle, connu plusieurs formes : *auctor*, *aucteur*, *authour*. Le *Trésor de la langue française informatisé*¹² signale deux usages possibles du substantif en question. Le premier usage est d'ordre général et renvoie à « celui ou celle qui est la cause première ou principale d'une chose (créateur, instigateur, inventeur, responsable) ». Etant par contre spécifique au domaine des arts, des lettres et des sciences, le second usage désigne « celui ou celle qui, par occasion ou par profession, écrit un ouvrage ou produit une œuvre de caractère artistique ».

En tout état de cause, derrière la notion d'auteur se cache un individu auquel sont associés des faits dont il est le protagoniste. Michel Foucault souligne que cette notion « constitue le moment fort de l'individualisation dans l'histoire des idées, des connaissances, des littératures, dans l'histoire de la philosophie aussi, et celle des sciences » (Foucault, 1994, p. 792). Il en résulte que l'auteur est un acteur animé par le

¹² Connu sous le sigle TLFi, le *Trésor de la langue française informatisé* est une base de données électronique lancée en 2002 par une unité mixte de recherche rattachée au CNRS et à l'université de Lorraine (ex. université Nancy-II). [en ligne] <http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfv5/visuel.exe?11:s=2774168460:r=1:nat=:sol=0>

souci de promouvoir des perceptions, des sensations, des expériences ou simplement un style qu'il s'approprie et qu'il revendique.

En littérature, un auteur se distingue spécialement par des faits de plume. Eu égard à la nature de son activité, il a accès à la vie publique, au champ culturel et au monde intellectuel et artistique. A ce titre, son profil devient candidat à la visibilité sociale. Paul Audi note ceci :

Quant à l'autorité de l'auteur, on ne voit généralement en elle qu'une *fonction* et non une essence. On parle ainsi de la « fonction d'auteur », c'est-à-dire du rôle qu'il censé jouer ou que d'aucuns lui font jouer dans le champ de la « culture ». Cette conception fonctionnelle de l'autorité de l'auteur ne manque pas d'entraîner celui qui y souscrit à voir dans son phénomène soit un effet du « prestige » de l'auteur, soit la conséquence de la « force de conviction » que manifesterait ici où là sa pensée ou son œuvre, soit encore le résultat du décret de *valeur* appliqué à sa création – validation le plus souvent consécutive à la reconnaissance de son « originalité » esthétique ou historique. (2002, p. 15)

A la lumière de ces propos, il est possible de définir l'auteur comme un créateur qui a de l'autorité. Cependant, cette autorité n'est pas intrinsèque à sa personne, étant donné qu'elle est en relation avec l'impact que produit son travail intellectuel et artistique auprès de son public. Elle est donc à la fois acquise et hétéro-attribuée. Roland Barthes n'adhère pas à cette conception, puisqu'il proclame à la manière de Nietzsche « la mort de l'auteur ». A ce sujet, il soutient l'idée selon laquelle la notion d'auteur relève d'une invention moderne qui consiste à placer l'œuvre sous l'égide d'un propriétaire reconnu comme tel par le corps social.

L'*auteur* est un personnage moderne, produit sans doute par notre société dans la mesure où, au sortir du Moyen Age, avec l'empirisme anglais, le rationalisme français, et la foi personnelle de la Réforme, elle a découvert le prestige de l'individu, ou, comme on dit plus noblement, de la « personne humaine ». (Barthes, 1984, p. 61-62)

En tentant de battre en brèche la légitimité et la pertinence de la notion d'auteur, Roland Barthes fait abstraction de l'imagination, de la sensibilité, de la réflexion et de la technicité qui sont à l'origine de toute création littéraire. L'auteur est le point de départ de toute œuvre d'esprit, tandis que le lecteur n'en est que le point d'aboutissement, le port d'amarrage. Steven Bernas affirme que « la négation de l'auteur trahit un manque d'accès à la réalité et aux fondements de la culture » (2001, p. 11). Ce propos est une invitation à concevoir l'auteur comme acteur de premier plan dans le champ de la production littéraire

et artistique. Il serait de ce fait paradoxal de réduire sa présence à l'ordre de l'invisible. En abondant dans le même sens, Paul Ricœur soutient que « l'auteur est institué par le texte » et que « le texte est le lieu même où l'auteur advient » (1986, p. 158). On ne peut donc séparer l'œuvre de son auteur ni l'auteur de son œuvre. Le lien qui lie les deux entités revêt à quelques nuances près un caractère fondamentalement génétique.

Cela dit, les termes *écrivain* et *auteur* sont souvent considérés comme synonymes dans le langage courant. Pourtant, des nuances de taille doivent être signalées. Un auteur ne se fonde pas nécessairement dans le moule de l'écrivain, mais le contraire est tout à fait possible. La différence entre les deux figures trouve son origine dans la nature même de l'acte d'écriture auquel elles s'adonnent. Le champ d'intervention de l'écrivain se limite à l'écriture littéraire sous toutes ses formes (récit, poésie, théâtre, etc.). Par contre, l'auteur a la possibilité de signer des écrits dépassant le cadre de la littérature, à l'instar des publications scientifiques, des traités techniques et bien d'autres contenus.

A ce sujet, la notion de « type de discours »¹³ nous paraît importante pour mieux délimiter la différence entre écrivain et auteur. L'écrivain met entièrement son talent au service du discours littéraire, tandis que l'auteur déploie sa plume non seulement dans le cadre du discours littéraire mais aussi dans celui du discours journalistique, du discours scientifique, du discours religieux, du discours publicitaire et du discours juridique. L'écrivain est donc un auteur qui prend exclusivement en charge les différents genres littéraires. Autrement dit, l'auteur n'est écrivain que s'il a affaire à la littérature.

Pour l'élaboration de cette thèse, nous avons fait le choix d'employer le terme *auteur* pour des raisons de commodité terminologique. Même s'il est question de travailler sur des personnes qui rédigent des œuvres littéraires, il nous semble que le terme *écrivain* ne met pas suffisamment à l'ordre du jour l'autorité auctoriale à laquelle nous comptons nous intéresser en ce qu'elle est la source du langage littéraire. De plus, le terme *auteur* a l'avantage d'être plus soluble dans le discours académique, comme en témoigne son usage fréquent dans beaucoup de travaux scientifiques consacrés à l'analyse des productions littéraires (Barthes, 1984; Maingueneau, 1993, 2004). Rajoutons aussi que ce

¹³ Cette notion englobe l'ensemble des manifestations discursives ayant en commun un foyer de production rattachable à un mode d'énonciation socialement ritualisé, lequel se décline en plusieurs genres identifiables par leur forme et leur contenu plus ou moins différenciés. Par exemple, au discours littéraire, considéré comme un type de discours à part, il est possible de définir plusieurs genres tels que le discours romanesque, le discours poétique et le discours théâtral.

terme permet, à juste titre, de neutraliser les valeurs appréciatives et axiologiques habituellement associées au terme *écrivain* (grand écrivain, célèbre écrivain, bon écrivain, mauvais écrivain, jeune écrivain, etc.). Un autre détail important : l'écrivain n'a de statut juridique que sous l'identité d'auteur, lequel jouit de droits moraux et de droits patrimoniaux garantis par les textes de loi en vigueur¹⁴.

3.2. La dynamique auctoriale en Algérie

L'étiquette « auteur algérien » renvoie initialement à un espace géopolitique doté d'une épaisseur anthropologique et culturelle circonscrite dans des frontières extensibles. Le fait de rattacher un auteur à son pays de naissance ou à son pays d'origine constitue un raccourci que d'aucuns peuvent contester. La raison en est que l'identité de l'auteur n'est pas réductible à des appartenances restreintes, susceptibles de changer au gré des rencontres et des découvertes interculturelles. Pour nous, l'adjectif « algérien » n'a nullement pour fonction de séquestrer le destin de qui que ce soit en lui imposant un cloisonnement géographique et politique à une seule dimension. Au contraire, il s'agit d'un adjectif à valeur strictement référentielle, sans implications ethnocentriques, renvoyant à une assise sociale foncièrement pluriculturelle et plurilingue.

A l'indépendance de l'Algérie, la scène auctoriale s'est organisée autour de l'Union des écrivains algériens (UEA), fondée en 1963 à Alger. La question linguistique a été à cette époque un facteur de divergence et de dissension entre les auteurs francophones et les auteurs arabophones. Les rapports de force à l'œuvre ont considérablement affecté le fonctionnement de ce collectif d'hommes de lettres, notamment durant ses premières années d'existence. Beaucoup de noms ont ainsi fini par abandonner ce projet peu d'années après son lancement, à l'instar de celui qui en était le directeur, Mouloud Mammeri. Placée ensuite sous les auspices des pouvoirs publics, à l'initiative du Parti unique¹⁵, l'Union des écrivains algériens a repris ses activités en 1974. Celles-ci n'ont jamais cessé depuis. En plus de son siège central, l'Union compte aujourd'hui plusieurs bureaux régionaux, dont la principale mission consiste en l'organisation de manifestations culturelles de proximité.

¹⁴ Sous l'étiquette de « droit(s) d'auteur » est élaborée une législation à laquelle adhère, suivant des modalités différentes, l'ensemble des pays du monde, celle-ci étant destinée à protéger la propriété intellectuelle et artistique de toute forme de violation.

¹⁵ De 1962 à 1989, l'Algérie a évolué sous le régime d'un parti unique, le Front de libération nationale (FLN).

La promotion de la littérature algérienne est également assurée par des associations et des fondations¹⁶. Les auteurs, surtout les plus jeunes d'entre eux, ont ainsi la possibilité de se faire connaître à l'occasion des ventes-dédicaces, des foires du livre et des cafés littéraires organisés tout au long de l'année par ces organismes. Grâce aux rubriques culturelles et aux émissions littéraires, les médias jouent, eux aussi, un rôle non négligeable dans la mise en valeur des talents émergents. Cependant, les chances de visibilité restent conditionnées par des considérations autres que celles liées au style ou à la productivité, en ce sens que souvent les idées exprimées par l'auteur, dans la langue de son choix, servent plus que tout autre chose de repère pour mesurer sa distance ou sa proximité vis-à-vis du pouvoir en place (Soukehal, 1999).

Décidément, les préjugés, les polémiques, la censure et la récupération ne sont pas les seuls défis auxquels sont exposés les auteurs à travers les âges. Pour beaucoup, écrire c'est être en quête de reconnaissance et de légitimité. La consécration fait partie des moments forts de la carrière d'un auteur, en tant qu'elle est le signe d'un succès accordé par les pairs ou par le public. Considérée comme un système de récompense et de distinction, la consécration se traduit le plus souvent par l'attribution de prix littéraires (Denis, 2010; Ducas, 2010). Ce modèle semble se généraliser de plus en plus, notamment en contexte algérien où de nombreux prix¹⁷ sont régulièrement discernés par des instances culturelles et des cercles intellectuels.

Cela étant, les œuvres des auteurs algériens sont en principe protégées par un organisme étatique, l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (ONDA), créé en 1973. Cette institution veille à la préservation des droits moraux et patrimoniaux liés à l'exploitation des productions et des créations artistiques et intellectuelles déclarées et déposées à son niveau. De cette manière, les auteurs d'œuvres littéraires bénéficient d'une couverture juridique en lien avec la protection de la propriété intellectuelle.

3.3. Le champ de l'édition

La production littéraire doit sa prospérité à l'industrie du livre et à la pompe éditoriale, lesquelles se chargent de la sélection, de la mise en forme, de la diffusion et de la promotion des textes. Il ne suffit bien évidemment pas d'écrire des manuscrits, encore

¹⁶ Citons, à titre d'exemples, l'association Al-Djahidia, l'association La Grande Maison (ex-fondation Mohammed Dib) et la fondation Moufdi Zakaria.

¹⁷ Nous y reviendrons plus loin pour en donner plus de détails.

faut-il les faire publier afin qu'ils parviennent à des lecteurs potentiels. En règle générale, il existe une relation d'interdépendance entre la littérature et l'édition, en ce sens que l'une se nourrit de l'autre pour exister (Calasso & Checcaglini, 2006). C'est d'ailleurs la raison pour laquelle nous avons fait en sorte d'aborder ce point dans le cadre de cette thèse. L'enjeu est surtout de retracer succinctement l'évolution du champ éditorial algérien depuis son avènement jusqu'à nos jours.

En effet, l'expérience éditoriale en Algérie remonte à la création de la Société nationale de l'édition et de la diffusion (SNED) en 1966, dont la mission était de favoriser la production des livres locaux dans la perspective de soustraire l'identité et la culture nationales à la mainmise de l'intelligentsia occidentalo-française. Le discours officiel de l'époque prônait une « révolution culturelle » destinée à parachever le processus de décolonisation entamé en 1954. Ayant évolué dans un contexte politique et idéologique hostile à la diversité des opinions, la SNED s'est très rapidement mise au service de la pensée unique, notamment sous le couvert de la censure. Mustapha Madi témoigne que « des livres sont interdits, des idées réprimées, sans aucun respect pour la liberté d'opinion » (2001, p. 103).

A partir de 1983, l'Entreprise nationale algérienne du livre (ENAL) succède à la SNED. Malgré cette restructuration organique, le secteur du livre reste toujours sous le contrôle de l'Etat. Ce n'est qu'au lendemain des événements d'Octobre 1988¹⁸, que le champ de l'édition a plus ou moins bénéficié de l'ouverture démocratique qu'a connue le pays. De nombreuses maisons d'édition sont ainsi nées, à l'initiative d'opérateurs privés, pour prendre en charge la pluralité des points de vue circulant en société et briser les tabous longtemps instaurés par le diktat du parti unique. La liberté d'expression et la liberté d'opinion font partie, du moins en apparence, des quelques acquis consacrés par la Constitution de 1989.

Malgré les difficultés financières rencontrées dans cette filière, la production du livre connaît en termes de chiffres une évolution nettement progressive. Toutefois, le nombre de titres édités chaque année demeure inférieur à la moyenne mondiale (Kherchi-Medjden & Takouche, 2013). Si les subventions du ministère de la Culture permettent de préserver

¹⁸ Mobilisation populaire, opposée au régime du parti unique, ayant eu lieu entre le 4 et le 10 octobre 1988 et revendiquant l'avènement d'une pluralité politique et culturelle dans le pays.

une certaine vitalité quantitative en matière de production, cela ne favorisera par contre pas l'indépendance pleine et entière des acteurs du secteur.

La publication d'un livre génère des coûts répartis entre plusieurs phases de réalisation (conception, impression et façonnage), de diffusion et de promotion. Les charges en question font l'objet de négociations entre l'éditeur et l'auteur, donnant lieu à un contrat. Deux principales options sont dès lors possibles : l'édition à compte d'éditeur et l'édition à compte d'auteur. Dans le premier cas, l'éditeur prend en charge tous les frais (et tous les risques) liés au travail de publication. Dans le second cas, les frais en question sont pris en charge, en totalité ou en partie, par l'auteur lui-même.

4. La question linguistique en Algérie

Afin de cerner les possibilités d'expression qui s'offrent à l'auteur algérien, il est nécessaire de s'arrêter un moment sur la situation sociolinguistique du pays. Un inventaire des langues pratiquées sera présenté, tout en précisant le statut accordé à chacune d'elles.

4.1. Les langues en présence

L'Algérie se présente comme un espace linguistique pluriel, traversé par des usages aux multiples sonorités, allant de la famille des langues afro-asiatiques à la famille des langues indo-européennes¹⁹. Cette diversité linguistique s'explique par un contexte historique mouvementé, au travers duquel les échanges commerciaux et les conquêtes militaires ont donné lieu à des phénomènes de brassage et de métissage assez saillants, notamment en milieux urbains et le long des zones côtières, et une étendue géographique généreuse favorisant l'éparpillement des populations en présence.

En raison de sa composition hétérogène et de ses multiples facettes identitaires, l'Algérie s'intègre dans divers ensembles géopolitiques, à l'instar de l'Afrique du Nord (Maghreb), du bassin méditerranéen et du monde arabo-musulman. Ce qui lui donne une vocation plurilingue et pluriculturelle, désormais inscrite dans les pratiques en circulation

¹⁹ A la famille afro-asiatique sont rattachées des langues telles que l'arabe, par sa branche sémitique, et le tamazight qui, lui, relève d'une branche distincte. De la famille indo-européenne sont issues de nombreuses langues, dont le français, lequel appartient à la branche romane, et l'anglais qui, lui, s'intègre dans la branche germanique.

sous la forme d'un substrat linguistique en héritage et d'une dynamique langagière en partage.

Dans son ensemble, la situation sociolinguistique de l'Algérie se caractérise par une configuration complexe s'articulant autour de trois principales sphères linguistiques : la sphère arabophone, la sphère berbérophone et la sphère des langues étrangères (Taleb-Ibrahimi, 2004). Le plurilinguisme algérien résulte de l'interaction permanente de ces trois sphères. Une interaction qui met à l'épreuve aussi bien le corpus que le statut des langues en usage, à la suite de quoi ces dernières ne disposent plus du même degré de sollicitation en société ni de la même répartition géographique.

Le terme de sphère ainsi proposée par Khaoula Taleb-Ibrahimi ne doit donc pas être saisi au sens de bulle close et inextensible. Au contraire, il s'agit d'un espace ouvert, dont le contenu et la forme évoluent au fil du temps, soit en gagnant davantage de terrain, soit en en perdant des portions par à-coups.

La sphère arabophone se compose de deux pôles : un pôle formel et officiel incarné par l'arabe littéral, dit aussi arabe standard moderne, et un pôle informel et non officiel incarné par l'arabe populaire, réduit à son usage dialectal souvent contesté par certains linguistes (Elimam, 2015) qui le considèrent comme une langue à part entière. Généralement associé aux pratiques scripturales, l'arabe littéral (conventionnel) fait l'objet d'un apprentissage assuré dès l'école primaire, contrairement à l'arabe populaire, lequel s'acquiert à la maison, au contact des membres de la famille. Au-delà de cette configuration binaire, à la fois schématique et approximative, le terrain algérien se veut le creuset de plusieurs variétés régionales de l'arabe, attestées depuis déjà quelques siècles. Le développement massif de cette langue en Algérie ainsi que dans beaucoup d'autres pays est dû au fait qu'elle est dès le départ associée à la religion musulmane. Voici ce qu'en dit Djamel Eddine Kouloughli : « Porté par les conquêtes islamiques, l'arabe va, en quelques décennies, s'étendre sur un immense empire couvrant le Proche-Orient et l'Afrique du Nord et débordant sur la péninsule ibérique à l'ouest et sur l'Asie centrale à l'est » (2007, p. 3). Son introduction en Algérie s'est déroulée de manière progressive à partir du VII^e siècle, puis elle s'est accélérée XI^e siècle avec l'arrivée des Hilaliens²⁰ sur place, sans jamais s'arrêter (Boucherit, 1992). De nos jours, l'arabe s'est

²⁰ Populations originaires d'Arabie.

plus ou moins émancipé de l'emprise de la religion. Sa présence est remarquée dans des domaines aussi variés que ceux de l'éducation, de l'information et de l'administration.

La sphère berbérophone (amazighophone) est tout autant diversifiée que la sphère arabophone. D'un ancrage historique plus ancien, remontant à des temps difficilement identifiables avec précision, elle a conservé sa plus grande vitalité loin des centres urbains, dans des zones relativement isolées (Chaker, 2000). Ce qui est habituellement désigné par le vocable générique « berbère » ou « tamazight » correspond en réalité à une entité linguistique plurielle qui se décline en plusieurs variétés régionales, elles-mêmes identifiées par des dénominations différentes témoignant de leur individuation propre (Chachou, 2012). Rien que dans le contexte algérien, Said Chemakh (2011) distingue cinq aires berbérophones auxquelles s'ajoutent quatre îlots de moindre envergure : l'aire kabyle, l'aire chaouïe, l'aire chenouïe, l'aire mozabite, l'aire targuie, l'îlot de Beni-Snous, l'îlot de Gourara, l'îlot de Ouargla et l'îlot de Ksar Bousemghoun. Ayant baigné dans une longue tradition orale, les variétés du berbère sont de plus en plus ouvertes à l'expérience scripturale, notamment sous l'oriflamme de trois systèmes graphiques : le tifinagh, le latin et l'arabe. Malgré les quelques avancées réalisées dans ce domaine, notamment dans les secteurs de l'édition et de l'intelligence artificielle, la question de la transcription demeure sujette à des discussions interminables marquées par des tensions politico-idéologiques et des hésitations d'ordre technique. C'est ainsi que la tendance en ce qui concerne par exemple le kabyle se trouve aujourd'hui en faveur de l'alphabet dit latin (Sini, 2016), tandis que pour le touareg, l'alphabet tifinagh continue d'être le mieux privilégié. Cela s'explique par les spécificités socio-historiques inhérentes à chacune de ces variétés ainsi que par les représentations nourries par leurs locuteurs respectifs tout au long de leur socialisation langagière.

La sphère des langues étrangères est la plus hétéroclite de toutes, étant donné qu'elle regroupe des langues sans forcément lien de parenté direct. Depuis l'Antiquité, l'Algérie a servi de terre d'accueil à plusieurs langues telles que le punique et le latin, dont persistent encore des traces perceptibles essentiellement à travers la toponymie. Durant le Moyen Age, l'arabe s'est implanté dans le pays, appuyé par un héritage liturgique fort attractif. Quelques siècles plus tard, l'espagnol et le turc ont frôlé les côtes algériennes, où ils ont plus ou moins marqué leur passage par de notables incursions dans les pratiques en cours. C'est à partir de 1830 que le français s'est introduit en Algérie, porté par une entreprise coloniale dont les relais militaires, administratifs, éducatifs et médiatiques ont

œuvré pendant près de 132 ans à la francisation du pays. A certains égards, l'étiquette de « langues étrangères » peut se révéler exagérée et tendancieuse, *a fortiori* dans le cas où les langues ainsi qualifiées jouissent d'un large ancrage social (Derradji, 2001). L'étrangéité est après tout une qualité bien subjective dont l'appréciation diffère d'un individu à l'autre et d'un contexte à l'autre. S'agissant donc d'une catégorie par défaut, la sphère des langues étrangères s'ouvre actuellement à des langues autres que l'arabe et le tamazight avec leurs nombreuses variétés. Elle comprend, à l'heure actuelle, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le russe, le chinois, etc. L'enseignement de certaines de ces langues est pris en charge dès l'école primaire, parfois dès le cycle moyen, pour d'autres dès le cycle secondaire ou à l'université. Certaines d'entre elles bénéficient d'une marge de diffusion à longueur de journée à travers des programmes radiophoniques ou télévisés. Le développement des relations bilatérales de l'Algérie avec beaucoup de pays du monde a également favorisé la mobilité linguistique consécutive à la libre circulation des personnes. L'Algérie compte aujourd'hui plusieurs diasporas à travers le monde, notamment en Europe et en Amérique du Nord. De même, de nombreuses communautés étrangères, à l'instar des Chinois, des Pakistanais et des Cubains, exercent en Algérie des activités dans les domaines du bâtiment, du commerce, de l'industrie et de la santé.

Il serait insuffisant de présenter les langues en usage dans le contexte algérien sans préciser qu'elles évoluent en situation de contact permanent les unes avec les autres. Les trois principales sphères linguistiques constitutives du plurilinguisme algérien se chevauchent et se recouvrent par endroits, donnant lieu à des pratiques langagières marquées par l'alternance codique, l'emprunt et la variation. Le plurilinguisme en question s'observe dans toutes les situations de communication, y compris dans celles en relation avec le marché du travail, la diffusion médiatique et l'enseignement.

Deux tendances majeures caractérisent les langues en présence : la tendance véhiculaire et la tendance vernaculaire²¹. La tendance véhiculaire est symboliquement la plus dominante. La tendance vernaculaire est par contre la plus répandue en société. Les sphères arabophones et berbérophones recèlent des variétés usitées pour certaines dans le

²¹ Cette configuration ne doit pas être considérée de prime abord comme une manifestation de la diglossie. Il est recommandé de ne pas tirer des conclusions hâtives qui pourraient se révéler en contradiction avec la complexité du terrain. D'ailleurs, beaucoup de chercheurs ont déjà mis en évidence, à travers leurs travaux, les raisons pour lesquelles le terrain algérien se montre particulièrement résistant au schéma diglossique traditionnel (Chachou, 2013; Taleb-Ibrahimi, 1997).

domaine du formel, comme c'est le cas de l'arabe standard moderne, et pour d'autres dans le domaine de l'informel. La scripturalité est souvent un critère distinctif entre la tendance véhiculaire et la tendance vernaculaire qui, elle, repose essentiellement sur l'oralité.

4.2. La politique linguistique de l'Algérie

Les ressorts de la politique linguistique de l'Algérie remontent à la genèse de la nation algérienne. La volonté d'édification d'un Etat doté d'une unité territoriale trouve son origine dans un contexte de lutte pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Etant le dernier en date, le colonialisme français a tenté, par tous les moyens, de 1830 à 1962, d'engager l'Algérie dans un processus d'annexion à la Métropole par le biais d'un projet de déculturation et d'assimilation à large échelle. C'est en réaction à la domination coloniale qu'est né le mouvement national algérien qui se compose de figures réformistes et indépendantistes, organisées sous la coupe de plusieurs formations politiques qui ont fini plus tard par donner naissance à un parti unique, le Front de libération national (FLN). La mise en place de la résistance s'est accompagnée d'un long débat sur les questions identitaires et linguistiques. L'islam et l'arabe ont dès le départ fait office de chevaux de bataille au service du nationalisme montant. Quoique très vite endiguée, la crise dite berbériste a éclaté au grand jour en 1949 en signe de contestation contre l'exclusion de la dimension amazighe du paysage politique de l'époque (Harbi, 1980, 1993). Même s'il avait pu servir de leçon de tolérance, il se trouve que cet épisode n'a véritablement pas permis aux Algériens d'assumer leur pluralité dans le cadre d'une action commune en faveur de l'émancipation du pays.

L'avènement de l'Algérie indépendante en 1962 s'inscrit dans le droit fil des grandes lignes de la machine idéologique du mouvement national. A défaut d'un nouvel acte fondateur de l'Etat algérien, le modèle jacobin hérité du colonialisme a été reconduit avec juste quelques remaniements de façade. La première Constitution du pays a été confectionnée dans l'urgence pour être adoptée en 1963. Celle-ci a consacré l'arabe comme seule langue nationale et officielle au grand dam des éventuels partisans de la diversité linguistique. Or, pour des raisons de cohésion nationale, la diversité a été considérée par les tenants du pouvoir comme une porte d'entrée vers la divergence des perspectives.

Aussi ironique que cela puisse paraître, la langue française a survécu à la décolonisation. Même dénuée de tout statut officiel, elle a continué à être utilisée dans

toutes les situations de communication. La rupture historique avec la France coloniale n'a finalement pas entraîné d'effets préjudiciables sur la francophonie ambiante. Ainsi, « [...] jusque dans les années 1970, le champ linguistique se caractérise par une forte prééminence de l'usage de la langue française ; celle-ci reste dominante dans les institutions administratives et économiques héritées de l'administration coloniale » (Queffélec et al., 2002, p. 36-37). La concurrence avec l'arabe cesse depuis d'être sous-estimée. Les autorités en charge de légiférer ont mis en œuvre, notamment à partir de 1971, une ferme politique d'arabisation, destinée à en finir avec toute ambivalence linguistique.

Pour un chercheur universitaire comme Mohamed Benrabah, la politique d'arabisation s'apparente, telle qu'elle est initiée et mise en place par les pouvoirs publics, à « une guerre contre la diversité » (2013, p. 51), en ce sens qu'elle porte en elle l'expression d'une fracture linguistique profonde. La promotion d'une langue au détriment d'autres langues en présence n'a d'explication plausible que dans le cadre d'une logique hégémonique hostile à la pluralité comme principe régisseur de la vie en société. L'enjeu a surtout été à l'époque de remplacer, par amputation, une langue dominante, en l'occurrence le français, par une langue encore plus dominante, à savoir l'arabe standard moderne. Il n'a d'ailleurs même pas été question de prendre en charge, ne serait-ce qu'à titre symbolique, les variétés parlées de l'arabe et du tamazight (Grandguillaume, 2004).

Intense et massive comme elle était, la politique d'arabisation a touché des secteurs stratégiques tels que l'enseignement fondamental et les collectivités locales. Elle a toujours été présentée dans le discours officiel comme une entreprise visant la quête de l'unité nationale et la reconquête de l'identité sociale affectée par le colonialisme (Benrabah, 1999; Cheriguen, 1997). Malgré le soutien dont elle a bénéficié tout au long de sa mise en application, cette politique n'a pas totalement réussi, du moins en dehors des institutions étatiques, à faire adhérer autour d'elle les différentes composantes de la société algérienne.

En effet, la question berbère refait surface en 1980 avec des revendications de plus en plus insistantes en faveur de la réhabilitation de la langue et de la culture amazighes. Dotées d'un puissant potentiel mobilisateur, ces revendications marquent le début d'un nouveau chapitre identitaire pour l'Algérie postcoloniale. En fin observateur de la situation, Salem Chaker rapporte ceci :

Par-delà toutes les vicissitudes événementielles et individuelles, on retiendra surtout que la décennie 1980 aura été celle de l'expression publique de la revendication berbère. Un tabou est brisé et les autorités algériennes sont désormais sur la défensive ; elles ne peuvent plus assumer leur position antérieure d'occultation et de négation totale. (1992, p. 99)

Les propos du chercheur révèlent que le silence sur l'identité berbère a été définitivement rompu, mettant les autorités en place devant le fait accompli. Celles-ci ne réagiront toutefois qu'en 1995, par décret présidentiel portant « création du Haut-Commissariat chargé de la réhabilitation de l'amazighité et de la promotion de la langue amazighe »²². C'est pour la première fois dans l'histoire du pays que des écoles publiques accueillent l'enseignement du tamazight, dans le seul souci de répondre à une demande sociale devenue gênante (Sini, 2015). Confrontées à une insatisfaction massive, les autorités finissent par reconnaître, dans la Constitution, le tamazight comme langue nationale en 2002, puis comme langue nationale et officielle en 2016 (Bektache, 2018).

Depuis 2016, l'Etat algérien devient officiellement bilingue, tandis que la société reste résolument plurilingue. C'est dire que les décisions glottopolitiques ne tiennent compte de la réalité socio-langagière en cours que partiellement. La diversité des expressions peine encore à être envisagée comme un facteur de richesse culturelle.

4.3. De la langue comme édifice culturel

Le paysage sociolinguistique algérien est en grande partie le produit de son histoire plusieurs fois millénaire. Il est forgé par des interactions, parfois houleuses, entre l'identité et l'altérité. Des phénomènes encore d'actualité, tels que la mondialisation, l'urbanisation, la mobilité et l'éducation pour tous, ont également impacté la trame langagière des locuteurs algériens.

La langue ne sert pas uniquement à communiquer au sens fonctionnaliste du terme. Elle est aussi, par essence, productrice de culture. Beaucoup de faits montrent que dès qu'une langue est adoptée en Algérie, elle finit systématiquement par être adaptée. Cela témoigne non seulement de la plasticité de la langue en tant que telle, mais également de la capacité des locuteurs à en faire un objet proportionné à leurs besoins communicatifs et leurs aspirations expressives.

²² Il s'agit du décret présidentiel n° 95-147 du 27 mai 1995.

Modulables à souhait, les langues pratiquées en contexte algérien ont donné lieu à des manifestations culturelles inscrites, entre autres, dans le domaine des arts et des lettres. Le canal oral véhicule, à lui seul, un patrimoine immatériel non négligeable. La mémoire algérienne regorge de chants traditionnels, de poèmes, de proverbes, de contes, de légendes et de devinettes qui témoignent du génie populaire. S'exprimant dans les nombreuses variétés du tamazight et de l'arabe, ces productions sont transmises de génération en génération en dehors de toute intervention institutionnelle explicite. Au regard des dispositions officielles, souvent exigeantes et sélectives, quand ces productions ne sont pas frappées du sceau du déni, elles sont réduites à du folklore destiné à la consommation de masse. Ainsi que le fait savoir Sofiane Hadjadj, « l'action culturelle souffrira en permanence de ces tensions idéologiques, du flou politique, du mépris affiché à son égard ; elle sera tiraillée entre l'indifférence ou la tentative d'instrumentalisation » (2005, p. 62). Par ailleurs, le canal écrit véhicule une culture moins collective, portée par des hommes et des femmes ayant bénéficié de l'instruction. La littérature occupe ici une position privilégiée comme forme d'expression élaborée à tête reposée. L'arabe littéral et le français sont de loin les langues les plus sollicitées dans le cadre de l'acte d'écrire.

Compte tenu de ses multiples ressources et de ses diverses expressions, la culture algérienne se situe à cheval entre le local et le global, entre le terroir et l'universel. Elle s'ouvre sur la Méditerranée en même temps qu'elle plonge ses racines dans le Sahara. Tout en composant avec plusieurs sphères linguistiques, elle fait office de trait d'union entre l'Occident et l'Orient, entre le passé et le présent.

5. Les modalités d'expression de la littérature algérienne

Est littérature tout ce qui relève de l'ordre de la création par le moyen de la langue et par le détour du sens et du style. L'aspect technique inhérent à l'acte d'écrire est sous-tendu par un aspect esthétique lui conférant une valeur ajoutée bien réelle. Au regard de la pluralité des langues en usage et de la diversité des genres à l'œuvre, ce qu'il est convenu d'appeler « littérature algérienne » porterait en effet mieux l'étiquette de « littératures algériennes ». Par-delà les désignations et les appellations consacrées, il existe toute une épaisseur sociolinguistique qui tapisse le champ littéraire algérien. Une épaisseur qui, se déployant tant en synchronie qu'en diachronie, donne à voir une configuration plurilingue et plurilectale de la production littéraire ayant cours en Algérie.

5.1. Des sources lointaines et des ressources multiples

Afin de mieux saisir le fonctionnement linguistique et langagier de la littérature algérienne, il est nécessaire de remonter aux origines. En effet, l'Algérie antique a vu naître sur son territoire plusieurs auteurs bien connus. Les civilisations carthaginoise, hellénique et romaine avaient cependant exercé une importante influence sur la production littéraire de l'époque, leurs langues respectives étant des langues de grande diffusion dans tout le bassin méditerranéen. Fronton, Apulée, Optat et Saint Augustin sont parmi les principaux auteurs antiques dont les écrits nous sont parvenus (Kaddache, 2003).

A partir du VII^e siècle, la culture arabo-musulmane s'est progressivement implantée dans toute l'Afrique du Nord, notamment en Algérie, où elle avait rencontré une farouche résistance avant d'être, peu de temps après, tolérée par les populations locales. Cette étape de l'histoire de l'Algérie se caractérise par la diffusion du texte coranique. La langue arabe a fini par drainer beaucoup d'adeptes dont la langue d'origine était pour la plupart le berbère. Le destin de l'ensemble de la contrée avait dès lors subi une rupture historique, à tel point que les regards étaient plus portés vers l'Orient que vers la Méditerranée. A ce sujet, Chafik T. Benchekroun note, non sans ironie, que les auteurs de cette époque « pourront plus aisément et plus longuement dissenter sur Pharaon et Moïse que sur Scipion et Hannibal, sur le combat mythique entre David et Goliath que sur la lutte herculéenne entre Carthage et Rome » (2015, p. 202). Le champ de la théologie a ainsi connu une effervescence remarquable qui a traversé toute la période médiévale. La dominance des écrits théologiques était tributaire du fait que l'ordre religieux s'arrogeait volontiers le monopole de l'usage scriptural de la langue arabe.

L'époque moderne est marquée par un regain d'intérêt pour la tradition orale, longtemps délaissée par les circuits savants de l'époque médiévale. Aussi évident que cela puisse paraître, l'oralité est à l'origine de l'expression littéraire en Algérie sous sa forme la plus aboutie. L'écriture n'est intervenue que tardivement pour fixer le corpus oral déjà existant. Par exemple, le livre de Jean Amrouche *Chants berbères de Kabylie* (1947) ou encore celui de Mouloud Mammeri *Contes berbères de Kabylie* (1980) témoignent du souci de ces auteurs à sauver de la déperdition le patrimoine poétique et narratif de leurs aïeux.

La littérature orale a longtemps servi de creuset aux croyances populaires. Sa valeur anthropologique tient au fait qu'elle a de tout temps accompagné le passage des sociétés humaines de la nature vers la culture. Selon Fanny Colonna, « la littérature orale d'un groupe exprime une partie de son savoir, par exemple les mythes (la cosmogonie), les chansons de gestes (l'histoire) » (1976, p. 18). A bien des égards, cette tradition orale tient lieu de matrice dans laquelle la littérature écrite puise ses thématiques. A ce sujet, Camille Lacoste-Dujardin fait remarquer que le canal oral s'inscrit dans une dynamique collective, où les productions culturelles sont transmises de manière spontanée de génération en génération, contrairement au canal écrit qui, lui, relève plutôt d'une entreprise individuelle, menée par des auteurs qui se portent volontaires pour transmettre ou faire apparaître certains aspects de leur culture. Pour elle, « l'écriture modifie considérablement le style et le contenu des contes qui passent du domaine d'une production culturelle collective et celui de productions individuelles » (1974, p. 256). Il est à noter ici que ce qui est valable pour le récit l'est aussi pour la poésie. Cela veut dire que, d'une certaine façon, l'écrit rend service à l'oral au détriment de l'oralité. Il rend service à l'oral en assurant, notamment par le biais de la transcription, la pérennité des expressions héritées des temps anciens. Dans le même temps, il porte préjudice à l'oralité en freinant, par substitution, son déploiement.

Cela étant, force est désormais de constater que la littérature écrite a fini, en Algérie, par prendre son essor grâce à l'avènement de l'imprimerie et de l'édition, notamment durant la période coloniale. La prolifération des médersas²³, la démocratisation relative de l'école coloniale et la multiplication des voyages universitaires à l'étranger sont autant de facteurs qui ont favorisé l'émergence d'une élite lettrée de plus en plus active dans la sphère publique. Avec la participation des Algériens à la Première et la Seconde Guerres mondiales et l'accélération de l'immigration ouvrière, le contact avec l'écrit s'est développé davantage encore, au point où son usage a fini par devenir une nécessité quotidienne.

A l'indépendance de l'Algérie, le champ littéraire s'est diversifié et s'est élargi, gagnant progressivement en quantité et en qualité. Que la publication soit réalisée au pays ou à l'étranger, tous les genres littéraires ont droit au chapitre. Malgré le succès et la prééminence assez remarquables du roman, il faut bien se garder d'en inférer que cela a

²³ Une médersa est une école à vocation théologique.

pour effet de porter préjudice à la visibilité de la poésie, du théâtre ou encore de l'essai. Tous les genres sont là, et chacun d'eux évolue à son rythme.

Sans doute convient-il de préciser à présent que la littérature n'a pas vocation à jouer le rôle d'un artefact imperméable à la réalité sociale. Au risque de se montrer anachronique, l'écriture littéraire ne peut en aucun cas se départir de son ancrage temporel et contextuel. De ce fait, la littérature algérienne s'est attachée, depuis ses débuts, à accompagner de très près l'Histoire du pays, sans cesse traversée par des événements marquants. L'épaisseur historique, voire historiographique, des œuvres produites par plusieurs générations d'auteurs est telle qu'elle place la réalité sociale au cœur de la fiction. De Mohammed Dib à Kamel Daoud, en passant par Tahar Ouattar et Rachid Mimouni, la référence à l'évolution socio-politique du pays est prégnante. Rien que pour le XXI^e siècle, Christiane Chaulet-Achour (2015) distingue quatre phases historiques relatées par les auteurs algériens : la période coloniale, la guerre de libération (1954-1962), l'indépendance et la décennie noire (1990-2000). La période contemporaine a vu émerger des auteurs qui, eux aussi, ne perdent pas de vue le processus historique dans lequel s'est engagé leur pays. En témoignent les écrits de Boualem Sansal, de Yasmina Khadra, de Nina Bouraoui, de Samir Toumi, d'Anouar Benmalek et de Chawki Amari, lesquels abordent des phénomènes socio-culturels et socio-politiques inspirés de l'actualité (Brodziak, 2017; Remache, 2018).

Par souci de précision, il n'est pas sans intérêt de souligner que la littérature n'est pas l'apanage de la gent masculine. Le paysage littéraire algérien a, en ce qui le concerne, vu l'émergence de plusieurs figures féminines. A ce propos, Aïcha Kassoul affirme que « le terrain de l'écriture féminine n'est pas aussi plat qu'on a tendance à le dire » (1999, p. 70). Fadhma Aït Mansour, Taos Amrouche et Djamila Debêche font figure de pionnières dans ce domaine (Mohammedi-Tabti, 2003). Leurs écrits ont vu le jour au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, au moment où l'Algérie était sous domination française. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, plusieurs générations de femmes ont pratiqué, avec autant d'application et d'implication que leurs homologues masculins, l'écriture littéraire. Leurs œuvres sont aussi connues et reconnues que celles de ces derniers. Saluées par la critique, célébrées par les médias, certaines de ces femmes ont eu droit à la consécration,

au-delà même des frontières de leur pays d'origine. L'une d'entre elles, Assia Djebar, a fini, en 2005, par être élue à l'Académie française²⁴.

Christiane Chaulet-Achour témoigne que les femmes de lettres algériennes, avant qu'elles puissent être des auteures tout court, sont d'abord des auteures d'une mutation socio-culturelle inédite jusque-là. « Les écrivaines sont, en Algérie, à contre-courant car elles résistent au silence, à la voix dominante qui leur intime l'ordre de se taire en érigeant cette attitude en vertu féminine » (1998, p. 32). Les femmes algériennes écrivent pour se dire et pour dire le monde autour d'elles. Dans ces conditions, l'écriture ne représente pas uniquement une activité créative, c'est surtout une manière d'exister en dépit de l'ostracisme ambiant.

5.2. Langue(s) de l'œuvre ou langue(s) de l'auteur ?

Plutôt que de s'inscrire dans une relation dichotomique franche, l'auteur et l'œuvre forment un couple au sein duquel règne une symbiose créative. Ce qui est écrit est d'une certaine façon le prolongement de celui qui écrit : il s'agit tout naturellement du produit de son intellect et de son affect. L'œuvre prend ainsi la forme d'une mise en texte d'une pensée, d'une imagination, d'une projection ou d'une expérience sensorielle amorcée par un auteur en quête d'innovation. La langue n'en est qu'un médium, doté d'une profondeur sémantique et d'une portée stylistico-esthétique.

Alors que l'œuvre correspond à l'objet, l'auteur renvoie au sujet. Même s'il est possible de considérer, dans une perspective immanentiste, l'objet en question comme un ensemble de formes autonomes, il n'en demeure pas moins qu'il se rattache à un contexte de production investi par un sujet dont il serait de mauvais ton d'ignorer totalement l'empreinte et la signature (Maingueneau, 2004, 2006). Il est, par ailleurs, vrai que beaucoup de partisans de la vision essentialiste de la littérature défendent l'idée de mettre entre parenthèses la figure de l'auteur (Derrida, 1967). Or, désormais, « la mort de l'auteur », tant proclamée par Roland Barthes (1984 [1968]), ne fait plus l'unanimité (Amossy, 1996; Jeanneret, 2007). Celui-ci finit toujours, pour ainsi dire, par renaître de ses cendres, d'une manière ou d'une autre, soit sous la forme d'une instance énonciative responsable de l'acte d'écrire (Maingueneau, 1993, 2009) ou sous la forme d'une

²⁴ Créée en 1634, l'Académie française est une institution ayant pour principale mission de veiller, aussi bien par ses recommandations régulières que par ses prises de position épisodiques, au maintien et à la promotion du français. Bien qu'elle ne se compose que de quarante membres, elle jouit d'une importante autorité morale dans le domaine des lettres.

personne physique détentrice des droits de la propriété intellectuelle (Cornu, 2006; Edelman, 2008 [1987]; Piriou, 2001).

Les théories génétiques nous apprennent que l'œuvre relève d'un processus de composition mené par un sujet écrivant (Biasi, 2000; Grésillon, 2008). Cela opère un déplacement de paradigme tourné cette fois-ci vers l'acte d'écrire en lui-même, envisagé dès lors comme le lieu où se déroulent la trituration et la transformation de la langue. Bien que quelquefois passée sous silence dans les études littéraires, l'influence du contexte sur le texte demeure toujours perceptible, notamment à travers les usages linguistiques et langagiers déployés (Blanchet, 2010). Ainsi, face à une œuvre en élaboration, l'auteur constitue le premier intervenant contextuel qui, sans le vouloir et parfois sans le savoir, se laisse influencer par des jugements esthétiques, des positionnements doxiques ou des contraintes institutionnelles.

Envisager l'auteur dans le rôle de celui qui donne et partage le fruit de sa réflexion et de son imagination implique qu'il y ait des attentes nourries de sa part. Il est grandement utile de questionner ses intentions ainsi que ses motivations. La thèse d'écrire juste pour écrire, défendue par les adeptes de « l'art pour l'art »²⁵, repose sur des prémisses invraisemblables et idéalistes. La raison en est que l'auteur est plus un acteur pourvu d'un enracinement social qu'un simple scripteur autotélique. C'est un témoin de son temps qui porte en lui et en dehors de lui sa raison d'être littéraire, sociale et existentielle. A cet égard, Lise Gauvin (2007) considère le simple fait de mobiliser la plume comme un « acte de langage » s'inscrivant dans une pragmatique de transmission et de réception marquée par des normes, des rituels et des jeux polyphoniques.

L'œuvre n'a de langue(s) que celle(s) choisie(s) par l'auteur. Plus qu'un sujet écrivant, ce dernier se pose, dans bien des situations, comme un acteur langagier, dans la mesure où il peut se servir de la langue à sa convenance. Etant donné que la variation inter et intralinguistique est constitutive de la réalité sociale, dont l'auteur est parfois le porte-parole autoproclamé, il est impossible d'en faire abstraction dans le champ de la littérature qui, lui aussi, la porte et la supporte à des degrés variables.

²⁵ Il s'agit d'une posture littéraire qui consiste à prôner une écriture aseptisée de toute charge pragmatique et de toute incidence sociale.

5.3. Une littérature d'expression plurielle

Telle qu'elle se présente actuellement, la littérature algérienne est élaborée par des auteurs plurilingues en direction de lecteurs eux aussi plurilingues. Elle est à l'image de la configuration sociolinguistique dans laquelle se trouve le pays en entier. Une configuration produite par un long processus de contact de langues, favorisé d'abord par la colonisation, puis par les interactions sociales diverses et variées et, enfin, par l'institution scolaire.

Bien que très ancienne, la littérature d'expression arabe²⁶ n'a à proprement parler pris son essor qu'à partir des années 1920 à la faveur d'une renaissance culturelle et linguistique ayant traversé comme une lame de fond tout le monde arabo-musulman (Temlali, 2014). Marginalisée et malmenée en raison de la politique coloniale hostile aux valeurs locales, elle n'a retrouvé ses lettres de noblesse qu'après l'indépendance de l'Algérie. Dans les années 1970, la langue arabe a bénéficié du soutien fort de l'Etat dans le cadre de la politique d'arabisation ; la littérature arabophone en a grandement tiré profit, ce qui par conséquent lui a garanti une certaine prospérité éditoriale.

A ses débuts, la littérature d'expression arabe s'est illustrée par/dans la poésie. Eu égard à sa dimension esthétique finement travaillée, l'art poétique a longtemps joui d'une position de marque. C'était le lieu où la langue pouvait prendre sa forme la plus *aboutie* qui soit, permettant ainsi de jauger constamment la norme linguistique en circulation. Paradoxalement, la particularité de la poésie est telle que, face aux contraintes métriques et aux exigences stylistiques, les poètes disposent d'une licence poétique en vertu de laquelle ils s'autorisent de battre en brèche certaines règles imposées par la phonétique, l'orthographe ou la syntaxe.

La prose, quant à elle, s'est développée en parallèle, passant progressivement du domaine religieux au domaine profane où elle a retrouvé un second souffle. Sous la domination française, elle a accompagné de très près le Mouvement national²⁷ dans sa lutte pour le recouvrement de l'identité initiale du pays. Elle a conservé sa teneur

²⁶ Souvent, le fait de parler de littérature d'expression arabe renvoie directement à la langue standard. En réalité, il existe des œuvres, manifestement peu nombreuses, produites en arabe populaire. C'est le cas de quelques poèmes et pièces de théâtre. Ces œuvres sont néanmoins plus destinées à être exécutées et interprétées publiquement qu'à être lues. D'une certaine manière, elles ne sont écrites – transcrites – que pour être enregistrées et archivées.

²⁷ L'appellation « Mouvement national » désigne, dans le contexte algérien d'avant 1954, une dynamique politique à tendance anticolonialiste, portée par des personnalités, des associations et des organisations prônant des idées tantôt réformistes, tantôt indépendantistes.

idéologique au lendemain de l'indépendance (Salam, 1998), un contexte marqué par des tentatives de reconstruction du pays et de renforcement de la souveraineté nationale. C'est dans cet élan qu'est né le roman algérien de langue arabe. Ayant assisté à cette dynamique, Marcel Bois rapporte que :

Dans le domaine littéraire, les années 70 resteront peut-être celles de l'éclosion d'un genre nouveau : le roman algérien de langue arabe. En effet, la poésie et la nouvelle ont une histoire plus ancienne, aux étapes moins nettement marquées ; mais le roman ne fait son apparition que plusieurs années, presque une dizaine, après l'indépendance. (1978, p. 13)

Ainsi, comparativement au roman arabophone, le roman algérien de langue française a connu une émergence bien plus ancienne remontant aux années 1950. Les tentatives d'écriture sont bien sûr antérieures à cette date, où des auteurs en herbe avaient déjà pris l'habitude d'exercer leurs plumes grâce à des incursions plus ou moins réussies dans le champ littéraire. L'ouverture de l'école française aux Algériens a considérablement favorisé l'ascension d'une élite instruite, sensible aux belles-lettres. Vu les circonstances, écrire en français n'était pas à l'époque un acte anodin. C'était surtout une manière de se comporter d'égal à égal avec les Français, de faire entendre sa voix et de briser le silence sur la cause algérienne. Comme aurait pu le faire n'importe quel autre auteur francophone de sa génération, Kateb Yacine déclarera plus tard que sa vocation se résume dans ces propos qui sonnent comme un credo : « J'écris en français pour dire aux Français que je ne suis pas français » (1994, p. 132 [1966]). Cette déclaration aura été valable en temps de guerre comme en temps de paix. Car, de tout temps, la langue française a été mise, d'une manière ou d'une autre, au service de la résistance intellectuelle et de la lutte contre l'aliénation culturelle. C'est une langue qui ne laisse personne indifférent, y compris ceux qui l'utilisent. Le rapport à cette langue attise la curiosité, soulève des interrogations et fait naître tant de passions et de tumultes. Plus d'un demi-siècle après l'indépendance de l'Algérie, les gens continuent de la solliciter, prouvant chaque jour davantage qu'elle fait partie intégrante du paysage littéraire algérien, qu'il s'agisse de la poésie, du roman, de la nouvelle, du théâtre ou de l'essai.

En plus de l'arabe et du français, la littérature algérienne s'exprime aussi en berbère, en tamazight si l'on veut. Dans son passage à l'écrit, la littérature d'expression berbère est passée par trois phases fondamentales. Les premiers travaux littéraires à avoir vu le jour avaient pour souci de fixer le corpus oral existant, lequel se déployait sous forme de

chants, de récitals, de poèmes et de récits fictifs. Les auteurs pionniers en la matière menaient, à titre personnel, une entreprise de sauvegarde destinée à rendre pérenne la tradition orale en ce qu'elle est porteuse d'une mémoire collective, d'un héritage linguistique et de survivances culturelles à mettre en valeur. La deuxième catégorie de travaux puise dans les littératures étrangères, notamment celles qui connaissent une large diffusion à travers le monde. Grâce à un mouvement de traduction privilégiant l'adaptation (Chaker, 1992), de nombreuses œuvres à succès ont trouvé leur place, sous un nouveau jour, dans le chantier littéraire berbère ainsi ouvert. La troisième catégorie de travaux, d'émergence plus récente, a directement trait à la création littéraire. L'innovation devient dès lors une priorité, motivée par la nécessité de renforcer l'édifice littéraire berbère par des productions originales et consistantes. L'adoption de l'organisation générique conventionnelle du champ littéraire a particulièrement propulsé la composition des romans et des nouvelles, formes méconnues par le passé. C'est ainsi que, se nourrissant des acquis antérieurs en matière d'écriture en prose, l'auteur Rachid Aliche avait signé en 1981 le premier roman d'expression berbère, un roman en bonne et due forme qui a le mérite de marquer l'avènement d'une nouvelle ère littéraire (Abrous, 2006).

Du point de vue linguistique, la littérature berbère n'est pas homogène, d'où la tendance de certains chercheurs à parler préférablement de « littératures berbères » au pluriel (Galand-Pernet, 1998). Du fait qu'il se décline en plusieurs variétés, le berbère a donné naissance à des expressions littéraires marquées par la variation²⁸. D'après Salem Chaker, « le berbère ne possède pas – et ne semble jamais avoir possédé – de norme linguistique instituée. Et bien plus, pas de norme graphique unifiée non plus » (2006, p. 10). L'état de la langue explique ainsi l'état de la littérature qui en découle. De la même façon, notamment avec le recul et l'accumulation des expériences, la littérature contribue à la (re)structuration de la langue. Plus ou moins conscient du caractère fédérateur de l'écrit, les auteurs se transforment, parfois à leur insu, en promoteurs d'une norme linguistique en construction. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une mission officielle, mais plutôt d'un concours de circonstances en vertu duquel l'acte d'écrire se solde par l'enrichissement de la littérature et la consolidation de la langue. Dans ce sillage, les

²⁸ La littérature berbère écrite se décline, pour ce qui est du contexte algérien, en plusieurs sous-ensembles jouissant d'une visibilité nettement variable : la littérature d'expression kabyle, la littérature d'expression mozabite, la littérature d'expression chaouïe, etc.

auteurs font, directement et indirectement, écho à la démarche qui consiste à soutenir l'unification du berbère par deux principaux procédés : d'une part, par l'exploitation d'un fond lexical commun à toutes les variétés du berbère (Haddadou, 2006; Naït-Zerrad, 1998, 1999, 2002) et, d'autre part, par la redynamisation de la néologie (Achab, 1996). Le but de ces efforts est de mettre au jour une expression littéraire dotée d'une valeur ajoutée par rapport à l'expression usuelle.

La littérature berbère produite en contexte algérien se développe essentiellement à travers deux circuits différents. Le premier circuit est géré par des opérateurs privés jouissant d'une certaine autonomie financière et intellectuelle. Qu'ils soient des éditeurs confirmés ou de simples prestataires de services à la demande, la littérature constitue, pour eux, un bien culturel prompt à la diffusion (Salhi, 2017). Le second circuit est, quant à lui, géré par des opérateurs étatiques, à leur tête le Haut-commissariat à l'amazighité (HCA), organisme actif dans l'édition en berbère²⁹.

A l'heure actuelle, la littérature algérienne s'ouvre à des langues qui n'ont pas d'ancrage socio-historique dans le pays telles que l'anglais et l'italien. En effet, en dehors de la littérature traduite dans les différentes langues du monde, il existe bel et bien des œuvres écrites directement dans des langues nouvellement adoptées par les auteurs algériens. Il s'agit d'une tendance qui, malgré sa récence, contribue à la diversification de la production littéraire et, partant, à l'élargissement du champ littéraire algérien. Face à des auteurs en quête d'alternatives linguistiques solubles dans l'universalité, l'anglais et l'italien semblent attirer des adeptes de plus en plus nombreux. La littérature qui en découle revêt un caractère éminemment expérimental du fait qu'elle ne s'appuie pas sur une tradition bien établie en contexte algérien.

Conclusion

Notre projet de recherche se caractérise par l'ambition de réhabiliter la figure de l'auteur, en insistant particulièrement sur son rôle sociolinguistique de locuteur. Etre auteur c'est aussi se déclarer, à travers ses écrits, comme usager d'une ou plusieurs langues. Ainsi, reconnaître à l'auteur le statut de locuteur rend légitime la possibilité de

²⁹ Nous tâcherons désormais d'employer la dénomination *tamazight*, donnée par les locuteurs berbérophones eux-mêmes à leur langue, et ce, quelle que soit la variété concernée.

s'interroger sur ses choix linguistiques, sur ses pratiques langagières ainsi que sur les représentations qui accompagnent ces dernières.

Etant donné que nous travaillons ici sur des auteurs algériens, nous avons fait en sorte, le long de ce chapitre, de pointer du doigt les particularités sociolinguistiques du contexte dans lequel ils se font connaître comme promoteurs d'un champ littéraire en pleine évolution. Il se trouve que leur tâche est d'autant plus complexe qu'ils sont exposés à plusieurs codes à la fois, qu'ils sont aussi héritiers d'un patrimoine littéraire traversé par une pluralité d'expressions.

Le recours aux concepts et notions de la sociolinguistique s'avère indispensable à la poursuite du travail que nous venons d'amorcer. Le chapitre suivant se chargera à juste titre de consolider l'assise théorique que requiert cette recherche.

CHAPITRE 2 – Fondements théoriques de la recherche

Introduction

Le présent chapitre poursuit l'objectif de doter notre projet de recherche d'un ancrage disciplinaire et d'un socle théorique en mesure de fournir les outils conceptuels nécessaires à l'appréhension de l'objet d'étude couvert par notre problématique. C'est dans le champ de la sociolinguistique que s'inscrit notre travail, un champ dans lequel le souci d'explorer la langue tient nécessairement compte du fait que les pratiques linguistiques font partie intégrante des pratiques sociales (Blanchet, 2018). Rares et exceptionnelles sont les situations où les langues évoluent en isolement les unes par rapport aux autres. L'hétérogénéité des usages est un phénomène massif qui traverse toutes les sociétés et qui, à l'échelle de l'individu, déteint considérablement sur le répertoire linguistico-langagier en place.

C'est à la lumière de la socialisation langagière à laquelle est soumis tout locuteur que se développe et se construit le rapport aux langues. Celui-ci se traduit par des positionnements épilinguistiques affichés sous la forme de représentations et d'attitudes linguistiques. Les discours tenus sur les langues sont à cet égard révélateurs de ce que le locuteur pense et éprouve à l'endroit des langues gravitant autour de lui.

S'établit dans le même sillage un rapport spécifique entre les langues en présence, où l'appropriation, la hiérarchisation ou la promotion des unes par rapport aux autres sont autant de phénomènes qui en découlent. A l'action qu'exerce la langue sur les locuteurs en termes de fascination ou de répulsion s'ajoute l'action qu'exercent les locuteurs sur la langue par le biais des usages instaurés et institués dans les différentes situations de communication. Alors que le premier cas de figure correspond à une expérience épilinguistique, le second, lui, relève d'une expérience glottopolitique.

Il se trouve que l'opération de choix de langue, en tant que pratique langagière, se situe à l'interface entre l'épilinguistique et le glottopolitique. Il reste à mettre en évidence comment cela fonctionne, et suivant quelles modalités, chez certains auteurs algériens.

1. Présentation du cadre théorique

A l'heure actuelle, la fragmentation des sciences est telle qu'il est devenu primordial de se reporter, chaque fois qu'il est question de faire de la recherche, à un champ disciplinaire bien constitué afin de pouvoir avancer sans ambiguïté dans la réflexion. Aucune connaissance ne se construit *ex nihilo*, d'où la nécessité de retracer dès à présent le cheminement emprunté et de spécifier son affiliation théorique.

1.1. La sociolinguistique : genèse d'une discipline

En tant que champ de recherche, la sociolinguistique s'attache à l'étude du fonctionnement social de la langue. Elle se situe dans une épistémè³⁰ pour laquelle les phénomènes sociolangagiers apparaissent et prennent sens dans un contexte élaboré en continu par le jeu des interactions sociales (Blanchet, 2012). De ce point de vue, les faits de langue sont appréhendés en termes de processus plutôt qu'en termes d'états, l'accent étant davantage mis sur leur aspect dynamique que sur leur aspect statique.

D'après Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi, la relation entre langue et société, fondatrice de la sociolinguistique (en sociolinguistique), repose sur un principe épistémologique, celui de la « double détermination », selon lequel « toute société humaine est langagière, et toute pratique langagière est sociale » (1986, p. 9). Cela revient à dire que la langue existe dans et par la société, se manifestant à travers des pratiques qui n'échappent ni à la conception ni à la perception des usagers. En parallèle, la société s'exprime, que ce soit à l'échelle de l'individu ou à l'échelle du groupe, par le moyen des pratiques langagières qu'elle a instaurées elle-même au fil du temps. Ce va-et-vient permanent entre langue et société fait intervenir deux entités désormais superposables, les locuteurs et les acteurs sociaux. Considérés sous l'angle de leur faculté à se servir des ressources linguistiques en circulation, les acteurs sociaux ne sont rien d'autre que des locuteurs. Dans le sens inverse, en prenant en considération leur ancrage sociétal, les locuteurs agissent comme des acteurs sociaux à part entière.

Dès ses débuts, la sociolinguistique a principalement évolué entre deux traditions ouvertes au dialogue l'une avec l'autre, la tradition française d'une part et la tradition anglo-américaine d'autre part. Du côté français, Antoine Meillet est considéré comme un

³⁰ La notion d'épistémè (Foucault, 1966) renvoie à l'organisation des connaissances dans des paradigmes qui, par la cohérence des discours produits dans leur sillage, fondent la raison d'être généalogique et historique d'un champ disciplinaire quelconque.

précurseur en la matière, puisqu'il a été le premier à prendre ses distances du structuralisme prôné par le *Cours de linguistique générale*³¹. « Du fait que la langue est, soutient-il, un fait social il résulte que la linguistique est une science sociale » (1965, p. 17 [1921]). La dimension sociale, très vite évacuée par les premiers structuralistes, a ainsi été récupérée et remise à l'ordre du jour par lui et ses successeurs. Du côté américain, William Labov est considéré comme le père fondateur de la sociolinguistique, notamment grâce à ses travaux sur la variation linguistique induite par des facteurs sociaux divers. Konrad Koerner précise que les deux traditions en question baignent dans un continuum, étant donné qu'une sorte de « ligne généalogique » (2001) lie Labov à Meillet par l'intermédiaire de Joseph Vendryes, d'André Martinet et d'Uriel Weinreich³².

Le débat sur l'identité scientifique de la sociolinguistique, et plus particulièrement sur la part du social et du linguistique³³ dans cette entreprise, a donné lieu à une littérature abondante, à travers laquelle se distinguent trois tendances, chronologiquement espacées. La première tendance est celle qui consiste, comme le rappellent certains chercheurs (Bulot, 2013a, p. 6; Garmadi, 1981, p. 18), à rattacher la sociolinguistique à la linguistique, en la considérant comme étant une extension de celle-ci³⁴. Dans cette optique, la sociolinguistique est appelée à reprendre à son propre compte, et à nouveaux frais si nécessaire, les propos saussuriens, utilisés dès lors comme prémisses théoriques, selon lesquels la langue est « à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires, adoptées par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus » (1971, p. 25 [1916]). Etant plus émancipée que la première des postulats immanentistes, la deuxième tendance privilégie les descriptions et les analyses qui tiennent compte du fonctionnement interne de la langue à la lumière des usages institués en société. William Labov promeut cette position à travers cette affirmation : « Pour nous, notre objet d'étude est la structure et l'évolution du langage au sein du contexte social formé par la communauté linguistique » (1976, p. 258). Ce propos souligne, en filigrane, que l'originalité de la sociolinguistique par rapport à la

³¹ Ouvrage publié en 1916, dans lequel a été présentée la théorie linguistique de Ferdinand de Saussure, considéré depuis comme étant le pionnier de la pensée structuraliste et le fondateur de l'approche exclusivement systémique de la langue.

³² Par l'intermédiaire de Vendryes, Meillet a formé Martinet qui a, à son tour, passé le flambeau à Weinreich. Ce dernier a été le formateur de Labov.

³³ La sociolinguistique étudie la corrélation entre la dimension sociale de la langue et la dimension linguistique de la société, en adoptant une démarche qui va, de façon interactive, d'un pôle à l'autre.

³⁴ Ce point de vue apparaît dans le *Dictionnaire de linguistique* à travers cette définition : « La sociolinguistique est une partie de la linguistique » (J. Dubois et al., 2002, p. 435).

linguistique générale réside dans le fait qu'elle porte sur la langue un regard double, à la fois interne et externe. Sans que cela soit véritablement explicite, il est question par là de négocier la supériorité théorique de la sociolinguistique, au point de la considérer comme étant la seule linguistique digne d'intérêt. En adoptant cette conception radicale, Louis-Jean Calvet³⁵ affirme, à la suite de William Labov, que « la sociolinguistique est la linguistique » (2017, p. 14 [1993]). Il importe, à ce stade, de remarquer que le statut épistémologique de la sociolinguistique a évolué de manière significative, de la situation où elle n'était qu'une partie de la linguistique à celle où elle constitue toute la linguistique. Par ailleurs, il existe une troisième tendance, encore plus radicale, qui considère la sociolinguistique comme une « discipline à part entière », voire une « discipline à part », indépendante en tous points de la linguistique (Blanchet, 2011). Pour les tenants de cette conception, la sociolinguistique n'est tout bonnement pas la linguistique, avec laquelle elle ne partage d'ailleurs ni les mêmes concepts théoriques ni les mêmes méthodes, et encore moins les mêmes problématiques.

1.2. Le champ de la sociolinguistique

Après avoir exposé le processus d'individuation de la sociolinguistique au terme duquel elle s'est imposée comme une discipline au sein des sciences du langage, il convient désormais de présenter son champ d'application et d'intervention. Décrit comme étant éclectique, ce dernier a vocation à prendre en charge l'étude de tous les phénomènes langagiers, aussi divers que variés, observables en société. Selon Didier de Robillard (2000), ces phénomènes se donnent à voir à travers une disposition « chaotique » tributaire de la variation intra et inter-linguistique caractérisant le langage humain. Louis-Jean Calvet (Calvet, 1999c, 2002) soutient, lui aussi, cette idée de « désordre » qui rend compte de la pluralité, constamment en mutation, des pratiques auxquelles s'adonnent les locuteurs que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de leurs communautés linguistiques respectives. Claude Caitucoli (2003), sans être le seul à le faire, utilise le terme « hétérogénéité » pour évoquer les situations où la diversité linguistique est doublée d'une opacité due au fait que les frontières entre les langues en usage ne sont pas toujours évidentes, notamment au niveau de la réception et de la perception.

³⁵ D'ailleurs, Louis-Jean Calvet préfère parler de *(socio)linguistique*, le préfixe *socio-* étant sciemment placé entre parenthèses pour dire qu'il s'agit d'un élément provisoire appelé tôt ou tard à disparaître. Pour lui, ce préfixe est d'une certaine manière un élément de trop dans la mesure où le radical *linguistique* contient déjà en lui-même une propriété sémique à travers laquelle s'actualise son caractère social.

Au regard de cette conception qui s'éloigne totalement de la vision monolithique de la langue, longtemps sublimée par la tradition immanentiste, la sociolinguistique intègre dans son fonctionnement heuristique le paradigme de la complexité (Blanchet, 2003, 2012, 2015; Calvet, 2007b; Eloy, 2003, 2011), initié par Edgar Morin (1990), en vertu duquel les faits de langue ont le mérite d'être appréhendés dans leur contexte de production, tels qu'ils sont mobilisés et mis en œuvre par les usagers. La complexité dont il est question ici se manifeste à travers la multiplicité des références théoriques et des méthodes d'investigation destinées à saisir des phénomènes langagiers indissociables de la réalité sociale, sur laquelle ils influent et par laquelle ils sont influencés. D'ailleurs, le préfixe *socio-* par lequel se signale la sociolinguistique ouvre la voie, dès le départ, à une approche complexe de l'objet linguistique dans la mesure où il est employé « en référence aux situations sociales de production du langage, comme un entour de la production discursive, comme une sorte de milieu écologique au sein duquel les locuteurs agissent et parlent » (Boutet & Heller, 2007, p. 307). Cela conforte, au bout du compte, la vocation tentaculaire de la sociolinguistique, souvent mise en relief par nombre de chercheurs, à l'instar de William Labov (1977), de Josiane Boutet (1980), de Bernard Laks (1984), de Christian Baylon (1996, p. 271-274) et de Juan Manuel Hernández-Campoy (2014).

Pour sa part, Henri Boyer (1996, 2017 [2001]) conçoit la sociolinguistique comme un « territoire » dont les frontières, sans être inflexibles, se situent au voisinage de disciplines favorables à l'échange et à la collaboration, telles que la sociologie, l'ethnologie, l'anthropologie, etc. A l'intérieur de ce territoire se développent des axes de recherche solubles dans des « domaines »³⁶ aussi variés que ceux de la gestion des langues, de la variation linguistique, des imaginaires sociolinguistiques, des interactions verbales et du contact de langues.

Quel que soit l'axe de recherche adopté, il se trouve que les phénomènes étudiés se situent entre deux pôles, celui de la macrosociolinguistique et celui de la microsociolinguistique (Boyer, 2017 [2001]). Etant parmi les premiers à avoir abordé cette question, Joshua Fishman (1972) place la macrosociolinguistique du côté de la société et la microsociolinguistique du côté de la langue, laissant entendre que tout est question de dosage et de degré de focalisation dans l'appréhension des phénomènes sociolangagiers. Ainsi, loin de s'inscrire dans une conception tout à fait dichotomique, la

³⁶ C'est le terme utilisé par Henri Boyer (1996, 2017 [2001]) pour décrire la configuration du champ de la sociolinguistique, organisé selon lui en domaines.

distinction entre macrosociolinguistique et microsociolinguistique reste, selon Louis-Jean Calvet (2017 [1993]), relative, en ce sens qu'il existe des zones de chevauchement entre ces deux pôles. C'est la raison pour laquelle il préconise de « concevoir l'approche des faits de langue comme un vaste continuum allant de l'analogique au digital, des rapports sociaux vers le détail des faits linguistiques, comme par un effet de zoom » (2017, p. 104-105 [1993]). Pour qu'elle soit donc efficiente, l'approche sociolinguistique implique un aller-retour permanent entre les manifestations du langage et leur contexte d'apparition, ceci étant valable aussi bien à l'échelle du locuteur qu'à l'échelle de la communauté linguistique tout entière.

Au cours de son déploiement, la sociolinguistique a vu émerger au sein de son édifice des thématiques et des problématiques qui touchent à des terrains de plus en plus diversifiés, à l'instar de la ville (Bulot, 2003; Calvet, 1994), de l'entreprise (Boutet, 2001, 2008) et de l'école (Asselah-Rahal & Blanchet, 2007; Dabène, 1994; Gorovtitz, 2014). Notre ambition à travers ce travail est d'investir un terrain, peu étudié jusque-là par les sociolinguistes, à l'exception de quelques-uns (Caitucoli, 2004; Prieur, 2006), à savoir celui de la littérature, en nous intéressant à des acteurs langagiers agissant sous l'identité sociale et professionnelle d'auteurs.

1.3. Objet(s) de la sociolinguistique

C'est l'étude de la langue, dans son interaction permanente avec la société, qui est au cœur des préoccupations de la sociolinguistique. Celle-ci n'existe en tant que telle que parce qu'elle admet dans ses postulats théoriques et épistémologiques le caractère fluctuant et évolutif de la structure³⁷ de la langue. La variation est considérée dès lors comme un principe universel propre à toutes les expressions, quel que soit le canal utilisé. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard que les premiers travaux sociolinguistiques se réclament volontiers du paradigme dit variationniste, inauguré par William Labov (1976) et enrichi au fur et à mesure par d'autres chercheurs (Biber & Egbert, 2018; Conrad & Biber, 2001; Gadet, 1997 [1989]; Ledegen & Léglise, 2013).

Parallèlement à cette sociolinguistique de la langue, appelons-la ainsi, il existe une sociolinguistique des langues qui, elle, tend à étudier, sur une échelle plus grande, les phénomènes liés au plurilinguisme, aux situations de contact de langues et à la gestion

³⁷ La structure de la langue se décline sous la forme d'une suite de sons organisés en unités douées de sens, entre lesquelles se déploient des règles d'agencement conventionnelles et reproductibles.

des langues (Calvet, 1999c). Il est désormais possible de considérer, par souci de classification des connaissances, la première comme une microsociolinguistique, où les enjeux sociaux sont ponctuels, et la seconde comme une macrosociolinguistique, où les enjeux sociaux sont plus importants et plus diffus.

Néanmoins, dans les deux cas, la langue est envisagée, en sa qualité de dénominateur commun, comme un objet complexe. Il s'agit d'un objet complexe parce qu'elle est dotée d'un fonctionnement social, d'une trajectoire temporelle, d'une distribution spatiale et d'une épaisseur interpersonnelle. Elle est, à ce titre, le moteur de l'expression, de la communication et des interactions, sachant qu'elle véhicule, en même temps, des contenus culturels, des projections identitaires, des visées pragmatiques et des valeurs socio-affectives. Arrêtons-nous d'abord sur la définition que lui a donnée Louis-Jean Calvet, une définition qui a le mérite de résumer en quelques mots l'essentiel de la pensée sociolinguistique : « Il nous faut donc accepter de considérer la "langue" comme un ensemble de *pratiques*, souvent désordonnées, et comme un ensemble de *représentations*, celles des locuteurs, bien sûr, mais aussi celles des linguistes » (2007b, p. 45). Il ressort de ces propos que la langue comporte deux dimensions intimement liées, dont l'une est matérielle et l'autre idéelle. Si les pratiques instituées par les locuteurs forment la partie visible de la langue, il n'en demeure pas moins que les représentations en constituent la partie immergée par excellence, et cette partie est aussi intéressante que la première. L'autre caractéristique que cette citation met en exergue est celle relative à la composition hétérogène des pratiques et des représentations en question, organisées en amas sous l'effet d'une sédimentation favorisée par des facteurs historiques, géographiques et interactionnels. En abondant dans le même sens, Thierry Bulot soutient qu'« une langue est ainsi non seulement une pratique discursive (une pratique du discours) mais encore des pratiques discursives sur ce discours (un discours sur la pratique) » (2013a, p. 7). N'existant donc que par et dans le discours, c'est-à-dire dans l'expressivité et la verbalisation, la langue peut dès lors être considérée comme un discours à double entrée. La première entrée, celle du discours proprement dit, est illustrée par les pratiques linguistiques et langagières diverses. L'autre entrée, celle du discours sur le discours, est marquée par la mise en mots des représentations et/ou l'activation d'une réflexivité linguistique donnant lieu à un discours épilinguistique traversé par des jugements affectifs, évaluatifs ou normatifs.

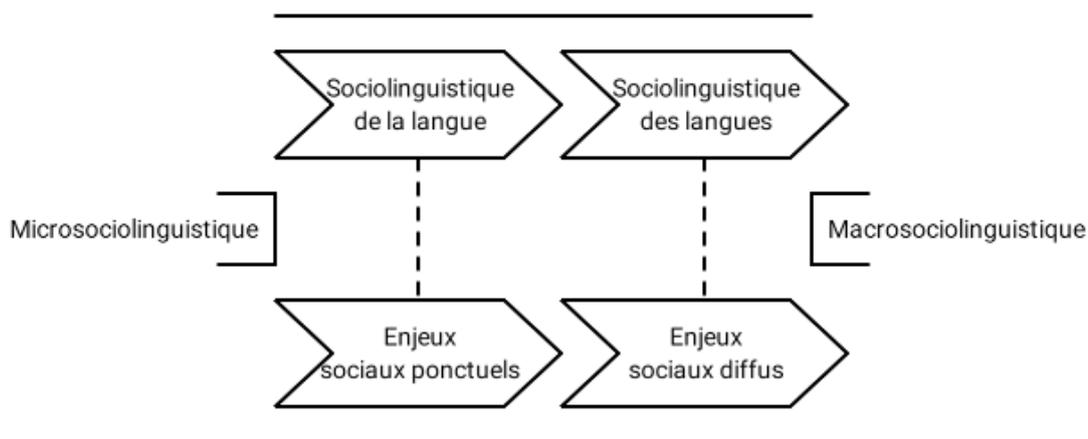


Figure 2. *Les échelles micro- et macro- en sociolinguistique*

Sans doute le plus grand apport de la sociolinguistique est-il d'avoir opéré une distinction subtile entre pratiques linguistiques et pratiques langagières (Bulot, 2003, p. 101-102). Sans reléguer au second plan les premières, elle s'est longuement intéressée aux secondes. En effet, l'étude des pratiques linguistiques, au sens strict, présente des limites heuristiques liées au fait qu'elle envisage la langue comme une structure et comme un système antérieur à l'expérience des agents sociaux (les locuteurs), ce qui s'avère épistémologiquement inconciliable avec le caractère nécessairement changeant de la langue. C'est pourquoi l'étude des pratiques langagières permet, quant à elle, d'aborder des thématiques longtemps écartées par la tradition logico-formelle, se donnant ainsi pour tâche d'explorer « les manifestations résultantes dans les activités de langage de l'interaction des différents facteurs linguistiques, psychologiques, sociologiques, culturels, éducatifs, affectifs... qui sont constitutifs des caractéristiques individuelles et de groupe » (Bautier-Castaing, 1981, p. 4). En d'autres termes, les pratiques linguistiques ne représentent que l'état de la langue dans un contexte particulier, et non toute la langue, tandis que les pratiques langagières en sont la dimension usuelle qui résulte de l'interaction des locuteurs entre eux et avec leur milieu socio-culturel.

Pour résumer, il convient de dire que la langue se situe plus dans le paradigme de la production, qui est d'ailleurs compatible avec les phénomènes de variation et de changement, que dans celui de la reproduction qui, implicitement, fait valoir, en ce qui concerne les faits de langue, l'idée, désormais contestée (Auroux, 1998a), de stabilité et de prédictibilité. Sa mise en œuvre implique un processus complexe d'émission, de réception et de perception qui fait intervenir non seulement le locuteur mais aussi

l'interlocuteur. Partant de là, la sociolinguistique étudie tout autant les usages que les représentations susceptibles d'être verbalisées.

Sur un autre plan, il est tout à fait possible d'envisager la langue comme étant un corpus doté d'un statut social, reconnu ou dénié. Cette conception a surtout fait fortune dans le domaine de la politique et de l'aménagement linguistiques (Calvet, 1999b [1987]; Chaudenson, 1991; Haugen, 1966; Kloss, 1969; Robillard, 1997). La forme de la langue est toujours en interaction avec son environnement social, au sein duquel s'engagent des rapports de force entre l'ensemble des formes en circulation. Usant d'une métaphore économique, Pierre Bourdieu note que « toute situation linguistique fonctionne donc comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits » (2002, p. 98). Loin d'être un code homogène, la langue évolue dans un réseau de relations impliquant des locuteurs qui ne partagent pas forcément les mêmes usages ni les mêmes schèmes autour de ces usages.

2. Les langues à l'épreuve de la diversité et de la pluralité

Avant qu'elle soit un objet d'étude aux mains des chercheurs, la langue se présente sous l'apparence d'un objet de curiosité qui parle et qui, en même temps, fait parler de lui. Evolutive et fluctuante, elle se laisse emporter et transporter par des locuteurs issus d'horizons divers. Elle entretient avec ses *semblables* des liaisons dont elle gardera toujours des traces.

2.1. Plurilinguisme, plurilectalisme et variation linguistique

La sociolinguistique étudie la langue mais aussi, et surtout, les langues. La réalité sociale est telle que la diversité des expressions et la pluralité des usages constituent la plaque tournante des échanges et des interactions entre humains. Jean-Michel Eloy souligne à juste titre qu' « une langue n'est jamais seule, que toute situation comporte donc une pluralité de langues » (2011, p. 34). Ainsi, que l'on parte de la société ou de la langue, la pluralité reste de rigueur tout au long du parcours, en ce sens que, d'une part, la société donne à voir des situations nécessairement hétérogènes au plan linguistique et que, d'autre part, la langue est, elle-même, soumise à la variation et à l'hétérogénéité. Cela revient à dire que, n'ayant pas d'existence effective, le monolinguisme, *stricto sensu*, procède d'une construction politico-idéologique dont le socle bénéficie, dans bien des cas

(Boyer, 2001; Calvet, 1979 [1974]), du soutien des dispositifs³⁸ administratifs, législatifs et éducatifs.

Etant indissociables de la vie sociale des locuteurs, la diversité et la pluralité en matière d'usages linguistiques et langagiers forment désormais un nœud problématique, du moins du point de vue macrosociolinguistique. Deux cadres paradigmatiques peuvent ainsi être convoqués pour appréhender cette réalité complexe, celui du plurilinguisme et celui du plurilectalisme. Afin d'en saisir la nuance, il est important de noter que le plurilinguisme se situe du côté des pratiques linguistiques et que le plurilectalisme relève des pratiques langagières. Cette distinction est d'autant plus nécessaire que l'hétérogénéité des usages « peut se concevoir aussi bien entre des langues diverses qu'à l'intérieur d'une même "langue" » (Castellotti, 2009, p. 132). Alors que la variation inter-linguistique correspond au niveau linguistique, la variation intra-linguistique correspond au niveau langagier. Soulignons à ce propos que les frontières entre ces deux niveaux sont poreuses et permettent, par conséquent, une mixité à la fois linguistique et langagière lors des situations réelles de communication.

La définition la plus répandue du plurilinguisme (Cichon & Kremnitz, 1996) est celle qui consiste à mettre l'accent sur les situations où des individus ou des groupes font usage de plus d'une langue à la fois, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. Le bilinguisme en constitue la forme la plus restreinte dans la mesure où il implique la co-présence de deux langues, celles-ci étant soit en situation de contact ou de conflit (Boyer, 2017 [2001]). Par ailleurs, certains chercheurs (Castellotti, 2010; Verdelhan-Bourgade, 2007) sont parfois prudents quant à l'emploi de certains termes, différenciant ainsi entre plurilinguisme et multilinguisme. Pour eux, le plurilinguisme revêt une dimension individuelle, tandis que le multilinguisme concerne l'ensemble de la sphère sociétale. Cette distinction n'est toutefois pas évidente puisqu'il n'est pas possible de séparer l'individu de son contexte ni d'envisager le contexte sans l'individu. C'est pourquoi nous préférons ici, par souci d'économie terminologique, utiliser le terme de plurilinguisme dans son acception première pour souligner l'existence, dans un contexte donné, qu'il soit individuel ou collectif, d'une pluralité de langues. A l'évidence, cette pluralité suppose des rapports nécessairement inégaux entre ces langues ainsi qu'à ses langues, donnant lieu à des

³⁸ Ces dispositifs œuvrent en faveur de l'instauration du *degré zéro* de la langue (le code) par le biais d'opérations artificielles à visée prescriptive, à l'instar de la standardisation et de la normalisation des usages.

configurations sociolinguistiques dynamiques dont l'évolution est fonction de facteurs historiques, économiques, politiques et culturels.

La mise en circulation du terme *plurilectalisme* (Delamotte-Legrand, 2009, p. 92; Laroussi, 1997, p. 22; Marcellesi, 1993, p. 125) obéit à la nécessité théorique et méthodologique de prendre en ligne de compte tous les faits langagiers observables en société, sans avoir à faire de discrimination entre les usages socialement reconnus comme relevant de la langue et ceux qui sont considérés comme des variétés³⁹. Contrairement à la langue, le lecte⁴⁰ n'a pas de connotation normative préétablie, du fait qu'il est « conçu comme le produit de la variation sociolinguistique » (Bavoux, 1997, p. 200). Puisque c'est de cette dernière qu'il est question, Thierry Bulot (Bulot, 2013b, p. 47-49) a établi une typologie où il en distingue cinq formes⁴¹ en lien avec des facteurs extralinguistiques. Chacune de ces formes de variation donne lieu à un lecte particulier : chronolecte, régiolecte, sociolecte, idiolecte, sexolecte. Loin de s'exclure mutuellement les uns les autres, ces lectes sont à l'origine du caractère plurilectal de la société.

De ce point de vue, toute variation linguistique est potentiellement une variation lectale. Le changement s'observe entre les langues, plus précisément lors du passage d'une langue à l'autre, mais aussi dans les langues, à l'intérieur même de leur structure, notamment au travers des formes qui en constituent le noyau dur. En tant que phénomène sociolinguistique majeur, la variation est à l'origine de la diversité des usages tant à l'échelle de l'individu qu'à l'échelle du groupe. Il s'agit d'une notion incontournable, *a fortiori* en présence du discours littéraire – en raison de sa propension à être décrit en termes de « niveaux (registres) de langue⁴² » (Boutet & Gadet, 2003; Ledegen & Légglise, 2013). Cette variation linguistique prend dans ce cas la forme d'une variation stylistique (diaphasique) dans la mesure où elle se manifeste essentiellement, surtout à l'écrit, à travers des traits lexicaux et morphosyntaxiques introduits dans l'usage à l'initiative de l'utilisateur de la langue.

³⁹ L'identification sociale des variétés repose sur des appellations dénuées de neutralité, comme en témoignent les termes de dialectes, de patois, de parlers, d'idiomes, etc.

⁴⁰ Le lecte englobe aussi bien la langue que la variété de la langue, sans aucune discrimination d'ordre épilinguistique ou métalinguistique.

⁴¹ Selon le travail synthétique de Thierry Bulot (2013b), la variation diachronique est liée à la temporalité, la variation diatopique à la spatialité, la variation diastratique à l'appartenance sociale, la variation diaphasique à la situation de communication et la variation diagénique au genre.

⁴² Par exemple, la langue française évolue dans un continuum d'au moins trois registres saillants : le registre soutenu, le registre courant et le registre familier (Boutet & Gadet, 2003, p. 21).

Il est à noter que les travaux portant sur la variation linguistique ont en général tendance à décrire « la variabilité intralinguistique des productions, qui complète la diversité interlinguistique de langue à langue » (Gadet, 2021, p. 331). Cela signifie que les analyses effectuées dans le cadre de ce paradigme sont plus tributaires de la saisie du (potentiel évolutif du) code de la langue que de l'observation de la situation globale de la langue. Or, la langue, du moment qu'elle est envisagée comme une entité sociale, n'est pas réductible à (l'usage que fait le locuteur de) son code. A l'évolution systémique de la langue s'ajoute une évolution, non moins discrète, de son statut. De notre avis, le fait que la variation touchant le code de la langue soit plus privilégiée que celle touchant le statut s'explique par la prégnance, dans le champ de la sociolinguistique, de l'héritage de William Labov (1976), dont les travaux interrogent la complexité heuristique de la relation entre structure linguistique et structure sociale. Si la variation statutaire n'apparaît pas explicitement dans ces travaux, cela ne doit en aucun cas nous détourner le regard de l'intérêt épistémologique que peut revêtir l'étude de ce phénomène. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette question dans la partie analytique afin de cerner davantage, avec plusieurs exemples à l'appui, ses tenants et aboutissants.

2.2. Autour du répertoire linguistique/langagier et de la compétence de communication

Etant donné qu'il est question dans ce travail d'envisager les auteurs comme des locuteurs à part entière, il est impossible de faire l'économie de la notion de répertoire linguistique/langagier (linguistico-langagier). Celle-ci a vu le jour dans les travaux de John J. Gumperz sous l'appellation initiale de « répertoire verbal » (1964, 1971), défini comme étant « l'ensemble des formes linguistiques régulièrement employées au cours des activités d'interaction socialement significatives » (1964, p. 137 [nous traduisons])⁴³. Le fonctionnement de ces formes ne dépend pas totalement de l'organisation interne des systèmes linguistiques, puisque leur mobilisation intervient en réponse à des sollicitations contextuelles variables d'une situation à l'autre et d'un locuteur à l'autre. Ainsi, le code régissant toute interaction verbale n'est pas seulement d'ordre linguistique, mais il est aussi d'ordre social et culturel.

Cette notion permet d'analyser toutes les situations où les ressources linguistiques et langagières d'un locuteur donné sont à l'œuvre, que ce soit à l'oral ou à l'écrit. C'est

⁴³ Texte original : « [...] the totality of linguistic forms regularly employed in the course of socially significant interaction » (Gumperz, 1964, p. 137).

pourquoi, par commodité terminologique, nous préférons parler de répertoire linguistico-langagier plutôt que de répertoire verbal. Malgré ses multiples avantages, le terme *répertoire verbal* a l'inconvénient de faire référence à la tradition interactionniste, omettant les autres situations où s'exerce l'activité langagière, notamment celle de l'écriture qui est au cœur de notre problématique dans ce travail. Notons que ce choix terminologique s'inscrit dans le droit fil des remaniements apportés par certains chercheurs à cette notion, à l'issue desquels ont été proposés d'autres termes plus adaptables aux différents terrains de la sociolinguistique, à l'instar de ceux-ci : répertoire linguistique (Billiez & Lambert, 2005; Juillard, 1990), répertoire langagier (Ausoni & Zeiter, 2017), répertoire plurilingue (Lüdi, 2004).

Cela dit, la notion de répertoire linguistico-langagier offre la possibilité de circonscrire le profil sociolinguistique des locuteurs en prenant en considération leurs usages tant effectifs que déclarés. Se présentant comme un horizon en expansion, ce répertoire est construit sur la base d'une diversité et d'une pluralité linguistiques en relation avec des besoins communicatifs variables en fonction des situations, avec des trajectoires de vie rarement linéaires, avec des processus d'acquisition et d'apprentissage souvent complexes. Sa dynamique réside dans le fait qu'il met en interaction des langues et des variétés de langues suivant des configurations instables et des modalités d'expression dictées par le contexte.

La gestion de l'ensemble des ressources dont dispose le locuteur au sein de son répertoire fait donc inmanquablement intervenir la notion de compétence de communication, introduite par Dell Hymes (1972b) pour désigner la capacité du sujet parlant à s'exprimer en situation réelle de communication. Il s'agit de transformer une connaissance théorique de la langue, préalablement intériorisée, en connaissance pratique, susceptible d'être mise en œuvre par un mouvement d'extériorisation ajusté à la situation d'énonciation – sachant que ce mouvement d'extériorisation passe aussi bien par le médium oral que par le médium écrit.

A l'inverse de la compétence linguistique théorisée par Noam Chomsky (1957), laquelle se base sur la seule capacité du locuteur à manier la grammaire de la langue, que ce soit en émission ou en réception, la compétence de communication de Dell Hymes intègre dans son fonctionnement les paramètres contextuels qui influent sur la façon dont le locuteur se sert de la langue, que ce soit en matière de lexique, de style ou d'engagement

énonciatif. Alors que la compétence chomskyenne se déclare comme une compétence cognitive, la compétence hymesienne se présente comme une compétence plutôt sociale.

Qu'elle soit envisagée comme un produit ou comme une activité, la littérature n'a à aucun moment vocation à faire abstraction, au cours de son élaboration, de son essence langagière. Et c'est à ce titre justement qu'elle intéresse la sociolinguistique. Tout en étant porté par le flux et le reflux de l'écriture, l'exercice littéraire s'apparente, selon Musanji Ngalasso-Mwatha, à un « acte de communication⁴⁴ » (2011) à travers lequel le sujet écrivant mobilise des formes destinées à s'agglutiner les unes aux autres pour donner lieu à un texte accessible à l'instance lectoriale. La manière dont ces formes sont convoquées procède d'un *savoir-faire* dont le rendement esthétique est variable d'un auteur à l'autre, et la perception qui en résulte est tout autant variable d'un lecteur à l'autre. Tout en étant empreint de technicité, ce savoir-faire – qu'il convient d'entendre ici au sens de compétence rédactionnelle – se traduit par la transformation de la langue en discours, à l'aide de procédés scripturaux et rhétoriques témoignant d'une certaine habileté à produire du sens, de l'émotion et de l'action.

L'activité littéraire est de nature à faire émerger des voix multiples au travers du texte écrit. Ainsi, tout en prenant la parole, l'auteur se réserve le droit de donner la parole à des personnages qu'il crée lui-même. Cet enchevêtrement de voix conduit inéluctablement à l'éclatement de la langue et du langage en général suivant une dynamique d'ordre entropique en vertu de laquelle la diversité des situations d'énonciation conduirait à l'hétérogénéité des expressions langagières afférentes. Ce qui, selon le propos de Didier de Robillard, « entraîne [pour le moins] des géométries d'oppositions différentielles sur les plans du signifiant et du signifié » (2003, p. 210). Sans que cela soit spécifiquement réservé à la production littéraire, cette tendance à la diversification, tant sur le plan de la forme que sur le plan du sens, est propre à toutes les langues en usage. Il semble dès lors que la probabilité que celles-ci soient marquées par la diversité augmente à mesure que se multiplient les situations dans lesquelles elles sont impliquées. A l'évidence, cela nous amène à soutenir que la compétence rédactionnelle par laquelle se distingue tout auteur est en réalité une compétence plurilectale, dans la mesure où elle repose sur le recours

⁴⁴ Ce point de vue est partagé par ses prédécesseurs, à l'instar de Jean-François Halté qui soutient que « tous les écrits relèvent inévitablement de la communication, les littéraires comme les autres » (1989, p. 10).

possible à une pluralité de voix, de tons et d'expressions dans le cadre de l'élaboration de l'œuvre littéraire.

2.3. L'épreuve de la socialisation langagière

La question de la socialisation langagière est incontournable dans un monde foncièrement gagné par un plurilinguisme qui, sous l'effet de la mobilité croissante et grâce au développement des médias et des télécommunications, agit en permanence aussi bien sur les pratiques des locuteurs que sur leurs représentations. Dès lors, les frontières entre les langues ne sont pas uniquement d'ordre formel mais aussi d'ordre symbolique (Delamotte-Legrand, 2009). Louis-Jean Calvet en rend compte dans les termes suivants :

Les hommes sont donc confrontés aux langues. Où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils en rencontrent d'autres tous les jours, les comprennent ou ne les comprennent pas, les reconnaissent ou ne les reconnaissent pas, les aiment ou ne les aiment pas, sont dominés par elles ou les dominent : le monde est plurilingue, c'est un fait. (1999b, p. 43)

Cette citation souligne que l'expérience langagière ne se limite pas à l'appropriation des langues, du moment qu'elle concerne aussi la possibilité d'en identifier certaines et de porter des jugements sur d'autres sans forcément en être un locuteur actif. Evolutif par essence, le rapport aux langues est si complexe qu'il dépasse le cadre du répertoire linguistique/langagier de soi pour s'étendre à celui d'autrui, mettant ainsi l'identité à l'épreuve de l'altérité.

Pour nombre de chercheurs (Nussbaum, 2013; Roberts, 1999), la langue constitue, au regard des multiples pratiques et représentations qui lui sont associées, une instance de socialisation des plus importantes. Elle accompagne le locuteur tout au long de son existence, lui fournissant les ressources dont il a besoin pour exprimer sa pensée et communiquer avec ses semblables. Philippe Blanchet fait remarquer que :

Les langues jouent un rôle fondamental (mais non exclusif) dans la construction des identités individuelles et collectives. C'est notamment par elles que passe la socialisation des individus, l'élaboration de leurs rapports à eux-mêmes, aux autres, aux groupes et à l'univers. (2012, p. 129)

Il ressort de ces propos que la langue est nécessairement plurielle : elle l'est dans sa constitution propre, mais également dans son fonctionnement sur deux plans étroitement liés, celui de l'individu et celui du groupe. Du point de vue diachronique, elle est le résultat d'une transmission intergénérationnelle, souvent réticulaire, impliquant des

locuteurs socialement différenciés. Du point de vue synchronique, elle est le produit d'interactions continues avec l'environnement familial, social et institutionnel. C'est en s'adaptant aux situations formelles et non formelles, en interagissant avec autrui, en fréquentant des lieux différents les uns des autres, que le locuteur se forge sa propre expérience langagière. Une expérience faite, soulignons-le avec insistance, de pratiques et de représentations toujours en évolution, toujours en interaction les unes avec les autres.

Tous ces éléments nous amènent à définir la socialisation langagière comme étant le processus par lequel tout acteur social, quel que soit son âge, s'initie au rôle de locuteur dans une communauté linguistique donnée. N'étant jamais définitivement achevé, ce processus concerne tout autant l'enfant qui acquiert ses premiers mots auprès des siens que le migrant qui, pour une raison ou une autre, se trouve loin de chez lui, dans un pays étranger. A ce sujet, Bambi B. Schieffelin et Elinor Ochs (1986) distinguent une socialisation dans la langue et une socialisation par la langue. Le premier type de socialisation est en rapport avec l'intériorisation des normes et des schèmes culturels partagés dans une aire linguistique particulière⁴⁵, tandis que le second type est relatif au développement de compétences utilitaires quant à l'usage en contexte d'une langue particulière. Le répertoire linguistique/langagier résulte donc de la combinaison de ces deux types de socialisation langagière, pour lesquels la parole, l'écriture, la musique et la gestuelle sont autant de ressources sémiotiques qui contribuent à la construction et à l'expression des valeurs, des sensibilités et des idéologies en circulation (Ochs & Schieffelin, 2011).

Nourrie de rencontres et de ruptures, choisies ou subies, la socialisation langagière prend la forme d'une négociation permanente avec l'ensemble des acteurs sociaux, qu'ils soient proches ou lointains, ordinaires ou institutionnels, connus ou anonymes, influents ou influençables. Selon la nature des rapports de force ainsi engagés et leur valeur symbolique, le locuteur se construit de manière progressive sa propre vision du monde et son identité tout en se positionnant par rapport à son environnement social.

Partant du postulat que tout auteur est un locuteur et que tout locuteur n'est pas forcément auteur, il est important d'insister sur le rôle de la socialisation langagière dans la construction du devenir de l'individu, dans la différenciation des vocations et dans la

⁴⁵ Cette conception va dans le même sens que la notion d'habitus linguistique qui, selon Pierre Bourdieu, « fonctionne à tout moment comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions » (2000, p. 261 [1972]).

configuration des dispositions des uns et des autres. La vie de l'auteur, son parcours et ses expériences sociétales représentent la matrice autour de laquelle se développe et s'organise la création littéraire (Giraud & Saunier, 2015; Lahire, 2011). Cette dernière se définit comme un travail dans la langue et sur la langue, assumé par un sujet écrivant socialement marqué, muni d'un répertoire linguistique/langagier et animé par des représentations. L'étude profonde de ces éléments n'est possible que dans le cadre d'une sociolinguistique interprétative et compréhensive (Blanchet, 2012), soucieuse de dégager « [...] la signification du langage dans la vie humaine, non pas dans l'abstrait, non pas à travers des phrases superficielles que l'on peut rencontrer dans des essais ou des manuels, mais dans le concret, dans la vie réelle des hommes » (Hymes, 1972a, p. 41 [nous traduisons])⁴⁶. C'est pourquoi nous privilégions ici le travail direct sur les auteurs eux-mêmes plutôt que sur leurs œuvres, en adoptant une démarche exploratoire fondée sur l'enquête de terrain.

3. Le rapport aux langues : la dimension épilinguistique

Situées à cheval entre la dimension individuelle et la dimension collective, les pratiques linguistiques et langagières procèdent de la mise en discours de la langue. Ces pratiques existent en association avec des représentations susceptibles d'être verbalisées à tout moment au cours des prises de parole. La sociolinguistique étudie aussi bien les pratiques que les représentations, considérant d'une part la langue comme un outil au service des interactions sociales et, d'autre part, comme un objet qui suscite chez les locuteurs des réactions affectives et des jugements évaluatifs.

3.1. Représentations linguistiques

L'accès au réel, au sens propre, n'est pas toujours évident dans la mesure où il est souvent conditionné par des raccourcis et des schèmes élaborés mentalement dans des conditions sociales, culturelles et historiques nécessairement contraignantes. Les êtres humains ont depuis tout le temps pris l'habitude d'assigner aux objets du monde des catégories, des propriétés et des valeurs symboliques tantôt stables, tantôt fluctuantes. C'est ainsi qu'Emile Durkheim a mis en évidence « l'existence d'un ordre de phénomènes appelés représentations » (2014, p. 4 [1898]) qui se manifestent, que ce soit à l'échelle de

⁴⁶ Texte original : « [...] the meaning of language in human life, and not in the abstract, not in the superficial phrases one may encounter in essays and textbooks, but in the concrete, in actual human lives » (Hymes, 1972a, p. 41).

l'individu ou à l'échelle de la collectivité, sous forme de croyances, d'idéaux, de normes et de sentiments. Toutefois, l'étude des représentations n'a jamais été aussi approfondie et fructueuse que sous les auspices de la psychologie sociale, notamment à la suite des travaux de Serge Moscovisci (1961). Dans ce sillage, Denise Jodelet définit les représentations (sociales) comme étant une « forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social » (2003, p. 53 [1989]). L'on remarque à travers cette définition que les représentations relèvent du sens commun, c'est-à-dire de l'idée que chacun se fait du monde. Elles possèdent une valeur utilitaire qui consiste à rendre possible l'appréhension de la réalité sociale à travers des schématisations et des simplifications facilement intelligibles et aisément communicables.

La sociolinguistique s'est approprié la notion de représentation pour en faire par la suite un concept opératoire de premier plan (Boyer, 1990; Calvet, 1999c, 2007b; Gueunier, 1997). A tel point qu'« on n'imaginerait plus aujourd'hui [...] de réaliser une étude sur "des pratiques" sans y corrélérer une étude "des représentations" » (Blanchet, 2012, p. 165). Sans doute serait-il réducteur de prétendre que les faits linguistiques et langagiers s'expliquent dans les seuls termes du métalangage forgé par les linguistes. Or, dès lors que l'on admet que la langue appartient en priorité à ceux qui en font usage, les locuteurs, il est nécessaire d'explorer leurs représentations afin de comprendre leurs motivations, leurs choix, leurs contraintes et leurs préférences en matière d'expression et de communication en société.

De toute évidence, nul ne peut rester totalement indifférent face aux langues. Tout locuteur a inéluctablement quelque chose à dire des langues, celles qui font partie de son répertoire et celles qui n'en font pas partie. Il s'agit d'un phénomène qui surgit parallèlement à l'activité langagière, souvent indépendamment de la volonté de la personne qui parle. D'après Sonia Branca-Rosoff, les représentations linguistiques correspondent à « l'ensemble des images que les locuteurs associent aux langues » (1996, p. 79). Ces images véhiculent des valeurs affectives, appréciatives, esthétiques et identitaires en rapport avec tous les aspects du langage, de la prosodie à la graphie, du lexique à la syntaxe, de l'appareil au statut sociopolitique.

William Labov est l'un des premiers sociolinguistes à avoir pointé du doigt le phénomène d'« évaluation subjective » (1966) dont font l'objet les langues de la part des

locuteurs. Pour lui, l'étude de la variation en tant que fait sociolinguistique ne saurait se réduire, même si elle constitue par ailleurs l'essentiel de son travail, à la seule mécanique de covariance entre paramètres linguistiques et paramètres sociaux. Afin de bien compléter le tableau, il préconise de prendre également en charge l'analyse des représentations organisées, selon ses termes, en « système de réactions subjectives régulières » (1976, p. 338, note). Ces réactions se traduisent dans bien des cas par la production d'items appréciatifs ou dépréciatifs, valorisants ou dévalorisants, favorables ou défavorables à l'égard de telle ou telle forme linguistique.

Lorenza Mondada (1998) assimile les représentations à des « activités descriptives » consubstantielles aux objets linguistiques que les locuteurs sont censés chaque jour manipuler, entendre, reconnaître, apprendre et transmettre. Une fois mises en évidence, ces opérations de description permettent de saisir, *in situ*, la manière dont sont conçues les pratiques des uns et des autres en société. De ce point de vue, lesdites pratiques ne sont pas appréhendées à travers des images arrêtées correspondant à des formes figées, mais plutôt à travers le miroir dynamique des idées que s'en font les locuteurs au moment où ils les mettent en œuvre.

Bruno Maurer (2016) distingue à son tour deux versants dans le processus de se représenter les langues. Le premier versant concerne l'évaluation des usages instaurés en société, dans les différentes situations de communication et chez les différents groupes sociaux en présence. Le second versant porte sur le « système de valeurs » au nom duquel les locuteurs justifient leurs choix linguistiques et langagiers en se livrant le plus souvent à des opérations de sélection, de hiérarchisation et de catégorisation suivant des critères intériorisés au cours de la socialisation langagière des uns et des autres.

Le statut épistémologique de l'association pratiques/représentations relèverait, sous certaines réserves⁴⁷, du même ordre que l'association signifiant/signifié. S'il est largement admis que le signe linguistique se compose d'une entité sonore (le signifiant) et d'une image mentale (le signifié), pourquoi alors il serait moins légitime de poser que la langue comporte, elle aussi, une composante matérielle (les pratiques) et une composante idéale (les représentations) ? Bien sûr, il ne s'agit pas là de prôner l'analogie comme mode de raisonnement, mais plutôt de rappeler l'idée de Joseph Courtés (1991)

⁴⁷ Comparée au couple signifiant/signifié, la relation pratiques/représentations a la particularité d'être construite sur la base de jugements subjectifs ; elle est donc plus imprévisible et moins canonique.

selon laquelle le langage se trouve partout où il est possible de croiser le plan de l'expression avec celui de la signification et de l'interprétation.

En résumé, les représentations posent le problème du rapport du sujet à la langue envisagée comme un objet social à part entière. Entre les pratiques proprement dites et les images qui leur sont attribuées, il existe des interférences culturelles, idéologiques et identitaires portées par le sujet lui-même et l'environnement dans lequel il évolue. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les manifestations verbales des représentations ainsi construites, le discours épilinguistique étant leur support langagier.

3.2. Discours épilinguistique

C'est dans les écrits d'Antoine Culioli (2000 [1968]) que le terme *épilinguistique* a été employé pour la première fois pour renvoyer à la dimension spontanée, propre à tout locuteur, qui surgit lors l'appréhension intuitive des faits de langue. Le préfixe *épi-* désigne l'ensemble des jugements subjectifs construits autour et au sujet de la langue. Cette dernière est envisagée comme un objet inséparable de l'activité mentale, où la rationalité et l'affect nourrissent des représentations « qui organisent des expériences que nous avons élaborées depuis notre plus jeune enfance, que nous construisons à partir de nos relations au monde, aux objets, à autrui, de notre appartenance à une culture, de l'interdiscours dans lequel nous baignons » (Culioli, 2000, p. 21 [1968]). Le discours épilinguistique émane donc de la verbalisation des représentations que les locuteurs se font au cours de leur socialisation langagière, lorsqu'ils interagissent avec leurs semblables et lorsqu'ils intériorisent certaines catégorisations sociales et certains schèmes culturels.

Si les représentations linguistiques ne sont pas, à proprement parler, directement accessibles en tant que telles, elles sont toutefois, comme l'affirme Cécile Canut, « repérables à partir des discours épilinguistiques » (Canut, 1998), notamment à travers des fragments et des éléments linguistiques porteurs de sens. Pour plusieurs motifs, l'emploi du terme *épilinguistique* semble mieux toléré et mieux apprécié par les chercheurs en sciences du langage que celui de représentation. En effet, ce dernier soulève parfois des réticences d'ordre épistémologique – dues essentiellement au fait qu'il s'agit d'un emprunt conceptuel – très vite neutralisées par le premier. Il se trouve aussi qu'en parlant de discours épilinguistique, les enjeux heuristiques se situent au niveau d'une matérialité langagière, méthodologiquement observable, archivable et analysable. Ces

considérations ont amené Bruno Maurer à insister sur l'importance du seul aspect discursif des représentations, loin de toute abstraction et de tout forçage cognitif : « la représentation, telle qu'elle s'opère par la mise en discours, telle qu'elle trouve à se communiquer linguistiquement, n'aurait pas d'autre pertinence que strictement linguistique » (1998, p. 25). Dès lors qu'elles sont exprimées, formulées et mises en mots, la légitimité scientifique des représentations linguistiques n'est plus en cause. Autrement dit, c'est surtout le discours épilinguistique, dans et par lequel elles se manifestent, qui leur confère cette légitimité.

Nombre d'auteurs ont tendance à tracer une frontière distincte et démarcative entre l'épilinguistique et le métalinguistique (Culioli, 2000 [1968]; Gombert, 1990). Or, le métalinguistique n'est qu'un cas particulier de l'épilinguistique. Philippe Blanchet soutient qu'« il n'y a pas lieu de dissocier de façon tranchée [...] un discours *épilinguistique* d'une part, qui serait celui des informateurs et un discours *métalinguistique* d'autre part, qui serait celui des chercheurs » (2012, p. 169). Pour lui, toutes les productions ayant pour objet la description ou l'évaluation de la langue comportent, indépendamment de l'identité et du statut de l'instance énonciative, des aspects subjectifs et réflexifs, des aspects qui relèvent du sens commun et d'autres, généralement plus techniques, qui témoignent d'une certaine lucidité quant au maniement des ressources linguistiques et langagières.

De manière globale, la dimension épilinguistique se traduit par « des mises en discours conscientes sur les langues, le langage ou les pratiques langagières qui régissent la relation du sujet au langage et dont les fluctuations résultent du phénomène inconscient de la subjectivation » (Canut, 2000, p. 73). Le rapport aux langues, dans leur diversité et leur pluralité, est donc un phénomène sociolinguistique qui se rapporte à l'extériorisation de sa propre expérience langagière, forgée en tant que locuteur actif ou passif. Ce rapport dépend tout autant de la conception que de la perception qu'a le locuteur de ses pratiques et des pratiques d'autrui. L'interface épilinguistique est de ce fait indissociable des procès linguistiques et langagiers engagés dans les interactions quotidiennes et les actes de communication en général.

3.3. Positionnements épilinguistiques

Les langues sont socialement marquées par tant d'attributs que le discours épilinguistique se charge de mettre en relief. A titre indicatif, le *Dictionnaire amoureux*

des langues (Hagège, 2009) compte plusieurs entrées témoignant de la passion, de la fascination ou encore de la frustration et de la répulsion qui peuvent être ressenties à l'égard des langues : « affects » (p. 17), « beauté des langues » (p. 55), « langues difficiles » (p. 171), « musique des langues » (p. 442), « patriotes des langues » (p. 541), « perte et rejet des langues » (p. 549). Il en ressort que la subjectivité fonctionne comme une grille permettant de classer, d'étiqueter, de qualifier et de caractériser les langues ainsi que ceux qui les parlent.

Quels que soient ses ressorts, le rapport aux langues s'exprime par des positionnements épilinguistiques de divers ordres, c'est-à-dire sous forme d'opinions, de jugements et d'attitudes. Il y a en effet positionnement épilinguistique chaque fois que le locuteur manifeste sa posture vis-à-vis d'une langue donnée. A en croire Cécile Canut, « le sujet tente perpétuellement de se *positionner* lorsqu'il commente la *façon* de parler d'autrui ou de lui-même » (1998, p. 79). Ainsi tout regard porté sur sa langue ou celle d'autrui recèle-t-il inévitablement un parti pris. Le locuteur se pose dès lors comme un agent ayant à sa disposition la possibilité de se prononcer en faveur ou en défaveur des langues auxquelles il a occasionnellement ou constamment affaire.

Les positionnements épilinguistiques naissent en réaction à des pratiques en cours, à des normes en circulation. Ils constituent un procédé actif par lequel tout acteur langagier signale et énonce son adhésion ou non à des aspects saillants ou larvés de la praxis linguistique. Se dire simplement pratiquant d'une langue implique déjà un scénario épilinguistique des plus basiques qui consiste à révéler son appartenance linguistique, à dévoiler une partie de son identité sociale et à se situer par rapport à ses semblables. A ce titre, il s'avère que les positionnements épilinguistiques n'ont de pertinence que parce qu'ils s'inscrivent dans une dynamique interactionnelle et dialogique (Canut, 1998, 2000) en vertu de laquelle le locuteur prend conscience de l'existence d'univers linguistiques différents du sien, envers lesquels il peut d'ailleurs avoir des affinités ou des divergences, revendiquées ou dissimulées.

Pour des raisons heuristiques, il est toujours nécessaire de mettre à plat la complexité du discours épilinguistique. Une nette distinction s'impose dès lors entre les images associées aux langues et les positionnements exprimés à leur égard. Ce faisant, il convient de considérer que les attitudes linguistiques constituent la dimension réactive des représentations. Elles sont de ce fait l'expression de l'implication du locuteur dans son

discours épilinguistique. Une implication qui suppose une certaine prédisposition à prôner une vision partielle et partiale au sujet des fluctuations linguistiques et langagières inscrites en société.

4. Le rapport entre les langues : la dimension glottopolitique

Les langues ne jouissent pas toutes de la même vitalité ni du même statut en société. Elles sont vouées à l'individuation et à la différenciation. Les actions qu'elles subissent au quotidien de la part des acteurs sociaux de tous bords déterminent leur étendue, leurs fonctions, leur prestige et leur marge d'influence.

4.1. Glottopolitique : archéologie d'un concept sociolinguistique

Dans un premier temps, et avant même de définir ses contours sémantiques et de préciser sa portée conceptuelle, il est important de décortiquer le terme « glottopolitique », apparu dans le lexique des sociolinguistes à partir des années 1980. Sur le plan de la forme, ce néologisme est né de la fusion du préfixe *glotto-* et du radical *politique*. De manière sommaire, il renvoie à toute intervention individuelle ou collective, réfléchie ou spontanée, transitoire ou durable, ponctuelle ou large, sur les usages linguistiques et langagières d'un ou plusieurs locuteurs.

C'est au sein de l'école sociolinguistique de Rouen que ce terme a fait irruption pour la première fois, d'abord sous la plume de Louis Guespin (1985), puis sous celle de Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi (1986). Il a ensuite été repris par de nombreux autres sociolinguistes, à l'instar de François Gaudin (1996), de Foued Laroussi (2003), de Thierry Bulot (2004), de Philippe Blanchet (2012, 2018). Une entrée lui a même été consacrée dans le *Dictionnaire de linguistique* (J. Dubois et al., 2002, p. 225), où il a été associé à la réflexion sur le fonctionnement social du langage.

En effet, ce terme a vu le jour dans un contexte scientifique qui se caractérise par un engouement sans précédent pour la sociolinguistique dite appliquée (Boyer, 2010, 2017 [2001]; Boyer & Lamuela, 1996), laquelle s'occupe de la gestion des langues et des variétés de langues en société. Ce contexte est marqué par une inflation de terminologies en rapport avec des traditions de recherche et des terrains d'investigation se voulant hétérogènes. Afin de donner un aperçu plus clair de la situation, il est nécessaire de passer en revue les principaux modèles développés dans le domaine de l'intervention sociolinguistique, où plusieurs labels sont utilisés suivant des acceptions différentes d'un

chercheur à l'autre : « planification linguistique », « politique linguistique » et « aménagement linguistique ».

S'il est généralement admis que la conférence de l'UCLA, qui s'est tenue en 1964 à l'initiative de William Bright, constitue un événement majeur, à la fois fondateur et fédérateur, dans l'histoire de la sociolinguistique (Calvet, 1999a, 2017 [1993]), il n'est pas vain de mentionner que la question de la gestion des langues s'y est invitée grâce à la communication d'Einar Haugen, publiée en 1966, dans laquelle le chercheur a souligné, en se basant sur ses travaux antérieurs (Haugen, 1959, 1961), les implications théoriques de ce qu'il nommait « language planning » (ou *planification linguistique* en français). Joshua Fishman a, lui aussi, adopté la même perspective dans plusieurs de ses écrits, en proposant à chaque fois des élargissements en matière d'appréhension et d'application. Rafael Lluís Ninyoles (1975) a, quant à lui, préféré aborder cette question sous l'étiquette de « politique linguistique », tandis que Jean-Claude Corbeil (1980) a privilégié dès le départ l'expression « aménagement linguistique » pour décrire la situation québécoise.

La particularité de ces travaux, sinon leur point commun, réside dans le fait qu'ils appréhendent la langue sous son aspect matériel, structural, et sous son aspect symbolique, fonctionnel. Dans son modèle précurseur, Einar Haugen (1983) précise d'ailleurs que le paradigme de l'intervention sociolinguistique comprend les actions menées sur la forme de la langue ainsi que celles menées sur sa fonction. On retiendra à partir de là deux niveaux d'intervention, celui qui porte sur le corpus de la langue et celui qui porte sur son statut. Bien que le premier niveau soit d'ordre linguistique et le second d'ordre social, les deux restent imbriqués l'un dans l'autre.

Rappelons à présent que lors de la deuxième moitié du XX^e siècle, l'avènement de nouvelles entités étatiques au lendemain des indépendances, l'accélération de l'émigration/immigration, la visibilité de plus en plus grande des diasporas et des minorités linguistiques et le développement de la législation linguistique représentent les principaux facteurs à l'origine de l'émergence de la sociolinguistique appliquée. Beaucoup de sociolinguistes ont dès lors pris conscience que ce domaine n'est pas l'apanage des politiques et des juristes, décidant de s'y impliquer activement au point d'en faire un axe de recherche des plus prolifiques. C'est dans ce contexte général que le terme « glottopolitique » a été mis en circulation, non pas pour supplanter les termes déjà existants, mais plutôt pour proposer des analyses plus élaborées des situations où les faits

linguistiques et langagiers soulèvent des interrogations en lien avec leur légitimité, leur reconnaissance et leur répartition en société.

En guise de définition, Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi (1986, p. 5) notent que la glottopolitique « désigne les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage, qu'elle en soit ou non consciente ». En tant que telle, elle a vocation à « englober tous les faits de langage où l'action de la société revêt la forme du politique ». Cette définition a la particularité de mettre en relation trois objets : langage, société et politique. Dans cette optique, la société est considérée comme une force agissante, dont le langage constitue l'un des segments sur lequel elle peut effectuer, chaque fois qu'elle en éprouve le besoin, des opérations politiquement significatives. Par *langage*, il faut entendre toutes les manifestations orales ou écrites, rangées traditionnellement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : langue, parole, discours. Louis Guespin précise que « glottopolitique, par son recours à la forme grecque, neutralise les oppositions langue/parole/discours ; or c'est sur tous ces points que toute société agit » (1985, p. 21). Sans être un instrument au service exclusif des institutions, la glottopolitique est présente partout où les ressources linguistiques et langagières sont mobilisées, que ce soit en famille, en classe, au travail ou dans n'importe quel autre contexte. Elle est

sans cesse en œuvre ; c'est un continuum qui va d'actes minuscules, généralement considérés comme anodins (reprise d'une "faute" au titre d'une norme) à des interventions considérables (droit à telle catégorie de prendre la parole, sous forme écrite (cahiers de doléances, par exemple) ou orale (intervention à un Comité d'entreprise, à un Conseil de gestion, prestation télévisée, etc.), concernant à la limite la langue elle-même [...] : promotion, interdiction, réanimation d'une langue, changement de statut d'une langue... (Guespin, 1985, p. 21)

Tantôt discrète, tantôt visible, la glottopolitique relève donc de l'action, concevant à ce titre les locuteurs comme des acteurs sociaux animés par le désir permanent d'affecter aux objets du monde des valeurs et des fonctions qui se situent davantage dans le paradigme de la culture que dans celui de la nature. Ne se limitant pas à la prise en charge des aspects techniques du langage, elle touche aussi bien au pôle microsociolinguistique qu'au pôle macrosociolinguistique, où le corpus et le statut de la langue sont appréhendés à la lumière des pratiques et des représentations verbalisées en discours lors des actes de parole.

Pour Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi (1986, p. 15), la glottopolitique se déploie sur deux axes différents. L'axe vertical comprend, d'un côté, tous les phénomènes

normatifs ou contre-normatifs observés à l'échelle du locuteur et, de l'autre, toutes les décisions visant à instaurer, par la force de la loi, une situation de fait accompli par rapport à la consolidation ou la répression de certains usages. L'axe horizontal concerne, lui, tous les rapports sociaux où le langage se révèle partie prenante, notamment en matière de régulation des interactions, d'organisation des tours de parole, de distribution des rôles énonciatifs et de production, sur une échelle plus large, de discours destinés à rendre compte d'une réalité quelconque.

En tant que « pratique sociale, à laquelle nul n'échappe » (Guespin & Marcellesi, 1986, p. 16), la glottopolitique fait appel à des « agents » et à des « instances » (Guespin & Marcellesi, 1986) qu'il convient de présenter ci-après. En effet, tout locuteur, quel que soit son rang social, qu'il soit d'ailleurs seul ou soutenu par ses pairs, est appelé à jouer à un moment ou à un autre, de manière volontaire ou involontaire, un rôle glottopolitique bien réel. Par exemple, le fait de surveiller sa diction en parlant en public ou de contrôler son orthographe en rédigeant un courrier administratif relève d'une logique glottopolitique, légitimée par le souci de « bien faire » conformément aux rituels en circulation et à la doxa ambiante. Il en est de même pour les parents qui choisissent, pour des raisons qui sont les leurs, de transmettre à leur enfant une langue plutôt qu'une autre. Rentre aussi dans ce cadre le cas de l'élève à qui on demande d'écrire le mot *mâitre/maitre* avec ou sans accent circonflexe. Les agents glottopolitiques sont donc tous les acteurs langagiers par lesquels (agents actifs) ou pour lesquels (agents passifs) sont menées des interventions sur le langage. Par contre, les instances se situent à un niveau supérieur de l'action glottopolitique, celui des institutions et des organismes officiels ou semi-officiels. Dotées d'une autorité morale ou juridique, les instances fonctionnent suivant un programme, déclaré ou passé sous silence, qui n'échappe pas à l'influence de la conjoncture socio-politique, au poids des implicites idéologiques et à la tentation du nivellement par le haut ou du nivellement par l'exemple engagé en direction de la société.

4.2. La littérature comme « instance glottopolitique »

La littérature ne se réduit pas à l'œuvre de l'auteur, envisagée dans sa seule textualité. Il faut plutôt situer ses enjeux au niveau de l'interaction entre le texte et le contexte, entre l'auteur et le lecteur, sans pour autant perdre de vue les implications sous-jacentes des agences éditoriales, des organes médiatiques et des institutions chargées de discerner des prix littéraires. Dans ce sillage, il existe des catégorisations socialement répandues qui tendent à classer et à ranger chaque œuvre dans une époque, dans un domaine, dans une

filiation, dans une mouvance et dans un genre de convenance. Pour chaque catégorie sont assignées des manières de faire, des tendances, des pratiques, des représentations et parfois même des figures tutélaires. « L'existence sociale de la littérature suppose à la fois l'impossibilité de se clore sur soi et celle de se confondre avec la société "ordinaire", la nécessité de jouer de et dans cet entre-deux » (Maingueneau, 1993, p. 28). En d'autres termes, la littérature existe grâce à ceux qui la font, les auteurs en premier lieu, mais aussi grâce à ceux qui la mettent en forme, la diffusent, la promeuvent, la consomment, l'enseignent ou l'étudient. Dépassant le cadre de la création individuelle, son destin dépend à bien des égards de la conjoncture culturelle, intellectuelle, économique et politique.

Assez souvent, la littérature sert de référence en matière de bon usage, lequel s'écarte de l'usage commun par son caractère recherché au plan lexical, morphosyntaxique et stylistique. C'est, à l'évidence, de là qu'est née l'expression « langue littéraire » qui désigne communément « un état de langue idéal, susceptible d'être érigé en norme » (Philippe & Piat, 2009). Il n'est d'ailleurs pas surprenant que des langues entières soient associées, par circonlocution, à des noms d'auteurs, considérés à tort ou à raison comme emblématiques dans les imaginaires collectifs, comme c'est le cas de Molière pour le français, de Shakespeare pour l'anglais, de Dante pour l'italien, de Cervantès pour l'espagnol et de Goethe pour l'allemand.

Claude Caitucoli (2004) soutient que la littérature est dotée d'une « force glottopolitique ». La preuve la plus évidente en est que « les dictionnaires et les grammaires s'appuient volontiers sur des exemples littéraires » (Caitucoli, 2004, p. 6) pour illustrer et étayer leurs propos. La littérature est de ce fait l'un des lieux où la langue puise ses repères, ses standards et, dans une certaine mesure, sa légitimité.

Par ailleurs, il existe depuis déjà quelque temps une tradition scientifique qui consiste à considérer la littérature comme une institution (J. Dubois, 1978, 1981) ayant ses propres agents, ses propres espaces, ses propres circuits, ses propres cadres de référence et son propre fonctionnement. Il s'agit d'une institution de production, de création, dont la zone d'influence recouvre des pans entiers de la vie sociale et surtout de la vie scolaire où la lecture des textes et l'étude des œuvres font partie des programmes de base. De cette manière, la littérature tend à diffuser auprès du plus large public possible des modèles

esthétiques, des usages stylistiques et des normes linguistiques, s'érigeant ainsi en instance glottopolitique.

4.3. L'auteur comme « agent glottopolitique »

L'auteur agit comme un acteur langagier de premier plan dans le champ littéraire. Ses écrits reposent sur une matérialité linguistique et langagière dont il convient de préciser à chaque fois l'ancrage social, la profondeur historique, la charge identitaire et l'épaisseur culturelle. Toute tentative d'escamoter, sous quelque prétexte que ce soit, cette complexité originelle n'est tout simplement pas compatible avec l'approche sociolinguistique que nous prônons ici.

A ce propos, il n'est pas sans intérêt de noter que l'auteur est investi, sans que cela soit forcément volontaire de la part de qui que ce soit, d'une image sociale (Amossy, 2009; Maingueneau, 2009) en vertu de laquelle des traits axiologiques (*excellent auteur*) et non axiologiques (*auteur prolifique*) lui sont prêtés. Aussi jouit-il, dans le cadre de son champ d'activité et même au-delà, d'une autorité tantôt prononcée, tantôt discrète. Les formes d'autorité auctoriale, que celle-ci soit reconnue ou contestée, sont en fait multiples, se manifestant à travers la construction de la trame textuelle, la mise en place des scènes d'énonciation et la modulation des paramètres langagiers tout au long du processus d'écriture.

Cela étant, Claude Caitucoli conçoit l'auteur comme un « agent glottopolitique », soutenant que

face à des instances normatives, à un marché de l'édition et à un lectorat, il [l'auteur] fait, plus ou moins consciemment, des *choix langagiers* susceptibles de conforter ou de remettre en cause les normes littéraires du moment mais aussi l'acceptabilité de certains lectures dans les interactions ordinaires [...] Il s'ensuit qu'un auteur peut contribuer – en fonction de sa notoriété et de sa reconnaissance institutionnelle – à la légitimation d'une variété non conforme à l'usage dominant. (2004, p. 6 [nous soulignons])

L'auteur est soumis à l'épreuve de la pluralité à tous les niveaux de l'activité littéraire, au moment de la rédaction, au moment de la publication, au moment de la diffusion et au moment de la réception de son œuvre. Son travail prend forme dans des cadres dont la pertinence et la légitimité sont sans cesse négociées et mises en perspective par rapport à la tendance générale et aux normes en vigueur. L'énonciation auctoriale (Maingueneau, 2004) n'est ni fortuite ni spontanée. Elle repose sur des ressources linguistiques et

langagières qui s'inscrivent dans des styles, des registres et des variétés dotés de fonctions et de significations sociales bien diverses. Dès lors, l'auteur se pose, à la différence de beaucoup d'autres usagers de la langue, comme un locuteur socialement visible. Sa responsabilité glottopolitique concerne alors des usages mis en texte ou écartés du texte suivant des considérations techniques, nécessairement influencées par des idéaux esthétiques et des positionnements épilinguistiques.

5. L'épilinguistique et le glottopolitique : une rencontre nécessaire

C'est sur le terrain des usages et des représentations qui leur sont attribuées que la dimension épilinguistique entre en résonance avec la dimension glottopolitique. Le rapport aux langues affecte grandement le rapport entre les langues. Cela se manifeste à travers les fluctuations que connaît le marché linguistique face aux propensions évaluatives et normatives par lesquelles se signalent les locuteurs.

5.1. Le marché linguistique : de la production à l'évaluation de la praxis

Plus qu'une métaphore économique, la notion de « marché linguistique » (Bourdieu, 1982, 2002) permet de rendre compte des situations où les rapports entre les langues sont conditionnés par les valeurs symboliques que les locuteurs mettent en jeu au cours des interactions sociales impliquant, directement ou indirectement, la dimension langagière. En effet, les langues n'ont de raison d'être que parce qu'elles servent des desseins particuliers, traduisent des pensées, favorisent la communication et véhiculent des spécificités identitaires. Ce n'est d'ailleurs pas pour rien qu'elles sont systématiquement soumises à l'évaluation, à la catégorisation et à la hiérarchisation suivant une double dynamique épilinguistique et glottopolitique. Ainsi que le précise Dominique Bourgain, « toute évaluation est une pratique, inhérente à la pratique langagière, mobilisant un système de classement hiérarchisé en fonction d'un ensemble de règles et/ou d'objets référentiels » (1990, p. 82). Loin d'être des phénomènes isolés, la valorisation ou la stigmatisation font partie des phénomènes de base qui accompagnent l'activité langagière, mettant en crise toute prétention de neutralité et d'impartialité de la part des locuteurs.

Ainsi, chaque fois que la langue est mobilisée, elle fait intervenir des agents producteurs et des agents récepteurs, engagés à se faire entendre à tour de rôle et à se faire comprendre, en négociant sans cesse leurs positions les uns vis-à-vis des autres. Concernant ce point, Pierre Bourdieu fait remarquer qu'« il y a marché linguistique toutes

les fois que quelqu'un produit un discours à l'intention de récepteurs capables de l'évaluer, de l'apprécier et de lui donner un prix » (2002, p. 123). La valeur du discours ainsi produit est tributaire de sa conformité avec les usages en vigueur, de son ancrage dans des espaces légitimes et légitimants. Les attentes nourries ici et là à l'égard des formes linguistiques acceptables font dès lors office d'instrument de mesure au service de l'indexation sociale des lectures et des parures en circulation.

La notion de marché linguistique suppose l'existence, *in vivo* (Calvet, 2002), d'une pluralité linguistique et langagière, organisée dans des réseaux de communication infinis, suivant une répartition inéluctablement asymétrique. Conformément à la loi de l'offre et de la demande (Abolou, 2008, p. 83; Springer, 1996, p. 43), certaines langues voient leurs *actions* (au sens économique du terme) se démultiplier à la faveur d'une ascension sociale profitable, pendant que d'autres se contentent de siéger en périphérie, écrasées par le poids de la concurrence, de la censure et de l'insécurité. Le champ littéraire algérien est en cela l'un des terrains où la multiplicité des langues en présence pose plusieurs problèmes sociolinguistiques, notamment en ce qui concerne le choix de la langue d'expression et le rapport à la norme. L'enjeu est ici très complexe puisque, en même temps qu'elle évolue à l'ombre de la langue choisie, faisant siennes les propriétés attribuées à cette dernière, la littérature concourt de manière significative à la visibilité sociale de cette même langue.

5.2. La norme linguistique entre mimétisme et valeur ajoutée

La norme représente l'une des questions les plus débattues en sciences du langage (Auroux, 1998a; Helgorsky, 1982; Martinet, 1960; Rey, 1972). La sociolinguistique s'en est très tôt saisie parce qu'il s'agit avant tout d'un phénomène sociolangagier qui émerge sur la base des positionnements épilinguistiques et des mesures glottopolitiques ayant cours en société à un moment donné de son histoire. Les langues sont dotées de territoires et de frontières, pas uniquement physiques mais aussi symboliques, que les locuteurs sont censés connaître et reconnaître en se servant de repères plus ou moins stables, plus ou moins partagés. Il ne peut d'ailleurs, selon William Labov, y avoir de communauté linguistique sans « une participation conjointe à un ensemble de normes » (1976, p. 187) tacitement décidées et acceptées par des locuteurs socialement identifiés. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, en même temps qu'elles sont promises à la variation et à l'hétérogénéité, les langues sont traversées par des normes à la fois implicites et explicites, susceptibles d'être apprises, reprises et transmises.

La surface de la langue se donne à voir à travers des reliefs mesurables et localisables correspondant à l'ensemble des usages en circulation. La norme n'en est que le bassin sédimentaire qui en assure une régularité relative et une reproductibilité dynamique. S'il est des domaines où cette notion avait réellement fait fortune, c'est bien dans ceux de la grammaire, de la littérature et de l'éducation. Sa mise en place est favorisée par des considérations qui consistent à doter la langue d'un noyau dur clairement identifiable, autour duquel sont censées graviter les réalisations langagières des uns et des autres. Une attention particulière est donnée à l'image de la langue, devenue en ces circonstances l'objet de tous les soins et de tous les fantasmes.

La tendance a longtemps été de définir la norme comme étant un jeu de codes régissant le fonctionnement immanent de la langue et sa mise en œuvre en contexte. Or, en partant du postulat que toute langue se décline en multiples variétés constitutives de son identité sociolinguistique (Marcellesi, 1976b), il sera alors plus commode d'envisager la norme comme la variété de référence dans la mesure où elle regroupe l'ensemble des balises dont se sert le locuteur pour évaluer ses propres pratiques ainsi que celles d'autrui. Cela revient à dire, à la suite de Philippe Blanchet, que « les codes ne sont pas dissociables des usages des codes » (2012, p. 126). Ce n'est donc que parce qu'elle est attestée dans les usages que la norme peut être appréhendée, cernée et identifiée comme telle.

La norme est le résultat d'un long processus de légitimation, de sublimation et de domination. Elle se nourrit en premier lieu des représentations associées à un modèle langagier particulier (Branca-Rosoff, 1996; Houdebine, 1982), jugé acceptable, authentique ou prestigieux. La part subjective et idéologique dans ce processus est tellement prégnante que Pierre Bourdieu et Luc Boltanski (1975) préfèrent la mettre sur le compte de ce qu'ils appellent « le fétichisme de la langue », lequel sert à qualifier les opérations qui consistent à essentialiser certains aspects structurels et structuraux de la langue indépendamment de leurs conditions d'élaboration et de circulation. Le personnage de « locuteur idéal » (Chomsky, 1957) ou encore celui de « locuteur natif » (Bonfiglio, 2010) fonctionnent comme des sous-traitants au service de l'ordre normatif, leurs compétences linguistiques étant considérées, aux yeux de l'orthodoxie de l'époque, comme coulant de source. Tout en renvoyant à des positionnements dépourvus de neutralité, les adjectifs « idéal » et « natif » concourent à la construction d'artefacts normatifs dont l'adéquation avec la réalité sociolangagière est tout à fait improbable.

Forte de son image idéalisée, la norme s'impose à l'aide de dispositifs glottopolitiques de divers ordres. Bien plus que l'oral, l'écrit joue, à quelques exceptions près, un rôle fondamental (Bourgain, 1990; Gadet, 1995) dans sa diffusion, sa généralisation et son maintien. L'orthographe et la syntaxe en constituent les principaux chevaux de bataille. Les opérations de standardisation menées par exemple sur le corpus de la langue visent, dans un premier souci d'intelligibilité, l'harmonisation des pratiques des uns et des autres. En contrepartie de cette action, la langue renonce à des pans entiers de sa vitalité et de sa diversité.

Pour lever toute ambiguïté quant à l'emploi de la notion de norme en sociolinguistique, Marie-Louise Moreau (1997) propose une typologie des plus complètes, articulée autour de cinq dimensions :

- La dimension *fonctionnelle* rend compte de la dynamique expressive sous-tendant les usages collectivement admis et effectivement inscrits dans les actes de communication. Elle est garante de l'équilibre langagier et, partant, de l'intercompréhension face à la diversité inhérente aux langues.
- La dimension *descriptive* est le reflet réflexif de la dimension fonctionnelle, en ce sens qu'elle rend explicites les modes et mécanismes de fonctionnement des faits de langue.
- La dimension *prescriptive* s'attache au nivellement des phénomènes linguistiques et langagiers en conformité avec un modèle de référence préalablement conçu. Dans cette optique, l'homogénéité du groupe d'appartenance repose sur l'homogénéisation des usages en présence. Souvent, la référence à une variété historique ou à des formes de prestige, situées dans le périmètre d'un lieu influent ou dans le sillage d'un milieu dominant, sert de fil conducteur à la légitimation de la norme.
- La dimension *évaluative* émane de l'implication des locuteurs dans la mise en mots de la langue à travers des jugements subjectifs à caractère affectif ou axiologique.
- La dimension *fantasmée*, quant à elle, se situe à un niveau plus abstrait que la dimension évaluative. Elle témoigne des représentations les plus enfouies que les locuteurs nourrissent à l'égard de la norme, érigée en idéal linguistique.

Le rapport des auteurs algériens à la norme constitue l'une des pistes que cette thèse se propose d'explorer. A ce sujet, il est utile de faire encore une fois référence à Claude

Caitucoli (2004, p. 16) pour saisir les enjeux normatifs et contre-normatifs liés à la production littéraire. Selon ce dernier, l'adhésion totale à la norme donne lieu à une posture conservatrice, fondée sur la reproduction et l'appropriation des traits stylistico-linguistiques dominants. La distanciation par rapport à la norme constitue par contre un facteur d'originalité, étant donné qu'elle favorise, sur fond de subversion et de liberté de ton, le renouvellement et le rafraîchissement de la langue employée. Entre une posture méticuleusement conservatrice et une posture franchement subversive, il existe des situations intermédiaires où l'écriture littéraire se veut sans fioritures, se développant à l'abri des tensions et des passions. À l'opposé de ces trois configurations, le non-respect de la norme s'apparente, lui, à une distorsion des règles de conduite : il ne s'agit plus d'une distanciation mais plutôt d'un éloignement béant vis-à-vis des usages courants et de la bienséance littéraire. Dans ce cas de figure, la contre-norme supplante la norme.

Les choix linguistiques et langagiers de l'auteur déterminent à bien des égards la nature de la relation entretenue avec la norme. Cette relation oscille entre un conformisme à sens unique et une transgression qui va dans tous les sens. L'exploration du discours épilinguistique est la seule voie qui permette de retracer les motivations sous-jacentes à l'acte d'écriture, notamment en ce qui concerne la conception et la perception de la langue en tant que dispositif de création, d'évasion, de communication et de communion.

Selon que la norme face à laquelle se trouve le locuteur et, partant, l'auteur est considéré comme légitime ou non légitime, comme centrale ou marginale, les usages qui émanent de cette situation ont tendance à susciter chez la personne concernée soit une sensation de confort ou d'inconfort (Messaoudi, 2020). Ceci est connu en sociolinguistique sous le terme de *sécurité/insécurité linguistique*⁴⁸. Michel Francard explique que :

Les locuteurs dans une situation d'insécurité linguistique mesurent la distance entre la norme dont ils ont hérité et la norme dominante le marché linguistique. L'état de sécurité linguistique, par contre, caractérise les locuteurs qui estiment que leurs pratiques linguistiques coïncident avec les pratiques légitimes, soit parce qu'ils sont effectivement les détenteurs de la légitimité, soit parce qu'ils n'ont pas

⁴⁸ Dans le champ de la sociolinguistique, William Labov est considéré comme étant l'initiateur de la notion d'insécurité linguistique, objectivée lors de ses enquêtes de terrain sur les conduites langagières socialement différenciées des New Yorkais (1976). L'insécurité linguistique se traduit, selon lui, à travers la façon dont les locuteurs s'expriment et à travers la manière dont ils évaluent leurs propres pratiques par rapport à la norme dominante.

conscience de la distance qui les sépare de cette légitimité. (Francard, 1997, p. 172)

Plus qu'un sujet parlant, le locuteur est d'après ce propos un être conscient de sa condition langagière. Il est de ce fait capable de *soupeser* sa propre langue pour en déterminer la valeur sociale. La coïncidence des usages attestés, les siens en particulier, avec la norme en vigueur le conforte dans ses croyances et lui procure un sentiment d'assurance à l'égard de *sa* langue – ou du moins celle qu'il revendique comme *sienne*. Le scénario contraire est bien possible dans le cas où un décalage est constaté, notamment dans le sens vertical, entre ses propres pratiques et celles qui, pour des raisons socio-historiques ou socio-politiques décisives, ont l'avantage de jouir d'un certain prestige social autour de lui.

Il est des langues plus (in)sécurisantes que d'autres. Cela dépend moins des propriétés intrinsèques du système de la langue que de la perception associée à ce système, aux normes régissant son fonctionnement ainsi qu'à l'usage qui en est fait en situation de communication. En s'engageant dans le processus d'écriture, l'auteur prend en quelque sorte le risque de se mettre en scène et de s'exposer aux appréciations d'autrui. Même si le « le mutisme [...] est une manifestation classique de l'insécurité » (Caitucoli, 2004, p. 19), l'écriture n'est pas forcément le signe de sécurité linguistique. C'est plutôt la manière dont la langue est utilisée qui détermine l'état d'esprit dans lequel se trouve l'auteur au moment de l'écriture. Ecrire dans un style décontracté, relâché, se caractérisant par « l'hypocorrection et la recherche de l'originalité » (Caitucoli, 2004, p. 19), c'est faire preuve de sécurité linguistique. Le cas de figure contraire, correspondant à l'écriture sous surveillance et sous l'emprise des conventions tant grammaticales que littéraires, est le point de départ d'un processus d'insécurisation qui fait œuvre au sein de l'œuvre.

5.3. Qu'est-ce que le choix de langue veut dire ?

La notion de choix repose sur des présupposés phénoménologiques liés à la position qu'occupe un individu ou un groupe social donné au sein du monde qui l'entoure. Elle correspond à l'opération qui consiste à sélectionner une option en particulier parmi l'ensemble des options possibles. De ce fait, le choix de langue (Hunt, 1966) n'a de sens que si la situation se caractérise par une pluralité linguistique effective. Dans le contexte algérien, cette problématique est d'autant plus pertinente que le paysage linguistique en présence est marqué par une tendance largement plurilingue (Chachou, 2013; Taleb-Ibrahimi, 1997).

En effet, la notion de choix oscille entre deux conceptions antinomiques, l'individualisme et le déterminisme (Blanchard & Cayouette-Remblière, 2011). Selon la conception individualiste, l'action de choisir procède de la liberté de disposer, sans aucune contrainte exogène, de son propre destin. « Cela veut dire que l'individu a toujours en tant que tel représenté le point de référence privilégié, sinon unique, voire obligé, à partir duquel il est possible de juger de la pertinence des normes ou de la légitimité des institutions » (Boudon, 2002, p. 39). Ces propos ne semblent pas cadrer avec les postulats de base de la sociolinguistique, selon lesquels l'individu fait partie d'un réseau d'interactions qui rend problématique son autonomie langagière. Si l'être humain est doté de parole, c'est pour qu'il puisse communiquer, interagir et se faire comprendre. La parole n'a en fait d'individuel que la réalisation vocale. Cela nous amène à aborder la deuxième conception de la notion de choix, incarnée par le courant déterministe. Le principe de causalité se trouve alors au cœur de tous les processus, dont le déroulement est subordonné à des conditions préalables et à des facteurs favorisants. Marc Joly explique à son tour que le déterminisme renvoie à « l'idée d'une influence "déterminante" des milieux sociaux d'origine et d'appartenance sur les comportements et les opinions des individus » (2016, p. 25). A cet égard, la sociolinguistique se distingue comme une discipline qui assume dans son fonctionnement heuristique la dimension déterministe, son principal objet d'étude, la langue au sens large du terme, étant élaboré dans et par la société.

Il y a donc choix de langue là où il y a variation et pluralité. Il s'agit du principe épistémologique qui justifie notre démarche tout au long de cette recherche. Paul Wald utilise l'expression « choix de code » pour désigner

une grammaire des rapports stables qui régule [l]es choix dans un répertoire de codes disponibles, où le locuteur pourra puiser conformément à son intention de communiquer, et qui sera partagé en sorte que la signification de son choix puisse s'offrir au décodage de l'interlocuteur. (1997, p. 71-72)

Le terme de « code » semble, malgré sa connotation formaliste, plus neutre que n'importe quel autre terme voisin, étant donné qu'il renvoie indifféremment à la langue, à la variété de langue et au registre de langue. Cependant, la perspective de Paul Wald étant réduite aux situations d'interlocution, le choix de code est conditionné par l'environnement interactionnel. Dans ces circonstances, le monde extralinguistique influe, à travers les catégories et les relations qui font sens en son sein, sur la configuration

linguistique des productions langagières. Il serait, à notre sens, intéressant de se pencher sur le fonctionnement de l'opération de choix de code dans le contexte de la création littéraire, où le rapport de l'auteur à la langue d'écriture n'est guère influencé par les relations interpersonnelles propres à la communication en face à face. Pour ce faire, il est plus pertinent d'envisager l'écriture littéraire comme processus plutôt que comme produit. Tout effort intellectuel ou artistique de ce type requiert des conditions d'élaboration, des motivations et des prises de décision en rapport avec des modalités expérientielles, des ajustements existentiels et des projections référentielles.

A la question de Joshua Fishman « qui parle [ou écrit] quelle langue à qui et quand ? » (1965, 1972), il faut bien rajouter la particule interrogative « pourquoi ? »⁴⁹ (Clyne, 2003, p. 42) pour mieux saisir les tenants et les aboutissants de l'opération de choix de langue. Pour nous, il s'agit d'un phénomène qui dépasse le cadre des contraintes contextuelles immédiatement accessibles à la description et qui, dans le même temps, échappe aux explications ontologiques. La problématique, celle de la présente thèse, se situe à un niveau d'appréhension relevant d'une complexité heuristique en contradiction avec tout raisonnement spéculatif. Beaucoup d'éléments de réponses sont ainsi à retrouver, suivant un cheminement interprétatif, dans la trajectoire biographique de l'individu, notamment dans sa socialisation langagière.

D'après Carol Myers-Scotton, les choix linguistiques et langagiers, opérés dans n'importe quelle situation de communication, revêtent une dimension pragmatique, derrière laquelle se cache une signification sociale d'ordre épilinguistique. « Nous considérons comme relevant de la pragmatique l'étude des choix de langue et des intentions ou inférences que lesdits choix véhiculent dans des contextes spécifiques » (Myers-Scotton, 2006, p. 146 [nous traduisons])⁵⁰. Précisons que dans cette perspective, issue de la tradition anglo-saxonne, la pragmatique se rattache au champ de la sociolinguistique dans la mesure où elle prend en charge l'étude du langage en situation, à travers ses applications et ses implications. En ce sens, l'opération de choix de langue ne doit pas être assimilée à une pure mécanique langagière dont le fonctionnement dépendrait de la seule distribution des langues en société. Pour peu qu'il dispose d'un

⁴⁹ La question « pourquoi ? » est destinée à obtenir deux types d'information : comprendre à la fois *les raisons* et *les finalités* du choix d'une langue plutôt qu'une autre au cours d'un acte de communication.

⁵⁰ Texte original : « So we define pragmatics as the study of language choices and the intentions or inferences those choices carry in specific contexts » (Myers-Scotton, 2006, p. 146).

répertoire plurilingue, le locuteur nourrit à l'égard des lectures en sa possession des représentations et des attitudes qui déterminent ses comportements linguistiques. Chaque fois qu'il prend la parole, c'est son ethos⁵¹ qu'il met en jeu, c'est dans et par le langage qu'il résume sa vision du monde. Le phénomène prend une allure beaucoup plus amplifiée lorsque le locuteur en question jouit du statut d'auteur dont l'image ne passe pas inaperçue en société (Amossy, 2009; Maingueneau, 2009). Ses faits de plume sont ainsi soumis à l'évaluation et à l'appréciation par-delà les temporalités et par-delà les spatialités. Le fait d'interroger ses choix en matière d'expression procède du souci de saisir, sans écran interposé, ses motivations, ses intentions et ses attentes dans une perspective foncièrement compréhensive.

Le choix de langue est donc une pratique comme une autre, au même titre que la variation stylistique ou l'alternance codique. Monica Heller (1992) y voit même une stratégie glottopolitique par le biais de laquelle il est question de mobiliser, par sélection, une langue en particulier dans une situation donnée. Ayant nécessairement cours en contexte plurilingue et plurilectal, cette opération ne manque bien évidemment pas d'exercer une influence notable sur la configuration des langues en présence, que ce soit en termes de « domination symbolique » (Heller, 1995) ou de « séparation fonctionnelle » (Anokhina, 2015). Tout est question ici de légitimité ou de légitimation, en ce sens que l'enjeu est, comme le souligne Louis Guespin, de déterminer à chaque fois « qui peut utiliser quel niveau de langue, ou quelle langue, et pour verbaliser quoi » (1985, p. 21). C'est dire l'importance de prendre en compte l'identité du locuteur/scripteur, son statut social et ses dispositions langagières, sans laisser de côté la teneur de son message ni perdre de vue la position de son destinataire. Pour Philippe Blanchet, il n'est pas exclu que cette pratique s'inscrive dans un jeu de rôles impliquant une mise en scène macrosociolinguistique à laquelle participent des facteurs sémiologiques et pragmatiques.

Le « simple » choix d'une variété pour communiquer est à la fois un signe d'ouverture vers ceux qui la partagent (connivence, convergence) et d'opacité vers ceux qui ne la partagent pas (distinction, divergence), cette opacité communiquant symboliquement, au deuxième degré, des positionnements identitaires. (2012, p. 130)

⁵¹ Concept rhétorique, l'éthos renvoie à la manière dont se présente le sujet parlant dans son discours, au portrait que celui-ci peint de lui-même.

Dans cette optique, le choix de langue, et plus largement de lecte, favorise, en fonction des situations, soit la rencontre ou la séparation des locuteurs et de leurs communautés linguistiques respectives. Ainsi le recours ponctuel à une forme donnée tend-il à créer des liens entre ceux qui l'ont en commun et à produire l'effet contraire chez ceux pour qui elle n'est pas partagée.

Représentant un acte de communication qui fait intervenir un auteur, des circuits de diffusion et des lecteurs potentiels, l'écriture littéraire puise ses ressources dans les usages et les représentations partagés en société, non pas dans sa totalité mais, au moins, dans certaines de ses sphères. Le regard de l'auteur sur ses propres pratiques et sur celles de ceux qui l'entourent constitue le point de départ de notre réflexion. Une attention particulière sera ainsi donnée aux dimensions épilinguistique et glottopolitique liées aux choix de la langue d'expression.

Conclusion

Consacré à la présentation des fondements théoriques de notre recherche, ce chapitre passe en revue l'ensemble des concepts et notions dont se sert la sociolinguistique pour saisir l'objet d'étude relatif au choix de la langue d'expression en littérature. Etant au cœur de notre problématique, la langue se définit par rapport aux usages, nécessairement hétérogènes, dans lesquels elle se laisse appréhender. Au terme de *langue* que nous employons ici malgré son aspect abstrait, nous associons, en filigrane, la valeur sémantique de *lecte* qui a l'avantage de renvoyer plus spécifiquement aux pratiques effectives ayant cours en société.

Il existe en effet deux manières de faire de la sociolinguistique : soit en s'intéressant à la langue dans sa variation, soit en s'intéressant aux langues dans leur pluralité. La frontière entre ces deux pôles n'est pas étanche, et l'un n'empêche pas l'autre d'avoir lui aussi droit au chapitre. Ce que nous nous proposons d'effectuer dans ce travail est d'étudier le procès de choix de langue à l'aune des possibilités d'expression dont dispose l'auteur algérien. Ce qui implique l'exploration des dynamiques régissant le rapport aux langues ainsi que le rapport entre les langues au sein du marché linguistique en place. Une enquête sociolinguistique s'impose donc afin de pouvoir aller jusqu'au bout de la réflexion. La manière de procéder sera justement exposée dans le chapitre suivant.

Bilan de la partie théorique

De cette partie théorique, il y a lieu de retenir ces deux points :

- l'Algérie est, pour des raisons principalement historiques et géographiques, un pays dont l'assise sociale se décrit comme étant plurilingue ;
- la littérature algérienne est, avant de se définir comme un ensemble d'œuvres hétérogènes, élaborées par des auteurs qui se considèrent (ou qui sont considérés) comme appartenant à l'espace culturel algérien, constitue un champ d'activité au sein duquel se déploient plusieurs modalités d'expression (français, arabe, tamazight, anglais).

Force est de constater, à partir de ces éléments, que le plurilinguisme s'impose dans cette étude comme un concept sociolinguistique incontournable. Il s'agit de la pierre angulaire sur la base de laquelle est fondée toute notre réflexion. En tant qu'objet d'étude, le choix de langue n'a lui-même de pertinence que parce qu'il repose, aussi bien dans ses applications que dans ses implications, sur un arrière-fond plurilingue. Décidément, pour qu'il y ait choix, il faut que plusieurs possibilités de sélection soient offertes à la personne censée effectuer cette opération. Voilà le principe qui en régit le fonctionnement.

De nombreuses études, nous l'avons vu, s'intéressent à la relation entre langue et littérature, y compris dans le cadre de la sociolinguistique. Le point commun entre elles est que, souvent, elles prennent les œuvres en circulation comme point de départ pour mener l'investigation. Or, dans cette thèse, nous avons pris le pari de nous intéresser directement à l'auteur, envisagé dès lors comme instance de production. La raison en est que l'œuvre n'existe en tant que telle que parce qu'un auteur en a préalablement conçu les contours et élaboré la teneur. Donc, plutôt que d'examiner le produit en question, tel qu'il se présente une fois fini, nous avons privilégié de remonter un peu plus à la source et d'interroger, sans intermédiaire, l'agent producteur sur la nature épilinguistique et glottopolitique de son activité. Toute situation plurilingue nécessite que soient examinés, eu égard à leur importance heuristique, le rapport aux langues en présence (dimension épilinguistique) ainsi que le rapport entre les langues en question (dimension glottopolitique). Et c'est, justement, le chemin que nous avons emprunté afin de mener ce travail.

Comme nous travaillons ici sur l'auteur dans sa dimension langagière, il est important de définir dès le départ le concept de socialisation langagière. Le fait de ne pas naître

auteur du premier jour et de le devenir au fur et à mesure, pour reprendre l'idée de Robert Escarpit (1992 [1958]), rend ce concept nécessaire à l'appréhension, dans la durée, du répertoire linguistique et à la saisie de l'individualisation sociolinguistique qui s'opère autour de l'auteur au fil du temps. Deux remarques s'imposent dès à présent à ce sujet :

- avant de s'introduire dans le champ littéraire, l'auteur a nécessairement le statut sociolinguistique de locuteur ;
- en dehors de toute activité littéraire, l'auteur redevient locuteur.

Auteur et locuteur sont, donc, les deux versants d'une même entité. Il est possible de les séparer du point de vue fonctionnel, mais il est contre-productif de le faire du point de vue conceptuel, d'autant plus que sur le plan sociolinguistique l'auteur est le prolongement du locuteur. Il n'y a pas à proprement parler de dédoublement de statut puisqu'il s'agit, tout autant pour l'un que pour l'autre, de puiser dans les mêmes ressources linguistiques et d'en faire, à la limite, un usage différencié dicté par les spécificités de chaque situation de communication.

Toute la complexité de la tâche réside dans le fait d'être, en tant que locuteur, en contact avec plusieurs langues et de devoir, en tant qu'auteur, choisir celle(s) qui convie(nnen)t le mieux à ses projets littéraires. C'est de là qu'est née notre problématique qui consiste, en gros, à identifier les causes et les conséquences du choix de la langue d'expression dans le domaine littéraire. Qu'est-ce qui influe sur la décision de choisir telle ou telle langue ? Quelles sont les retombées sociolinguistiques d'une telle décision ? Ces questions nous invitent d'entrée de jeu à définir ce qu'est la langue. Sur la base de nos lectures théoriques, nous l'avons définie comme un ensemble de pratiques socialement situées, nécessairement vouées à la variation, auxquelles sont associées des représentations qui sont autant d'images mentales qui, une fois verbalisées, décrivent, caractérisent et évaluent lesdites pratiques. Donc, nous avons, d'une part, la notion de pratiques et, d'autre part, celle de représentations. Les deux notions sont susceptibles d'être mises en relation grâce au procédé de verbalisation, lequel se manifeste lorsque le locuteur se met à produire du discours sur les langues qui l'entourent⁵². Ce discours témoigne, compte tenu de sa structure, de l'état des pratiques linguistiques en usage, et renseigne, en considération de son contenu, sur les représentations sous-jacentes.

⁵² Ce discours est appelé *discours épilinguistique*.

En raison de sa variabilité intrinsèque et extrinsèque, la langue n'existe pas sous une seule et unique forme. Elle existe dans la société sous forme d'usages et dans l'absolu sous forme de normes. La langue de l'auteur résulte de la négociation qui s'engage entre ces deux formes. Cette négociation dépend des dispositions et des positionnements affichés par l'auteur à l'égard des ressources linguistiques dont il se sert pour composer ses œuvres. Ces paramètres feront l'objet d'une investigation de terrain qui sera présentée en détail dans la partie suivante de ce document.

PARTIE METHODOLOGIQUE

Présentation de la partie méthodologique

Cette partie méthodologique est scindée en deux chapitres. Dans le premier chapitre, nous proposons une discussion consacrée aux questions épistémologiques que soulève le présent travail. Le souci de démontrer le caractère scientifique de notre démarche nous a amené à justifier point par point nos différents choix méthodologiques. Dans ce sillage, il est précisé qu'il s'agit ici de mener une recherche qualitative à visée exploratoire sur la base d'une posture compréhensive. Dans le second chapitre, nous présentons le protocole détaillé de notre enquête de terrain, menée auprès de dix auteurs ayant émergé dans le contexte des années 2010-2019. La mise en œuvre de cette enquête repose sur deux techniques que nous avons voulu complémentaires, à savoir le récit de vie orienté vers la biographie langagière et l'entretien semi-directif. La première technique permet de retracer le parcours langagier de nos auteurs, tandis que la seconde vise à explorer, entre autres, le répertoire linguistique ainsi que les représentations de ces derniers.

Le but de notre démarche méthodologique est de collecter du matériau langagier sous la forme de discours épilinguistiques à travers lesquels sont verbalisés les positionnements de nos partenaires du terrain à l'égard des langues qu'ils emploient dans le cadre de leur activité littéraire. Ce matériau est utilisé comme point d'appui pour comprendre ce que l'acte d'écrire dans une langue en particulier veut dire pour nos auteurs. Dans cette perspective, l'auteur est défini comme un usager de la langue, c'est-à-dire comme un individu qui se sert de la langue dans le cadre d'une activité socialement située, celle de l'écriture littéraire. Au statut de sujet parlant par lequel se caractérise l'auteur en sa qualité de locuteur s'ajoute le statut d'acteur langagier en vertu duquel il lui est possible d'agir, en fonction de ses positions épilinguistiques et de ses dispositions glottopolitiques, *par* et *sur* la langue.

En écrivant, comme il se plaît de le faire pour exister comme tel, l'auteur construit du sens. Tout son travail est en effet une construction de sens, du sens le plus élémentaire qui se trouve inscrit dans les mots au sens le plus allégorique qui surgit entre les lignes. Dans les pages qui suivent, nous expliquerons justement que ce n'est pas tant le sens que réfléchissent ses œuvres qui nous intéresse, mais plutôt le sens qu'il confère lui-même à ses usages ainsi qu'à ses choix, notamment ses choix linguistiques – s'il en est.

CHAPITRE 3 – Les leviers épistémologiques de la démarche méthodologique

Introduction

Ce chapitre se propose d'expliciter le raisonnement épistémologique adopté tout au long de la mise en œuvre de notre démarche méthodologique. Par épistémologie, il faut entendre les efforts réflexifs qui consistent à vérifier et à surveiller les conditions dans lesquelles sont élaborées les connaissances scientifiques. Le chercheur est constamment appelé à faire preuve de vigilance par rapport à ce qu'il entreprend de mener dans son domaine de spécialisation. Ainsi que l'affirme Marie-José Avenier, « méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de la réflexion » (2011). De ce fait, un examen critique est toujours requis pour assurer le (re)cadrage, en temps réel, de l'activité de recherche.

Le premier point à aborder ici est relatif au paramétrage paradigmatique de la présente recherche. Cette opération est d'autant plus cruciale qu'elle justifie l'orientation qualitative de notre démarche méthodologique. Seront abordés, dans un deuxième temps, les repères empiriques censés guider la mise en place d'un système de focalisation ayant pour objectif de mettre en relief les objets destinés à être explorés en priorité. Il sera ensuite question de présenter l'enquête de terrain en termes de quête de corpus, étape durant laquelle seront collectés les observables sur lesquels portera l'analyse. L'accent sera entre-temps mis sur l'importance des notions de contextualisation et de réflexivité grâce auxquelles l'investissement *in situ* du chercheur prend du sens tout en produisant du sens. Nous clôturerons notre propos par la présentation des critères de validité scientifique de notre recherche.

1. Orientation(s) méthodologique(s) de la recherche

Afin que notre recherche prenne forme dans les meilleures conditions épistémologiques possibles, il est indispensable de procéder à un paramétrage paradigmatique qui en assure la cohérence pour ce qui est de la forme, et la pertinence pour ce qui est du fond. Cet exercice vise à écarter le risque de partir dans tous les sens ou de faire fausse route au moment de la mise en œuvre du protocole opératoire. Ce qui, finalement, prouve que rien n'est plus salutaire que de tracer, dès le départ, la direction que la recherche est censée prendre.

1.1. Une recherche qualitative

Dans toute recherche, il est avant tout question de méthode(s) et de méthodologie, c'est-à-dire de moyens techniques mobilisés suivant un raisonnement procédural élaboré dans le cadre d'une tradition scientifique spécifique. La finalité de tout cela est de produire des connaissances en rupture de ban avec le sens commun, des connaissances à même d'apporter un éclairage supplémentaire sur des questions en suspens.

Les modalités de recherche s'inscrivent dans une opposition originelle, d'ordre épistémologique, entre un paradigme quantitatif et un paradigme qualitatif. Face à cette configuration binaire, le chercheur est appelé à se positionner en faveur d'une option ou d'une autre (ou les deux à la fois⁵³), et ce, conformément à la nature de son objet d'étude et à ses objectifs.

Comme son nom l'indique, le paradigme quantitatif se sert des chiffres afin d'évaluer, entre autres, l'étendue et la récurrence d'un certain nombre de phénomènes, pour ensuite en déterminer la tendance générale. A partir des résultats obtenus à l'issue de l'observation d'un échantillon considéré *a priori* comme représentatif d'une population particulière, il est question de formuler des lois universelles, valables partout et tout le temps. Cette conception trouve son origine dans l'épistémologie positiviste pour laquelle la rigueur scientifique va de pair avec l'utilisation du calcul. Or, ce dernier s'avère opérationnel uniquement en présence d'objets concrets et de formes mesurables. Beaucoup de faits, notamment ceux relevant de l'expérience subjective, restent ainsi irréductibles à toute atomisation et à toute quantification à visée nomothétique⁵⁴.

⁵³ Même si le paradigme quantitatif et le paradigme qualitatif ne se superposent pas, ils peuvent se croiser par endroits, voire se compléter l'un l'autre, notamment dans une perspective éclectique.

⁵⁴ La visée nomothétique est celle qui consiste à établir des lois universelles portant sur des phénomènes reproductibles.

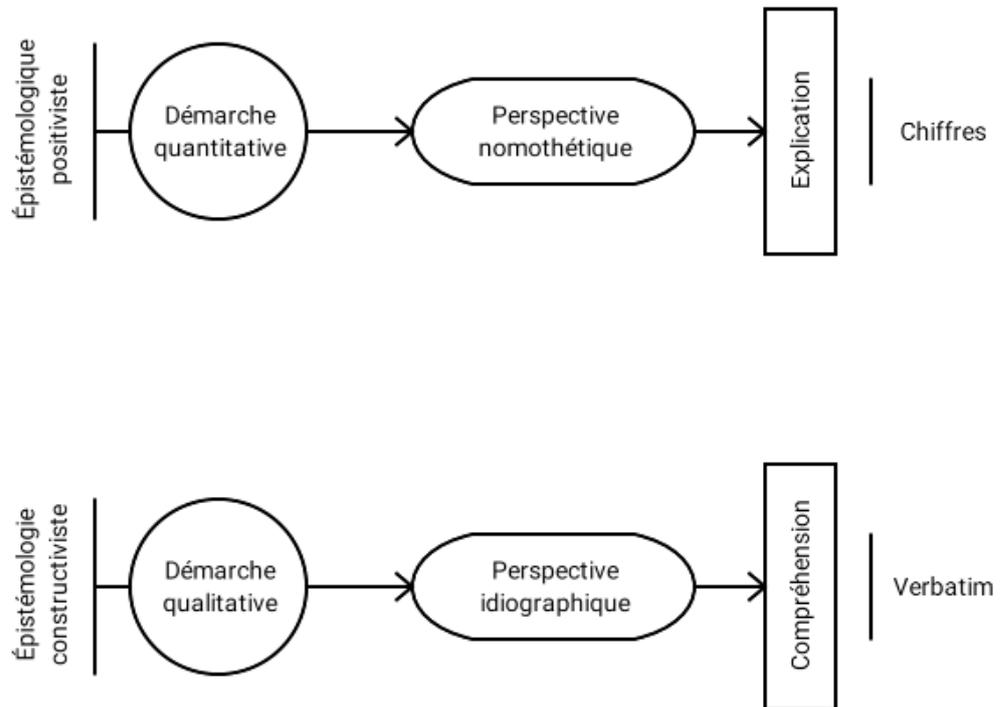


Figure 3. *L'assise épistémologique de la recherche*

Le paradigme qualitatif surgit là où, devant des phénomènes d'ordre idiographique⁵⁵, le paradigme quantitatif se révèle pour le moins en crise. Ainsi, plutôt que de s'attarder sur les propriétés numériques – certes importantes d'un certain point de vue – inhérentes à des objets en visuel, il privilégie, lui, la saisie de l'essence des objets en question, essence qui s'exprime par des traits solubles dans des catégories ontologiques, susceptibles d'être mises en mots mais pas en chiffres. Ce paradigme se caractérise par sa proximité avec l'épistémologie constructiviste, laquelle se fonde sur la revalorisation de l'action humaine en ce qu'elle est génératrice de savoirs nécessairement marqués par le regard que porte chaque individu sur les faits qui l'entourent (M. Dubois, 1999; Le Moigne, 2007 [1995]). La « métaphore de construction » (Hacking, 2001) ici adoptée renvoie à l'idée selon laquelle tout phénomène est inévitablement noyé dans un flux de phénomènes au sein desquels il prend forme/sens. Ainsi, la nuance de n'importe quel objet du monde n'est saisissable en entier, notamment par rapport à sa dimension téléologique⁵⁶, que grâce à une vue d'ensemble qui tienne compte de tous les détails en présence, de toutes les interactions à l'œuvre.

⁵⁵ Un phénomène idiographique représente une manifestation unique et contextualisée de ce que l'expérience humaine et sociale donne à observer.

⁵⁶ Ce qui relève du registre de la finalité, ce qui réfère à la raison pour laquelle une action est accomplie ou un phénomène est survenu.

Entre le chiffre et le verbatim, notre choix n'a pas tardé à se faire. Cela va de soi que, conformément à l'approche sociolinguistique à laquelle nous faisons référence tout au long de ce travail, le produit de l'activité langagière, saisi à l'état brut, revête plus d'importance heuristique que sa traduction en chiffres. Dans ce sillage, l'enjeu premier est de s'intéresser aux dires pour ce qu'ils disent, pour ce qu'ils veulent dire et pour ce qu'ils semblent dire. Ce qui signifie que les opérations mathématiques procèdent d'un langage d'un autre ordre que le langage naturel qui nous préoccupe ici, raison pour laquelle nous écartons leur utilisation⁵⁷.

Dans cette perspective, où le qualitatif prend le contre-pied du positivisme, la langue appartient en priorité à ceux qui la pratiquent. Ses contours se redéfinissent en permanence au gré des usages instaurés par les locuteurs. Voilà ce qu'en dit Jean-Michel Eloy :

La notion de langue est reconsidérée, au lieu d'être présentée comme un donné ou d'être invalidée au nom d'une axiomatique quelconque, et elle est replacée dans une vue anthropologique qui permet de voir sa construction comme un travail permanent du sujet psychologique et social. (2003, p. 183)

Ces propos témoignent d'un changement de paradigme aux conséquences gnoséologiques⁵⁸ importantes. En effet, il ne s'agit plus de partir de la langue, longtemps considérée comme un déjà-là, pour situer le locuteur, puisque, désormais, ce dernier est envisagé comme le point de départ de toute investigation portant sur la langue, pensée non pas comme édifice (au sens statique) mais plutôt comme construction (au sens dynamique).

Dans le travail que nous entreprenons ici, le paradigme qualitatif s'impose en effet de lui-même. Puisqu'il s'agit d'explorer le phénomène de choix de langue, force est de constater que celui-ci se présente davantage comme un processus qualifiable que comme un état quantifiable. De plus, la manière dont sera constitué et analysé notre corpus va exactement dans le sens de ce positionnement qualitatif. C'est ce que nous développerons plus avant.

⁵⁷ Notre propos ne doit en aucun cas être compris comme un rejet subversif de toute forme de quantification. C'est pourquoi nous tenons à rappeler que le quantitatif et le qualitatif se côtoient sans peine dans les études sociolinguistiques. C'est avant tout l'objet de recherche qui détermine la perspective à adopter. Par exemple, face à la variation, il est plus commode de faire appel au quantitatif pour faire l'inventaire des formes en usage. De même, face aux représentations en circulation, il est plus judicieux d'opter pour une approche qualitative afin d'en identifier les catégories de référence.

⁵⁸ Ce qui concerne l'élaboration, la formulation et la classification des connaissances.

1.2. Une recherche exploratoire

Il n'y a rien de plus naturel en sociolinguistique que de procéder par enquête de terrain à la recherche d'éléments de réponses à ses interrogations : « Pour les sociolinguistes, l'ancrage empirique de toute recherche est un précepte fondateur » (Pierozak et al., 2013, p. 117). C'est ainsi que dans le cadre d'une recherche qualitative comme celle que nous effectuons ici, la dimension exploratoire peut, à juste titre, occuper une position privilégiée. Dans cette optique, l'accent est surtout mis sur le cheminement au travers duquel des phénomènes empiriquement et théoriquement significatifs sont mis à découvert pour être ensuite soumis à l'analyse.

Cela étant, le caractère exploratoire de notre travail consiste à interroger le phénomène de choix de langue à partir de sa genèse, en prenant appui sur des informations en rapport avec la socialisation langagière, le répertoire linguistico-langagier et les schèmes représentationnels élaborés au contact de l'environnement sociolinguistique ambiant. Le récit de vie orienté vers la biographie langagière et l'entretien semi-directif sont les deux outils d'investigation que nous comptons mobiliser afin de cerner notre objet d'étude.

1.3. Une recherche compréhensive

Longtemps, la distinction entre *sciences de la nature* et *sciences de l'esprit* a servi de plateforme programmatique aux activités de recherche. Aux unes sont attribuées des tendances expérimentales et aux autres des dispositions herméneutiques. Loin de s'inscrire dans un dualisme sans issue, nature et esprit représentent deux objets qui évoluent en parallèle, tout en interagissant l'un avec l'autre. De cette configuration se dégagent deux perspectives fondamentales, celle qui consiste à *expliquer* les phénomènes en cours et celle qui consiste à les *comprendre*.

La différence entre la perspective explicative et la perspective compréhensive est de taille du point de vue épistémologique. Tout en relevant du paradigme positiviste, l'explication fait ressortir les règles et les mécanismes qui régissent le fonctionnement d'un système donné suivant des procédés de démonstration et de vérification codifiés. De son côté, la compréhension fait écho au paradigme constructiviste et met en relief les subtilités sémiotiques et les manifestations processuelles inhérentes à l'action humaine. Cette dernière est souvent marquée par des inattendus, des malentendus et des implicites qui requièrent à chaque fois le recours à l'interprétation.

Pour nous, dans ce travail de thèse, il est question de comprendre les implications épilinguistiques et glottopolitiques qui sous-tendent l'opération du choix de la langue d'expression en littérature. C'est pourquoi nous situons volontiers notre réflexion dans la filiation et le prolongement de la théorie de la compréhension, issue de la philosophie allemande qui, traditionnellement, établit des frontières conceptuelles entre la recherche de liens de cause à effet (*erklären*) et la recherche de nœuds de signification (*verstehen*). Cela est résumé par la formule fondatrice de Wilhelm Dilthey : « Nous expliquons la nature, nous comprenons la vie psychique » (1992, p. 194-195 [1883]). Dans le même style, nous pouvons avancer ceci : nous expliquons le récurrent, nous comprenons le sporadique ; nous expliquons l'homogène, nous comprenons l'hétérogène. Quand il s'agit de la langue, ce propos est facilement intelligible, puisque l'explication porte sur les structures linguistiques, homogènes par convention, alors que la compréhension se focalise sur les pratiques langagières, hétérogènes par essence.

Partant de là, les études sociolinguistiques sont passées de la recherche du sens à la recherche de la signification dans toutes les situations impliquant l'usage du langage. Etant une entité abstraite, conventionnellement élaborée, le sens ne permet pas, contrairement à la signification, de rendre compte de l'articulation des faits de langue dans des contextes en perpétuel remaniement. Dell Hymes a été parmi les premiers à avoir proposé de dégager « [...] la signification du langage dans la vie humaine, non pas dans l'abstrait, non pas à partir de phrases superficielles que l'on peut rencontrer dans des essais ou des manuels, mais dans le concret, dans la vie réelle des hommes » (1972a, p. 41 [nous traduisons])⁵⁹. En effet, la langue n'existe pas indépendamment des contextes où elle est employée. Elle en fait même partie intégrante. Les phénomènes qui en découlent ne sont pas isolés, du moment qu'ils relèvent de la combinaison de nombreux paramètres contextuels.

La perspective compréhensive met ainsi la sociolinguistique sur la même longueur d'onde que la phénoménologie⁶⁰ pour laquelle « la connaissance est un processus d'interaction entre le sujet connaissant et l'objet de la connaissance » (Blanchet, 2012, p.

⁵⁹ Texte original : « [...] the meaning of language in human life, and not in the abstract, not in the superficial phrases one may encounter in essays and textbooks, but in the concrete, in actual human lives » (Hymes, 1972a, p. 41)

⁶⁰ Parallèlement à la phénoménologie qui s'interroge sur l'être à partir de son expérience vécue, et à travers les faits qui l'entourent, la sociolinguistique considère la langue comme un fait constitutif de l'être, d'où la pertinence d'attribuer au locuteur la valeur paradigmatique d'être langagier.

82). Dans cette optique, sujet et objet sont les agents d'un même chantier autour duquel se construit l'intelligibilité du monde. Ainsi, le long de sa mise en place, le cheminement interprétatif requiert un angle de prise de vue, préalablement réfléchi à la lumière d'un cadre théorique bien circonscrit, un angle couvrant de surcroît les phénomènes sur lesquels porte la problématisation de départ.

S'agissant d'un processus complexe, la compréhension commence donc à partir de la saisie à l'état brut de l'objet d'étude et s'étend jusqu'à son interprétation au détail près à l'aide de concepts opératoires appropriés. Entre-temps, cette opération nous invite à établir une jonction, dans une perspective phénoménologico-herméneutique (Robillard, 2008), entre l'objet et le sujet. La raison en est que l'objet recèle en lui-même un potentiel signifiant, socialement et historiquement travaillé, et que le sujet, qu'il s'agisse du chercheur ou de n'importe quel autre acteur, jouit de capacités interprétatives qui rendent le monde intelligible à son niveau. De ce fait, la perspective phénoménologico-herméneutique consiste à prendre la mesure de la signification qui se donne à lire à travers l'interaction entre l'objet et le sujet.

Puisqu'il est question dans cette thèse d'approcher des auteurs *en chair et en os* par le biais d'une enquête sociolinguistique qualitative, l'intérêt de la tâche réside dans le fait que ces derniers se comportent comme des êtres langagiers, en ce sens qu'ils se signalent et se rendent visibles par leurs choix linguistiques, leurs préoccupations techniques et leurs prouesses stylistiques. Considérons les propos ci-dessous :

Les langues sont à la fois une manière pour chaque être humain de s'enraciner, en le revendiquant par ses choix de langues, dans des traditions historiques qui ont donné forme à chaque langue selon des expériences héritées de sens. C'est aussi une façon de se projeter dans l'avenir, avec les autres, pour partager son expérience. (Pierozak et al., 2013, p. 121-122)

Le rapport de l'auteur à la langue est au fondement de toute interprétation. Il s'agit d'un rapport influencé par un long processus de socialisation, ponctué par des projections multiples. Pour comprendre la signification sociolinguistique que revêtent ses choix de langue(s), il est nécessaire de revisiter son itinéraire langagier, de questionner ses représentations et de mettre en lumière ses références socioculturelles.

2. Repères empiriques de la recherche

Il est important, à ce stade de réflexion, de mettre en évidence ce sur quoi porte notre recherche dans son volet empirique. Cet exercice va de pair avec l'affirmation du caractère scientifique de notre démarche méthodologique ainsi que de notre approche théorique.

2.1. Vers la primauté de l'auteur sur l'œuvre

De toute évidence, la figure de l'auteur n'est intéressante en tant que telle que parce qu'elle est identifiable à la lumière des œuvres qui lui sont associées. C'est la raison pour laquelle les études littéraires tendent à valoriser l'œuvre bien plus que l'auteur lui-même. D'ailleurs, il n'est pas anodin qu'un théoricien comme Roland Barthes (1984 [1968]) annonce « la mort de l'auteur », une déclaration qui résonnait comme une profession de foi dans les milieux structuralistes. Ainsi l'auteur en tant que personne physique n'intéressera-t-il pas nécessairement celui dont l'analyse porte uniquement sur l'œuvre – sauf peut-être en dehors de son travail académique. Voilà ce qu'en dit Charles Bonn : « J'ai longtemps évité de rencontrer les écrivains sur l'œuvre de qui je travaillais » (2019, p. 97). Pour nous, ce témoignage s'inscrit en porte-à-faux avec notre démarche, laquelle consiste justement à partir à la rencontre d'un certain nombre d'auteurs en activité dans le but de tenter une immersion dans leur univers authentique, celui de leur vécu et de leurs perceptions.

Par cette démarche, il est question d'opérer un changement de paradigme visant à la réhabilitation du statut important de l'auteur dans le processus de création littéraire. Il se trouve qu'une telle procédure est complètement compatible avec l'approche sociolinguistique à laquelle nous souscrivons ici, une approche qui place l'être humain, tiraillé par ses déterminations sociales, ses interactions avec autrui et ses projections, au cœur de ses préoccupations.

Le fait de déposséder un auteur de ses œuvres, en traitant ces dernières comme étant le seul objet digne d'intérêt, relève à notre sens d'une tentative d'aliénation. D'où l'importance d'inverser la tendance par la reconsidération du statut de l'auteur et la réattribution du rôle qui lui incombe en tant qu'acteur social. Tout en étant marquée par des présupposés humanistes (Blanchet, 2012), cette opération représente à notre sens la meilleure option de soutènement au service de l'authenticité et de la crédibilité de la recherche.

Conformément à l'approche sociolinguistique ici prônée, il s'agit moins d'entériner la représentation selon laquelle l'auteur correspond à un concepteur-créateur-générateur d'œuvres littéraires que de défendre l'idée selon laquelle l'auteur est un acteur langagier à part entière. Ce qui nous importe par-dessus tout est de rappeler que l'auteur se comporte en réalité comme un locuteur grandeur nature⁶¹, en ce sens qu'il se sert de la langue, suivant des procédés qui sont les siens, pour composer des textes portant sa signature.

De plus, le choix de la langue d'expression, en tant qu'opération langagière, se situe en amont de l'acte d'écrire, c'est-à-dire avant même que l'œuvre ne prenne forme. Rien que pour cette raison, il est pleinement justifié d'articuler notre recherche autour de la personne de l'auteur, en ce qu'elle est responsable de la mobilisation des ressources linguistiques retrouvables plus tard dans l'œuvre.

2.2. A l'intersection du biographique et de l'interactif

Comme expliqué précédemment, quand il s'agit de travailler sur l'œuvre, rien que sur l'œuvre, il est fréquent que la biographie de l'auteur soit passée sous silence, que celle-ci ne soit même pas prise en compte. Or, ceci n'est pas du tout notre intention dans ce travail. Le « je » auctorial, même quand il n'est pas inscrit noir sur blanc, demeure déterminant dans l'élaboration et la genèse de l'œuvre (Anokhina, 2019). C'est un « je » qui mène le jeu tout au long du processus de création.

La biographie de l'auteur est fort intéressante en ceci qu'elle permet de retracer la socialisation langagière de ce dernier ainsi que ses expériences littéraires antérieures. Si l'expression « auteur en herbe » est bel et bien attestée dans le langage courant, c'est parce qu'elle témoigne d'une réalité dont la banalité apparente ne doit pas nous faire tourner le dos à sa pertinence : l'auteur se découvre, se construit, se forme et se forge progressivement à coup de tentatives répétées et d'essais renouvelés.

D'une certaine façon, notre réflexion et notre problématique doivent leur raison d'être au présupposé existentiel suivant : « on ne naît pas écrivain, on le devient » (Escarpit, 1992, p. 37 [1958]). Par-delà son aspect intuitif⁶², cette affirmation est totalement vérifiable grâce à l'exploration du parcours de n'importe quel auteur. Un parcours qui se

⁶¹ En sa qualité de locuteur, l'auteur assure le plus souvent la fonction de sujet écrivain.

⁶² Tel qu'il est entendu ici, l'adjectif « intuitif » renvoie à ce qui peut être considéré, à tort ou à raison, comme allant de soi.

donne à voir à travers des séquences et des scènes marquées par des événements décisifs en relation, en ce qui nous concerne ici, avec l'acquisition, l'apprentissage ou l'usage d'une ou plusieurs langues.

Le biographique est un paramètre heuristique essentiel dans ce travail de thèse. Sans se réduire à une reconstitution anecdotique du vécu, il fait ressortir des éléments factuels auxquels le sujet parlant accorde de l'importance lorsqu'il évoque son parcours. Le chercheur a de cette manière accès à la toile de fond sur laquelle repose l'existence même de l'auteur en sa qualité de locuteur et d'acteur langagier.

S'il est assez évident que le biographique résulte d'un « processus actif de narration », envisagé dès lors comme une actualisation du passé, il faut bien garder à l'esprit que « le sens ne se construit pas seulement du point de vue du locuteur, de celui qui raconte, mais aussi des interlocuteurs, ceux qui écoutent, réagissent, font des mimiques [...] » (Canut et al., 2018, p. 130). Il s'agit donc d'une opération qui nécessite un minimum d'interactivité entre un émetteur et un récepteur, un énonciateur et un co-énonciateur.

La dimension interactive de notre recherche est beaucoup plus manifeste lors des entretiens menés en situation d'enquête. Celle-ci est enclenchée par le jeu des questions-réponses engagé par nous-même en direction de nos interlocuteurs. Les productions discursives qui en découlent relèvent d'un mécanisme de co-construction à *deux bouches*. Dans ce contexte, les interlocuteurs s'engagent, souvent de manière tacite, à mener à bien – et jusqu'au bout – l'interaction. Dans l'ensemble, la communication se déroule sous l'oriflamme d'un « dialogisme interlocutif » (Bres, 2017) porté, en temps réel, par des tours de parole répartis de part et d'autre de l'espace interactionnel.

2.3. L'expérimentation en lieu et place de l'expérimentation

La tâche du sociolinguiste consiste à saisir, en se frottant à des locuteurs socialement identifiés, les dynamiques langagières à l'œuvre dans un contexte donné. Dans cette perspective, il est souvent question de faire des rencontres, de tisser des liens, de mettre à l'épreuve des méthodes d'investigation et de vivre des moments uniques au confluent des pratiques linguistiques et des représentations qui leur sont affectées par les partenaires du terrain, les usagers de la langue. Didier de Robillard (2007) propose la notion d'« expérimentation » pour rendre compte de la tendance du chercheur à s'adapter aux spécificités de son terrain, sans pour autant renoncer à ce qu'il est en tant que personne, à ce qui le motive et à ce qui l'interpelle en présence de ses interlocuteurs.

La sociolinguistique de l'expérienciation est une sociolinguistique soucieuse de la dépoliarisation du rapport qu'entretient le chercheur avec son terrain. Son objectif n'est nullement de forcer l'apparition ou la disparition de quelque phénomène que ce soit sous l'effet d'une mise en contraste/en abîme induite par des dispositifs d'enquête appliqués de manière mécanique. Bien au contraire, l'accent est surtout mis sur la nécessité de prêter attention à toutes les manifestations significatives qui surgissent au contact des signes, des comportements et des normes en circulation.

De ce fait, l'expérienciation – toujours selon la conception de Didier de Robillard (2007) – s'oppose à l'expérimentation qui, elle, tend à transformer le terrain en laboratoire, où l'artéfactuel prend le dessus sur le factuel. Elle est tout le contraire du processus disjonctif qui privilégie la distanciation à l'imprégnation dialogique que favorise le travail d'enquête qualitative. La fiabilité de la démarche dans son ensemble tient justement au fait que « la rencontre des subjectivités, l'intersubjectivité, est le meilleur garant contre la subjectivité unilatérale (au mauvais sens du terme) » (Blanchet, 2012, p. 55). Ainsi, loin d'être livré à lui-même, le chercheur prend appui sur la contribution de ses partenaires, grâce à laquelle il se fait une idée plus claire sur son objet d'étude, une idée moins marquée par un quelconque parti pris.

Au moment de l'enquête, l'expérienciation est régie par des éléments d'ajustement et de programmation, ajustement de la langue de communication par exemple et programmation effective du rendez-vous. Le tout se fait dans le but de favoriser la coopération spontanée des interlocuteurs qui se trouvent sur le terrain. L'opération en question fait valoir, en filigrane, un postulat anthropologique assez subtil : approcher l'*homo scribens* qu'incarne l'auteur à travers sa facette d'*homo loquens*⁶³. Si l'*homo scribens* produit des œuvres, du texte, à l'adresse d'un lectorat pluriel, d'un public diversifié, l'*homo loquens* produit de la parole vive, qui nous est exclusivement destinée, du moins dans un premier temps. Et c'est là que réside l'originalité de notre expérienciation. C'est-à-dire dans le fait d'être destinataire d'un corpus qu'il est tentant de qualifier de *corpus de première main* du moment qu'il est provoqué par nous-même pour les besoins de cette étude.

⁶³ Comme il plaît à Roy Harris de le souligner, « l'*homo loquens* est sans doute le précurseur de l'*homo scribens* » (1980, p. 14 [nous traduisons]). Ainsi, avant de se prévaloir du statut de sujet écrivain, l'auteur constitue d'abord un sujet parlant capable de communiquer avec ses semblables par l'intermédiaire du médium oral.

3. Au fondement de toute enquête, la quête de corpus

En sociolinguistique, la saisie d'un phénomène langagier quelconque implique que celui-ci soit attesté en société. Logiquement, il serait incohérent et peu probable de travailler sur un objet totalement inaccessible à l'observation. C'est de là qu'émerge la pertinence de la notion de corpus dont nous tâcherons de définir les contours ci-après.

3.1. Le corpus comme construction dynamique

Le corpus représente le matériau sur lequel travaille le chercheur afin de cerner son objet d'étude. La recherche s'articule ainsi autour de faits susceptibles d'être prélevés, décrits, analysés et mis en perspective par rapport à d'autres faits corollaires.

Souvent, l'usage de la notion de corpus dans la littérature spécialisée révèle, tel que le montrent nombre de travaux (Blanchet, 2007; Gadet & Guerin, 2012; Robillard et al., 2012), que celle-ci porte encore des traits sémantiques hérités des traditions linguistiques, dialectologiques et philologiques, historiquement antérieures à l'avènement de la sociolinguistique. Cela se manifeste de manière assez frappante à travers des définitions, largement répandues, qui consistent à présenter le corpus comme un ensemble de « données » représentatives d'un phénomène particulier. L'implicite qui se dégage de ce rapprochement est que les phénomènes sociolinguistiques se situent nécessairement en amont de l'expérience du chercheur, dont le rôle se réduirait à les repérer, les inventorier et les expliquer. Or, il n'en est pas toujours ainsi, puisque bien des phénomènes peuvent surgir à n'importe quel moment de la recherche sans que leur existence soit préalablement constatée ou signalée dans le contexte ainsi étudié.

Dès lors, une remise en cause terminologique s'impose à la lumière d'une méthodologie critique, destinée à en finir avec les présupposés positivistes qui minent, par endroits, les recherches empiriques. Par méthodologie critique, il faut entendre la possibilité d'exercer le doute épistémologique là où les évidences factices semblent prendre le dessus. En effet, la redondance d'une affirmation, quelle qu'elle soit, ne doit en aucun cas rendre caduque son éventuelle réfutabilité. C'est ainsi que Philippe Blanchet, dans un souci de rectifier le tir, souligne qu'« il est préférable de parler d'*assemblage des observables* plutôt que de "recueil de données" » (2012, p. 57). Dans la perspective sociolinguistique, le terme d'observables ainsi proposé convient mieux à la situation que celui de données. Il se trouve que le terme *observables* englobe toutes les manifestations langagières rencontrées au moment de l'enquête, celles-ci étant souvent

suscitées par le chercheur lui-même en présence de locuteurs avec lesquels il est censé entrer en contact et interagir.

A partir de là, il est possible de considérer le corpus comme une somme d'observables de nature langagière, captés dans des conditions authentiques et rapportés à un contexte de production révélateur des positions ainsi que des dispositions des acteurs du terrain. Son rôle est dès lors de documenter les dynamiques en cours en matière d'usages et de représentations linguistiques.

Cela dit, il importe d'insister sur le fait que le corpus est toujours le produit d'une construction méthodologique menée par le chercheur dans le respect des critères d'authenticité, de traçabilité, de cohérence et de pertinence des observables. Néanmoins, cette construction ne saurait être complète sans l'implication et la collaboration des personnes concernées par l'enquête. C'est la raison pour laquelle il est plus judicieux d'introduire à présent la notion de co-construction en ce qu'elle fait référence au processus au cours duquel le chercheur se fait aider dans son travail d'investigation par des informateurs rencontrés sur le terrain. Plus que de simples locuteurs, ces derniers sont des partenaires à part entière lors de la constitution du corpus.

Qu'il s'agisse de la microsociolinguistique ou de la macrosociolinguistique, le corpus peut avoir diverses configurations : il peut être de volume étendu ou réduit, il peut être de nature composite ou homogène (Boyer, 2002). Tout dépendra en effet de ce que le chercheur compte faire du matériau (r)assemblé. Il est souvent d'usage de distinguer des corpus sollicités et des corpus non sollicités (Maurer, 1999). Provoqués en situation d'enquête, les corpus sollicités ont la particularité de véhiculer des renseignements frais, généralement obtenus au fur et à mesure des interactions contractées sur le terrain. Par contre, les corpus non sollicités supposent un contenu brut et spontané, saisi sur le vif telle une capture instantanée. Ce que cette distinction ne met pas en évidence est que le corpus, y compris celui considéré comme non sollicité, est toujours le fruit d'un tâtonnement et d'un travail de fouille mené plus en profondeur qu'en surface.

Pour Paul Cappeau et Françoise Gadet (2007), le corpus se définit moins par son processus d'extraction que par ce à quoi il est destiné. C'est ainsi que ces deux chercheurs distinguent des corpus à visée descriptive et des corpus à visée interprétative. Alors que les premiers rendent compte du fonctionnement systémique de la langue suivant une approche microsociolinguistique, les seconds se donnent pour mission de rendre

intelligibles, suivant une approche macrosociolinguistique, les phénomènes situés au-delà de la structure de la langue, au voisinage des fluctuations sociétales dans lesquelles sont embarqués les locuteurs.

Pour notre part, il est question d'envisager le corpus comme le point de départ d'une quête de sens et de signification. Cette opération de quête requiert de la présence d'esprit, de l'engagement procédural, de l'éthique et de la constance dans le travail. Sans ces paramètres, il serait difficile de négocier notre position de chercheur, notamment en présence d'une altérité – celle des partenaires du terrain – qui elle-même se veut partie prenante dans la construction des observables.

Tel que nous l'envisageons, notre corpus se veut le produit d'interactions avec des auteurs disposés à nous faire part de leur expérience langagière et à nous introduire dans leur univers linguistique. Il s'agit donc d'un *corpus à la demande*, constitué spécialement pour les besoins de la présente recherche.

3.2. De la mise en récit à la mise en discours

L'enquête sociolinguistique dans laquelle nous nous engageons ici consiste à donner la parole aux auteurs pour s'exprimer au sujet de leurs choix linguistiques et langagiers en matière d'écriture littéraire. Dans le cadre de cette enquête, ces auteurs sont appelés à se livrer à une activité énonciative à travers laquelle il est question pour eux de dévoiler leurs positionnements épilinguistiques et, corollairement, leurs projections glottopolitiques. Etant le point de départ de notre travail d'investigation, cette activité énonciative se déploie sur deux plans, celui du récit et celui du discours. Emile Benveniste (1966) est à l'origine de la distinction fondamentale entre récit et discours. Pour saisir les ressorts de cette opposition, il est nécessaire de passer en revue quelques définitions préliminaires.

En effet, pour Emile Benveniste, toute prise de parole renvoie, indépendamment de son contenu, au registre de l'énonciation, définie alors comme étant l'acte qui consiste à se faire entendre par la langue et dans la langue. En mettant en avant la personne du locuteur, cet acte fait partie intégrante du processus de communication et, plus encore, de celui de signification. Dans cette optique, la langue ne sert pas uniquement à établir le contact avec autrui, mais aussi à dire le monde tel qu'il est perçu et à verbaliser sa pensée et ses émotions. Derrière la mobilisation des formes linguistiques se cachent des enjeux ontologiques en lien avec le souci de produire du sens et de la signification.

Ainsi conceptualisée, l'énonciation possède un versant tourné vers le passé, celui du récit, et un versant ancré dans le moment présent, celui du discours. Le sujet parlant module son énonciation en fonction de ses besoins en matière d'expression. Dans ce sillage, le récit procède de l'évocation d'événements déjà vécus par la réactivation de souvenirs marquants. Il s'agit d'un travail de restitution et de reconstitution de faits ayant eu lieu dans le passé. Par contre, le discours surgit de l'interaction immédiate du locuteur avec son environnement.

Ce qu'il convient de retenir de l'opposition entre récit et discours, au-delà de son aspect conceptuel, est surtout son intérêt heuristique, en ce sens qu'elle permet de situer notre travail d'enquête dans un paradigme langagier aisément intelligible. Savoir ce que nous faisons est bien, savoir pourquoi nous le faisons est encore mieux : telle est la finalité de ce détour terminologique.

Cela étant, la mise en récit repose sur un outil d'investigation qui vise à explorer le processus de socialisation langagière. La perspective ici adoptée se veut rétrospective dans la mesure où elle renseigne sur le rôle du langage dans le modelage de l'individu. Le postulat qui sous-tend cette démarche considère que le sujet parlant n'est ce qu'il est qu'à la lumière de ce qu'il avait été. La méthode du récit de vie orienté vers la biographie langagière offre à juste titre les informations nécessaires à l'appréhension du parcours langagier de qui que ce soit.

En parallèle, la mise en discours permet aux auteurs associés à cette recherche d'exercer leur réflexivité au sujet de leur investissement linguistique dans le champ de la composition littéraire. Ayant une valeur prospective, cette opération donne lieu à l'évaluation des pratiques linguistiques à l'œuvre ainsi qu'à la verbalisation des représentations sous-jacentes. Elle est favorisée par le jeu des questions-réponses organisé dans le cadre d'entretiens semi-directifs.

Par mesure de précaution, il serait de bon ton de ne pas considérer le récit et le discours comme des territoires étanches, séparés de bout en bout par des frontières inamovibles. La distinction proposée par Emile Benveniste revêt surtout un caractère méthodologique, du moins dans le cadre de la présente recherche. Ce qui autorise le plus normalement possible le va-et-vient entre ces deux entités au moment de l'énonciation.

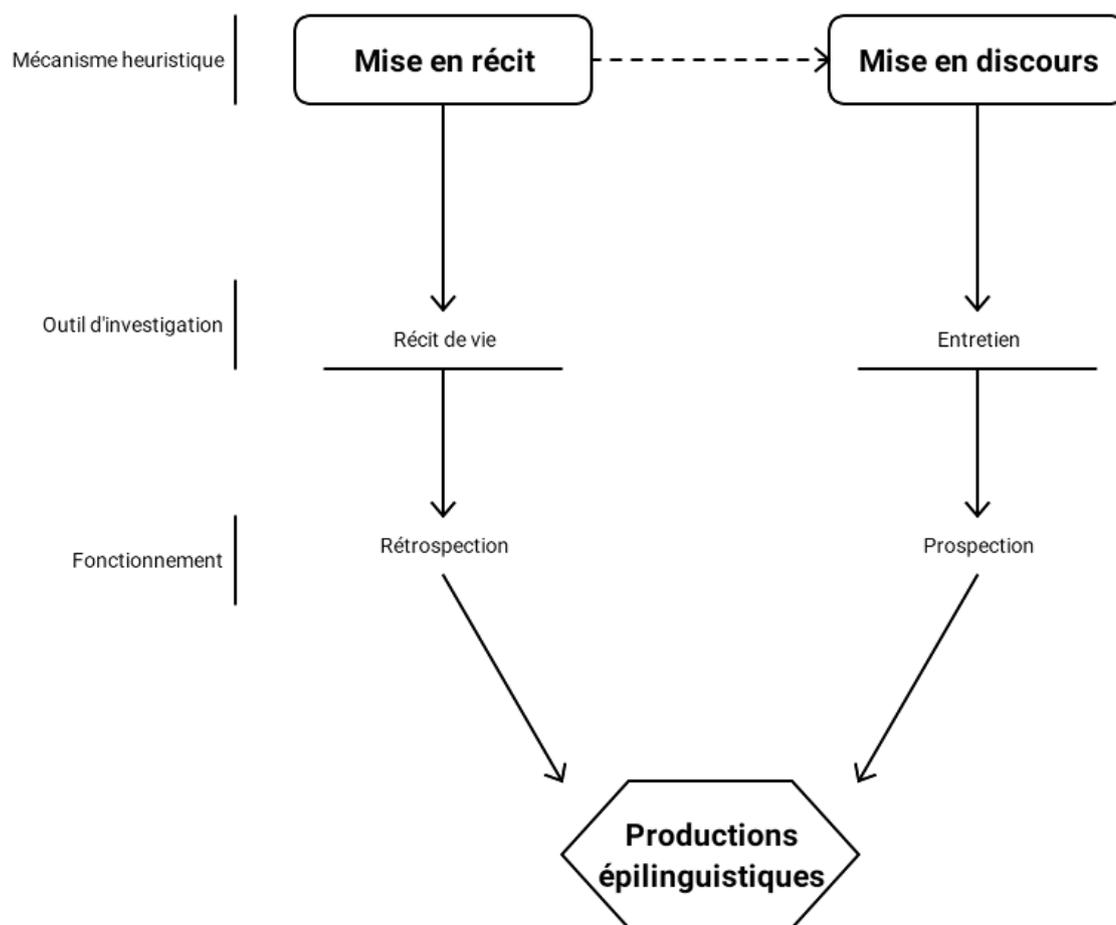


Figure 4. *La dynamique énonciative de l'enquête de terrain*

3.3. Une matérialité langagière à caractère épilinguistique

La mise en récit et la mise en discours sont des mécanismes heuristiques par le biais desquels il est question de parvenir aux productions épilinguistiques des auteurs concernés par notre enquête. Cette dernière a pour objectif de faire parler des acteurs langagiers engagés dans le domaine de la création littéraire. L'objet de l'enquête est fondamentalement la langue, envisagée dans sa relation avec la littérature (la langue comme dispositif au service de l'écriture littéraire). Le support de l'enquête est aussi la langue : il s'agit de se servir de la langue pour parler soi-même ou faire parler autrui de la langue.

En général, les auteurs se servent de la langue, dans leurs œuvres, pour parler d'autre(s) chose(s) que la langue. L'exercice auquel nous nous livrons ici, celui de faire parler ces auteurs de la langue, répond naturellement à des préoccupations plus sociolinguistiques que littéraires. Les productions issues de l'enquête, en réponse à des interrogations

soulevées par le chercheur, constituent la porte d'entrée à l'univers épilinguistique des auteurs en question. Cet univers recèle des représentations et des attitudes indissociables des pratiques affichées par les uns et les autres.

A cet égard, il est important de définir la matérialité langagière de notre corpus par rapport aux productions épilinguistiques ainsi obtenues. Cette matérialité implique la pratique du récit ainsi que celle du discours en tant que faits (re)constitutifs de la réalité sociolinguistique, ou plus exactement d'une certaine réalité en lien avec l'usage littéraire de la langue par des auteurs algériens.

4. L'épreuve du terrain : un passage obligé

Comme cela a été précédemment expliqué, le corpus découle de l'exploration du terrain suivant une démarche méthodologique préalablement réfléchie. Considérée comme une « linguistique de terrain » (Blanchet, 2012; Boutet, 1994), la sociolinguistique accorde une grande importance, certes justifiée, à la recherche *in situ*, celle effectuée à proximité des locuteurs, au plus près de leurs usages effectifs. Les développements ci-dessous sont destinés à expliciter ce qu'il faut entendre par terrain dans notre manière de procéder.

4.1. Le terrain en sociolinguistique

Piégé par sa propre évolution sémantique dans les usages, le terme de terrain renvoie, presque spontanément, à un référent spatial, présenté comme étant l'ensemble des lieux où se déroule l'investigation. Cette conception, recevable en partie, trouve son origine dans la tradition positiviste qui propose une vision trop cadrée de l'activité scientifique. Telle qu'elle s'exerce actuellement, la sociolinguistique a tendance à s'en démarquer par la valorisation de plus en plus grandissante de l'interprétation par rapport à la démonstration (Robillard, 2008). Le *pour-quoi* des choses devient alors plus important que le comment.

Plus qu'une entité géographique, plus ou moins circonscrite, le terrain correspond, selon Sylvain Auroux, à un « environnement culturel et un environnement naturel » (1998b, p. 89) au sein desquels se déploie l'activité langagière des locuteurs. Cette définition est d'autant plus pertinente que le langage fait partie aussi bien de la culture que de la nature de l'être humain. En plus, il est toujours localisable, à la fois par rapport

à celui qui en observe le fonctionnement, le chercheur, et par rapport à celui qui en fait usage, le locuteur.

Dans la définition qu'il met en avant, Philippe Blanchet insiste sur le fait que le terrain se définit davantage par les expériences qu'il fait vivre au chercheur que par les ressources qu'il offre à ce dernier.

Un terrain, c'est avant tout un ensemble d'interactions (de relations, d'échanges, d'expériences) entre un chercheur et d'autres personnes, relations certes situées dans le temps, dans l'espace, dans des sociétés, des cultures, etc., mais interactions avant tout. (2012, p. 31)

Au-delà des phénomènes mis en scène en son sein, le terrain possède une valeur ontologique fondamentale dont il convient de tenir toujours compte. Ainsi, en se lançant sur le terrain, il est toujours question, avant même de procéder au prélèvement du matériau recherché, d'établir des relations interpersonnelles, de faire valoir des positionnements intersubjectifs et de conduire des échanges interlocutifs. Toutes ces opérations sont, à l'évidence, importantes pour la mise en place de l'environnement nécessaire à la conduite de la recherche.

Ainsi, pour Médéric Gasquet-Cyrus (2015), le terrain se construit sur la base d'une succession d'événements ayant trait à la vie sociale des langues et des locuteurs qui les pratiquent. Une vie dans laquelle le chercheur surgit avec le souci d'établir des connexions ou des ajustements entre les postulats théoriques et ses propres observations.

Il ressort de ce qui précède que le terrain n'est rien d'autre qu'« une lecture de significations » (Robillard et al., 2012, p. 35). Il s'agit de significations plurielles, complexes, éparses, intégrées dans des réseaux d'interprétation forgés aussi bien par l'implication du chercheur que par l'intervention des locuteurs. Donc, loin d'être une entité qui existerait par elle-même et pour elle-même, le terrain se présente mieux comme une pratique, comme une fabrique, que comme un déjà-là figé et aseptisé de toute empreinte extérieure.

4.2. Le terrain entre contextualisation et réflexivité

Les termes de terrain et de contexte entretiennent, dans les écrits sociolinguistiques, une proximité sémantique si forte qu'elle nécessite d'être explicitée davantage. S'il est désormais facile d'admettre que le terrain représente un réservoir de phénomènes accessibles en partie par le biais d'un travail d'enquête, le contexte en est le cadre socio-

sémio-interactionnel qui permet non seulement de saisir ces phénomènes exactement comme ils se manifestent *in situ* mais aussi de les interpréter en fonction des normes, des contraintes et des intentions qui les régissent.

Ainsi, l'actualisation d'un phénomène quelconque dépend avant tout de l'ensemble des paramètres situationnels qui influencent sa coloration ainsi que sa teneur substantielle. Qu'ils soient explicites ou implicites, ces paramètres se définissent tant par des dispositifs référentiels directement associés au phénomène en question que par des mécanismes inférentiels déclenchés par des événements antérieurs ou par des faits parallèles (Canut et al., 2018).

Une fois *sur* le terrain, le chercheur est appelé à suivre une trajectoire méthodologiquement objectivable, en adoptant un raisonnement compatible avec ses objectifs. Ainsi, pour trouver des éléments de réponses à ses interrogations, il faut bien chercher ; et pour chercher, il faut surtout savoir quoi chercher. Toute la pertinence du contexte est là, dans cette quête d'objets signifiants susceptibles de servir de repères dans le processus d'interprétation. En d'autres termes, le contexte est ce que le terrain gagne en transparence lorsqu'il perd de son opacité grâce à la décomposition/recomposition de sa trame.

Dans le même ordre d'idées, Philippe Blanchet soutient que le contexte résulte de la mise en perspective de l'objet d'étude par rapport à ses conditions d'élaboration, de production, de circulation et de réception. Il s'agit, à ce titre, d'une « construction » inscrite dans un système de « focalisation » sélectif, sensible à la variabilité des cas de figure possibles et à la diversité des points de vue. En tant qu'action réfléchie, la contextualisation est incontournable en ceci qu'elle constitue une digue de protection contre la réification et la dislocation des phénomènes langagiers observables en société à un moment donné de son histoire.

Dans le cas de la présente recherche, il est question d'approcher un phénomène, celui du choix de la langue d'écriture, dans un contexte littéraire et social réputé plurilingue. Dans cette situation, les langues ne se présentent pas comme des prototypes isolés les uns des autres, mais comme des réseaux dynamiques en perpétuelle interaction les uns avec les autres. Leur existence est marquée tant par le rapport qu'entretiennent les locuteurs, en l'occurrence les auteurs, avec elles que par le rapport qu'elles entretiennent elles-mêmes entre elles en termes de coexistence ou de concurrence.

Ce que l'on peut désigner par « langue de la littérature » renvoie moins à la langue en tant que telle qu'à la pratique de cette langue conformément aux exigences stylistiques et aux normes littéraires dictées par le genre, les usages en vigueur et l'intertextualité à l'œuvre. Il est important de ne pas perdre de vue que, bien plus qu'un instrument de communication, la langue est porteuse d'une vision du monde, d'un héritage culturel et d'une charge identitaire. Pour nous, la contextualisation commence par la prise en compte de ces éléments définitoires de notre objet de recherche.

En raccourcissant la focale dans le but d'obtenir un plus grand angle de champ, il est possible de s'apercevoir que notre terrain se présente sous la forme de rencontres organisées avec des auteurs préalablement sélectionnés. Il s'agit de rencontres formelles, situées dans l'espace et le temps, précédées d'étapes de planification, de négociation et de prise de rendez-vous. Ces rencontres s'inscrivent dans un cadre interlocutif impliquant une organisation séquentielle en trois temps emblématiques (ouverture, développement et clôture). Les tours de parole se caractérisent par la mobilisation de questions, soulevées par l'enquêteur, auxquelles sont apportées des réponses circonstanciées de la part de l'enquêté. Dorénavant, nous préférons parler d'interlocuteur plutôt que d'enquêté. Souvent, en matière d'enquête, la sociolinguistique reprend à son compte des termes issus de la tradition sociologique ou ethnographique, parfois sans même interroger leur adéquation épistémologique. A ce sujet, nous considérons les termes d'« enquêté », d'« informateur » ou encore de « témoin » comme étant dépourvus de toute référence explicite à l'activité langagière. Ce qui n'est pas le cas du terme « interlocuteur » qui, lui, met en exergue le partenariat langagier qui s'installe au moment de l'enquête (Canut et al., 2018). Ce partenariat prend la forme d'une co-construction dynamique vers laquelle convergent les productions discursives émises par les protagonistes de la rencontre.

A certains égards, il est naturel que l'enquête soit perçue comme une situation artificielle, comme une mise en scène sollicitée pour des besoins strictement académiques. Même si une telle objection est tout à fait légitime, il n'en demeure pas moins que notre travail s'appuie sur des éléments heuristiques incontournables, générés au cours de l'interlocution. Relevant de l'exercice de la parole, ces éléments correspondent à des positionnements énonciatifs intégrés dans le processus d'enquête. Ces mêmes positionnements s'accompagnent de la production d'actes de langage qui expriment non seulement des pensées mais aussi des actions analysables à l'aune des théories du discours.

Du moment qu'un interlocuteur accepte de s'entretenir avec nous, il n'est plus question pour nous d'examiner la valeur épistémique⁶⁴ de ses propos. Implicitement, tout échange avec lui repose sur un contrat de communication⁶⁵ en vertu duquel sont définis les rôles de chacun, des rôles reconnus comme légitimes et donc favorables à la coopération bilatérale. Ainsi, il n'y a rien de plus normal que, lorsque le chercheur pose des questions, l'interlocuteur y réponde.

De toute évidence, dans ce type de situations, l'exercice de la réflexivité s'avère indispensable. S'agissant d'une méta-exploration du terrain, impliquant vigilance et sens de l'observation, la réflexivité désigne l'opération qui consiste, pour le chercheur, à se projeter sur *son* propre terrain, à tenir compte de l'effet qu'il produit sur *ses* interlocuteurs, à prendre conscience de l'impact de ses choix méthodologiques sur le déroulement et l'orientation de l'enquête (Blanchet, 2012, 2018; Bretegnier, 2009; Robillard, 2009). Claudine Moïse fait remarquer, à juste titre, que « la réflexivité est singulière en sociolinguistique dans le sens où elle passe par la parole en interaction avec autrui, de celle-là même qui est notre objet d'étude » (2009, p. 185). Cela est d'autant plus évident que l'enquête sociolinguistique, telle qu'elle se pratique, donne au minimum lieu à la rencontre de deux individualités, celle du chercheur et celle de l'interlocuteur, autour d'un objet langagier circonscriptible.

Cela posé, il n'est pas vain de rappeler qu'en ce qui concerne notre enquête, nous avons affaire à des interlocuteurs doublement constitués, en ce sens qu'ils sont envisagés à la fois comme des individus (êtres sociaux) et comme des auteurs (personnalités littéraires). En tant que tels, ils nous invitent à faire preuve davantage d'attention à leur égard, et ce, dans le but de mieux cerner la complexité, la profondeur et la singularité de leurs profils sociolinguistiques. Le sérieux qui guide notre démarche ne manque bien évidemment guère d'empathie, ni de bienveillance, ni d'intérêt, ni de curiosité. Telle est simplement notre posture.

⁶⁴ La valeur épistémique concerne la possibilité qu'une proposition quelconque soit vraie ou fausse. A supposer que notre interlocuteur se contrôle en parlant, ne dise pas tout ou travaille son ethos, cela fait intégralement partie de la communication et n'affecte en rien la validité de celle-ci.

⁶⁵ Le contrat de communication (Charaudeau, 2004) désigne le lien symbolique qui se tisse, sur la base de conventions et de normes en partage, entre les protagonistes d'un acte de communication. C'est ce lien qui permet à l'un et à l'autre de « contracter » la parole et de s'exprimer à tour de rôle, dans le respect des conditions régissant la situation de communication.

4.3. De la nécessité de la pré-enquête pour mieux aborder le terrain

A priori, il est difficile de définir par où commence et par où se termine le terrain. D'où la nécessité d'amorcer le travail d'investigation par une enquête préliminaire ayant pour objectif de baliser le chemin à suivre. Cette étape vise à mettre en place le cadre de l'enquête proprement dite. D'ailleurs, dans la tradition sociolinguistique, les chercheurs s'en servent, dans un premier temps, comme un ballon d'essai pour évaluer la faisabilité de la recherche. Ce n'est qu'à partir de là qu'une véritable stratégie d'enquête peut être dégagée et envisagée.

Etant destinée à nous introduire sur le terrain et à nous fournir des repères pratiques, la première phase de notre travail exploratoire se caractérise par le tâtonnement. Pourquoi le tâtonnement ? Parce que, à ce stade, nous ne disposons pas de toutes les informations utiles sur la meilleure façon de procéder à l'enquête, nous ne savons pas encore à quoi nous attendre une fois sur place. Afin de mieux nous préparer à cette expérience, nous avons entrepris les actions suivantes :

- fréquentation des librairies de la ville d'Alger à la recherche d'œuvres littéraires publiées par des auteurs algériens ;
- consultation des sites électroniques des maisons d'édition algériennes afin de retrouver les catalogues disponibles en ligne ;
- consultation des pages Facebook, des blogs et des sites web d'auteurs algériens afin d'évaluer leur activité et leur réactivité sur Internet ;
- consultation des rubriques culturelles de la presse algérienne à la recherche d'interviews ou de portraits d'auteurs.

Tout en étant simples à mettre en œuvre, ces actions ont pour but d'identifier les auteurs dont le profil est susceptible de nous intéresser. Le premier constat auquel nous avons été confronté à ce stade est que l'auteur existe conceptuellement sous deux formes, à la fois comme *figure* et comme *personne*. Le second constat est que c'est souvent la figure de l'auteur qui prend le dessus sur la personne de l'auteur dans le champ littéraire. En rencontrant le nom d'un auteur sur la couverture d'un livre, dans le titre d'un article de presse ou sur une affiche à l'entrée d'une librairie, c'est sa figure que nous rencontrons en réalité. Or, l'enjeu pour nous dans ce travail est de rencontrer l'auteur en tant que personne physique afin de lui parler et de lui poser des questions concernant son travail littéraire.

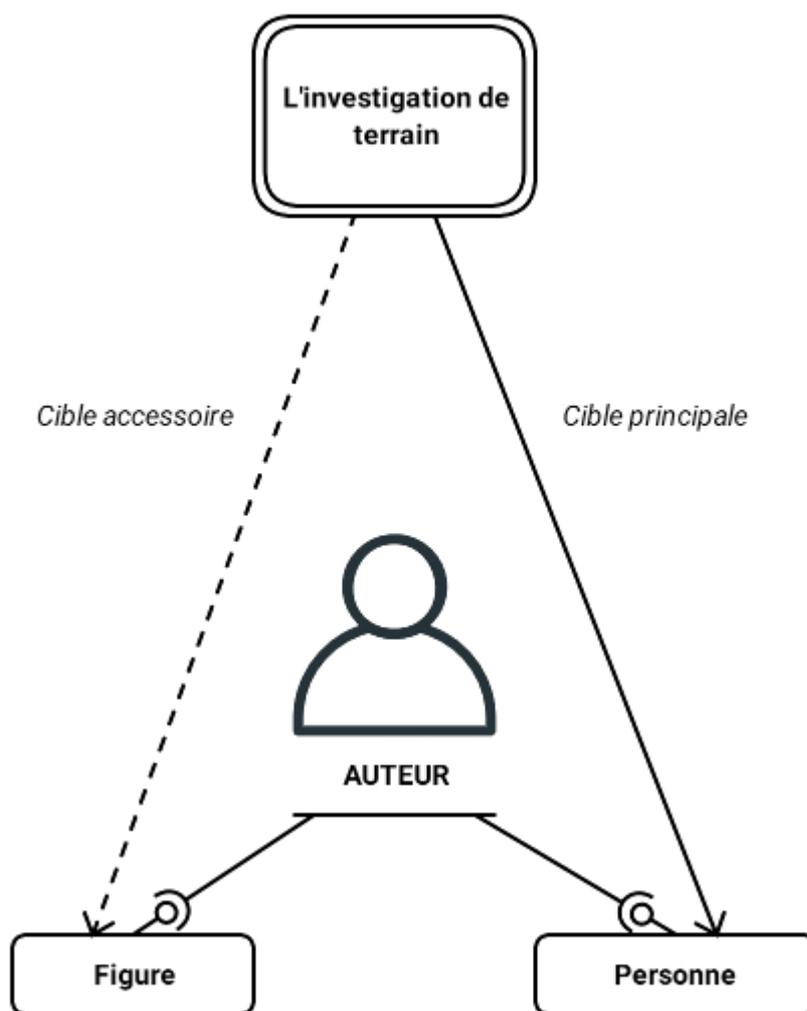


Figure 5. *L'auteur comme cible d'enquête*

Tableau 1. *Figure de l'auteur vs personne de l'auteur*

Figure de l'auteur	Personne de l'auteur
Un être intellectuel	Un être réel
Celui dont on parle	Celui à qui on parle
Celui qui parle à travers ses œuvres	Celui qui parle en dehors de ses œuvres
Celui que l'œuvre présente au public	Celui qui présente son œuvre au public

Pour rendre plus explicite la distinction que nous faisons entre figure de l'auteur et personne de l'auteur, nous proposons dans le tableau ci-dessus d'envisager la figure de l'auteur comme un être intellectuel et la personne de l'auteur comme un être réel (physique). Ainsi, sont associées à la figure de l'auteur des œuvres par lesquelles le sujet écrivant se fait connaître et pour lesquelles il se fait reconnaître. La personne de l'auteur,

quant à elle, se situe à un niveau plus concret : ce n'est plus la personne qui nous parle à travers ses œuvres⁶⁶, mais c'est plutôt la personne qui peut nous parler en face à face à l'occasion d'une rencontre réelle. La difficulté de la tâche d'investigation réside dans le fait qu'il est plus facile de rencontrer la figure de l'auteur que la personne de l'auteur. Pour rencontrer la personne, il faut que les conditions présentées ci-après soient réunies dans l'ordre.

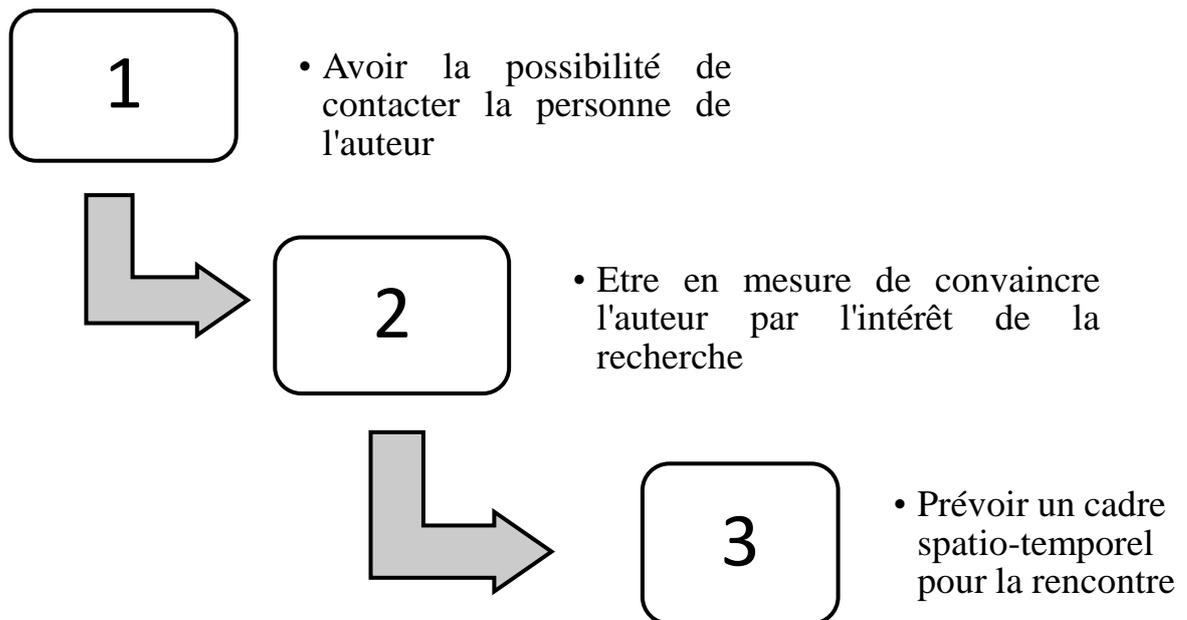


Figure 6. Conditions préalables à la rencontre des auteurs

Ces tâtonnements nous ont conduit à réaliser une pré-enquête en deux temps. En deux temps pour avancer prudemment et progressivement dans l'exploration du terrain. Il s'agit d'abord de nous familiariser avec les noms d'auteurs en circulation dans le contexte algérien pour pouvoir ensuite aller à leur rencontre.

Le premier temps de la pré-enquête coïncide avec la tenue de la 24^e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA), organisée du 30 octobre au 9 novembre 2019 dans des conditions favorables à l'exploration de la dynamique livresque en Algérie⁶⁷. Eu égard à son ampleur, cette manifestation permet d'avoir des renseignements sur la production littéraire la plus récente et la plus actuelle dans le contexte algérien. Plus important

⁶⁶ L'œuvre est la ligne de démarcation entre la figure de l'auteur et la personne de l'auteur : la figure de l'auteur est présentée au public par l'œuvre, tandis que c'est la personne de l'auteur qui présente l'œuvre au public (interviews, conférences).

⁶⁷ Nous n'avons pas à notre disposition les chiffres exacts, mais à vue d'œil, nous pouvons affirmer que plusieurs dizaines d'éditeurs algériens ont exposé leurs titres lors de cette édition.

encore, elle permet également de supprimer les frontières entre éditeurs, auteurs et lecteurs, favorisant ainsi des échanges dynamiques entre eux.

Des rencontres et des ventes-dédicaces sont programmées quotidiennement, ce qui met le public en contact direct avec des auteurs qui, vu le contexte, affichent disponibilité et se montrent à l'écoute. Profitant de cette ambiance, nous avons tenté d'approcher de manière aléatoire plusieurs auteurs dans le but de tester leur disposition à collaborer à notre recherche. L'avantage de ce type de situations est qu'elles ne nécessitent pas de protocoles particuliers : le contact se fait de manière spontanée. Il suffit de saluer l'auteur présent au stand de son éditeur, de se présenter en tant que doctorant, pour ensuite engager une brève conversation avec lui au terme de laquelle nous avons souvent droit à ses coordonnées pour une éventuelle rencontre ultérieure⁶⁸.

La conversation est amorcée, dans le fond, par une question directe qui ne requiert qu'une réponse par oui ou non : « Seriez-vous intéressé de faire l'objet d'une étude traitant de la dimension linguistique inhérente à votre pratique littéraire ? ». Cette question vise à apprécier la manière dont l'auteur rencontré réagit à notre demande. Ce qui nous aidera à mieux nous préparer aux éventuelles excuses et réserves, et à affiner davantage notre approche.

Bien sûr, notre pré-enquête s'est poursuivie au-delà du Salon du livre, souvent de manière non formelle, notamment auprès de libraires et d'éditeurs susceptibles de nous fournir des renseignements sur des noms émergents qui attirent leur attention. Les réseaux sociaux, quant à eux, permettent de compléter le travail de terrain, puisque grâce à certaines de leurs fonctionnalités (dont la messagerie) il est possible d'établir le contact avec des auteurs disposant de comptes ou de pages personnelles.

Le besoin de poser et de tester des questions en lien avec notre problématique nous a conduit à amorcer le second temps de notre pré-enquête. C'est au mois de mars 2020 que nous avons programmé les premières rencontres *sérieuses*. Le projet a été compromis par un facteur externe auquel nous ne nous attendions pas : la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) en Algérie. Les universités ont fermé leurs portes dès le 12 mars 2020. Des mesures de confinement⁶⁹ ont été instaurées dans le pays à compter du 23 mars.

⁶⁸ Pour des raisons éthiques, nous signalons que le fait de prendre les coordonnées d'un auteur n'a pas valeur d'engagement.

⁶⁹ Ces mesures se sont traduites par l'interdiction des rassemblements, la fermeture des espaces publics et la suspension des services de transport.

En raison du contexte pandémique de plus en plus compliqué, nous avons été contraint quelque temps plus tard de changer de stratégie. A défaut de pouvoir rencontrer physiquement des auteurs, nous nous sommes servi, à partir de mai 2020, d'Internet pour entrer en contact avec six auteurs (Chawki Amari, Lazhari Labter, Djamel Mati, Kamel Bouamara, Katia Hacène et Anouar Rahmani) qui ont bien voulu répondre à nos questions en ligne. A ce stade de la pré-enquête, nous n'avions à notre disposition que dix questions de prévues. En examinant les réponses obtenues, nous nous sommes rendu compte de la nécessité d'élaborer davantage de questions afin d'accéder à un maximum d'informations. Et là nous avons été confronté à la difficulté de relancer nos interlocuteurs. Pour mieux nous préparer à l'enquête proprement dite, nous avons alors adopté à l'issue de cette expérience des résolutions résumées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 2. *Résolutions issues de la pré-enquête en vue d'organiser l'enquête proprement dite*

Résolutions	Motifs	Objectifs
Instaurer l'équilibre entre les questions traitant de la dimension épilinguistique et celles traitant de la dimension glottopolitique en ce qui concerne le choix de la langue d'écriture	Les dix questions de la pré-enquête sont surtout orientées vers la dimension glottopolitique au détriment de la dimension épilinguistique	Ne pas perdre de vue au moment de l'enquête les points soulevés par notre problématique de recherche
S'adresser à une population d'auteurs ayant émergé dans le contexte des années 2010-2019	Les six auteurs contactés dans le cadre de la pré-enquête appartiennent à des générations différentes, ce qui ne permet pas de focaliser l'analyse sur une période précise	Inscrire le travail dans un contexte précis, celui couvert – par respect au critère d'actualité – par la période allant de 2010 à 2019
Privilégier des rencontres en face à face avec les auteurs disposés à participer à notre étude	Il a été difficile de relancer les auteurs ayant déjà répondu à nos questions en ligne pour leur poser des questions supplémentaires (la démarche	Avoir la possibilité de réagir immédiatement par des questions supplémentaires aux réponses formulées par nos interlocuteurs

	pouvant être perçue comme manquant de professionnalisme)	
--	--	--

Au terme de cette pré-enquête, nous sommes parvenu à la conclusion qu'il est nécessaire de :

- cerner le profil⁷⁰ de chaque auteur avant de le rencontrer (ceci afin de bien l'aborder au moment de la rencontre) ;
- fixer le cadre spatio-temporel de chaque rencontre de façon à mettre à l'aise et en confiance l'auteur sollicité et être soi-même capable de l'enregistrer et prendre notes dans des conditions favorables ;
- se doter d'une stratégie d'enquête efficace (voir chapitre suivant) pour éviter toute perte de temps lors de la rencontre (en préparant par exemple minutieusement nos questions de fond ainsi que nos questions de relance).

5. Conditions et critères de validité scientifique

S'agissant ici d'une recherche qualitative, il est important de démontrer où réside au juste sa scientificité, critère indispensable pour sa recevabilité. La production des connaissances scientifiques obéit à des exigences formelles et à des précautions procédurales qu'il convient à chaque fois d'explicitier et de justifier.

5.1. Un ancrage émique, un parcours éthique

Cette recherche a comme point de départ le langage, et plus précisément les discours produits en situation d'enquête. Le chercheur se charge de donner la parole à des interlocuteurs préalablement identifiés comme auteurs dans le but de les faire parler sur des points précis en relation avec l'usage de la langue en littérature. En réponse à cette sollicitation, ces derniers se placent dans le rôle de ceux qui *font don* de leurs paroles. Souvent, en sociolinguistique, le travail sur la langue passe par la langue produite en contexte. C'est pourquoi le fait d'« ouvrir l'espace de parole aux interlocuteurs [...] nous semble être une exigence scientifique minimale » (Canut et al., 2018, p. 126). La raison en est que beaucoup d'éléments de réponses surgissent dans et grâce à ce va-et-vient interlocutif.

⁷⁰ En nous renseignant systématiquement sur le parcours des auteurs, sur leur(s) langue(s) d'écriture, sur leurs œuvres.

Le point de vue émique⁷¹ ainsi adopté consiste à travailler sur la base des catégorisations et des représentations en circulation sur le terrain, lesquelles se manifestent à travers les discours tenus expressément par les locuteurs eux-mêmes. Dans cette perspective, une grande attention est accordée aux faits « qui ne relèvent pas de l'observateur mais des dynamiques observées » (Mondada, 2001a, p. 155), des faits reconnaissables surtout par leur allure linguistique et par leur portée langagière. Sachant que, dans ces conditions, le contexte est aussi important que le produit de ce contexte, le chercheur suit le mouvement général, en gardant les pieds sur terre, sans jamais tenter de modifier le cours des choses.

L'éthique impose que les discours qui nous ont été confiés servent de matériau dans des analyses dans lesquelles les interlocuteurs peuvent se reconnaître. L'interprétation qui en est faite par nous ne doit pas s'opposer à la signification initialement élaborée par les interlocuteurs eux-mêmes. D'après Philippe Blanchet (2012, p. 84), la validation de la recherche est tributaire en premier lieu de l'authenticité que lui reconnaissent les participants. En travaillant sur des auteurs connus par le grand public, notamment par le biais de leurs œuvres, le souci d'anonymisation des propos recueillis ne se pose même pas. Ce qui permet à ces auteurs de garder un œil, dans la transparence la plus totale, sur l'usage que nous aurons fait de leurs discours.

5.2. Quand la significativité l'emporte sur la représentativité

Le champ de la création littéraire se veut évolutif par nature du fait qu'il s'ouvre à des auteurs de plus en plus nombreux et de plus en plus productif. S'il est, méthodologiquement parlant, contraignant de l'appréhender dans sa totalité, il est toutefois possible de prendre en charge l'étude de ses grandes tendances. Par exemple, face au plurilinguisme caractérisant la littérature algérienne, le moins que nous puissions faire est d'en tenir compte lors de la sélection de nos interlocuteurs de sorte que toutes les langues en usage soient couvertes et prises en considération.

Comme la notion d'auteur est extrêmement vaste, nous nous limitons dans ce travail à ses applications en littérature. Notre posture à ce sujet prend appui sur cette remarque de Dominique Maingueneau : « Ce que le producteur de littérature a de singulier c'est qu'il prétend se qualifier par la seule production de textes » (2009, paragr. 22). Le propos

⁷¹ Dans l'approche émique, le chercheur se défend de se mettre dans la posture d'un observateur extérieur, le point de départ de sa compréhension des phénomènes étudiés étant le système de référence élaboré par les acteurs sociaux eux-mêmes pour appréhender leur propre existence.

signifie que le fait de se lancer dans la production du contenu littéraire et de se faire publier donne d'une certaine façon accès au statut d'auteur. Il se trouve toutefois que chaque auteur offre, à lui seul, des perspectives d'analyse singulières, à tel point qu'il devient à partir d'un certain seuil problématique de procéder à une analyse sommaire de la situation. De ce fait, face au caractère obsolète et peu pratique de la quête de représentativité (par l'exhaustivité), nous nous rabattons sur l'option, plus réaliste, de significativité (Blanchet, 2012). Celle-ci n'a pas vocation à *reproduire* le réel mais plutôt à *donner accès* au réel selon des mécanismes interprétatifs qui tiennent compte de l'expérimentation, de la contextualisation et de la réflexivité que le chercheur tente de mettre en œuvre tout au long de son travail d'investigation.

Afin de mieux exploiter les réseaux de signification à notre disposition, nous avons choisi de situer notre recherche dans le contexte des années 2010-2019. Loin d'être aléatoire, ce choix se justifie par le souci de travailler sur des faits chronologiquement proches de nous, des faits qui relèvent de l'histoire récente de l'environnement socioculturel dans lequel nous baignons et dont nous avons, d'une certaine manière, accompagné l'évolution en tant qu'observateur. Dans ce sillage, notre posture épouse celle de Bruno Maurer selon laquelle il faut « élire une période *suffisamment large* pour être significative, *suffisamment courte* pour rester exploitable, *suffisamment proche* dans le temps pour convenir à notre objet » (1999, p. 186 [nous soulignons]). Ces trois critères nous semblent bien respectés par la période ainsi choisie pour notre étude.

Par ailleurs, il importe de relever que, durant la période ainsi sélectionnée, le paysage littéraire algérien a tout naturellement accueilli de nouvelles plumes et de nouvelles pratiques. Pour qu'il n'y ait pas de malentendu quant à nos objectifs de recherche, nous n'aborderons pas cette période en termes de continuité ou de rupture avec les périodes antérieures. Ce qui nous intéresse en elle, c'est le fait que les œuvres produites connaissent de nouvelles formes de valorisation après le stade de publication. Valorisation rendue essentiellement possible grâce au lancement de plusieurs prix littéraires destinés à récompenser des auteurs dont les écrits retiennent l'attention des acteurs du champ du livre (critiques littéraires, universitaires, éditeurs, etc.). Pour illustrer notre propos, citons les principaux prix à portée nationale qui ont marqué cette période :

- Prix Mohammed Dib, refondé en 2011, par l'Association *La Grande Maison*
- Prix de l'Escale littéraire d'Alger, lancé en 2013

- Grand prix Assia Djebar du roman, créé en 2015, par l'Agence nationale de l'édition et de la publicité (ANEP) en partenariat avec l'Entreprise algérienne des arts graphiques (ENAG)
- Prix Tahar Ouettar, créé en 2016, par l'Association *Nawafid Takafia*
- Prix Yamina Mechakra, réservé depuis 2018 à la littérature féminine

Ces prix drainent, presque chaque année, un nombre considérable de participants. Au-delà de leur vocation de faire connaître de nouveaux talents, ils participent de la sélection d'auteurs en pleine ascension. Ils sont dans une certaine mesure le baromètre de la réalité littéraire du pays. C'est la raison pour laquelle nous sommes tenté de travailler, chaque fois que possible, sur les auteurs révélés par ces prix, sans qu'ils en soient forcément lauréats.

Ce qui nous interpelle dans cette actualité littéraire, ce sont ses implications sociolinguistiques, implications accentuées, comme en témoignent certains faits emblématiques, par un regain d'intérêt pour la diversité linguistique au niveau de la société, notamment à travers :

- Le renforcement de l'enseignement des langues étrangères dans les programmes scolaires ;
- l'ouverture de plusieurs départements de langues étrangères au niveau des universités algériennes ;
- l'officialisation de l'amazigh en vertu d'une révision de la Constitution opérée en 2016.

Cela étant, nous rappelons, à la suite de Matthew Miles et de Michael Huberman, que « les chercheurs qualitatifs travaillent habituellement avec des *petits* échantillons de personnes, nichés dans leur contexte et étudiés en profondeur⁷² » (2003, p. 58). Il n'est donc pas nécessaire, en ce qui nous concerne, de s'attarder sur la question du nombre d'auteurs à interroger. La richesse du contexte et des discours à recueillir suffit pour satisfaire au critère de significativité évoqué plus haut.

⁷² L'adjectif « petits » est mis ici en italique pour insister sur le caractère secondaire des chiffres dans ce type de recherche. L'étendue de l'échantillon importe peu du moment que la recherche porte sur des phénomènes qualitatifs.

5.3. Le principe de complémentarité méthodologique

La mise en œuvre de notre démarche méthodologique repose sur la mobilisation de deux outils d'investigation, à savoir le récit de vie orienté vers la biographie langagière et l'entretien semi-directif. Cette combinaison a pour but d'élargir le spectre de signification généré par les productions langagières de nos interlocuteurs.

Dans notre cas, la complémentarité méthodologique est envisagée dans le même paradigme qualitatif. De cette manière, le choix de la langue d'expression, considéré ici comme un objet d'étude central, est saisi dans une perspective biographique fondée sur la restitution de l'expérience langagière, en association avec une perspective interactive qui, prenant appui sur des topiques proposés par le chercheur, donne lieu à des manifestations réflexives extemporanées repérables dans le discours de l'interlocuteur.

Conclusion

Ce chapitre se veut le lieu d'exposition d'une réflexion critique portant sur l'ensemble des aspects épistémologiques que couvre notre démarche méthodologique. Ce qu'il importe de retenir jusqu'ici est que notre recherche se revendique du paradigme qualitatif pour lequel la compréhension des phénomènes sociaux et humains, dont relèvent les phénomènes langagiers, constitue le moteur de la production des connaissances.

Dans cette perspective, l'auteur occupe une place fondamentale en ce qu'il représente l'instance qui prend en charge l'utilisation de la langue à des fins littéraires. Son intégration dans cette recherche par le biais d'une enquête de terrain semble aller de soi. C'est la raison pour laquelle nous lui conférons volontiers la qualité d'interlocuteur, voire de partenaire.

Des éléments relatifs à la pré-enquête ont été évoqués plus haut. Cette phase nous a révélé que notre enquête proprement dite s'apparentera, en fin de compte, à une quête d'auteurs physiquement identifiés. Le chapitre suivant présentera en détail les tenants et les aboutissants de cet épisode exploratoire.

CHAPITRE 4 – Mise en œuvre de l'enquête de terrain : dispositifs et protocole opératoire

Introduction

Sont présentés dans ce chapitre les outils méthodologiques ayant servi à la réalisation de notre recherche. Mobilisés l'un après l'autre, le récit de vie et l'entretien semi-directif constituent les deux dispositifs à l'origine de la constitution de notre corpus. Quand le premier balise le terrain de manière rétrospective, le second le fait de manière prospective. Quand le premier explore des faits de grande étendue temporelle, le second examine des faits ponctuels. L'un et l'autre se complètent et se rejoignent là où notre investigation commence, nous permettant ainsi de construire les observables de façon graduelle et progressive. Tous deux s'adressent à des sujets socialement identifiés comme auteurs, des sujets autour desquels et avec lesquels est élaboré notre projet de recherche.

Dans l'enquête ainsi menée, la langue apparaît à la fois comme un moyen et comme un objet d'investigation. C'est bien de la langue en contexte qu'il est question, de la langue mise en œuvre pour produire des énoncés porteurs d'une signification sociolinguistique, de la langue transformée en discours épilinguistique.

Avant qu'il soit soumis à l'analyse, le corpus issu de l'enquête subit un changement d'état non sans intérêt pratique, passant de la matérialité orale à la matérialité scripturale. Ceci est assuré par une opération de transcription qui consiste à transformer la parole vive en signes visuels nettement plus faciles à exploiter à froid, sans avoir à réécouter systématiquement les enregistrements.

1. Sélection des candidats à l'enquête

Tout porteur de projet littéraire est par définition candidat à notre enquête. Cependant, en raison de l'étendue de la population cible et compte tenu des moyens limités et du temps restreint dont nous disposons, il nous est impossible de prétendre à l'exhaustivité. Comme cela a été expliqué dans le chapitre précédent, notre souci méthodologique est de viser davantage la significativité du matériau analysable que sa représentativité. Ce qui justifie notre tendance à concentrer notre effort d'analyse sur une sélection de dix auteurs.

1.1. Prise de contact

Dans l'absolu, tous les moyens sont bons pour prendre attache avec les auteurs favorables à l'idée de participer à notre étude. Or, sur le terrain, la réalité est tout autre. La difficulté de l'opération est telle que seul le tâtonnement est en mesure de nous faire parvenir jusqu'aux auteurs enclins à nous faire honneur de leur participation et leur implication dans ce travail. La raison en est que les profils par lesquels nous sommes intéressé ne sont ni régulièrement exposés au grand public ni organisés autour d'une corporation dotée d'un siège social et d'une adresse connue. En dehors des séances de vente-dédicace et des salons du livre auxquels ils sont conviés de temps à autre, il est quasiment improbable de pister leurs traces. Il faut dire que la pré-enquête réalisée, en partie, à l'occasion de la 24^e édition du Salon international du livre d'Alger nous a toutefois permis d'établir quelques premiers contacts dont nous avons besoin pour mettre le pied à l'étrier.

Dans les cas où le contact direct n'est pas disponible dans l'immédiat, nous avons usé de moyens détournés/contournés pour atteindre nos interlocuteurs, soit en sollicitant des intermédiaires⁷³ disposés à nous fournir des informations utiles (adresses électroniques, numéros de téléphone), soit en nous servant des réseaux sociaux pour identifier les profils connectés⁷⁴. C'est certainement une manière assez artisanale que de procéder ainsi, mais cela reste une manière parmi d'autres d'avancer dans notre travail d'investigation.

Toute la complexité de notre tâche réside dans le fait que rien n'est joué d'avance. Il ne suffit pas d'entrer en contact avec quelqu'un pour se dire que la partie est gagnée, encore faut-il être en mesure d'amener l'interlocuteur à adhérer au projet entrepris, à mesurer son importance et à y voir quelque intérêt. En sus de l'accessibilité et de la disponibilité des enquêtés qui souvent posent problème et qui nécessitent autant de patience que de persévérance, il est primordial de s'assurer de leur disposition à coopérer au moment de l'enquête.

⁷³ Parmi les intermédiaires que nous avons sollicités, il existe des enseignants universitaires spécialisés en littérature, des journalistes et des éditeurs. La sollicitation de ces intermédiaires s'explique par le fait que nous voulions avancer de manière significative dans notre quête de potentiels participants à notre enquête.

⁷⁴ Cette démarche s'apparente à un exercice d'ethnographie numérique dans la mesure où elle consiste à observer des auteurs dans le cyberspace et à interagir avec eux si nécessaire/si possible.

Afin de mettre toutes les chances de notre côté, nous n'avons pas manqué d'user de la stratégie de captation⁷⁵ qui consiste à convaincre nos interlocuteurs du caractère sérieux de notre travail. L'enjeu de cette opération est non seulement d'attirer l'attention de nos interlocuteurs, mais aussi de les intéresser par/à notre recherche. L'ethos adopté durant cette phase⁷⁶ est celui d'un doctorant en quête de réponses à une multitude de questions explorant la relation entre sujet écrivain et langue d'écriture.

1.2. Liste des participants à l'enquête

La question qui se pose à présent est la suivante : quels auteurs interroger ? et pourquoi tels auteurs ? N'étant pas tout à fait aléatoire, la sélection des auteurs à rencontrer obéit aux principes suivants :

Tableau 3. *Critères de sélection des candidats à l'enquête*

Principes de sélection	Motifs
Cibler des auteurs ayant émergé dans le contexte des années 2010-2019	Circonscrire l'étude dans le contexte historique le plus proche de nous (critère d'actualité)
Travailler avec/sur des auteurs issus des quatre coins du pays (Est, Ouest, Nord, Sud)	Donner à l'étude une dimension nationale
Travailler avec/sur des auteurs vivant en Algérie	Permettre à la rencontre en face à face d'avoir lieu
Cibler des auteurs ayant écrit dans l'ensemble des langues en circulation dans le contexte algérien	Couvrir toute la réalité sociolinguistique propre au champ littéraire algérien
Intégrer dans l'étude des auteurs ayant touché à l'ensemble des pratiques littéraires (romanciers, nouvellistes, poètes, etc.)	Ne pas restreindre le statut d'auteur à une catégorie générique ⁷⁷ exclusive

⁷⁵ La captation est, selon Patrick Charaudeau (Charaudeau, 1995), l'une des stratégies discursives par laquelle le locuteur fait passer des messages susceptibles de susciter, tant par leur forme que par leur fond, de l'intérêt autour de lui.

⁷⁶ La mobilisation de ce type d'ethos a pour objectif de nous permettre de nous démarquer du travail journalistique auquel sont habitués certains auteurs.

⁷⁷ L'adjectif renvoie au genre littéraire en tant que concept destiné à classer les productions littéraires selon leurs caractéristiques intrinsèques (roman, nouvelle, poésie, théâtre, etc.).

Intégrer (autant que possible) dans l'étude des hommes et des femmes	Donner la parole à des auteurs indépendamment de la catégorie du genre dont ils relèvent
--	--

Il n'est pas sans intérêt de noter que les principes que nous venons d'exposer nous ont permis de sélectionner à partir des noms que nous avons retenus au cours des différentes phases de notre pré-enquête une liste de 60 potentiels interlocuteurs. Nous n'avons pu finalement contacter que 16 d'entre eux. Et là encore, seuls 10 d'entre eux ont été rencontrés. Le fait de passer d'une liste de 60 candidats à l'enquête à une liste de 10 intervenants nécessite bien des explications :

- 44 auteurs n'ont pas pu être contactés, faute d'accessibilité, la plupart des intermédiaires que nous avons sollicités n'ayant pas réellement pris la peine de les informer avec efficacité de notre projet ;
- six auteurs n'ont pas pu prendre part à notre travail, faute de disponibilité.

Pour résumer la situation, la sélection des participants à l'enquête dépend en effet moins de notre volonté que des conditions auxquelles se trouve soumis notre travail d'investigation. Le processus de sélection dépend ainsi de deux critères majeurs, celui inhérent à l'accessibilité des auteurs et celui inhérent à leur disponibilité. Pour qu'un auteur puisse être contacté, il faut qu'il soit accessible, soit directement (via son adresse électronique, son numéro de téléphone ou les réseaux sociaux), soit indirectement (par le biais d'intermédiaires). Pour que nous puissions le rencontrer, il faut qu'il soit disponible et disposé à adhérer à l'idée de notre projet de recherche.

Dans le tableau ci-après sont présentés les dix auteurs avec lesquels nous avons collaboré pour réaliser notre enquête sur les motifs déterminant le choix de la langue d'écriture en littérature. Comme nous pouvons le constater à travers les informations exposées, il s'agit d'auteurs dont les faits de plume (publications et récompenses) se situent dans la période allant de 2010 à 2019. Nous parlons des faits de plume comme étant une caractéristique fondamentale de la condition auctoriale pour deux principales raisons :

- l'auteur se fait connaître (auprès du public) par ses écrits publiés ;
- l'auteur se fait reconnaître (par le public) pour ses écrits favorablement accueillis.

Il y a lieu de remarquer à ce sujet que les dix auteurs sélectionnés s'inscrivent parfaitement dans ce schéma puisqu'ils ont eu l'opportunité de se faire connaître et/ou de se faire reconnaître dans le contexte des années 2010-2019.

Tableau 4. Présentation des auteurs rencontrés dans le cadre de l'enquête

Auteurs	Œuvres	Genre	Année de publication	Editeur	Récompenses littéraires
Akram El Kébir	<i>Vivement septembre</i>	Roman	2016	Editions Apic	
	<i>Au secours Morphée</i>	Roman	2018	Editions Apic	
	<i>Les Fleuves impassibles</i>	Roman	2019	Editions Apic	
Abdelmoaiz Farhi	<i>A 19 heures mon amour</i>	Roman	2019	Casbah éditions	
Lynda Chouiten	<i>Le Roman des Pôv'Cheveux</i>	Roman	2017	Editions El-Kalima	Finaliste du Prix Mohammed Dib et du Prix de l'Escale littéraire d'Alger
	<i>Une Valse</i>	Roman	2019	Casbah éditions	Prix Assia Djebar 2019
Belkacem Meghzouche ne	<i>Sophia in the White City</i>	Roman	2010	L'Odyssée	Prix Ali Maâchi 2011
	<i>The Overcoat of Virginia</i>	Roman	2013	Edilivre (France)	
	<i>Rafflesia</i>	Poésie	2013	Edilivre (France)	
	<i>المحروسة لا تشبه غرناطة</i>	Roman	2016	Dar El Qods El Arabi	Prix Tahar Ouettar 2017
	<i>Tazemmurt tucudd s akal-is</i>	Roman	2017	Editions Achab	
	<i>مؤين المحروسة يؤنن في فلورنسا</i>	Roman	2018	ANEP	
Said Fetahine	<i>العربي الأخير</i>	Nouvelles	2019	Dromelin	
Abdelhalim Bedrane	<i>المتمرد</i>	Poésie	2018	Dar Essouhoub	

Abdelatif Ould Abdallah	خارج السيطرة	Roman	2016	Editions El Ikhtilef- Editions Difaf	
	التبرج	Roman	2018	Editions El Ikhtilef- Editions Difaf	
Samia Drouiche	<i>Hazing</i>	Roman	2019	Dar El Mouthakaf	
Younes Aghouali	<i>Taerict</i>	Poésie	2017	Editions Identité/Tizrig in Tamagit	
	<i>To be... not to be</i>	Roman	2019	Aabs Publishing House (Inde)	
Hocine Louni	<i>Tacemlit 4⁷⁸</i>	Poésie	2012/2013	Association Etoile Culturelle Akbou	
	<i>Tfuk ur tfuk ara</i>	Roman	2013	Autoédition	
	<i>Nnbi</i>	Traduction	2014	Editions Mehdi	
	<i>Seddaw n treccact</i>	Nouvelles	2015	Richa Elsam	Prix Belaid Ait Ali 2013
	<i>Asebbay</i>	Roman	2017 2018	Richa Elsam Editions Imru	Prix Rachid Aliche 2018

L'examen des profils de ces dix auteurs nous a vite fait renoncer à la tentative ainsi qu'à la tentation de les insérer dans des catégories linguistiques figées. Par exemple, l'étiquette d'auteur francophone n'est jamais définitivement stable, dans la mesure où elle ne constitue pas une clause d'exclusivité en faveur de l'écriture systématique en langue française. Ceci est d'ailleurs valable, au vu de ce que nous avons constaté nous-même auprès de nos témoins, pour toutes les langues en usage dans le champ littéraire algérien. C'est pourquoi les étiquettes d'auteur arabophone, amazighophone et anglophone s'avèrent, elles aussi, problématiques⁷⁹. Certes, elles ont un certain intérêt descriptif par rapport à une situation précise, à un contexte précis, mais il ne faut pas tomber dans le piège de l'essentialisation de ces catégories. En effet, le phénomène de bi-plurilinguisme agissant à l'échelle de l'individu participe de la création de situations irréductibles à des

⁷⁸ Il s'agit d'un recueil de poèmes collectif, dont les titres sont signés par Hocine Louni et Mohand Akli Djouaher, les deux lauréats de la sixième Rencontre poétique amazighe de la Soummam qui s'est tenue entre le 26 et le 29 décembre 2012 à Akbou (Bejaia).

⁷⁹ Contrairement à l'étiquette plus générique d'*auteur algérien* qui se veut plus stable dans le temps.

catégories linguistiques unitaires et monochromes préalablement identifiées et irrévocablement immuables.

En nous servant de la logique sous-jacente à la théorie des ensembles⁸⁰, nous relevons ces relations :

Français = {Lynda Chouiten, Abdelmoaiz Farhi, Akram El Kébir}

Arabe = {Abdelatif Ould Abdallah, Said Fetahine, Abdelhalim Bedrane, Belkacem Meghzouchene}

Anglais = {Belkacem Meghzouchene, Samia Drouiche, Younes Aghougali}

Tamazight = {Hocine Louni, Belkacem Meghzouchene, Younes Aghougali}

A travers ces ensembles, il y a lieu de remarquer ceci :

Belkacem Meghzouchene \in {arabe \cap anglais \cap tamazight}

Il est impossible à la lumière de ce détour furtif par la théorie des ensembles d'insérer un auteur comme Belkacem Meghzouchene dans une catégorie linguistique figée, puisqu'il produit des œuvres à la fois en anglais, en arabe et en tamazight, du moins pour la période située entre 2010 et 2019.

De plus, il faut distinguer, en matière d'écriture, des tendances majeures et des tendances mineures. Pour expliciter ce point, nous prenons l'exemple de Said Fetahine, cet auteur déclare écrire en arabe, ce qui est tout à fait vérifiable à travers sa production, mais aussi, dans une moindre mesure d'après lui, en anglais. Le passage à la publication s'est fait, dans son cas, au moyen de la langue arabe. Il s'agit donc d'une tendance majeure. Par contre, l'anglais reste encore réservé à des écrits qui n'ont pas encore été publiés. Donc, il s'agit d'une tendance mineure chez lui. Ce constat se vérifie auprès de plusieurs auteurs. Mentionnons d'autres exemples :

- Pour Lynda Chouiten, le français est une tendance majeure, tandis que l'anglais est une tendance encore mineure.

⁸⁰ La théorie des ensembles relève initialement du champ des mathématiques. Nous y faisons référence pour la simple raison qu'elle décrit les relations d'appartenance qui s'instaurent entre certains objets du monde. Dans cette perspective, les langues sont envisagées comme des ensembles au sein desquels il est possible d'identifier des auteurs qui en font usage.

- Pour, encore une fois, Belkacem Meghzouchene, l'anglais, l'arabe et le tamazight représentent une tendance majeure, puisque ce sont des langues dans lesquelles il a déjà publié, alors que le français représente à l'heure actuelle une tendance mineure.
- Pour Abdelhalim Bedrane, l'arabe constitue une tendance majeure, contrairement à l'anglais qui constitue chez lui une tendance mineure.

Il est donc important de nuancer la situation afin de mieux comprendre, lors de la phase analytique, les motivations, les oscillations et les postures des uns et des autres dans leurs pratiques scripturales.

Tableau 5. *Profils linguistiques de nos auteurs en matière d'écriture littéraire*⁸¹

	Français	Anglais	Arabe	Tamazight
Akram El Kébir	■			
Abdelmoaiz Farhi	■			
Lynda Chouiten	■	■		
Belkacem Meghzouchene	■	■	■	■
Said Fetahine		■	■	
Abdelhalim Bedrane		■	■	
Abdelatif Ould Abdallah			■	
Samia Drouiche		■		
Younes Aghougali		■	■	■
Hocine Louni				■

Note.

■	Tendance majeure
■	Tendance mineure

Il ressort de la présentation de ces profils que le choix de la langue d'écriture n'est pas une donnée stable, du moins pour le terrain plurilingue que nous abordons dans le cadre de cette thèse, celui sur lequel est bâti le champ littéraire algérien. Il importe de ce fait d'inscrire ce phénomène dans son contexte d'émergence, en identifiant bien évidemment les déterminations et les projections qui le sous-tendent.

⁸¹ Il est important de reporter ces données au contexte des années 2010-2019, parce que la donne peut changer pour chacun de ces profils au fil du temps.

1.3. Planification et programmation des rencontres

Comme expliqué plus haut, tout commence par la prise de contact, opération qui a pour but d'obtenir auprès de chacun de nos interlocuteurs son accord de principe quant à sa participation à notre enquête. Il faut noter que la situation sanitaire liée à la propagation de la maladie à coronavirus (COVID-19) ne nous a pas facilité la tâche. C'est en réalité la réouverture des universités à partir du 15 décembre 2020 qui nous a encouragé à reprendre notre casquette de doctorant pour avancer dans le travail de terrain qui nous attendait depuis déjà un moment.

Avant de rencontrer les auteurs sélectionnés, nous avons veillé à :

- nous procurer leurs livres ;
- lire autour d'eux dans la presse (portraits, critiques) ;
- lire (ou regarder) leurs interviews dans les médias ;
- consulter leurs sites électroniques, leurs pages Facebook ou leurs comptes Twitter.

Ces actions ont été entreprises dans le but de mieux connaître nos interlocuteurs et dans le but de nous imprégner de leur univers. Cette étape est importante dans la mesure où elle nous prépare à la rencontre effective de la personne de l'auteur. Il serait à notre avis maladroit et peu sérieux d'aller à la rencontre de quelqu'un dont on sait trop peu de choses. Ce que nous avons fait ne peut être assimilé à une activité d'espionnage du moment que le statut d'auteur renvoie davantage à un personnage public qu'à une personne privée. Comme le note Alain Vaillant, il n'est pas judicieux, en définissant l'auteur, de « trancher entre la personne et le personnage » du fait qu'il « est l'un et l'autre à la fois » (2005, p. 52). Cela est d'autant plus plausible que l'auteur, pour être considéré comme tel, doit s'exposer au regard d'autrui. A partir du moment où il passe à la publication de ses textes, il cesse d'écrire uniquement pour lui-même, renonçant ainsi au cadre intime dans lequel ses premiers écrits ont été produits.

Il est donc important de connaître nos interlocuteurs, d'être informé sur ce qu'ils font en dehors de l'activité littéraire et de savoir où ils résident pour pouvoir organiser la rencontre. Ce que nous pouvons dès le départ remarquer en examinant le tableau ci-dessous est que nos auteurs ont tous des activités à mener en dehors de l'activité littéraire. C'est un point important à prendre en compte pour apprécier leur disponibilité. Pour quelqu'un qui travaille par exemple dans l'enseignement, il serait incohérent de le solliciter pendant la période des examens.

Tableau 6. *Informations sur le contexte de l'enquête*

Auteur	Naissance	Activité principale en dehors de la littérature	Date de la rencontre	Lieu de résidence	Lieu de la rencontre
Samia Drouiche	1978	Fonctionnaire	04/02/2021	Alger	Alger
Abdelmoaiz Farhi	2001	Etudiant	16/03/2021	Annaba	Alger
Abdelhalim Bedrane	1998	Cogérant d'une société d'édition	12/03/2021	Laghouat	Alger
Said Fetahine	1990	Enseignant	13/03/2021	Aïn Defla	Alger
Abdelatif Ould Abdallah	1988	Architecte-urbaniste	02/04/2021	Mostaganem	Mostaganem
Belkacem Meghzouche	1979	Biologiste généticien	22/05/2021	Mostaganem	Mostaganem
Akram El Kébir	1984	Journaliste	04/06/2021	Oran	Oran
Lynda Chouiten	1977	Enseignante-chercheuse	09/06/2021	Tizi Ouzou	Boumerdès
Hocine Louni	1983	Informaticien	18/06/2021	Tizi Ouzou	Tizi Ouzou
Younes Aghougali	1986	Ingénieur HSE	06/04/2022	Khenchela	Tizi Ouzou

Le deuxième détail à remarquer dans ce tableau est que le lieu de résidence de l'auteur ne correspond pas forcément au lieu de l'enquête. La rencontre est toujours négociée en fonction de ce qui arrange nos interlocuteurs. C'est souvent leur planning qui nous dicte la conduite à tenir et la décision à prendre. La situation a été gérée ainsi :

- c'est nous qui allons chez eux, dans leur wilaya de résidence (ce fut le cas avec Samia Drouiche, Abdelatif Ould Abdallah, Belkacem Meghzouche, Akram El Kébir et Hocine Louni) ;
- c'est eux qui viennent chez nous, dans la wilaya d'Alger (ce fut le cas avec Abdelmoaiz Farhi, Abdelhalim Bedrane et Said Fetahine) ;
- trouver un lieu intermédiaire (c'est le cas de Lynda Chouiten et Younes Aghougali).

Ce que nous pouvons dire à présent est que notre enquête de terrain a été marquée par des déplacements au cours desquels nous avons parcouru l'équivalent de 2800 kilomètres par route. La carte ci-dessous montre la répartition géographique de nos auteurs (en

fonction de leur lieu de résidence au moment de l'enquête) et donne une idée globale des efforts qu'il a fallu déployer pour les rencontrer. D'une certaine façon, nous sommes content d'avoir pu effectuer ce travail qui nous a permis, malgré les distances parcourues, malgré le risque épidémique, malgré les intempéries, de collecter un corpus varié, un corpus authentique, un corpus de première main.

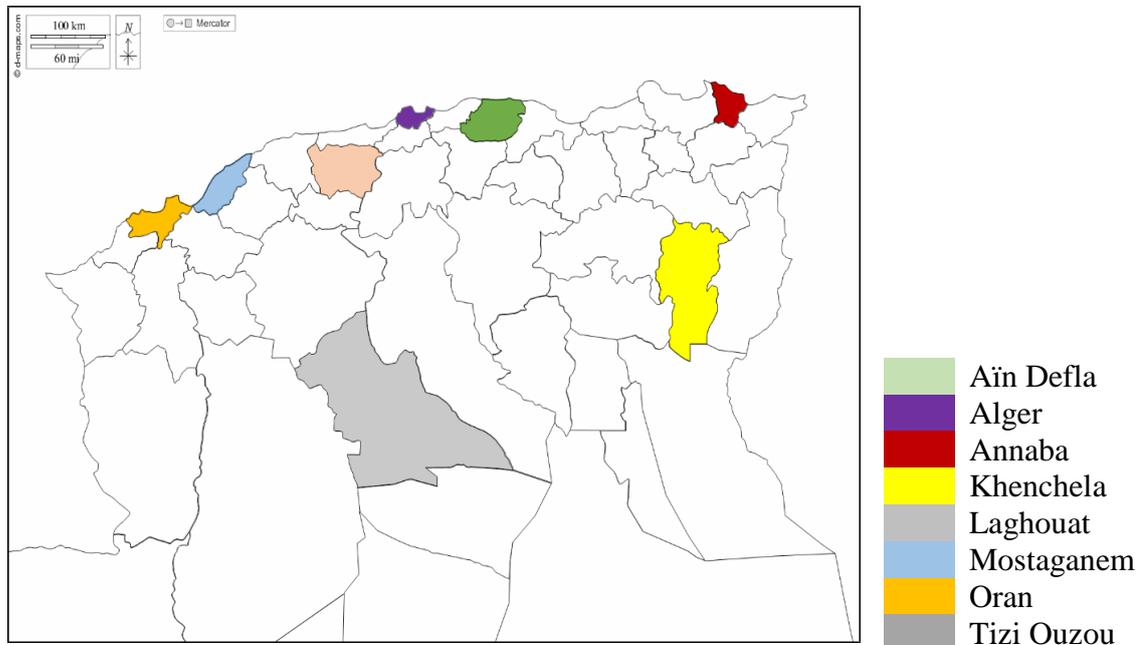


Figure 7. Répartition géographique des auteurs rencontrés en fonction de leur lieu de résidence au moment de l'enquête

Note. Source de la carte avant modification : https://d-maps.com/carte.php?num_car=25669&lang=en

2. Le récit de vie orienté vers la biographie langagière

L'investigation biographique occupe une place importante dans ce travail de thèse dans la mesure où elle permet de reconstituer le rapport à la langue dans son historicité et dans sa diachronicité. Elle s'intéresse aux faits observables à la lumière des facteurs qui les ont générés. Il s'agit d'en remonter à la genèse et d'en comprendre l'évolution par le détour de la verbalisation à laquelle s'adonnent les acteurs sociaux en leur qualité de locuteurs.

2.1. Définition et intérêt de la technique

Dans le domaine des sciences humaines et sociales, le récit de vie désigne une méthode d'enquête au service de la recherche qualitative. Nombre de disciplines⁸² s'en servent

⁸² Telles que la sociologie, l'anthropologie et même la sociolinguistique.

pour étudier, de façon séquentielle et rétrospective, les trajectoires d'individus socialement identifiés. Telle qu'elle est pratiquée, cette méthode correspond à une mise en discours, suivant un fil conducteur en relation avec des phénomènes particuliers, avec les aspects les plus saillants et les plus significatifs du parcours biographique. Selon Daniel Bertaux, « il y a *du* récit de vie dès lors qu'un sujet raconte à quelqu'un d'autre, chercheur ou pas, un épisode quelconque de son expérience vécue » (2010, p. 35). L'opération consiste en effet à présenter des faits constitutifs du vécu sous la forme d'une trame narrative organisée autour d'événements et de situations auxquels sont attribués des actions, des jugements et des souvenirs.

L'expérience vécue a ceci de complexe qu'elle s'inscrit dans des configurations réticulaires que seule la personne concernée est en mesure d'en souligner les axes pertinents, c'est-à-dire ceux qui ont le plus de sens à ses yeux. Il ne s'agit donc pas de tout raconter de bout en bout. L'information est sélectionnée et catégorisée en fonction du cadre interactionnel imposé par la situation de communication. « Par le biais de l'activité narrative, les événements ponctuels et hétérogènes sont pris ensemble et configurés en une intrigue cohérente et signifiante » (Nossik, 2011, p. 124-125). La dimension factuelle inhérente au vécu se laisse ainsi appréhender par les mots. Ce qui fait que le procès de restitution s'accompagne toujours d'un procès de reconstitution. Il y a d'un côté l'histoire remémorée et de l'autre l'intrigue qui en ressort.

Si actuellement le récit de vie est de plus en plus sollicité en sociolinguistique comme instrument méthodologique (Deprez, 2000), c'est parce qu'il donne accès à l'expérience langagière des locuteurs. Une expérience forgée au contact d'autres locuteurs, en même temps qu'elle est alimentée par des interactions multidimensionnelles au cours desquelles se télescopent des pratiques et des représentations linguistiques contextualisées. Le plus important à retenir ici est que « le récit de vie, parce qu'il est récit, donne à lire la biographie des individus » (Bertucci, 2012, p. 96). Dans notre cas, c'est de la biographie langagière qu'il s'agit et non pas d'un autre type de biographie. Sous l'étiquette de biographie langagière se déploie le processus d'appropriation des langues, lequel aboutit à la construction du répertoire linguistico-langagier. Cela implique, au niveau du discours, « [l]'actualisation de faits, d'événements, de connaissances, de sentiments mis en mémoire, [l]e retour en arrière pour comprendre son présent langagier ; [la] construction de soi autour de la thématique des langues » (Perregaux, 2002, p. 83). De ce fait, tous les

éléments intériorisés au sujet des langues déjà contractées, qu'elles soient à présent pratiquées ou non, refont surface et surgissent sous une forme verbalisée.

Dès lors, le récit de vie orienté vers la biographie langagière tient lieu de témoignage réflexif qui passe en revue les moments forts de la socialisation langagière. Appliqué à des auteurs préalablement sélectionnés suivant les besoins de l'enquête, ce procédé les invite à jeter un regard rétrospectif sur leurs parcours à travers et avec les langues. Il vise à les faire parler de leur rapport aux langues, l'enjeu étant d'identifier les facteurs ayant favorisé, à un moment ou à un autre de leur vie, l'adoption d'une langue d'expression en particulier.

2.2. Elaboration de la consigne

Comme il s'agit ici d'une enquête sociolinguistique, les axes abordés tournent naturellement autour de la langue (et des langues) en tant qu'élément(s) constitutif(s) de la vie en société, de la vie sociale. L'expérience langagière est envisagée comme un objet complexe dont la saisie nécessite que soit « filtrée » l'information biographique. Le mot « filtre » est de Daniel Bertaux (2010) qui l'utilise pour désigner l'orientation thématique que donne le chercheur aux propos des personnes sollicitées dans le cadre de son investigation. Une consigne est énoncée au début de la rencontre pour servir de noyau dur aux discours émis et faciliter ainsi le pilotage de l'opération. Voici ci-après la manière dont est formulée notre consigne :

Encadré 1. *Consigne du récit de vie orienté vers la biographie langagière*

Vous êtes auteur et en tant que tel vous êtes sans doute amené à vous interroger sur la relation entre langue et littérature. Afin de pouvoir explorer cette relation, j'aimerais bien que vous me parliez de votre expérience langagière, de votre rapport aux langues ainsi que de votre vision des choses en ce qui concerne les usages linguistiques avec lesquels vous êtes en contact.

Comme axes de réflexion, je vous propose d'aborder :

- la période de l'enfance
- la scolarité
- les études supérieures et la formation
- l'activité professionnelle en dehors de la production littéraire
- les lectures, les influences et les sources d'inspiration
- les éventuelles rencontres décisives
- les voyages et les déplacements
- Les projets littéraires accomplis, en cours ou à venir

Bien sûr, vous avez toute la liberté d'aborder tous les points qui vous semblent pertinents dans la mise en récit de votre trajectoire langagière.

La formulation de la consigne revêt une importance capitale. Tout en étant brève, celle-ci doit couvrir tous les éléments nécessaires à l'exécution convenable du récit de vie aussi bien dans la forme que dans le fond. L'idée principale est d'inviter l'interlocuteur à prendre la parole, à déployer son énonciation et à produire du discours suivant un enchaînement lisible. La première phrase de notre consigne se veut introductive de l'objet global de notre investigation, à savoir la relation entre langue et littérature, envisagée au prisme de l'expérience, intériorisée, du sujet écrivain. L'entrée en matière est amorcée dès la deuxième phrase à travers une demande qui consiste à diriger la prise de parole vers le thème de la langue. La suite de la consigne se propose de retrouver le fil de la biographie langagière à l'aide d'un canevas thématique. Ce dernier se compose de huit points correspondant à des épisodes décisifs dans la vie de tout acteur langagier, *a fortiori* dans celle de quelqu'un à qui est attribué le statut d'auteur. L'établissement de ces points s'appuie sur des études qui mettent en relief le caractère séquentiel du parcours biographique. Dans ce sillage, Joan Pujolar et Isaac González postulent que le répertoire linguistico-langagier subit tout au long de la vie de l'individu des remaniements et des déplacements de frontières dus à l'intégration de nouvelles formes d'expression ou à des changements dans les formes déjà en place. Les deux chercheurs notent que les trajectoires de vie se caractérisent par des « jonctions biographiques spécifiques où les individus opèrent des changements importants dans leur répertoire linguistique » (2013, p. 139 [nous traduisons])⁸³. Les changements linguistiques à l'œuvre sont accentués par des reconfigurations touchant le contexte social dans lequel se trouve l'individu. Six principaux moments de transition sont identifiés comme étant à l'origine des modifications que connaît tout profil linguistique : « a) lors de l'entrée à l'école primaire b) lors de l'accès au lycée c) au moment du passage à l'université d) à l'occasion de l'intégration du marché du travail e) à la suite de la fondation d'une nouvelle famille f) en devenant parent » (Pujolar & González, 2013, p. 143 [nous traduisons])⁸⁴. Nous retenons de cette trame expérientielle le rôle déterminant de l'école, de la formation et de l'activité professionnelle dans la structuration des pratiques et des représentations linguistiques des auteurs. Cela explique la place accordée dans notre consigne à la présentation circonstanciée de la période de l'enfance, celle de la première socialisation

⁸³ Texte original : « [...] specific biographical junctures where individuals enact significant changes in their linguistic repertoire » (Pujolar & González, 2013, p. 139).

⁸⁴ Texte original : « [...] (a) when entering primary school; (b) when entering high school; (c) when entering the university; (d) when entering the labor market; (e) when creating a new family; and (f) when becoming a parent » (Pujolar & González, 2013, p. 143).

langagière au sein de la famille et au contact de l'entourage proche. Car, comme le souligne Daniel Bertaux, « les expériences faites dans l'enfance influent sur les conduites de l'âge adulte » (2010, p. 38). Etant donné que notre enquête porte sur un public d'auteurs, nous estimons qu'il est nécessaire de tenir compte des spécificités du contexte dans lequel ils évoluent. Ce dernier est façonné par des lectures, des rencontres et des déplacements qui influencent, d'une part, le devenir sociolinguistique de l'auteur et, d'autre part, son évolution dans le champ littéraire.

Le canevas ainsi proposé entend reprendre le déroulement chronologique de la socialisation langagière et la disposition diachronique des faits qui l'accompagnent. Il vise à inscrire le récit des intervenants dans une cohérence d'ensemble orientée vers des items précis. Ce qui réduira au maximum les digressions anecdotiques qui ne sont pas forcément au service de notre projet analytique.

La dernière phrase de notre consigne, celle qui en assure la clôture, est destinée à mettre à l'aise nos interlocuteurs. Ces derniers sont rassurés qu'ils ont toute la liberté de tenir les propos qui leur semblent justes pour peu qu'ils soient en adéquation avec la thématique abordée.

2.3. Déroulement de l'enquête par récit de vie

Une seule rencontre a été organisée avec chacun des dix auteurs que nous avons pu faire adhérer à notre recherche. Il n'est pas question pour nous de solliciter nos interlocuteurs à plusieurs reprises pour leur redemander à chaque fois des interventions supplémentaires ou complémentaires. Un auteur qui fait preuve de disponibilité une fois peut facilement *disparaître de nos radars* les fois d'après. C'est pourquoi il est important d'exploiter avec efficacité le temps de la rencontre pour traiter tous les points en lien avec notre problématique.

Schématiquement, la rencontre se déroule en deux étapes, la première étape étant consacrée au récit de vie orienté vers la biographie langagière et la seconde à l'entretien semi-directif. Chaque étape est précédée d'une introduction à travers laquelle nous insistons sur les objectifs attendus de l'intervention de nos interlocuteurs.

Le récit de vie s'ouvre par la consigne présentée plus haut. L'intervenant est libre d'aborder les éléments qui lui semblent pertinents dans son parcours langagier. Lors de cette étape, nous ne faisons qu'écouter, enregistrer et prendre le plus de notes possible.

Nous ne réagissons que très rarement, uniquement lorsque la situation nous invite à le faire, par exemple face au silence de l'intervenant. Dans ce cas, nous nous permettons de rappeler très rapidement à notre interlocuteur le cadre global dans lequel son intervention est censée s'inscrire. C'est parce que le récit de vie n'est pas à proprement parler un entretien biographique que nous avons adopté cette posture très discrète. Les questions que nous nous posons sont réservées à l'étape suivante, celle de l'entretien semi-directif.

Lorsque la rencontre vient d'avoir lieu, nous laissons à notre interlocuteur toute latitude de s'exprimer dans la langue de son choix. Nos questions sont posées en français ou traduites au besoin, mais les réponses sont librement formulées. Tous nos interlocuteurs comprennent le français, mais certains d'entre eux se sentent plus à l'aise de s'exprimer dans d'autres langues, notamment en arabe conventionnel, en arabe algérien et en tamazight.

M. Boughanem	Permettez-moi de m'exprimer en français (A+) و انت ريبونديلي باللغة الألي تحب (A-) [et à vous de me répondre dans la langue que vous voulez]
A. Bedrane	معليش / ما نفهمش نقولك / الله يحفظك cela ne fait rien / si je ne comprends pas je te le dirai / Dieu te protège
A. Ould Abdallah	غادي نهدر بالدارجة اسمطي je vais m'exprimer en dardja pardon

Dans les passages ci-dessus, il y a un processus de négociation qui s'établit spontanément entre nous et nos interlocuteurs. Comme nous pouvons l'observer, chaque partie invite, sans pour autant rien imposer, l'autre partie à accepter qu'elle s'exprime dans la langue qu'elle pense savoir/pouvoir utiliser le mieux. Derrière cet exercice d'accommodation réciproque, c'est le souci d'aligner la parole avec la pensée qui motive l'intervenant à choisir une langue dans laquelle ils s'estiment le plus efficace. Pour lui, il est impératif que ce qui est dit soit en adéquation avec ce qui est pensé.

Dans l'ensemble, la durée des enregistrements est un paramètre que nous ne contrôlons pas, et que nous ne cherchons même pas à contrôler. Chaque intervenant prend le temps qu'il juge nécessaire pour livrer son témoignage ou répondre à nos questions. En conséquence, cela donne lieu à des récits de vie dont la durée est extrêmement variable, allant de 5 minutes chez Said Fetahine à 66 minutes chez Hocine Louni. Ce qu'il y a lieu

cependant de relever dans cette série d'enregistrements est que la médiane⁸⁵ se situe entre les valeurs obtenues chez Abdelatif Ould Abdallah et Samia Drouiche, c'est-à-dire entre 12 et 13 minutes environ. Etant donné la dispersion des valeurs obtenues, il faut noter que, statistiquement, la médiane détermine mieux que la moyenne arithmétique la tendance en ce qui concerne la durée des récits de vie.

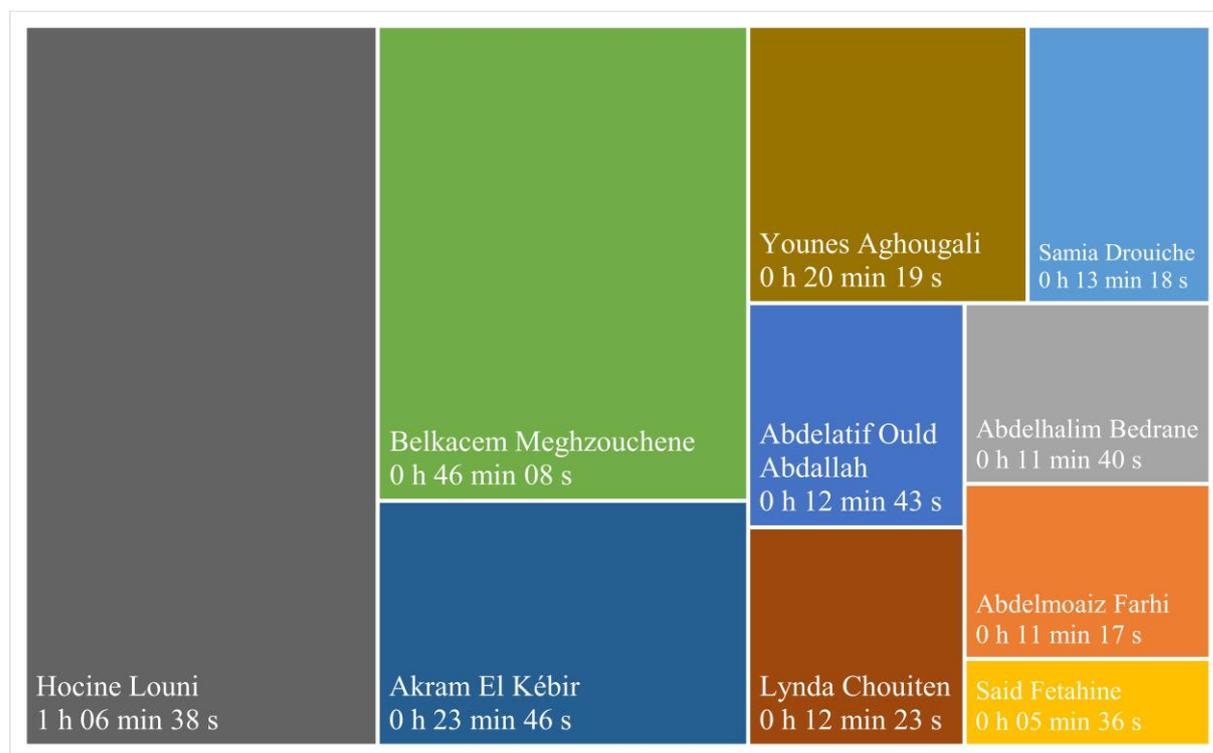


Figure 8. Représentation graphique par compartimentage de la durée des récits de vie⁸⁶

3. L'entretien semi-directif

Tout comme le récit de vie, l'entretien semi-directif est un outil d'investigation qui fait produire en situation d'interaction du matériau discursif. La différence entre les deux procédés est que le premier se distingue par une portée exploratoire plus prononcée et le second par un traitement plus ciblé de l'objet d'étude. L'un intervient comme un dispositif de reconnaissance et l'autre comme un dispositif d'appui et d'approfondissement.

3.1. Définition et intérêt de la technique

L'entretien fait partie de l'arsenal méthodologique de la sociolinguistique. Sa nature langagière en fait un outil privilégié pour étudier, entre autres, les pratiques linguistiques

⁸⁵ Différente de la moyenne, la médiane désigne la valeur centrale d'une série de données, celle qui sépare cette série tout à fait au milieu, à mi-distance de la valeur minimale et de la valeur maximale, de sorte à déterminer la tendance globale en jeu.

⁸⁶ La durée totale des récits de vie s'élève à 3 heures 43 minutes 48 secondes.

déclarées et les représentations verbalisées. C'est par le biais de la langue, instituée en discours, que la langue – comme fait social – est appréhendée et analysée au-delà de toute perspective immanentiste.

Au sens large, l'entretien relève du registre des interactions verbales (Bres, 1999) puisqu'il requiert la mobilisation des ressources linguistiques par des personnes en situation de communication et d'interlocution. Dans la plupart des cas, il se déroule en présence de participants situés dans le même cadre interactionnel. Si toutefois les conditions de la rencontre en face à face ne sont pas réunies, il est tout à fait envisageable de recourir à l'utilisation du téléphone ou de l'ordinateur pour rendre possible, malgré la distance, la communication.

Entre un entretien non directif où l'expression est entièrement libre et un entretien directif où l'expression est trop contrôlée, nous avons opté pour l'entretien semi-directif, seul dispositif capable à notre sens d'équilibrer le rapport d'interlocution entre l'enquêteur et son interlocuteur. La marge de manœuvre est dans ce cas assurée aussi bien pour l'un que pour l'autre. L'enquêteur pose toutes les questions en rapport avec son objet d'étude et l'interlocuteur apporte les réponses nécessaires le plus librement possible. L'échange se veut alors plus fructueux dans la mesure où il porte sur des thèmes préalablement préparés, ce qui favorise la fluidité et la continuité de l'opération.

Il est à noter qu'une telle pratique de l'entretien « dissout la dualité apparente entre langage et action, entre dire et faire. Il en ressort une unité entre les activités sociales et les façons d'en rendre compte » (Mondada, 2001b, p. 198-199). Le discours de l'interlocuteur se transforme de cette manière en écran sur lequel sont projetés ses savoirs expérimentiels, ses positionnements épilinguistiques ainsi que ses dispositions glottopolitiques. En admettant que le choix de langue(s) relève de la praxis linguistique, il faut bien souligner que c'est par le biais de ce qu'en dit l'interlocuteur que l'opacité du phénomène se dissipe au profit d'une meilleure lisibilité sociolinguistique.

3.2. Elaboration du guide d'entretien

Le temps de l'entrevue est restreint. La priorité est alors d'obtenir un maximum d'informations en peu de temps. Pour ce faire, un guide d'entretien est indiqué pour mener à bien, étape par étape, et thème par thème, le processus de construction des observables. Par définition, un guide correspond à l'ensemble des items sur lesquels l'enquêteur désire interroger son interlocuteur.

Dans une démarche compréhensive comme celle adoptée ici, il est d'usage que la procédure de quête de corpus se déroule loin de tout esprit de conquête. Tout se passe dans la convivialité, la transparence et la bonne humeur. Il est primordial que le guide d'entretien ne prenne pas l'allure d'un interrogatoire ni celle d'une interview journalistique. La souplesse doit être, tel que le préconise Kaufmann (2016 [1996]), au cœur même du procédé.

Pour ne pas avoir à trop improviser au moment de l'entretien (au risque de perdre le contrôle de la situation), nous avons pris soin de préparer un guide qui soit en adéquation avec notre problématique et nos objectifs de recherche. Celui-ci se compose de quatre rubriques thématiques qui s'articulent, chacune, autour de cinq questions de fond. Au cas où cela s'avérerait nécessaire, des questions complémentaires sont prévues à titre de « relances ». Si nous avons longuement réfléchi aux questions (pro)posées, c'est parce que nous estimons que les réponses attendues sont d'une importance capitale : c'est d'elles que découlera en effet notre analyse.

La formulation des questions tient compte d'un certain nombre de précautions en rapport avec leur forme ainsi qu'avec leur contenu. A la large perspective qu'ouvre le récit de vie succède le caractère circonstancié de l'entretien semi-directif. Ainsi, la linéarité de la production discursive inhérente à la narration – ce qui suggère un sens unique – est atténuée par des questions qui convoquent des procédés discursifs variés tels que l'énumération, l'explication et la comparaison. Sont surtout privilégiées les questions concises et ouvertes qui favorisent la réactivité de l'interlocuteur. Pour une meilleure intelligibilité de nos propos, tous les termes techniques ont été émoussés ou remplacés par des équivalents plus accessibles. Du fait que le terme « langue » revient fréquemment à travers nos questions, nous nous sommes engagé dès le début de chaque rencontre à expliciter sa portée générique, de façon à ce qu'il ne soit pas compris comme une catégorie rigide. Pour nous, la langue c'est tout simplement le lecte au sens sociolinguistique du terme. Par ailleurs, le souci de désamorcer le caractère brusque de certaines questions justifie le recours à des tournures ou à des locutions jouant le rôle d'amortisseurs ou d'adoucisateurs. Cela est par exemple visible dans la question « En quelques mots, comment présenteriez-vous l'auteur que vous êtes ? » où l'amabilité est ressentie plus que l'injonction grâce à une formulation aux bords arrondis. Le respect du territoire de notre interlocuteur peut ainsi être facilement constaté, notamment à travers une énonciation non intrusive et un vouvoiement systématique. Des éléments

stratégiques⁸⁷ à valeur phatique, associés au besoin à des figures d'insistance, sont régulièrement distillés au cours de l'interaction pour interpeller l'interlocuteur, solliciter sa présence d'esprit, maintenir le contact avec lui et entretenir le rapport dialogique à l'œuvre.

Tableau 7. *Guide d'entretien*

Questions de fond	Questions de relance	Objectifs
Thème 1 : Présentation de soi		
En quelques mots, comment présenteriez-vous l'auteur que vous êtes ?		Inviter l'interlocuteur à se focaliser sur son statut d'auteur (une manière de déclencher un processus d'autoréflexivité nécessaire tout au long de l'entretien) et à activer toutes les catégories de signification en relation avec ce statut
Pourquoi écrivez-vous ? Que représente pour vous l'acte d'écrire ?		Identifier l'idée que se fait l'interlocuteur de l'acte d'écriture et les modalités qui le justifient (besoin d'écrire, nécessité d'écrire, plaisir d'écrire, écrire pour une cause, écrire pour quelqu'un, écrire pour soi, etc.)
Depuis quand vous êtes-vous introduit dans le champ littéraire ? Et quel en a été l'élément déclencheur ? Parlez-nous de vos premiers pas, de vos premières expériences.		Situer le début de l'expérience littéraire de l'interlocuteur
Où en êtes-vous désormais dans votre parcours littéraire ? Quels sont les objectifs atteints et ceux à atteindre encore ?		Inviter l'interlocuteur à évaluer son expérience littéraire
Dans quel(s) genre(s) littéraire(s) insérez-vous vos propres productions ? Quels sont vos thèmes de prédilection ?	La composition littéraire est-elle une activité principale ou secondaire dans votre vie ?	Relever la nature de l'inscription et de l'investissement de l'interlocuteur en littérature
	Quel est votre rythme de production ?	

⁸⁷ En voici quelques particules insérées dans nos questions : à vos yeux, d'après vous, selon vous, en d'autres termes, etc.

	Participez-vous à des activités ou à des manifestations littéraires particulières ?	
Thème 2 : Exploration du répertoire linguistique/langagier		
Quelles sont les langues qui font partie de votre univers linguistique ?		Inviter l'interlocuteur à reconstituer et à décrire son répertoire linguistico-langagier, en nommant et énumérant les langues et les variétés de langues qui en font partie
A quel moment et dans quelles conditions avez-vous pris conscience de l'existence de ces langues autour de vous ? Et comment y avez-vous été initié ?		Evoquer les modalités d'appropriation, d'identification et de reconnaissance des langues faisant partie de l'environnement social et du marché linguistique ambiant
Dans quelles situations les utilisez-vous ? Et suivant quelle logique les sollicitez-vous ?		Relever les pratiques déclarées et mettre en relation les langues en usage avec leur contexte d'emploi
Quel regard portez-vous sur l'articulation des pratiques linguistiques autour d'un médium oral et d'un médium écrit ? Quelle(s) différence(s) voyez-vous entre ces deux modes d'expression ?		Rendre compte de la valeur accordée à l'oral et à l'écrit et de la distinction qui peut en être faite
Comment situez-vous vos propres pratiques par rapport à la compétence orale et par rapport à la compétence écrite ?		Vérifier en quoi la notion de compétence, telle qu'elle est évaluée par l'interlocuteur lui-même, peut être déterminante dans l'installation de pratiques plus dominantes que d'autres
Thème 3 : Mise en discours du rapport aux langues		
Quelle(s) est (sont) votre (vos) langue(s) d'écriture ?		Préciser pour chaque interlocuteur la (les) langue(s) sur laquelle (lesquelles) s'articule son activité littéraire
Qu'est-ce qui justifie, à vos yeux, le choix de cette (ces) langue(s) en particulier pour composer vos œuvres ?	Pourquoi cette (ces) langue(s) et pourquoi pas d'autres ?	Faire en sorte que l'interlocuteur s'exprime sur ses choix linguistiques en sa qualité d'auteur (en termes d'affinité, de proximité, de préférence ou autre)

		et développe les raisons de telle ou telle orientation
Comment concevez-vous l'interaction entre la langue et la littérature à travers votre expérience d'auteur ? En d'autres termes, que doit la littérature à la langue et que doit la langue à la littérature selon vous ?		Mettre en évidence, à travers l'expérience technique et esthétique de chaque auteur, la dimension linguistique de la littérature et, corollairement, la dimension littéraire de la langue
Comment décrivez-vous la nature de votre rapport aux langues, qu'il s'agisse de celle(s) dans laquelle (lesquelles) vous écrivez ou de celles dans lesquelles vous n'écrivez pas ?	Que représente pour vous la langue ? (objet de réflexion ou outil de travail ?)	Amener l'interlocuteur à verbaliser ses représentations linguistiques et à révéler ses positionnements épilinguistiques
	Que représente pour vous votre langue d'écriture ?	
Pour vous, le passage à l'écrit implique-t-il le respect méticuleux des normes linguistiques ou plutôt le dépassement de celles-ci ? Expliquez-nous comment vous procédez lors de la mobilisation de la langue à des fins de composition littéraire.	Quel regard portez-vous sur la norme en tant que système de référence ?	Déterminer la nature de la relation entretenue avec la norme linguistique (en termes d'attitude conformiste ou d'attitude inventive) et analyser les aspects épilinguistiques et glottopolitiques qui en découlent (vérifier en parallèle le statut de l'emprunt, de la néologie, de la licence littéraire, des registres de langue)
	Vous arrive-t-il de revoir vos écrits et de les modifier ? Quelles en sont les raisons ? A quel moment intervient cette opération (au fil de la plume, à la fin du travail, à la demande de l'éditeur) ?	
	Tenez-vous compte de l'idée que peut se faire le lecteur de votre manière de vous servir de la langue ?	
	Etes-vous déjà confronté à des situations où votre (vos) langue(s) d'écriture suscite(nt) autour de vous des réactions qui vous	

	interpellent et qui vous donnent à réfléchir ?	
	Vous faites-vous relire par une tierce personne avant de passer à la phase de publication?	
	Existe-t-il à vos yeux un modèle de référence en matière d'écriture ? Si oui, quels sont ses critères ?	
Thème 4 : Mise en discours du rapport entre les langues		
Avez-vous des attentes/des visées particulières en écrivant dans une langue plutôt que dans une autre ? Lesquelles ?		Souligner l'aspect pragmatique du choix de langue en présence d'un marché linguistique pluriel
En quoi l'objet littéraire peut-il avoir des implications différentes selon qu'il est écrit dans une langue ou dans une autre ?	Les langues, dans leur différence substantielle et sociale, offrent-elles les mêmes chances d'existence et de visibilité à l'objet littéraire ? Expliquez-nous.	Faire ressortir le contraste entre les langues en matière d'accès à la littérature et de devenir littéraire et mettre en évidence le processus d'évaluation et de hiérarchisation à l'œuvre, notamment à l'aune du potentiel expressif attribué à chacune des langues en présence
	Face à l'ensemble des langues auxquelles vous êtes exposé, et à la lumière de votre pratique de la littérature, trouvez-vous qu'il existe des thèmes plus faciles à aborder dans une langue et un peu moins dans une autre ?	
Etes-vous conscient de la valeur ajoutée que pourrait apporter votre travail littéraire à la (aux) langue(s) dans laquelle (lesquelles)	Comment trouvez-vous l'idée que vos œuvres puissent être plus tard exploitées en totalité ou en partie (par exemple comme supports	Analyser l'impact glottopolitique de la littérature en tant qu'activité langagière et repérer le rôle glottopolitique de l'auteur sur les usages en circulation

vous écrivez ? Pensez-vous avoir un rôle à jouer dans la diffusion, la promotion et la consolidation de certains usages linguistiques ?	didactiques, comme matière cinématographique, comme sujet de débat, comme corpus de recherche) ?	
Quel est le parallèle que vous pourriez faire entre votre choix de la langue d'expression et la politique linguistique du pays ?		Saisir en termes de jonction ou de disjonction le rapport entre le choix de langue en tant qu'action glottopolitique d'ordre microsociolinguistique et la politique linguistique du pays en tant qu'action glottopolitique d'ordre macrosociolinguistique
Envisagez-vous la possibilité d'écrire dans une langue autre que celle(s) dans laquelle (lesquelles) vous avez pris l'habitude d'écrire jusque-là ? Quelles seraient les motivations d'une telle action ?		Explorer les dispositions plurilingues de chaque auteur et situer les tendances à l'œuvre entre cantonnement linguistique sécurisant et ouverture aux langues

Le contenu de notre guide d'entretien est organisé de sorte que nous puissions cerner en profondeur le profil de nos interlocuteurs, caractériser leurs positionnements épilinguistiques et relever leurs dispositions glottopolitiques. Une description détaillée de notre dispositif d'enquête est présentée dans les paragraphes ci-dessous.

La première rubrique thématique de notre guide a pour objectif d'ouvrir l'entretien par des questions qui visent à cerner la manière dont se présentent et se définissent les auteurs interrogés. Cette ouverture est nécessaire afin de situer chaque intervenant par rapport à ses débuts en littérature, à sa raison d'être littéraire, à ses genres de prédilection et à ses réalisations. Notre souci est d'appréhender l'auteur davantage comme sujet que comme objet. La dimension humaine, sociale et expérientielle est au cœur de notre démarche. C'est surtout l'être discursif qu'est l'auteur qui nous intéresse ici, le sujet à la fois parlant et écrivant, celui qui utilise la langue à des fins littéraires. Une telle entrée en la matière a l'avantage de faciliter la prise de parole, en invitant l'interlocuteur à parler de soi, de son soi littéraire. Cela signe l'amorce d'un processus de dévoilement qui se déploie au fil de l'interaction (Kerbrat-Orecchioni & Traverso, 2007). D'une manière ou d'une autre, celui qui répond favorablement à notre demande d'entretien se prête volontiers au jeu de la confiance, du partage et de l'échange. L'interlocuteur en question *confie* à nos soins

du discours, c'est-à-dire un produit dont il est le dépositaire premier, mais aussi des représentations, des perceptions et des opinions qui relèvent de son système de croyance, de catégorisation et d'appréhension du monde. Les dires qui révèlent les contours de l'image que se construit l'auteur de lui-même au cours de l'entretien font écho à deux modes de fonctionnement : « le fonctionnement relationnel » et « le fonctionnement référentiel » (Maingueneau, 2009). Le fonctionnement relationnel repose sur un type d'agencement associatif liant l'auteur à l'œuvre qui lui appartient. Dans ce cas de figure, le lien est immédiatement établi entre le sujet écrivant et l'écrit par lequel ce dernier se pose et s'impose comme auteur. Le fonctionnement référentiel, quant à lui, institue l'auteur en tant qu'instance de production identifiable par rapport à un ordre linguistique (auteur francophone), à un cadrage générique (romancier, poète) ou à un capital expérientiel (jeune auteur). Il en résulte que l'identification de l'auteur, loin de se réduire à une superposition entre un agent et un objet, s'appuie sur des catégories opératoires en société, celles-ci étant activées dans et par les discours en circulation.

La deuxième rubrique thématique de notre guide se donne pour tâche d'explorer le répertoire linguistico-langagier de nos interlocuteurs. Au regard de la diversité linguistique que donne à voir le paysage littéraire algérien, il n'est pas vain de s'interroger sur les ressources dont disposent les auteurs lorsqu'ils se mettent à écrire et à produire. Ce n'est qu'en présence d'une réalité plurilingue qu'il est possible de procéder au choix d'une langue en particulier. L'étude de l'organisation du répertoire linguistico-langagier permet, en première approximation, de rendre compte des langues pratiquées et de celles qui ne le sont pas. Elle permet aussi de recenser les usages des uns et des autres en fonction de la situation de communication. Le passage à l'écrit requiert ainsi une opération de sélection dont les tenants et les aboutissants ne se laissent pas appréhender spontanément. D'où la nécessité de creuser davantage la question.

La troisième rubrique porte sur la mise en discours du rapport aux langues. Il est attendu à travers les questions posées que nos interlocuteurs nous livrent leurs positionnements épilinguistiques en ce qui concerne leurs choix linguistiques en matière de production littéraire. Le rapport dialectique entre langue et littérature est exploré à l'aune de l'expérience personnelle de chacun des auteurs interrogés. Ces derniers se servent des ressources que recèlent leurs répertoires linguistico-langagiers pour donner forme à des œuvres reconnaissables par leur caractère littéraire. Finalement, l'acte d'écrire se révèle complexe du moment qu'il est subordonné à des fluctuations

linguistiques exacerbées notamment en présence d'un contexte plurilingue. Le choix de la langue d'expression échappe conséquemment à toute prétention de prévisibilité qui ne tient pas compte des valeurs, des dispositions, des projections et des représentations du sujet écrivant. Par-delà la relation utilitaire qu'entretient l'auteur avec la langue, il existe un investissement subjectif, plus profond, dont il convient de tenir compte. Derrière la modalité de « faire par la langue » se cache en effet la modalité d'« être dans et avec la langue ». Et c'est cette dernière que nous cherchons à mettre en lumière ici.

La quatrième rubrique prend en charge la mise en discours du rapport entre les langues. Là où le plurilinguisme est prégnant, le rapport entre les langues en présence laisse entrevoir une disposition contrastée en matière de visibilité et de vitalité. La production littéraire est d'un impact évident sur le paysage sociolinguistique ambiant. Si l'accès d'une langue à l'écriture constitue un événement sociolinguistique important, l'accès de cette langue à la littérature constitue, lui, un événement beaucoup plus important au regard de la valorisation qui l'accompagne. Opter pour une langue d'expression, c'est s'approprier une façon parmi d'autres de dire le monde, c'est se positionner par rapport à d'autres langues. Aussi spontané que cela puisse paraître, cet acte n'est jamais anodin, et encore moins neutre. Il relève d'une gestion glottopolitique de son propre répertoire linguistico-langagier. Il s'agit d'un acte glottopolitique qualifié, étant donné qu'il institue des usages particuliers comme étant dignes de (sup)porter la création littéraire.

3.3. Déroulement de l'enquête par entretien

L'entretien semi-directif fait suite au récit de vie. Une courte pause est généralement marquée entre les deux procédés pour rappeler les objectifs de la rencontre et préparer notre interlocuteur à répondre à nos nombreuses questions.

S'agissant ici de la partie la plus interactive de la rencontre, nous avons privilégié lors de ces entretiens des questions « oralisées », c'est-à-dire épousant davantage la syntaxe de l'oral que celle de l'écrit. Dans notre esprit, l'interrogation constitue un acte de langage qui doit faire réagir rapidement et efficacement notre interlocuteur. Là où par exemple l'écrit impose l'inversion du sujet dans la formulation des questions fermées, nous préférons plutôt user du marquage prosodique pour interpeller nos interlocuteurs. Dans bien des cas, nous faisons appel à la locution adverbiale « est-ce que » ainsi qu'à d'autres particules interrogatives (quel, pourquoi, etc.) comme autant de leviers discursifs ayant pour but de fluidifier au maximum nos questions.

Lorsque nous posons nos questions, nous faisons toujours attention à ce qu'elles soient simples et courtes. La terminologie spécialisée est souvent remplacée par des mots plus accessibles et plus compréhensibles. Dans la question ci-dessous que nous avons posée à Samia Drouiche, nous avons fait en sorte d'éviter le terme sociolinguistique de répertoire linguistique, privilégiant ainsi une formulation terre à terre.

on va essayer de parler de **vos langues à vous** / quelles sont les langues qui font partie de votre **univers linguistique**

Souvent, pour nous assurer de l'efficacité de nos questions, nous n'hésitons à aucun moment de répéter, de reformuler ou de traduire les parties qui posent problème (ou qui sont susceptibles de poser problème) à notre interlocuteur. Toujours dans l'exemple précédemment présenté, nous avons non seulement évité l'usage d'un terme de spécialité, mais nous avons également utilisé deux expressions plus ou moins équivalentes (celles mentionnées en gras), répétées l'une après l'autre, la première étant issue du registre familier et la seconde du registre courant. Toute cette manœuvre vise bien évidemment à rendre plus intelligible notre propos.

Dans ce jeu interactif, nous avons noté à plusieurs reprises la nécessité d'improviser, au-delà du guide d'entretien préalablement préparé, des questions de relance en fonction des réponses données par nos interlocuteurs. Il n'y a décidément aucune place au comportement robotique dans notre démarche, en ce sens qu'il est capital de s'adapter en permanence à la situation de communication.

Pendant l'entretien, notre rôle ne consiste pas seulement à poser des questions, mais aussi à recueillir avec soin et vigilance les propos des intervenants. Quand par exemple un de nos interlocuteurs perd le fil de ses idées, ce qui naturellement peut arriver à n'importe quel moment, nous sommes censé être prêt à lui rappeler le point de départ de son développement, comme c'est le cas dans l'extrait ci-dessous.

B. Meghzouchene	on n'a pas appris tout le vocabulaire à l'école / l'école c'est juste un point de départ / je pense pas / c'est quoi la question
M. Boughanem	le parallèle entre vos choix linguistiques pluriels et la politique linguistique du pays

Il arrive parfois que nos questions ne parviennent pas correctement à l'oreille de nos interlocuteurs. L'exemple ci-dessous montre la confusion qui a eu lieu entre les adjectifs oral et moral, ce qui a poussé Abdelmoaiz Farhi à réagir avec surprise :

M. Boughanem	[...] mais quand on parle de la langue il y a un aspect oral et un aspect écrit / est-ce que vous voyez une différence entre ces deux aspects-là
A. Farhi	(n'ayant pas bien entendu la question) aspect moral et écrit ?
M. Boughanem	aspect oral / verbal / et aspect écrit

Qu'une de nos questions ne soit bien saisie par un de nos interlocuteurs, ceci n'a en réalité rien de surprenant. Le fait que nous posions de nombreuses questions sur plusieurs sujets à la fois peut avoir un effet potentiellement perturbateur. Dans l'extrait ci-après, nous avons voulu tenter avec Akram El Kébir une comparaison entre le français et l'arabe, mais au lieu d'avoir une réponse, nous avons eu droit à une interrogation.

M. Boughanem	[...] est-ce que vous avez cette impression qu'il est plus facile d'aborder des thèmes en français et un peu moins en arabe ou dans n'importe quelle autre langue
A. El Kébir	(un moment de réflexion) كيفاش [comment]

Il faut noter que même nos interlocuteurs nous posent parfois des questions. C'est dire qu'ils ne sont pas toujours dans ce rôle de répondre machinalement à nos questions. Il est normal en tout cas qu'ils veuillent en savoir plus sur nous pour mieux adapter leur discours à nos besoins.

B. Meghouchene	[...] vous avez vu la pièce Juba II ?
----------------	---------------------------------------

Dans l'ensemble, c'est un fait rare qu'une question posée par nous n'aboutisse pas à une réponse, mais cela arrive quand même que l'effet perlocutoire qui en résulte se traduise par des impressions et non pas par des réponses. Dans l'exemple suivant, Samia Drouiche nous fait part, avec humour, de la sensation de pression psychologique qu'elle ressent face à nos questions, comparant de façon hyperbolique ces dernières à une opération d'essorage intellectuel.

S. Drouiche	عُصرتني ياخويا [tu m'as pressurée mon frère]
-------------	--

La raison pour laquelle nos entretiens se sont déroulés dans la bonne humeur est essentiellement liée au profil de nos interlocuteurs, lesquels se sont montrés, de la prise de contact jusqu'au jour du rendez-vous, disponibles, accueillants et bienveillants à notre égard. Les rencontres ont eu lieu sans la présence de tierces personnes susceptibles de déséquilibrer le déroulement interactif des entretiens. Rares sont en effet les moments où

nous avons été interrompus dans nos échanges. Sur les dix entretiens enregistrés, nous avons noté moins de neuf interruptions dues généralement à des appels téléphoniques.

A. Farhi	c'était en deux-mille-dix-sept que j'ai décidé d'écrire un livre et c'était le premier (interruption de près d'une minute par une personne qui demande des renseignements)
A. El Kébir	en fait pour moi c'est très difficile de répondre à cette question parce qu'il est très difficile de (interruption de quelques secondes pour mettre le téléphone en mode silencieux) / pardon

A l'issue des entretiens ainsi menés, nous nous sommes retrouvé avec l'équivalent de 9 heures 8 minutes 39 secondes d'enregistrements. Le premier constat à tirer de cette situation est que les entretiens durent nettement plus longtemps que les récits de vie, la prise de parole des intervenants étant constamment stimulée par nos questions. La médiane statistique, en termes de durée, de ce type d'intervention se situe entre 43 et 45 minutes, c'est-à-dire entre les valeurs enregistrées chez Lynda Chouiten et celles enregistrées chez Abdelatif Ould Abdallah.

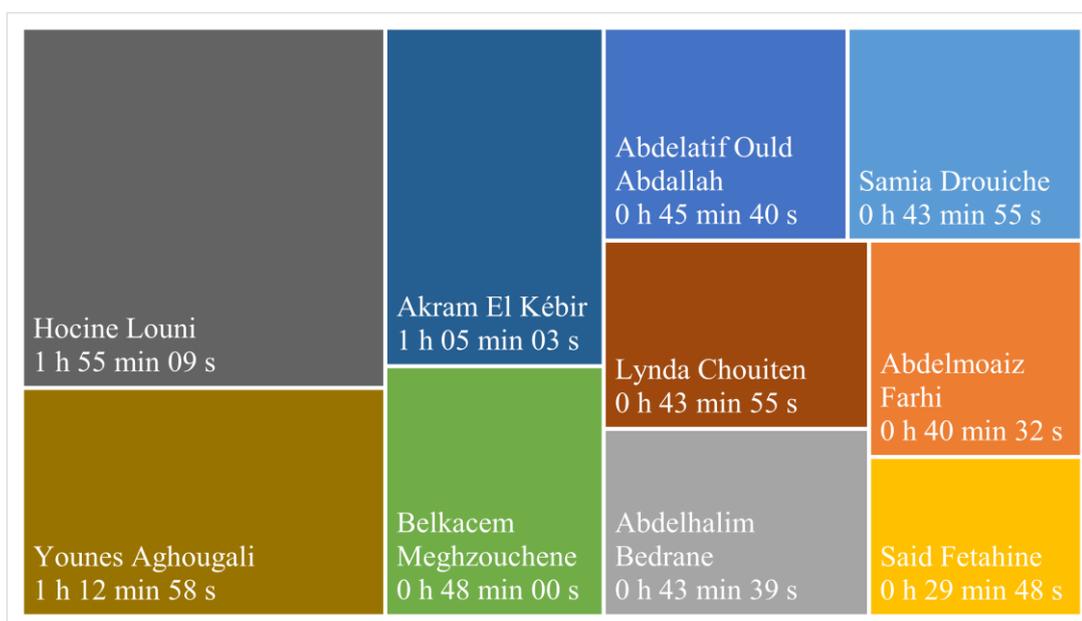


Figure 9. Représentation graphique par compartimentage de la durée des entretiens

4. Saisie et traitement du corpus

Le récit de vie et l'entretien semi-directif sont des outils d'enquête qui permettent de collecter du matériau langagier, du discours épilinguistique. Dans ces conditions, il ne

suffit pas de faire parler des intervenants préalablement sélectionnés, encore faut-il enregistrer, transcrire et, le cas échéant, traduire⁸⁸ leurs propos.

4.1. Enregistrement

Le candidat à l'enquête produit du discours, opération pendant laquelle nous sommes censé veiller à l'enregistrement de tout ce qui se dit, de tout ce qui est dit lors de la rencontre. Le dictaphone s'avère être l'appareil de choix pour recueillir en temps réel les propos émis. Celui-ci est mis en fonctionnement avec le consentement préalable des participants qui ont déjà été amplement informés de l'intérêt scientifique et du caractère académique du procédé. Un carnet de terrain est également utilisé pour consigner des remarques complémentaires sur le déroulement de la rencontre. Un bref compte-rendu est rédigé après chaque rendez-vous pour mentionner les informations contextuelles et non verbales qui, naturellement, échappent à l'enregistrement vocal.

4.2. Transcription

Après l'étape d'exposition au terrain vient celle de la fixation par écrit, pour un usage ultérieur, du corpus recueilli. L'aspect volatile de la parole est neutralisé par le recours à la transcription. Afin d'éviter l'effet de rupture et la sensation de flottement qui se produisent quelque temps après avoir quitté le terrain, cette opération de transcription intervient préférablement dans les heures qui suivent l'enregistrement vocal. Son but est de rendre les observables oraux plus accessibles et plus facilement exploitables lors de la phase d'analyse.

Face à la diversité des systèmes de transcription en circulation, Louis-Jean Calvet fait remarquer qu'« il serait en effet naïf de croire en l'existence d'une seule transcription possible, univoque et légitime, d'un corpus » (1997, p. 211). Le choix du système de transcription est, en pratique, tributaire des objectifs assignés à la recherche. Dans notre cas, il est question de faire ressortir de notre corpus, à travers la saisie des usages linguistiques déclarés et des représentations exprimées par nos interlocuteurs, les dimensions épilinguistique et glottopolitique inhérentes au choix de la langue d'expression. Pour ce faire, nous avons fait appel au système de transcription VALIBEL,

⁸⁸ Pour ce qui est de la traduction, c'est au moment de l'analyse que nous comptons traduire les passages qui figurent dans des langues autres que le français.

lequel présente l'avantage de restituer, mot à mot, le discours oral émis en situation d'enquête, en respectant l'orthographe usuelle (Dister et al., 2004, 2007).

Avant d'opter pour ce système, nous avons été soucieux de prendre en ligne de compte la nature discursive de notre corpus. L'enjeu pour nous était d'appréhender, après transcription, notre corpus toujours comme discours et non pas comme texte. La distinction entre ces deux entités est fondamentale dans notre démarche. Les signes de ponctuation que l'on retrouve habituellement dans le texte écrit ne rendent pas suffisamment compte des phénomènes discursifs qui émergent au moment de l'interaction avec nos partenaires du terrain, à l'instar des pauses temporellement différenciées, des chevauchements, des silences, etc. Il existe dans le discours un aspect brut que l'on retrouve plus ou moins effacé et émoussé dans le texte. C'est ce qui justifie le choix d'un système de transcription attentif aux conditions dans lesquelles a été construit notre corpus.

Pour ne pas tomber dans le piège de l'essentialisation des conventions adoptées, il importe de ne pas perdre de vue que la transcription n'est rien d'autre qu'une « conversion partielle d'un enregistrement » (Canut et al., 2018, p. 42). Du moment que l'écrit et l'oral relèvent de deux ordres différents, il est techniquement peu probable de les faire coïncider en tout point. Dans le même temps, pour mieux exploiter nos observables, nous avons jugé utile de ne transcrire que l'essentiel du matériau discursif collecté. A ce propos, le système VALIBEL nous semble convenir à la tâche puisqu'il ne propose pas de transcription phonétique, mais plutôt une transcription orthographique beaucoup moins exigeante. Ceci est d'un grand intérêt pratique quand on sait l'importance de ne pas surcharger le verbatim issu de l'enregistrement, et qui est destiné à l'analyse. Notons que face aux limites que peut présenter la transcription lors de son exploitation ultérieure, il nous est toujours possible de recourir, chaque fois que nécessaire, aux enregistrements de base afin de mieux nous situer.

Dans le tableau ci-dessous sont présentées les principales conventions de transcription adoptées :

Tableau 8. *Conventions de transcription*

Symboles	Signification
/	Pause courte
//	Pause longue

(silence)	Pause importante
<i>eah</i>	Pause pleine ou hésitation
-	Début d'un chevauchement
-	Fin d'un chevauchement
?	Intonation montante dans une construction déclarative
(rire)	Didascalies
(xxx)	Passage inaudible ou incompréhensible
(A+)	Début de l'alternance codique
(A-)	Fin de l'alternance codique
(R+)	Début d'un discours rapporté
(R-) ⁸⁹	Fin de la séquence rapportée
[]	Transcription phonétique d'un passage dont la transcription orthographique ne correspond pas tout à fait à la prononciation
< >	Identification de l'intervenant
Majuscules	La majuscule est réservée aux initiales des noms propres
Chiffres	Ils sont écrits en toutes lettres

En procédant à la transcription suivant les conventions présentées ci-dessus, nous avons été confronté à la nécessité de consacrer du temps, beaucoup de temps⁹⁰, à cette tâche. Afin de mieux dominer notre matière, nous avons opté pour une transcription intégrale de nos enregistrements dont la durée s'élève alors à 12 heures 52 minutes. Chose qui nous a poussé à adopter la stratégie des écoutes multiples afin de soigner au fur et à mesure le travail de transcription.

L'exemple ci-dessous montre la différence qui existe, en termes de qualité, entre la transcription issue des deux premières écoutes et celle améliorée après une troisième écoute :

Première transcription :

Y. Aghougali	[...] le terrain et l'écriture en tamazight
A. Ould Abdallah	الترفو عندنا هنا في الغرب كلمة أمازيغية [tərgu] chez nous ici dans l'Ouest est un mot amazigh

⁸⁹ Les symboles (R+) et (R-), destinés à mettre en évidence le discours rapporté au sein de notre corpus, ne font pas partie des conventions VALIBEL. Nous les avons introduits nous-même pour enrichir notre transcription.

⁹⁰ L'équivalent de 260 heures réparties sur cinq mois de travail quotidien.

Seconde transcription :

Y. Aghougali	[...] (A+) tira (A-) et l'écriture en tamazight
A. Ould Abdallah	الترفو عندنا حنا في الغرب كلمة أمازيغية [tergu] chez nous dans l'Ouest est un mot amazigh

Dans le passage de Younes Aghougali, une confusion phonétique est à noter entre [tɛɛ] et [tira]. C'est le fait que notre interlocuteur se soit exprimé en français le long de sa prise de parole qui nous a conduit à entendre, dans un premier temps, le mot *terrain* à la place du mot *tira* qui, lui, est issu du tamazight⁹¹. Par ailleurs, une confusion de type paronymique, occasionnée par la proximité phonétique entre les sons [h] et [ħ], est à noter dans le passage d'Abdelatif Ould Abdallah. C'est pourquoi le plus important n'est pas de *transcrire*, mais de *bien transcrire*. C'est-à-dire transcrire non pas comme cela a été *entendu*, mais comme cela a été *prononcé*.

Tableau 9. Phases de transcription

Phases de transcription	Caractéristiques	Objectifs	Conditions techniques
Première écoute	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoute en continu - Pausés brèves et rares 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluation de la qualité des enregistrements - Identification du verbatim - Repérage des éventuels passages peu audibles 	Près de 13 heures d'écoute
Deuxième écoute	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoute en discontinu - Lecture audio au ralenti - Pausés longues et fréquentes - Retours en arrière fréquents 	<ul style="list-style-type: none"> - Transcription au kilomètre des enregistrements (suivant l'orthographe usuelle) 	En moyenne ⁹² , cinq minutes d'enregistrement nécessitent 60 minutes de temps pour les transcrire (le temps de transcription est douze fois supérieur à la durée de l'enregistrement). En matière d'investissement temporel, cette phase a globalement nécessité près de 156 heures.

⁹¹ Le mot *tira* signifie écriture.

⁹² Il ne s'agit pas d'une moyenne standard. Il s'agit de notre moyenne à nous.

Troisième écoute	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoute linéaire attentive - Pausas brèves et fréquentes 	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion des conventions de transcription - Vérifications des informations sensibles (noms propres, dates) - Conversion des chiffres en lettres - Correction des erreurs de saisie - Transcription phonétique selon l'API⁹³ des formes dont l'orthographe n'est pas fidèle à la prononciation 	En moyenne, cinq minutes d'enregistrement nécessitent à ce stade 30 minutes de temps. En tout, près de 78 heures ont été consacrées à cette opération.
Quatrième écoute	<ul style="list-style-type: none"> - Ecoute de contrôle 	<ul style="list-style-type: none"> - Insertion d'indications temporelles au regard des passages transcrits - Vérification de la qualité de la transcription et mise en place des dernières éventuelles retouches 	Au total, il aura fallu cinq mois de vigilance auditive et visuelle pour terminer la transcription d'un corpus de plus de 70 000 mots.

Lors de ces phases de transcription, nous nous sommes servi d'un logiciel de lecture audio⁹⁴ installé sur ordinateur. Celui-ci nous permettait de marquer des pauses, de ralentir le débit sonore et de revenir en arrière très aisément. La transcription a été réalisée sur la même machine grâce à un logiciel de traitement de texte en ligne, capable d'enregistrer instantanément notre travail. A noter que durant cette phase, nous avons veillé à transcrire chaque enregistrement dans l'orthographe de la langue dans laquelle il a été réalisé. Plutôt que de recourir à la translittération, nous avons préféré user de l'orthographe par laquelle est connue chacune des langues transcrites. La raison en est que la familiarité que nous avons personnellement avec ces langues est indissociable de la familiarité que nous avons avec leurs systèmes d'écriture.

⁹³ Dans les conventions VALIBEL, la transcription phonétique se fait habituellement selon le SAMPA (Speech Assessment Methods Phonetic Alphabet). Nous avons choisi ici l'APA (Alphabet phonétique international), étant donné que c'est le système que nous manions le mieux.

⁹⁴ Nous préférons ne pas citer son nom pour que notre propos ne puisse en aucun cas être considéré comme porteur d'un quelconque message promotionnel en faveur de quelque marque que ce soit.

4.3. Préparation du corpus

Comme expliqué plus haut, la transcription consiste en l'extraction du matériau discursif à partir des enregistrements réalisés sur le terrain. Le premier réflexe après cette opération est d'attribuer à chaque interlocuteur le discours qu'il a produit. Il convient de souligner qu'en ce qui concerne notre travail, l'identification des intervenants ne requiert aucun procédé d'anonymisation. Du moment qu'ils ont accepté de nous rencontrer et de nous parler, les dix auteurs ayant participé à cette étude ne se sont à aucun moment opposés à l'idée que leurs propos soient exploités par nos soins, des propos qu'ils assument d'ailleurs à visage découvert, d'autant plus que nombre d'entre eux ont l'habitude de s'exprimer en public, en répondant par exemple aux sollicitations des journalistes, en participant à des rencontres littéraires, en investissant les réseaux sociaux.

Pour identifier nos interlocuteurs, nous avons adopté la formule suivante :

Initiale du prénom. Nom (type d'intervention ⁹⁵)
--

A titre d'exemple, un récit de vie orienté vers la biographie langagière produit par Said Fetahine sera identifié ainsi : S. Fetahine (A). De même, un entretien semi-directif réalisé avec Belkacem Meghzouchene sera noté ainsi : B. Meghzouchene (B).

Chaque intervention, comme on peut le vérifier dans les Annexes, est précédée d'une vignette contenant les principales métadonnées permettant d'améliorer la lisibilité de notre corpus.

Encadré 2. *Présentation des métadonnées du corpus*

L'intervenant : Prénom Nom
Type d'intervention : récit de vie (A) ou entretien semi-directif (B)
Date et lieu de l'intervention : jj/mm/aaaa (lieu)
Durée de l'intervention : X h Y min Z s

En plus de cette fiche de renseignements, nous avons veillé à ponctuer notre corpus d'annotations destinées à expliciter les acronymes employés par nos interlocuteurs et à commenter, en notes de bas de page, certaines informations nécessitant davantage de précisions.

⁹⁵ Concernant le type d'intervention, il peut s'agir d'un récit de vie orienté vers la biographie langagière ou d'un entretien semi-directif. Pour le premier type d'intervention, nous avons opté pour une représentation minimaliste : (A). Pour le second type, nous avons opté pour celle-ci : (B).

Il convient de signaler que pour des raisons éthiques, nous avons dès le départ fait le choix de reproduire avec fidélité l'intégralité des propos tenus par nos interlocuteurs lors des rencontres que nous avons organisées avec eux. En procédant à l'annotation du corpus, comme dernière étape avant de passer à l'analyse, nous nous sommes rendu compte de la nécessité de préserver la confidentialité de certaines séquences⁹⁶. A noter que celles-ci n'ont aucun intérêt particulier en matière d'analyse. Il s'agit soit de passages impliquant des personnes nommément citées dont la fonction exercée requiert un minimum d'anonymat, soit de digressions qu'il est préférable d'éliminer pour ne pas noyer inutilement le contenu que nous recherchons à travers les réponses obtenues.

B. Meghzouchene (A)	peut-être que vous connaissez (xxx) / vous connaissez ? c'est un bon type / un chic type
B. Meghzouchene (A)	il retrace donc la troisième expédition espagnole contre Alger (xxx) ²³⁵ secondes donc c'est un roman historique

En plus d'être un passage obligé, la transcription est une opération importante qu'il convient de mener non pas machinalement mais avec beaucoup d'habileté et d'intelligence. Elle permet en effet de renforcer le contact avec le corpus recueilli et de créer une certaine familiarité avec le discours des interlocuteurs. Le temps passé à transcrire n'est jamais du temps perdu. Comme le note Louis-Jean Calvet, « [la] transcription est déjà en soi un début d'analyse » (Calvet, 1997, p. 211). En parcourant le corpus pendant les différentes phases de transcription et d'annotation, il est fréquent, du moins en ce qui concerne notre propre expérience, que des passages soient perçus comme étant plus parlants que d'autres. Et c'est à partir de là que commence justement la réflexion analytique.

5. Procédés d'analyse

Face à un corpus de nature discursive comme le nôtre, il est nécessaire de fixer dès le départ les priorités en matière d'analyse, à travers des centres d'intérêt et des lignes directives bien spécifiés. Seuls les éléments en rapport avec notre problématique de recherche, tant au niveau du discours produit qu'au niveau du contexte de référence,

⁹⁶ Cette opération est représentée par le symbole (xxx).

méritent d'être interrogés. C'est donc sur la base d'une lecture attentive et d'un traitement sélectif du corpus que doit s'articuler le procès d'analyse.

5.1. Étude de cas ou cas d'étude ?

Dans les approches qualitatives, notamment dans le champ de la sociolinguistique, l'étude de cas implique une analyse approfondie et circonstanciée d'une réalité socio-langagière ponctuelle. La construction des connaissances repose sur la circonscription de tous les aspects qui concourent à la production du sens et de la signification en ce qui concerne l'objet étudié. Cette conception de la recherche ne convient pas parfaitement à notre problématique. En effet, le fait de travailler sur plusieurs auteurs à la fois, évoluant de manière autonome les uns par rapport aux autres, rend la tâche difficilement réalisable au plan méthodologique. C'est un peu faire fausse route que de tenter de consacrer à chacun d'eux une étude à part, sachant que notre objectif est de cerner la complexité des profils sélectionnés non pas pour ce qu'ils disent d'eux-mêmes mais pour ce qu'ils disent de leur rapport aux langues et du rapport entre les langues. Il n'y a donc aucun intérêt heuristique à analyser les discours recueillis sans pouvoir effectuer des rapprochements et des recoupements, opérations nécessaires à la saisie des dimensions épilinguistique et glottopolitique inhérentes au choix de la langue d'expression.

Que représente le choix d'une langue particulière chez un auteur X aux yeux de quelqu'un (auteur Y) qui choisit une tout autre langue ?⁹⁷ Voilà par exemple une des questions à laquelle ne peut répondre l'étude de cas. De plus, les conditions de l'étude de cas ne sont pas réunies du fait que notre corpus comporte uniquement des discours produits dans le cadre d'une enquête sociolinguistique dirigée vers un objet langagier préalablement identifié. Or, ce type d'analyse requiert un corpus plus étendu où sont aussi incluses les œuvres produites, les correspondances émises, les conférences effectuées ainsi que les interviews accordées à la presse. Chose que nous ne pouvons pas nous permettre en présence de plusieurs auteurs en même temps. C'est la raison pour laquelle nous privilégions une analyse plus ciblée (par rapport à l'objet d'étude) et plus synthétique (par rapport aux sujets abordés/à aborder). A travers l'ensemble des auteurs interrogés, dont les profils s'apparentent à des cas d'étude, il est question de faire ressortir des nœuds de signification et des tendances saillantes, susceptibles de consolider la compréhension des phénomènes épilinguistiques et glottopolitiques qui entrent en jeu

⁹⁷ Par exemple, qu'est-ce que le choix de l'arabe implique pour quelqu'un qui écrit en français ?

dans le choix de la langue d'expression. Donc, autant établir des connexions entre les auteurs qui participent à cette recherche au lieu de les maintenir dans un cloisonnement et un isolement abstraits par rapport à une problématique sociolinguistique qui, pourtant, les concerne tous de près.

5.2. L'analyse du discours au service de la sociolinguistique

A ce stade de notre exposé, il est utile de rappeler le degré de proximité qu'entretient la sociolinguistique avec l'analyse du discours⁹⁸. Sans parfois le dire explicitement, la sociolinguistique se charge souvent de l'analyse du discours que tiennent les locuteurs sur les langues, le discours épilinguistique, ce dernier étant envisagé aussi bien comme une pratique langagière à part entière (Canut et al., 2018) que comme une prise de position verbalisée par rapport aux pratiques en usage (Canut, 1998).

En abondant dans le même sens, Josiane Boutet et Dominique Maingueneau affirment qu'« il existe de fortes zones de recouvrement entre analyse du discours et sociolinguistique » (2005, p. 15). C'est sur la matérialité langagière que les deux programmes scientifiques travaillent, chacun selon ses présupposés théorico-épistémologiques et ses objectifs. Leur souci commun est de traquer et de débusquer le sens qui se dégage de (ou se cache dans) toute prise de parole. C'est ainsi que la question sociolinguistique de Joshua Fishman « qui parle [...] à qui et quand ? » (1965, 1972) se téléscopie, tant dans la forme que dans le fond, avec la tendance qui préconise de prendre en compte les éléments du contexte⁹⁹ dans l'analyse de tout discours (Maingueneau, 2014).

Le recours à l'analyse du discours¹⁰⁰ pour l'appréhension d'un phénomène sociolinguistique comme le choix de langue obéit au souci de réserver au discours épilinguistique dont nous disposons à l'issue de l'enquête de terrain un traitement digne de sa nature discursive. C'est aussi la volonté d'aller au-delà de l'analyse de contenu¹⁰¹, longtemps pratiquée en sociolinguistique, qui justifie notre démarche. Nous souhaitons

⁹⁸ Utilisée ici comme méthode d'analyse, l'analyse du discours « interroge la formation linguistique des énoncés, leur ajustement lexical, syntaxique et textuel en tant que source de signification » (Chardenet, 2011, p. 82).

⁹⁹ La notion de contexte englobe la situation de communication, le temps, le lieu, les participants.

¹⁰⁰ Notre objectif à travers le recours à l'analyse du discours est d'analyser ce que disent les locuteurs, tout en tenant compte de ce qu'ils veulent dire, c'est-à-dire de la signification qu'ils prêtent eux-mêmes à leurs propos.

¹⁰¹ Contrairement à l'analyse du discours, l'analyse de contenu repose sur le repérage, dans le discours, de pivots thématiques auxquels sont associées des significations émanant de l'instance de production.

en effet offrir aux thèmes couverts par la consigne du récit de vie et le guide d'entretien une assise ancrée dans le dire ainsi que dans le dit. C'est en analysant ce qui est dit au sujet des langues pratiquées et des langues non pratiquées, et la manière dont cela est dit, que nous comptons accéder aux considérations épilinguistiques et glottopolitiques qui sous-tendent l'acte de choisir une langue plutôt qu'une autre au cours du travail littéraire auquel se livre tout auteur embarqué dans une réalité plurilingue semblable à celle ayant cours en contexte algérien.

5.3. Une perspective d'analyse à visée taxinomique

Dans tout discours, il y a des voix et des images. Il est important de s'arrêter, au moment de l'analyse, sur cette caractéristique fondamentale à laquelle n'échappe pas le discours épilinguistique que nous nous projetons d'étudier dans le cadre de ce travail. A l'évidence, il ne s'agit pas à proprement parler de voix audibles ou d'images visibles. Ce que nous appelons ici *voix* désigne toute prise de parole portée ou rapportée par le locuteur afin de rendre compte d'un positionnement quelconque à l'égard des langues. Ce que nous appelons *images* désigne les représentations que les locuteurs parviennent à verbaliser, à mettre en mots, lorsqu'ils se mettent à parler des langues.

Pour rendre plus explicite notre démarche, nous tenons à souligner que l'analyse que nous comptons mener plus loin se veut une analyse sociolinguistique du discours épilinguistique. Une telle formulation de notre projet d'analyse soulève inévitablement deux interrogations décisives que ce soit du point de vue méthodologique que du point de vue épistémologique :

- En quoi la sociolinguistique constitue-t-elle une analyse de discours ?
- Qu'est que, finalement, le discours pour la sociolinguistique ?

Que l'on se situe à l'échelle micro ou macro, la démarche est nécessairement différente. C'est ainsi que l'analyse de ce qui se passe *dans* la langue dans telle ou telle situation de communication ne peut être que différente de l'analyse de ce qui se passe *pour* la langue dans tel ou tel contexte socio-historique. Pour ne rien laisser au hasard dans l'appréhension des phénomènes langagiers, les sociolinguistes ont très tôt compris l'intérêt d'étudier conjointement les pratiques linguistiques et les discours tenus sur lesdites pratiques. Dans ce sillage, Diane Vincent note que « la pratique empirique de l'analyse du discours en sociolinguistique vise surtout à saisir le rôle des particules discursives, ce qui conduira à une meilleure compréhension des mécanismes de cohérence

entre les énoncés et de cohésion entre les locuteurs » (1986, p. 10). Dans ce propos, tout l'enjeu de la procédure se trouve concentré dans le mot « compréhension » : il s'agit de comprendre ce que disent les mots sur eux-mêmes et sur ce à quoi ils renvoient.

Dans bien des situations, le déploiement des langues en société suscite des débats, nourrit des fantasmes et influence les positionnements des locuteurs, notamment en ce qui concerne les questions liées à leur répartition, à leur circulation ainsi qu'à leur part de pouvoir. C'est dans la perspective d'examiner les ressources symboliques et matérielles dont sont investies les langues dans ces conditions que Monica Heller a conçu ce qu'elle appelle « analyse sociolinguistique du discours » (2001). La réflexion a été poursuivie par d'autres chercheurs, à l'instar de Françoise Gadet (2010) et de Josiane Boutet (2012), pour qui le discours ne peut plus être mis à l'écart dans la saisie contextualisée des faits de langue.

Ainsi, du moment qu'il est susceptible de rendre compte de la dynamique langagière, le discours constitue une entrée intéressante à l'appréhension de ce que la langue est capable, grâce à l'intervention du locuteur, de dire sur les langues en général. Dans notre exposé théorique, nous avons eu l'occasion de préciser le statut du discours épilinguistique en sociolinguistique. Maintenant que nous avons sous les yeux un corpus déjà en place, nous pouvons dire que le discours épilinguistique témoigne, avant tout, d'une absence de neutralité, de la part des locuteurs, à l'égard de la réalité langagière qui les entoure. Dans ce discours, comme nous l'avons constaté au cours de sa transcription, il y a plusieurs niveaux, non hiérarchiques, de signification :

- **Niveau énonciatif** : L'intervenant se livre à une production discursive se situant à l'échelle du dire. Au cours de cette opération, le locuteur décrit son rapport aux langues, dévoile ce qu'il pense des langues et exprime ce qu'il éprouve envers les langues.

A. Farhi (B)

le français c'est la langue principale / c'est la langue que je maîtrise le mieux¹⁰²

- **Niveau sémiotique** : L'intervenant laisse entendre ce que représente la langue, ce qu'elle représente en tant que telle et ce qu'elle représente pour lui. L'idée est que,

¹⁰² Nous assistons dans ce passage au surgissement de la subjectivité énonciative de l'intervenant, qui qualifie le français de « langue principale » dans son travail d'auteur.

loin d'être un objet inerte, la langue se présente toujours à l'esprit des locuteurs comme une entité dotée d'essence, de fonctions et de symbolique.

Y. Aghougali (B)	quand je parle par exemple de tacawit je parle de ma mère / parce que c'est ma mère / je considère tacawit comme ma mère ¹⁰³
------------------	---

- **Niveau pragmatique** : L'intervenant se pose, dans son discours, comme un acteur capable d'agir *sur* la langue, *par* la langue ou *pour* la langue.

A. El Kébir (B)	qu'on le veuille ou non on a / on a en Algérie des lecteurs arabophones et des lecteurs francophones et qui parfois ne se croisent pas ¹⁰⁴
-----------------	---

- **Niveau dialogique (interdiscursif)** : l'intervenant glisse et actualise dans son propre discours des discours autres, des discours antérieurs, destinés à illustrer ou à étayer son propos.

Y. Aghougali (B)	Kateb Yacine dit (R+) j'écris en français pour dire que je ne suis pas Français (R-) ¹⁰⁵
------------------	---

En plus de ces quatre niveaux qui nous semblent utiles, voire prioritaires, à prendre en considération lors de l'analyse, il existe un niveau narratif et un niveau argumentatif dont il ne convient pas de négliger la pertinence heuristique. En parlant des langues, le locuteur est appelé à évoquer son expérience langagière, à rendre compte de son vécu *dans* et *avec* les langues. Dans le même temps, pour les besoins d'une communication efficace, il peut être amené à justifier certains aspects de sa condition langagière, de sa condition en tant qu'être langagier, en tant que sujet parlant, en tant qu'acteur langagier.

Le niveau narratif, que l'on retrouve particulièrement saillant dans les récits de vie, a pour fonction de *restituer* des faits ayant ponctué ou marqué la trajectoire langagière. Sans lui être forcément sous-jacent, le niveau argumentatif présente cette propriété de *reconstituer* des faits vécus ou perçus dans le but de les présenter comme étant valables, ou encore valides au regard de la rhétorique dont ils sont enveloppés.

Ces niveaux de signification n'ont d'intérêt pour nous que parce qu'ils nous permettent d'appréhender deux catégories d'analyse : la dimension épilinguistique et la dimension

¹⁰³ L'intervenant établit une association symbolique de type matriciel entre la langue et la mère.

¹⁰⁴ L'énoncé est investi d'une force illocutoire qui va dans le sens de l'assertion à travers laquelle il est question d'affirmer que le point de vue exprimé est valable et conforme à la réalité observée.

¹⁰⁵ Dans ce passage, notre interlocuteur fait intervenir un propos qu'il attribue à Kateb Yacine.

glottopolitique inhérentes au choix de la langue d'écriture dans le contexte littéraire algérien. Les intervenants ayant participé à notre enquête ont parlé des langues, nous ont parlé des langues, avec en filigrane l'idée de donner un point de vue, le leur, et d'exprimer des positionnements forgés au contact de la réalité sociolinguistique à laquelle ils sont exposés et dans laquelle ils sont partie prenante en tant que locuteurs et auteurs.

Dans cette perspective, notre analyse du discours épilinguistique tentera de retrouver, comme cela a été dit dans le propos précédemment cité de Diane Vincent, « la cohérence des énoncés » (1986, p. 10). Ce qui veut dire qu'il ne sera pas uniquement question de glisser sur la surface du discours, mais plutôt d'aller en profondeur, dans une démarche interprétative, à la recherche des réseaux de signification sur la base desquels est fondée la réflexion même de nos interlocuteurs. Pour ce faire, nous serons amené à nous servir de modèles théoriques susceptibles d'affiner notre analyse en mettant en relation le dire, provoqué, enregistré et transcrit, avec ses implications sociolinguistiques directes ou indirectes :

- Le modèle de marquage de Myers-Scotton (1998)
- Le carré sémiotique de Greimas (1970)
- Le modèle glottopolitique (Gaudin, 2007; Guespin & Marcellesi, 1986)

A noter que l'application de ces modèles¹⁰⁶ requiert un certain nombre de remarques et de précautions. Quel que soit leur ancrage disciplinaire initial, ceux-ci ont l'avantage d'avoir une large portée analytique, en ce sens qu'ils sont en mesure de prendre en charge de multiples phénomènes, y compris ceux relevant de la dynamique langagière. Nous avons nous-même fait l'expérience de tester, dans le cadre d'une publication en lien avec cette thèse (Boughanem & Benaldi, 2022), le modèle *Exit-Voice-Laoyalty* d'Albert Hirschman, initialement utilisé en sciences économiques et en sciences politiques. Celui-ci s'est révélé particulièrement utile pour l'analyse des stratégies glottopolitiques sous-tendant l'activité auctoriale. En faisant tomber certaines barrières épistémologiques, dans un mouvement d'ouverture sur la transdisciplinarité, cette expérience témoigne de l'efficacité heuristique d'une telle démarche.

En parlant de modèles, il faut se garder d'imaginer trop hâtivement des constructions théoriques figées. Si l'on prend, à titre d'exemple, le modèle glottopolitique, il est

¹⁰⁶ Pour ne pas avoir à trop surcharger ce chapitre, nous nous engageons à présenter ces modèles au moment de l'analyse, préférablement lors de leur mise en application.

important de rappeler que celui-ci a connu, à force d'être exploité au cours d'une trentaine d'années de recherches diverses, des enrichissements et des élargissements salutaires, lui permettant d'analyser des situations aussi différentes que celles en relation avec la minoration sociolinguistique (Bulot, 2004) ou la diffusion sociale de la terminologie (Gaudin, 2003). L'intérêt de ce modèle glottopolitique et des autres modèles susmentionnés réside, à nos yeux, dans leur capacité à se montrer malléables et adaptables à nos observables. Et là encore, en parlant d'observables, il importe de souligner que, dans notre projet analytique, ce n'est pas tant le discours en lui-même qui nous intéresse, mais c'est surtout l'interprétation sociolinguistique qui en découle.

A ce propos, il est utile de rappeler qu'à travers cette démarche, il est surtout question de répertorier, dans une perspective taxinomique, l'ensemble des faits en lien avec le choix de la langue d'écriture. Il s'agit, dans un premier temps, de relever, d'un côté, les faits appartenant au registre épilinguistique et, de l'autre, ceux appartenant au registre glottopolitique. Il s'agit, dans un second temps, d'identifier, d'une part, les facteurs intervenant en amont du procès de choix et, d'autre part, les effets produits en aval de ce procès.

Conclusion

Solliciter des dispositifs d'enquête tels que le récit de vie et l'entretien semi-directif requiert un protocole opératoire maîtrisé jusque dans ses moindres détails. La procédure s'apparente à une incursion dans le vécu langagier de nos interlocuteurs. Un processus interactif et interlocutif est engagé afin de provoquer un discours orienté vers des catégories de signification qui mettent en relief aussi bien le rapport aux langues que le rapport entre les langues.

Ainsi, travailler sur du discours épilinguistique, comme c'est le cas pour nous, rend légitime la convocation de l'analyse du discours pour en saisir le sens révélé ainsi que le sens caché. Il s'agit de triturer le dire afin d'accéder aux soubassements sociolinguistiques qu'il recouvre.

A cet égard, notre perspective d'analyse entend prendre en charge, à travers la saisie des propos recueillis en situation d'enquête, l'étude des dimensions épilinguistique et glottopolitique que donne à voir l'opération de choix de langue chez les dix auteurs que nous avons rencontrés. Les deux chapitres suivants sont destinés à présenter nos résultats d'analyse.

Bilan de la partie méthodologique

La sociolinguistique est une discipline de terrain qui part à la recherche des faits langagiers dans leur contexte d'emploi, tels qu'ils sont produits par les usagers de la langue et tels qu'ils circulent au sein de la société. Etant donné que notre objet de recherche dans cette thèse s'articule autour du choix de langue en matière d'écriture littéraire, il n'y a pas moyen d'échapper à la nécessité de rencontrer des auteurs qui contribuent par leurs écrits au façonnage du paysage littéraire algérien. Le caractère foncièrement empirique de notre démarche méthodologique nous a amené à traiter cet objet d'étude sans passer par la formulation préalable d'hypothèses de sens. Le fait de ne pas avoir idée, dès le départ, par où commence et par où s'arrête le choix de la langue d'écriture dans le contexte algérien constitue l'une des raisons qui nous a incité à adopter une approche exploratoire à travers laquelle il est question de ne rendre compte que des phénomènes qui s'observent sur le terrain.

Au tout début de notre parcours exploratoire, il était nécessaire de tester la faisabilité de notre recherche et d'élaborer, à la suite de cela, une stratégie d'investigation qui soit en mesure de circonscrire les enjeux sociolinguistiques inhérents au choix de la langue d'écriture. Pour ce faire, nous avons procédé à une pré-enquête destinée essentiellement à évaluer trois paramètres, à savoir :

- la possibilité d'entrer en contact avec des auteurs, soit directement ou par le biais d'intermédiaires ;
- la possibilité de dresser une liste de tous les auteurs disposés à participer à notre recherche ;
- la possibilité d'organiser des rencontres en face à face avec ces auteurs.

Lors de cette pré-enquête, réalisée durant la seconde moitié de l'année 2020, nous avons pu entrer en contact, à titre expérimental, avec six auteurs : Chawki Amari, Lazhari Labter, Djamel Mati, Kamel Bouamara, Katia Hacène et Anouar Rahmani¹⁰⁷. Les échanges que nous avons eus avec eux, notamment via Internet, nous ont permis d'affiner

¹⁰⁷ Ces auteurs n'ont pas pu être retenus pour l'enquête proprement dite pour les raisons suivantes : Chawki Amari, Lazhari Labter et Kamel Bouamara se sont introduits dans le monde littéraire avant la période allant de 2010 à 2019, Djamel Mati et Katia Hacène vivaient à l'étranger (en France), Anouar Rahmani était en train de préparer sa mobilité aux Etats-Unis.

les critères de sélection des profils d'auteurs à rencontrer ultérieurement dans le cadre de l'enquête proprement dite et de préparer les questions à leur poser.

Les auteurs retenus pour l'enquête proprement dite sont au nombre de dix : Samia Drouiche, Abdelmoaiz Farhi, Abdelhalim Bedrane, Said Fetahine, Abdelatif Ould Abdallah, Belkacem Meghzouchene, Akram El Kébir, Lynda Chouiten, Hocine Louni et Younes Aghougali. Il s'agit d'auteurs qui ont émergé entre 2010 et 2019, qui vivent en Algérie et qui sont favorables à l'idée de répondre à nos questions en face à face. Des rencontres ont été organisées avec chacun d'eux à compter du mois de février 2021, au cours desquelles nous nous sommes servis du récit de vie (orienté vers la biographie langagière) et de l'entretien semi-directif comme outils d'investigation.

Les auteurs avec lesquels nous avons pu, pour les besoins de ce travail, nous entretenir autour de leurs parcours littéraires et de leurs expériences langagières ont été considérés comme des partenaires de terrain. C'est auprès d'eux et, dans une certaine mesure, grâce à eux que nous avons obtenu les observables nécessaires à l'appréhension de la problématique de choix de langue. En véhiculant du discours épilinguistique, leurs témoignages donnent accès à la manière dont ils vivent et perçoivent leur rapport aux langues ainsi que le rapport entre les langues implantées autour d'eux. A noter que ces témoignages sont produits à notre demande, en situation d'interaction, souvent en réponse à des questions que nous leur posons les unes après les autres. Cela justifie pourquoi nous pouvons être amené le long de cette thèse à désigner ces auteurs tantôt comme *partenaires de terrain*, tantôt comme *interlocuteurs*, tantôt comme *témoins*. Dans l'usage que nous en faisons, ces termes ne sont à considérer comme synonymes que parce qu'ils renvoient à un même référent, à savoir l'auteur en tant qu'être social. En dehors de ce contexte d'emploi, ils ne peuvent prétendre à aucun lien de synonymie entre eux. L'auteur est le terme de base qui contient le sens qui nous intéresse ici : la personne qui produit des œuvres littéraires. C'est d'abord pour des raisons stylistiques que nous sommes contraints d'utiliser des termes plus ou moins équivalents, notamment pour éviter la répétition et la redondance. De plus, les substituts lexicaux que nous avons utilisés à cet effet ont le mérite de véhiculer des nuances de sens qui donnent plus de rigueur à notre propos :

- l'auteur correspond au degré zéro de la variation terminologique qui surgit autour de l'être social chargé de la production d'œuvres littéraires ;

- le partenaire de terrain désigne le type d'association (co-construction) qui s'établit entre nous et l'auteur dans le cadre de l'investigation que nous menons ;
- l'interlocuteur est un terme qui met l'accent sur la relation langagière qui se tisse entre nous et l'auteur dans le cadre des rencontres que nous avons sollicitées sur le terrain ;
- le témoin fait référence à l'exercice de témoignage auquel se livre l'auteur pendant ces rencontres.

La situation d'énonciation nous impose donc l'emploi de l'un ou l'autre de ces termes, en fonction des valeurs sémiques que nous souhaitons actualiser en discours chaque fois que nous évoquons des aspects précis de notre quête de corpus. Même au moment de la réalisation de l'enquête, ces termes peuvent encore connaître un nouvel épisode de variation. L'auteur existe avant, pendant et après l'enquête. Si son profil correspond à celui que nous recherchons pour traiter notre problématique, il devient *candidat à l'enquête*. S'il accepte de collaborer avec nous, il devient alors *participant à l'enquête*. Cette évolution graduelle et circonstancielle de la terminologie que nous employons témoigne d'une démarche méthodologique attentive aux découpages réflexifs que nous faisons nous-même sur le terrain pour rendre compte des acteurs et des actions qui s'y manifestent.

PARTIE ANALYTIQUE

Présentation de la partie analytique

A ce stade de notre travail de thèse, nous disposons d'un corpus discursif issu d'une investigation de terrain menée auprès de dix auteurs algériens ayant émergé dans le contexte des années 2010-2019. Ce corpus est constitué d'un ensemble de récits de vie orientés vers la biographie langagière et d'entretiens semi-directifs. Sa valeur heuristique réside dans sa portée exploratoire destinée à saisir la manière dont des auteurs en activité vivent et perçoivent leurs usages linguistiques dans le cadre de leur activité littéraire.

Dans cette perspective, le choix de langue est envisagé non seulement comme un phénomène langagier mais aussi comme un objet d'étude. Toute notre réflexion repose sur l'identification des ressorts épilinguistiques et des leviers glottopolitiques qui servent de toile de fond à l'activité scripturale de l'auteur. Pour des raisons de cohérence épistémologique avec le paradigme sociolinguistique ici adopté, l'auteur est considéré comme un être langagier qui fait œuvre dans et par la langue. Il s'agit initialement d'un usager de la langue auquel est attribué le statut social d'auteur. En d'autres termes, c'est parce qu'il est précisément locuteur que l'auteur est placé au cœur de notre problématique. Et c'est à ce titre que nous comptons, dans cette partie analytique, traiter des différents aspects de son expérience langagière dans le champ de la création littéraire.

Le premier chapitre analytique sera consacré à l'exploration de la dimension épilinguistique inhérente au choix de la langue d'écriture. Le rapport aux langues, tel qu'il est exprimé dans le discours de nos auteurs, servira de fil conducteur à l'appréhension des positionnements et des représentations à l'origine du procès de sélection. La proximité avec une langue donnée suppose-t-elle une certaine affinité avec elle ? Si affinité il y a, dans quelle mesure cela peut se traduire par une disposition à composer avec cette langue, à composer ses œuvres dans cette langue ? C'est ce que nous révélera ce premier volet d'analyse.

Dans le second chapitre analytique, il sera question d'examiner, à la lumière de nos observables, le rapport entre les langues tel qu'il est instauré par l'instance auctoriale dans le cadre de son activité scripturale, et plus globalement littéraire. Que fait l'auteur des langues à sa disposition ? De quel ordre sont les intentions motivant ses choix ? Quelles sont les conséquences attendues de ses choix ? C'est ce sur quoi portera ce second volet d'analyse.

En ce qui concerne la méthode d'analyse adoptée à l'égard du matériau discursif en notre possession, il existe plusieurs manières de procéder. Il est d'abord possible de faire une analyse segmentée, en prenant (le discours de) chaque auteur comme un objet d'étude à part. Il est aussi possible de mettre le focus sur les langues usitées dans le champ littéraire algérien, en examinant les conditions dans lesquelles chacune d'elles est employée. Malgré leur intérêt indéniable, ces deux pistes d'analyse accentuent, à notre sens, les frontières entre les acteurs du choix de la langue d'écriture. C'est la raison pour laquelle nous avons opté pour une analyse croisée de tous les discours obtenus sur le terrain. Cette stratégie vise à dégager l'ensemble des positionnements, tant épilinguistiques que glottopolitiques, manifestés par nos auteurs au sujet des langues qui les entourent. Les dégager, mais aussi les mettre en parallèle les uns avec les autres. L'avantage d'une telle démarche est qu'elle couvre aussi bien le dire que le dit de nos auteurs. De ce fait, l'asymétrie¹⁰⁸ qui caractérise les discours de ces derniers cesse de se poser comme obstacle : plutôt que de les superposer désespérément dans le but d'en faire ressortir les convergences et les divergences en matière de choix de langue, il nous est désormais permis de les croiser afin d'y souligner les constances et les variations inhérentes à la posture scripturale observée chez l'instance auctoriale. Le procédé d'induction mis en œuvre dans ce sillage constitue la force heuristique de cette démarche, en ce sens que les expériences langagières des dix auteurs que nous avons approchés ne sont intéressantes en elles-mêmes que parce qu'elles permettent de cerner le phénomène de choix de langue sur une base empirique.

¹⁰⁸ Cette asymétrie tient au fait que chaque auteur possède sa propre façon d'exprimer son point de vue et de mettre en mots ses idées. Cela se traduit par des discours de taille et de teneur différentes d'un auteur à l'autre.

CHAPITRE 5 – La dimension épilinguistique dans le choix de la langue d’expression littéraire

Introduction

Dans le procès relatif au choix de langue, il y a, d’un côté, l’agent qui entreprend l’action de choisir et, de l’autre, l’objet sur lequel porte l’action en question. Le rôle d’agent est assuré par l’auteur, c’est-à-dire par celui-là même qui se définit par rapport à son activité d’écriture à orientation littéraire. Quant au rôle d’objet, celui-ci est attribué non pas à la langue comme construction théorique mais à toute langue se déclinant sous la forme d’usages socialement connotés.

Le procès de choix a donc comme point de départ l’auteur, envisagé non pas comme un concept abstrait mais comme une instance concrète responsable de la production d’un discours empreint d’une esthétique littéraire. Dans cette perspective, l’auteur agit comme un locuteur ayant à sa disposition un répertoire linguistique issu d’une longue socialisation langagière. C’est de la manière dont ce répertoire est exploité, au moment de l’écriture, que résulte l’opération de choix. Que choisit-on en réalité ? On choisit une langue en particulier (ou plusieurs langues). Plus précisément, on choisit une certaine forme de la langue. En fonction de quels critères ? Et pourquoi ? Telles sont les questions de fond auxquelles ce chapitre tentera de répondre.

1. Modalités d’appropriation de la langue/des langues

L’appropriation correspond au processus par lequel le locuteur intègre dans son répertoire linguistique l’usage d’une ou plusieurs langues. Nous ouvrons notre analyse par l’étude de ce point en particulier en raison de l’importance qu’il revêt dans la mise en place des pratiques ainsi que des représentations linguistiques propres à chaque locuteur. Par appropriation, il ne s’agit pas seulement d’intérioriser un ensemble d’usages identifiés comme appartenant à telle ou telle langue, le plus important étant de pouvoir (ré)actualiser ces usages dans des situations de communication appropriées.

1.1. Le point de départ : l’auteur comme locuteur

Les rencontres effectuées le long de notre investigation de terrain nous ont permis de constater par nous-même que sous l’étiquette d’auteur se déploie un être social pour lequel la praxis linguistique est investie, voire réinvestie, dans l’exercice même de la

littérature. Afin de saisir la dimension sociolinguistique de l'auctorialité, il est primordial de prêter attention à l'énonciation de nos partenaires du terrain, à la manière dont ils se présentent lors de leurs prises de parole. Le discours de ces derniers constitue en effet le lieu où se manifestent leur subjectivité et leur éthos. Approcher les choses sous cet angle a pour objectif de répondre à la question existentielle que se pose Joshua Fishman (1965, 1972), celle qui consiste à révéler l'identité du référent auquel renvoie la particule interrogative « qui » (*who*¹⁰⁹) dans toute situation sociolinguistique. Autant il est nécessaire pour Fishman de savoir *qui parle*, autant il est nécessaire pour nous de savoir *qui écrit*.

Il ressort des grandes lignes de notre corpus que le statut d'auteur est d'abord associé à une activité socialement reconnue comme étant située à l'intersection de l'art et de la culture, celle de l'écriture créative. Se dire auteur c'est être en mesure d'accomplir l'acte d'écrire dans des conditions favorables à l'émergence de textes empreints d'une esthétique littéraire. L'invention et l'innovation sont les deux procédés qui confèrent à la littérature sa valeur artistique. Comme il s'agit ici d'une activité de production nécessitant un minimum de savoir et de savoir-faire, il est impossible de lui dénier son caractère foncièrement culturel.

Dans le discours épilinguistique que nous avons sous les yeux, l'auteur se définit par un ensemble de critères sociolinguistiquement significatifs :

- le genre littéraire
- la langue d'écriture
- le médium écrit

Dans sa façon de se présenter, Abdelmoaiz Farhi se définit comme étant romancier. Comme quoi il ne suffit pas de se livrer à l'acte d'écrire pour devenir auteur à part entière, encore faut-il se spécialiser dans un genre littéraire précis. Le propos de notre auteur sous-entend que le roman s'oppose, aussi bien dans sa forme que dans son fond, à d'autres genres, à l'instar de la nouvelle et de l'essai. Il en résulte que la connaissance des finesses génériques inhérentes à l'écriture littéraire et des variations stylistiques attenantes constitue une condition préalable à la construction du statut d'auteur. De ce fait, l'acte

¹⁰⁹ Pour Joshua Fishman (1965, 1972), l'appréhension de toute situation sociolinguistique requiert une réponse circonstanciée à la question : « Who speaks what Language to whom and when? » (Qui parle quelle langue à qui et quand ?).

d'écrire n'a de valeur littéraire que s'il porte la signature du genre au travers duquel il est accompli.

A. Farhi (B)

bon *euh* **je suis un romancier** / j'écris pas des nouvelles / je n'écris pas des essais / **j'écris des romans** /

Lors de la constitution de notre corpus, nous avons pris soin de nous adresser à des auteurs différents les uns des autres dans leur pratique de la littérature. Ce que, cependant, nous relevons de leurs interventions est que l'association du procès d'écriture à la notion de genre est quasiment constante. D'un auteur à l'autre, l'on peut passer de l'unicité du genre à la pluralité des genres. En prenant deux exemples féminins, on remarquera que Samia Drouiche s'intéresse particulièrement au roman, alors que Lynda Chouiten s'oriente vers une écriture plurielle allant de la poésie au roman, en passant par la nouvelle.

L'adoption de tel ou tel genre littéraire est influencée par les représentations que s'en font les auteurs eux-mêmes. Akram El Kébir opte volontiers pour le roman en raison de la marge de liberté que lui offre l'écriture de fiction, tandis que Said Fetahine préfère la nouvelle qu'il estime plus intense et plus entraînante en raison de sa brièveté. Pour sa part, Hocine Louni conçoit la poésie comme étant le genre au contact duquel beaucoup d'auteurs font leurs premières armes. La pratique des formes courtes favorise selon lui l'apprentissage des formes longues.

Le rapport à l'écriture littéraire procède donc d'une expérience subjective, différemment vécue et perçue par les auteurs. En même temps qu'il se définit par le maniement des variations stylistiques propres à chaque genre littéraire, l'auteur se définit aussi par la langue dans laquelle il écrit. La langue d'écriture constitue le deuxième critère par lequel se caractérise l'activité auctoriale. D'ailleurs, au sémantisme même du verbe écrire est intégrée la nécessité de faire usage de la langue, peu importe à ce stade de quelle langue il s'agit.

Dans l'énoncé ci-dessous, Lynda Chouiten met l'accent en toute spontanéité sur la *double articulation* du statut d'auteur : articulation autour du genre et articulation autour de la langue d'expression. Une fois qu'elle a énuméré l'ensemble des genres auxquels sa plume est familière, elle nomme la langue dont elle se sert pour composer l'essentiel de ses écrits.

L. Chouiten (B)

j'écris de la poésie / j'écris des nouvelles / j'écris des romans / j'écris des essais / etcetera / donc il reste que la production théâtrale que je n'ai pas essayée pour le moment // j'écris essentiellement en français /

Plutôt que de nommer *ses* langues d'écriture, Belkacem Meghzouchene se déclare « auteur polyglotte ». L'élément le plus notable dans cette construction syntagmatique est cette extension adjectivale qui fait référence à l'univers de la praxis linguistique. Contrairement à ce qui est relevé dans l'exemple précédent, le procédé de nomination n'est pas du tout convoqué ici. C'est le procédé de qualification, voire d'auto-qualification, que l'on retrouve ici, utilisé comme parade discursive pour caractériser l'auctorialité langagière propre à Belkacem Meghzouchene. Dans ce sillage, l'adjectif « polyglotte » met moins en évidence un trait quantitatif trivial qu'une posture totalement favorable à la diversité linguistique.

B. Meghzouchene
(B)

je suis un **auteur polyglotte** et je suis pour la pluralité littéraire et linguistique /

Que l'on nomme expressément sa langue d'écriture ou que l'on qualifie ses propres pratiques langagières, l'enjeu est dans les deux cas de souligner la dimension sociolinguistique du statut d'auteur. Corollairement à l'usage de la langue, il convient par ailleurs de relever que l'existence de l'auteur en tant que tel implique l'adoption à titre prioritaire, mais non exclusif, du médium écrit. Cela peut sembler, non sans raison, évident, mais il est important pour nous de rappeler que la production littéraire obéit à des conventions et à des contraintes qui sont plus celles de l'écrit que celles de l'oral. A la question de savoir ce que pensent nos interlocuteurs de la distinction entre écrit et oral, nous avons constaté que les choses ne sont pas abordées en termes de clivage ou d'opposition. Le rapport à l'écrit est davantage un rapport stratégique qu'un rapport rituel. En écrivant, il est question d'accomplir de nombreuses actions : exercer sa liberté de création et sa liberté d'expression, échapper au poids du quotidien par le recours à la fiction, donner du sens à sa vocation d'auteur.

Dans l'écriture, la relation avec le lecteur n'est ni immédiate ni directe. L'interaction ne se déroule pas dans les mêmes conditions que celles de l'oral. L'espace scriptural a ceci de particulier qu'il se prête assez facilement aux opérations de planification, de réorganisation et de remaniement. Une telle situation permet à l'auteur de s'exprimer avec plus d'aisance et d'assurance, sans avoir peur d'écrire ce qu'il a envie d'écrire. La

possibilité de rectifier le tir en cours de route ou après coup constitue une potentielle bouée de sauvetage dans l'exercice de la parole publique qu'est l'écriture littéraire.

S. Drouiche (B)	l'oral شويًا [trop peu] / très très très très très très pas à l'aise / فاع [toutes] les langues / je suis plus orienté vers l' écrit /
A. Farhi (B)	j'écris mieux bien sûr / j'écris mieux que je parle en français /
A. Ould Abdallah (B)	أنا شوف العلاقة تاعي مع العربية الكتابة وليس الحديث / أنا أجد صعوبة في التحدث باللغة العربية [moi regarde ma relation avec l'arabe c'est l'écrit et non l'oral / j'ai du mal à m'exprimer en arabe]
H. Louni (B)	la différence c'est qu'on peut s'exprimer mieux à l'écrit qu'à l'oral / parce que à l'écrit on peut retravailler on peut [pāse] / on est pas obligé de s'exprimer spontanément / donc on peut développer des idées

Tous ces énoncés montrent que la sécurité linguistique, en tant que condition nécessaire à l'expression littéraire, se situe davantage du côté de l'écrit que du côté de l'oral. Là où l'oral peut faire défaut en raison de sa spontanéité intrinsèque, l'écrit intervient pour stabiliser le rapport entre la pensée et la langue, rendant ainsi la pensée soluble dans la langue.

1.2. Phases d'appropriation et construction du répertoire linguistique

En tant qu'outil méthodologique, le récit de vie a pour objectif de retracer le parcours langagier des locuteurs. En cela, il constitue une pierre angulaire dans l'exploration de la glottogenèse de l'auctorialité. Avant de se mettre à écrire dans telle ou telle langue, l'auteur se construit d'abord son édifice linguistique sur la base des ressources avec lesquelles il avait été en contact. Ce que nous appelons ici *glottogenèse* correspond au processus au cours duquel se met en place le répertoire linguistique. Il s'agit d'un processus qui se situe dans le temps et dans l'espace. De l'enfance à l'âge adulte, et du cocon familial au milieu extérieur (scolaire ou professionnel), l'individu acquiert des pratiques langagières auxquelles sont inévitablement associées des représentations.

L'analyse croisée des récits de vie constituant notre corpus révèle que l'élaboration de l'auctorialité langagière passe par au moins quatre phases essentielles présentées dans la figure ci-dessous.

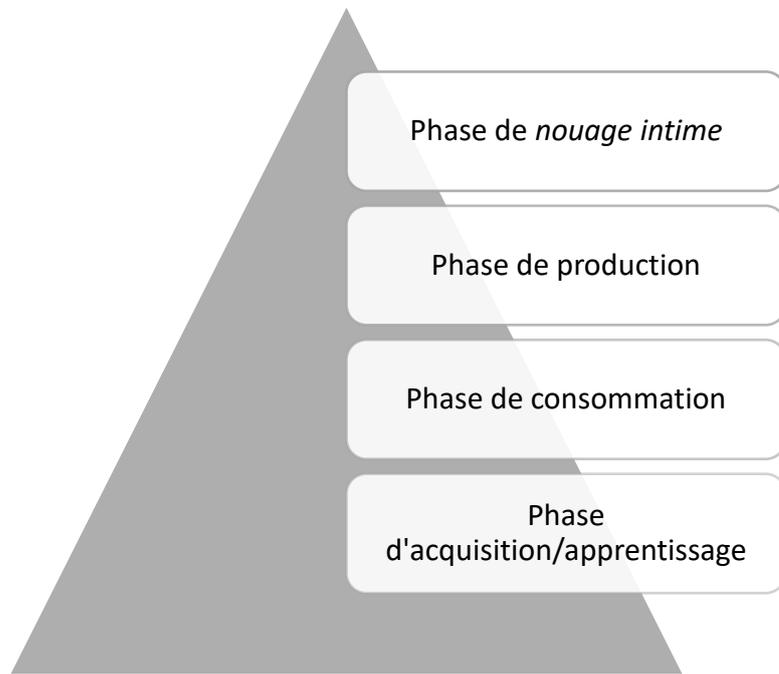


Figure 10. *Elaboration de la glottogenèse auctoriale*

Le socle de la pyramide est représenté par la phase d'acquisition/apprentissage au cours de laquelle l'auteur n'est qu'au stade de locuteur. Cette phase se décline en deux modalités : la modalité informelle correspond souvent à l'appropriation en immersion familiale ou sociale des ressources linguistiques, tandis que la modalité formelle correspond à l'appropriation des langues dans un cadre institutionnel dédié (scolaire, parascolaire ou universitaire). Ces modes de socialisation langagière sont à l'origine de la catégorisation des langues en langues maternelles, langues scolaires et langues étrangères. Aux langues ainsi intégrées dans le répertoire linguistique sont toujours associés des attributs d'ordre épilinguistique, responsables des opérations de hiérarchisation fonctionnelle touchant l'ensemble des langues en présence.

Comme le montre le témoignage ci-dessous de Lynda Chouiten l'éveil ainsi que l'initiation aux langues se déroulent par étapes. Le milieu familial, l'environnement social immédiat et le parcours scolaire sont les principaux moteurs de la socialisation langagière. Si dans ce cas le kabyle et le français sont placés sur un pied d'égalité, c'est parce qu'ils ont été simultanément acquis lors de la petite enfance, sous l'aile de parents à la fois kabylophones et francophones. Ce que cet extrait met également en évidence est que l'arabe se présente comme une langue double, ou plutôt comme une double langue. Ce qui est qualifié comme étant de l'arabe classique a été rattaché à l'opération de scolarisation, laquelle suppose l'existence d'un cadre institutionnel régi par des

programmes officiels. Par contre, ce qui est qualifié comme étant de l'arabe dialectal (daridja) est considéré comme étant le résultat de la mobilité spatiale à laquelle a été contrainte sa famille.

L. Chouiten (A)	il y a eu le kabyle et le français à parts égales je voulais dire pendant la petite enfance // ensuite j'ai commencé à aller à l'école / et là c'était l'arabe / c'était le premier contact avec l'arabe en fait [õ fet] // avant j'étais à Tizi Ouzou / tout le monde parlait kabyle autour de moi / mon premier contact avec l'arabe c'était une fois scolarisée / et c'était l'arabe classique bien évidemment / avant je n'avais pas de contact avec l'arabe daridja / avec dardja // donc voilà les premières langues que j'ai acquises très très jeune // ensuite bien sûr on eu à déménager en raison des obligations de mon père / nous avons eu à déménager dans une région arabophone justement / j'étais encore très jeune / j'avais six ans sept ans / bon il faut dire que j'étais scolarisée à l'âge de quatre ans // à six ans / deux ans plus tard / on est partis dans cette région arabophone / et là j'ai commencé à acquérir daridja aussi //
-----------------	---

La deuxième phase dans la glottogenèse auctoriale correspond à celle de la consommation des produits langagiers en circulation à travers notamment la lecture et le divertissement audio-visuel. Etant une étape consécutive à l'apprentissage de la langue, la lecture consiste à se nourrir des écrits d'auteurs publiés. C'est à ce stade que se consolide la familiarité avec la dimension écrite de la langue. De son côté, le divertissement audio-visuel englobe trois principales catégories, celle des dessins animés, celle des films et celle des chansons à textes, au contact desquelles des sons et des images, des discours et des scènes, sont intériorisés.

S. Drouiche (A)	تاسما نحب نشوف [c'est-à-dire j'aime regarder] des films تاغ [de] à auteurs كيما يقولوا [comme on dit]
A. Farhi (A)	il y avait aussi la télévision / des dessins animés dès trois quatre ans / il y a avait / à l'époque c'était Piwi et Boomerang alors malheureusement je n'ai pas commencé la lecture dès l'enfance / je me rappelle c'était vers l'âge de douze à treize ans // alors je lisais / je commençais par des livres assez faciles / c'était des livres d'à peu près / je sais pas / de deux-cents trois-cents pages // je commençais un peu comme tout le monde avec du Lévy / du Musso / parce que c'était des histoires intéressantes // alors petit à petit on commence explorer d'autres horizons // du Lévy on saute par exemple à euh sûrement je suis passionné des livres de Kundera / j'adorais les livres de Kundera par exemple ces temps-là // mais la lecture n'est pas aussi la seule chose parce qu'il y a aussi la chanson française qui m'a beaucoup aidé / la chanson française / quand je dis la chanson française je parle de Brassens de Brel de Ferré de Gainsbourg d'Aznavor euh la chanson française de l'époque elle avait le goût de la phrase / et ça m'a beaucoup aidé //

S. Fetahine (A)	<p>القراءات الأولية كانت دائما / أنا كنت متثبت ومتشبت بمولود فرعون / مولود فرعون باللغة الفرنسية كان رهيبا جدا / الأرض والدم / روايات تسكن التاريخ الجزائري / وأيضا كانت القراءة لرشيد بوجدره عراب الرواية الجزائرية دون نسيان ذلك / أيضا كانت لمحمد ديب وأيضا كانت بالأخص نذكره الأول كاتب باللغة العربية عبد الحميد بن هدوقة الذي ترجمت أعماله أيضا / وكانت البدايات دائما بالتأثر بالكاتب الجزائري كثيرا على غرار الكتاب العالميين</p> <p>[les premières lectures étaient toujours / moi j'ai toujours été attaché à Mouloud Feraoun / Mouloud Feraoun en langue française était extrêmement redoutable / La Terre et le sang / des romans qui hantent l'histoire algérienne / et il y avait aussi la lecture de Rachid Boudjedra le pionnier du roman algérien qu'il ne faut pas oublier / la lecture aussi de Mohammed Dib et celle surtout en langue arabe d'Abdelhamid Benhadouga dont les travaux ont été traduits / mes débuts ont toujours été influencés aussi bien par les écrivains algériens que par les écrivains universels]</p>
B. Meghouchene (A)	<p>moi ce qui m'a toujours influencé c'était toujours le livre / moi j'ai un rapport avec le livre / l'auteur c'est en second degré pour moi / moi je lisais tout ce qui tombait sous mes yeux peu importait le nom de l'auteur / je suis pas du genre à chercher l'auteur pour le lire / non / je lis parce que parfois il y a le problème de disponibilité on n'a pas tous les livres disponibles pour les lire / je lisais tout voilà / même un auteur inconnu / enfin inconnu pour moi / mais peut-être que dans son pays il est connu // d'abord j'ai commencé par lire les livres que je trouvais à la maison / notamment en français / des romans en français / je me souviens par exemple des romans de Jules Roy / Les Cerises d'Icherridène / bien évidemment il y a d'autres auteurs / Mouloud Feraoun / même beaucoup d'auteurs inconnus à l'époque // donc c'est comme / c'est à effet cumulatif // je pense pas qu'un auteur puisse vous déclarer qu'un seul auteur a forgé sa carrière littéraire / mais non / enfin c'est la lecture / la lecture plurielle / moi je suis un auteur issu de lectures plurielles / plurielles voilà //</p>
A. El Kébir (A)	<p>quand on regardait les films / on les regardait f [sur] la parabole / (A+) و لآ نروحو (A-) [sinon on part à] ça n'existe plus de nos jours / comment on appelle ça déjà / les / (A+) ماشي (A-) [pas] les cinéclubs / les vidéoclubs / on prenait des cassettes vidéos / on les laissait la carte d'identité pour les restituer le lendemain / là aussi les cassettes vidéos comprenaient les films qu'il y avait à cette époque-là / généralement c'était des films américains / un peu français / mais surtout américains d'ailleurs / c'était en français / ce qui fait voilà / voilà comment s'est forgé quelque part le langage la langue dans laquelle j'écris quand j'ai commencé à écrire plus tard</p>
L. Chouiten (A)	<p>donc il y avait Balzac que j'ai commencé à lire très jeune / dès treize ans / je commence à lire Balzac / dès treize quatorze ans // par la suite il y a eu un petit peu de Stendhal euh un peu de Hugo / enfin / et puis bien sûr les Algériens que j'ai découverts assez tardivement là encore / parce que / bon / très jeune je lisais Feraoun surtout / parce que Feraoun c'était très connu chez nous / parce que c'était un auteur accessible pour la jeune lectrice que j'étais / la très jeune lectrice / il y avait de l'humour / j'aimais beaucoup ça</p>
H. Louni (A)	<p>parce que pendant les vacances d'été ttruḥuy [je pars] sur Alger j'avais une famille / ttruḥuy ttɣimay [j'y reste] presque un mois / vingt jours un</p>

mois / dacu i xedmey **qqarey** [qu'est-ce que je fais je lis] des contes / ils avaient toute une bibliothèque **sean** [ils avaient] des contes pour enfants **mači d yiwen mači d sin** [pas un pas deux] / une centaine ou plus / **w yriy kulec** [et j'ai tout lu] / **kra yellan di la bibliothèque-nni pour enfants yriy-ten** [tout ce qu'il y avait dans cette bibliothèque je l'ai lu]

Pour pouvoir un jour écrire, il faut avoir déjà manipulé la langue en tant que lecteur, auditeur et spectateur. C'est ce que nous apprenons des expériences des auteurs sur lesquels nous travaillons et dont les témoignages ont été insérés plus haut. C'est au contact des livres, des films ou des chansons que s'intensifie l'appropriation des langues. Et c'est dans ces conditions que l'individu prend conscience des applications possibles de la langue, notamment comme support incontournable dans toute expression artistique ou culturelle.

L'auctorialité langagière prend de l'épaisseur dès lors que des textes sont produits par celui-là même qui avait pour habitude d'en consommer. La phase de production se caractérise par le passage à l'écrit, marquant ainsi l'avènement du sujet écrivain qu'est l'auteur. Cette phase de production s'oppose dans le fond et dans son principe même à toute tentative de reproduction visant à imiter au détail près des œuvres antérieures. A partir de là, l'auteur se doit de faire preuve de créativité. Et c'est cela qui fait que l'écriture littéraire se définit comme étant fondamentalement une écriture créative.

Bien souvent, la phase de consommation et la phase de production sont successives et interdépendantes, en ce sens que l'écriture fait généralement suite à la lecture. Mais ceci n'est pas une règle définitivement établie, puisqu'il arrive qu'un auteur comme Abdelatif Ould Abdallah se serve de la lecture comme base arrière dans le processus d'écriture, pour prendre du recul, pour marquer des pauses ou pour se ressourcer.

A. Ould Abdallah
(A)

شوف المشاريع الأدبية هي لحد الآن قراءات / القراءات هي لي توجه / دائما القراءات هي لي
توجه المسار الأدبي تاعي

[regarde mes projets littéraires ne sont pour le moment que des lectures
/ ce sont les lectures qui m'orientent / ce sont toujours les lectures qui
orientent mon parcours littéraire]

La dernière phase dans la glottogenèse auctoriale correspond à celle que Jean-Marie Prieur (2006) qualifie de « nouage intime » à la langue d'écriture. Bien qu'elle puisse paraître quelque peu métaphorique, cette expression rend compte du lien étroit¹¹⁰ qui se tisse entre l'auteur et la langue et qui, par conséquent, « fonde et conditionne l'activité

¹¹⁰ Au point d'*habiter* ou d'*être habité* par la langue, pour reprendre l'expression de Claudine Moïse (2020).

d'écriture » (Prieur, 2006, p. 486). Elle traduit une capacité d'abstraction en lien avec le développement chez le sujet écrivant d'une réflexivité qui interroge (et qui s'interroge sur) l'essence supra-substantielle¹¹¹ de la langue. Au-delà des ressources qu'elle met à sa disposition, la langue lui offre des sensations qui relèvent de l'expérience subjective. Ceci apparaît par exemple dans l'énonciation d'Abdelhalim Bedrane sous la forme d'envoies épilinguistiques par le biais desquelles il rend compte de sa propre perception de la diversité linguistique à laquelle il est exposé. Pour sa part, Younes Aghouali fait remarquer qu'écrire en chaoui (tachawit) implique le recours à des procédés qu'il qualifie de savants, inspirés de sa proximité avec la littérature anglaise qu'il a d'ailleurs étudiée à l'université. L'implicite qui se dégage de là est que la littérature écrite est, selon ce dernier, censée être conforme à un idéal esthétique et stylistique jusque-là peu pris en considération par la littérature orale d'expression chaouie, où la spontanéité du propos importe parfois plus que son acuité rhétorique.

A. Bedrane (A)	الفرنسية رومانسية / الانجليزية حضارية / والعربية بحر بحر يحتوي كل الأحاسيس [le français est romantique / l'anglais est civilisationnel / et l'arabe c'est un océan un océan contenant toutes les émotions]
Y. Aghouali (A)	donc ici j'ai décidé de commencer d'écrire mes poèmes et de tracer un chemin même simple / un chemin d'une littérature écrite et savante / savante au sens d'une comparaison / parce que je m'intéresse beaucoup à la langue anglaise et la révolution irlandaise ça m'inspire beaucoup

En passant en revue ces quatre phases de glottogenèse auctoriale, il n'est pas sans intérêt de noter que le processus s'accompagne de trois couches d'appropriation :

- une couche linguistique à travers laquelle il est question de s'appropriier les formes langagières telles qu'elles existent en société (notamment lors de la phase d'acquisition/apprentissage) ;
- une couche métalinguistique qui témoigne de l'appropriation consciente, par synthèse et analyse, des modalités de fonctionnement de la langue en littérature (notamment au cours des phases de consommation et de production) ;
- une couche épilinguistique sur la base de laquelle sont formulés des jugements appréciatifs ou évaluatifs sous-jacents à l'usage littéraire de la langue (notamment lors de la phase de « nouage intime »).

¹¹¹ Y compris les valeurs purement idéelles que véhicule la langue.

1.3. Différenciation sociolinguistique des auteurs

Bien qu'appartenant tous à l'espace social algérien, les quelques auteurs que nous étudions ici ne partagent pas forcément les mêmes pratiques linguistiques dans leur activité littéraire. Ce constat nous invite à analyser la situation sous l'angle de la différenciation sociolinguistique qu'il faut entendre comme étant la tendance de chaque locuteur à faire valoir, en fonction de sa socialisation langagière et de son évolution au fil des années, un profil sociolinguistique qui lui est propre. Un profil qu'il peut cependant partager, par endroits, avec d'autres locuteurs, l'enjeu du procès n'étant pas de se distinguer par des pratiques totalement différentes mais par des pratiques plus ou moins singulières. Qu'est-ce qui fait qu'un auteur n'écrive pas systématiquement dans la même langue qu'un autre auteur ? Voici le questionnement auquel nous sommes à présent appelé à répondre. Une telle interrogation a le mérite de nous inviter à aller fouiller du côté des mécanismes conduisant à la mise en place d'une auctorialité langagière différenciée.

Manifestement, le répertoire linguistique ne se construit pas de la même façon chez tout le monde, ni suivant le même rythme. La raison en est que les trajectoires langagières évoluent de manière chaotique¹¹², au gré des impulsions que leur imprime le contexte ambiant. Cela étant, la différenciation sociolinguistique repose sur des éléments factuels repérables dans la biographie langagière. Faisons-en la démonstration à travers une incursion synthétique dans notre corpus.

C'est en découvrant l'anglais au cycle moyen que Samia Drouiche commence à se désintéresser du français auquel elle a pourtant été initiée dès le cycle primaire. Cela témoigne du fait que le parcours scolaire constitue un facteur déterminant dans le modelage du profil sociolinguistique du locuteur et, partant, de l'auteur. L'effet d'attraction ainsi exercé par l'anglais est consécutif au procès de découverte inhérent à l'entreprise de scolarisation. Cette *rencontre heureuse* avec l'anglais va se traduire presque immédiatement par l'appropriation affective et sélective de cette langue, comme en témoigne ci-après le verbe « adorer » conjugué à la première personne du singulier.

S. Drouiche (A)

CEM c'est en huitième année / دخلونا [on nous a introduit] l'anglais / **j'ai adoré la langue** / bien sûr كنت نعرفها شوي / مل تم [depuis ce jour / j'en avais

¹¹² L'adjectif est utilisé dans le sens que lui donne Didier de Robillard en sociolinguistique (voir la partie théorique).

quelques notions] je savais كيفاش نقولوا [comment dire] primer l'anglais على
[sur] le français

Au cours de sa socialisation, Akram El Kébir a développé un rapport ludique à la langue française, notamment à travers la littérature burlesque et le cinéma comique. C'est en effet la tentation récréative qui a donné naissance à son engagement créatif. Pour lui, le français se prête bien à cet exercice, eu égard aux nombreux exemples pionniers dans le domaine de l'humour d'expression française qu'il lui a été donné de découvrir. Dès ses débuts, l'auteur prend conscience que dans la façon de dire, il y a possibilité de faire rire. C'est cette propriété pragmatique qui l'incitera à privilégier dans son écriture une variation stylistique à caractère plaisant, à travers des procédés exquisément forgés à cet effet.

A. El Kébir (A)

on commence un peu à s'ouvrir sur le monde / à être curieux / à s'intéresser aussi / à aimer lire / à vouloir lire / et c'est ainsi que j'ai commencé à lire / et les premières lectures (A+) تاوعى (A-) [à moi] c'était des livres qui n'étaient pas / c'était des livres humoristiques / et c'est ça *eah* et je trouvais ça fascinant / c'était par exemple / je vais le citer / Pierre Desproges / l'humoriste français qui était aussi écrivain / et il avait cette faculté de manier le langage / et d'avoir un humour acerbe / et de jouer avec les mots / de tordre les phrases / de / de faire des jeux de mots parfois / et ça m'avait beaucoup / beaucoup / intéressé // je voyais aussi des films (A+) كيما تاع هداك (A-) [comme ceux de] le réalisateur américain Woody Allen / Raymond Devos / l'écrivain François Cavanna // donc à cette époque-là ma littérature ne se réduisait qu'aux seuls auteurs humoristes si on peut dire / auteurs comiques / à cette époque-là je ne lisais que ça / je ne lisais pas encore d'autres livres plus profonds / non / c'était juste de la littérature *eah* bien que le mot je ne l'aime pas / de divertissement / voilà / et c'était aussi une période en deux-mille-un / je regardais à la télévision les Guignols de l'info par exemple / j'étais un mordu des Guignols de l'info / tout ce qui avait trait à l'humour m'intéressait d'une manière générale / parce que *eah* je ne sais pas / c'est comme ça / j'étais séduit par ces gens-là qui avaient cette faculté / cette capacité à faire rire les autres / ce pouvoir de faire rire les autres // donc je tentais à cette époque-là de m'essayer / de commencer d'écrire dans ça

Hocine Louni, quant à lui, se découvre une vocation dans l'écriture d'expression kabyle. Une langue qu'il n'a jamais apprise à l'école, mais qu'il a acquise auprès des siens dès la petite enfance. Il en est de même pour Younes Aghougali qui, lui, s'attache à l'écriture en langue chaouïe. Le surgissement des langues de la première socialisation dans l'espace scriptural s'explique, en partie, par la volonté des deux auteurs de mettre en valeur la partie la plus intime de leurs répertoires linguistiques respectifs. Après avoir

été initiés à d'autres langues, notamment le long de leur parcours scolaire, ils prennent finalement conscience du potentiel littéraire de leurs langues premières. La situation se caractérise, d'une part, par la reconquête des ressources langagières du terroir et, d'autre part, par la quête de soi à travers le souci existentiel d'être auteur à part entière dans et par une langue susceptible de fournir une caution d'authenticité.

H. Louni (A)	ur ɣriɣ ara taqbaylit-ni [je n'ai pas étudié le taqbaylit] à l'école mais dans des livres / bon j'ai appris à l'écrire dans les livres sinon tella [la langue était là] / tella deg-ney [elle tait en nous] / nluled yes [on est nés avec]
Y. Aghougali (A)	on a une richesse / on a tout un héritage qui est prêt / il faut juste l'exploiter

Pour ces deux auteurs, les festivals poétiques ont joué un rôle déterminant dans la consolidation de leurs pratiques linguistiques. Le dynamisme associatif en charge de la culture amazighe est tel que des concours littéraires sont organisés de façon périodique pour sélectionner et révéler des plumes jugées prometteuses par des jurys *ad hoc*. Le fait de se frotter à cette ambiance constitue un moteur pour apprendre plus et faire mieux. Au regard de son organisation, fondée sur la participation, l'évaluation et la consécration, un festival est un lieu de socialisation langagière à deux dimensions. On retrouve une socialisation verticale qui repose sur un discours d'expertise émis lors des conférences ponctuant l'événement et lors des discussions engagées publiquement par les jurys. On retrouve également une socialisation horizontale, probablement plus discrète, qui naît des contacts qui se nouent entre les différents participants.

H. Louni (A)	ssin akin kecmey ɣer [à partir de là je me suis présenté au] le premier festival de poésie en deux-mille-neuf / c'était à Timizar n At Jennad ism-is [il s'appelle] le festival n Si Muḥ U Mḥand Yusef U Qasi parce qu'il y avait deux associations ig-xedmen [qui préparaient] le festival / l'association Si Muḥ U Mḥand et l'association Yusef U Qasi / ensemble xedment [elles préparent] un festival de poésie Si Muḥ U Mḥand Yusef U Qasi deg At Jennad / Tmizar // donc ɛdday ɣer [j'ai pu me qualifier à] la finale / c'est ma première participation s teqbaylit [en taqbaylit] dans un festival / ɛdday ɣer [je me suis qualifié à] la finale / y avait ur ɣriɣ ara aɧal [je ne sais pas combien] / presque une centaine de participants ney dacu [ou je ne sais combien] / ɛdday ɣer [je me suis qualifié à] la finale / donc j'étais sélectionné di les quinze finalistes-nni / j'avais pas eu de prix à l'époque mais lliy di [j'étais parmi] les finalistes-nni / donc ça m'a permis de me voir d'ailleurs de l'extérieur / att-muqleḍ ɣer yiman-ik s tiṭ b"iyaḍ [je me regardais à travers les yeux d'autrui] parce que ur tezmireḍ ara attivaluyiḍ iman-ik ad-ttiniḍ kettbey bien [tu ne peux pas t'auto-évaluer et te dire que tu écris bien] ney tteḷabey le ballon bien di stade / ilaq yiwen si berra ag-d-ittwali ag-d-yini voilà tu joues bien [il faut que quelqu'un te regarde de l'extérieur et te dises que voilà tu joues bien] // mais après
--------------	--

	deux-mille-neuf / deux-mille-dix en mars il y avait un autre festival deg At Smaeil di Bgayet / Burğ Mira / xedmen [j'ai participé à] un festival qarenas l'association Adrar n Ffad / xedmen [j'ai pris part à] un festival de poésie / il y a plus d'une centaine de participants / cent-soixante-dix ney dacu de participants / donc j'ai eu un prix din-na / j'ai même subjugué le public avec un poème Tagelda n Cciṭan / [...] pour moi c'était mon départ / b ^w iṯ le prix din-na [j'ai décroché un prix ce jour-là] / c'est un festival très connu ar [chez] les poètes ar [chez] ceux qui s'intéressent à la poésie kabyle à la littérature kabyle / c'est un festival très connu Adrar n Ffad / l'association Adrar n Ffad / dya ar tura b ^w den yer je sais pas dix-septième ney dix-huitième édition / illa de temps en temps ḥbesen // sin-na akken c'était en deux-mille-dix / sin-na akken dayen deux-mille-dix deg nebdu uṯaley yer Tmizar pour un autre festival / j'ai eu un prix din-na // uṯaley dayen l'année prochaine yer din-na / dayent ruḥey ar Weqbu [je suis également parti à Akbou] dans un autre festival / j'ai eu un prix din-na / ruḥey yer le concours Matoub Lounès dayen j'ai eu le prix Matoub Lounès de la poésie / anda dayen / ar Bgayet (xxx) il y avait un concours en deux-mille-douze waqil j'ai eu un prix din-na / wagi d wid i-d-mektaṯ kan
Y. Aghougali (A)	il y a encore une chose dans ce sens-là c'était ma première rencontre poétique dans un festival poétique ici à Tizi Ouzou à At Jennad en deux-mille-onze / c'était un festival et un concours de la poésie / là-bas j'ai pour la première fois rencontré des jeunes et des gens / des poètes / des auteurs / qui ont déjà des ouvrages / donc ici j'ai découvert qu'on peut produire / donc ici c'était un autre souffle d'accélérer

Dans le parcours d'Abdelhalim Bedrane, il y a lieu de noter l'influence de son grand-père maternel dans le décollage de sa carrière littéraire en langue arabe. Etant donné que ce grand-père est lui aussi auteur, il a veillé à transmettre à son petit-fils un capital culturel¹¹³ d'ordre littéraire, marqué par un intérêt manifeste pour la langue arabe. Dans ce processus de transmission, l'expérience de l'aîné sert de boussole à l'héritier. Comme on peut, par ailleurs, le voir dans la trajectoire de Said Fetahine, l'aîné n'est pas toujours un membre de la famille. Dans son cas, c'est plutôt l'enseignante d'arabe au primaire qui lui a tenu la main dans ses premiers écrits scolaires. Et c'est à partir de là qu'il s'est projeté dans la peau d'un futur auteur.

A. Bedrane (B)	في الحقيقة بدأت مسيرتي مع الكتابة منذ ألفين وخمسة عشر / كان عندي جدي رحمة الله عليه مصطفى مولودي هو كاتب هنا في الجزائر العاصمة / هو اللي اعطاني هذا المنفذ من العالم / فهمني أنه هناك عالم يمكنك دخوله بمجرد أن تمسك قلمًا يكون فيه حبر وتحط ورقة أمامك / منذ ألفين وخمسة عشر كنت يعني سابقًا نكتب / نديش كيما نقولوا في الورقة / ولكن بعدما فهمني جدي وبدما أصر على أنني نحاول نعطي فرصة لهذه العوالم أنها تتفتح في وجهي / بديت ناخذ الموضوع بجدية سنة ألفين وأربعة عشر ألفين وخمسة عشر / حتى الألفين وستة عشر [en réalité j'ai entrepris mon parcours avec l'écriture depuis deux mille quinze / j'avais mon grand-père paix à son âme Mustapha Mouloudi qui
----------------	--

¹¹³ Le terme de capital culturel est utilisé par Pierre Bourdieu et Jean-Claude Passeron pour désigner « des biens culturels qui sont transmis par les différentes AP [actions pédagogiques] familiales » (1970, p. 46 [nous soulignons]).

	<p>était écrivain ici à Alger / c'est lui qui m'avait entraîné sur cette voie / il m'a expliqué qu'il existe un monde auquel je pouvais accéder pour peu que je prenne un stylo et une feuille / depuis deux mille quinze enfin j'écrivais avant / je gribouillais comme on dit / mais après les explications de mon grand-père et après avoir insisté pour que je tente ma chance dans ce domaine / j'ai commencé à prendre les choses au sérieux après deux mille quatorze deux mille quinze / jusqu'à deux mille seize]</p>
S. Fetahine (B)	<p>اكتشفتني الأستاذة في السنة السادسة ابتدائي وأشادت بالبحوث التي كنت أكتبها وأيضاً بالتعبير الكتابية</p> <p>[j'ai été découvert par mon enseignante de sixième année primaire qui a salué les travaux que je lui remettais ainsi que mes expressions écrites]</p>

Toutes ces expériences que nous venons de mettre en évidence témoignent de la manière dont se produit la différenciation sociolinguistique chez les différents auteurs. C'est sur la base d'événements biographiques, symboliquement marquants, que sont élaborés les profils sociolinguistiques de nos auteurs. Des profils qui se caractérisent par la sédimentation d'une ou plusieurs langues correspondant à la partie la plus émergente du répertoire linguistique, laquelle fait l'objet d'une exploitation littéraire optimale.

2. Le choix de langue entre expérience et expérimentation

Le choix de langue est envisagé dans ce travail comme une pratique langagière à part entière, observable en contexte de diversité linguistique, chez des locuteurs disposant d'un répertoire linguistique pluriel. C'est à son fonctionnement sociolinguistique que nous nous intéressons ici, à travers les motifs et les objectifs, les attentes et les intentions, les causes et les conséquences, sous-tendant l'opération de sélection.

2.1. Les procédés explicatifs liés au choix de langue

Afin de rendre compte de leurs choix linguistiques, nos auteurs font usage de deux logiques explicatives, décelables dans leur discours épilinguistique : la justification et la délibération¹¹⁴. Ces procédés ont une valeur argumentative qui consiste à « explique[r] une décision en termes de bonnes raisons » (Plantin, 2016, p. 269), sachant que la décision dont il est question ici est celle relative au choix de la langue d'écriture.

D'une part, la justification intervient comme une réponse au besoin d'établir un lien de cause à effet entre une décision et les conditions dans lesquelles celle-ci a été prise. A

¹¹⁴ La justification et la délibération sont des procédés propres à la rhétorique argumentative.

la question « pourquoi écrire dans telle ou telle langue ? », il faut s'attendre à un scénario démonstratif s'articulant autour de *parce que*.

D'autre part, la délibération se présente comme une forme de projection dans une temporalité à venir. Son but est d'envisager de potentielles implications futures au sujet d'une décision à prendre ou d'une décision en cours d'exécution. A la question « pourquoi écrire dans telle ou telle langue ? », il faut cette fois-ci s'attendre à des développements s'articulant autour de *pour*.

Quand ils se mettent à s'exprimer sur leurs choix linguistiques, nos auteurs en parlent comme étant une opération ayant ses motifs et ses objectifs, c'est-à-dire des causes et des conséquences, des déterminations et des incidences. En choisissant une langue en particulier dans le processus d'écriture, qu'est-ce que cela peut bien indiquer et qu'est-ce que cela peut bien impliquer ? Voici une question qui surgit, presque par nécessité heuristique, à l'examen de notre corpus.

Du côté des motifs à l'origine du choix de langue, on retrouve une posture auctoriale embarquée dans une entreprise de justification portant sur les conditions sociolinguistiques dans lesquelles s'opère le passage à l'écrit. Dans cette optique, l'écriture plurilingue de Belkacem Meghzouchene s'explique par un mode de socialisation langagière lui aussi plurilingue. Cette socialisation repose concrètement sur un procès d'apprentissage intégratif, lequel nécessite, chez la personne concernée, des efforts à même de faire aboutir le projet en question et, autour de cette personne, des conditions matérielles favorables.

B. Meghzouchene (B)	parce que ce sont les langues que j'ai pu apprendre / pour apprendre une langue il faut des ouvrages / il faut des outils
------------------------	--

Un peu plus loin dans sa prise de parole, Belkacem Meghzouchene bascule dans un autre type d'explication, à savoir la délibération. Celle-ci fait écho à un scénario susceptible de se produire dans le futur, conséquemment à une décision empreinte d'une intentionnalité sous-jacente. Il en ressort que le choix de langue présente des implications constamment différentes, tributaires des valeurs préalablement associées à la langue choisie (ou à choisir). En choisissant une langue plutôt qu'une autre, il existe forcément des attentes spécifiques nourries par le sujet écrivant. Quelles soient de nature physique (gagner par exemple un prix littéraire) ou symbolique (gagner par exemple en visibilité), ces attentes dépendent décidément moins du fonctionnement de la langue que de la

représentation de la langue. Ce que l'auteur pense de la langue (ou de ce que la langue peut apporter à son écriture) influe grandement sur sa décision, *a fortiori* en présence d'un répertoire linguistique hétérogène.

B. Meghouchene (B)	je pense qu'une langue comme le français ou l'anglais ça donne plus de chance d'être visible que la langue arabe / je sais pas c'est comme ça depuis longtemps / et tout le monde s'en plaint mais c'est la réalité si amère soit-elle / d'où pourquoi des fois j'opte pour telle ou telle langue / c'est par rapport à la visibilité / pour avoir des horizons plus larges / pour m'inscrire dans l'universalité
--------------------	---

En prenant jusque-là uniquement l'exemple de Belkacem Meghouchene, l'objectif est d'illustrer le fonctionnement à la fois justificatif et délibératif de l'explication dans le discours épilinguistique portant sur le choix de langue. Bien évidemment, il existe une pléthore d'autres exemples dans notre corpus qu'il serait à notre sens rébarbatif et peu constructif d'aborder en totalité, d'autant plus que le principe est partout le même. Signalons toutefois que le fait de ne pas pouvoir à proprement parler choisir, comme c'est le cas pour Abdelmoaiz Farhi, est déjà une justification. Ce dernier écrit en français et cela s'explique par le fait que c'est la langue la plus proéminente de son répertoire linguistique, la seule dans laquelle il se sent en mesure de produire. Sa démarche est motivée par la modalité de *pouvoir écrire dans telle langue* plutôt que par la modalité de *vouloir écrire dans telle langue*. D'une certaine façon, c'est la langue qui s'impose à l'auteur dans ce cas de figure.

A. Farhi (B)	c'est la langue que je maîtrise le mieux
--------------	--

C'est chez Abdelatif Ould Abdallah qu'on la retrouve présente la modalité inverse, celle de *vouloir écrire* dans une langue en particulier, l'arabe en l'occurrence. Dans ce cas, le choix de la langue d'écriture n'est pas nécessairement tributaire d'un quelconque rapport privilégié à la langue en tant que système de signes ; il est plutôt tributaire d'un rapport privilégié à la langue en tant que système de valeurs. Ce qui ferait pencher notre auteur vers l'arabe plutôt que vers une autre langue, c'est quelque chose qui n'a rien à voir avec la compétence linguistique, c'est sa subjectivité érigée en instance de prise de décision qui fait pencher la balance de la sorte. D'une certaine façon, c'est l'auteur qui s'impose délibérément une langue précise parmi l'ensemble des langues auxquelles il a accès.

A. Ould Abdallah (B)	أنا حتى ولو كنت أجيد الكتابة باللغة الإنجليزية فإبني سأفضل الكتابة باللغة العربية زعما باش نقولها لك [moi-même si je maîtrisais l'écriture en langue anglaise je préférerais l'écriture en langue arabe pour te dire]
----------------------	--

Par ailleurs, la modalité de *pouvoir écrire* se transforme chez Samia Drouiche et Lynda Chouiten en modalité de *pouvoir dire*. La langue choisie, l'anglais pour l'une et le français pour l'autre, se distingue par sa propension à faire sauter les verrous de l'indicible, en traitant de thématiques difficilement abordables dans d'autres langues. Dans ce cas, la langue est choisie pour son potentiel expressif ainsi que pour la marge de liberté qu'elle semble offrir à l'auteur.

S. Drouiche (B)	متقدرش تكتبو [tu ne peux pas l'écrire] en arabe [comme] je ne sais pas أنايا [moi] (xxx) كيما
L. Chouiten (B)	c'est vrai qu'il y a des choses qu'on aborde plus facilement dans les langues étrangères / j'allais dire tout ce qui touche au corps / à la sexualité / aux sentiments tout simplement / on le dit peut-être plus facilement je ne sais pas en anglais ou en français qu'en daridja ou en kabyle / enfin / mais ça devrait pas être le cas justement / ça devrait pas être le cas / on devrait dépasser ça

La dernière modalité que nous relevons est celle de *vouloir dire*. Le désir de dire ce qu'ils ont envie de dire de plus intime et de plus profond a poussé Hocine Louni et Younes Aghougali à écrire dans leurs langues premières, celles qu'ils considèrent comme étant leurs langues maternelles, taqbaylit pour l'un et tachawit pour l'autre. L'enjeu d'une telle décision est de faire remonter à la surface, pas forcément par glottocentrisme, la culture, les sensations et les catégories mentales que véhicule la langue choisie. Une opération comme celle-là est diamétralement à l'opposé de la démarche qui consiste à refouler, pour une raison quelconque, sa langue première au profit d'une langue autre.

Y. Aghougali (B)	j'ai commencé par la poésie parce que comme disait Kateb Yacine le poète est comme un boxeur / voilà un boxeur de sorte que je m'exprime pas pour dire voilà comme ça mais pour des objectifs / pour exprimer par exemple le sens de liberté / le sens de l'amour réel / d'une façon publique / d'une façon publique / vivante et savante / par exemple quand j'écris un texte sur l'amour (A+) acehhal ney tayri (A-) / d'ailleurs ce mot-là c'est un tabou chez nous / majoritairement quand on dit amour (A+) الحب (A-) c'est un tabou parce qu'il y a comment dirais-je des images restreintes sur certaines sensations / certaines significations / ici je m'exploite pour élargir et pour donner une certaine image de beauté et de vie et de sérénité / parce que l'amour / quand j'écris sur l'amour / l'amour n'est pas seulement ce que imaginent les gens / pas seulement ce qu'ils regardent à la télé / l'amour c'est quelque chose de la vie / c'est / c'est /
------------------	--

voilà c'est un moteur / un générateur de la vie / l'amour c'est pas seulement entre l'homme et la femme / entre mère et enfant / entre l'homme et la nature / entre chais pas / il y a l'amour par exemple patrimonial / la nation le pays la terre et l'homme / j'exploite ces sens-là et je fais des comparaisons

Pour mieux résumer les procédés explicatifs selon lesquels le choix de langue est verbalisé dans le discours épilinguistique de nos auteurs, nous proposons le schéma suivant. Celui-ci met en exergue les différents scénarios argumentatifs qui régissent la prise de décision dans le processus d'écriture.

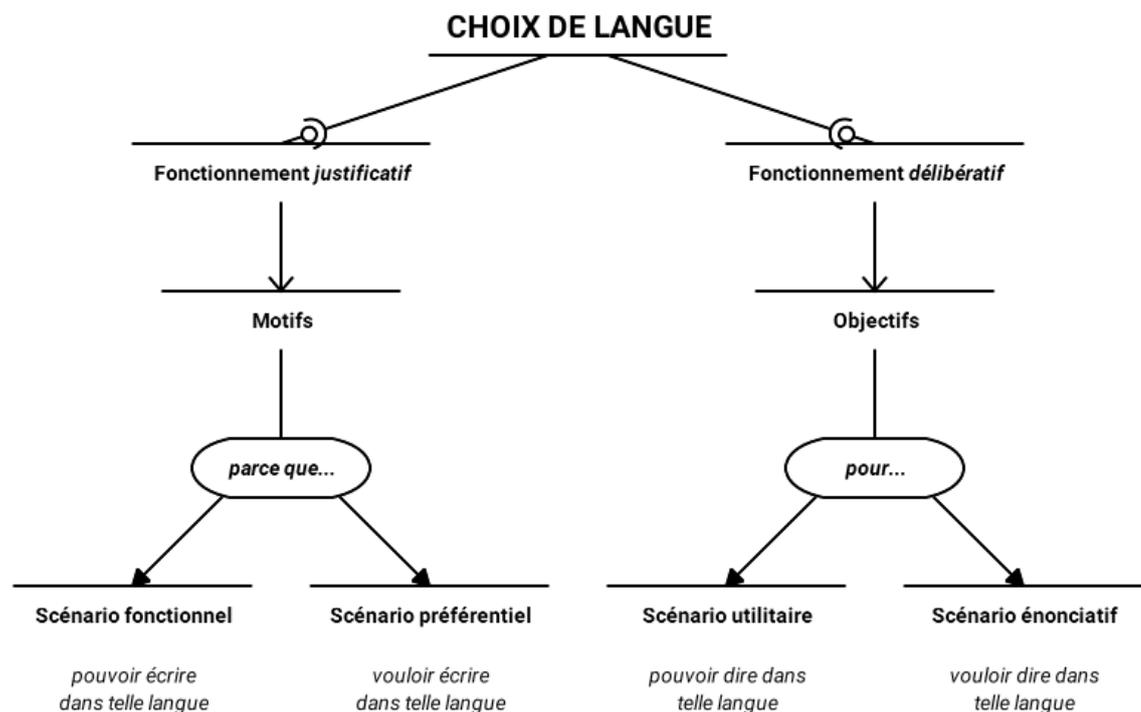


Figure 11. *Le choix de langue au prisme de la rhétorique épilinguistico-explicative*

2.2. Expérience vs expérimentation dans le choix de langue

Le plus simple pour un auteur est d'écrire comme il sait le faire, comme il a appris à le faire au cours de sa socialisation langagière, suivant le scénario fonctionnel ou le scénario utilitaire précédemment mentionnés. Dans ce cas, il mobilise la langue en prenant comme point d'appui sa propre expérience en tant que locuteur, c'est-à-dire en se servant des connaissances acquises ou forgées au contact de la langue ou des langues qui lui sont accessibles. Le terme *expérience* renvoie ici, plus précisément, à l'espace des pratiques familières – celles qui lui sont familières.

Dans le processus d'écriture, il se trouve qu'il n'y a pas que l'expérience langagière antérieure qui détermine les choix de l'auteur, il y a aussi l'expérimentation qui peut intervenir à un moment ou à un autre. Par *expérimentation*, il faut entendre la tentation de tester d'autres alternatives linguistiques et de s'initier à de nouvelles formes d'expression. Dans ce cas de figure, l'expérimentation consiste à introduire des éléments nouveaux dans l'espace des pratiques possibles. Le scénario préférentiel et le scénario énonciatif s'intègrent parfaitement dans cette perspective, étant donné le poids de l'engagement personnel dans l'élaboration des choix linguistiques de l'auteur.

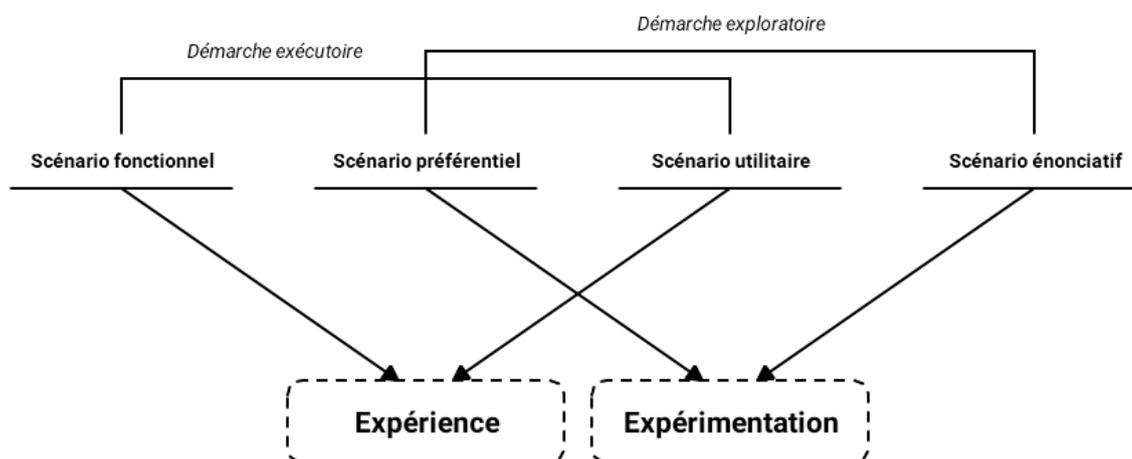


Figure 12. *Le choix de langue à l'épreuve du couple expérience/expérimentation*

Lorsqu'elle est appelée à guider le processus d'écriture, l'expérience langagière peut être soumise de manière ponctuelle ou globale à un examen rétrospectif. Elle peut, à ce titre, être jugée en termes de réussite (expérience réussie ou non réussie) ou de satisfaction (expérience satisfaisante ou non satisfaisante). L'issue d'une telle évaluation dépend, d'une part, du degré d'exposition à la langue de la part de l'utilisateur et, d'autre part, de l'efficacité de son appropriation. C'est la corrélation entre exposition et appropriation qui détermine au final le choix d'une langue plutôt que d'une autre.

Quand par exemple Abdelmoaiz Farhi déclare qu'il ne peut écrire pour le moment dans une langue autre que le français, cela signifie que son écriture repose inéluctablement sur une expérience langagière marquée par la prégnance de la langue française. En d'autres termes, le français se situe pour lui dans la sphère des pratiques familières. Ce qui explique la place privilégiée qui lui est accordée en tant que langue d'expression littéraire.

A. Farhi (B)	si je maîtrisais une autre langue bien mieux que le français j'écrirais avec cette langue-là
--------------	--

De l'autre côté, l'expérimentation se présente comme une tentative de mise en place d'une nouvelle expérience qu'il est *a priori* impossible d'évaluer par manque de recul, mais qu'il est néanmoins possible de voir se produire en temps réel. A l'échelle de la praxis, elle se manifeste par des choix linguistiques labiles, sujets à des fluctuations des plus improbables. Ainsi l'écriture expérimentale de Belkacem Mehzouchene se traduit-elle par des choix linguistiques variables d'un texte à l'autre et d'une œuvre à l'autre. L'auteur déclare que le français est la langue qui lui est la plus familière, et pourtant il n'a jamais rien publié de littéraire entre 2010 et 2019 (période couverte par notre investigation) dans cette langue. Ses écrits sont commis tantôt en anglais, tantôt en arabe, tantôt en tamazight (taqbaylit), langues au travers desquelles il tente d'explorer des univers chaque fois différents. En adoptant une telle démarche, il envisage de renouveler et de rafraîchir en permanence son style et son approche littéraire des thématiques qu'il aborde.

B. Meghouchene (A)	c'est un peu ironique / j'aurais dû écrire en langue française depuis longtemps mais j'étais pris par la traduction et les autres langues /
--------------------	---

L'opposition qui se dessine, en gros traits, entre expérience et expérimentation se traduit, d'un côté, par des choix épistémiques reposant sur le réinvestissement des connaissances linguistiques antérieures dans le processus d'écriture et, de l'autre, par des choix empiriques portés par le goût de la découverte de nouvelles façons d'écrire et de nouvelles façons de dire. Face à cette configuration binaire, nous sommes en droit de penser qu'il serait, dans une certaine mesure, possible d'envisager une lecture plus complexe du phénomène. Et c'est à partir de là que le carré sémiotique de Greimas (1970) s'est imposé à nous comme un dispositif heuristique susceptible de nous faire atteindre cet objectif¹¹⁵. En effet, ce dispositif permet d'appréhender l'expérience et l'expérimentation au-delà de leur opposition, en faisant ressortir, sur la base d'un

¹¹⁵ Le carré sémiotique est une figure géométrique à quatre côtés symétriques sur laquelle sont schématisées des relations d'opposition, de contradiction, voire de complémentarité, impliquant quatre entités conceptuelles analysables en termes de conjonction et de disjonction. Il s'agit d'un outil permettant d'appréhender divers phénomènes – pour peu qu'ils soient dotés d'une signification en permanente construction – dans toute leur complexité. Ce dispositif est plusieurs fois mis à profit en sociolinguistique, comme en témoignent nombre de travaux (Caitucoli, 2004; Grine & Boughanem, 2022; Mortamet, 2011).

raisonnement logico-sémantique, d'autres types de relations possibles. Avant d'aller plus loin dans la réflexion, nous préférons d'abord illustrer notre propos à travers ce schéma :

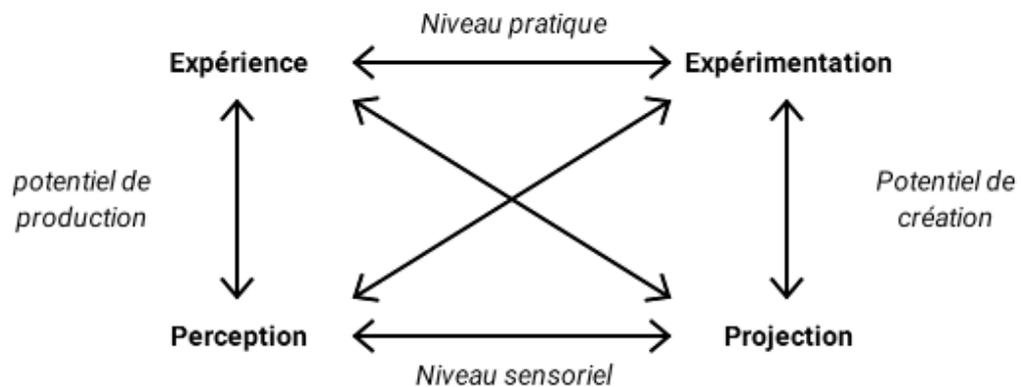


Figure 13. *Le carré sémiotique appliqué à l'auctorialité langagière*

Avec cette conception, l'on passe d'une configuration binaire de l'auctorialité langagière à une configuration à quatre entrées. Bien que contradictoires sur les bords, l'expérience et l'expérimentation sont loin d'être totalement antinomiques, puisque toutes deux se situent dans le même paradigme praxéologique. C'est de la manière d'approcher la langue en pratique qu'il est question dans les deux cas : soit en adoptant une démarche applicative (exécutoire), soit en optant pour une démarche inventive (exploratoire). Alors que l'expérience résulte d'un processus d'imprégnation, l'expérimentation suppose un processus d'immersion. Dans l'imprégnation, la direction d'ajustement est induite par un mouvement d'appropriation allant de la langue vers l'auteur (la langue s'impose à l'auteur). Dans l'immersion, par contre, la direction d'ajustement s'appuie sur un mouvement d'appropriation allant de l'auteur vers la langue (l'auteur s'impose une langue).

Etant donné que l'expérience représente la sphère des pratiques établies (constitutives, familières), elle s'oppose tout naturellement à la sphère des pratiques envisageables. Par définition, une pratique envisageable est une pratique qui n'a pas encore de matérialité. Il s'agit donc seulement d'une projection. Dans l'énoncé ci-dessous, Abdelmoaiz Farhi use de la modalité volitive pour signifier que pour lui l'écriture en arabe ou en anglais procède de la projection, contrairement à l'écriture en français qui, elle, relève de l'expérience. Cet exemple illustre, en filigrane, l'idée selon laquelle les frontières entre les différentes catégories inscrites dans le carré sémiotique ne sont pas hermétiques ; elles sont au contraire très dynamiques et très mouvantes.

A. Farhi (B)	<i>eah</i> mais j'aimerais bien aussi maîtriser l'arabe pour arriver à écrire un livre avec
--------------	---

De même, si l'expérimentation représente la sphère des pratiques inductibles¹¹⁶, par immersion dans une nouvelle situation, elle s'oppose à la sphère des pratiques intériorisées qui, elles, relèvent de la perception. La relation d'Akram El Kébir avec l'italien n'a jamais franchi le stade de la perception. Malgré la fascination qu'il a pour l'italien, il n'est pas près d'écrire dans cette langue, pas même à titre expérimental, pour la simple raison qu'il n'a jamais réellement appris à le faire. Il a juste une idée de ce qu'est l'italien, notamment en ce qui concerne sa sonorité et ses prouesses artistiques.

A. El Kébir (B)	je suis un très grand fan du cinéma italien et d'ailleurs il y a aussi un peu de ça dans mes romans / il y a aussi une influence du cinéma italien / parce que le cinéma italien c'est surtout il y a deux thèmes de prédilection / il y a d'abord eu le néoréalisme italien / c'est-à-dire braquer la caméra sur la vie des petites gens / la vie réelle des petites gens / et montrer les choses comme elles sont sans / sans fioritures / sans maquillage ni rien / montrer donc la misère qu'il y avait en Italie / ensuite il y avait la comédie italienne / l'autodérision / l'humour noir / et cetera // j'étais très influencé par ça et à force d'avoir vu pas mal de films italiens ça m'a donné envie de / je trouve que c'est une très belle langue / en gros je trouve que c'est une très très belle langue / une langue un peu musicale / un peu / mais bon / ça ne s'est pas fait / je sais pas si ça se fera un jour
-----------------	--

Sur le plan horizontal, nous sommes désormais face à deux catégories qui se situent dans le même paradigme sensoriel, la perception et la projection. Un paradigme parallèle au paradigme praxéologique, représenté par l'expérience et l'expérimentation.

Sur le plan vertical, nous distinguons, d'un côté, un potentiel de production et, de l'autre, un potentiel de création. L'expérience (pratiques constitutives) et la perception (pratiques intériorisées) favorisent l'élan productif dans l'écriture littéraire, tandis que l'expérimentation (pratiques inductibles) et la projection (pratiques envisageables) favorisent la création par la mise en place de procédés inhabituels dans l'écriture de l'auteur.

Comme expliqué plus haut, le carré sémiotique se traduit à l'échelle auctoriale par la configuration suivante :

¹¹⁶ La nuance de sens réside dans le fait que l'expérience relève de la sphère des pratiques établies (*constitutives*), alors que l'expérimentation renvoie à la sphère des pratiques à établir (*inductibles*).

- l'expérience est le lieu du choix épistémique, où l'écriture s'apparente à une *quête par la langue* sur la base des pratiques constitutives (établies) ;
- l'expérimentation est le lieu du choix empirique, où l'écriture s'apparente à une *quête de la langue* sur la base des pratiques inductibles (à établir) ;
- la perception est le lieu du choix axiologique, à travers une approche intuitive de la langue basée sur le jugement appréciatif des pratiques intériorisées ;
- la projection est le lieu du choix stratégique, où des pratiques envisageables sont susceptibles d'être déployées à l'avenir, dans le but d'atteindre une performance jugée supérieure en matière d'écriture.

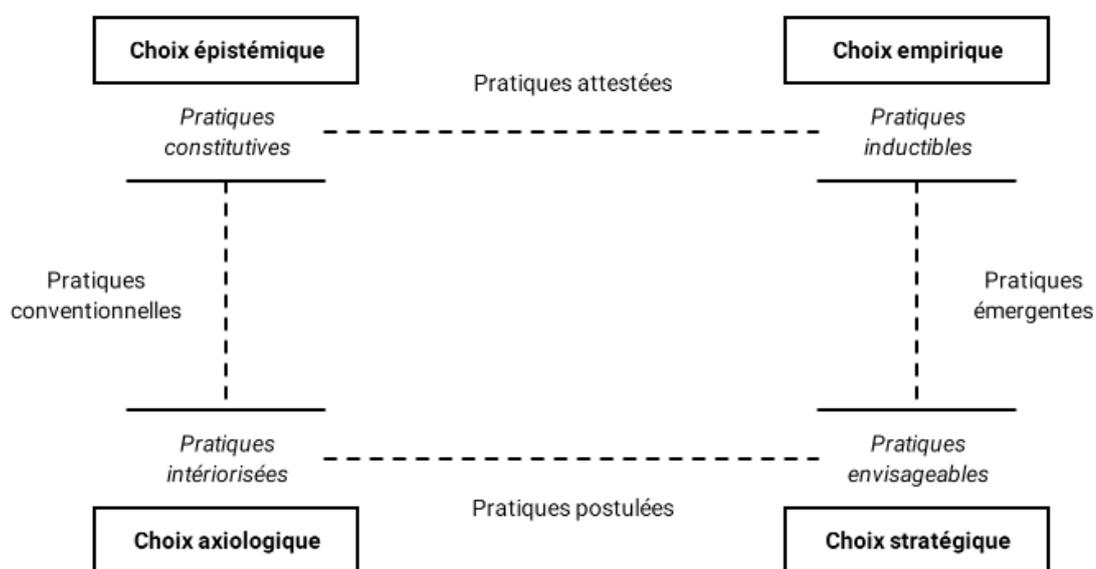


Figure 14. *Typologie de choix de langue*

2.3. Implications sociolinguistiques du choix de langue

Maintenant que nous avons identifié les différentes manifestations du choix de langue, il est temps d'aborder ses implications sociolinguistiques les plus saillantes. Pour ce faire, nous nous servons du modèle de marquage (*Markedness model*) de Carol Myers-Scotton (1998, 2000, 2002), lequel s'interroge sur les mécanismes conduisant à la prise de décision en matière de choix de langue et ceux favorisant l'accomplissement d'un choix. Voilà ce qui est postulé dans ce cadre : « Selon le modèle de marquage, l'objectif des locuteurs est d'augmenter les récompenses et de minimiser les coûts ; en deux mots, le but est d'optimiser » (Myers-Scotton, 1998, p. 19 [nous traduisons])¹¹⁷. Ainsi, en

¹¹⁷ Texte original : « Under the MM, the goal of speakers is to enhance rewards and minimize costs, in two words, the goal is to optimize » (Myers-Scotton, 1998, p. 19).

choisissant une langue en particulier, en choisissant une langue plutôt qu'une autre, l'enjeu est de produire une expression performante, susceptible de mettre en valeur le locuteur, en lui conférant un territoire au sein duquel il se voit attribuer un statut et une position en surplomb.

Dans son modèle, Carol Myers-Scotton distingue le choix non marqué du choix marqué. La ligne de démarcation entre ces deux bornes n'est évidente que par rapport à la signification sociale dont sont investies les pratiques langagières à l'œuvre dans un contexte de pluralité linguistique. Le choix non marqué implique l'utilisation d'une langue (ou d'une variété de langue) dans une situation où elle est habituellement utilisée. La compatibilité des usages avec le contexte d'emploi procède de l'adhésion aux normes en vigueur. Le choix marqué, par contre, tend à bousculer ces normes, notamment à travers l'utilisation d'une langue (ou d'une variété de langue) là où elle est la moins attendue possible.

Tout en lui permettant d'actualiser ses propres usages suivant un scénario fonctionnel, préférentiel, utilitaire ou énonciatif, les conditions dans lesquelles le choix de langue est effectué et dans lesquelles il a lieu engagent le locuteur dans une relation inévitable avec autrui et avec son environnement social. En sa qualité de locuteur, l'auteur n'échappe aucunement à cette dynamique. Ainsi, qu'un auteur écrive en arabe ou en français dans le contexte algérien, cela représente en première approximation un choix non marqué. La littérature algérienne a d'ailleurs évolué, depuis plusieurs décennies, sur la base de ces deux langues. Certes, la différenciation sociolinguistique des auteurs explique bien le choix d'une langue plutôt qu'une autre, mais les attentes et les intentions affichées à l'endroit des langues en présence jouent aussi un rôle non négligeable dans le processus de sélection. En termes de bénéfices, l'écriture en arabe ou en français se traduit par un accès plus facile à l'édition et une diffusion plus significative auprès du public. De ce fait, l'auteur a nettement plus de chance de se faire connaître et de se faire reconnaître.

L. Chouiten (B)

donc l'écriture en français quand même m'ouvre clairement à un lectorat bien plus large

Chez Abdelhalim Bedrane, les bénéfices ne sont pas uniquement d'ordre symbolique, ils sont également exprimés en chiffres (ventes, rééditions). A partir d'un certain seuil de visibilité, l'écriture littéraire ne répond pas à la demande sociale, elle crée une demande sociale.

A. Bedrane (B)	<p>والحمد لله بمجرد أن بدأت مسيرتي في ألفين وثمانية عشر دخلت المعرض الدولي هنا / سيلا ألفين وثمانية عشر / وأحرزت المرتبة الأولى في المبيعات على مستوى دار النشر الخاصة بي</p> <p>[Dieu merci depuis que j'ai commencé mon parcours en deux mille dix-huit j'ai participé au Salon international [du livre] ici / SILA 2018 / et j'ai décroché la première place en matière de ventes au niveau de ma maison d'édition]</p>
A. Bedrane (A)	<p>بعدها يعني واصلنا في سلسلة المتمرد والحمد لله لقينا نجاح عربيا / ونحن حاليا في الطبعة اثنين وستين / يعني تم بيع مئة وخمسون ألف نسخة في ظرف عامين / هذا شرف كبير لي / هو كتابنا الأول ومشروعنا الأول / والحمد لله يعني كنا جد مسرورين بالإقبال الشبابي</p> <p>[après cela on a poursuivi la série du Rebelle et Dieu merci on a réalisé un succès arabe / et on en est actuellement à la soixante-deuxième édition / c'est-à-dire cent cinquante mille exemplaires ont été vendus en l'espace de deux ans / ceci est un grand honneur pour moi / c'est mon premier livre et mon premier projet / et Dieu merci je suis très content de mon public jeune]</p>

Dans le contexte littéraire algérien, le choix marqué peut être motivé par le désir d'exploiter des ressources linguistiques habituellement réservées à des domaines autres que le domaine littéraire. Le cas le plus emblématique à ce niveau est celui du tamazight, à travers l'utilisation du taqbaylit par Hocine Louni et du tachawit par Younes Aghougali. Ce choix est considéré comme marqué parce qu'il s'appuie principalement sur des motivations identitaires. Les bénéfices symboliques sont tels que l'auteur affirme par là plus son statut de locuteur que son statut de sujet écrivain, en donnant de la visibilité à sa langue première. Des coûts sont bien sûr nécessaires à l'accomplissement de ce choix, comme en témoigne par exemple le passage parfois obligé par l'autoédition ou l'édition à compte d'auteur.

L'examen de notre corpus révèle qu'en plus du choix non marqué et du choix marqué déjà décrits dans le modèle de Myers-Scotton, il existe un autre type de choix que nous sommes tenté de nommer *choix démarqué*. Il s'agit d'une configuration propre aux pratiques émergentes dans le contexte social algérien global, et pas seulement dans le contexte littéraire. C'est le cas par excellence de l'anglais. Samia Drouiche en fait usage à titre exclusif, alors que Belkacem Meghouchene et Younes Aghougali y recourent de manière occasionnelle, en tant qu'exercice alternatif. Pour ces trois auteurs, l'anglais contribue à la construction d'une image singulière de leur auctorialité langagière, en leur offrant la possibilité de se distinguer par des pratiques jouissant d'un écho supranational. Cependant, le fait que ces pratiques ne soient pas suffisamment répandues à l'échelle locale constitue un obstacle à leur activité. Afin de se faire publier, il faut parfois passer

par des maisons d'édition étrangères, à défaut de pouvoir le faire de la manière la plus simple qui soit en Algérie. De même, l'absence d'une tradition de lecture dans cette langue rend ce choix encore plus délicat qu'il ne l'est.

S. Drouiche (B)	<p>خرج [il est sorti] dans la même maison d'édition طواهرية [il s'appelle AbderazakTouahria] / دار [il a fait] un livre دار [il a fait] un tollé / en même temps أنا [moi] en anglais و لخرين [et les autres] / واحد ماسمع بنا [personne n'a enendu parler de nous] / mais سمعوا بعبد الرزاق طواهرية [ils ont entendu parler d'Abderazak Touahria] / il est connu maintenant / و [et] c'est un jeune / il est très jeune / même le titre 6.66 وسمو بيدوفيليا [s'appelle Pédophilia 6.66] / هداك دار حالة فالدزايروفي [il a fait un tabac en Algérie et à] l'étranger / les pays arabes / alors que حنايا لي كتبنا [nous qui avons écrit] en anglais / كلين [il y a] même لي كتبوا [ceux qui ont écrit] en français / ça n'a pas eu le même effet / parce que الديرين يقرأؤ [les Algériens lisent] nous sommes plus orientés vers l'arabe que vers les autres langues /</p>
-----------------	---

Sont repris dans le tableau ci-dessous les différents cas de figure liés au choix de langue en contexte algérien. L'on remarque que le choix démarqué est une option exceptionnellement risquée, eu égard aux coûts à la fois matériels et symboliques qu'elle nécessite. Malgré ces aléas, ce choix est maintenu avec ferveur par certains auteurs, pour la simple raison que les attentes nourries dans ce sillage sont d'une importance stratégique à long terme, des attentes qui consistent, comme le souligne le propos de Younes Aghougali, à préparer le terrain à une littérature algérienne d'expression anglaise. Il s'agit d'injecter dans la langue anglaise un substrat culturel local dans le but de lui donner des contours susceptibles d'épouser plus facilement la réalité algérienne.

Y. Aghougali (B)	<p>et aussi même si j'écris en anglais j'essaie de comment dirais-je / on peut pas dire des traductions adaptations / Kateb Yacine a travaillé sur ça surtout dans Nedjma / avec la syntaxe du français et la sémantique de la daridja / la sémantique est de la langue algérienne / je fais ça en anglais / je fais ça en anglais / dans mon roman que je suis en train de terminer je fais ça / les expressions / la syntaxe en anglais / donc des mots et la cohésion linguistique de la phrase est en anglais mais le sens un Anglais peut-être ne va pas comprendre ce que j'ai dit / parce que le sens / la sémantique est berbère / c'est ça</p>
------------------	---

Tableau 10. *Le choix de langue entre bénéfices et coûts*

	Bénéfices		Coûts		Conséquences
	Matériels	Symboliques	Matériels	Symboliques	
Choix non marqué	+	+	-	-	Gains > pertes

Choix marqué	-	+	+	-	Gains \geq pertes
Choix démarqué	-	+	+	+	Gains < pertes

3. Le rôle des représentations linguistiques dans le choix de langue

Le rapport aux langues est appréhendé en sociolinguistique sous l'angle des représentations linguistiques. Le phénomène apparaît dans notre corpus sous trois dimensions essentielles : la dimension affective, la dimension rationnelle¹¹⁸ et la dimension indexicale¹¹⁹. A l'origine de cette configuration, un double mouvement généré par le fait que, d'un côté, le sujet réagit par nature à la langue et que, de l'autre, la langue fait réagir par essence le sujet.

3.1. « Le sentiment de la langue »

C'est à Musanji Ngalasso-Mwatha (2011) que nous empruntons l'expression « sentiment de la langue »¹²⁰, laquelle désigne « une sensibilité exacerbée aux questions qui touchent à l'emploi du langage et des langues, en particulier dans l'activité de création littéraire » (2011, p. 35). Cela étant, le sentiment de la langue se manifeste dans le discours épilinguistique par des représentations marquées par l'affect. La question qui se pose à présent est la suivante : quel est le rôle de ce type de représentations dans l'élaboration du choix linguistique chez les auteurs que nous étudions dans le cadre de cette thèse ?

¹¹⁸ Cet adjectif ne renvoie pas forcément au raisonnement logique mais à l'intellect de manière générale.

¹¹⁹ L'indexicalité correspond, au sens premier du terme, à la mise en connexion du signe, quelle qu'en soit la nature, avec son contexte d'emploi. L'ethnométhodologie (Coulon, 2014) en fait un concept opératoire au prisme duquel tous les phénomènes sociaux accessibles à l'observation sont reliés à leurs circonstances de survenue. Par exemple, le geste de salutation ne peut être totalement accompli que par rapport à un contexte où il est susceptible d'être interprété comme tel, où il est susceptible de prendre sens. De ce point de vue, la langue en tant qu'objet de discours multiples et, plus exactement, en tant qu'occurrence discursive, repérable à travers les dénominations, les désignations, les qualifications et les fonctions qui lui sont attribuées, recèle un potentiel indexical qui pose la nécessité de se reporter inévitablement au contexte d'énonciation afin d'identifier celui qui parle et de cerner ce que ce dernier dit de ce dont il parle. Qu'une langue quelconque soit par exemple associée à un territoire où elle censée être parlée, cela relève de l'indexicalité. La vérification de la pertinence et de la prégnance d'une telle association procède aussi d'une problématique indexicale. C'est d'ailleurs ce que laisse entendre un travail de katja Ploog (2009) sur le nouchi abidjanaise où elle relève que le processus indexical permet d'associer, l'imaginaire linguistique aidant, des pratiques langagières attestées à une sphère sociale identifiée (urbaine), à un ordre discursif spécifique (formel vs informel) et à des registres collectivement élaborés (populaire).

¹²⁰ L'expression appartient à la base à Richard Millet (1986), mais c'est l'usage qu'en fait Musanji Ngalasso-Mwatha qui retient ici notre attention.

En prenant, là encore, dans notre analyse comme point d'appui le discours épilinguistique, nous distinguons dans son fonctionnement deux sortes d'opérations discursives : la thématisation et la rhématisation. D'une part, la thématisation révèle que l'objet du discours épilinguistique est nécessairement la langue (ou les langues). Elle répond à la question : de quelle(s) langue(s) parle-t-on ? D'autre part, la rhématisation fournit des informations empreintes de subjectivité sur l'objet de l'énonciation. Elle répond à la question : que dit-on de cette (ces) langue(s) ? Cette distinction servira de fil conducteur au repérage des représentations émaillant le discours de nos auteurs.

Donnons un exemple de ce que peuvent être la thématisation et la rhématisation dans le discours épilinguistique, et précisons leur rôle dans la mise en relief des représentations linguistiques d'ordre affectif :

A. El Kébir (B)	<p>le français <u>c'est une langue que j'aime bien</u> / parce que je connais bien / mais je pense que si j'avais / si j'avais appris une autre langue j'aurais dit la même chose de cette autre langue / mais je trouve que c'est une langue riche / c'est une langue difficile / très difficile même / mais en même temps c'est un plaisir de savoir la manier / c'est-à-dire en utilisant cette langue on se lance pas dans la facilité / parce que c'est une langue difficile / parfois incohérente (rire) mais c'est aussi une belle langue je pense / pas belle langue par rapport à la langue italienne d'un point de vue musicalité / mais d'un point de vue richesse du vocabulaire / il y a des trésors enfouis à l'intérieur de cette langue / et c'est d'autant plus une belle et riche langue / d'autant plus quand on l'écrit / peut-être que si je n'écrivais pas je ne dirais pas ça / mais quand on écrit c'est un grand plaisir d'écrire en français / je pense / je pense que c'est un plaisir plus grand que par exemple d'écrire en anglais /</p>
-----------------	---

Akram El Kébir écrit en français, exclusivement en français. Cette information, nous la connaissons au préalable. Mais ce n'est qu'à travers l'énoncé ci-dessus que nous avons pu cerner les représentations positives nourries par cet auteur envers la langue française, lesquelles animent son choix linguistique en matière d'écriture. La partie en gras représente le thème. Sur le plan discursif, l'interlocuteur procède ici à la dénomination de la langue dont il parle, celle dans laquelle il écrit, à savoir le français¹²¹. La partie soulignée représente le rhème, segment par lequel l'interlocuteur explicite la nature de son rapport à la langue d'écriture. Il s'agit, comme le suggère le constituant « j'aime bien », d'un rapport fondé sur un sentiment d'attachement affectif. L'attraction ainsi affichée à l'égard du français, sur fond de glottophilie, trouve son origine dans les valeurs

¹²¹ Par cet acte de dénomination, l'interlocuteur exclut toutes les autres langues du procédé de caractérisation incorporé dans le thème.

même associées à cette langue. Le procédé discursif de caractérisation qui en rend compte met en perspective des valeurs intrinsèques (beauté, richesse) avec des valeurs extrinsèques (notion de plaisir).

Tant que ce type d'analyse peut être appliqué à l'ensemble de notre corpus, prenons encore cet exemple :

S. Fetahine (B)	<p>يعني اللغة العربية بالنسبة لي الهوية يعني / وأنا ضد الهويات الضيقة ولكنني أقول أن اللغة العربية هي الهوية بالنسبة لي</p> <p>[c'est-à-dire la langue arabe pour moi c'est l'identité / et moi je suis contre les identités restreintes mais je dirai que la langue arabe c'est l'identité pour moi]</p>
-----------------	---

Le propos de Said Fetahine met en évidence une relation d'équivalence entre le contenu du thème, la langue arabe, et le contenu du rhème, l'identité. Dans cet exemple, le rapport à la langue se base sur un lien d'appartenance symbolique, sur un sentiment de proximité profonde avec une glottosphère précise. L'auteur choisit ainsi d'écrire dans une langue qui lui appartient et à laquelle il appartient aussi. Il le fait tout en étant convaincu de la cohérence de son choix.

Dans l'énoncé ci-dessous, le thème correspond à la dénomination de la langue dans laquelle Belkacem Meghzouchene a commencé à signer ses premiers écrits publiés, l'anglais, et avec laquelle il souhaite encore faire du chemin ; le rhème, lui, comporte une évaluation explicite et une comparaison implicite, où le superlatif vise à placer l'anglais dans une position de supériorité par rapport à toutes les autres langues. Le trait d'universalité évoqué par l'interlocuteur est le marqueur discursif qui révèle la représentation valorisante qu'il se fait de l'anglais.

B. Meghzouchene (B)	<p>/ mais l'anglais aussi pour moi à mes yeux <u>c'est la langue la plus importante</u> parce que vous pouvez accéder à toute la planète / à tous les pays du monde / je compte à l'avenir me consacrer vraiment à l'écriture en langue anglaise / uniquement en langue anglaise / principalement hein / c'est beaucoup plus pour toucher le plus grand nombre de lecteurs / parce que parfois la traduction tarde / mais l'anglais je pense il est enseigné dans tous les pays / c'est une langue universelle / numéro une voilà</p>
---------------------	--

A travers les trois cas que nous venons d'aborder, il ressort que le sentiment de la langue a pour fondement trois principaux leviers d'ordre subjectif :

- le ressenti éprouvé par l'auteur à l'endroit de la langue (Akram El Kébir) ;

- la croyance sur la base de laquelle l'auteur construit son rapport à la langue (Said Fetahine) ;
- et la perception que l'auteur a du rapport entre les langues en contexte (Belkacem Meghzouchene).

3.2. « La conscience de la langue »

C'est des travaux de Lise Gauvin (2000, 2009 [1997]) que nous parvient la notion de « conscience de la langue », selon laquelle la langue peut être pensée, réfléchie et soumise à l'exercice de la rationalité métalinguistique. Ayant ainsi trait à l'esprit analytique plus qu'à l'intuition, cette conscience se manifeste dans le domaine de l'écriture littéraire par « une réflexion sur la langue et sur la manière dont s'articulent les rapports langues/littératures » (Gauvin, 2009, p. 7 [1997]). Elle a comme principale particularité d'avoir une expression graduelle, oscillant entre une forme basique qui correspond à la connaissance réelle ou supposée de la langue et une forme saillante¹²² qui englobe toutes les manifestations de la réflexivité langagière.

Il existe comme une sorte de conscience consensuelle chez l'ensemble de nos auteurs, une conscience que l'on peut qualifier de fonctionnelle, intimement liée à la compétence littéracique, selon laquelle l'écrit est plus facile à manier que l'oral. Ce constat est partagé aussi bien par ceux qui écrivent dans leurs langues premières, à l'instar de Hocine Louni, que par ceux qui écrivent dans des langues secondes, à l'instar d'Abdelmoaiz Farhi. Le fait d'avoir un rapport privilégié à l'écrit, dans une langue en particulier, constitue un point de départ à la production littéraire.

H. Louni (B)	la différence c'est qu'on peut s'exprimer mieux à l'écrit qu'à l'oral / parce que à l'écrit on peut retravailler on peut [pāse] / on est pas obligé de s'exprimer spontanément / donc on peut développer des idées
A. Farhi (B)	j'écris mieux bien sûr / j'écris mieux que je parle en français

Chez Abdelhalim Bedrane, la conscience linguistique prend essentiellement une dimension lexicale. A la langue arabe est attribué un pouvoir référentiel supérieur à celui des autres langues. Ce qui contribue à l'émergence d'une glottodoxie¹²³ hiérarchisante, basée sur la représentation selon laquelle la langue arabe, bien plus que n'importe quelle

¹²² La forme saillante est la plus décrite par Lise Gauvin. Elle est appelée « surconscience linguistique » et elle est définie en tant que « conscience aiguë de la langue comme objet de réflexion, d'interrogation, d'enquête mais aussi de transformation et de création » (2000, p. 209).

¹²³ Ce terme sera défini plus loin.

autre langue, est dotée d'un potentiel expressif à même d'accentuer, en toute situation, l'adéquation entre les mots et le monde.

A. Bedrane (B)	<p>هي أنه يمكنها أن تعطيك المصطلح المناسب الدقيق لتعبر عن حالة معينة / في وقت أنه فيه [...] لغات أخرى تجد أنه ربما تلك الحالة لم يتم معالجتها بدقة / تجد أنه نفس اللفظ ينطبق على الكثير من الأشياء / في وقت أنه في اللغة العربية يعني سبحان الله يمكن أن تتحدث عن إنجلترا عن لندن باللغة العربية ويمكن أن تدع في ذلك</p> <p>[c'est qu'elle peut te donner le terme approprié et précis pour exprimer un état quelconque / alors que dans d'autres langues il est possible que cette situation ne soit pas traitée avec autant de précision / tu trouveras que le même terme servira à désigner beaucoup de choses / alors qu'en langue arabe il est possible de parler de l'Angleterre de Londres en langue arabe et il est possible d'innover en le faisant]</p>
----------------	---

Bien qu'elle reconnaisse avoir des compétences dans plus d'une langue, à l'instar de l'anglais, Lynda Chouiten écrit plus volontiers en français. Chez elle, la conversion de la pensée créative en langue se fait plus facilement en français. L'explication qu'elle donne à ce sujet témoigne d'une conscience psycholinguistique en éveil, en ce sens que sa capacité d'encodage en tant qu'instance de production est nettement plus rôdée en français, comparativement à d'autres langues qu'elle tend à utiliser en dehors de l'activité littéraire.

L. Chouiten (B)	l'écriture me vient plus spontanément en langue française
-----------------	---

Le propos ci-dessous de Younes Aghougali met en évidence l'existence d'une conscience contrastive, selon laquelle les langues en sa possession peuvent exprimer différemment la réalité. Certaines langues peuvent ainsi se révéler plus efficaces, du point de vue de l'énonciation et de la mise en mots de la signification, dans un contexte que dans un autre. C'est le cas, en ce qui le concerne, du tachawit qui est associé au territoire du dedans psychique¹²⁴ et de l'anglais qui est relié au territoire du dehors social.

Y. Aghougali	peut-être que je peux dire des choses en tacawit qu'on peut pas dire en anglais / parce que c'est ma langue maternelle / c'est une langue de force / quand même
--------------	---

3.3. Le spectacle de la langue

Jusque-là, notre analyse suit le schéma ci-dessous :

¹²⁴ La désignation « langue maternelle » confirme cette catégorisation en territoires distincts.

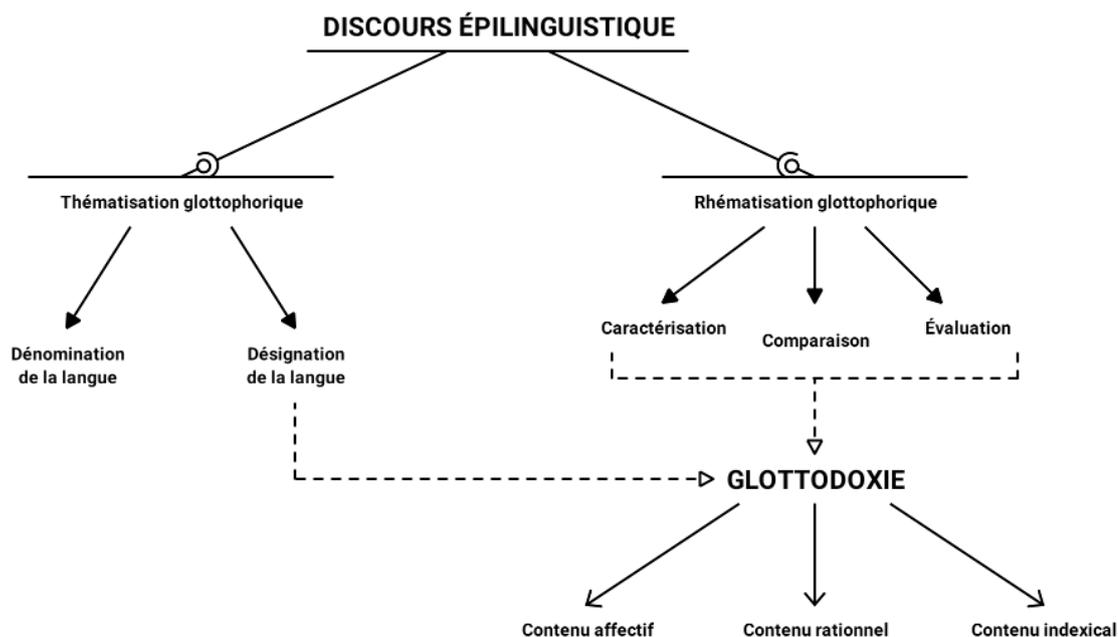


Figure 15. *Fonctionnement discursif des représentations linguistiques*

Le seul point qu’il nous reste à présent d’explorer est celui relatif au contenu indexical de la glottodoxie, terme que nous utilisons pour désigner le surgissement en discours des représentations linguistiques, considérées dès lors comme un phénomène éminemment doxique. Dans cette perspective, la langue apparaît comme une entité dotée d’une existence, d’une présence et d’une visibilité. Quand un locuteur parle de *sa* langue, c’est de lui-même qu’il parle, ou tout au moins d’une partie non négligeable de son être. Comme le montre l’opération de choix, la langue n’est pas seulement une ressource génératrice de sens, puisqu’elle est elle-même investie d’un sens élaboré dans le cadre de son usage. La relation entre la langue comme outil d’expression et la langue comme objet de réflexion ainsi que la relation entre la langue comme pratique et la langue comme représentation fondent la valeur indexicale de la langue. Ce qui veut dire que la langue tire son sens de la manière dont elle est employée et de la manière dont elle est pensée. Cela présuppose que le sens en question est nécessairement variable en fonction des usages, mais aussi en fonction des usagers.

Pour Abdelatif Ould Abdallah, l’arabe dans lequel il écrit a principalement du sens par rapport au contexte socioculturel algérien. S’agissant d’un arabe marqué par des sonorités et des couleurs locales, sous forme de trouvailles lexicales forgées dans la culture populaire, celui-ci véhicule volontairement des propriétés indexicales qui renseignent sur la provenance de l’écrit ainsi que sur sa destination. Dans ce cas, la langue est pensée de

telle manière qu'elle soit enchâssée dans une spatialité et dans une temporalité en adéquation avec les convictions et les croyances de l'auteur.

<p>A. Ould Abdallah (B)</p>	<p>ولكن كيما قانتلك سع اللغة العربية لي نهدر عليها أنا ماشي لغة بثراب ماشي لغة قريش لغة الجزائر الحديثة لغة المغرب العربي الحديث هي اللغة العربية اللي نهدر لك عليها</p> <p>[comme je te disais tout à l'heure la langue arabe dont je parlais moi n'est pas la langue de Médine pas la langue de Quraych c'est la langue de l'Algérie moderne la langue du Maghreb arabe contemporain c'est ça la langue arabe dont je te parlais]</p>
---------------------------------	---

Une langue qui renseigne sur le contexte est inévitablement une langue qui se met en scène à travers des signes qui, eux aussi, font l'objet d'un choix réflexif. Comme quoi il ne suffit pas d'écrire dans une langue en particulier pour composer ses œuvres, encore faut-il écrire dans cette langue d'une certaine manière et pas d'une autre. Cette disposition contribue à la sémiotisation du rapport de la langue d'écriture au contexte, par la mise en place d'une indexicalité spectaculaire au moyen d'une stylistique et d'une poétique revisitées et renouvelées. Par souci d'innovation, l'idée que l'auteur se fait de la langue ne va pas forcément dans le même sens que le discours épilinguistique ambiant. En s'inscrivant ainsi dans le paradigme créatif, l'auteur a besoin d'établir une nouvelle conception et une nouvelle perception de la langue qu'il tend à faire valoir dans et par ses écrits. C'est sur la base de cette dynamique qu'Abdelatif Ould Abdallah se livre, là encore, à la caractérisation de sa langue d'écriture, en actualisant une image valorisante de l'arabe, celle d'une langue compatible avec le trait d'émancipation qui lui est cher. Ce à quoi la langue renvoie, qu'il soit positif ou négatif, constitue le paramètre indexical qui oriente le choix de l'auteur.

<p>A. Ould Abdallah (A)</p>	<p>ولكن هذه اللغة تتغير باستمرار / هذه اللغة العربية التي أرغب فيها والتي أحبها هي اللغة المتحررة من القداسة وليست اللغة العربية التي يتخيلها عامة الشعب / اذن هناك اللغة العربية الراهنة المتطورة وهناك المخيال الجزائري عن اللغة العربية أنها اللغة المقدسة لغة القرآن الى آخره</p> <p>[mais cette langue change en permanence / cette langue arabe que je veux et que j'aime c'est la langue émancipée de la sacralité et ce n'est pas la langue que s'imaginent les gens du peuple / donc il y a la langue arabe actuelle moderne et il y a l'imaginaire algérien au sujet de la langue arabe comme langue sacrée langue du Coran etcetera]</p>
---------------------------------	---

L'indexicalité fonctionne en propre comme un rapport associatif – donc comme quelque chose de l'ordre de la représentation – entre la langue et l'usage(r) de la langue. Elle répond aux questions suivantes :

Tableau 11. *L'indexicalité comme rapport associatif entre langue et son usage(r)*

	Langue de X	Langue de non X
Langue de qui ?	+	-
	-	+
Langue de quoi ?	+	-
	-	+

Cette indexicalité est régie par le critère de non-ambivalence. Quand Abdelatif Ould Abdallah associe, plus haut, sa langue d'écriture à l'émancipation¹²⁵ (+), cela veut dire qu'il exclut par la même occasion le scénario inverse (-), c'est-à-dire toute accointance et toute affinité avec la non-émancipation. Dans l'absolu, ou alors à l'échelle de la collectivité, la langue peut être marquée par des représentations ambivalentes ; mais à l'échelle de l'individu, ce sont davantage les représentations monovalentes qui nourrissent le positionnement épilinguistique. Cette hypothèse peut immédiatement être vérifiée à la lumière de l'énoncé ci-dessous de Samia Drouiche :

S. Drouiche (A)	le français c'était en dernière position / je sais pas pourquoi / la langue تاع المستعمر [du colonisateur] / ولا [ou] je sais pas //
-----------------	---

S'agit-il ici d'un énoncé véhiculant un contenu affectif ? Non. S'agit-il d'un énoncé véhiculant un contenu rationnel ? Non plus. Il s'agit en effet d'un énoncé véhiculant un contenu indexical où la langue française est associée au colonisateur d'hier¹²⁶. Soit ! Ce colonisateur existe-t-il encore aujourd'hui ? Pas tout à fait. Il existerait peut-être dans l'imaginaire collectif auquel notre interlocutrice attribue une valeur d'évidence. Nous sommes donc ici en présence d'une représentation indexicale anachronique. Quoi qu'il en soit, cette représentation a un impact considérable sur le devenir auctorial et langagier de Samia Drouiche, en ce sens qu'à force de l'intérioriser, elle a fini par renoncer au français comme langue d'écriture, optant ainsi pour l'anglais.

A travers le cas de Samia Drouiche, le choix de langue apparaît comme un processus de sélection impliquant, d'un côté, la *qualification* d'une langue en particulier et, de l'autre, la *disqualification* d'une autre langue. Chez les auteurs qui écrivent dans plus d'une langue, le processus de sélection obéit à la même logique, sauf que cette fois-ci le choix est influencé par le coefficient d'indexicalité de la langue à employer, c'est-à-dire

¹²⁵ Ceci est une réponse à la question : langue de quoi ?

¹²⁶ Ceci est une réponse à la question : langue de qui ?

par la disposition de cette langue à construire l'objet littéraire suivant une capacité de contextualisation grande nature. Expliquons ce que c'est que, en vrai, ce coefficient d'indexicalité par un exemple concret. Younes Aghougali écrit en tachawit et en anglais (gardons encore une fois à l'esprit le contexte des années 2010-2019), en mobilisant ces deux langues non pas simultanément mais séparément. Le choix de l'une ou de l'autre au moment de l'écriture est, entre autres, déterminé par la nature du sujet à traiter dans le texte. C'est la langue qui convient le plus à la situation qui finit par être sélectionnée : c'est cela que nous appelons coefficient d'indexicalité. Il ne s'agit pas d'un paramètre mesurable, mais d'une notion presque intuitive qui permet au texte de s'emboîter dans le contexte et au contexte de se manifester dans le texte. Observons ces énoncés :

Y. Aghougali (B)	par exemple dans l'ouvrage Taerict j'ai un texte intitulé tazemmurt / tazemmurt (xxx) / j'écris d'une façon idiomatique / idiomatique ça veut dire des sens cachés / soit le titre soit le texte / il faut essayer toujours de lire et relire le texte pour comprendre l'objectif dedans / dans le texte / parce que pour moi le texte c'est une sorte / le texte littéraire et surtout la poésie a une force magique / c'est une sorte de tableau de multiples couleurs / c'est un puzzle / et le mot c'est le premier départ du texte // quand je dis par exemple tazemmurt / tazemmurt c'est reconnu / c'est un symbole chez nous par exemple les Berbères pendant la période de Dihya La Kahina et tout / c'est un symbole de la paix / c'est un symbole de générosité / symbole de beaucoup de choses / mais moi j'exploite le mot concret de l'arbre pour défendre par exemple l'existence linguistique / tazemmurt c'est tamazight / l'existence aussi / c'est la terre / c'est Tamazgha / c'est la mère qui a donné la vie / tu vois ? donc ça voilà
Y. Aghougali (B)	le statut de tacawit c'est une sorte / comment dirais-je / c'est le noyau / tout ce qui est maternel / tout ce qui est nous / tout ce qui est moi / c'est le moteur / c'est l'engin qui me donne l'énergie pour voilà
Y. Aghougali (B)	je préfère l'anglais [...] elle a un écho universel / elle est vraiment une langue du monde /
Y. Aghougali (B)	je vois l'anglais comme un outil / pas un outil / comme un bateau pour traverser au-delà /

Une langue indexicale est une langue qui *pointe du doigt* un sujet (qui) ou un objet (quoi) du monde. Cela étant, le tachawit et l'anglais véhiculent chez Younes Aghougali des valeurs indexicales différentes, opposées en apparence, mais complémentaires à ses yeux. Pour lui, il n'y a pas d'ambiguïté dans la façon de catégoriser ces deux langues : le tachawit est reconnu comme langue maternelle, tandis que l'anglais est considéré comme langue étrangère. Le choix de ces deux langues symbolise la rencontre sereine et fructueuse de la mêmeté avec l'altérité.

Tableau 12. Valeurs indexicales du tachawit et de l'anglais chez Younes Aghougali

	Langue de qui ?	Langue de quoi ?
Tachawit	« langue de la mère » (matricialité)	Territorialité
Anglais	« langue du monde » (universalité)	Extraterritorialité

Comme le montre ce tableau, le coefficient d'indexicalité est plus élevé pour le tachawit lorsqu'il s'agit de parler de soi ou de mettre en scène la terre et le terroir. Mais, il est plus élevé pour l'anglais dès lors qu'il est question de situer son propos au-delà des frontières nationales. Ceci est une démonstration de ce qu'implique l'indexicalité en matière de choix de langue.

Après avoir effectué tout ce parcours analytique, nous déduisons que le déroulement du procès de choix de langue repose sur les étapes suivantes :

- identification des langues (par la dénomination et la désignation) ;
- caractérisation des langues (attribution de propriétés discriminatoires à visée définitoire pour chaque langue afin de permettre sa reconnaissance en tant que telle) ;
- catégorisation des langues (classification dans le sens horizontal, par compartimentage et agencement, selon des critères différentiels) ;
- Hiérarchisation des langues (classification dans le sens vertical¹²⁷ selon une disposition stratifiée, en fonction d'un ordre de préférence sous-jacent) ;
- Sélection de la langue d'écriture (décision d'inclusion/d'exclusion).

Comme nous le constatons, les représentations linguistiques interviennent, de façon déterminante, lors des phases de caractérisation, de catégorisation et de hiérarchisation. Le choix de la langue d'écriture est l'aboutissement de ce cheminement influencé par l'affect, l'intellect et le contexte, le long duquel certaines langues font l'objet d'une opération d'inclusion pendant que d'autres font l'objet d'une opération d'exclusion.

¹²⁷ Il s'agit plus précisément d'une opération de classement.

4. Le choix de langue au prisme de la sécurité linguistique

La sécurité/insécurité linguistique est un phénomène consubstantiel à l'édifice représentationnel, localisable au cœur de la relation qu'entretient l'auteur avec les langues qui l'entourent. L'objectif de cette section est d'examiner son rôle dans la mise en œuvre de l'opération de choix.

4.1. Frontière(s) entre sécurité et insécurité linguistiques dans le processus d'écriture

Nous avons eu l'occasion de signaler plus haut que la compétence littéracique, une fois mise en avant comme moteur de création littéraire, contribue chez nos auteurs au développement d'une conscience fonctionnelle marquée par la représentation selon laquelle la scripturalité est plus compatible avec l'auctorialité que l'oralité. Cela se traduit à l'échelle de la praxis, et dans l'exercice même de la littérature, par la prégnance de l'écrit sur l'oral, par la préférence de l'un par rapport à l'autre. Dans l'énoncé ci-dessous, Samia Drouiche use, justement, de l'assertion pour confirmer cette tendance à son niveau même. C'est par un acte de langage d'une telle envergure performative qu'elle fait de l'écrit son canal d'expression le plus privilégié.

S. Drouiche (B)	je suis plus orienté vers l'écrit
-----------------	-----------------------------------

La même tendance est observée chez Abdelatif Ould Abdallah. La situation, chez lui, est telle qu'à l'oral, il se sent complètement *dépossédé* de sa langue, atrocement privé de la faculté de s'exprimer de manière suffisamment performante, comparativement à l'écrit. Le malaise qui s'installe, indépendamment de sa volonté, l'empêche inexorablement de bien mener (de mener à bien) son énonciation. C'est par cette distinction, à la fois élémentaire et poignante, entre l'écrit et l'oral que commence la ligne de démarcation séparant le territoire de la sécurité linguistique de celui de l'insécurité linguistique. En se réfugiant à l'ombre de l'écrit, c'est avant tout le sentiment de quiétude qui est recherché en présence de la langue, auprès de la langue pour ainsi dire.

A. Ould Abdallah (B)	أنا اشوف العلاقة تاعي مع العربية الكتابة وليس الحديث / أنا أجد صعوبة في التحدث باللغة العربية [moi regarde ma relation avec l'arabe est basée sur l'écrit et non sur l'oral / moi j'ai du mal à parler en langue arabe]
----------------------	--

Comme l'écriture littéraire est par essence un exercice public de la parole, qui suppose l'exposition de l'individualité au regard collectif, l'auteur prend généralement son temps avant de se décider à sortir définitivement et irréversiblement de l'anonymat. Il prend le

temps de se préparer à la rencontre de la diversité des points de vue et des jugements de valeur traversant l'espace social. La lecture forge aussi le profil de l'auteur. En se frottant aux textes d'autrui, en les intériorisant d'une certaine façon, celui-ci s'entraîne discrètement à la production de textes régis par des normes similaires que ceux déjà lus. Ce sont, au bout du compte, ces conditions qui dessinent le périmètre de la sécurité linguistique.

De plus, dès lors qu'il n'est pas encore publié, le texte reste à l'état de chantier. Ce qui veut dire qu'il est toujours possible de rectifier et de reprendre les passages jugés perfectibles. Cette marge de manœuvre n'est pas permise dans le cas de l'oral, où le temps de réflexion est considérablement réduit. Le sujet parlant est soumis à des contraintes contextuelles et situationnelles, dictées par la nature même de la communication orale, qui ne sont pas du même ordre que celles auxquelles est soumis le sujet écrivant. Bien souvent, ce dernier produit son discours suivant un rythme qui lui convient, dans la perspective d'être lu ultérieurement.

Exceptionnellement, l'auteur peut être amené, sous l'influence de son environnement, à écrire de manière plus rapide que d'habitude. C'est ce que nous explique Akram El Kébir dans ce passage :

A. El Kébir (B)	les deux romans ils ont été écrits à une période assez particulière / c'était l'été / il fallait <i>eah</i> je me suis adonné à une écriture d'urgence pour les terminer avant la fin de l'été pour qu'ils puissent paraître au Salon du livre
-----------------	--

Préparer son manuscrit à la veille de la rentrée littéraire, voici une des situations où l'auteur peut se voir infliger une charge de travail démesurée, susceptible de bousculer sa routine scripturale. A long terme, ceci peut faire naître chez lui un sentiment d'inconfort, dû à des « ratages » constatés *a posteriori* par lui-même ou par autrui dans son texte, à des « décalages » inopinés entre le dire et le dit, entre l'acte énonciatif et le produit de l'énonciation. Quand elle est associée à l'écrit, la notion d'urgence fait émerger des phénomènes comparables à ceux observés à l'oral, tous relevant du registre de l'insécurité linguistique. C'est ce que confirme également le propos ci-dessous d'Abelatif Ould Abdallah.

A. El Kébir (B)	trop pressé d'arriver au mot fin parce que voilà on a l'idée elle est là / on a fait passer l'idée / on a fait passer le message / maintenant pour les à-côtés comme on dit / on n'est pas très regardants / on n'est pas très exigeants / au lieu de peaufiner davantage pour donner un livre <i>eah</i> voilà
-----------------	---

	on s'adonne à une écriture de facilité / bon tout ça fait qu'après quelqu'un / un parfait inconnu / qu'on connaît pas / parce que le livre / parce que il y a le bouche à oreille / parce que il y a je sais pas / parce qu'il y a peut-être un peu de visibilité dans la presse / un jour il décide d'acheter le livre et il le lit / et moi ça me gêne après coup que le livre soit / que certains passages soient mal écrits
A. Ould Abdallah (B)	كي تنشر عمل تتقلق عليه تندم وهذيك الندامة تقتلني انايا [quand tu publies un travail dans la précipitation tu le regretteras et ce regret me perturbe moi]

Dans le parcours de tout auteur, on retrouve des adjuvants qui, comme le montre le récit de vie de Younes Aghougali, l'aident à atteindre l'état de sécurité linguistique. Voici les deux éléments qui ont permis à ce dernier d'avoir davantage de confiance en soi en matière d'écriture :

- la présence à ses côtés d'un ami qui le conseille et qui évalue positivement ses écrits ;
- la fréquentation des pairs à l'occasion des manifestations littéraires.

Les adjuvants sont donc à la fois de nature relationnelle (amitié) et de nature factuelle (festivals). Leur rôle premier est de faire acquérir, de proche en proche, à l'auteur les normes régissant la pratique littéraire. C'est de là que naît la familiarité avec l'univers de l'écrit, sur fond de sécurité linguistique. Dans notre corpus, la référence aux adjuvants apparaît principalement à travers une entrée verbale (encourager) et une entrée adjectivale (encourageant). Les deux entrées renvoient à un agent responsable de la mise en place d'un scénario favorable à la consolidation de la sécurité linguistique.

Y. Aghougali (A)	je n'ai pas encore eu la chance de le publier / et puis c'est <u>un ami à moi</u> / c'est un poète / c'est un militant voilà / qui m'a encouragé / à chaque fois que je lui lis mes textes en anglais et il a vraiment en tant que poète il a dégusté le sens littéraire et le sens profond des mots et le sens caché dans le texte / il m'a vraiment donné un souffle pour aller loin en ce qui concerne l'écriture en tacawit / il y a encore une chose dans ce sens-là c'était ma première rencontre poétique dans un <u>festival poétique</u> ici à Tizi Ouzou à At Jennad en deux-mille-onze / c'était un festival et un concours de la poésie / là-bas j'ai pour la première fois rencontré des jeunes et des gens / des poètes / des auteurs / qui ont déjà des ouvrages / donc ici j'ai découvert qu'on peut produire / donc ici c'était un autre souffle d'accélérer /
------------------	---

4.2. La sécurité linguistique comme facteur de création littéraire

Le choix de la langue d'écriture est tributaire du degré de sécurité linguistique que procure la pratique de cette langue en amont de toute activité littéraire. Il existe une forte

corrélation, qualitativement constatable, entre les deux phénomènes : plus la balance de sécurité linguistique penche, en pratique, en faveur d'une langue en particulier, plus il y a de chance que cette langue soit sollicitée dans le processus d'écriture. Cela est d'autant plus plausible que l'écriture littéraire se présente comme une quête de performance, sous l'influence de laquelle l'auteur tend à dévoiler ce qu'il a de plus remarquable chez lui, ce qui est susceptible de mettre en valeur son activité ainsi que son œuvre, tant du point de vue esthétique que du point de vue thématique.

A l'opposé, l'insécurité linguistique manifestée à l'égard de telle ou telle langue se traduit par un désintérêt pour les langues concernées. La conservation de la face positive¹²⁸ apparaît, du côté de l'auteur, comme un enjeu de premier plan dans l'activité littéraire. Derrière les contenus ainsi produits se cache le souci de transmettre des valeurs en phase avec les croyances de l'instance de production. C'est pourquoi le choix d'une langue située dans le territoire antagoniste de celui de la sécurité linguistique pourrait être assimilé à un acte menaçant, comme un attentat symbolique à la figure en construction de l'auteur.

Il existe chez nos auteurs une représentation profondément ancrée selon laquelle la littérature résulte d'un travail exigeant sur la langue, sur les structures de la langue plus précisément. Le point de départ de tout exercice littéraire a, de ce point de vue, un fondement langagier plus prégnant que le fondement fictionnel. Cela explique l'attitude d'auto-surveillance langagière qui accompagne l'auteur dans sa tâche. Une attention accrue est ainsi accordée à la manière dont la langue est employée. Ce que l'auteur fait *de* (et *par*) la langue relève de la création littéraire, tandis que ce qu'il fait *dans* la langue renvoie aux opérations conduisant à l'émission des signes et à la structuration du sens dans le texte, c'est-à-dire à celles consciemment menées au niveau de l'énonciation et au niveau du style, dans le but de se démarquer de l'usage courant de la langue.

A. Farhi (B)	ah je crois que c'est la littérature qui doit à la langue / parce que c'est elle qui reflète la profondeur de la littérature // c'est un outil très important pour refléter la profondeur de la littérature / et sans la langue la littérature ne peut exister
--------------	--

¹²⁸ La notion de face se définit comme étant l'apparence sous laquelle se présente un sujet socialement identifié au contact d'autrui (Goffman, 1973). La mise en relief de cette apparence est tributaire des valeurs que l'individu s'attribue tant à travers la modalité de l'*être* (ligne de conduite et actes en lien avec des images valorisantes de soi) qu'à travers la modalité de l'*avoir* (territoire constitué de biens matériels et symboliques).

A. Bedrane (B)	<p>لكن بمجرد أن يضع القلم على الورقة فهو يحرس أفكاره يحرس لغته / لذلك اللغة يمكن أن نستخدمها / يمكن أن نكون غير مباليين أحيانا بها وهذا شيء طبيعي وعادي / يمكن أن نمزح / لكن حينما يتعلق الأمر بالأدب فإننا نبرز أفضل ما في اللغة / واللغة تبرز أفضل ما فينا</p> <p>[mais dès qu'il pose sa plume sur la feuille il se met à surveiller ses pensées ainsi que sa langue / c'est pourquoi la langue on peut l'employer / on peut l'employer sans parfois faire attention et ceci est naturel et normal / on peut plaisanter / mais dès qu'il est question de littérature on fait en sorte de montrer ce qu'il y a de meilleur dans la langue / et langue montre ce qu'il y a de meilleur en nous]</p>
----------------	--

La sécurité linguistique se manifeste, dans notre corpus, à travers la notion de « maîtrise », évoquée à maintes reprises par nos interlocuteurs. Considérée comme un espace de jonction reliant la compétence linguistique à la performance, celle-ci est l'expression épilinguistique d'un rapport transcendantal à la norme linguistique, basé sur deux types d'opérations :

- les opérations métalinguistiques relatives aux modalités de fonctionnement de la langue ;
- les opérations énonciativo-pragmatiques relatives à la mobilisation de la langue en contexte, conformément aux attentes régissant la situation de communication, que ce soit dans le texte ou en dehors du texte.

Etant de nature subjective, la notion de « maîtrise » repose sur une auto-évaluation positive de ses pratiques langagières, tant au niveau métalinguistique qu'au niveau énonciativo-pragmatique. Partant de là, lorsque le rapport à la langue passe par l'appropriation de la norme, cela signifie que l'auteur entérine l'idée que *savoir* et *savoir-faire* ne font qu'un en matière d'écriture. C'est, en effet, de la symétrie qui existe entre l'un et l'autre que surgit la sécurité linguistique. Plus les zones de chevauchement entre norme(s) et usage(s) sont étendues, plus les conditions de sécurité linguistique sont démultipliées.

En pratique, c'est à travers ses traces discursives, du moins dans le cadre de ce travail, que la sécurité linguistique peut être appréhendée. Parmi les procédés qui en rendent compte, nous notons la présence de la modalisation¹²⁹ et de la métaphorisation qui, en tant que phénomènes indissociables de l'énonciation, révèlent le positionnement du locuteur dans et par son discours.

¹²⁹ Il s'agit de l'ensemble des actes élocutifs par le biais desquels « le locuteur *situe son Propos par rapport à lui-même*, dans son acte d'énonciation », tout en « *révé[ant]* sa propre position quant à ce qu'il dit » (Charaudeau, 1992, p. 575).

Dans les énoncés ci-dessous, la modalisation repose essentiellement sur la mobilisation de formes verbales et de formes adverbiales au travers desquelles la subjectivité exprimée en discours renseigne sur le degré de sécurité linguistique ressentie par l'instance auctoriale dans le cadre de son activité littéraire. Le verbe pronominal « se sentir » témoigne à lui seul de l'expérience sensorielle inhérente à l'usage d'une langue plutôt que d'une autre dans le processus d'écriture. C'est la locution adverbiale « à l'aise » qui dévoile la nature de la relation qu'entretient l'auteur avec la langue d'écriture. Le fait d'écrire en anglais pour Samia Drouiche et en français pour Lynda Chouiten constitue, sur le plan de la perception sensorielle, une expérience avantageuse et gratifiante. Les adverbes « vraiment » et « beaucoup » véhiculent ici la valeur d'intensité en ce qui concerne le sentiment de sécurité linguistique généré par un rapport positivement perçu à la langue d'écriture. Ainsi que le montre le procédé de comparaison à l'œuvre dans ces énoncés, ce sentiment est évalué par rapport à des expériences linguistiques autres, réelles ou supposées, jugées moins avantageuses et moins gratifiantes. Le jugement « plus à l'aise en anglais » émis par Samia Drouiche s'appuie sur un présupposé renvoyant au jugement opposé : « moins à l'aise dans d'autres langues ». Cela signifie que la sécurité linguistique est un phénomène relatif, variable d'une langue à l'autre, se manifestant de manière graduelle, en allant de la consistance la plus marquée à la consistance la moins marquée. Tout en relevant de la perception sensorielle, comme nous venons de le voir, la sécurité linguistique s'intègre également dans la perception cognitive, comme le laisse entendre, dans l'énoncé de Lynda Chouiten, la modalisation à base du verbe « penser ».

S. Drouiche (B)	mais en anglais je me sens plus à l'aise
L. Chouiten (B)	mais en langue française on se sent vraiment à l'aise par rapport aux mots choisis / je pense qu'en langue française je me sens beaucoup plus à l'aise qu'en langue arabe

Dans un autre énoncé que nous nous proposons d'analyser, celui mentionné ci-après, nous notons le recours de l'instance énonciative à la métaphorisation, comme procédé sous-jacent à la modalisation, pour marquer son rapport à la langue d'écriture. Dans cet exemple, la métaphorisation n'est pas intrinsèquement liée à l'acte énonciatif de Hocine Louni. C'est par le biais de la polyphonie qu'elle trouve écho dans la voix de ce dernier, qui, en puisant dans le répertoire idiomatique collectif, donne une idée de ce que représente pour lui le fait d'écrire en taqbaylit. L'expression « comme un poisson dans

l'eau »¹³⁰ fonctionne au niveau de la langue comme une locution adjectivale et au niveau du discours comme un levier métaphorique. En usant d'une image éco-aquachtyologique¹³¹, l'auteur fait savoir que taqbaylit représente pour lui son milieu naturel, de la même manière que l'eau représente le milieu naturel du poisson. Ce raccourci tropique témoigne d'une sécurité linguistique en lien avec l'idée d'habileté, de spontanéité et de productivité en matière d'écriture.

H. Louni (B)	c'est beaucoup plus que je me sens à l'aise am akken iqqaren [comme on dit] akken iqqaren [comme on dit] en français c'est comme le poisson dans l'eau / s teqbaylit neqqar am aman deg waman [en taqbaylit on dit comme l'eau au contact de l'eau]
--------------	---

4.3. Choix à ancrage proximal vs choix à ancrage distal

Le choix de langue est une opération largement affectée par les dispositions épilinguistiques de l'instance auctoriale. En admettant le rôle des représentations linguistiques ainsi que celui de la sécurité linguistique dans ce procès, il importe à présent de situer les langues sélectionnables dans leur interaction avec les autres langues du répertoire linguistique. En sus des valeurs affectives, rationnelles et indexicales qui lui sont attribuées, la langue qui fait l'objet du choix bénéficie, comme cela a été détaillé plus haut, d'un coefficient de sécurité linguistique particulièrement élevé. Sans que cela soit trop patent, une compétition non déclarée, impliquant l'ensemble des langues du répertoire linguistique, est à l'origine de la sélection d'une langue plutôt que d'une autre.

En prenant comme point de repère la configuration du répertoire linguistique, les langues potentiellement sélectionnables se caractérisent par une position en surplomb, alors que celles qui ne le sont pas occupent une position en contre-dépouille. La compétition que nous venons d'évoquer se traduit donc par une négociation de positions et des tractations de part et d'autre. Etant donné que l'usage littéraire de la langue ne concorde pas totalement avec l'usage ordinaire, il est nécessaire de faire le point sur la nature des pratiques instituées dans le texte par l'instance auctoriale.

Deux types¹³² de choix sont alors possibles :

- le choix à ancrage proximal dans lequel la langue d'écriture correspond à la langue première de l'auteur ;

¹³⁰ L'expression « am aman deg waman » (comme l'eau au contact de l'eau) en est la forme endogène.

¹³¹ Référence à l'écosystème aquatique à travers une des espèces qui y vit, à savoir le poisson.

¹³² Nous parlerons plus bas du choix mixte comme étant une combinaison stratégique de ces deux choix.

- le choix à ancrage distal dans lequel la langue d'écriture ne correspond pas à la langue première de l'auteur.

Les adjectifs *proximal* et *distal* permettent de situer la langue d'écriture par rapport à l'ensemble des langues du répertoire linguistique ainsi que par rapport à celles de l'environnement sociolinguistique immédiat. Etant acquise dès les premiers moments de la socialisation langagière, la langue première constitue la pierre angulaire du répertoire linguistique et, partant, l'assise proximale sur laquelle viendront se déposer d'autres langues. Une langue seconde est, quant à elle, une langue secondairement acquise ou apprise par le locuteur, occupant de fait une position distale.

Quand par exemple Hocine Louni et Younes Aghougali écrivent dans leurs langues premières, le taqbaylit pour l'un et le tachawit pour l'autre, c'est d'un choix à ancrage proximal qu'il s'agit. Ce type de choix est motivé par une proximité identitaire avec la langue d'écriture. Il n'est assumé comme tel que parce que le rapport de l'auteur à sa langue première évolue dans des conditions de sécurité linguistique optimales.

La deuxième option possible est celle du choix à ancrage distal. Celui-ci repose sur une proximité procédurale avec la langue d'écriture, c'est-à-dire sur des compétences qui permettent à l'auteur de manier la langue avec aisance. Là encore, les conditions de sécurité sont favorables, en ce sens que la langue seconde sert de couverture pour aborder des thématiques plus ou moins sensibles aux yeux de l'auteur lui-même et/ou aux yeux du lectorat.

Dans l'extrait ci-dessous, Lynda Chouiten raconte l'histoire édifiante de son amie Lynda Koudache, auteure en taqbaylit. Elle explique que le choix à ancrage proximal a parfois ceci d'oppressant qu'il impose des barrières culturelles qui vont à l'encontre de la libre expression. Les langues fonctionnent en société à travers les représentations qu'elles génèrent auprès des locuteurs. Ces représentations finissent par influencer les usages en circulation, créant un « ordre du discours »¹³³ auquel il convient de se plier à l'occasion de toute énonciation publique. Le choix à ancrage distal, par contre, permet de contrecarrer le poids des conventions, ce qui en fait une alternative stratégique en matière d'écriture. L'idée est qu'en langue première, l'on s'adresse aux siens ; alors qu'en langue seconde, l'on s'adresse aux autres. C'est là que gît la nuance entre les deux types de choix.

¹³³ L'expression est de Michel Foucault. Elle renvoie à l'idée que « la production du discours est à la fois contrôlée, sélectionnée, organisée et redistribuée » (1971, p. 11) en société.

L. Chouiten (B)	moi j'ai une amie / Lynda Koudache / qui est une écrivaine berbérophone / kabylophone / elle écrit en tamazight / et qui a justement touché / abordé pas mal de sujets / ouf j'allais dire tabous / voilà des sujets tabous / tout en écrivant en tamazight / et justement certains lui ont reproché pourquoi / c'est comme si le tamazight était une langue sacrée / on revient toujours à cette question de sacralité des langues / et ça veut dire qu'il ne faut pas la souiller / enfin en quelque sorte / en abordant des sujets voilà / et justement elle / elle essaie / elle lutte justement pour aller au-delà de cette frontière-là / c'est-à-dire qu'on devrait avoir la possibilité de s'exprimer / de dire ce qu'on veut /
-----------------	---

Pour sa part, Younes Aghougali explique d'après son expérience bilingue que la différence entre le tachawit et l'anglais réside dans la perspective que chacune de ces langues lui offre dans le cadre de son activité. Alors que le tachawit est associé à la profondeur, à l'exploration des racines, l'anglais est associé à l'étendue, à l'exploration de l'horizon. Quand le tachawit regarde vers l'intérieur, l'anglais regarde vers l'extérieur. Dans ces conditions, le choix mixte s'avère une option destinée à étendre de manière profitable le champ de l'énonciation littéraire, en contournant les tabous et la censure.

Y. Aghougali (B)	/ peut-être que je peux dire des choses en tachawit qu'on peut pas dire en anglais / parce que c'est ma langue maternelle / c'est une langue de force / quand même / mais ici il y a le barrage / il y a ce qu'on appelle les tabous / il faut faire ça il faut pas faire ça / (A+) حشومة (A-) [honteux] pas (A+) حشومة (A-) [honteux] / tout ce qui est par exemple rituel / religieux // là / là j'ai ma façon de dire et de m'exprimer
------------------	---

5. Les valeurs topiques du choix de langue

Décidément, il y a choix et choix. Cela est suggéré par le double ancrage génésiaque du phénomène, à la fois au niveau de la praxis et au niveau de la sémiotique. Du côté de la praxis, on assiste à un déploiement motivé d'usages inscrits dans le répertoire linguistique de l'instance auctoriale. Du côté de la sémiotique, on assiste à l'émergence d'une signification impliquée dans l'élaboration et la structuration des jugements et des positionnements épilinguistiques observables chez les usagers de la langue. La sémiotisation du phénomène de choix de langue repose sur des valeurs topiques¹³⁴ qui se définissent comme étant des schèmes herméneutiques, fonctionnant en discours comme

¹³⁴ Cet adjectif dérive du substantif *topos* (*topoi* au pluriel) qui, dans son usage conceptuel, désigne « des principes généraux, qui servent d'appui au raisonnement, et jouent *mutatis mutandis* un rôle analogue aux axiomes d'un système formel. Ils ne font jamais l'objet d'une assertion, mais servent à en produire » (Anscombe, 1989, p. 23).

autant de raccourcis argumentatifs, par le biais desquels l'auteur situe, explique, interprète et évalue, souvent de manière réflexive, ses propres pratiques linguistiques.

En raison de son lien étroit avec notre démarche, rappelons ce propos de Jean-Claude Anscombe :

Du fait que nous considérons que fondamentalement une langue est argumentative, il s'ensuit que toute langue possède des topoï graduels. On notera que cette hypothèse est celle de l'existence de topoï dans toute langue, mais non celle de l'existence de tel ou tel topos particulier. Un tel cas ne relève plus de la linguistique, mais de la socio-linguistique. (Anscombe, 1989, p. 28)

Donc, contrairement à la linguistique qui ne cherche qu'à identifier les mécanismes topiques enchâssés dans la langue, ou plus exactement dans le discours, la sociolinguistique vise à préciser la nature et la teneur significative de ces mécanismes. Dire que telle situation est traversée par tel topos, c'est faire de la sociolinguistique. Les paragraphes qui suivent en sont l'illustration.

5.1. La pertinence du choix

Aucun choix ne peut être entrepris s'il ne cadre pas avec le système topique auquel se réfère l'auteur dans son discours épilinguistique. Quand on postule que, dans l'absolu, il y a choix et choix, cela signifie qu'il y a des choix qu'on assume et des choix qu'on n'assume pas, des choix qu'on favorise et des choix qu'on évite, des choix qui nous conviennent et des choix qui nous ne conviennent pas. Comme il s'agit d'un acte de langage effectif, supposant des retombées bénéfiques, le choix de langue est assujéti à une dynamique de représentation à valeur positive, où le scénario du choix réussi l'emporte sur le scénario inverse, celui de l'échec.

En amont et en aval de l'acte d'écrire, tout auteur peut être amené à se poser des questions sur les implications linguistiques de son travail littéraire :

- Faudrait-il choisir cette langue ? (en amont)
- Fallait-il choisir cette langue ? (en aval)

Ces questions relèvent d'une topique substantielle¹³⁵ qui consiste à interroger le contenu du choix, ses motifs, ses objectifs ainsi que ses conséquences. Elles sont, à cet

¹³⁵ Selon Christian Plantin, la topique substantielle correspond à « un système de questions permettant de rassembler méthodiquement un stock d'informations à propos d'un événement ou une personne » (2016, p. 571).

égard, nécessaires à la préparation du programme argumentatif à l'aune duquel les pratiques actoriales se posent comme des pratiques ayant du sens.

Le critère de pertinence correspond au premier filtre topique par lequel passe le choix de la langue d'écriture en ce qu'il est un phénomène évaluable. La pertinence résulte de l'adéquation de la langue d'écriture avec l'acte d'écrire dans sa dimension textuelle et contextuelle. Le discours épilinguistique en rend compte comme s'il s'agissait d'un principe reposant sur le postulat suivant :

- Le choix de telle langue *doit* être pertinent.
- Le choix de ladite langue *est* pertinent.

Ce postulat trouve son application dans ce schéma argumentatif :

- *Plus* la langue d'écriture tient compte du lieu de production et du lieu de réception du texte, *plus* ce choix est pertinent.
- *Moins* la langue d'écriture tient compte du lieu de production et du lieu de réception du texte, *moins* ce choix est pertinent.

C'est ce que révèle la séquence ci-dessous de Hocine Louni. Etant donné que le point de départ des projets littéraires de ce dernier se situe dans le contexte social kabyle, la langue d'écriture choisie en première intention est le taqbaylit. Ce choix a, aux yeux de l'auteur, le mérite d'obéir au critère de pertinence. Le contre-exemple, celui d'écrire dans une autre langue, n'importe laquelle, est très vite pointé du doigt comme étant une option en décalage avec le lieu de production et le lieu de réception.

H. Louni (B)	pour moi je me pose la question pourquoi écrire en arabe / pourquoi écrire en français / comme société kabyle / pour moi les écrivains comme Mammeri comme je sais pas / je parle beaucoup plus de la Kabylie / comme Feraoun Mammeri Amrouche / uran ak ^w [ils ont écrit] en français / en français beaucoup plus / llan kra [certains d'autres] en arabe après / mais beaucoup plus en français / ce que je vois ayɣer it-ttyima la société toujours tebeed ɣef [pourquoi la société reste toujours éloignée de] la classe intellectuelle / ayɣer i tebeed fell-as [pourquoi elle en est distante] parce que nutni deg asif la société deg asif niɣen [eux ils sont dans un monde et la société dans un autre monde] / est-ce que tamyart tezmer attɣer Mɛameri [est-ce qu'une vieille femme peut lire Mammeri] / u truɣ ara atɣer di lakul [elle n'est pas partie à l'école] / [...] // nniɣ-agd je me pose la question pourquoi écrire en arabe ou bien en français alors que ma société est kabyle / est-ce que les écrivains-nni n zik u trumpin ara u ɣliɣen ara ttarun en français alors que la société u ten-ttfehem ara [est-ce que ces écrivains ne se seraient pas trompés en écrivant en français puisque leur société ne les comprend pas] / comment une société à cent
--------------	--

pour cent kabyle on écrit avec une autre langue umbaɛd ad-iniɖ ugin ay-d-fehmen [et après on se plaint de ne pas avoir été bien compris]

5.2. La légitimité du choix

Nous venons de voir avec le principe de pertinence tout l'intérêt d'étudier, à partir du discours épilinguistique, le fonctionnement topique de l'opération de choix de langue. S'agissant d'un intérêt éminemment sociolinguistique, celui-ci consiste à révéler les présupposés à l'origine de cette opération. Il y a plus important que ce que l'instance auctoriale dit de ce qu'elle fait : c'est ce qu'elle pense de ce qu'elle fait. Et c'est cela qui correspond au niveau topique qui nous intéresse ici.

Dans le même prolongement, le critère de légitimité apparaît comme étant un autre filtre topique au service du choix de langue. Celui-ci est en lien avec le droit d'utiliser, dans ses écrits, une langue en particulier parmi l'ensemble des langues disponibles. Il est conditionné par la reconnaissance personnelle et/ou collective du caractère fondé de cet usage, conformément à ce schéma argumentatif :

- *Plus* l'usage d'une langue est reconnu comme fondé par la personne et/ou par la collectivité, *plus* ce choix est légitime.
- *Moins* l'usage d'une langue est reconnu comme fondé par la personne et/ou par la collectivité, *moins* ce choix est légitime.

Tout l'enjeu de ce topos est donc de mettre en exergue le caractère fondé d'un usage particulier par le biais d'un procès de reconnaissance, initié par la personne elle-même ou par son entourage et son environnement socio-culturel. N'est donc légitime que ce qui est préalablement reconnu comme fondé, c'est-à-dire comme méritant d'avoir lieu sans avoir à être contesté.

Observons cet énoncé d'Abdelmoaiz Farhi :

A. Farhi (B)	le français en Algérie comme le disait Kateb Yacine <u>c'est un butin de guerre</u>
--------------	--

L'auteur écrit en français, exclusivement en français pour le moment. Pour souligner la légitimité de son choix de langue, il va se servir d'une stratégie argumentative qui consiste à ne pas s'engager personnellement, du moins dans son discours, dans une prise de position susceptible de susciter la polémique autour de lui. Il va alors faire appel à un discours autre, ayant longtemps circulé dans l'espace algérien. Du réservoir dialogique

qu'il a à sa disposition ressort un propos attribué à Kateb Yacine, un auteur connu pour être l'un des pionniers de la littérature francophone en Algérie. Sous cet argument d'au(c)torité est distillé un jugement intellectuel destiné à défendre, dans le but de convaincre l'auditoire, une position selon laquelle le français a toute sa place en Algérie et qu'il n'y a aucune raison à ce qu'il soit rejeté. L'image de « butin de guerre » a ceci d'éloquent qu'elle est évocatrice de l'idée de triomphe. Cela nous éloigne de l'image, moins percutante, de « legs » ou de « cadeau ». Le fait de *gagner le français* n'a donc rien de comparable avec le fait d'*hériter le français*. Hériter de quelque chose c'est en quelque sorte être redevable vis-à-vis de la source, mais gagner quelque chose c'est être libre d'en disposer et d'en tirer profit indépendamment de tout devoir de loyauté. Par un tel argument, il est moins question d'assumer le passé que d'assumer le présent avec un regard émancipé de toute obsession anachronique.

Prenons un autre énoncé :

L. Chouiten	je répète toujours que le français n'est pas une langue étrangère pour moi / pour moi / je ne dirai pas que c'est ma langue maternelle / je disais tout à l'heure que ma langue maternelle est une langue hybride / c'est un mélange de français et de kabyle / de kabyle et de français // donc déjà le français est une langue qui fait partie de mon histoire personnelle / qui fait partie de mon évolution / qui fait partie de mon identité / mon identité langagière // et puis mon amour de la littérature s'est affirmé par le biais de la langue française
-------------	--

Dans cet extrait, Lynda Chouiten situe l'usage du français aux premiers moments de sa socialisation langagière. Cela sous-entend que le fait que le français soit présent très tôt dans son environnement immédiat rend légitime son utilisation, quelques années plus tard, comme langue d'écriture. Entre la situation B et la situation A ainsi décrites, il y a une relation de continuité semblable à celle qui existe entre l'effet et la cause. De ce point de vue, le choix de langue n'est que la conséquence d'une trajectoire langagière déterminante.

Au vu de ce qui précède, il est utile de noter que l'argument d'Abdelmoaiz Farhi au sujet de la légitimité de son choix et celui de Lynda Chouiten partagent, à quelques nuances près, la même configuration topique. Quand l'un fait appel à un discours antérieur pour poser le caractère fondé de sa démarche, l'autre fait appel, dans le même but, à une situation antérieure pouvant servir d'ancrage argumentatif.

5.3. La justesse du choix

Jusque-là, le choix de langue découle des usages que l'instance auctoriale considère comme pertinents et/ou légitimes. A ces deux critères s'ajoute un autre critère qui a, lui aussi, son importance, c'est la justesse du choix. Cette propriété se rapporte au caractère adapté d'une langue par rapport à une situation précise, qu'il s'agisse de la situation où la langue est employée ou de la situation que la langue met en scène. La proximité de la langue avec celui qui écrit ou avec ce qui est écrit constitue la jauge qui détermine la justesse du choix. Cette proximité est censée se traduire comme suit :

- au niveau énonciatif par une expression authentique, prolifique et détendue ;
- et au niveau pragmatique par une expression intense, efficace et appropriée.

Le choix de l'anglais par Samia Drouiche repose sur la prédication que cette langue regorge de ressources suffisamment variées pour aborder toutes les thématiques possibles. Le présupposé qui se dégage de là est que l'anglais a, à ses yeux, une longueur d'avance par rapport aux autres langues qui, elles, peuvent rendre le traitement de certains sujets assez ardu.

S. Drouiche (B)	ah tu trouveras toujours quoi dire en anglais
-----------------	---

Tel est le schéma argumentatif qui sous-tend cet énoncé : *L'anglais permet de s'exprimer aisément sur une multitude de sujets. Or ceci n'est pas le cas de toutes les langues. Donc l'anglais est le choix idéal, le choix le plus judicieux.*

Le même topos est mis en avant, en ce qui concerne l'arabe, par Abdelhalim Bedrane :

A. Bedrane (B)	بالنسبة للغة العربية كما أخبرتك / بالنسبة لي أستطيع الدخول أو التوغل الى أي ثقافة حتى ثقافة المايا باللغة العربية / حتى ثقافة الهنود الحمر [pour ce qui est de la langue arabe comme je te l'ai dit / pour moi je peux entrer et m'incruster dans n'importe quelle culture y compris la culture maya en langue arabe / y compris la culture des Amérindiens]
----------------	--

Le fait que l'arabe supporte des schémas narratifs et descriptifs à large portée contextuelle rend son choix comme langue d'écriture particulièrement opportun aux yeux d'Abdelhalim Bedrane. Dans cette optique, l'arabe fonctionne comme une clé unique capable d'ouvrir des portes multiples, ce qui en fait une option à la fois économique et rentable.

Pour Said Fetahine, la langue arabe permet de rendre compte, avec fidélité, de la réalité sociale. Si l'arabe est à ce point proche du réel au contact duquel cet auteur compose ses œuvres, cela signifie que les autres langues ne lui offrent pas le même potentiel expressif. La justesse d'un tel choix réside dans le fait que l'arabe est perçu comme parfaitement adapté à la présentation de scènes et de personnages identifiables dans la vie ordinaire. Tout autre choix peut, de ce point de vue, être interprété comme une tentative de créer des scènes totalement ou partiellement artificielles et des personnages peu vraisemblables.

S. Fetahine (B)

اللغة العربية أحتاجها دائما في الكتابة عن الواقع المعاش

[la langue arabe j'en ai toujours besoin pour écrire sur l'expérience vécue]

Au terme de ce parcours topique, il ressort que le choix de langue fait écho à l'interrogation suivante : est-il (pertinent/légitime/utile/judicieux/approprié/etc.) d'utiliser telle langue dans telle situation ? Cela permet de conclure qu'il existe de bons choix et de mauvais choix. Le rôle de l'instance auctoriale est alors de toujours situer son choix du bon côté, c'est-à-dire du côté des prédicats positifs. Comme condition nécessaire à l'appréciation approbative de son choix, il faut que la notion de plaisir et de satisfaction soit perceptible dans la démarche de l'auteur. Plus que des valeurs topiques, la pertinence, la légitimité ainsi que la justesse font, chacune à sa manière, office de principes censés donner du sens au travail littéraire de l'auteur.

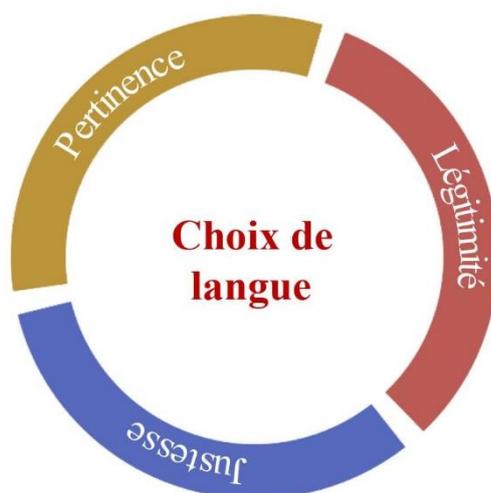


Figure 16. *Disposition matricielle des valeurs topiques du choix de langue*

Dans tout choix de langue, l'on peut retrouver un ou plusieurs scénarios topiques. Ceux-ci se combinent mais ne s'excluent jamais. Cela veut dire que l'on peut rencontrer

des configurations tri-topiques, bi-topiques ou mono-topiques. Dans chaque configuration, il y a toujours une valeur topique plus prééminente que les deux autres.

Conclusion

Le choix de la langue d'écriture trouve son origine première dans la socialisation langagière de l'instance auctoriale. Le temps passé auprès des langues, à les apprendre, à en acquérir l'usage, ou simplement à en observer le fonctionnement en société, sert de toile de fond dans la construction et la structuration du répertoire linguistique. La différenciation sociolinguistique des auteurs découle de la diversité des trajectoires langagières empruntées par chacun, au gré des mouvements, chaque fois fluctuants, qui rythment l'expérience de la vie.

Avant de se prévaloir du statut de sujet écrivant, l'auteur se construit d'abord comme sujet parlant. Le long de cet itinéraire, l'usage littéraire de la langue est précédé par l'usage (tout court) de la langue. Et c'est au cours de cette interaction avec la langue, avec les langues en général, que s'affirme la sensibilité épilinguistique du locuteur qui deviendra, quelque temps plus tard, auteur.

Dès lors, le choix de langue devient plus une problématique qu'une pratique. Dans cette opération, la langue se présente comme un enjeu central, parfois plus improbable que le choix en lui-même. Et pour cause, l'auteur n'est jamais tout à fait neutre face à la langue ; ce qui veut dire, par ricochet, qu'il n'est jamais totalement spontané dans son choix. Dans ces conditions, la langue fonctionne comme un stimulus qui donne à réfléchir, qui interpelle l'esprit, qui véhicule des images, qui prônent des valeurs, qui inspire des sensations, qui met l'individu en contact avec soi-même ainsi qu'avec son environnement. Etant composées d'un contenu affectif, rationnel et indexical, les représentations linguistiques qui en résultent jouent un rôle important dans le choix de la langue d'écriture. Elles exercent un effet direct sur l'instance auctoriale, en captivant son attention de trois manières différentes, soit en exacerbant le sentiment de la langue chez elle, soit en exaltant la conscience de la langue, soit en mettant au premier plan le spectacle de la langue, avec la promesse d'investir non seulement l'espace du lisible, mais aussi celui du visible. L'opération de choix devient donc effective en présence de la langue pour laquelle le taux des représentations positives est le plus élevé. Le choix se confirme davantage en présence d'un climat et d'une disposition d'esprit propices à la création littéraire. En favorisant la prise de décision, la sécurité linguistique intervient

comme un facteur rassurant, responsable du maintien et de l'entretien du processus d'écriture, ce qui permet à l'auteur de s'exprimer, de s'exposer et de se dévoiler avec le moins de tension possible.

En choisissant telle ou telle langue, l'instance auctoriale se livre à une opération de sélection qui n'est que l'aboutissement d'un long processus d'identification, de caractérisation, de catégorisation et de hiérarchisation des langues répertoriées à son niveau. Une fois qu'une langue est sélectionnée, il faut que ce choix soit validé par au moins l'un de ces critères : la pertinence, la légitimité et la justesse. Ce sont là des principes topiques qui donnent du sens, à l'échelle épilinguistique, au travail de l'auteur.

CHAPITRE 6 – La dimension glottopolitique dans le choix de la langue d’expression littéraire

Introduction

De la conception de l’auteur comme être langagier, l’on passe désormais, dans ce dernier chapitre, à la conception de l’auteur comme être glottopolitique. Dans cette perspective, le rapport aux langues est pensé à la lumière du rapport entre les langues. Choisir une langue plutôt qu’une autre au moment de l’écriture constitue ainsi le point de départ d’une action foncièrement glottopolitique. Car, en même temps qu’une langue est mobilisée, bien d’autres langues sont, directement ou indirectement, totalement ou partiellement, écartées du processus d’écriture. Le propre de l’opération de choix est d’avoir un fondement sélectif qui prend appui sur la socialisation langagière, période au cours de laquelle se construit et se différencie le profil de l’auteur qui deviendra plus tard acteur langagier.

Ce chapitre vise à comprendre en quoi le choix de langue est un choix glottopolitique. Autrement dit, quelles sont les motivations ainsi que les implications glottopolitiques d’une telle opération, notamment dans le contexte littéraire où la langue fait office de passage obligé ? La pertinence de la question réside dans le fait qu’aucune langue n’échappe à son contexte d’usage, en ce sens qu’écrire consiste à créer une nouvelle réalité *par* la langue, mais aussi une nouvelle réalité *pour* la langue.

Plus qu’un acte mécanique, choisir sa langue d’écriture est surtout un acte stratégique. C’est pourquoi, avant de passer à l’acte, l’auteur peut être amené à calculer sa marge de manœuvre dans le but de couvrir tous les paramètres stylistiques, thématiques et pragmatiques susceptibles de servir son projet littéraire. Et c’est aussi la raison pour laquelle il peut être amené, en aval, à en évaluer les bénéfices et les coûts, les percées et les dérives, les trouvailles et les illusions.

1. Les déterminants glottopolitiques de l’auctorialité langagière

La socialisation langagière de l’auteur est, à bien des égards, une socialisation glottopolitique. En même temps qu’elle se nourrit de pratiques et de représentations socialement contrastées, elle s’accompagne d’influences, directes et indirectes, émanant

du contexte environnant. Des influences qui, à terme, ont le pouvoir d'agir, à l'échelle de l'individu, sur la décision en matière de choix de langue.

1.1. Glottopolitique primaire vs glottopolitique secondaire

La famille est la première instance de socialisation langagière. C'est sous la tutelle des parents, chargés de la transmission des premières formes langagières à leurs enfants, que se déroule l'acquisition du langage. Etant donné que tout auteur est censé avoir vécu la période de l'enfance comme n'importe quel autre membre de la société, c'est-à-dire en situation d'assujettissement aux normes régissant son contexte d'évolution, il est naturel qu'il soit, à un moment ou à un autre, rattrapé par le conditionnement linguistique qui lui est imposé, délibérément ou non, par son entourage.

Au sein de la société, chaque famille a sa trajectoire, ses valeurs et ses priorités, et ce, à tous les niveaux des pratiques sociales dans lesquelles elle est partie prenante. Même si elle n'est pas explicitement abordée, la question linguistique se trouve au cœur des interactions qui s'établissent, dès le plus jeune âge, entre l'individu et son environnement immédiat. Il est impossible pour les parents de ne pas communiquer avec leurs enfants. Au-delà de cet impératif, somme toute élémentaire, de communiquer, il existe chez eux le désir et la volonté d'assurer la transmission, que ce soit dans la continuité ou dans la discontinuité de ce qu'ils ont eux-mêmes connu à l'enfance, d'une matrice linguistique en harmonie avec leurs idéaux du moment.

Nous sommes ici en présence d'un cas de figure de glottopolitique familiale, où les décisions des parents en matière de transmission linguistique influent sur le devenir langagier des enfants. Du fait que cette glottopolitique familiale se situe, en ce qui concerne son impact, très tôt dans le parcours de vie, nous avons pris la liberté de la qualifier de glottopolitique primaire. Dans ce sillage, certains des auteurs que nous avons approchés affirment avoir été préparés, dès leur enfance, à adopter telle ou telle langue, sous l'influence de leur contexte familial bien évidemment.

Ce que Lynda Chouiten, Akram El Kébir et Abdelmoaiz Farhi ont en commun est que tous les trois écrivent en français. Pour saisir les raisons d'une telle tendance, il faut remonter à leur enfance, dans le but de déterminer la nature de l'influence linguistique à laquelle ils ont été soumis pendant cette période. En voici les énoncés évoquant cet épisode de leur socialisation langagière :

L. Chouiten (A)	mes deux parents étaient francophones / sont instruits // on mélange beaucoup de français au kabyle que nous parlons à la maison
A. El Kébir (B)	le français c'est une langue je pense je l'ai entendue pour la première fois à la maison / mon père quand il parlait je pense qu'il parlait / quand il recevait des amis ou lorsqu'il parlait au téléphone avec des amis / parfois c'était en français / l'arabe toujours à la maison / parce que de même qu'il parlait en français il parlait aussi en arabe / l'arabe encore une fois algérien
A. Farhi (A)	je suis né dans un milieu assez francophone même si on s'attache à la culture arabe / mais à la maison en famille on parle beaucoup le français

Décidément, le français apparaît très tôt dans le parcours de ces trois auteurs. Leurs parents ont fait en sorte de le leur transmettre dès le bas âge, en même temps que le taqbaylit pour Lynda Chouiten et l'arabe algérien pour Akram El Kébir et Abdelmoaiz Farhi. Dans cette première socialisation, résolument d'orientation bilingue, le français s'avère déjà en position de force, parce qu'il va être retrouvé plus tard au cours de la scolarisation et de la formation, contrairement au taqbaylit et à l'arabe algérien qui, eux, sont davantage réservés à la communication orale à l'intérieur du groupe social d'appartenance.

Lorsque le français est transmis dans ces conditions, cela signifie que les parents anticipent le processus de scolarisation, le but étant de préparer leurs enfants à devenir des locuteurs susceptibles de s'exprimer précocement et efficacement en dehors même de leur groupe social d'appartenance. Les trois auteurs que nous venons de mentionner sont donc le produit d'une glottopolitique familiale pour laquelle la dimension francophone est envisagée en complémentarité avec les langues du terroir.

A l'évidence, la famille n'est pas le seul lieu de socialisation langagière. A partir d'un certain âge, l'enfant est appelé à quitter, souvent malgré lui, le giron parental pour se retrouver dans un autre lieu de socialisation langagière, à savoir l'école. Ce cadre institutionnel est de nature à faire émerger une glottopolitique scolaire appliquée de manière graduelle et collective, suivant un programme préalablement conçu, validé par le ministère de tutelle. C'est une fois scolarisé que l'enfant élargit son répertoire linguistique. Mais la situation n'est pas aussi simple, parce la question des langues suscite toujours des réactions au sein de l'école, y compris en Algérie. Quelle(s) langue(s) enseigner ? Dans quelle(s) langue(s) enseigner ? Comment les enseigner ? Suivant quel rythme ? Toutes ces interrogations relèvent d'une réflexion glottopolitique inévitable. Si le rôle de toute entreprise d'instruction est de préparer l'apprenant à savoir lire, écrire et

parler, il est important de préciser dans quelle(s) langue(s) il s'agit de lire, d'écrire et de parler. Voilà tout le défi de la glottopolitique scolaire qui sera considérée comme une glottopolitique secondaire, car intervenant en second lieu par rapport à la glottopolitique familiale.

Chez des auteurs comme Abdelatif Ould Abdallah, Said Fetahine et Abdelhalim Bedrane, la première langue de socialisation est l'arabe algérien. Pourtant, c'est en arabe conventionnel qu'ils écrivent et signent leurs œuvres. L'arabe conventionnel n'est rien d'autre que leur première langue de scolarisation. Il s'agit d'une langue qu'ils découvrent dès le primaire, à travers des leçons qui lui sont dédiées et des textes qui lui sont consacrés dans le manuel scolaire. Une langue qu'ils retrouvent, chaque année, que ce soit au collège ou au lycée, dans presque toutes les matières enseignées et chez tous les enseignants qui contribuent à leur formation. Le statut qu'occupe l'arabe au sein de l'école en fait d'emblée une langue dominante¹³⁶. Cela explique d'ailleurs l'influence dont elle dispose auprès de ces trois auteurs.

L'on comprend dans le discours de Said Fetahine, pour ne citer que son exemple, que l'école agit comme une instance glottopolitique dotée de moyens propres à forger la compétence littéraire de l'apprenant. Les efforts de ce dernier sont en permanence encadrés par des acteurs et des activités destinés à faire valoir des connaissances spécifiques en matière de langage. Du côté des acteurs, il importe de noter le rôle crucial joué par les enseignants de langue arabe dès le début de la scolarisation, notamment dans l'initiation à la langue standard, l'accompagnement linguistique et la consolidation des acquis. Du côté des activités, il est tout autant important de noter le rôle capital des séances de lecture et de rédaction dans le développement de la curiosité, de l'imagination et de l'habileté scripturale.

S. Fetahine (B)	<p>سعيد فتاحين تشكل أولاً كقارئ / كقارئ للكتب / كباحث في الكتب / كعاشق في مرحلة الصغر للنصوص المدرسية / وفي البدايات كاكشاف لسعيد فتاحين في التعبير الكتابي / اكتشفتني الأستاذة في السنة السادسة ابتدائي وأشادت بالبحوث التي كنت أكتبها وأيضاً بالتعبير الكتابية</p> <p>[Said Fetahine s'est d'abord formé comme lecteur / comme lecteur de livres / comme prospecteur dans les livres / comme amoureux pendant la période de l'enfance des textes scolaires / et au tout début comme découverte de Said Fetahine dans l'expression écrite / mon enseignante m'a découvert en sixième année primaire et elle a salué les exposés que je réalisais ainsi que mes expressions écrites]</p>
-----------------	--

¹³⁶ Il s'agit de la première langue enseignée à l'école, de la langue qui a le plus de volume horaire dans le programme scolaire, de la langue dans laquelle est enseignée la totalité des matières scolaires.

Comme nous venons de le voir, le choix de la langue d'écriture trouve chez certains auteurs son origine dans la glottopolitique familiale ou la glottopolitique scolaire, à l'ombre desquelles leurs pratiques linguistiques ont tendance à se constituer et s'affirmer. Bien que l'impact de l'une puisse être plus grand que celui de l'autre sur le devenir langagier de l'individu, il est particulièrement prudent de ne pas les envisager comme étant totalement opposables. Chez par exemple Abdelatif Ould Abdallah, la transition linguistique du milieu familial au milieu scolaire est marquée par le passage, lors de la période préscolaire, à l'initiative des parents, par la médersa, lieu où l'enfant est censé apprendre à la fois le texte coranique et la langue arabe. Un tel épisode nous renvoie à une glottopolitique d'anticipation à travers laquelle il est question de montrer l'adhésion, sinon la subordination, de l'instance familiale à l'instance scolaire.

A. Ould Abdallah (A)	<p>بداية علاقتي باللغة العربية كانت أيضا مع الكتاب / أحفظ تقريبا ثلاثين حزب من القرآن / ومع المدرسة أيضا كان تكويني باللغة العربية</p> <p>[le début de ma relation avec la langue arabe a commencé aussi à l'école coranique / j'ai appris par cœur environ trente sections du Coran / et à l'école également ma formation s'est poursuivie en langue arabe]</p>
----------------------	--

Voir son enfant réussir sa scolarité, du moins au début du processus éducatif, tel est généralement le motif qui explique l'attitude favorable de certains parents à l'apprentissage précoce de l'arabe conventionnel. Etant donné que cette langue n'existe pas à proprement parler dans les pratiques réelles de la famille, certains parents recourent à la médersa pour compenser leur incapacité à transmettre eux-mêmes cette langue. Ce qu'il convient de signaler est que cette démarche peut se révéler efficace, tout comme elle peut se révéler inefficace comme le montre le témoignage ci-dessous d'Abdelmoaiz Farhi.

A. Farhi (B)	<p>vous savez je vais vous raconter une anecdote c'était la période juste avant la première année du primaire / alors je ne parlais aucun mot arabe / alors mes parents ils ont eu peur que j'aie des retards scolaires / alors ils m'ont mis dans une mosquée (A+) [comme on dit chez nous la mosquée pour étudier] / alors dès le premier jour j'ai / j'ai dit à mon père / il s'attendait à quelque chose / que je dise un mot en arabe / je lui ai dit finalement c'était amusant papa (rire) alors il me dit pourquoi alors t'es là</p>
--------------	--

1.2. Glottopolitique horizontale vs glottopolitique verticale

En dehors de la famille et de l'école, l'environnement social est lui aussi porteur de pratiques linguistiques susceptibles d'influencer l'individu. Le contact avec les pairs,

avec des personnes qui partagent les mêmes centres d'intérêt que soi, peut amener le locuteur à prendre davantage conscience, par exposition, du potentiel de la langue ou des langues ayant cours autour de lui. Prenons d'abord l'exemple de Hocine Louni, celui-ci a découvert l'usage artistique du taqbaylit à travers la chanson. En remarquant que de jeunes gens de son village organisent régulièrement des sorties musicales en montagne, il a fini par être intéressé par le chant et, ensuite, par la poésie. Et c'est par cette porte d'entrée qu'il a accédé plus tard à la littérature en tant que pratique située aux frontières de l'art. A travers cet épisode, il s'aperçoit de l'existence, au sein même de la langue chantée, de nombreux phénomènes esthétiques, à l'instar du rythme, de la sonorité, de la rime, lesquels peuvent être aisément repris à l'écrit.

H. Louni (A)	<p>en plus nek^wni au village di lexla akka-agi att-afyud di lexla on a des jeunes qui chantent / cennun di lexla sean amundul sean derbuka</p> <p>en plus chez nous au village un peu à l'écart il y a des jeunes qui chantent / ils chantent dans la nature en se servant du mandole et de la derbouka</p>
--------------	--

De plus, les festivals de poésie, organisés par des associations culturelles, et auxquels sont conviés des poètes en herbe, ont permis à Hocine Louni de se frotter et de se comparer, à maintes reprises, à ses *frères de plume*. Younes Aghougali est lui aussi passé par ce chemin. La particularité de ce type de manifestations est d'offrir à des auteurs qui se cherchent encore l'opportunité de rencontrer leurs semblables, mais aussi d'échanger et de tisser des liens avec eux. En pareille situation, les participants¹³⁷ établissent entre eux des relations d'égal à égal. Il n'y a *a priori* pas de rapports hiérarchiques entre eux. Les trouvailles des uns en matière de poésie ne peuvent ainsi que profiter aux autres, en les faisant réfléchir ou en leur proposant de nouvelles pistes à explorer. En dehors de tout esprit de compétition, ces manifestations permettent aux participants de faire connaître leurs travaux, de les évaluer et de les améliorer, si besoin est, tant du point de vue littéraire que du point de vue linguistique.

H. Louni (A)	<p>mais ad-kecmēḍ ar le festival il y a des conférences il y a d'autres poètes qui viennent participer / minimun dans chaque festival ttasend soixante-dix quatre-vingts m bla le public m bla les gens de l'université qui sont spécialisés dans la littérature / ttasend smaḥsisen-d / il y a des artistes / donc c'est un lieu de rencontre beaucoup plus / donc nḥaffed / w akiniy beaucoup plus le militantisme ney la conscience s la langue ar yur-i elle s'est renforcée dans les festivals / tella / tella akka-agi / tella ar yur-i mais tiḡhid après dans les festivals</p>
--------------	--

¹³⁷ Nous parlons ici des participants uniquement, indépendamment des organisateurs ou des jurys.

Y. Aghougali (A)	puis en deuxième année c'était vraiment quelque chose qui m'a bouleversé / qui m'a vraiment mis sur la réalité linguistique en Algérie / c'était un voyage <i>eah</i> une excursion amicale / entre amis / à Bejaia / c'était je me souviens c'était le premier festival national de la chanson patrimoniale / c'était au niveau national / il y a de multiples langues / donc c'était vraiment le virage / le rond-point / j'avais déjà des essais / des poèmes en chaoui / mais pas vraiment / je me sens vraiment là-bas que je suis vraiment Berbère / j'ai rencontré le monde qui / donc la berbérophonie en réalité / [...] / donc c'était vraiment le point qui m'a encouragé beaucoup plus d'essayer d'écrire plus en tacawit et d'une façon savante
------------------	--

En ce qui concerne encore une fois les participants, il faut souligner que personne n'impose à personne quoi que ce soit, et pourtant Hocine Louni et Younes Aghougali affirment tous deux avoir été marqués par les festivals auxquels ils ont pris part durant leur parcours. En raison de l'ambiance qui y règne, leur rapport au tamazight, le taqbaylit pour l'un et le tachawit pour l'autre, s'est considérablement renforcé. Ce qui nous place dans le cadre d'une glottopolitique horizontale où le contact avec les pairs laisse une empreinte durable dans la conscience linguistique de celui qui, d'une manière ou d'une autre, s'exerce à la littérature.

Il existe, dans d'autres circonstances, des situations où le choix de la langue d'écriture est plutôt tributaire d'une glottopolitique verticale. C'est le cas par exemple de certains auteurs qui écrivent en anglais. Dans l'énoncé ci-dessous, Samia Drouiche use de l'assertion pour soutenir l'idée que l'anglais est une langue imposée par la mondialisation, dans son versant linguistique. L'anglophonie est de ce point de vue un fait global qui submerge toutes les sphères linguistiques. Dans son modèle gravitationnel, Louis-Jean Calvet (1999c) décrit l'anglais comme étant, depuis déjà quelques décennies, une langue hypercentrale, surplombant toutes les langues du monde. L'action glottopolitique de la mondialisation se traduit donc par le choix prioritaire de l'anglais, y compris en littérature. Cette langue a la spécificité d'être non pas une langue nationale mais une langue internationale, d'être non pas la langue de soi mais la langue de tout le monde¹³⁸. Cela confirme que la manière dont elle s'impose à l'auteur algérien, que celui-ci s'appelle Samia Drouiche ou Belkacem Meghouchene, s'inscrit dans une configuration nettement verticale.

S. Drouiche (B)	le monde entier يستعمل l'anglais
-----------------	----------------------------------

¹³⁸ Langue de tout le monde, du moins supposément.

1.3. De la glottopolitique subie à la glottopolitique projetée

Nous avons vu jusque-là que la glottopolitique, qu'elle soit primaire ou secondaire, horizontale ou verticale, se présente comme une pédale d'embrayage qui fait fonctionner l'auteur au rythme des événements divers ponctuant son parcours biographique. Dans cette perspective, l'auteur apparaît comme étant davantage en position d'être influencé que dans celle d'influencer. De l'instance familiale à l'instance scolaire, et de l'environnement sociolinguistique immédiat à la situation linguistique mondiale, il ne fait que subir, tantôt par exposition, tantôt par imposition, des décisions qui, à terme, influent sur sa propre décision en ce qui concerne le choix de la langue d'écriture.

Dans le sillage de ce que l'auteur a subi au cours de sa socialisation langagière, le choix de la langue d'écriture qui en résulte se distingue par son caractère quelque peu contraint. Dès lors qu'un auteur se montre résilient face aux instances glottopolitiques qui l'entourent, il ne peut que se donner la possibilité de devenir lui-même « agent glottopolitique » (Caitucoli, 2004). Dans ce cas, le choix de la langue d'écriture prend la forme d'un projet dont la finalité est non seulement de se servir de la langue, mais aussi de la servir dans la mesure du possible.

Dans cette optique, la glottopolitique projetée n'a en aucun cas la prétention de prendre la glottopolitique subie à revers, d'autant plus qu'elle en est, d'une certaine façon, l'expression consciente, voire assumée. Choisir sa langue d'écriture suppose dès lors une multitude de possibilités : la possibilité d'opter pour une langue autre que celle imposée dans tel ou tel contexte, la possibilité d'employer plus d'une langue, la possibilité de changer de langue d'un écrit à l'autre. C'est là, en effet, que réside toute la complexité de l'opération de choix, lorsqu'elle relève d'une décision plus ou moins souveraine – disons pour le moins souveraine en apparence.

Deux types de démarches glottopolitiques peuvent ainsi animer l'instance auctoriale : la démarche de quête et la démarche de conquête. La tentation de nommer les choses ainsi se justifie par la nature des choix possibles sur le terrain littéraire. Le fait de choisir une seule langue de manière ostentatoire ou fétichique, notamment par le recours à des formes recherchées ou innovantes, procède d'une logique de quête. Quête de la langue. Quête d'une certaine langue. Abdelatif Ould Abdallah est celui qui illustre le mieux cette posture parmi nos auteurs. Celui-ci ne cherche pas à écrire en arabe sans se poser trop de questions, c'est-à-dire en reproduisant des schèmes en vogue, il cherche plutôt à écrire

dans un arabe aseptisé de sa charge religieuse. Il s'agit là d'une démarche audacieuse qui, dans une certaine mesure, va à l'encontre de la doxa ambiante.

A. Ould Abdallah (A)	هذه اللغة العربية التي أرغب فيها والتي أحبها هي اللغة المتحررة من القداسة وليست اللغة العربية التي يتخيلها عامة الشعب [cette langue arabe que je veux et que j'aime c'est la langue émancipée de la sacralité et ce n'est pas la langue que s'imaginent les gens du peuple]
-------------------------	--

Par ailleurs, le fait de choisir plus d'une langue, comme c'est le cas chez certains de nos auteurs, participe d'une logique de conquête. Conquête de plusieurs langues dans le but de connecter l'activité littéraire à la pluralité linguistique qui existe au niveau de la société ou à l'échelle de l'individu. Un auteur qui écrit en plusieurs langues ne fait que donner au locuteur qu'il est la possibilité de s'exprimer pleinement dans le champ littéraire et de s'adresser au plus grand nombre de lecteurs possible autour de lui. C'est par le biais de la modalité volitive, introduite par la construction « tenir à devenir quelque chose (quelqu'un) », que Belkacem Meghouchene se positionne en faveur d'une écriture qui s'empare de tous les canaux d'expression disponibles chez l'auteur.

B. Meghouchene (A)	en fait je tenais à devenir polyglotte // j'entendais des gens dire que Hocine Ait Ahmed était polyglotte / il maîtrisait sept langues / ça m'a aussi encouragé / je me suis dit / on est issu du même patelin Ain El Hammam / je me suis dit pourquoi pas ne pas devenir aussi polyglotte
-----------------------	--

Entre la glottopolitique subie et la glottopolitique projetée, il existe des différences qu'il convient à présent de relever et de mettre au jour. Ces différences se rapportent au caractère antagoniste de leur mode d'intervention ainsi qu'à leur mode d'application. Ainsi, le choix de la langue d'écriture peut découler d'un processus glottopolitique passif ou actif, discret ou intense. Le tableau ci-dessous résume les différents mécanismes glottopolitiques qui guident les choix linguistiques auxquels s'adonnent les auteurs que nous avons étudiés dans le cadre de ce travail.

Tableau 13. Mécanismes glottopolitiques à l'origine du choix de la langue d'écriture

Mode d'intervention Mode d'application	Passif	Actif
	Discret	Exposition
Intense	Imposition	Conquête

2. Le choix de langue à l'épreuve du marché linguistique

L'auteur se sert, dans le cadre de son activité, de ressources linguistiques qui, avant d'être intégrées dans son répertoire, font partie d'un marché linguistique au sein duquel elles sont investies de « valeurs différentielles et distinctives » (Trimaille & Vernet, 2021, p. 229) permettant leur évaluation et leur hiérarchisation. Ainsi le fait d'écrire dans une langue en particulier équivaut-il, en réalité, au fait de ne pas écrire dans une autre langue. Ceci constitue une démonstration que le processus de sélection à l'œuvre dans l'opération de choix n'est jamais neutre, d'autant plus qu'il engage les langues en circulation dans des rapports de force qui, à bien des égards, sont loin d'être anodins.

2.1. L'auteur face au plurilinguisme

Ce que l'on désigne habituellement par le terme de plurilinguisme n'est que le reflet, à un instant donné, de la présence concomitante, dans un contexte précis, de plusieurs langues éligibles à l'usage. En parlant ici de plusieurs langues, sans en donner le nombre exact, cela signifie que le plurilinguisme se définit simplement par opposition au monolinguisme, sans plus. Ce qui, cependant, nous semble important de préciser est qu'il n'existe pas de plurilinguisme total, au sens d'englober toute la diversité linguistique qui traverse notre monde. Aussi inclusives qu'elles soient, toutes les combinaisons de langues possibles, dans tel ou tel contexte, aboutissent inévitablement à un plurilinguisme partiel couvrant un nombre limité de langues ou de lectures.

Comparé à l'ensemble des auteurs sur lesquels nous avons travaillé ici, Belkacem Meghzouchene est sans conteste celui qui incarne le plus la tendance plurilingue, que ce soit dans ses écrits ou dans sa vie de locuteur. Dans son répertoire linguistique, il y a de la place pour le taqbaylit, l'arabe algérien, l'arabe conventionnel, le français, l'anglais, l'espagnol, l'italien et l'allemand. Avoir comme ça à sa disposition huit langues n'est évidemment pas insignifiant, tant s'en faut. Mais ce constat cache, sous l'émerveillement qu'il suscite, une question assez cruciale : Quel est le nombre de langues qui ne font pas partie du répertoire de notre auteur ? Nous nous posons cette question pour montrer à quel point le plurilinguisme est toujours partiel. En étant partiel, il est aussi partial. Observons avec attention cet énoncé :

B. Meghzouchene (B)	je vise toujours <u>les langues qui ont un poids</u> [...] je vais pas apprendre une langue qui n'a pas d'importance / il faut que la langue soit importante pour moi [...] je vais pas apprendre une langue dont le pays est sous-développé [...]
------------------------	---

Cet extrait en dit long sur l'état d'esprit par lequel notre auteur appréhende la diversité linguistique qui l'entoure. Dire que toutes langues ont la même chance de faire partie de son répertoire linguistique est complètement inexact. Les seules langues qui l'intéressent sont en effet celles qui ont du succès dans le marché linguistique, c'est-à-dire celles dont la valeur marchande est jugée suffisamment satisfaisante. En reposant sur des motivations exemptes d'ambiguïté, ce parti pris constitue le moteur glottopolitique de son choix de langue(s).

Bien souvent, valoriser le plurilinguisme est une chose, et écrire dans une langue en particulier en est une autre. Beaucoup d'auteurs se documentent dans plusieurs langues pour finalement écrire des textes dans une seule langue. Entre les langues de lecture et la langue d'écriture se déploie une relation de *commensalisme* typique des interactions à bénéfice unilatéral : la langue d'écriture a plus de chance d'accéder à la visibilité que les langues de lecture qui, pourtant, ont bel et bien contribué à l'élaboration du produit littéraire concerné. Le roman historique *المحروسة لا تشبه غرناطة* de Belkacem Meghzouchene est écrit en arabe, mais sa trame repose sur des informations puisées dans des sources espagnoles. Il en va de même pour son autre roman *مؤين المحروسة يؤذن في فلورنسا* écrit lui aussi en arabe mais à partir de sources italiennes. Que ce soit Abdelatif Ould Abdallah ou Said Fetahine, les deux adoptent la même stratégie que précédemment face au plurilinguisme constitutif de leurs répertoires linguistiques respectifs. Même s'ils écrivent eux aussi en arabe, ils ne manquent pas de se documenter en français et en anglais. Ces deux auteurs ne sont pas dans une posture qui consiste à servir le plurilinguisme, mais plutôt dans celle qui consiste à s'en servir, l'objectif étant d'enrichir leur expérience scripturale et, partant, leur langue d'écriture, par des apports substantiels issus d'autres langues.

A. Ould Abdallah (B)	واه شوف هذه اللغات نستعملهم في القراءة [oui regarde ces langues je les utilise pour mes lectures]
S. Fetahine (A)	أنا كنت مثبتة ومنتشبت بمولود فرعون / مولود فرعون باللغة الفرنسية كان رهيبا جدا / الأرض والدم / روايات تسكن التاريخ الجزائري / وأيضا كانت القراءة لرشيد بوجدره عراب الرواية الجزائرية دون نسيان ذلك [...] وكانت البدايات دائما بالتأثر بالكاتب الجزائري كثيرا على غرار الكتاب العالميين / لما نتحدث عن دان براون نتحدث عن اميلي برانتي نتحدث عن ويليام شكسبير نتحدث عن دوستوفسكي [...] أحاول التثبث بالقراءة الأصلية [moi j'ai toujours été attaché à Mouloud Feraoun / Mouloud Feraoun en langue française était extrêmement redoutable / La Terre et le sang / des romans qui hantent l'histoire algérienne / et il y avait aussi la lecture de Rachid Boudjedra le pionnier du roman algérien qu'il ne faut pas oublier [...] mes débuts ont toujours été influencés aussi bien par les écrivains algériens que par les écrivains universels / à l'instar de Dan Brown d'Emily]

Le plurilinguisme, tant comme réalité sociale que comme prouesse individuelle, ne semble donc pas déstabiliser nos auteurs dans leur travail littéraire. Il s'agit même d'une option défendable au vu de l'intérêt qu'elle présente en termes de coopération inter-linguistique.

B. Meghouchene (B)	je suis pour la pluralité littéraire et linguistique / c'est un enrichissement / il n'y a pas d'antagonisme pour moi linguistiquement parlant littérairement parlant / c'est une richesse /
A. El Kébir (B)	il faut qu'il y ait de tout / je pense que les auteurs doivent écrire en arabe / doivent écrire en français / et doivent aussi s'adonner à l'écriture en dardja / parce que ça c'est très important

Ce que disent ces énoncés va dans le sens de la valorisation de la pluralité et de la diversité linguistique. Le plus important, comme le suggère le propos d'Akram El Kébir, est que chaque auteur se sente libre d'écrire dans la langue de son choix, sans avoir à rendre des comptes à qui que ce soit. De même que la liberté de choisir une langue implique celle de ne pas choisir une autre langue, de même la liberté de pouvoir choisir une langue *hic et nunc* implique celle de pouvoir choisir une tout autre langue ultérieurement. Expliquons ce point plus clairement, en prenant l'exemple de Lynda Chouiten. L'auteure écrit en français, choix qu'elle assume entièrement, ce qui signifie qu'en principe elle n'est pas obligée de se justifier là-dessus. Mais le fait d'écrire en français ne l'oblige pas non plus à écrire éternellement en français. Accepter l'idée de devoir écrire, si l'occasion se présente un jour et si les conditions sont réunies, dans une autre langue que celle du moment est le signe d'une attitude favorable à la diversité linguistique. A ce sujet, notre auteure se dit parfaitement disposée à expérimenter d'autres langues pour peu qu'elle soit en mesure d'aller jusqu'au bout de ce défi. Ce que cela veut bien dire est que sa position à l'égard des langues va à l'encontre du confinement glottopolitique, lequel consiste à évoluer avec obstination dans une sphère linguistique hermétique à toute brèche plurilingue.

L. Chouiten (B)	je n'exclus pas la possibilité d'écrire dans aucune des langues que je connais / que ce soit le kabyle ou l'arabe / etcetera // encore une fois on revient à cette idée que je rejette les frontières / je veux pas me confiner / si je maîtrise une langue et que je sens prête à écrire / à m'exprimer dans cette langue-là / pourquoi pas
-----------------	--

2.2. L'auteur face aux forces glottopolitiques en action

Les langues en circulation au sein de la société, y compris dans le champ littéraire, font écho à des forces glottopolitiques qui agissent de diverses manières sur les choix linguistiques des locuteurs en général et des auteurs en particulier. Ces forces émanent d'instances, réelles ou virtuelles, chargées de la régulation des usages langagiers. Les lignes qui suivent sont destinées à identifier ces forces et retracer leur origine.

Très schématiquement, nous avons repéré, en parcourant notre corpus, deux types de forces glottopolitiques : des forces endogènes et des forces exogènes¹³⁹. Les forces endogènes émanent de l'intérieur de la langue, tandis que les forces exogènes émanent de l'extérieur. L'opposition entre intérieur et extérieur renvoie à l'idée que la langue fonctionne de la manière suivante : au sein d'elle se trouve l'ensemble des règles d'emploi régissant son fonctionnement statique et autour d'elle se trouve l'ensemble des usages qui en déterminent la dynamique évolutive.

Indépendamment des modalités de leur réception¹⁴⁰, les normes linguistiques constituent pour la langue une force glottopolitique endogène. Celles-ci parviennent à l'auteur à travers plusieurs relais, à l'instar des dictionnaires et des écrits antérieurs (d'autrui). Ces supports ont pour rôle d'instituer le cadre dans lequel est censé se déployer l'acte d'écrire et, avec lui, l'usage littéraire de la langue. Le caractère conventionnel des normes concerne la gestion de la syntaxe, de la ponctuation, de l'orthographe et bien d'autres niveaux d'intervention. Au niveau, par exemple, lexical, Belkacem Meghzouchene renvoie son lecteur au dictionnaire pour retrouver les chaînes sémantiques permettant de saisir ses textes dans leur globalité, sans qu'il y ait de zones d'ombre résiduelles. Voilà ce qu'il en dit :

B. Meghzouchene (B)	pour moi le lecteur est censé connaître tout le vocabulaire de telle langue / même s'il le connaît pas il doit chercher dans le dictionnaire / je n'écris pas pour une certaine tranche / je vais dire ah j'écris pour le niveau lycée / non / j'écris pour un niveau je peux dire élevé / c'est pas dans le sens que j'utilise des mots difficiles à chaque fois / d'ailleurs je suis contre
---------------------	---

¹³⁹ Ce que nous entendons ici par forces glottopolitiques endogènes et exogènes est tout à fait différent de ce qu'en entend Bernard Zongo (2004, p. 69). Pour ce dernier, les langues sont travaillées par des forces de novation ou de conservation. Celles-ci sont considérées comme endogènes si elles proviennent d'une même formation sociale ; elles sont considérées comme exogènes dans le cas contraire. Pour nous, le point de référence n'est plus la formation sociale mais la formation linguistique : est endogène ce qui appartient à la langue, est exogène ce qui appartient au contexte de la langue.

¹⁴⁰ La réception sociale des normes linguistiques suppose que celles-ci puissent être admises ou rejetées, valorisées ou disqualifiées, appliquées ou contournées.

cette définition de mots difficiles / il n'y a pas de mots difficiles / le mot soit on le connaît soit on le connaît pas

Il nous semble bien indiqué de recourir ici, très succinctement, au modèle glottopolitique de François Gaudin (2007, p. 30) pour saisir les enjeux sociolinguistiques que véhicule cet énoncé. S'agissant d'un modèle à la fois dynamique et dialectique, celui-ci se compose de deux pôles, la langue d'un côté – en tant que construction abstraite – et les pratiques langagières de l'autre – en tant que réalisation concrète de la faculté de parler et de produire du discours en contexte. Le va-et-vient qui se met en jeu entre ces deux pôles permet d'identifier :

- un mouvement allant de la langue vers les pratiques langagières ;
- et un mouvement allant des pratiques langagières vers la langue.

La langue influence les pratiques langagières en s'appuyant sur des normes censées être reproduites par tous les locuteurs. Inversement, les pratiques langagières influencent la langue en instaurant de nouveaux usages possibles. Dans le propos de Belkacem Meghzouchene, seul le premier mouvement est mis en valeur. Le dictionnaire, comme ouvrage de référence au service de la définition, de la description et de l'illustration des mots, se situe du côté de la langue. Il est destiné à éclairer le texte qui, lui, se situe du côté des pratiques langagières. Cela signifie qu'en composant ses écrits, notre auteur agit sous le contrôle des normes linguistiques inscrites dans la conscience collective de la langue et relayées par l'instance dictionnaire. Cela est valable aussi pour Said Fetahine, comme en témoigne l'énoncé suivant :

S. Fetahine (B)	ربما علاقتي باللغة خصوصا اللغة العربية أنا ربما أفوق حد قراءة المئة كتاب في العام / وأتشیع دائما باللغة من خلال المعاجم [...] peut-être ma relation avec la langue la langue arabe en particulier moi peut-être je dépasse en matière de lecture le seuil de cent livres par an / je me nourris toujours de la langue à partir des dictionnaires [...]
-----------------	---

Les écrits antérieurs, ceux d'auteurs déjà reconnus dans le champ littéraire, peuvent eux aussi servir de modèle de référence dans le processus d'écriture. En raison des qualités stylistiques qui leur sont, à tort ou à raison, attribuées, ces écrits ont la particularité d'inspirer et de guider les productions d'autres auteurs. Younes Aghougali¹⁴¹ évoque à maintes reprises dans son discours les expériences littéraires de T. S. Eliot et de Kateb Yacine. Ces deux auteurs sont pris comme exemples parce que leurs écrits

¹⁴¹ Rappelons qu'il écrit en tachawit et en anglais, du moins pour la période située entre 2010 et 2019.

véhiculent, selon lui, des valeurs qui tendent à offrir une conception novatrice de la langue, qu'il s'agisse de l'anglais pour l'un ou du français pour l'autre.

Y. Aghougali (A)	<i>euh je m'inspire beaucoup de T. S. Eliot</i> / et T. S. Eliot il a fait une renaissance en ce qui concerne l'écrit en anglais / la littérature anglaise / j'ai essayé de le faire moi-même en tacawit
Y. Aghougali (B)	Kateb Yacine a travaillé sur ça surtout dans Nedjma / avec la syntaxe du français et la sémantique de la daridja / la sémantique est de la langue algérienne / je fais ça en anglais / je fais ça en anglais

Alors que les manuels de langue (dont les dictionnaires) veillent à la mise en circulation d'une norme absolue, les écrits antérieurs peuvent autoriser la diffusion d'une norme relative ou même d'une contre-norme érigée en référence alternative. En tout cas, les deux supports, quel que soit leur mode de fonctionnement¹⁴², accentuent, dans le modèle glottopolitique de François Gaudin, le mouvement reliant la langue aux pratiques langagières, et non le mouvement inverse.

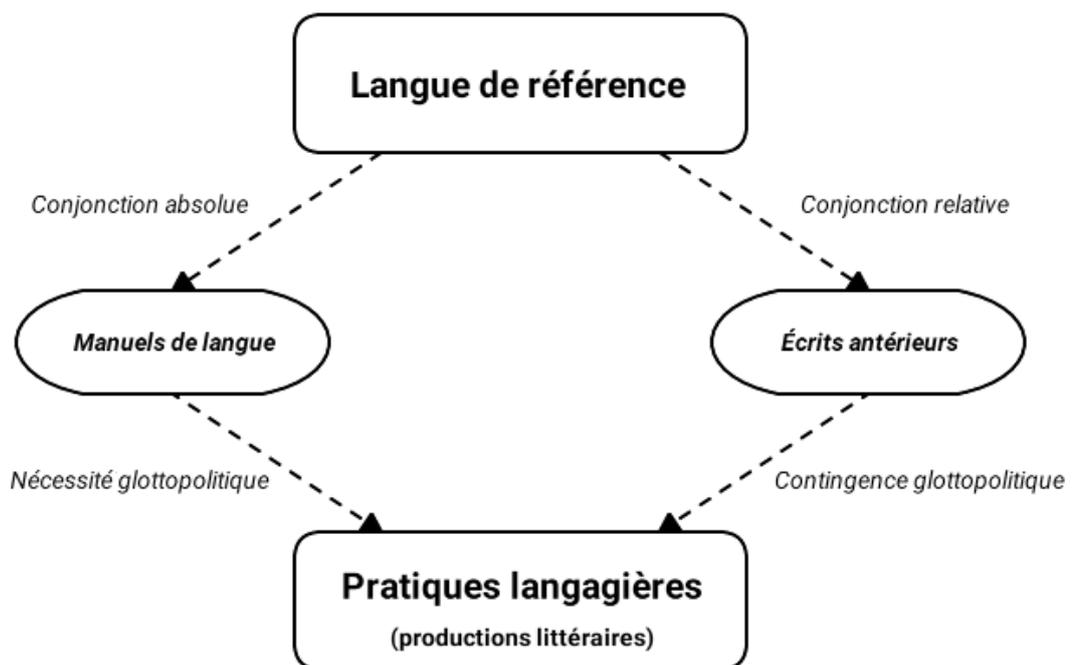


Figure 17. Circuit des forces glottopolitiques endogènes

¹⁴² Les manuels de langue (dictionnaires, lexiques) ont un mode de fonctionnement sensiblement différent de celui des *écrits antérieurs*. Les premiers, en défendant la norme absolue, instaurent un régime de nécessité glottopolitique (ce qui ne peut être autrement dans la langue), tandis que les seconds, en véhiculant une norme relative, établissent un régime de contingence glottopolitique (ce qui peut être autrement dans la langue).

En plus des forces endogènes décrites dans la figure ci-dessus, il existe aussi des forces glottopolitiques exogènes avec lesquelles l’auteur est appelé à composer et à négocier son choix de langue(s). Comme nous l’avons déjà signalé plus haut, ces forces exogènes sont de provenance extralinguistique. Quand on parle des langues, il est impossible de faire abstraction des communautés linguistiques qui s’agrègent autour d’elles. En voici un exemple à méditer :

A. El Kébir (B)	qu’on le veuille ou non on a / on a en Algérie des lecteurs arabophones et des lecteurs francophones et qui parfois ne se croisent pas / parfois
-----------------	--

D’après ce que laisse entendre ici Akram El Kébir, l’auteur algérien a le choix d’écrire soit en arabe, soit en français. La raison en est que les Algériens lisent dans l’une ou l’autre de ces deux langues. Bien sûr, cela reste, dans l’absolu, un point de vue qui n’a nullement la prétention d’avoir valeur de vérité. Mais ce que cette affirmation donne à voir est que le choix de la langue d’écriture intervient comme une réponse à une demande sociale, celle des lecteurs présents sur le terrain. Nous pouvons élargir cette hypothèse pour dire que les auteurs algériens qui écrivent en tamazight ou en anglais le font parce qu’il existe des lecteurs dans ces langues aussi. Les communautés linguistiques en présence constituent donc une force glottopolitique exogène sur la base de laquelle l’auteur peut être amené à écrire dans telle ou telle langue.

D’un autre point de vue, le caractère officiel d’une langue peut dans certaines situations encourager certains auteurs à l’adopter plus facilement. Une simple intervention de l’Etat en faveur d’une langue donnée, ne serait-ce que sur son statut, peut complètement reconfigurer son existence littéraire. En ceci, l’arabe conventionnel se caractérise, en Algérie, par une considérable longueur d’avance par rapport aux autres langues en présence. Cela est dû au fait qu’il a été érigé, au lendemain de l’indépendance, comme la seule langue officielle du pays. Abdelatif Ould Abdallah se sert de cette conjoncture pour défendre l’arabe non seulement comme langue d’écriture mais aussi comme langue de cohésion sociale.

A. Ould Abdallah (A)	<p>هناك لغة رسمية تجمع كل أطراف المجتمع الجزائري وكل أطراف المغرب العربي تقريبا وكل العرب بصفة عامة / يجب أن تكون هناك لغة رسمية للحفاظ على وحدة الكلمة / عندما نتعامل نتعامل حفاظا على الوحدة وعلى عدة أمور</p> <p>il existe une langue officielle qui réunit l’ensemble de la société algérienne et approximativement l’ensemble du Maghreb arabe et tous les Arabes en général / il faut qu’il y ait une langue officielle pour préserver l’unité</p>
----------------------	--

	de la parole / lorsqu'on y travaille on le fait dans le but de préserver l'unité et bien d'autres choses
--	--

Comme on le voit ici, l'Etat, avec son pouvoir traditionnel de légiférer sur les langues, constitue lui aussi une force glottopolitique exogène susceptible de rendre service (ou au contraire déplaire) à l'auteur. Le choix qui s'inscrit en droite ligne de la politique linguistique étatique donne lieu à deux types de postures auctoriales :

- la *loyauté glottopolitique* qui se rapporte au fait d'accepter, à un moment donné, les dispositions officielles concernant la gestion des langues ;
- et l'*allégeance glottopolitique* qui correspond au fait de se soumettre définitivement et indéfiniment aux dispositions officielles liées à la gestion des langues.

Par contre, le choix qui prend le contrepied de la politique linguistique officielle donne lieu à deux autres types de postures auctoriales¹⁴³, à savoir :

- l'*indocilité glottopolitique* qui se traduit par l'autogestion langagière, indépendamment de toute autorité suprême ;
- et la *subversion glottopolitique* qui se manifeste par la contestation, apparente ou souterraine, des dispositions officielles.

A l'action glottopolitique de l'Etat et des communautés linguistiques en présence, précédemment abordée, s'ajoute celle qu'exerce l'instance éditoriale sur les décisions de l'auteur. Il se trouve qu'un auteur n'est réellement considéré comme tel qu'à partir du moment où il accède à la publication. Cela explique à quel point le monde de l'édition peut faire connaître ou faire disparaître une plume en quête de visibilité. En ce qui concerne la langue d'écriture, il importe de noter que l'auteur ne peut se faire publier que dans les langues prises en charge par son éditeur.

D'après les témoignages de nos auteurs, le français et l'arabe se caractérisent par une prospérité éditoriale des plus importantes, sans commune mesure avec celle du tamazight et de l'anglais. Cela veut dire que pour le contexte situé entre 2010 et 2019, il est beaucoup plus facile de publier par exemple en français qu'en anglais, en arabe qu'en tamazight.

A. Farhi (A)	le premier livre je l'ai écrit pour moi / je pensais pas un seul instant à la publication // alors lorsque j'ai terminé le livre je l'ai fait lire à quelques
--------------	---

¹⁴³ Ces postures résultent de l'effet boomerang de l'action étatique sur le terrain des langues.

	proches-là / ils m'ont dit tiens pourquoi pas tu l'envoies à un éditeur / j'ai dit bof qui ne tente rien n'a rien / et puis la fameuse parole de Jacques Brel / si c'est pas sûr c'est quand même peut-être // alors je l'ai envoyé à une poignée d'éditeurs comme ça // j'étais étonné / vraiment surpris que l'un des plus grands éditeurs en Algérie le publie / ils m'ont contacté / ils ont aimé l'histoire / ils ont eu quelques réserves sur quelques passages / on a discuté ensemble / on a corrigé / puis il est sorti
Y. Aghougali (B)	ici on revient au problème majeur devant nous ce qui est la / les éditeurs / là je trouve / je considère que c'est un problème d'éditeurs / [...] / chez nous les éditeurs entre parenthèses pas de tout / un éditeur chez nous reste seulement un nom / un nom / on peut pas dire plus que ça

Entre le propos d'Abdelmoaiz Farhi et celui de Younes Aghougali, il y a deux réalités qui s'opposent. Alors que le premier tient un discours bienveillant à l'égard de son éditeur, le second tient un discours à charge à l'encontre de presque tous les éditeurs activant sur le terrain algérien. La différence la plus importante à signaler entre ces deux auteurs est que l'un écrit en français et que l'autre écrit à la fois en tachawit et en anglais. Contrairement au français, le tachawit et l'anglais ont pendant longtemps été sujets à la minoration dans le monde de l'édition, peut-être aujourd'hui un peu moins qu'avant. Mais il faut quand même bien souligner que ce constat a poussé certains auteurs à rechercher d'autres alternatives plus salutaires, notamment par le recours soit à l'autoédition, soit à des maisons d'édition étrangères plus enclines à accepter des manuscrits issus d'horizons linguistiques divers. Citons, à ce sujet, le roman *The Overcoat of Virginia* de Belkacem Meghouchene publié en 2013 dans une maison d'édition française. Citons aussi le roman *To be... not to be* de Younes Aghougali publié en 2019 chez un éditeur indien. Il en ressort qu'au moment de choisir sa langue d'écriture, le spectre glottopolitique de l'instance éditoriale est toujours là pour imposer ses priorités en ce qui concerne la gestion des langues à faire publier et à faire diffuser.

2.3. L'auteur face au poids de la langue

L'une des raisons pour laquelle un auteur quelconque choisit d'écrire dans une langue plutôt que dans une autre est due au poids, généralement supposée, de la langue choisie. Dire que les langues, du moins certaines d'entre elles, ont un poids (ou encore ont du poids) est décidément plus qu'une métaphore. L'analyse la plus basique que l'on peut faire à ce sujet permet de mettre la main sur des facteurs potentiellement valorisants à l'égard de la langue d'écriture.

D'abord, une langue riche d'une longue tradition littéraire, que celle-ci soit orale ou écrite, n'a forcément pas le même poids qu'une langue qui en est dépourvue. Quand le sillon est déjà tracé, il ne reste qu'à le suivre. La tâche est donc beaucoup plus abordable que lorsqu'il s'agit de devoir faire de la littérature ex nihilo. Said Fetahine s'appuie, pour ce qui est de l'arabe, sa langue d'écriture, sur un héritage littéraire de plusieurs siècles, remontant à la période antéislamique, située avant le VII^e siècle de notre ère.

S. Fetahine (B)	وأشبع دائما باللغة [...] من خلال العودة الى النمط والعصر الجاهلي je me nourris toujours de la langue [...] à travers le retour au style et à l'époque d'Al-Jâhilîya
-----------------	--

Dans le même ordre d'idées, Lynda Chouiten fait savoir que le français est, en ce qui la concerne personnellement, une langue dont la tradition littéraire a donné lieu, y compris même en Algérie, à des œuvres qui l'ont particulièrement influencée et encouragée à emprunter la même voie que ses prédécesseurs.

L. Chouiten (A)	les influences sont vraiment diverses et variées comme on dit / bien sûr il y a eu les classiques français // tout amateur francophone de lecture en Algérie a forcément lu les classiques français [...] la littérature algérienne / surtout les contemporains / je les ai découverts il y a une dizaine d'années / en fait [fet] c'était une sorte de sursaut d'orgueil j'allais dire / je me suis dit comment ça se fait moi j'avais lu les classiques français / j'avais pas mal lu en ce qui concerne la littérature française
-----------------	---

Dans le cas du tamazight, qu'il s'agisse du taqbaylit ou du tachawit, c'est plutôt le substrat littéraire oral (poésie, contes, récits légendaires, etc.) qui sert de point d'appui à l'émergence d'une littérature écrite de plus en plus consistante. Sur la base de ce dont recèle la mémoire collective en matière de trouvailles littéraires, les auteurs d'aujourd'hui, à l'instar de Hocine Louni ou de Younes Aghougali, ont désormais des choses à dire, à leur manière en plus. Les motivations pouvant guider leur entreprise sont les suivantes :

- ressusciter des usages attestés dans la tradition orale, qu'il s'agisse des usages qui se rapportent directement à la langue ou de ceux qui se rapportent à des genres littéraires spécifiques tels que la poésie et le récit ;
- faire connaître la langue à travers sa littérature et faire connaître la littérature à travers la langue ;
- perpétuer l'usage littéraire de la langue par le biais du canal écrit.

Ce qui détermine aussi le poids de la langue est l'étendue du public qu'elle possède sur le terrain. Le lectorat est en cela un facteur déterminant, pour certains auteurs, dans leur choix de la langue d'écriture. La consommation littéraire est un paramètre qui intervient dans la mise en place de la valeur marchande de la langue. C'est d'une logique élémentaire que d'écrire pour être lu. La multiplication de la production littéraire au-delà des besoins sociaux en la matière peut ainsi déboucher sur une inflation sous laquelle de nombreuses œuvres risquent d'être noyées. Il est vrai que l'offre littéraire peut parfois créer la demande, mais cela reste un pari que peu d'auteurs sont disposés à tenir.

L. Chouiten (B)	[...] moi je vais pas écrire pour dix personnes / ça sert à rien d'écrire pour / enfin ça sert toujours / mais quand même je n'aspire pas à être lue par dix ou vingt personnes seulement // donc l'écriture en français quand même m'ouvre clairement à un lectorat bien plus large
-----------------	--

Pour Lynda Chouiten, écrire donc en français offre plus d'avantages que d'écrire dans une autre langue de moindre diffusion. Quand une langue pareille dispose d'un corps lectoral déjà acquis, la question de son choix se pose comme une évidence. La raison en est qu'il est plus profitable, en termes d'efforts à fournir et de résultats à obtenir, de s'adresser à un lectorat qui est déjà là que de s'adresser à un lectorat chimérique. C'est là justement que réside la difficulté pour les auteurs qui écrivent en anglais ou en tamazight. Car, en même temps qu'ils se livrent à l'activité de production, ils œuvrent à la conquête d'un lectorat susceptible de contribuer, à long terme, à la consolidation de pratiques linguistiques jusque-là littérairement minorées dans le contexte algérien. La stratégie adoptée, à titre d'exemple, par Younes Aghougali en ce qui concerne le tachawit consiste à cibler un public de lecteurs potentiels, notamment parmi ceux qui étudient le tamazight à l'université. Ce public sert de tremplin pour atteindre, par un effet boule de neige, un lectorat encore plus large.

Y. Aghougali (B)	mais chez nous les Chaouis c'est vraiment nouveau / c'est nouveau au sens de passer de l'oralité à l'écrit / c'est pour ça je dis que le lectorat est assez faible sauf sauf chez les gens de spécialité / et c'est pour ça on se base sur les gens de spécialité quand même pour exploiter ces / c'est un pont à travers lequel la chose va être élargie / dans les écoles / dans les lycées
------------------	---

Le poids de la langue est un paramètre graduel. Il peut, avec le temps, prendre encore de l'épaisseur, comme il peut s'amenuiser. Cela ne dépendra pas que de l'existence d'une tradition littéraire déjà en place ou d'un lectorat déjà acquis/conquis ; il faut aussi que l'auteur soit conscient, voire convaincu, de la valeur ajoutée que sa langue d'écriture est

capable d'apporter à son travail littéraire. Ce qui pèse dans la balance est intrinsèquement lié à l'usage, effectif ou possible, de la langue, à savoir :

- le *pouvoir référentiel* qui implique que la langue soit suffisamment équipée du point de vue lexical pour couvrir des réalités contextuelles et cotextuelles de plus en plus complexes et de plus en plus hétérogènes ;
- le *pouvoir expressif* qui intervient dans la mise en place d'une stylistique et d'une rhétorique porteuses d'une originalité perceptible dans le texte littéraire.

Manifestement, ces deux pouvoirs sont complémentaires, en ce sens que l'un renvoie au fait de dire et l'autre à la manière de dire. Dans l'extrait suivant, Younes Aghougali rattache le poids que représente pour lui le tachawit à ces deux pouvoirs. La disposition polysémique de la langue relève plus exactement du pouvoir référentiel, son intérêt étant de fournir à l'auteur des formes aptes à accompagner son dire, avec un minimum de redondance et un maximum de fluidité. Avec l'exemple du mot *acehhal* et de son équivalent *tayri*, on assiste à un phénomène qui mérite d'être souligné : pour étendre le pouvoir référentiel du tachawit, notre auteur se sert d'un autre mot, ayant le même sens, issu du taqbaylit. Ceci est le signe d'une solidarité inter-linguistique à caractère symbiotique, profitable aussi bien pour le tachawit que pour le taqbaylit. Sur un autre plan d'analyse, notre auteur parle également ici de constructions langagières (images poétiques, métaphores, proverbes, maximes) qui font, sans aucune ambiguïté, référence au pouvoir expressif de sa langue d'écriture, le tachawit en l'occurrence. Cela étant, sans ces deux pouvoirs, le poids de la langue serait incomplètement établi, et le choix de l'auteur potentiellement compromis.

Y. Aghougali (A)	j'exploite la polysémie / par exemple le mot amour on dit (A+) s tcawit acehhal (A-) / mais j'exploite / j'utilise l'autre mot en parallèle / c'est un synonyme mais d'un autre / on peut dire langue / c'est le kabyle / c'est (A+) tayri (A-) / donc j'utilise (A+) tayri (A-) / j'utilise l'amour d'une façon symbolique pour dire que la langue est vaste / il y a un contact linguistique / après derrière ce contact linguistique il y a vraiment des contacts historiques [...] je me base sur les images poétiques / sur les métaphores / j'utilise les proverbes / les maximes
------------------	---

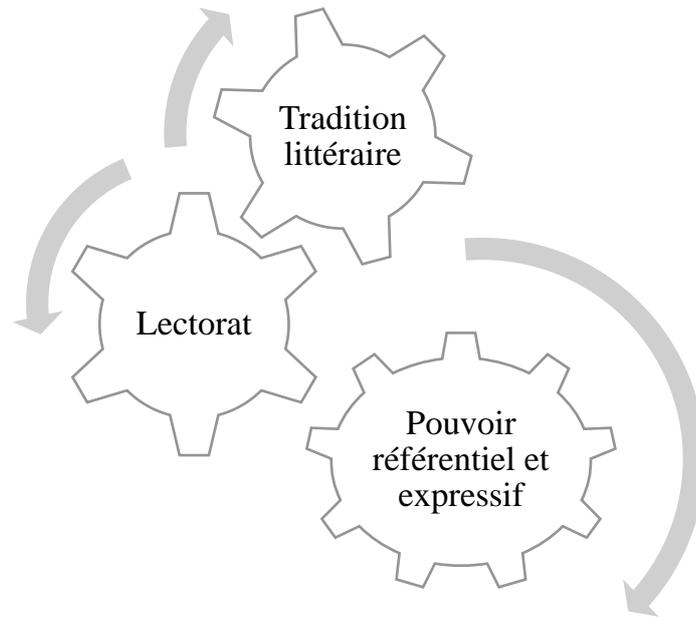


Figure 18. Représentation schématico-dynamique du poids de la langue

3. Modalités de l'action glottopolitique dans l'exercice de la littérature

En tant qu'être glottopolitique, l'auteur se pose, aussi bien dans son dire que dans son faire littéraire, comme acteur langagier. La langue lui sert à la fois de moyen d'action et de terrain d'action. Plus cette langue a l'air assez maniable/malléable à ses yeux, plus elle a la chance d'être prisée au moment de l'écriture. L'on assiste, dans ce cadre, à une configuration triangulaire de l'action auctorio-portée, celle-ci pouvant être dirigée à partir de la langue ou en direction de la langue suivant trois modalités : agir *sur*, agir *par*, agir *pour*.

3.1. Agir *sur* la langue

Le statut d'auteur confère à son détenteur la légitimité d'intervenir sur la langue conformément à ce qu'il juge lui-même comme étant structurellement et stylistiquement recevable. Qu'elle soit consciente ou inconsciente, ponctuelle ou élargie, restrictive ou extensive, cette intervention opère sur deux plans, celui des pratiques langagières et celui des représentations linguistiques. Quand Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi (1986, p. 5) circonscrivent le champ de la glottopolitique par rapport à l'action exercée par la société sur le langage, il faut, par précaution épistémologique, souligner la valeur métonymique du terme *société*. L'action n'est pas à proprement parler portée par la société en tant qu'abstraction, mais plutôt par les membres qui en constituent la dimension matérielle. En faisant partie de cette configuration, l'auteur est appelé à jouer, comme

nous avons déjà eu l'occasion de le mentionner plus haut, le rôle d'« agent glottopolitique » (Caitucoli, 2004). Ce rôle se déploie, entre autres, en direction de la langue, et c'est ce que nous allons voir à présent.

A la différence de la politique linguistique qui agit sur le corpus et/ou le statut de la langue/des langues (Calvet, 2021), la glottopolitique agit plus précisément, comme nous venons tout juste de le faire remarquer, sur les pratiques et/ou les représentations. C'est la raison pour laquelle l'auteur se situe plus volontiers du côté, assez pragmatique, de la glottopolitique que de celui, plus organique et plus programmatique, de la politique linguistique.

Toute l'action que peut exercer l'instance auctoriale sur la langue trouve son expression la plus subtile dans le sémantisme¹⁴⁴ du verbe *écrire*, lequel nécessite un agent (l'auteur) et un outil (la langue). La langue n'est alors mobilisée que pour permettre à l'acte d'écrire de se réaliser. Etant sous-tendu par une conscience métalinguistique en éveil, cet acte suppose un travail attentivement conduit sur trois niveaux hiérarchiques :

- *le mot* : c'est l'unité de base du processus de rédaction, et c'est aussi l'entité à l'origine du fonctionnement lexico-sémantique de la langue ;
- *la phrase* : c'est une structure qui résulte de la combinaison des mots et qui procède du fonctionnement syntaxique de la langue ;
- *le texte* : c'est un produit langagier correspondant à l'aboutissement de l'activité auctoriale, basé sur un fonctionnement générique et stylistique de la langue.

C'est par l'action menée sur ces trois niveaux que l'auteur parvient à agir sur la langue, l'enjeu étant d'instituer des pratiques langagières visibles, à terme, à travers ses textes. Observons, pour illustrer notre propos, la démarche consciemment adoptée par Abdelmoaiz Farhi lorsqu'il se livre à l'écriture.

A. Farhi (B)	j'essaie de moderniser le roman / j'essaie - de <M. Boughanem> par le biais de quels procédés - vous savez j'ai employé dans les deux livres ce qu'on appelle le langage SMS / par exemple / c'est nouveau ici / je n'ai pas lu de livres algériens comme ça
A. Farhi (B)	<i>eah</i> il faut aussi éviter les adverbes aussi / parce que c'est facile / c'est pas / ça va pas donner <i>eah</i> pourquoi expliquer directement au lecteur / il faut faire travailler son imagination aussi / donc <i>eah</i> dès que j'arrive à la page

¹⁴⁴ Le lien entre le verbe *écrire* et l'auteur est du même ordre que le lien qui s'établit entre l'action et l'initiateur de l'action (l'agent).

cinquante je relis mes cinquante pages / j'essaie de peaufiner le style [...] la révision des cinquante pages c'est principalement pour le style / pour la langue / pour tout ça / donc voilà / je dis toujours / j'évite d'employer des adverbes / je débarrasse le texte de tout *eah* de chaque mot qui n'est pas indispensable /

A travers l'objectif de « moderniser le roman », notre auteur entend agir sur le niveau textuel. Il s'agit donc de retravailler la notion de genre et de style à la lumière de ce qui lui semble esthétiquement et thématiquement en phase avec le principe d'innovation. L'usage du verbe « moderniser » dans son discours renvoie à la dimension du faire, c'est-à-dire à « un processus actionnel qui dépend de l'*intention*, de l'*initiative* et du *contrôle* d'un *agent humain* » (Charaudeau, 1992, p. 388). Une intervention de ce type vise à faire subir, aussi bien dans la forme que dans le fond, une transformation touchant la configuration générique des textes produits, l'idée étant de passer d'un état initial sans particularités littéraires notables à un état final marqué par des procédés créatifs novateurs. La mise en œuvre de cette action est subordonnée à des opérations parallèles menées sur le micro-niveau, celui des mots en particulier. En évitant le recours intempestif à certaines catégories lexicales, à l'instar des adverbes, dont le rôle discursif se rapporte plus spécifiquement au processus de description, notre auteur détermine le périmètre de son entreprise langagière. La sélection des mots éligibles à l'usage littéraire constitue une pratique dynamique qui agit directement sur la circulation, du moins dans le discours littéraire, de certaines unités linguistiques, soit par inhibition ou par stimulation. Toujours en ce qui concerne le micro-niveau, le recours ponctuel au langage SMS dans l'écriture d'Abdelmoaiz Farhi revêt une fonction plus symbolique qu'énonciative. Le fait de se montrer favorable à la transformation de l'apparence orthographique des mots met d'emblée l'accent, par un clin d'œil aux pratiques scripturales des locuteurs jeunes, sur des procédés à ancrage sociolectal initialement éloignés des usages littéraires conventionnels. Il est question par là d'inscrire l'activité littéraire et, par la même occasion, les pratiques langagières qui s'y rattachent dans une dynamique qui tienne compte de l'influence de la messagerie instantanée et des réseaux sociaux sur le fonctionnement de la langue.

Globalement, la démarche d'Abdelmoaiz Farhi donne à voir des réflexes glottopolitiques qui se résument au fait de (s')imposer, à l'échelle des pratiques, ce qu'il faut faire et ce qu'il ne faut pas faire. Ce qui, immédiatement, nous renvoie à une dimension prescriptive qui consiste, selon le cas, à :

- réguler l'accès de certains usages à la sphère littéraire ;
- contrôler le déploiement de certains usages dans la sphère littéraire ;
- faire émerger de nouveaux usages (introduits à partir d'autres sphères que celle de la littérature ou lancés directement dans la sphère littéraire).

Ces trois points sont le moteur de l'action glottopolitique située dans le prolongement praxéologique de l'auctorialité langagière. Chez, par exemple, Said Fetahine, la priorité est donnée, lors de la construction de ses nouvelles, à ce que sa langue d'écriture soit en synchronie avec les usages sociaux du moment.

S. Fetahine (B)	<p>طبعا حاليا القيمة المضافة على اللغة التي ربما يتحدث بها سعيد فتاحين على لسانه هو أنني شخص يمزج المؤثرات / مثلا مصطلحات الحراك الجديدة / هي بداية جديدة لأدب جديد سوف يتشكل بعد عشرين سنة / مثلا الزطشي / مثلا المبردعون / النوفمبريون / كتبت كل هذه المصطلحات الجديدة في قصة تتناول ظاهرة الهوية وتأثيرها على الحراك / وبالتالي هو تأثير جديد الى شكل جديد من الإنسان في الجزائر</p> <p>bien sûr actuellement la valeur ajoutée sur la langue dont se sert peut-être Said Fetahine c'est que je suis quelqu'un qui mélange les influences / par exemple les nouveaux termes du Hirak / c'est un nouveau départ pour une nouvelle littérature qui prendra forme après une vingtaine d'années / par exemple [zet'ji] / par exemple [elmubardaʕūn] / [enuvambariyūn] / j'ai utilisé tous ces termes nouveaux dans une nouvelle qui traite du phénomène d'identité et son impact sur le Hirak / il s'agit en effet d'une influence récente conduisant à une nouvelle forme de l'humain en Algérie</p>
-----------------	--

Le *Hirak* correspond, en Algérie, à un soulèvement populaire, initié en 2019, contre l'ordre politique en place, fondé principalement sur le *statu quo* et le simulacre démocratique. Etant donné que ce contexte a été marqué par la mise en scène publique de la parole contestataire, il a été à l'origine de discours usant volontiers de la créativité langagière. Voici ce que fait remarquer Dalila Morsly à ce sujet :

Le plurilinguisme prend, dans le *hirak*, une autre dimension : on assiste à travers les slogans oraux et écrits, à travers les chants et poèmes, à un véritable festival des écritures et des langues. Locuteurs et scripteurs jouent de différentes langues, de l'accumulation ou de la juxtaposition de ces langues comme si exprimer des revendications en plusieurs langues conférerait plus de force à la parole contestataire. (2021, p. 23-24)

Le *Hirak* fait office dans certains écrits de Said Fetahine de source polyphonique. En reprenant des usages issus de ce contexte, l'auteur, loin d'avoir l'intention de décrire uniquement des faits socio-historiques qui lui sont accessibles, contribue à la mise en circulation de nouveaux usages langagiers, à portée lexicale principalement, dans la sphère littéraire. Dans de telles conditions, l'auteur n'est pas l'initiateur des items propres

au *Hirak*, il en est seulement le relais. Ce rôle est de nature à insuffler une dynamique variationnelle susceptible de mener à l'enrichissement et au renouvellement du corpus de la langue.

En parlant de variation, il nous semble pertinent de souligner que pour certains des auteurs que nous avons pu interroger, la variation diatopique, celle qui fait référence au contexte algérien, est particulièrement valorisée, à tel point qu'elle est considérée comme étant plus importante, plus authentique et plus légitime que la norme exogène. C'est surtout devant les langues transnationales, comme l'arabe et le français, que cette conception de la variation a le plus d'impact. En se servant d'un substrat linguistique issu des parlers algériens régionaux dans ses écrits en arabe, Abdelatif Ould Abdallah cherche à mettre au point ce qu'il qualifie de « langue arabe standard algérienne ». Concernant l'opposition entre Maghreb et Machrek à laquelle son discours ne manque pas de faire référence, notre auteur prend carrément position en faveur de la dimension maghrébine. Selon lui, la langue arabe qu'il se plaît à pratiquer, et pour laquelle il est activement engagé, n'a pas à faire allégeance, sous quelque prétexte que ce soit, à la norme orientale. Les spécificités culturelles propres à l'espace algérien doivent, de ce fait, être exprimées dans une langue qui ne soit pas coupée des pratiques langagières locales.

<p>A. Ould Abdallah (A)</p>	<p>اللغة العربية المتطورة الجزائرية يمكنها أيضا أن تحمل مصطلحات جديدة / لأن اللغة الجديدة تتطور/ دائما تبدل ثوبها / دائما تتقدم / مصطلحات جديدة تدخل كل سنة / اذن هذه اللغة لازم تكون لغة جزائرية / لغة عربية فصحي جزائرية بنكهة مغاربية / خاطش كاين مصطلحات مصطلحات علمية / مصطلحات على سبيل المثال كي نقولك المثرد / على سبيل المثال كي نقولك الكسكس / مكاش كسكس في الشرق / على سبيل المثال كي نقولك الناير/ شا المرادف لكلمة الناير/ كي نقولك كاين أمور/ كاين مصطلحات تدخل على اللغة العربية هي لغة عربية / لغة عربية / ولكنها جديدة مستحدثة هذا بالإضافة الى المصطلحات العلمية المستحدثة / اذن اللغة التي أنتمي اليها هي مزيج ولكن اللغة التي أكتب بها هي اللغة العربية / هي اللغة العربية الحديثة المغاربية / هذي هي</p> <p>la langue arabe développée algérienne peut aussi supporter de nouveaux termes / parce que la langue nouvelle évolue / elle change toujours de peau / elle se développe toujours / de nouveaux termes s’y introduisent chaque année / donc cette langue doit être une langue algérienne / une langue arabe standard algérienne aux sonorités maghrébines / parce qu’il y a des termes des termes scientifiques / des termes comme par exemple [ɛlmɛθrɛd] / comme par exemple le couscous / il n’y a pas de couscous dans le Machrek / comme par exemple [najɛr] / quel est l’équivalent du mot [najɛr] / quand je te dis qu’il y a des choses / il y a des termes qui s’intègrent dans la langue arabe et c’est toujours de la langue arabe / une langue arabe / mais elle est nouvelle contemporaine ceci en plus des termes scientifiques nouvellement créés / donc la langue à laquelle j’appartiens est une langue hybride mais la langue dans laquelle j’écris est la langue arabe / c’est la langue arabe nouvelle maghrébine / c’est ça</p>
---------------------------------	--

Si l'on veut situer le propos de l'auteur par rapport au modèle glottopolitique de François Gaudin, précédemment présenté, on s'aperçoit que l'action entreprise par ses soins suit le mouvement allant des pratiques langagières vers la langue. Du côté des pratiques langagières, on retrouve une multitude de phénomènes agissant en arrière-plan, en lien avec le contact de langues et les transferts inter-linguistiques qui en résultent (emprunts, calques, etc.). Cela donne lieu, du côté de la langue, à un arabe standard algérien, comme le qualifie notre auteur lui-même.

Akram El kébir se rallie pratiquement à la même démarche que celle de son compatriote, mais cette fois-ci envers la langue française. Plutôt que d'adopter les traits hexagonaux du français, il préfère de loin un français imprégné de la réalité algérienne. Ce dernier est le seul capable, selon lui, d'exprimer le fond de sa pensée, tout en prenant en considération le vécu des locuteurs algériens qui prennent place – qui prennent toute la place – dans ses écrits de fiction. Afin de marquer le caractère endogène de la langue ainsi élaborée, il laisse à chacun le loisir de juger de la pertinence – mais aussi de la puissance – de la formule « français algérianisé ». Il n'est pas d'ailleurs le seul auteur algérien à opter pour la valorisation, par le biais de l'activité littéraire, d'une variété périphérique du français. Le procédé a déjà fait fortune chez ses prédécesseurs francophones, à l'instar de Mohammed Dib qu'il cite comme exemple.

A. El Kébir (B)	oui je suis un auteur francophone / mais j'essaie du mieux que je peux / tout en étant francophone [...] j'essaie de rendre compte dans mes écrits en français de ce que peut être la réalité des quartiers populaires [...] c'est quand même un exercice assez particulier / parce que on s'adonne à l'écriture en français pour parler de gens qui parlent en arabe / et j'essaie d'assumer ça et d'être le plus [plys] fidèle possible
A. El Kébir (B)	on prend un écrivain (A+) كيمما (A-) Mohammed Dib / il écrit en français mais on sent quand même (A+) بلي (A-) ce français est très algérianisé [...] on peut écrire en français tout en / parfois pour marquer un petit peu la culture d'où l'on vient ou le contexte / on peut s'adonner à des expressions comme ça

Evoquons maintenant l'expérience de Younes Aghougali. Son action sur le tachawit prend la forme d'un scénario glottopolitique composé de deux séquences, celle en rapport avec la fixation par écrit de certains usages issus de la tradition orale et celle qui consiste à travailler, au niveau stylistique, à l'élaboration d'un registre de langue destiné à mettre en valeur l'objet littéraire en construction. Etant le point de départ de son activité, la première séquence repose sur le choix assumé de la graphie dite latine pour la transcription et la notation du tachawit. La seconde séquence, quant à elle, repose sur un

savoir-faire acquis au prix d'une formation universitaire en tamazight. Une formation qui, en plus des connaissances qu'elle met à sa disposition, lui confère la légitimité de se prévaloir du statut de locuteur expert.

Y. Aghougali (A)	[...] j'ai essayé de bouleverser les choses sur deux bases / la première base de l'oralité à l'écrit [...] la deuxième chose ce qui concerne la langue littéraire et la thématique dedans / parce que si / parce qu'en littérature chaouie par exemple en général c'est des chants / la poésie et la musique marchent en parallèle [...] mais moi j'ai essayé de bouleverser / on peut pas dire bouleverser mais faire une continuité mais d'une façon nouvelle / d'une façon améliorée / d'un façon un peu d'un niveau un peu élevé en ce qui concerne la langue littéraire / parce que j'ai eu la formation en tamazight mais malheureusement conditions sociales et tout j'ai pas pu continuer mes études
------------------	--

Dans le même prolongement, Hocine Louni s'érige lui aussi en défenseur de la graphie latine qu'il considère comme étant le meilleur système de transcription pour le taqbaylit. Sa position s'appuie sur le raisonnement argumentatif suivant :

- L'usage des caractères latins pour transcrire le taqbaylit est antérieur, du point de vue historique, à l'émergence d'une littérature écrite dans cette langue ;
- L'usage des caractères latins permet de mieux négocier le tournant numérique qui touche, depuis l'avènement de l'informatique et de l'Internet, les langues écrites.

H. Louni (B)	pourquoi je défends l'écriture en caractères latins parce que c'est une tradition id-ibdan ahat si les années mille-huit-cent-soixante / les premiers ig-uran s teqbaylit neɣ s tmaziɣt Ben Sedira en mille-huit-cent-soixante-huit je pense / umbaɛd Bulifa début mille-neuf-cents / donc mači si Mɛameri kan id-tebda / Mammeri il l'a aménagé après / isnulfad tajeɣrumt pourquoi je défends l'écriture en caractères latins parce que c'est une tradition qui a commencé aux environs des années mille-huit-cent-soixante / Le premier à avoir écrit en taqbaylit ou en tamazight c'est Ben Sedira en mille-huit-cent-soixante-huit je pense / il y a eu après Boulifa au début des années mille-neuf-cents / donc ça ne commence pas à partir de Mammeri / Mammeri a juste aménagé la langue / il a mis en place une grammaire
--------------	--

L'action de Hocine Louni ne concerne pas uniquement la graphie. Elle s'étend également aux questions d'aménagement du corpus, à travers notamment la promotion de l'activité néologique et la revalorisation des archaïsmes. Ses écrits comportent un segment expérimental destiné à tester de la manière la moins abusive et la moins invasive qui soit des unités lexicales susceptibles de s'intégrer, avec un peu de tact, dans l'usage.

Nous avons cité jusque-là, en ce qui concerne les différentes façons d’agir sur la langue, les expériences de plusieurs auteurs qui ont en commun le souci de retravailler le matériau linguistique à la recherche d’une expression littéraire singulière. Nous distinguons, d’un côté, des actions prenant appui sur des pratiques *in situ*¹⁴⁵ et, de l’autre, des actions basées sur des pratiques *in libro*¹⁴⁶. Lorsqu’elles sont mises à contribution par l’auteur, ces pratiques interviennent dans l’individuation sociolinguistique de la langue d’écriture, ce qui explique à quel point il est significatif de recourir à des redénominations glottonymiques de type : « arabe standard algérien », « français algérianisé », etc.

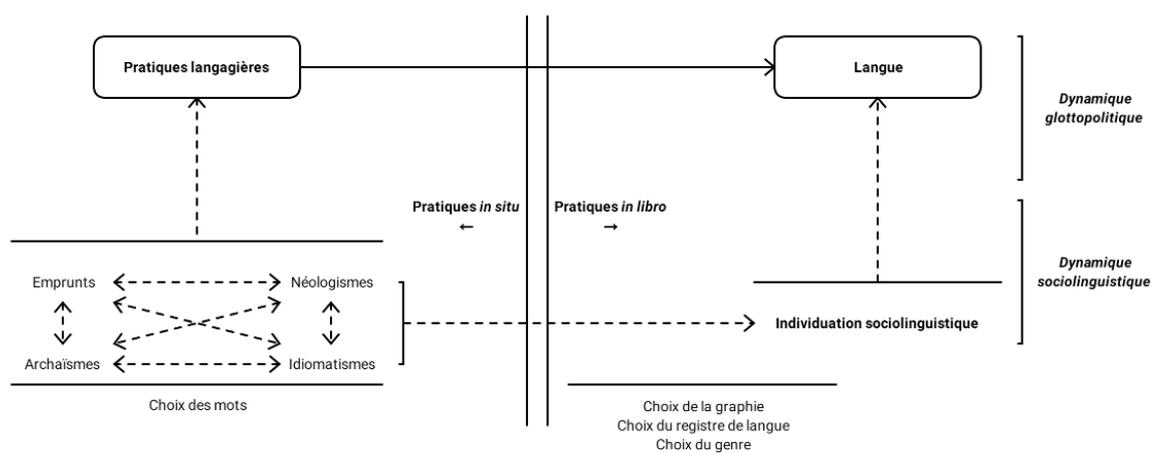


Figure 19. Agir sur la langue à partir des pratiques langagières

Etant donné que les pratiques langagières sont indissociables des représentations linguistiques, il est tout à fait possible que l’action sur la langue soit située d’un côté ou d’un autre. Nous en avons vu la démonstration pour ce qui est du versant des pratiques langagières. Il reste désormais à explorer l’autre versant, celui des représentations linguistiques. Dans ce sillage, nous retenons de Lynda Chouiten cet énoncé :

L. Chouiten (B)	je répète toujours que le français n’est pas une langue étrangère pour moi
-----------------	---

C’est par la langue que l’on agit sur la représentation de la langue. C’est, du moins, ce que laisse entendre cet énoncé performatif explicite, dans lequel nous distinguons :

- un *acte illocutoire* introduit par le segment en gras, lequel véhicule une valeur assertive ;

¹⁴⁵ Pratiques langagières à ancrage social.

¹⁴⁶ Pratiques langagières à ancrage littéraire.

- un *acte propositionnel* correspondant, sur le plan syntaxique, à une proposition subordonnée et, sur le plan pragmatique, à un contenu informationnel engageant.

Cet énoncé va à l'encontre de la représentation largement répandue selon laquelle le français constitue indiscutablement une langue étrangère en Algérie. Une représentation pour le moins problématique aux yeux de notre auteure. D'où sa réaction fondée sur le procédé de réfutation à l'aide d'un contre-exemple validé par l'expérience personnelle. Son propos semble ainsi dire : « Je suis moi-même Algérienne et le français n'est pas une langue étrangère pour moi ». Par cette manœuvre discursive, il est question de déconstruire une représentation dont le caractère abusif peut se révéler, dans une certaine mesure, préjudiciable au choix du français comme langue d'écriture. Il y a aussi derrière cette mise en scène de la performativité langagière un but réparateur qui consiste à remédier aux éventuelles attitudes d'hostilité ou de rejet à l'égard du français, en insistant de manière inférentielle sur leur caractère foncièrement injustifié.

Nous avons là un autre exemple qui s'inscrit dans le même registre que le précédent. Voici les propos retenus pour l'analyse :

B. Meghouchene (B)	par exemple un roman en tamazight c'est déjà pour enrichir notre paysage livresque / enrichir / et pour dire aux gens qui prétendent que c'est une langue morte / les confondre avec notre production littéraire
-----------------------	--

Ici, c'est Belkacem Meghouchene qui parle. Pour rappel, il est l'auteur d'un roman publié en 2017 en tamazight¹⁴⁷, *Tazemmurt tcudd s akal-is*. Comme on peut facilement le remarquer, son propos va à l'encontre de la représentation selon laquelle le tamazight est une langue morte, c'est-à-dire inapte à supporter toute forme de production et de création. Or, le fait d'associer cette langue au genre romanesque, grâce à un livre publié par lui-même, sert d'élément de réfutation concret dans son discours. En guise de conséquence : une autre représentation prend immédiatement place, celle selon laquelle le tamazight est bel et bien une langue vivante, capable de véhiculer des contenus littéraires compatibles non seulement avec la tradition écrite, mais aussi avec l'organisation générique des œuvres littéraires et les dispositions procédurales du circuit éditorial.

¹⁴⁷ Il s'agit pour ce roman de la variété taqbaylit qui est employée.

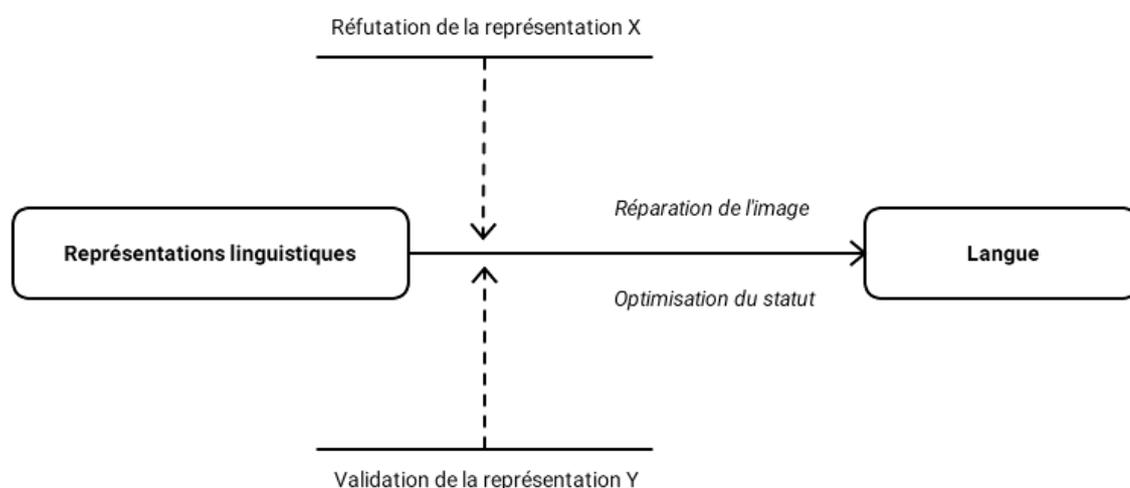


Figure 20. *Agir sur la langue à partir des représentations linguistiques*

Selon leur nature et selon leur contenu, les représentations linguistiques peuvent être réfutées ou validées dans le cadre d'une démarche glottopolitique ayant pour objectif :

- soit de réparer l'image de la langue d'écriture, lorsqu'elle est entachée de raccourcis épilinguistiques sans fondement aux yeux de l'instance auctoriale ;
- soit d'optimiser le statut de la langue d'écriture, en passant de catégories moins valorisantes à des catégories plus valorisantes (langue étrangère → langue maternelle / langue morte → langue vivante).

3.2. Agir par la langue

A propos de l'idée qu'il se fait de la langue, Akram El Kébir dit ceci :

A. El Kébir (B)	c'est un outil par lequel les idées peuvent fuser / c'est un outil si vous voulez efficace pour faire parvenir rapidement et efficacement un message à son interlocuteur
-----------------	--

Il en ressort que la langue sert, de son point de vue, d'intermédiaire entre l'auteur, responsable de l'activité d'encodage, et le lecteur, chargé de l'activité de décodage. C'est parce qu'elle s'inscrit dans cette dynamique interactive qu'elle se laisse décrire comme outil de communication véhiculant des contenus destinés à la consommation collective.

La langue comme outil d'expression suppose un code socialement élaboré et un message individuellement conçu. Elle suppose aussi un canal, le support écrit en l'occurrence, et une intention affichée ou non par l'instance de production.

Un outil est par définition un objet employé par un agent pour exécuter une action préalablement visée. Quand la langue est envisagée ainsi, elle est appelée à assurer, suivant un cheminement pragmatique, plusieurs fonctions sociolinguistiques que nous développerons plus loin. En tant qu’auteur, Abdelmoaiz Farhi s’adresse dans ses écrits aux jeunes lecteurs. Ce qu’il a l’intention de faire est d’attirer de plus en plus de jeunes personnes¹⁴⁸ à la lecture, à la lecture en langue française plus exactement. Dans cet extrait, notre auteur se donne le rôle d’acteur langagier qui nourrit un projet glottopolitique dont il est à la fois l’initiateur et l’exécuteur, un projet qui, visiblement, dépendrait de son engagement à créer, à travers ses œuvres, des affinités durables entre sa langue d’écriture et ses lecteurs potentiels. Il s’agit de parvenir à influencer ces derniers, de sorte à les amener à adopter ses écrits, et *ipso facto* sa langue d’expression.

A. Farhi (A)	il faut dire aussi que j'ai un projet en tête qui consiste à rajeunir le lectorat algérien [...] j'essaie comme ça d'attirer plus de jeunes à la lecture
--------------	--

Avec Said Fetahine et Younes Aghougali, la métaphore de l’outil est accentuée, au point d’être remplacée, comme en témoignent leurs énoncés, par celle associant la langue à une arme de défense.

S. Fetahine (B)	<p>اللغة التي أستعملها هي هويتي وهي جزء من تراثي وهي جزء من مكنوناتي وهي جزء من بينتي التي يجب أن أعبر عنها / واللغة أيضا هي سلاح أحاول تمرير به رسالة أدبية أتمنى أن تكون خالدة</p> <p>la langue que j'utilise c'est mon identité et c'est une partie de mon patrimoine de mon être profond et de mon environnement que je dois dépeindre / et la langue aussi est une arme à travers laquelle j'essaie de faire passer un message littéraire que je souhaite éternel</p>
Y. Aghougali (B)	<p>c'est une arme en même temps c'est un outil de défense / c'est ça / Kateb Yacine il l'a bien exprimé il dit j'écris en français pour dire aux Français que je ne suis pas français / tout clair / voilà</p>

A l’évidence, cette association n’est pas neutre, puisqu’elle nous renseigne sur les enjeux sociolinguistiques que soulève l’usage d’une langue plutôt qu’une autre, notamment dans le contexte littéraire. La position de l’auteur semble, dans ces conditions, emprunter une direction d’ajustement à travers laquelle la langue d’écriture sert de caisse

¹⁴⁸ L’on comprend par là qu’avant d’identifier ce public, Abdelmoaiz Farhi a préalablement analysé la situation et fait un constat sociolinguistique intuitif selon lequel les personnes jeunes sont, en Algérie, les plus distantes de la lecture et de la langue française.

de résonance à des catégories socialement et politiquement élaborées, telles que la nation, la patrie, l'identité, la culture, le patrimoine, etc.

Cela étant, l'emploi d'une langue en particulier dans le processus d'écriture procède, ne serait-ce qu'implicitement, d'un parti pris, plus conjonctif que disjonctif, à l'égard de ces catégories, sachant que celles-ci peuvent véhiculer dans l'absolu des valeurs ambivalentes.

Tableau 14. *Les macro-implications de l'agir par la langue*

Expression de la conjonction	Catégories	Expression de la disjonction
Attachement	Nation	Détachement
Appartenance	Patrie	Défection
Affirmation	Identité	Négation
Reconnaissance	Culture	Déconsidération
Valorisation	Patrimoine	Folklorisation

Nous parlons de ces catégories parce que nos auteurs eux-mêmes nous en parlent dans leurs discours. Nous n'avons fait que les reprendre dans ce tableau à partir de notre corpus. Il n'y a rien que nous ayons inventé à ce sujet. Ce qu'il y a seulement lieu de souligner ici est que la langue, envisagée comme un outil de quête de vérité, place celui qui s'en sert dans une démarche de planification glottopolitique, en déclenchant à son niveau des actes qui interpellent les opinions, pas forcément homogènes, qui circulent au sein de la société. Ainsi, marquer son attachement à la nation, exprimer son appartenance à la patrie, affirmer son identité, faire reconnaître son identité et valoriser son patrimoine sont autant d'actes qui ont comme support la langue. Ces actes visent à agir contre les velléités de détachement à l'égard de la nation, contre les velléités de défection patriotique, de négation identitaire, de déconsidération culturelle et de folklorisation patrimoniale.

Prenons un exemple pour illustrer notre propos :

A. Farhi (B)	<i>[...] je suis fier d'être Algérien / je l'exprime en français</i>
--------------	--

Par cet énoncé, Abdelmoaiz Farhi réitère son attachement à la dimension algérienne (nation, identité et culture). Avant d'en dire plus, faisons remarquer que cet énoncé correspond à un acte de langage double :

- la partie en gras (acte de langage direct) véhicule une force illocutoire expressive qui consiste à clamer haut et fort son algérianité ;
- la partie en italique (acte de langage indirect) véhicule un implicite qui consiste à dire que le français n'est pas incompatible avec l'algérianité.

Dans l'ensemble, cet énoncé est une réponse aux tentatives de discréditation, portées par l'interdiscours ambiant à l'encontre des auteurs francophones. Cet interdiscours se veut insultant, dévalorisant et inquisiteur. Voilà comment en témoigne notre auteur :

A. Farhi (B)	vous savez parmi les critiques que j'ai reçues c'est que je suis par exemple / allez / beaucoup de commentaires on dit que (A+) راك حرّكي (A-) [tu es un harki] par exemple / ou bien (A+) راك ولد فرنسا (A-) [tu es un suppôt de la France]
--------------	--

L'usage de la langue, à l'écrit notamment, permet donc d'aller au-delà du discours, débouchant ainsi sur des actes conciliables avec les intentions glottopolitiques de l'instance auctoriale.

3.3. Agir *pour* la langue

L'option d'agir *pour* la langue s'inscrit dans un scénario glottopolitique qui consiste, schématiquement, à passer d'une situation A, jugée peu satisfaisante, à une situation B, considérée comme étant plus intéressante et plus avantageuse. La conjoncture sociolinguistique globale fait alors l'objet d'une analyse intuitive, fondée sur l'observation des rapports entre les langues en société. Cela permet d'identifier des aspects socio-langagiers qui demandent à être reconsidérés et améliorés. Le long de ce processus, l'auteur se pose comme un observateur qui, au besoin, peut se transformer en agent glottopolitique, susceptible de marquer explicitement son engagement en faveur de telle ou telle solution envisageable en ce qui concerne la gestion des langues qui l'entourent.

Soulignons qu'en se donnant la peine d'observer la situation sociolinguistique qui se présente sous ses yeux, l'auteur n'est pas tenu de faire preuve d'objectivité. En effet, rien ne l'empêche d'agir suivant ses penchants du moment, d'autant plus que sa démarche peut à tout instant être affectée par le filtre épilinguistique – étudié dans le précédent chapitre – qui détermine la nature subjective de son rapport aux langues.

Considérons dès à présent ces énoncés :

L. Chouiten (B)	eh ben je dirai que c'est presque de la résistance que je fais là / parce que justement la politique linguistique du pays va à l'encontre de la langue française / la langue française on fait tout pour la dénigrer / c'est ce que je disais / elle est associée au néocolonialisme / c'est-à-dire que celui qui parle français est forcément un agent de la France / celui qui s'exprime en français est peut-être un ennemi de la religion aussi / il y a beaucoup de stéréotypes
L. Chouiten (B)	moi je pense que c'est un peu naïf de rejeter le français comme étant une langue du colonisateur / est-ce que vous pensez que les anglophones sont en position de pouvoir sans dominer les autres [...] parler français maintenant / au moment où cette langue est en position de faiblesse / c'est presque comme je disais un acte de résistance / c'est-à-dire qu'on se rallie pas forcément à celui qui est le plus fort

Voilà ce qui en ressort :

- A l'observation de la situation sociolinguistique ayant cours en Algérie, Lynda Chouiten prend acte de ce qu'elle perçoit comme étant le recul de la langue française face, notamment, à l'implantation de plus en plus active de l'anglais. Le constat ainsi effectué fait apparaître, pour ce qui est du français, une récession en matière d'usages, due à une attrition statutaire amorcée au lendemain de l'indépendance du pays, en 1962. Cette attrition n'a pas cessé depuis de s'exacerber, faute d'une prise en charge soucieuse du maintien de l'équilibre entre les langues en présence.
- Parmi les éléments qui posent problème sur le terrain, identifiés par l'auteure, nous retenons, d'une part, le caractère trop dirigiste de la politique linguistique officielle, marquée par la propulsion au-devant de la scène politico-médiatique de la langue arabe, au détriment de la diversité linguistique déjà en place, héritée d'une histoire nationale remarquablement mouvementée, et, d'autre part, la prégnance des représentations et des attitudes hostiles à la dimension francophone en raison de sa proximité supposée avec l'univers du colonialisme. C'est comme si que le rejet de la domination coloniale devait se traduire, aujourd'hui encore, par l'exclusion pure et simple de la langue française de l'espace public.
- En réaction à cette situation, Lynda Chouiten décide en son âme et conscience de perpétuer, à travers sa production littéraire, l'usage du français dans le paysage algérien. Sa posture est d'autant plus intéressante qu'elle émane d'une personne qui, en raison de son plurilinguisme dynamique, n'est en aucun cas contrainte d'écrire en français avec autant d'engagement. Mais elle le fait quand même parce qu'elle entend par là faire preuve de résistance glottopolitique à la fois face aux

forces d'exclusion portées par le discours hostile à la francophonie, assimilée trop hâtivement à de la francophilie, et face aux forces de domination qui visent à minoriser le français par la majoration de l'anglais.

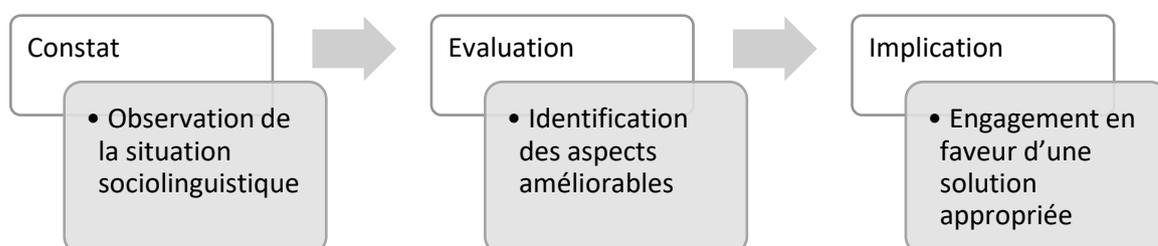


Figure 21. *Mise en œuvre de l'action pour la langue*

A partir de ce qui a été signalé précédemment, l'on comprend mieux que *agir pour la langue* consiste plus concrètement à *agir pour le statut de la langue*, dans le but de la rendre plus visible, plus reconnue ou encore plus valorisée. Cette précision intervient pour éclairer tout le développement qui va suivre ici même. De ce que nous avons pu déceler dans notre corpus, il ressort que l'action menée en faveur de la langue peut s'inscrire dans deux configurations différentes, celle de la *glottopolitique à petit bruit* et celle de la *glottopolitique à grand bruit*. Précisons ces termes. Pour nous, une glottopolitique à petit bruit correspond à toute action qui n'a pas la prétention d'imposer ses choix linguistiques à autrui. Il s'agit seulement de pouvoir user de ses ressources langagières sans avoir à entrer en confrontation directe avec qui que ce soit. La démarche est menée de manière discrète et ses retombées ne sont pas nécessairement immédiates. Par contre, une glottopolitique à grand bruit repose sur des actions destinées à avoir de l'impact, de l'écho et de la pesanteur dans le contexte où elles ont été initiées. Cette distinction apparaît d'ailleurs dans les énoncés précédents de Lynda Chouiten. En perpétuant l'usage du français dans le cadre de ce qu'autorise sa fonction d'auteure, elle s'engage dans une glottopolitique à petit bruit qui se veut plus mesurée et plus pondérée que la glottopolitique à grand bruit qui vise par exemple à substituer le français par l'anglais sans autre forme de procès.

Observons cet énoncé pour en savoir plus à ce sujet :

A. Bedrane (B)

هل لديك يعني هدف من خلال الكتابة بالعربية؟

بطبيعة الحال / غير نشر اللغة / وغير توصيل رسالة بسيطة ومفهومة لمتابعي / بصفة أن متابعي من العالم العربي كاملا يجب أن أتحدث اللغة العربية // وبعيدا عن ذلك قيل أن أتحدث هذه اللغة لم تكن يعني مشهورة بين الأجيال الجديدة هذه الطريقة أنه شخص يتحدث بمكوناته بلغة عربية فصحة / يصرخ متشجع بالأمر وفخور بالأمر / هذا أعطى للكيان العربي / أعاد للكثير من الشباب هويتهم الحمد لله / الآن صاروا يأتونني في الجناح لن تصدق ما قد تسمعه من أمهات من أطفال صغار كيف يقول سأحمي أمي / سأحمي أمي يعني كلمة باللغة العربية لربما في الماضي لو قالها دعني نقول لو قالها في الشارع سيكون الأمر غريب / رغم أننا مجتمع عربي مسلم / سيجدون أن الأمر غريب / لكن الحمد لله أصبحت لدينا تلك المساحة التي حين تقف فيها و تقول سأحمي / سأفعل / يكون عندك صدق / يكون عندك وجود / يكون عندك هوية / بطبيعة الحال أود وسيكون شرف لي أي أهداف إلى إثبات رقي هذه اللغة وإثبات شهامتها وهبتها التي تستحقها

avez-vous un quelconque objectif en écrivant en arabe ?

bien sûr / mis à part la diffusion de la langue / mis à part la transmission d'un message simple et compréhensible à mon public / et puisque mon public est dans tout le monde arabe je me dois de m'exprimer en langue arabe // et en dehors de cela avant de parler (dans) cette langue elle n'avait pas bonne presse auprès des nouvelles générations cette méthode c'est-à-dire quelqu'un qui parle de ses tripes dans une langue arabe standard / lançant un cri encouragé par les faits et fier de cela / ceci a donné à l'entité arabe / ceci a restitué à beaucoup de jeunes gens leur identité Dieu merci / maintenant ils viennent me voir dans le stand tu ne peux pas t'imaginer ce que tu peux entendre de la part de mamans sur comment leurs enfants se mettent à dire je vais protéger ma maman / je vais protéger ma mère en arabe une parole qui si elle avait été dite auparavant dans la rue elle aurait été considérée comme étant bizarre / tu as de l'écho / tu as une existence / tu as de l'ascendant / de toute évidence je veux et cela me fera honneur d'œuvrer à l'affirmation du prestige de cette langue et l'affirmation de la grandeur et de la noblesse qu'elle mérite

Ici, Abdelhalim Bedrane tente de mener une glottopolitique à grand bruit en faveur de la diffusion et de la promotion de l'arabe, en ciblant dans sa démarche un public particulièrement jeune plus ou moins disposé à le suivre dans son raisonnement. Le projet de l'auteur ne se limite pas au contexte algérien, mais il s'étend au monde arabophone dans sa globalité. Afin de parvenir à son objectif, il ne se contente pas de laisser sa production littéraire emprunter les voies de distribution¹⁴⁹, traditionnellement réservées au livre imprimé, il va jusqu'à investir les réseaux sociaux et les médias alternatifs¹⁵⁰ pour permettre à ses contenus créatifs de se répandre rapidement et largement.

Cela étant, le militantisme¹⁵¹ représente l'une des modalités d'action pour la langue. Mais, il y a militantisme et militantisme. Il y a le militantisme qui fait du bruit par le

¹⁴⁹ Dont les librairies et les salons du livre représentent les lieux les plus ciblés pour atteindre un lectorat plus large.

¹⁵⁰ Nous mentionnons à titre indicatif que Abdelhalim Bedrane dispose d'une chaîne YouTube (<https://www.youtube.com/c/HBOfficiel>), créée en 2013, suivie par des centaines de milliers d'abonnés, et dont les contenus cumulent des dizaines de millions de vues.

¹⁵¹ Le terme est à prendre au sens de lutte pour une cause quelconque, de défense de cette cause.

recours à des formes de contestation dotées d'un potentiel d'influence fortement expressif, et il y a le militantisme qui relève du registre de l'opinion, de la conviction et de la réflexion critique. Cette distinction est importante à signaler dans la mesure où elle permet de ne pas confondre activisme du terrain et engagement intellectuel. Il s'agit donc d'un paramètre sur la base duquel peuvent être évalués les positionnements de certains de nos auteurs. Prenons par exemple cet énoncé de Hocine Louni dans lequel il explique comment il a été amené à se servir du taqbaylit dans ses écrits.

H. Louni (A)

[...] c'est **par militantisme** que j'ai choisi d'écrire en kabyle [...]

L'auteur aurait pu écrire dans d'autres langues, mais c'est en taqbaylit qu'il a choisi de le faire. C'est d'abord la structure syntaxique de l'énoncé qui nous renseigne sur les raisons qui l'ont conduit à effectuer un tel choix : le complément circonstanciel – en gras – est explicite à ce sujet, en ce sens qu'il présente le militantisme comme un moyen et non comme une finalité. La question qui se pose à présent est de savoir de quel militantisme il s'agit. Au premier abord, il s'agit d'un militantisme purement littéraire et intellectuel. La preuve en est que l'auteur ne fait que produire de la littérature, sous forme de poèmes, de romans et de nouvelles, loin de toute visée pamphlétaire. Il écrit en taqbaylit dans le but de contribuer à l'enrichissement de la littérature écrite d'expression kabyle. Sa contribution repose sur deux principaux leviers : l'écriture créative et la traduction. Du côté de l'écriture créative, ses écrits tentent, selon le témoignage dont il nous a fait part lors de notre rencontre, d'aboutir à des formes d'expression en perpétuelle progression. Rien que pour la poésie, sa production a évolué des vers libres vers la métrique syllabique, et elle a connu la rime grammaticale avant de s'ouvrir à la rime riche. Il en est presque de même pour sa prose qui a évolué des formes brèves (nouvelle) aux formes longues (romans). Du côté de la traduction, son travail consiste à convertir en taqbaylit, avec beaucoup d'efforts d'adaptation, des textes issus d'autres langues. Dans ce cas, le souci est davantage de valoriser la langue cible que la langue source.

Décidément, à chacun sa façon d'agir pour *sa* langue, de militer pour elle, de lutter pour elle. Le tamazight, qu'il s'agisse du taqbaylit ou du tachawit, a connu au cours des années ayant précédé son officialisation récente plusieurs épisodes de contestation, avec parfois des actions de rue de grande envergure (Bektache, 2018; Sini, 2015). Une chose est sûre est que désormais ni Hocine Louni ni Younes Aghougali ne sont dans cette forme d'activisme.

H. Louni (B)	[...] moi je fais pas le militantisme du terrain je marche ou je fais des discours / moi mon militantisme c'est dans l'écriture
Y. Aghougali (B)	[...] je dois préciser le mot militantisme / parce qu'il y a tout ce qui culturel / tout ce qui est politique / moi la politique pour moi c'est un marécage / je fais pas / aucun combat / d'ailleurs / voilà je suis un homme de lettres / je me présente comme ça / je suis un simple poète

Le point commun entre ces deux auteurs est qu'ils privilégient, dans le cadre de leur engagement littéraire, la discrétion à l'emphase. Du moment qu'elle leur donne la possibilité d'exercer leur liberté d'expression et leur liberté d'opinion comme ils le souhaitent, la littérature est érigée chez eux en terrain d'action. Bien sûr, il s'agit beaucoup plus d'un terrain d'action à part que d'un terrain d'action à part entière. La littérature est en cela un espace utopique dont la vocation est, selon les termes de Paul Ricoeur, de « *redécrire* la réalité » (1986, p. 221), sans avoir à reproduire la rhétorique du discours dominant. L'objectif d'une telle posture est plutôt d'attirer l'attention que de créer la tension. Attirer par exemple l'attention sur une réalité linguistique que rend possible la composition littéraire, comme c'est le cas pour le tamazight.

Cela étant, la création et la traduction ne sont pas les seules pratiques relevant de l'action pour la langue. La manière de dénommer la langue est, elle aussi, révélatrice d'un engagement souvent en faveur de l'individuation sociolinguistique de la langue. D'où l'importance de s'arrêter sur le glottonyme *tamazight* pour lever toute confusion quant à sa valeur référentielle. Hocine Louni et Younes Aghougali écrivent-ils exactement dans la même langue ? Il est peu probable que ce soit le cas, en ce sens que l'un écrit en taqbaylit et l'autre en tachawit. Utiliser les glossonymes hyponymiques *taqbaylit* et *tachawit* en lieu et place du glossonyme hyperonymique *tamazight* a pour finalité de permettre à ces variétés d'exister comme langues à part entière. La démarche vise à mettre l'accent plus sur la partie, dans une perspective de valorisation, que sur le tout. L'idée qui en ressort est que chaque partie dans cette configuration est un tout en soi, ce qui justifierait sa pleine reconnaissance.

H. Louni (B)	j'écris en langue kabyle / d'ailleurs je dis kabyle pas comme les autres / parce que voilà la différence / mara ad-nini quand on parle de la chanson il n'y a pas de tabou à l'ENTV ou dans les médias algériens / on dit la chanson kabyle / la chanson chaouie / quand il s'agit de la langue on dit pas langue kabyle / langue chaouie / pourquoi
Y. Agougali (B)	moi par exemple je néglige pas tamazight mais je peux pas exister en tant que Amazigh si je ne suis pas Chaoui

De l'avis de ces deux auteurs, il ne peut être admis que le tamazight soit assimilé à un arbre qui cache la forêt. En défendant le principe d'hétérogénéité linguistique, il est question de défendre sa propre langue. Telle est la stratégie adoptée par les promoteurs du taqbaylit et du tachawit dans ce cadre qui est celui d'une glottopolitique à petit bruit.

Pour reprendre dès le début les différentes façons d'agir *pour* la langue, nous proposons ce tableau dans lequel sont répertoriées les principales actions signalées par nos auteurs.

Tableau 15. *Formes d'action pour la langue*

Glottopolitique à petit bruit	Glottopolitique à grand bruit
<ul style="list-style-type: none"> - Maintenir l'usage d'une langue en difficulté (par le biais de l'activité d'écriture) - Passer de la tradition orale à une tradition écrite - Produire du contenu littéraire dans une langue minorée (soit par un travail de création ou par un travail de traduction) - Faire preuve d'un engagement purement littéraire 	<ul style="list-style-type: none"> - Substituer une langue par une autre (remplacer par exemple le français par l'arabe ou par l'anglais) - Promulguer des lois en écart avec la réalité sociolinguistique du terrain - Recourir au militantisme expressif (activisme de terrain) - Faire explicitement la promotion de la langue (à travers par exemple les médias sociaux)

4. Langue et littérature : les enjeux sociolinguistiques d'une interaction inévitable

Envisager la littérature comme étant du contenu et la langue comme étant un contenant nous place dans une configuration plus ou moins statique. Or, c'est l'aspect dynamique de cette interaction qui nous intéresse ici. Le terme d'interaction suppose des apports mutuels et des échanges permanents qui engagent ces deux entités dans une relation d'interdépendance dont il convient de déterminer la portée sociolinguistique. S'agit-il d'apports mutuels à parts égales ? S'agit-il d'échanges permanents symétriques ? Ce sont là des questions de grande importance heuristique qui visent à montrer que la littérature résulte en partie de la transformation de la langue sous le contrôle de l'instance auctoriale. Ce processus de transformation est fondé sur une approche artisanale qui, selon Lise Gauvin (2004, p. 342), met en jeu des valeurs esthétiques, éthiques et politiques fonctionnant de cette manière :

- les valeurs esthétiques ressortent du rapport qu'entretiennent les formes linguistiques entre elles au sein du texte ;
- les valeurs éthiques ressortent du rapport qu'entretient l'auteur avec les formes linguistiques en question ;
- les valeurs politiques ressortent du rapport qu'entretiennent ces formes linguistiques avec le hors-texte¹⁵².

L'intérêt de présenter les choses de cette façon réside dans le fait que cela permet de pointer du doigt la complexité du fait littéraire en ce qu'il est irréductible à la seule dimension textuelle. Et c'est à partir de cette ouverture sur le hors-texte que la situation devient intéressante du point de vue sociolinguistique.

4.1. Ce que la littérature doit à la langue

Que des avis partagés sur le fait que la langue est le point de départ de toute construction littéraire. Toutefois, s'il est vrai que la littérature résulte de la manipulation de la langue, cela ne veut en aucun cas dire que toute manipulation de la langue donne forcément naissance à de la littérature. Dans ces conditions, le geste d'utiliser la langue n'est pas plus déterminant que la manière de l'utiliser. Alors que le geste d'utiliser la langue englobe tous les aspects de l'activité langagière, la manière d'utiliser la langue renvoie à un contexte d'emploi plus spécifique se caractérisant par des formes et des tournures perméables à l'esthétique littéraire.

Pour mieux comprendre les enjeux relatifs à la place qu'occupe la langue dans l'échafaudage de l'édifice littéraire, observons les énoncés suivants :

A. Farhi (B)	[...] sans la langue la littérature ne peut exister
--------------	---

L'élément le plus saillant dans cette assertion est sa force illocutoire qui consiste à affirmer le caractère nécessaire (mais pas forcément suffisant) de la matérialité langagière dans l'écriture littéraire. Cette force illocutoire n'est pas directement inscrite dans les mots de l'énoncé ; elle est plutôt tributaire du statut de l'énonciateur. L'énoncé correspond à une parole d'auteur, visant à instituer un principe irréfutable, auquel tout le monde se doit d'adhérer :

¹⁵² Le hors-texte est une autre façon de désigner le contexte social.

$$Littérature = \frac{1}{Langue}$$

Qu'est-ce que cette notation veut bien dire ? La relation entre langue et littérature n'est pas traduisible en termes d'équivalence et de symétrie absolues. Le produit littéraire requiert un travail de conversion menée sur la structure de la langue, suivant un idéal stylistique et poétique propre à chaque auteur, à chaque genre et à chaque époque. Ce qui veut dire que l'intervention de langue dans ce processus élaboratif correspond au temps génétique, lequel amorce la mise en place de la trame textuelle. La mobilisation des signes linguistiques, leur agencement et leur adaptation à la situation d'énonciation sont autant d'opérations qui annoncent le début d'un projet littéraire sous-jacent.

Poursuivons l'analyse avec cet énoncé :

B. Meghouchene (B)	je pense que la langue est un outil pour la littérature
-----------------------	---

Le temps génétique est suivi du temps créatif. La langue fournit à la littérature des artefacts (lexicaux, sémantiques, graphiques et typographiques) qui lui permettent de se déployer, assurant ainsi l'accompagnement de l'expression initiée par l'instance de production. Dans cet énoncé de Belkacem Meghouchene, le mot « outil » peut être remplacé par *matériau* tant qu'il partage avec lui un trait sémantique renvoyant à la dimension constitutive de la langue dans l'activité littéraire.

S'ensuit alors le temps agrémentatif qui consiste à mettre à contribution la fonction poétique du langage dans l'effort créatif. Cela permet au message littéraire de se distinguer par sa finesse stylistique, en s'enrichissant de formes et d'expressions porteuses de valeurs innovantes.

A. El Kébir (B)	[...] une histoire extraordinaire / une intrigue superbe / mais ça ne suffit pas / parce que même avec ça on l'écrit médiocrement / eh ben finalement le résultat ne sera pas bon
-----------------	---

Ce sont donc là les trois moments qui caractérisent le rôle de la langue dans le cadre de l'activité littéraire. En voici un schéma qui résume le parcours menant de la langue à la littérature :

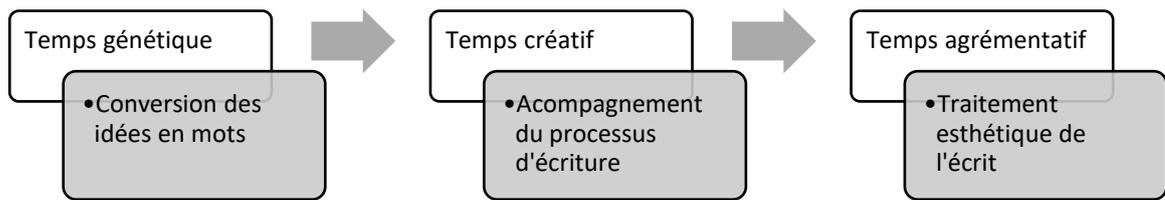


Figure 22. *La langue au service de la littérature*

4.2. Ce que la langue doit à la littérature

Nous venons de voir que la langue influence la littérature, en lui fournissant des structures qui en déterminent la teneur et la texture. Maintenant, nous allons voir la manière dont la littérature peut influencer la langue. Le premier point qu'il convient de signaler dans ce cadre est que la littérature constitue un lieu de créativité langagière, en ce sens que rien n'empêche l'auteur de se donner le loisir de tester et d'expérimenter des usages conformes à sa propre perception de la langue. Ceci est attesté dans le discours de nos auteurs par des expressions telles que « jouer avec la langue », « tordre la langue », « modifier la langue », « inventer des mots », etc. Le segment verbal de ces expressions met en relief des actions destinées à agir principalement sur le corpus de la langue, suivant deux perspectives :

- soit en œuvrant au renouvellement du corpus afin de contrecarrer l'usure sociolinguistique¹⁵³ de certains usages ;
- soit en œuvrant à l'enrichissement du corpus par des procédés d'extension lexicale ou sémantique.

L. Chouiten (B)	et la littérature consiste justement à jouer avec la langue / à / à la sublimer / à la modifier / à la tordre parfois / c'est ça / c'est ce que je fais dans <i>Le roman des Pov'cheveux</i> / j'invente des mots etcetera [...] ben je pense que beaucoup d'expressions / de mots / ont été à l'origine inventés par des écrivains
A. Farhi (B)	quoique <i>eah</i> si on prend d'un point de vue historique / la littérature a contribué à l'amélioration de certaines langues / parce qu'il y a beaucoup d'écrivains qui ont qui ont créé leur propre vocabulaire

¹⁵³ L'usure sociolinguistique est un phénomène dynamique qui, sous l'effet de l'évolution diachronique de la langue, peut toucher certaines unités ou certains procédés linguistiques. La désuétude en est l'état consécutif.

Derrière cette dynamique langagière insufflée par la pratique littéraire se cache un important enjeu sociolinguistique : c'est celui de l'homologation glottopolitique. Par *homologation*, il faut entendre l'action, souvent implicite, car intervenant au fil de la plume, qui consiste à approuver certains usages, en les considérant comme étant dignes de faire partie du corpus de la langue d'écriture. Dans ces conditions, la littérature fait office d'instance de validation et de légitimation capable d'appuyer la mise en circulation des formes langagières proposées par le génie auctorial.

Grâce à la littérature, la langue peut donc se maintenir, s'enrichir et se transmettre. Dans le cas, par exemple, du taqbaylit et du tachawit, connus pour leur longue tradition orale, la littérature écrite fait en sorte de fixer des usages jusque-là voués à une sorte de glottodégradation¹⁵⁴ presque inévitable. Ainsi, en permettant à la langue de se conserver, la littérature donne à voir des traces écrites qui témoignent de l'état de la langue à un moment donné et de son évolution à travers le temps. En plus de cela, elle enclenche, comme le soulignent les propos ci-dessous, un mécanisme de « défense et illustration »¹⁵⁵ de la langue d'écriture :

H. Louni (B)	<p>ma nmeslayed par exemple am akken ig-d-nniy yef teqbaylit / d la littérature ig-sehbibren yef la langue-nni u tedispari yara / le kabyle par exemple est dans les contes / dans les poèmes / dans les proverbes / dans tiqşidin ak^w iħekkun zik / inzan / lemëani / t-agi akk^wit d la littérature</p> <p>si on parle comme je te disais du taqbaylit / c'est la littérature qui a préservé cette langue de la disparition / le taqbaylit est par exemple dans les contes / dans les poèmes / dans les proverbes / dans les récits qu'on nous racontait à l'époque / les dictons / les maximes / tout cela c'est de la littérature</p>
B. Meghzouchene (B)	tamazight son salut c'est dans la production tous azimuts / une grande production littéraire / il faut écrire et publier / la seule chose qui puisse sauver cette langue c'est l'écriture

Il en ressort que la littérature confère à la langue un statut valorisant en ce qu'elle est un conservatoire d'œuvres par lesquelles s'illustre la langue en question. Une langue dotée d'un patrimoine littéraire n'a décidément pas les mêmes chances de visibilité ni le même potentiel de diffusion qu'une langue qui en est dépourvue. Cela nous amène à

¹⁵⁴ La mémoire collective n'a pas pour vocation de conserver indéfiniment les usages linguistiques, ce qui explique pourquoi certains d'entre eux disparaissent avec le temps.

¹⁵⁵ C'est à Joachim du Bellay que l'expression « défense et illustration de la langue française » doit sa fortune. Il s'agit au départ d'un titre donné à un manifeste littéraire rédigé par ce même poète en 1549, dans lequel le français est revendiqué comme langue de civilisation.

conclure que la littérature constitue un paramètre essentiel dans la différenciation sociale – notamment statutaire – des langues.

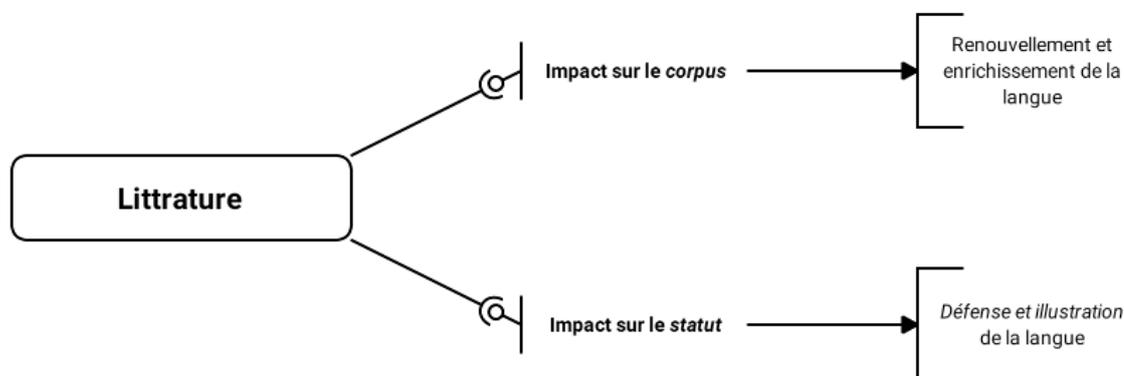


Figure 23. La littérature au service de la langue

4.3. Langue en littérature vs langue de littérature

L'existence littéraire de la langue est l'une des formes privilégiées de son existence sociale. Dès lors qu'une langue accède au champ littéraire, elle s'inscrit dans une dynamique de production et de réception qui accentue sa diffusion, sa reconnaissance et, partant, son prestige. Pendant longtemps, le français et l'arabe ont joui, dans le contexte algérien, du statut de langues de littérature. Nous avons eu l'occasion d'aborder ce point dans la partie théorique de cette thèse. Ce qu'il y a lieu de remarquer à présent est que le champ littéraire algérien se caractérise, comme le révèle l'hétérogénéité des profils sur lesquels s'est penchée notre investigation de terrain (voir partie méthodologique), par une configuration plus plurilingue que bilingue. L'avantage du français et de l'arabe est pour le moment dû au fait qu'ils conservent une position en surplomb par rapport aux autres langues en présence, notamment en ce qui concerne l'accès à l'édition et l'accès au public. Les maisons d'édition sont plus enclines à publier en français et en arabe que dans des langues de moindre diffusion littéraire. Il en est de même pour le public qui lit davantage en français et en arabe que dans d'autres langues. L'histoire glottopolitique de ces langues y est pour quelque chose : avant 1962, le français était la langue officielle du pays ; après 1962, l'arabe en est devenu la langue officielle. Quoi qu'il en soit, ceci n'a pas empêché le tamazight et l'anglais d'investir, eux aussi, le champ littéraire algérien. Avant de s'y introduire, l'anglais était réservé au domaine scolaire et le tamazight au domaine populaire. La littérature leur offre donc une ouverture à travers laquelle ils peuvent désormais élargir leur champ d'intervention.

B. Meghzouchene (B)	je pense qu'il faut écrire / justement c'était l'erreur de nos aïeux qui n'ont pas transcrit cette langue / ils se sont basés uniquement sur l'oralité contrairement au latin au grec ou à l'arabe aussi / on a donc des millénaires de retard en termes de transcription / c'est pas en écrivant quelques lettres sur des rochers qu'on immortalise une langue / maintenant que l'occasion se présente dans l'édition du livre il faut écrire et publier (xxx) il faut écrire et publier / ce qui importe c'est la publication / déjà c'est pour enrichir et pour sauver la langue aussi et répondre aux détracteurs qui la stigmatisent ou qui la voient comme une langue morte / une langue morte ne produit pas de livres / si elle était morte / donc tamazight c'est pour enrichir que j'écris
---------------------	--

Cet énoncé de Belkacem Meghzouchene annonce tout un projet glottopolitique en faveur de la promotion du tamazight par le biais de la production littéraire. En admettant que le tamazight ne soit pas encore au stade actuel une langue de littérature à part entière, il propose un ensemble de réflexions pour en faire, au moins, une langue en littérature :

- Adopter un regard critique sur la situation antérieure du tamazight, caractérisée par une insuffisance évidente en matière de production littéraire écrite ;
- Sauvegarder et développer la langue par le recours à la production littéraire ;
- Lutter par la démonstration écrite contre les représentations dévalorisantes à l'égard de la langue, et c'est l'idée que défend aussi Younes Aghougali dans l'énoncé ci-dessous.

Y. Aghougali (B)	je me base sur la qualité du texte / parce qu'il y a une image générale que tout ce qui est amazigh tout ce qui est berbère est négligeable / j'essaie de briser cette image / tout ce qui est berbère mérite d'être universel / je travaille sur cette base
------------------	--

Il ressort de ce qui précède que la littérature est plus qu'une activité destinée à produire des œuvres sous-tendues par des exploits esthétiques ou thématiques. Il s'agit d'une instance complexe qui entretient des liens étroits avec, entre autres, l'industrie culturelle, le marché du livre, les médias et les organes de consécration. Son rôle glottopolitique réside dans le fait qu'elle offre à la langue une épaisseur supplémentaire d'ordre symbolique qui n'est pas inscrite dans sa structure initiale. Car, en plus d'être un objet socialement valorisé, la littérature est aussi un objet valorisant. C'est la raison pour laquelle, une fois associée à l'univers littéraire, la langue tend à gagner en prestige. Dans l'attente de se doter d'une solide assise littéraire dans le contexte algérien, le tamazight et l'anglais, lorsqu'ils sont choisis comme langues d'écriture, vont dans le sens de l'objectif glottopolitique qui consiste à consolider leur usage littéraire, c'est-à-dire à

rendre effective leur existence au sein du paysage littéraire algérien. De leur côté, le français et l'arabe ont juste besoin de conserver de manière durable leur statut de langues de littérature, en faisant preuve de résilience face aux évolutions sociolinguistiques que connaît le champ littéraire algérien, lequel s'ouvre de plus en plus à la pluralité linguistique.

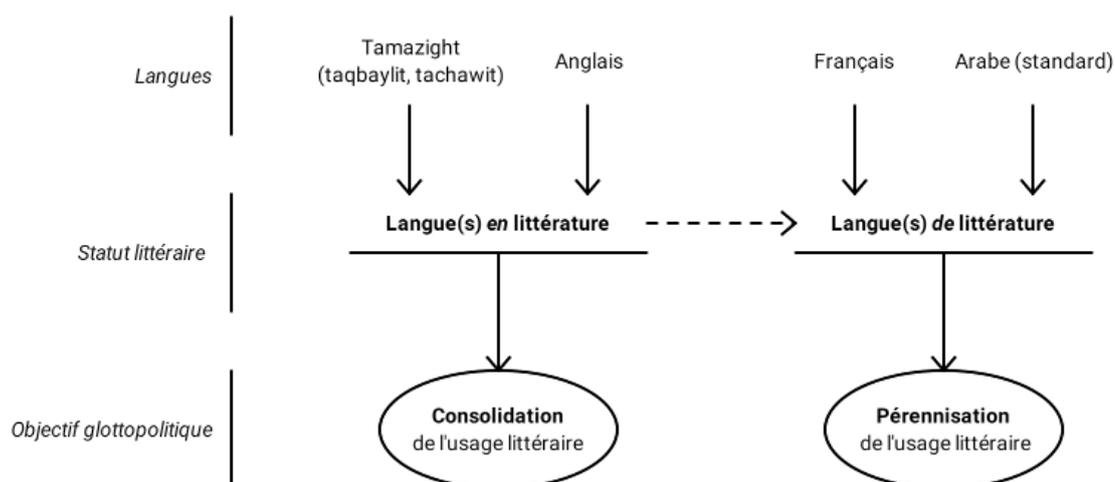


Figure 24. *Le statut littéraire des langues d'écriture dans le contexte algérien*¹⁵⁶

5. Éléments de variation glottopolitique

La variation est un phénomène constitutif de la réalité langagière, en tout temps et en tout lieu. Quand c'est la structure de la langue qui change au gré de certains facteurs contextuels (temporalité, spatialité, sociabilité, etc.), il convient de parler de variation intrinsèque. Par contre, quand c'est le statut de la langue qui change, il convient plutôt de parler de variation extrinsèque¹⁵⁷. Etant liée à la dimension statutaire de la langue, la variation glottopolitique apparaît comme une forme inséparable de la variation extrinsèque. La pertinence d'une telle conception réside dans le fait que, du point de vue sociolinguistique, « les langues sont fondamentalement inégales » (Calvet, 2007a, p. 211). Inégales par rapport aux fonctions qu'elles remplissent en société, par rapport à l'importance qu'elles représentent aux yeux des locuteurs, par rapport au statut qui leur est attribué. Tout cela fait que les langues ne se valent pas toutes sur le plan

¹⁵⁶ Il faut encore une fois garder à l'esprit qu'il s'agit du contexte couvert par la période située entre 2010 et 2019.

¹⁵⁷ Nous avons fait le choix ici de réserver le qualificatif « intrinsèque » à la variation touchant la structure de la langue (phonologie, morphologie, syntaxe, style, etc.) et le qualificatif « extrinsèque » à la variation touchant le statut de la langue.

glottopolitique. Une même langue peut ainsi, en fonction des locuteurs et en fonction des conditions dans lesquelles elle évolue, s’accompagner d’attributs statutaires ambivalents. D’où l’intérêt de se pencher dès à présent sur les tenants et aboutissants de cette variation glottopolitique, au sein de laquelle l’instance auctoriale est partie prenante.

5.1. La conscience glottopolitique et ses manifestations

En Algérie, la Constitution est considérée comme un texte fondamental de la plus haute valeur politique et juridique. La révision dont elle a fait l’objet en 2016 a permis au tamazight d’accéder, pour la première fois dans l’histoire du pays, à la sphère de l’officialité, en lui octroyant le double statut de langue nationale et officielle. L’énoncé ci-dessous suggère que sous le glottonyme « tamazight » sont noyées toutes les variétés qui en forment le noyau dur, à savoir le taqbaylit, le tachawit, le tamzabit, le tamasheq, etc. La reconnaissance de ce glottonyme générique est donc interprétée comme étant une tentative habile de déclasser les glottonymes spécifiques. C’est ce contre quoi s’insurge notre auteur, pour qui la reconnaissance du tamazight ne saurait être complète sans la promotion effective de ses variétés régionales.

H. Louni (B)	<p>c'est parce que le pouvoir en place ne veut pas que / ne veut pas reconnaître que le kabyle est une langue / tamzabit est une langue / tamaḥaqt est une langue // linguistiquement / la linguistique u txeddem ara la différence gar un dialecte ak^w d la langue / t-agi d yiwet / mais akken niḍen la langue atteseu la grammaire / tesεa la grammaire ines / tesεa un dictionnaire / tesεa des livres id-iteffeyen / illa un dialecte ig-sean un un dictionnaire ? ig-sean une grammaire ? u zriy ara dacu i d-dialecte-agi ig-sean</p> <p>c'est parce que le pouvoir en place ne veut pas que / ne veut pas reconnaître que le kabyle est une langue / tamzabit est une langue / tamaḥaqt est une langue // linguistiquement / la linguistique ne fait pas de différence entre dialecte et langue / ceci de un / mais par ailleurs la langue se doit d’avoir une grammaire / avoir sa propre grammaire / avoir un dictionnaire / avoir des livres édités / y’a-t-il un dialecte qui a un dictionnaire ? qui a une grammaire ? je ne vois quel est ce dialecte qui en a</p>
--------------	---

Dans le déclassement supposé des variétés du tamazight c’est surtout l’étiquette de dialecte qui semble le plus poser problème. C’est en quelque sorte soutenir un discours glottopolitiquement incorrect que de faire usage de cette étiquette. La conscience glottopolitique se manifeste dès lors par un contre-discours qui reconnaît le statut de langue à chacune des variétés en présence. Celui-ci repose essentiellement sur un

argument savant - celui des linguistes – qui attribue à tout système de signes le statut de langue. A cela s’ajoutent des éléments démonstratifs qui confortent ce statut, à l’instar de :

- l’existence d’un lexique et d’une grammaire propres à ces variétés ;
- l’existence d’une production livresque autour de ces variétés.

Ce sont là des faits observables qui témoignent du caractère vivant et dynamique de ces variétés. Le droit pour elles d’être élevées au rang de langues étant de ce fait acquis, la seule action qui reste désormais à faire est de proclamer, de la même façon que le fait Hocine Louni, la légitimité d’un tel statut.

La conscience glottopolitique peut avoir comme objet la langue, comme c’est le cas dans ce que nous venons d’aborder à l’instant. Elle peut aussi avoir comme objet une situation sociolinguistique qui peut paraître comme étant digne d’intérêt aux yeux de l’auteur. Dans le but de vouer les mérites de la diversité linguistique, Samia Drouiche compare la situation luxembourgeoise, réputée pour son plurilinguisme actif, à la situation française, marquée par la prégnance du monolinguisme. Elle aurait pu se contenter d’observer la situation algérienne, mais elle préfère observer d’autres réalités en ce qu’elles sont porteuses d’autres renseignements/enseignements. C’est en vertu de ce raisonnement qu’elle adopte l’anglais comme langue d’écriture, et ce, en dépit de son statut de langue étrangère en Algérie. Dans ce cas, l’impératif de valoriser la diversité linguistique prime sur les tendances linguistiques – notamment francophones et arabophones – ayant traditionnellement cours au sein du champ littéraire algérien.

S. Drouiche (B)	عندك [tu as] Luxembourg / Luxembourg c’est une petite principauté / quatre-vingts pour cent des habitants du Luxembourg parlent minimum quatre langues / في فرنسا [en France] un grand pays معروف [connu] et tout ça c’est rare وين تلقى واحد يهدر [de trouver quelqu’un qui parle] une deuxième langue plus que le français / alors لخرين وين يروحوا يلقاؤ رواجتيهم [les autres se sentent partout à l’aise] alors que les Français وين يروحوا هاء [là où ils partent ce n’est pas évident]
-----------------	--

Pour Younes Aghougali, créer de la littérature c’est recréer la langue. La particularité de cette posture est qu’elle n’est pas assujettie à la dimension prescriptive, quelques fois coercitive, inhérente à la norme linguistique. Avec lui, nous assistons au décloisonnement de la pratique littéraire, par l’adoption de procédés issus de traditions littéraires exogènes. Une langue qui s’enrichit de tout ce qu’il y a de remarquable dans d’autres langues est, dans cette perspective, une langue qui voit son potentiel expressif s’accroître.

Y. Aghougali (B)	dans l'écriture poétique je dépasse les règles / pas les règles de la langue mais les règles de l'écriture poétique // je prends l'exemple occidental / je prends l'exemple de T. S. Eliot / je prends l'exemple <i>euh</i> je me souviens plus / c'est un poète très reconnu / américain / et parmi les poètes arabes par exemple May Ziadé / May Ziadé a fait la renaissance dans ce sens-là (A+) من شعر التفعيلة إلى شعر اللاتفعيلة / الشعر الحر (A-) [la poésie libre / de la poésie versifiée à la poésie non versifiée] / elle a brisé vraiment les codes / Nizar Qabbani par exemple / Mahmoud Darwich / voilà / je travaille sur cette base-là
------------------	--

La question qui se pose à présent est de savoir quel est le lien entre conscience glottopolitique et variation glottopolitique. Affirmer que la langue change, c'est admettre que, d'un côté, son corpus puisse subir des modifications et que, de l'autre, son statut puisse lui aussi évoluer. Dans cette optique, la conscience glottopolitique par laquelle se distinguent certains auteurs a ceci de particulier qu'elle assure trois fonctions entraînant une redéfinition du statut de la langue mobilisée dans le processus d'écriture :

- une fonction arbitrale qui consiste à trancher sur le statut d'une formation langagière quelconque (soutenir, par exemple, que le tachawit est une langue à part entière et non un simple dialecte) ;
- une fonction comparative qui consiste à rapprocher deux situations sociolinguistiques différentes afin de mettre en évidence les limites du conservatisme glottopolitique ;
- une fonction transpositive qui, dans le but de consolider le statut littéraire d'une langue quelconque, consiste à recourir à des procédés rhétoriques issus d'autres langues.

5.2. Circulation de la terminologie glottopolitique

Nous venons de le voir, la conscience glottopolitique est un paramètre qui varie d'un auteur à l'autre. Maintenant, nous allons voir ce qu'il en est de la terminologie glottopolitique, des mots qui « désign[ent] les diverses approches qu'une société a de l'action sur le langage » (Guespin & Marcellesi, 1986, p. 5). Nous nous intéressons à ces mots parce qu'ils révèlent, à notre sens, à quel point nos auteurs sont conscients de la dynamique glottopolitique, qu'il s'agisse de celle dans laquelle ils sont partie prenante ou de celle engagée autour d'eux par d'autres instances.

Notre travail commence par le repérage, à partir de notre corpus, de ces mots, le but étant moins de les recenser que de cerner leur portée sociolinguistique sur la base d'une

analyse du discours à entrée lexicale¹⁵⁸. En remontant du lexique vers le sens, la méthode consiste à établir un lien entre le discours – en ce qu’il véhicule des savoirs, des expériences, des croyances et des perceptions qui structurent la pensée – et le monde. Ci-dessous sont présentés les énoncés comportant des items qui relèvent du registre de la gestion des langues en société.

A. Ould Abdallah (A)	<p>هناك لغة رسمية تجمع كل أطراف المجتمع الجزائري وكل أطراف المغرب العربي تقريبا وكل العرب بصفة عامة / يجب أن تكون هناك لغة رسمية للحفاظ على وحدة الكلمة</p> <p>il existe une langue officielle qui réunit l’ensemble de la société algérienne et approximativement l’ensemble du Maghreb arabe et tous les Arabes en général / il faut qu’il y ait une langue officielle pour préserver l’unité de la parole</p>
A. Ould Abdallah (B)	<p>[...] من واجبك التكلم باللغة العربية الفصحى لأنها هي اللغة الرسمية الأولى</p> <p>il est de ton devoir de t’exprimer en langue arabe standard parce qu’il s’agit de la première langue officielle</p>
Y. Aghougali (A)	<p>au niveau familial il y a tout un mélange de langues</p>
Y. Aghougali (A)	<p>il y a un contact linguistique / après derrière ce contact linguistique il y a vraiment des contacts historiques et des contacts (xxx)</p>
Y. Aghougali (B)	<p>l’aménagement linguistique en Algérie est au début / donc le chemin est encore long</p>
Y. Aghougali (B)	<p>on parle par exemple de la standardisation linguistique de tamazight / la standardisation c’est un projet énorme / moi / entre moi et ma conscience / mon point de vue modeste c’est que on peut pas faire de standardisation sans exploiter et améliorer et développer les langues maternelles</p>
Y. Aghougali (B)	<p>là / là pour moi / là aussi il faut pas condamner l’Etat / parce que l’Etat pour moi il a fait vraiment un pas par la constitutionnalisation de la langue</p>
H. Louni (B)	<p>Mammeri il l'a aménagé après / isnulfad tajeṛṛumt [il a mis en place une grammaire]</p>
H. Louni (B)	<p>la société teḥreṣ le pouvoir teḡḡat ad-yurukuni tamazight comme langue nationale w att-yer après par la suite officielle</p> <p>la société a pressé le pouvoir en place le poussant à reconnaître le tamazight comme langue nationale puis comme langue officielle</p>
B. Meghzouchene (B)	<p>par exemple pour tamazight je suis contre le fait de la généraliser dès le départ alors que les gens vont la répugner</p>

¹⁵⁸ L’A.D.E.L. (Marcellesi, 1976a; Née & Veniard, 2012) est une technique d’analyse à travers laquelle le discours est appréhendé à partir d’un ensemble d’items lexicaux qui font office de lignes de force dans l’élaboration de la signification.

Le traitement numérique des occurrences identifiées est une option analytique à laquelle nous ne recourons pas. Nous avons déjà eu l'occasion d'expliquer que notre démarche se veut exclusivement qualitative. Cela étant, il convient de faire remarquer que la terminologie glottopolitique, soulignée ici en gras, est antérieure à l'énonciation de nos partenaires du terrain, en ce sens qu'elle permet de remonter à deux sources énonciatives initiales :

- la particule « langue officielle » fait écho à un discours politique, légitimé par les dispositions de la Constitution algérienne ;
- les particules « mélange de langues », « aménagement linguistique », etc. font écho à un discours sociolinguistique déchargé de sa teneur conceptuelle.

Comme nous pouvons déjà le constater, la langue est au cœur de la terminologie glottopolitique, soit directement à travers le substantif « langue », soit à travers l'adjectif « linguistique » :

- dans le syntagme « la constitutionnalisation de la *langue* », nous avons affaire à un fragment substantival, placé en position satellitaire par rapport au noyau ;
- dans le syntagme « l'aménagement *linguistique* », nous avons affaire à une extension adjectivale postposée.

Force est de constater que la terminologie glottopolitique n'existe pas à travers des formes unitaires, mais plutôt à travers des formes composées dont la valeur référentielle permet d'identifier deux univers sémantiques, celui des faits et celui des actions. Dans ce que nous pouvons qualifier comme fait, nous distinguons, à la suite de Patrick Charaudeau, « une activité qui se produit (ou s'est produite) hors de la responsabilité d'un être-agent » (1992, p. 378), contrairement à l'action qui, elle, nécessite l'intervention d'une instance à laquelle incombe le soin d'effectuer la tâche envisagée. A la lumière de cette distinction, le terme « mélange de langue » se place volontiers du côté des faits, tandis que le terme « standardisation linguistique » se place du côté des actions. Le premier décrit une situation sociolinguistique dans laquelle plusieurs langues sont non seulement en contact mais en interaction, à l'instar de la situation algérienne où le plurilinguisme déteint sur la société tout entière. Le second, quant à lui, introduit un scénario porté par un nom verbal. Ce scénario requiert un actant dont l'identité est présumée et non déclarée. Qui standardise ? Seul un acteur institutionnel doté d'un savoir et d'un pouvoir est capable de mener une opération d'une telle envergure.

Entre le caractère spontané du fait et le caractère prémédité de l'action, il y a deux conceptions qui s'opposent. D'une part, il est question de rendre compte d'une situation sociolinguistique qui existe déjà, d'une situation accessible à l'observation. D'autre part, il est question de créer une nouvelle situation sociolinguistique sur la base d'un effort projectif qui consiste à préparer le terrain à intégrer le changement dans son fonctionnement global. C'est de ce changement que naît la variation glottopolitique, lors par exemple du passage d'une forme non standardisée à une forme standardisée, d'une situation non aménagée à une situation aménagée.

Pratiquement, tous les items qui relèvent du paradigme de l'action témoignent d'une inconstance glottopolitique qui évolue en termes de processus, de changement d'état. Dès lors, un lien peut être établi entre le fait et l'action. Par exemple, une situation de « mélange de langues » (fait) peut être à l'origine d'une initiative d'« aménagement linguistique » (action). Donc, ce n'est pas parce que la gestion sociale des langues requiert de l'action que le fait doit être écarté de toute perspective glottopolitique.

Dans le contexte algérien, le tamazight à travers ses multiples variétés est la langue qui génère, comme en témoigne notre corpus, le plus de termes glottopolitiques. Pour l'arabe, il est possible de se contenter de l'étiquette « (première) langue officielle » qui fonctionne dans le discours comme une périphrase destinée à mettre l'action sur le statut ainsi que sur la position de la langue en question dans le paysage sociolinguistique algérien. Ce n'est pas le cas pour le tamazight qui, lui, s'inscrit dans une dynamique glottopolitique plus intense, laquelle s'articule sur deux démarches plus ou moins distinctes :

- le militantisme à titre individuel ou collectif, lequel témoigne d'une demande sociale active en vue de la reconsidération du statut de la langue en question ;
- la prise en charge officielle de la langue, notamment sur le plan constitutionnel, ce qui témoigne d'une réponse stratégique à la demande sociale préalablement exprimée.

5.3. Dispositions glottopolitiques rattachées à la pratique littéraire

La terminologie glottopolitique est le reflet d'idées glottopolitiques conçues au contact de la réalité langagière, soit par l'évaluation de la situation immédiate de la part du locuteur à partir d'un angle de vue influencé par le mode de socialisation à l'œuvre, soit par la comparaison de deux situations à la recherche de différences et de similitudes

significatives. Il y a, d'un côté, les mots qui disent la pensée glottopolitique et, de l'autre, les gestes qui accompagnent cette pensée au moment où elle s'exprime. Le premier point a déjà été abordé. Le second va être abordé dès maintenant.

Derrière des actions telles que la réhabilitation, la valorisation, l'optimisation ou la promotion d'une langue donnée, notamment par le biais de la pratique littéraire, il existe un ensemble de dispositions, variables d'un auteur à l'autre, qui font que ces actions puissent passer du stade de la projection à celui de l'exécution effective ou symbolique. Pour dégager ces dispositions, nous revenons à un principe selon lequel le paradigme glottopolitique est fondé, comme le soulignent Louis Guespin et Jean-Baptiste Marcellesi (1986), sur la neutralisation de la dichotomie saussurienne langue/parole. Ce qui se traduit, au plan de l'analyse, par la prise en compte de trois niveaux de signification :

- le niveau langagier, lequel s'intéresse à la langue en usage, et à la langue comme usage(s) ;
- le niveau énonciatif à travers lequel la production langagière est appréhendée comme un acte individuellement situé, autrement dit comme un acte de parole ;
- le niveau discursif pour lequel toute production langagière donne à voir des formes et des contenus destinés à faire sens dans un contexte spécifique.

Du moment que l'auteur est considéré dans cette perspective comme un agent glottopolitique, il en résulte que ces trois niveaux de signification correspondent aux cordes par le biais desquelles il fait, consciemment ou non, volontairement ou non, entendre sa voix. Commençons par l'exploration du niveau langagier à travers un énoncé d'Akram El Kébir :

A. El Kébir (B)	j'aurais pu [...] donner quelque chose de beaucoup plus abouti / ou tout au moins quelque chose de débarrassé des coquilles ou des passages un petit peu bâclés / donc ça ça me gêne rapport au lecteur / parce que <i>eu</i> h quand j'écris moi je pense à moi et je pense pas que / en tout cas quand j'écrivais j'étais très loin de me dire voilà il peut y avoir / il peut susciter un peu d'intérêt chez telle personne / ça ça m'a gêné
-----------------	---

Les éléments en gras font référence à la manière dont est (doit être) présenté le texte au lecteur et témoignent d'une évaluation *a posteriori* effectuée systématiquement par l'auteur autour de ses écrits littéraires. Cette évaluation porte sur des aspects linguistiques d'ordre systémique, à l'instar de l'orthographe qui requiert une bonne gestion des contraintes morphologiques et syntaxiques. La notion de cohésion textuelle est également

évoquée à travers la séquence « passages un petit peu bâclés ». Au-delà des marques évaluatives que comporte ce constituant, il importe de noter que ce qui en ressort en filigrane concerne l'organisation des rapports intra-phrastiques à travers des mots employés à bon escient, dans le respect des valeurs modales, temporelles et aspectuelles des verbes, dans le respect de la ponctuation et dans le respect des nuances sémantiques générées par le cotexte. Tout cela renvoie à un niveau langagier qui fonctionne à l'ombre des normes auxquelles sont assujettis les usages linguistiques et, partant, les usagers de la langue.

Dans cet énoncé, Akram El Kébir fait preuve d'une attitude placée sous le sceau de l'éthique glottopolitique. Cette attitude prend la forme d'un engagement entier envers le lecteur en ce qui concerne la qualité rédactionnelle de ses écrits. Le fait de se rendre compte, même tardivement, de la persistance, par mégarde, d'*imperfections* dans ses textes déclenche chez lui ce qu'il qualifie de « gêne ». La gêne en question n'a d'autre explication que le souci de ne jamais décevoir le lecteur, en faisant en sorte de lui présenter des formes respectueuses, autant que possible, de la norme linguistique qu'ils ont en partage en tant que partenaires. Pour que l'entreprise littéraire fonctionne, il ne faut pas que le lecteur se désolidarise de l'auteur. C'est pourquoi les attentes de l'un ne doivent pas être négligées par l'autre. Ce qui suggère l'existence d'un contrat implicite dont il est nécessaire de respecter les termes, *a fortiori* ceux en lien avec les dispositions langagières qu'exige l'exercice littéraire.

En se livrant à l'acte d'écrire, il est fréquent de penser, parfois avec appréhension, à ce qu'il faut dire et à la manière dont il faut le dire. Cela peut paraître d'autant plus préoccupant que l'écrit fonctionne sur le plan sémiotique comme une trace qui, chemin faisant, révèle l'identité littéraire du sujet écrivant, à savoir s'il est porté sur tel ou tel genre, sur des formes longues (comme Abdelatif Ould Abdallah) ou courtes (comme Said Fetahine), sur des problématiques fictives (comme Abdelmoaiz Farhi) ou historiques (comme Belkacem Meghzouchene), sur des thématiques circonscrites ou larges. Un auteur ne peut, par conséquent, échapper à ses textes, encore moins si ceux-là ont déjà été publiés et connus du public. C'est pourquoi, d'un livre à l'autre, certains auteurs, à l'instar d'Abdelmoaiz Farhi, se sentent obligés de maintenir leur rythme de production et d'entretenir leur style au fur et à mesure. En voici un témoignage qui va dans ce sens :

A. Farhi (A)

alors c'était différent avec le deuxième [livre] parce que j'avais un poids / je dis pas sur les épaules mais sur les mains / parce que j'écrivais l'histoire

et puis c'était vraiment difficile / parce que je cherchais le mot juste / alors que je n'avais pas l'habitude d'écrire comme ça / j'écrivais toujours avec / enfin spontanément comme ça / mais le deuxième livre / à l'époque c'était trois-mille exemplaires pour le premier / j'écrivais avec le poids de trois-mille personnes qui attendaient le deuxième / alors c'était plus dur / et j'avais vraiment peur de les décevoir

Quand Abdelmoaiz Farhi nous avoue qu'il n'a pas écrit son deuxième livre comme il a écrit le premier, cela ne veut pas dire qu'il a adopté un nouveau style ou une autre stratégie d'écriture. Cela veut dire qu'il ne l'a pas écrit dans les mêmes dispositions d'esprit ni, d'ailleurs, dans les mêmes dispositions énonciatives. Les conditions d'écriture sont cette fois-ci influencées par le fait que son nom a déjà circulé dans le milieu littéraire et que, de ce fait, une image est en train de se construire autour de lui sur la base des impressions que son premier livre a suscitées et des échos que celui-ci a eus auprès des lecteurs. Etant consécutif à la production de l'œuvre, le phénomène de réception est alors vécu comme une expérience qui engage la face positive de l'auteur et qui met à l'épreuve son ethos. Ce qui le conduit à redoubler de vigilance au moment de l'écriture, et cela se traduit par le souci d'utiliser le bon mot au bon endroit, autrement dit de soigner son énonciation, de sorte à entretenir des rapports harmonieux avec son public. La situation devient encore plus délicate lorsque la notoriété de l'éditeur qui prend en charge l'œuvre est en jeu. Dans ce cas, il s'agit non seulement de ménager, à travers le ton adopté, l'horizon d'attente du lecteur, mais aussi de ne pas surfer vainement sur la réputation de l'éditeur. Pour avoir été déjà admis dans le catalogue de Casbah Editions, Abdelmoaiz Farhi ne peut s'empêcher d'écrire les fois d'après avec la préoccupation de mériter sa place parmi les auteurs qui font la grandeur de cet éditeur¹⁵⁹.

Sur un autre plan d'analyse, l'acte d'écrire suppose la production d'un discours littéraire organisé autour d'un genre identifiable. Cette opération repose sur un fil conducteur qui détermine l'ancrage thématique de l'écrit produit ainsi que sur des procédés rhétoriques qui servent d'habillage au contenu développé. En tant que meneur de jeu, l'auteur s'avance dans le relief qui se présente devant lui avec l'idée de mettre en

¹⁵⁹ En principe, nous n'avons pas, par souci de neutralité, à attribuer de bonnes ou de mauvaises notes à des éditeurs qui ne font qu'assumer leur ligne éditoriale. Le fait de citer ici Casbah Editions obéit au seul impératif de mettre en contexte l'expérience littéraire d'Abdelmoaiz Farhi. Il faut rappeler que deux de nos auteurs ont déjà publié chez cet éditeur (voir partie méthodologique), ce qui nous donne le droit d'en parler. La notoriété qui lui est associée nous est essentiellement suggérée par le propos de Belkacem Meghzouchene qui le qualifie d'« éditeur de Yasmina Khadra en Algérie » (voir le corpus en annexes), sachant que le nom de Yasmina Khadra sert ici à mettre en exergue, davantage par inférence que par référence, l'idée de renommée – la renommée dont jouit cet auteur, publié, traduit et lu à l'international.

lumière des faits, des événements, des situations et des personnages qui cadrent avec sa vision des choses. Par les dispositions langagières, nous avons vu la place qu'occupe la langue dans son activité en ce qu'elle est une forme de négociation entre norme(s) et usage(s). Par les dispositions énonciatives, nous avons vu que la langue prend la forme d'une négociation entre émetteur et récepteur, c'est-à-dire entre auteur et lecteur. Maintenant, nous allons voir que par les dispositions discursives, la langue prend la forme d'une négociation entre texte et contexte. Dans l'extrait ci-dessous, Hocine Louni nous fait part du type d'intrigues qu'il est capable de mettre en avant dans ses écrits. Il s'agit de l'histoire, à la base fictive, d'un personnage atteint de troubles psychiques pour avoir vu sa langue maternelle faire l'objet d'une marginalisation institutionnelle face à laquelle il se sentait impuissant. Ce qui l'a le plus fragilisé, ce sont les représailles qu'il a dû subir en tentant de défendre sa langue. En peignant le profil d'un pareil personnage dans le cadre d'un roman ou d'une nouvelle, l'auteur met son texte en relation avec un contexte sociolinguistique au sein duquel surgissent plusieurs problématiques en lien avec l'état des droits linguistiques en société, avec les conséquences, parfois imprévisibles, de la minoration linguistique et avec la gestion, par le haut, des conflits linguistiques. Le discours littéraire est alors utilisé comme support pour enclencher une réflexion glottopolitique autour de ces questions.

H. Louni (B)	<p>donc en quelque sorte c'est beaucoup plus la réalité / c'est parler des problèmes de <i>eah</i> par exemple quelqu'un est devenu fou parce qu'il a passé de la prison / parce que il a passé de la prison γef la langue ines [pour sa langue] / parce qu'il voulait tamazight à l'école à l'époque par exemple / donc moi je traite par exemple la folie parce que d amdan i yianan nekki-ni [c'est l'être en question qui m'intéresse] / d amdan [c'est l'être] / ttmeslayey γef wumdan [je parle de l'être] / les problèmes ines psychologiques / les problèmes ines n tnefsit-is [avec ses problèmes psychiques] / mais mara ad-uyaley dacu i tyirran d amehbul [mais quand on cherche ce qui l'a rendu fou] / acu it-yesselben [qu'est-ce qui l'a poussé à la folie] / c'est parce qu'il voulait que sa langue soit enseignée à l'école</p>
--------------	--

Dès lors qu'un locuteur parle une langue ou parle d'une langue, il s'intègre spontanément dans une dynamique glottopolitique par laquelle il lui est possible de porter publiquement sa voix et de se poser comme acteur langagier. Le choix de la langue d'écriture est l'une des situations où il est question de faire usage de la langue et de témoigner, dans le même temps, de l'usage de cette langue. En témoigner par le biais des mots employés, du ton adopté et du contenu développé. Tout comme pour sa structure, le statut de la langue change. Il change selon que l'on parle cette langue beaucoup ou pas

assez, et selon qu'on en parle énergiquement ou mollement. La posture auctoriale, affichée dans le cadre de l'activité d'écriture, entraîne la langue dans des problématiques qui concernent sa légitimité, sa visibilité et son rayonnement.

Conclusion

En tant que fait social, la langue est antérieure à l'individu, en ce sens qu'elle existe avant lui, dans un réseau de pratiques collectivement élaborées. Elle s'impose à lui, d'abord au sein de la famille, puis à l'école, sans qu'il soit, dans un premier temps, en mesure d'en contester ni le mode ni le rythme de transmission. Chemin faisant, il acquiert des formes et intériorise des normes qui font de lui un locuteur capable d'interagir, en production et en réception, avec les membres de sa communauté linguistique.

Au cours du parcours langagier, l'écriture littéraire surgit comme une pratique consécutive au développement de la compétence littéracique. Mais, il ne suffit pas de savoir lire et écrire pour se lancer dans l'activité littéraire, encore faut-il avoir une certaine sensibilité artistique qui consiste à générer des figures de style et des effets de sens sur la base d'une matrice fictionnelle qui n'est pas forcément en décalage avec l'expérience vécue par soi-même ou par autrui. Envisagée sous cet angle, la littérature apparaît comme étant essentiellement un travail de construction discursive, mais aussi un travail de déconstruction et de reconstruction. Tout repose sur le matériau langagier en ce qu'il est le vecteur et le moteur de l'expression littéraire. Le style passe par la langue. Le message passe par la langue. Et le tout passe par l'auteur qui, en tant qu'instance de production, peut contrôler, évaluer et remanier ses écrits, en fonction d'objectifs d'ordre normatif, rhétorique ou sémiotique.

Etant au cœur de notre problématique, le choix de la langue d'écriture relève du paradigme de l'action. Car, il s'agit de sélectionner, de mobiliser et de mettre à l'honneur une langue en particulier. L'élément le plus variable dans cette opération est la langue, surtout lorsque celle-ci s'inscrit dans un marché linguistique au sein duquel plusieurs autres langues coexistent. Quelle(s) langue(s) choisir ? Pourquoi telle(s) langue(s) ? La loi du moindre effort, laquelle stipule que le meilleur choix est celui qui porte sur la langue la plus accessible à l'auteur, s'avère ici peu opératoire. Par ailleurs, la théorie glottopolitique nous apprend que l'auteur est un acteur langagier qui opère non pas suivant ses impulsions mais suivant ses intentions. Ecrire est ainsi une façon d'agir *par* la langue, *sur* la langue et *pour* la langue :

- dans *l'action par la langue*, c'est la fonction pragmatique du langage qui se laisse appréhender : plus l'auteur est familier avec la langue choisie, plus il y a de chance que son message parvienne avec efficacité auprès de sa cible (choix pragmatique) ;
- dans *l'action sur la langue*, c'est la possibilité de se poser comme partie prenante dans le domaine de l'usage et de la praxis linguistique qui est suggérée : quand l'auteur se sent doté d'une certaine légitimité face à la langue dans laquelle il écrit, du fait de son statut ou de sa proximité avec elle, il peut se permettre d'intervenir sur son corpus dans le but de mettre au point des formes compatibles, esthétiquement et techniquement, avec son projet littéraire (choix pratique) ;
- dans *l'action pour la langue*, c'est l'implication, totale ou partielle, constante ou occasionnelle, de l'auteur dans le débat linguistique qui ressort : plus l'auteur se sent concerné par la situation d'une des langues auxquelles il est exposé, plus il peut manifester, par le biais de son activité littéraire, son engagement en faveur de la reconsidération rapide de son statut (choix tactique).

Bilan de la partie analytique

L'analyse du corpus collecté sur le terrain constitue manifestement la partie la plus importante de cette thèse. Elle résulte de la confrontation des observables empiriques obtenus auprès de nos témoins aux concepts théoriques de la sociolinguistique. Cela explique pourquoi le bilan que nous allons présenter ici est plus conséquent que les bilans des deux précédentes parties de cette thèse.

Le premier souci ayant guidé notre démarche analytique est celui de dépasser le traitement thématique des discours produits par nos auteurs en situation d'enquête sociolinguistique. Pour ce faire, nous nous sommes servi de quelques modèles descriptifs destinés à envisager le phénomène de choix de langue comme un processus dynamique qui porte les traces du contexte dans lequel il se déploie. Avant de présenter la manière dont nous avons procédé, il convient de souligner que le recours à la modélisation est une tentative délibérée de notre part de renouer avec une tradition de recherche bien connue en sociolinguistique, celle représentée par l'élaboration, entre autres, du modèle SPEAKING¹⁶⁰ de Dell Hymes (1972a) et du modèle gravitationnel¹⁶¹ de Louis-Jean Calvet (1999c). L'intérêt de la modélisation réside dans le fait qu'elle constitue un exercice par lequel « le chercheur formule, présente, rend lisibles et intelligibles les résultats de sa recherche » (Blanchet, 2003, p. 281). Cet exercice consiste à mettre en évidence, pour ce qui nous concerne ici, les relations dans lesquelles sont impliquées les phénomènes langagiers en ce qu'ils sont des éléments constitutifs des interactions sociales. Dans cette optique, modéliser, c'est reproduire de façon lucide la configuration à travers laquelle s'observent les faits de langue en société.

En servant d'outil d'interprétation, le carré sémiotique de Greimas offre une lecture multidimensionnelle de l'auctorialité langagière, envisagée dès lors comme une manifestation de l'usage littéraire de la langue. Etant à l'origine de toute composition littéraire, l'acte d'écrire soutient l'un ou l'autre de ces régimes : la production ou la création. Alors que la production procède de la réorganisation des ressources langagières accessibles à l'auteur, la création relève de la sublimation, de la transformation et de la

¹⁶⁰ Elaboré dans le cadre de l'ethnographie de la communication, ce modèle est destiné à analyser les circonstances ainsi que les paramètres d'une interaction verbale.

¹⁶¹ Ce modèle a vocation à représenter, sur une échelle macro-sociolinguistique, les rapports hiérarchiques entre les langues, en positionnant celles-ci, en fonction de leur vitalité et de leur poids, par rapport à un centre de plus en plus serré ou par rapport à une périphérie graduelle et réticulaire.

singularisation de ces ressources. La nuance sur la base de laquelle est fondée l'opposition entre ces deux régimes est tributaire de la disposition de l'auteur à composer ou non avec l'imprévisible, à user ou non de formes inattendues, quitte à transgresser les normes linguistiques en vigueur. Il en ressort que la compétence est le moteur de la production, tandis que la quête de performance est le moteur de la création. S'il se situe du côté de la compétence, le choix de langue peut alors être de type épistémique ou axiologique. Nous parlons de choix épistémique lorsque l'auteur met ses connaissances linguistiques, voire métalinguistiques, au service de l'écriture littéraire, sans prendre le risque de trop s'écarter des pratiques constitutives de son répertoire linguistique. Nous parlons, par contre, de choix axiologique lorsque l'expression littéraire sur laquelle débouche l'acte d'écrire est influencée par le souci de la formule, le souci de bien dire les choses, dans une langue positivement perçue. Si, par ailleurs, le choix de langue se situe du côté de la performance, il peut alors revêtir soit un aspect empirique ou un aspect stratégique. Le choix empirique se traduit par l'adoption de pratiques nouvellement révélées à l'auteur, le but étant d'expérimenter des formes qui ne souffrent pas encore, du moins à son niveau, d'usure sociolinguistique. Le choix stratégique se distingue du choix empirique par son caractère moins aléatoire, lequel donne le coup d'envoi à l'usage de formes, certes nouvelles, qui véhiculent des valeurs en phase avec les projections de l'auteur en matière d'esthétique littéraire.

Pour sa part, le modèle de marquage de Myers-Scotton permet de saisir les implications sociolinguistiques inhérentes au choix de la langue d'écriture. Sa particularité est d'appuyer la démonstration selon laquelle tout choix de langue est nécessairement une forme de transaction à travers laquelle l'auteur tente d'asseoir sa légitimité, voire sa notoriété. Pendant longtemps, le champ littéraire algérien était divisé entre le choix du français ou de l'arabe comme langues d'écriture – rarement les deux à la fois. La situation qui se présente aujourd'hui sous nos yeux se veut sensiblement plus complexe, dans la mesure où, désormais, le choix de langue peut concerner, comme l'attestent les résultats de notre investigation, le français, l'arabe, le tamazight ou l'anglais. Le degré zéro du choix de langue est, selon le modèle de Myers-Scotton, le choix non marqué, lequel correspond à l'usage d'une langue dans un contexte où elle est déjà répandue. Qu'un auteur algérien utilise le français ou l'arabe pour composer ses œuvres, cela n'a *a priori* rien d'étonnant. Il s'agit d'une situation pour le moins habituelle. La raison en est que ces deux langues sont au cœur d'une tradition littéraire bien établie

dans le contexte algérien. L'auteur choisit l'une ou l'autre – ou les deux à la fois – pour des raisons fonctionnelles, utilitaires, en ciblant un lectorat déjà en place, avec lequel il n'est pas question de négocier la légitimité de son choix. Cela n'est pas le cas pour le tamazight et l'anglais. Manifestement, le tamazight est en train de connaître, à travers notamment deux de ses variétés (le taqbaylit et le tachawit) que nous avons pu observer, une transition dynamique du domaine vernaculaire au domaine littéraire et, en même temps, de la condition orale à la condition écrite. L'anglais est, pour sa part, en train de vivre une transition du domaine scolaire au domaine littéraire. Cette mise en contexte est nécessaire à la compréhension du fait que, par exemple, le tamazight, lorsqu'il est utilisé à des fins littéraires, fait en réalité l'objet d'un choix marqué. Certes, il s'agit d'une langue à part entière, mais l'idée qui se cache derrière son utilisation est l'affirmation de sa capacité à véhiculer une esthétique littéraire de qualité comparable à celle d'autres langues qui, diachroniquement, cumulent plus d'exploits littéraires bien attestés, à l'instar du français et de l'arabe. Ce choix est d'autant plus marqué qu'il repose parfois sur des considérations plus ou moins conservatrices¹⁶², plus ou moins contestataires, qui consistent à brandir, ne serait-ce que discrètement, la langue comme un marqueur identitaire. La littérature qui en est issue se présente dès lors, sous l'effet de l'idéalisation qui accompagne sa trajectoire, comme une promesse d'un avenir meilleur pour cette langue, notamment grâce à la sauvegarde et à la promotion qu'elle est supposée lui assurer, du moins en théorie. Pour l'anglais, la situation est tout à fait différente. Comme il s'agit d'une langue tardivement acquise/apprise par les auteurs algériens, comparée aux langues de la première socialisation que sont l'arabe et le tamazight (et même le français dans une certaine mesure), son introduction dans la pratique littéraire porte les germes d'un défi qui consiste à se distinguer des usages les plus attendus en contexte algérien. Plus qu'un choix marqué, celui qui concerne l'anglais procède plutôt d'un registre encore plus singulier, celui du choix *démarqué* qui, au demeurant, cherche à être *remarqué*. Dans ce sillage, l'anglais fait ostensiblement office, pour dire les choses de manière métaphorique, de l'arbre qui *révèle* la forêt, la forêt de la diversité linguistique dans laquelle est progressivement entraîné le champ littéraire algérien.

Venons-en maintenant au modèle glottopolitique, développé au sein de l'école sociolinguistique de Rouen (Gaudin, 2007; Guespin & Marcellesi, 1986). Ce modèle met en exergue la double configuration de la langue, envisagée comme étant dotée,

¹⁶² L'adjectif ne doit pas être compris dans sa connotation péjorative.

conformément au principe de covariance¹⁶³, d'un dedans et d'un dehors, d'un dedans structural et d'un dehors social en perpétuelle interaction l'un avec l'autre. En ramenant cela à notre objet d'étude, il en ressort que tout choix de langue est inévitablement en butte à des forces glottopolitiques endogènes et exogènes qui en déterminent la portée sociolinguistique. En sélectionnant une langue en particulier parmi l'ensemble des langues éligibles à l'exercice littéraire, il est question de négocier l'usage qui en est fait avec non seulement les normes régissant son fonctionnement (forces endogènes), mais aussi avec les instances de réception et de régulation socio-politique¹⁶⁴ en place (forces exogènes). Si la langue est communément admise, notamment dans le champ de la sociolinguistique, comme étant une entité abstraite, les pratiques langagières qui lui sont associées en représentent le versant concret. Le modèle glottopolitique décrit un mouvement de va-et-vient, nécessairement dialectique, entre la langue, d'une part, et les pratiques langagières, d'autre part. Dans cet esprit, l'affirmation que les pratiques langagières sont simplement issues de l'usage de la langue paraît quelque peu insatisfaisante du fait qu'elle ne couvre pas toute la complexité de la dynamique langagière sous-jacente. En effet, parallèlement au mouvement allant de la langue vers les pratiques langagières, il existe un mouvement inverse allant des pratiques langagières vers la langue. Dans cette configuration, la langue ne se décrit pas plus comme un réservoir dans lequel l'auteur puise ses ressources que comme un réservoir dont il assure le garnissage et la restructuration en fonction de ses besoins et de ses projections en matière d'expression. Dans le processus d'écriture, l'auteur part de la langue pour aboutir au texte qui n'est, au bout du compte, qu'une démonstration de ce que sont les pratiques langagières en contexte de production littéraire. S'il est bien possible d'admettre qu'il soit légitime qu'un auteur puisse choisir sa langue d'écriture, il ne faut pas perdre de vue que ce choix implique que ce même auteur puisse se servir, voire servir, cette langue de la manière qui l'arrange le mieux. Et c'est là que réside son rôle glottopolitique de lanceur de formes, de (contre-)normes et d'images susceptibles d'être légitimées par la seule pratique littéraire à laquelle s'adonne.

¹⁶³ Toute la sociolinguistique est fondée sur l'étude de la relation entre éléments internes et externes de la langue. Etant donné qu'elle repose sur le principe d'interdépendance, cette relation est décrite comme relevant du paradigme de covariance, défini comme étant « le postulat de l'unité profonde du linguistique et de l'extralinguistique » (Marcellesi & Gardin, 1974, p. 229).

¹⁶⁴ Les lecteurs forment une instance de réception. L'Etat, quant à lui, forme une instance de régulation.

Malgré leur intérêt heuristique évident, ces trois modèles ne traitent pas de tous les aspects épilinguistiques et glottopolitiques soulevés par la problématique du choix de la langue d'écriture. Une grille d'analyse n'est bien évidemment pas toute l'analyse. C'est ainsi que nous avons raisonné pour entreprendre un traitement manuel supplémentaire de l'ensemble de notre corpus. Tous les énoncés dont nous disposons sont produits par des auteurs au sujet de leur condition et de leur vision des choses en tant qu'auteurs. Etant au cœur de notre réflexion, l'auteur est dès lors envisagé à travers sa double casquette, à la fois comme *locuteur individuel* et comme *locuteur collectif*. Le propre du locuteur (individuel) est de pouvoir dire à tout moment ce qu'il pense de sa(ses) langue(s) d'expression. En cela, la dimension épilinguistique qui se dégage de notre corpus révèle un locuteur qui entretient un rapport de proximité avec la langue destinée à être utilisée dans le processus d'écriture et, en même temps, un rapport de distanciation avec les autres langues. Par contre, la dimension glottopolitique donne à voir un personnage qui joue, volontairement ou non, le rôle de locuteur collectif. Le fait de chercher, comme peuvent en témoigner ses textes, à agir *par* la langue, *sur* la langue ou *pour* la langue place l'auteur dans une posture à travers laquelle il s'engage à promouvoir « une activité linguistique commune » (Marcellesi & Gardin, 1974, p. 17). En contribuant à mettre en circulation, de manière sélective, certaines formes langagières, il se donne les moyens d'interpeller d'autres locuteurs auprès desquelles sont censés parvenir ses écrits. La visibilité dont peuvent bénéficier ses écrits le conforte ainsi dans son rôle de locuteur collectif. Sa faculté de parler aux autres à partir de la tribune qui est la sienne se voit dès lors renforcée par sa capacité à parler des autres, voire à la place des autres.

Sachant qu'ils constituent les deux facettes de l'instance auctoriale, le point commun entre le locuteur individuel et le locuteur collectif réside dans leur aptitude à *parler la langue* – celle de leur choix – comme ils l'entendent et de la manière dont ils ont appris à le faire au cours de leur trajectoire langagière. Ce qui les différencie est que l'un, le locuteur individuel, est capable de *parler de la langue* et que l'autre, le locuteur collectif, est capable de *parler au nom de la langue*. Et c'est là que surgit la nuance entre l'ancrage épilinguistique du locuteur individuel et l'ancrage glottopolitique du locuteur collectif. Alors que l'un trouve sa raison d'être dans la verbalisation de ce que la langue lui inspire dans la mesure où elle est porteuse de valeurs susceptibles de titiller sa sensibilité, sa conscience, sa personnalité ainsi que son identité, l'autre trouve sa raison d'être dans la

possibilité de se poser lui-même, du moins dans son discours, et à la rigueur dans ses textes, comme porte-parole de la langue dont il se sert pour écrire.

Du côté épilinguistique, le choix de la langue d'écriture repose sur trois principaux leviers, à savoir :

- la socialisation langagière conduisant à la différenciation sociolinguistique du locuteur (appelé à devenir plus tard auteur) ;
- les représentations linguistiques lorsqu'elles sont chargées positivement à l'endroit de la langue destinée à être mobilisée dans le processus d'écriture ;
- la sécurité linguistique éprouvée à l'égard de la langue d'écriture.

Du côté glottopolitique, le choix de la langue d'écriture repose sur les leviers suivants :

- la socialisation glottopolitique responsable, du fait qu'elle est sous-jacente à la socialisation langagière, de la mise en œuvre et de la mise en fonction du répertoire linguistique ;
- le marché linguistique en ce qu'il est générateur de forces glottopolitiques à l'origine de rapports différenciés entre les langues disponibles dans le périmètre d'action de l'instance auctoriale ;
- l'auctorialité langagière impliquée, sur la base de ses dispositions et projections, dans la gestion, discrète ou apparente, du corpus et du statut de la langue d'écriture.

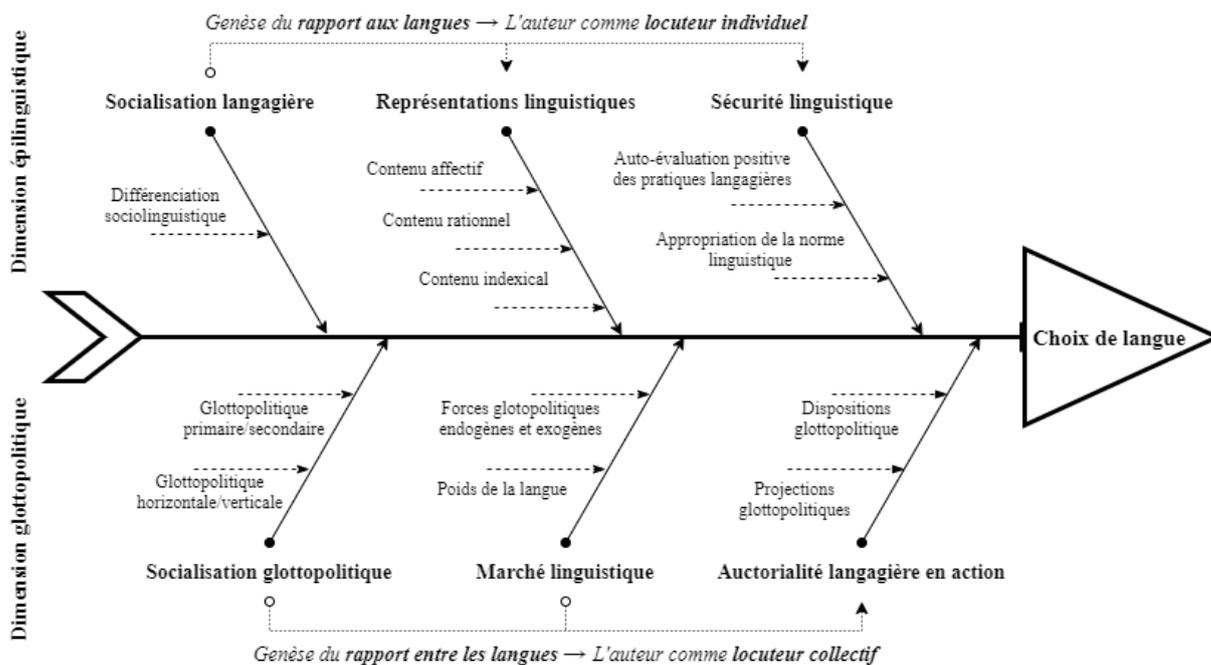


Figure 25. Représentation graphique¹⁶⁵ du procès de choix de langue à travers ses dimensions épilinguistique et glottopolitique

¹⁶⁵ Cette représentation graphique est inspirée du **diagramme d'Ishikawa**, initialement conçu pour visualiser les causes conduisant à la survenue d'un phénomène quelconque. Dans l'usage que nous en faisons, nous ne reprenons que sa forme en arêtes de poisson, en adaptant à notre guise ses composants aux spécificités de notre objet d'étude.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette recherche doctorale, consacrée à l'étude du fonctionnement sociolinguistique de l'opération de choix de langue dans le cadre de l'activité littéraire, il convient de mettre d'emblée l'accent sur le caractère sinueux du parcours emprunté. Le travail que nous venons d'effectuer repose en effet sur trois temps distincts (mais convergents) : le temps de réflexion, le temps d'élaboration et le temps de rédaction. Tout en étant issu de cette dernière phase, correspondant au temps rédactionnel, ce document de thèse se donne comme priorité de rendre compte, à travers les trois parties dont il se compose (partie théorique, partie méthodologique et partie analytique), aussi bien du temps de réflexion que du temps d'élaboration.

Le temps de réflexion commence à partir du moment où l'idée de préparer une thèse de doctorat en sociolinguistique nous est venue à l'esprit. Il fallait à ce moment trouver une thématique de recherche qui soit porteuse d'une problématique en lien avec l'usage social des langues et ses implications contextuelles. C'est ainsi que, de fil en aiguille, nous avons opté pour l'exploration des dimensions épilinguistique et glottopolitique inhérentes au choix de la langue d'écriture chez quelques auteurs algériens en activité. L'idée de départ était de chercher à savoir ce qui motive ces auteurs à choisir telle ou telle langue pour composer leurs œuvres. A travers la dimension épilinguistique, il est question d'identifier la nature de l'action qu'exerce la langue, en termes de fascination ou de répulsion, sur l'auteur. Par contre, à travers la dimension glottopolitique, il est question de pointer du doigt l'action inverse, c'est-à-dire celle qu'exerce l'auteur, en sa qualité d'acteur langagier, sur la langue.

En faisant suite à nos lectures théoriques, le temps d'élaboration commence, lui, au contact du terrain, c'est-à-dire avec les premiers échanges effectués avec nos potentiels interlocuteurs du terrain. L'enjeu était alors d'établir une liste d'auteurs susceptibles de participer à notre étude empirique, dont la mise en œuvre prévoit la mobilisation du récit de vie (orienté vers la biographie langagière) et de l'entretien semi-directif comme outils d'investigation. La démarche consistait à collecter auprès de ces derniers, en guise de corpus, du discours épilinguistique, en prenant soin de l'enregistrer à l'aide d'un dictaphone pour pouvoir le transcrire ultérieurement suivant des conventions spécifiques.

La réflexion se poursuit lors de la phase analytique dans le but de procéder, cette fois-ci, au traitement du corpus présent désormais sous nos yeux, sans déborder du cadre théorique que nous avons préalablement circonscrit. Rappelons que l'objectif de ce travail est, après tout, de mener une étude sociolinguistique et non une étude littéraire ou autre. D'où la nécessité de maintenir jusqu'au bout le cap sur ce point et de ne jamais perdre de vue, en cours de route, notre ancrage disciplinaire. En même temps qu'elle repose sur la réflexion dans son mode opératoire, l'analyse comporte aussi une porte ouverte sur l'élaboration d'une méthode de travail destinée à décortiquer le corpus d'étude. Il s'agit là d'une preuve de plus que le temps de réflexion et le temps d'élaboration sont, malgré leur décalage apparent, appelés à suivre la même direction.

1. Pour une relecture synthétique et critique

Chacune des trois parties que comporte la présente thèse se termine par un bilan dans lequel sont reprises des informations de première importance. Plutôt que de revenir point par point sur les éléments développés dans chacun de ces bilans, nous préférons en proposer une relecture synthétique qui fasse ressortir, avant la présentation des résultats les plus saillants auxquels nous avons abouti, les ressorts heuristiques sur lesquels repose notre travail.

Tel que nous l'avons mené, ce travail de thèse prend la forme d'une collaboration, à la fois éthique et scientifique, avec des partenaires du terrain. Dix auteurs, préalablement sollicités par nos soins, ont délibérément pris part, par leurs discours et par le contenu de leurs discours, à la co-construction de la réflexion que voici. Cette collaboration se veut éthique et scientifique parce que les seules attentes que nous nourrissons, de part et d'autre, visent à comprendre le phénomène de choix de langue(s) à travers la diversité des points de vue qui existe dans le contexte littéraire algérien. Ce qui explique pourquoi nous avons veillé à sélectionner des auteurs qui écrivent dans l'ensemble des langues en usage dans le paysage littéraire algérien. Pour rappeler leurs noms, ces auteurs sont les suivants : Samia Drouiche, Abdelmoaiz Farhi, Abdelhalim Bedrane, Said Fetahine, Abdelatif Ould Abdallah, Belkacem Meghzouchene, Akram El Kébir, Lynda Chouiten, Hocine Louni et Younes Aghougali.

Au cours de notre immersion sur le terrain, nous nous sommes servi du récit de vie (orienté vers la biographie langagière) et de l'entretien semi-directif, en les mobilisant ensemble, l'un après l'autre, à la recherche d'un éventuel effet synergique. Les deux

méthodes se sont révélées fructueuses puisqu'elles nous ont permis d'approcher avec efficacité nos interlocuteurs et d'obtenir auprès d'eux du discours épilinguistique. La nature discursive du corpus ainsi obtenu nous invite à prendre note que ces deux méthodes sont, à bien des égards, comparables et associables. Elles sont comparables dans la mesure où elles se déroulent, toutes deux, dans un cadre interactionnel¹⁶⁶ qui requiert les mêmes conditions d'interlocution, d'enregistrement et de transcription. Elles sont associables parce qu'elles se donnent, chacune, la tâche d'explorer le même objet d'étude sous un angle sensiblement différent¹⁶⁷.

Au-delà de ses objectifs exploratoires, cette façon de procéder met en avant le statut épistémologique de la sociolinguistique en tant que discipline de terrain (Blanchet, 2012; Maurer, 1999). Afin de remonter à la langue, il faut passer par le locuteur : telle est la direction que nous avons suivie tout au long de ce travail. Le locuteur est d'abord un être langagier dont la participation à la vie sociale est rendue possible grâce à l'usage spontané et/ou contrôlé de la langue par lequel se caractérise sa démarche auprès de ses semblables. En plus de cela, il est aussi un être réflexif, un *homo interpretans* selon l'expression de Johann Michel (2017), qui donne du sens au monde qui l'entoure ainsi qu'aux actions qu'il entreprend en société. Dans cette perspective, le fait d'utiliser – quand cela est bien possible – telle langue de telle manière dans telle situation ne peut qu'avoir du sens à ses yeux. C'est ce régime interprétatif qui se met en marche à son niveau qui fait ici l'objet de notre investigation.

A l'idée, assez répandue, que la littérature algérienne évolue de façon éparpillée autour de plusieurs foyers linguistiques bien distincts, nous nous sommes permis, à la lumière de ce travail, d'apporter quelques précisions utiles. Tout comme la langue, la littérature se transforme d'époque en époque. Ce qui fait que les catégories conceptuelles d'hier ne sont pas forcément valables pour aujourd'hui. A l'indépendance du pays, la tendance monolingue était légion chez les auteurs algériens. Entre le français et l'arabe, il fallait absolument choisir. Face, par exemple, à un Mohammed Dib (1920-2003) qui écrivait en français, il y avait un Abdelhamid Benhadouga (1925-1996) qui écrivait en arabe. La tendance bilingue (français-arabe) a vu le jour bien plus tard, plus précisément à partir des années 1980-1990, avec notamment les écrits de Rachid Boudjedra (1941-) et, ceux

¹⁶⁶ Le récit de vie est de ce point de vue un « entretien biographique » (Nossik, 2011).

¹⁶⁷ Le récit de vie adopte une démarche rétrospective, tandis que l'entretien semi-directif adopte une démarche prospective.

encore plus récents, d'Amin Zaoui (1956-) et de Mohamed Sari (1958-). Dans le contexte des années 2010-2019 sur lequel nous avons travaillé dans cette thèse, il nous a été donné de constater l'émergence d'une tendance bi-plurilingue incarnée par des auteurs qui se servent de plusieurs langues à la fois dans le cadre de leur activité littéraire, que ce soit en matière de lecture ou en matière d'écriture. Donc, contrairement aux décennies d'avant, la tendance bi-plurilingue est en passe de devenir – si ce n'est pas encore déjà fait - aujourd'hui la règle dominante dans le champ littéraire algérien. Plutôt que de choisir le français ou l'arabe, comme cela a été le cas auparavant, il est désormais possible de choisir le français et l'arabe, auxquels s'ajouteront le tamazight et l'anglais. L'existence de quatre principales langues destinées à l'usage littéraire donne lieu à plusieurs combinaisons possibles, dépassant le couple traditionnel français-arabe¹⁶⁸.

Ces quatre langues témoignent de la dynamique linguistique propre au champ littéraire algérien. Si la littérature a les moyens de parler de la société, elle n'est pas là pour la représenter. La preuve en est que ces quatre langues ne reflètent pas totalement la dynamique linguistique ayant cours au sein de la société algérienne. Il se trouve d'ailleurs que l'arabe algérien, malgré son implantation profonde et féconde dans la société, n'a pas encore accès, comme il se doit, à la sphère littéraire. Son statut de langue première pour beaucoup d'Algériens ne semble aucunement avoir d'effet sur son introduction dans l'usage littéraire. Cela montre bien qu'il ne suffit pas pour une langue d'avoir une présence sociale pour avoir une présence littéraire, encore faut-il que d'autres conditions, que nous présenterons plus loin, soient réunies pour que tel objectif soit atteint. En revenant quelques années en arrière, nous ne pouvons pas ignorer que le tamazight n'était pas en si bien meilleure position que l'arabe algérien. Parallèlement à sa revalorisation constitutionnelle, d'abord comme langue nationale en 2002, puis comme langue nationale et officielle en 2016, le tamazight a pu se frayer un chemin dans le monde littéraire et prétendre à une existence post-vernaculaire grâce à l'implication d'auteurs et d'éditeurs de plus en plus nombreux. Concernant l'arabe algérien et le tamazight, il faut donc reconnaître que la société devance la littérature, en ce sens que l'usage social de ces langues est beaucoup plus intense et beaucoup plus affermi que leur usage littéraire. Le cas de l'anglais nous offre un contre-exemple édifiant de ce que peut être le versant linguistique de la relation entre société et littérature. Introduite initialement par l'école, la

¹⁶⁸ Chez par exemple Younes Aghougali, on la retrouve très prononcée la combinaison tamazight (tachawit)-anglais. Ce qui n'a rien à voir avec la combinaison traditionnelle français-arabe.

langue anglaise a le statut politique de langue étrangère en Algérie et le statut social de langue émergente. Or, à force d'être sollicitée par des auteurs en quête d'une expression renouvelée, elle est en train de donner, loin de son écosystème d'origine, naissance à une littérature en avance, en termes d'appropriation et de déploiement, par rapport à la société.

De ce fait, société et littérature ne sont que partiellement superposables. Le facteur humain, incarné par l'auteur, est le principal élément qui affecte l'équilibre entre ces deux entités. Entre un auteur qui dispose, supposons, d'une seule langue pour s'exprimer et un auteur qui dispose de plus d'une langue, il y a forcément une différence significative dont il ne convient pas d'escamoter l'impact sur sa prestation littéraire. Le répertoire linguistique est une propriété individuelle qui se met progressivement en place grâce à la contribution de la famille, de l'école, du cercle d'amis, des médias, etc. En cela, il ne fait pas systématiquement écho aux pratiques qui circulent dans l'espace social, dans la mesure où il est possible à toute personne d'apprendre, en toute liberté, et en dehors de tout cadre formel, autant de langues qu'elle souhaite. L'allemand, l'espagnol et l'italien sont par exemple des langues revendiquées par Belkacem Meghouchene comme faisant partie de son répertoire linguistique, mais comme elles ne sont pas suffisamment familières à la société algérienne, elles n'ont pas été retenues comme langues d'écriture littéraire. Cela nous amène à conclure, en prenant garde de relativiser notre propos, qu'une langue ne peut s'imposer comme langue d'écriture que si elle est inscrite à la fois dans le répertoire linguistique de l'auteur et dans la société pour laquelle il écrit. Ceci est, soulignons-le, une condition nécessaire, mais pas suffisante.

2. Résultats saillants

La réalisation de cette thèse a la particularité de concilier deux postures différentes, presque contradictoires, celle du mouvement et celle de l'immobilité. Dans un premier temps, il a fallu nous déplacer dans plusieurs wilayas du pays et parcourir près de 2800 kilomètres afin de rencontrer nos auteurs. Il a fallu, dans un second temps, nous asseoir longuement devant notre ordinateur, en limitant au maximum les facteurs de distraction, afin de pouvoir traiter à tête reposée le corpus en notre possession. A l'issue de cet épisode analytique, nous sommes parvenu à dégager les ressorts épilinguistiques et glottopolitiques qui interviennent dans le choix de la langue d'écriture.

Sur le plan épilinguistique, c'est la nature de la relation qu'entretient l'auteur avec les langues de son environnement qui détermine ses choix linguistiques en matière d'écriture.

Nous avons pu identifier quatre scénarios en vertu desquels l'auteur sélectionne sa langue (ou ses langues) d'écriture :

- Le scénario fonctionnel témoigne de l'aptitude de l'auteur à manier une langue mieux qu'une autre. La compétence linguistique, telle qu'elle est auto-évaluée par l'auteur lui-même, est le paramètre qui fait pencher la balance en faveur d'une langue plutôt qu'une autre.
- Le scénario préférentiel met l'accent sur le rôle de la subjectivité dans le processus de prise de décision. Pendant qu'une langue quelconque exerce, en raison de ses qualités supposées, de la fascination sur l'auteur, une autre langue peut déclencher, pour des raisons tout aussi subjectives, de l'aversion. A l'autre bout du procès de choix de langue, il y a une langue de choix que l'auteur regarde avec un intérêt plus prononcé par rapport à toutes les autres langues avec lesquelles il est en contact.
- Le scénario utilitaire renseigne sur la capacité, supposée, d'une langue à servir mieux que d'autres le projet littéraire de l'auteur. La présomption de supériorité opérationnelle et pragmatique de la langue sélectionnée est l'un des schèmes qui conforte la décision de l'auteur à opter pour telle langue plutôt que pour telle autre langue.
- Le scénario énonciatif rend compte de l'aisance et du sentiment de productivité que l'auteur peut éprouver en faisant usage d'une langue en particulier.

L'adoption de l'un de ces scénarios par l'instance auctoriale est assujettie à deux types de dispositions épilinguistiques. Nous avons, d'une part, des dispositions de nature glottodoxique et, d'autre part, des dispositions de nature glottotopique. Surgissant en amont de l'acte d'écrire, les dispositions glottodoxiques correspondent à la cristallisation de l'expérience langagière de l'auteur autour des valeurs affective, réflexive et indexicale véhiculées par les représentations linguistiques qui se forment au contact des langues en société. De ce point de vue, une langue peut être *admiration* ou *abhorrée* ; et, partant de là, elle peut faire l'objet d'une appropriation littéracique avancée ou restreinte, au point d'être associée ou non à des paramètres contextuels qui déterminent la profondeur sémiotique du texte écrit. La perception favorable et l'évaluation positive accompagnant l'usage d'une langue en particulier contribuent à l'installation d'un climat de sécurité linguistique qui précède le choix de la langue d'écriture. Par ailleurs, les dispositions glottotopiques correspondent à des schèmes herméneutiques par le biais desquels l'auteur

donne du sens à ses pratiques linguistiques. Ces dispositions interviennent *a posteriori* pour juger de la pertinence, de la légitimité et de la justesse du choix effectué.

Sur le plan glottopolitique, l'auteur cesse d'être simplement un sujet écrivain et devient *de facto* un acteur langagier. Généalogiquement, ce changement de rôle est le résultat d'une trajectoire langagière qui commence au sein de la famille, qui se développe à l'école et qui se poursuit tout au long de la vie. A chacune de ces étapes, l'auteur prend un peu plus conscience que les langues sont intrinsèquement porteuses de normes destinées à exercer un droit de regard sur les pratiques langagières qui se déploient à tous les niveaux de la vie sociale. Dans le même temps, il ne lui échappe pas que les langues sont vouées, les unes par rapport aux autres, à une asymétrie extrinsèque, accentuée par le fait qu'elles s'intègrent dans des usages répartis de façon nécessairement contrastée à l'échelle macrosociolinguistique. Face à ce tableau, le choix de la langue d'écriture constitue un acte glottopolitique, dans la mesure où il intervient dans la gestion des langues présentes aussi bien dans le champ littéraire que dans l'espace social. Cette gestion repose, d'une part, sur le procès de sélection et, d'autre part, sur le procès de prise de décision. La langue d'écriture est sélectionnée parmi toutes celles qui sont accessibles à l'auteur. Le procès en question donne à voir deux scénarios concomitants, celui d'inclusion, lequel concerne la langue qui fait l'objet du choix, et celui d'exclusion, qui n'est souvent visible qu'en filigrane, lequel concerne toutes les langues mises à l'écart dans le cadre du processus d'écriture. La prise de décision est l'étape ultime à l'issue de laquelle l'idée d'adopter telle ou telle langue est mise à exécution.

Dès lors, le choix de la langue d'écriture peut revêtir plusieurs formes possibles :

- le choix pratique porte sur une langue dans laquelle l'auteur peut écrire, inventer et innover ;
- le choix pragmatique a pour objet une langue susceptible de donner lieu à un message littéraire à la fois performant et performatif ;
- le choix tactique a pour objet une langue qu'il est question de rendre littérairement lisible et socialement visible.

Chaque fois qu'il choisit sa langue d'écriture, l'auteur algérien intervient, sans que cela soit systématiquement patent, sur le code de la langue en question, sur son statut et sur son produit (le message qui résulte de son usage). Indépendamment des scènes qu'il décrit, des images qu'il dépeint et des idées qu'il diffuse, l'auteur se voit capable

d'exercer son influence sur la langue qu'il utilise pour écrire, en la retouchant, en la bousculant et en la valorisant. En partant de la situation où il apparaît comme artisan du texte, il bascule, à mesure qu'il s'assume comme tel, dans la situation où il devient un personnage du hors-texte. De ce fait, s'il est à même d'agir *sur* la langue dans le texte, il lui est désormais possible d'agir *pour* la langue en dehors du texte grâce à l'écho que ses écrits peuvent avoir auprès du lectorat, ici et maintenant, demain et ailleurs. Cela nous amène à rappeler, à juste titre, l'étymologie commune entre auteur (*auctor*) et autorité (*auctoritas*). Comme le note Emile Benveniste, les deux mots « appartiennent à la sphère politique » (1969, p. 148) du moment qu'ils sont associés à l'idée de faire preuve d'initiative et d'instituer par la parole de nouveaux rapports de force dans le monde. Dans le même ordre d'idées, ce travail de thèse montre que ces deux mots ne sont pas non plus étrangers à la sphère glottopolitique. Eu égard à l'action langagière dont il peut être l'initiateur, notamment par le biais de son activité littéraire, l'auteur confirme qu'il est bel et bien investi d'une autorité qui surgit chaque fois qu'il se livre à l'acte d'écrire. La preuve en est qu'en même temps qu'il se sert de la langue, il peut aussi servir la langue.

3. Les principaux apports de la thèse

La réalisation de cette recherche doctorale nous a permis d'aboutir à la conclusion que le choix de langue en matière d'écriture littéraire est un phénomène sociolinguistique dépourvu de neutralité épilinguistique et glottopolitique. Derrière chaque choix il y a des motifs et des objectifs consciemment ou inconsciemment intériorisés par l'instance auctoriale. En examinant le cheminement que nous avons suivi du début jusqu'à la fin de ce travail, nous sommes tenu de signaler et de souligner les apports tant méthodologiques que conceptuels qui en découlent.

Au niveau méthodologique, la principale contribution réside dans l'adoption, face aux observables en notre possession, d'une analyse sociolinguistique du discours épilinguistique. Dans cette perspective, le discours tenu sur les langues est considéré comme une opération de mise en relief des pratiques linguistiques et langagières ayant cours en société, chez tel ou tel locuteur, dans telle ou telle situation. La particularité de ce discours est d'être composé de plusieurs strates en état d'enchevêtrement (énonciative, sémiotique, pragmatique, dialogique, narrative et argumentative). Une fois repérées et mises en relation les unes avec les autres, ces strates donnent accès, par le biais des valeurs

référentielle et inférentielle des items employés, à des informations d'ordre sociolinguistiques issues de l'expérience langagière du sujet parlant.

Au niveau conceptuel, nous avons eu à mettre l'accent sur la pertinence théorique de la notion d'auctorialité langagière. En partageant la même racine que le mot *auteur*, l'auctorialité désigne l'ensemble des dispositions doxiques, réflexives et praxiques qui accompagnent l'acte d'écrire. Le mot *auteur*, lui, désigne de manière un peu plus restreinte celui qui écrit, celui qui est à l'origine d'une œuvre littéraire. Or, il est important de noter que celui qui écrit possède un vécu et une vision du monde qui lui sont propres, d'où l'intérêt de la notion d'auctorialité pour incorporer tous les faits qui renvoient au statut dont il jouit ainsi qu'à la fonction qu'il exerce en société en tant qu'homme de plume. Etant donné que nous nous intéressons ici, par choix épistémologique, à la dimension langagière de l'auctorialité, les dimensions intellectuelle, artistique et culturelle qui lui sont parallèlement associées ne sont pas privilégiées.

Traditionnellement, la notion de variation renvoie à tous les phénomènes phonologiques, lexicaux, syntaxiques ou autres qui témoignent de l'instabilité, dans le temps et dans l'espace, du système linguistique. Cette variation touche, sous l'influence du contexte d'emploi, uniquement le code de la langue. Cela étant, le statut de la langue peut lui aussi être concerné par la variation. Du moment qu'une langue vernaculaire peut, sous certaines conditions, devenir une langue véhiculaire, du moment aussi qu'une langue non reconnue peut à tout moment devenir une langue officielle, il n'est pas vain de donner plus de crédit, comme le suggère cette thèse dans sa partie analytique, à la notion de variation glottopolitique (statutaire). Les langues changent de l'intérieur, mais aussi de l'extérieur, comme en témoigne l'instabilité de leur statut sous l'effet de la demande sociale, individuellement ou collectivement portée, et de la réponse politique qui en est donnée.

Dans la même lignée, ce travail nous a révélé le caractère polysémique du terme *épilinguistique*, utilisé souvent comme adjectif dans des constructions comme :

- (a) *Discours épilinguistique*
- (b) *Dimension épilinguistique*

Dans la construction (a), l'adjectif *épilinguistique* qualifie le discours tenu sur les langues. Dans la construction (b), la même forme qualifie le rapport du locuteur aux langues. Il y a donc deux valeurs sémantiques sensiblement nuancées qui se rattachent à

cet item. Ainsi, l'exemple (a) semble conserver le sens étymologique de la particule épilinguistique (*sur* les langues), tandis que l'exemple (b) fait émerger un sens secondaire (*aux* langues). Dans les deux cas, l'accès à la langue n'est pas direct, il se fait par le biais du regard que porte sur elle le locuteur et par le biais de l'idée, verbalisable, que ce dernier se fait d'elle. Dans la littérature sociolinguistique, le registre épilinguistique est souvent associé aux représentations linguistiques (Canut, 1998, 2000) à travers une relation métonymique de type contenant/contenu. Là où le registre épilinguistique fait office de contenant, les représentations linguistiques en constituent le contenu. En prenant en considération les résultats de cette recherche, il est nécessaire de rectifier cette approximation : comme le montre ce travail, le registre épilinguistique ne saurait être réductible au seul contenu représentationnel. Sous l'étiquette épilinguistique, il est en effet possible de ranger des phénomènes de divers ordres, à la fois glottodoxiques et glottotopiques, qui portent sur la caractérisation, l'évaluation, la catégorisation et la hiérarchisation des langues.

4. Perspectives de recherche

Le travail mené dans le cadre de cette thèse s'inscrit dans le paradigme qualitatif et prend en charge l'étude des expériences langagières de dix auteurs algériens ayant émergé dans le contexte des années 2010-2019. Maintenant que le terrain est déjà défriché, il serait intéressant d'effectuer ultérieurement, autour de la même thématique, une étude quantitative qui, en s'appuyant sur des sondages et des questionnaires, englobera un plus grand nombre d'auteurs à approcher. L'idée d'élargir le contexte d'étude au-delà de la période allant de 2010 à 2019 nous paraît également d'un grand intérêt heuristique, d'autant plus que la carrière auctoriale peut s'étendre sur plusieurs dizaines d'années qu'il conviendrait d'intégrer dans une analyse longitudinale dans le but d'en saisir la dynamique évolutive. Il nous a d'ailleurs pas échappé qu'en 2021, pour ne citer que cette date emblématique que nous n'avons pas eu l'occasion de couvrir dans ce travail, le paysage littéraire algérien a vu débarquer en son sein un roman en arabe populaire, *Fahla*, signé par Rabeh Sebaa. De notre avis, l'événement ne doit pas passer sous silence pour la raison qu'il marque l'introduction d'une langue à longue tradition orale, à savoir l'arabe algérien, dans le régime scriptural.

La perspective longitudinale que nous proposons ici permettra par ailleurs d'étudier chez certains auteurs le phénomène de changement de langue. Les entretiens que nous

avons eus avec Belkacem Meghzouchene et Younes Aghougali nous ont renseigné sur le fait que le premier prépare un roman en français et que l'autre prépare un roman en arabe. C'est de là que nous est venue l'idée d'explorer le phénomène de changement de langue. S'agira-t-il pour ces deux auteurs d'une décision transitoire ou plutôt d'une décision pérenne ? Pour quelles raisons ces deux auteurs, et à travers eux d'autres auteurs, seraient-ils tentés d'adopter une nouvelle langue dans leur pratique littéraire ? A défaut de pouvoir répondre immédiatement à ces questions, nous nous pouvons qu'avancer une hypothèse qu'il serait bon de vérifier à l'aune d'une future recherche. Cette hypothèse laisse entendre que, pour tout auteur évoluant dans un contexte plurilingue au sein duquel il est partie prenante, la langue d'écriture serait dotée d'un cycle de vie plus ou moins limité, ce qui justifierait le recours, de temps à autre, à une nouvelle langue d'écriture pour manifester son inscription dans l'air du temps.

Pour avoir travaillé dans cette thèse uniquement sur des auteurs vivant en Algérie, nous n'avons pu aborder que très superficiellement la question de mobilité linguistique consécutive à la mobilité géographique¹⁶⁹. Etant les plus concernés par ce phénomène, les auteurs algériens de la diaspora représentent une niche d'investigation qu'il est plus qu'utile de mettre en lumière pour comprendre davantage le fonctionnement du choix de langue et du changement de langue en contexte de mobilité. L'étude de Naziha Benbachir (2018) sur le parcours de l'auteur Amara Lakhous – qui écrit, depuis l'étranger, en arabe et en italien – peut servir de pierre angulaire à une recherche encore plus vaste. La piste est d'autant plus intéressante qu'il existe de plus en plus d'auteurs d'origine algérienne qui écrivent en italien, à l'instar de Tahar Lamri, Hamza Zirem et Amal Bouchareb. En croisant les expériences langagières et littéraires de ces auteurs, nous ne pourrions que mieux comprendre les enjeux sociolinguistiques inhérents à l'implantation centripète d'une langue comme l'italien dans le paysage littéraire algérien, notamment dans son segment destiné à la consommation internationale.

En dernier lieu, il faut reconnaître que le phénomène de choix de langue, tel qu'il est appréhendé dans cette thèse, suppose la sélection, à partir d'un ensemble de langues diverses, d'une langue en particulier. En faisant primer une langue sur d'autres, ce procès de sélection favorise la mise en place d'un rapport disjonctif entre l'ensemble de ces langues. Conformément au principe ontologique de non-contradiction que consacre cette

¹⁶⁹ Voir par exemple le parcours de Lynda Chouiten.

démarche, une œuvre ne peut être écrite dans une langue quelconque et, en même temps, dans une langue autre. Or, il n'est pas impossible de rencontrer ici et là des œuvres dont la trame textuelle repose sur plus d'une langue à la fois. Le paradigme des écrits plurilingues (Van den Avenne, 2021; Van den Avenne, 2013) suscite un intérêt grandissant en sociolinguistique. La raison en est qu'il existe des textes littéraires qui ne sont pas linguistiquement monochromes, en ce sens qu'ils font explicitement apparaître des phénomènes de contacts de langues et d'hétérolinguisme qui attirent l'attention du sociolinguiste. L'écriture simultanée dans plus d'une langue mérite donc à notre sens de faire l'objet d'une recherche à part, en complément de celle que nous avons effectuée ici. Akli Kebaïli, Louisa Nadour et Anissa Mohammedi sont, pour ne citer que ceux-là, parmi les auteurs dont les écrits témoignent du passage d'une langue à l'autre dans la même œuvre. Que des auteurs écrivent, comme nous l'avons vu dans ce travail, dans plusieurs langues séparément est une chose, que d'autres le fassent simultanément, dans la même œuvre, et de la manière la plus ostentatoire qui soit, en est une autre. Sans doute cette dernière piste permettra-t-elle de mettre en évidence la complexité sociolinguistique liée aux opérations de mélange de langues, de traduction et d'auto-traduction auxquelles se livre l'auteur plurilingue.

5. Mot de la fin

Dans l'ensemble, cette étude montre que chaque auteur a ses raisons de choisir sa langue d'écriture et sa façon de le faire. Il n'y a pas, à vrai dire, de choix uniforme. Mais il y a des tendances en matière de choix en lien avec, entre autres, les modalités suivantes :

- pouvoir écrire dans telle langue plutôt que dans telle autre ;
- vouloir écrire dans telle langue plutôt que dans telle autre ;
- devoir écrire dans telle langue plutôt que dans telle autre.

A cet égard, le choix de langue peut revêtir, selon le cas, une dimension esthétique, éthique, politique, idéologique ou praxéologique. Dans ce sillage, la littérature fonctionne comme un écran mural sur lequel sont projetés des usages linguistiques validés par l'instance auctoriale à la lumière de ses positionnements épilinguistiques et ses dispositions glottopolitiques. Pour arriver à cette conclusion, nous nous sommes servi des outils conceptuels de la sociolinguistique. Ce qui veut dire que nous avons veillé à ne pas faire ni de la glottocritique ni de la sociologie de la littérature. Pour oser le mot, nous

avons fait simplement de la sociolinguistique de la littérature, la particularité de cette sociolinguistique étant de considérer l'auteur comme un locuteur à part entière.

Lors de la mise en œuvre de ce travail, nous avons veillé à faire varier nos sources bibliographiques de sorte à ne pas avoir à privilégier, dans le domaine de la sociolinguistique, une école de pensée sur une autre. Nous pouvons ainsi retrouver plus loin, en bibliographie, des références anglophones et des références francophones représentatives de l'ensemble des traditions de recherche en sociolinguistique, toutes périodes confondues. Ceci est un choix épistémologique que nous assumons entièrement pour montrer notre neutralité scientifique à l'égard de toutes les recherches qui se réclament de la sociolinguistique.

Nous avons par ailleurs fait en sorte, lors de la restitution par écrit des résultats de notre recherche, d'employer, par moments, des termes qui ne figurent pas systématiquement dans la terminologie sociolinguistique. Nous pouvons en citer quelques exemples : glottodoxie, glottotopique, auctorialité langagière, glottogenèse auctoriale, post-vernaculaire, glottodégradation, etc. Pour nous, ces termes ont toute leur place dans cette recherche dans la mesure où ils rendent compte des résultats issus de notre investigation. De plus, il s'agit d'une occasion pour rejoindre l'appel de Philippe Blanchet à « déployer progressivement une stratégie glottopolitique d'écriture [scientifique] plurielle » (2018, p. 245). Ainsi, plutôt que de forcer le sens des termes déjà existants, nous préférons mettre en circulation de nouveaux termes plus adaptés à l'évolution de la recherche sociolinguistique. Entre la conservation glottopolitique et la novation (Guespin & Marcellesi, 1986), nous choisissons volontiers la seconde option. Telle est notre posture.

Avant d'arriver à la dernière ligne de cette thèse, nous invitons le lecteur à observer, si ce n'est pas encore fait, la structure contraignante que nous avons adoptée pour organiser et présenter notre propos. Chacun des six chapitres composant ce document s'articule autour de cinq grands titres qui se scindent, chacun, en trois petits titres. Cet exercice vise à canaliser tous les débordements possibles en matière d'écriture. De cette manière, nous avons pu, de chapitre en chapitre, atteindre nos objectifs de recherche, à commencer par la détermination de l'impact de la socialisation langagière sur le choix de la langue d'écriture et l'identification des motifs et des objectifs sous-tendant cette opération.

BIBLIOGRAPHIE

Les références bibliographiques exploitées dans le cadre de la présente thèse ont été générées et organisées selon les normes de citation APA (7^{ème} édition).

- Abbas-Kara, Y. (2006). Le roman algérien en situation pluriglossie. *buhūt simyā' iya*, 1(2), 27-37.
- Abolou, C.-R. (2008). *Langues africaines et développement*. Paari-Makitec.
- Abrous, D. (2006). Eclatement et enracinement dans la production romanesque kabyle. *Études littéraires africaines*, 21, 29-39. <https://doi.org/10.7202/1041303ar>
- Achab, R. (1996). *La néologie lexicale berbère (1945-1995)*. Peeters Publishers.
- Amokrane, S. (1999). Le public et la langue des nouveaux textes algériens. In C. Bonn & F. Boualit (Éds.), *Paysages littéraires algériens des années 90 : Témoigner d'une tragédie ?* (p. 119-127). L'Harmattan.
- Amossy, R. (1996). Auteur pas mort : Réflexions autour du livre (entretien de Robert Pinget). In G. Chamarat & A. Goulet (Éds.), *L'Auteur* (p. 149-163). Presses universitaires de Caen.
- Amossy, R. (2009). La double nature de l'image d'auteur. *Argumentation et Analyse du Discours*, 3. <https://doi.org/10.4000/aad.662>
- Anokhina, O. (2015). Etudier les écrivains plurilingues grâce aux manuscrits. In O. Anokhina & F. Rastier (Éds.), *Ecrire en langues. Littératures et plurilinguisme* (p. 32-43). Editions des archives contemporaines.
- Anokhina, O. (2019). Pourquoi ont-ils choisi le français pour écrire ? In O. Anokhina & A. Ausoni (Éds.), *Vivre entre les langues, écrire en français* (p. 1-7). Editions des archives contemporaines.
- Anscombe, J.-C. (1989). Théorie de l'argumentation, topoï, et structuration discursive. *Revue québécoise de linguistique*, 18(1), 13-55. <https://doi.org/10.7202/602639ar>
- Asselah-Rahal, S., & Blanchet, P. (Éds.). (2007). *Plurilinguisme et enseignement des langues en Algérie. Rôles du français en contexte didactique*. Editions modulaires européennes.
- Audi, P. (2002). Sémantique de l'autorité (quelques remarques). *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, 50(4), 15-22. <https://doi.org/10.3917/lett.050.0015>
- Auroux, S. (1998a). *La raison, le langage et les normes*. Presses Universitaires de France.
- Auroux, S. (1998b). Les enjeux de la linguistique de terrain. *Langages*, 32(129), 89-96. <https://doi.org/10.3406/lgge.1998.2148>

- Ausoni, A., & Zeiter, A.-C. (2017). Des langues inadéquates. Lire la complexité de la constitution du répertoire langagier dans la démarche biographique réflexive. *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, 2, 205-2014.
- Avenier, M.-J. (2011). Pourquoi jeter le bébé avec l'eau du bain ? Méthodologie sans épistémologie n'est que ruine de la réflexion. *Le Lebellio d'AEGIS*, 7(1), 39-52.
- Barthes, R. (1953). *Le degré zéro de l'écriture*. Le Seuil.
- Barthes, R. (1984). *Le bruissement de la langue. Essais critiques IV*. La Seuil.
- Bautier-Castaing, E. (1981). La notion de pratiques langagières : Un outil heuristique pour une linguistique des dialectes sociaux. *Langage & société*, 15(1), 3-35. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1981.1308>
- Bavoux, C. (1997). Lecte. In M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base* (p. 200). Mardaga.
- Baylon, C. (1996). *Sociolinguistique. Société, langue et discours*. Nathan.
- Bektache, M. (2018). Officialisation de la langue amazighe en Algérie : Impact sur les attitudes et représentations sociolinguistiques de quelques locuteurs algériens. *Multilinguales*, 10. <https://doi.org/10.4000/multilinguales.3764>
- Benbachir, N. (2017). L'expérience plurilingue chez les écrivains du bassin méditerranéen : Une cartographie des langues et des mobilités. *Insaniyat*, 77-78, 123-140. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.17926>
- Benbachir, N. (2018). Langue et mobilité chez l'écrivain Amara Lakhous. *Revue Annales du patrimoine*, 18, 9-19.
- Benchekekroun, C. T. (2015). Le Maghreb médiéval et l'Antiquité. *Mélanges de la Casa de Velázquez. Nouvelle série*, 45-2, 195-223. <https://doi.org/10.4000/mcv.6611>
- Benrabah, M. (1999). *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*. Séguier.
- Benrabah, M. (2013). *Language Conflict in Algeria : From Colonialism to Post-Independence*. Multilingual Matters.
- Benveniste, E. (1966). *Problèmes de linguistique générale I*. Gallimard.
- Benveniste, E. (1969). *Le vocabulaire des institutions indo-européennes (tome 2)*. Editions de Minuit.
- Bernas, S. (2001). *Archéologie et évolution de la notion d'auteur*. L'Harmattan.
- Bertaux, D. (2010). *L'enquête et ses méthodes : Le récit de vie* (3^e éd.). Armand Colin.
- Bertucci, M.-M. (2012). Le récit de vie, un processus réflexif à l'œuvre dans la production des savoirs. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 2(1), 85-102. <https://doi.org/10.3917/cisl.1201.0083>
- Biasi, P.-M. (de). (2000). *La génétique des textes*. Nathan Université.
- Biber, D., & Egbert, J. (2018). *Register Variation Online*. Cambridge University Press.

- Billiez, J., & Lambert, P. (2005). Mobilités spatiales : Dynamique des répertoires linguistiques et des fonctions dévolues aux langues. In C. Van den Avenne (Éd.), *Mobilités et contacts de langues* (p. 15-33). L'Harmattan.
- Blanchard, M., & Cayouette-Remblière, J. (2011). Penser les choix scolaires. *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, 175, 5-14. <https://doi.org/10.4000/rfp.3025>
- Blanchet, P. (2003). Contacts, continuum, hétérogénéité, polynomie, organisation 'chaotique', pratiques sociales, interventions... quels modèles? : Pour une (socio)linguistique de la complexité. In P. Blanchet & D. (de) Robillard (Éds.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique* (p. 279-308). Presses universitaires de Rennes.
- Blanchet, P. (2007). Sur le statut épistémologique de la notion de « corpus » dans un cadre ethno-sociolinguistique. In M. Auzanneau (Éd.), *La mise en œuvre des langues dans l'interaction* (p. 341-352). L'Harmattan.
- Blanchet, P. (2010). Pourquoi s'interroger sur les influences et les enjeux des contextes plurilingues sur les textes et les discours? Éléments pour une théorie de la pluralité linguistique. In P. Blanchet, M. Kebbas, & A. Y. Kara-Abbès (Éds.), *Influences et enjeux des contextes plurilingues sur les textes et les discours* (p. 193-200). Lambert-Lucas.
- Blanchet, P. (2011). La sociolinguistique est-elle une "inter- discipline "? *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 53, 13-26.
- Blanchet, P. (2012). *La linguistique de terrain, méthode et théorie. Une approche ethnosociolinguistique de la complexité* (2^e éd.). Presses universitaires de Rennes.
- Blanchet, P. (2015). Pensée complexe ou objet complexe ? Sur les enjeux épistémologiques de la complexité en linguistique et sociolinguistique. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 7(1), 57-74. <https://doi.org/10.3917/cisl.1501.0057>
- Blanchet, P. (2018). *Éléments de sociolinguistique générale*. Lambert-Lucas.
- Bois, M. (1978). Au fil des années soixante dix : Émergence du roman algérien d'expression arabe. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 26(1), 13-34. <https://doi.org/10.3406/remmm.1978.1822>
- Bonfiglio, T. P. (2010). *Mother Tongues and Nations : The Invention of the Native Speaker*. De Gruyter Mouton.
- Bonn, C. (2019). *Littérature algérienne : Itinéraire d'un lecteur. Entretiens avec Amel Maafa*. El-Kalima Editions.
- Bouchentouf-Siagh, Z. (2011). Imaginaire linguistique et production littéraire francophone. Le cas de trois écrivaines algéro-françaises : Assia Djebar, Malika Mokeddem, Leïla Sebbar. In M. Nglasso-Mwatha (Éd.), *L'imaginaire linguistique dans les discours littéraires politiques et médiatiques en Afrique* (p. 225-240). Presses Universitaires de Bordeaux.

- Boucherit, A. (1992). Quelques remarques à propos du cheminement des emprunts en arabe algérien. *L'information grammaticale*, 54(1), 56-58. <https://doi.org/10.3406/igram.1992.3202>
- Boudon, R. (2002). L'individualisme : Un phénomène qui ne commence nulle part et qui. *Revue du MAUSS*, 19(1), 39-50. <https://doi.org/10.3917/rdm.019.0039>
- Boughanem, M., & Benaldi, H. (2022). Les stratégies glottopolitiques de quelques auteurs algériens d'expression française : Quels positionnements face aux langues ? *Glottopol. Revue de sociolinguistique en ligne*, 36. <https://doi.org/10.4000/glottopol.834>
- Bourdieu, P. (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*. Fayard.
- Bourdieu, P. (1992). *Les repères de l'art. Genèse du champ littéraire*. Seuil.
- Bourdieu, P. (2000). *Esquisse d'une théorie de la pratique*. Seuil.
- Bourdieu, P. (2002). *Questions de sociologie*. Editions de Minuit.
- Bourdieu, P., & Boltanski, L. (1975). Le fétichisme de la langue. *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1(4), 2-32. <https://doi.org/10.3406/arss.1975.3417>
- Bourdieu, P., & Passeron, J.-C. (1970). *La reproduction. Eléments pour une théorie du système d'enseignement*. Editions de Minuit.
- Bourgain, D. (1990). Des représentations sociales de la norme dans l'ordre scriptural. *Langue française*, 85(1), 82-101. <https://doi.org/10.3406/lfr.1990.6179>
- Boutet, J. (1980). Quelques courants dans l'approche sociale du langage. *Langage & société*, 12(1), 33-70. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1980.1247>
- Boutet, J. (1994). *Construire le sens*. Peter Lang.
- Boutet, J. (2001). La part langagière du travail : Bilan et évolution. *Langage et société*, 98(4), 17-42. <https://doi.org/10.3917/lis.098.0017>
- Boutet, J. (2008). *La vie verbale au travail. Des manufactures aux centres d'appel*. Ocatarès Editions.
- Boutet, J. (2012). Une analyse de discours sociolinguistique. In Y. Grinshpun & J. Nyée-Doggen (Éds.), *Regards croisés sur la langue française : Usages, pratiques, histoire* (p. 115-122). Presses Sorbonne Nouvelle.
- Boutet, J., & Costa, J. (Éds.). (2021). *Dictionnaire de la sociolinguistique*. Editions de la Maison des sciences de l'Homme.
- Boutet, J., & Gadet, F. (2003). Pour une approche de la variation linguistique. *Le français aujourd'hui*, 143(4), 17-24. <https://doi.org/10.3917/lfa.143.0017>
- Boutet, J., & Heller, M. (2007). Enjeux sociaux de la sociolinguistique : Pour une sociolinguistique critique. *Langage et société*, 121-122(3-4), 305-318. <https://doi.org/10.3917/lis.121.0305>

- Boutet, J., & Maingueneau, D. (2005). Sociolinguistique et analyse de discours : Façons de dire, façons de faire. *Langage et société*, 114(4), 15-47. <https://doi.org/10.3917/lis.114.0015>
- Boyer, H. (1990). Matériaux pour une approche des représentations sociolinguistiques. Eléments de définition et parcours documentaire en diglossie. *Langue française*, 85(1), 102-124. <https://doi.org/10.3406/lfr.1990.6180>
- Boyer, H. (1996). Les domaines de la sociolinguistique. In H. Boyer (Éd.), *Sociolinguistique : Territoire et objets* (p. 9-34). Delachaux et Niestlé.
- Boyer, H. (2001). L'unilinguisme français contre le changement sociolinguistique. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 34-35, 383-392. <https://doi.org/10.26034/tranel.2001.3032>
- Boyer, H. (2002). Sociolinguistique : Faire corpus de toute(s) voix ? *Mots. Les langages du politique*, 69, Art. 69. <https://doi.org/10.4000/mots.10553>
- Boyer, H. (2010). Les politiques linguistiques. *Mots. Les langages du politique*, 94, 67-74. <https://doi.org/10.4000/mots.19891>
- Boyer, H. (2017). *Introduction à la sociolinguistique* (Vol. 2). Dunod.
- Boyer, H., & Lamuela, X. (1996). Les politiques linguistiques. In H. Boyer (Éd.), *Sociolinguistique : Territoire et objets* (p. 147-177). Delachaux et Niestlé.
- Branca-Rosoff, S. (1996). Les imaginaires de langues. In H. Boyer (Éd.), *Sociolinguistique : Territoire et objets* (p. 77-114). Delachaux et Niestlé.
- Bres, J. (1999). *L'entretien et ses techniques* (L.-J. Calvet & P. Dumont, Éd.). L'Harmattan.
- Bres, J. (2017). Dialogisme, éléments pour l'analyse. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*, 14(2). <https://doi.org/10.4000/rdlc.1842>
- Bretnier, A. (2009). Sociolinguistique alter réflexive. Du rapport au terrain à la posture du chercheur. *Cahiers de sociolinguistique*, 14(1), 27-42. <https://doi.org/10.3917/csl.0901.0027>
- Brodziak, S. (2017). Melancholia Algeriana ou fantômes et jeux de mémoires chez deux écrivains de l'Algérie contemporaine. *Babel. Littératures plurielles*, 36, 181-194. <https://doi.org/10.4000/babel.5025>
- Bulot, T. (2003). Matrice discursive et confinement des langues : Pour un modèle de l'urbanité. *Cahiers de sociolinguistique*, 8(1), 99-109. <https://doi.org/10.3917/csl.0301.0099>
- Bulot, T. (2004). Dominance, glottopolitique et pratiques d'enquête : Modéliser les pratiques de langues en zone d'Oïl. *Moderne Sprachen*, 2(48), 59-74.
- Bulot, T. (2013a). L'approche de la diversité linguistique en sociolinguistique. In T. Bulot & P. Blanchet, *Une introduction à la sociolinguistique. Pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde* (p. 5-25). Editions des archives contemporaines.

- Bulot, T. (2013b). Variations et normes d'une langue. In T. Bulot & P. Blanchet, *Une introduction à la sociolinguistique. Pour l'étude des dynamiques de la langue française dans le monde* (p. 43-71). Editions des archives contemporaines.
- Caitucoli, C. (2003). A propos de la notion d'hétérogénéité linguistique. In C. Caitucoli (Éd.), *Situations d'hétérogénéité linguistique en milieu scolaire* (p. 117-134). Publications de l'Université de Rouen.
- Caitucoli, C. (2004). L'écrivain francophone agent glottopolitique : L'exemple d'Ahmadou Kourouma. *Glottopol*, 3, 6-25.
- Calasso, R., & Checcaglini, I. (2006). L'édition comme genre littéraire. *Lignes*, 20(2), 65-75. <https://doi.org/10.3917/lignes.020.0065>
- Calvet, L.-J. (1979). *Linguistique et colonialisme. Petit traité de glottophagie* (2^e éd.). Payot.
- Calvet, L.-J. (1994). *Les voix de la ville. Introduction à la sociolinguistique urbaine*. Payot.
- Calvet, L.-J. (1997). Méthodes. In M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base* (p. 211-212). Mardaga.
- Calvet, L.-J. (1999a). Aux origines de la sociolinguistique la conférence de sociolinguistique de l'UCLA (1964). *Langage & société*, 88(1), 25-57. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1999.2867>
- Calvet, L.-J. (1999b). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Hachette.
- Calvet, L.-J. (1999c). *Pour une écologie des langues du monde*. Plon.
- Calvet, L.-J. (2002). *Le Marché aux langues. Les effets linguistiques de la mondialisation*. Plon.
- Calvet, L.-J. (2007a). Mondialisation, langues et politiques linguistiques. *Synergies Chine*, 2, 209-219.
- Calvet, L.-J. (2007b). Pour une linguistique du désordre et de la complexité. In P. Blanchet, L.-J. Calvet, & D. (de) Robillard (Éds.), *Un siècle après le Cours de Saussure. La Linguistique en question* (p. 13-80). L'Harmattan.
- Calvet, L.-J. (2017). *La sociolinguistique* (Vol. 9). Presses Universitaires de France.
- Calvet, L.-J. (2021). Politique linguistique. *Langage et société, Hors série*(HS1), 275-280. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0276>
- Canut, C. (1998). Pour une analyse des productions épilinguistiques. *Cahiers de praxématique*, 31, 69-90. <https://doi.org/10.4000/praxematique.1230>
- Canut, C. (2000). Subjectivité, imaginaires et fantasmes des langues : La mise en discours "épilinguistique". *Langage et société*, 93(3), 71-97. <https://doi.org/10.3917/l.s.093.0071>
- Canut, C., Danos, F., Him-Aquili, M., & Panis, C. (2018). Le langage, une pratique sociale : Éléments d'une sociolinguistique politique. In *Le langage, une pratique sociale : Éléments d'une sociolinguistique politique*. Presses universitaires de Franche-Comté.

- Cappeau, P., & Gadet, F. (2007). L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. Maître-mot et pierre philosophale. *Revue française de linguistique appliquée*, 12(1), 99-110. <https://doi.org/10.3917/rfla.121.0099>
- Castellotti, V. (2009). Réflexivité et pluralité/diversité/hétérogénéité : Soi-même comme des autres ? *Cahiers de sociolinguistique*, 14(1), 129-144. <https://doi.org/10.3917/csl.0901.0129>
- Castellotti, V. (2010). Attention ! Un plurilinguisme peut en cacher un autre. Enjeux théoriques et didactiques de la notion de pluralité. *Recherches en didactique des langues et des cultures. Les cahiers de l'Acedle*, 7(1). <https://doi.org/10.4000/rdlc.2056>
- Chachou, I. (2012). Réflexions épistémologiques autour de l'état de la dénomination et de la hiérarchisation des langues dans le discours universitaire algérien. *Socles*, 1(1), 57-71.
- Chachou, I. (2013). *La situation sociolinguistique de l'Algérie. Pratiques plurilingues et variétés à l'œuvre*. L'Harmattan.
- Chaker, S. (1992). La question berbère dans l'Algérie indépendante : La fracture inévitable ? *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 65(1), 97-105. <https://doi.org/10.3406/remmm.1992.1557>
- Chaker, S. (2000). *Berbères d'aujourd'hui* (2^e éd.). L'Harmattan.
- Chaker, S. (2006). La langue de la littérature écrite berbère : Dynamiques et contrastes. *Études littéraires africaines*, 21, 10-19. <https://doi.org/10.7202/1041301ar>
- Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette Editions.
- Charaudeau, P. (1995). Ce que communiquer veut dire. *Revue des sciences humaines*, 51. <http://www.patrick-charaudeau.com/Ce-que-communiquer-veut-dire.html>
- Charaudeau, P. (2004). Le contrat de communication dans une perspective langagière : Contraintes psychosociales et contraintes discursives. In M. Bromberg & A. Trognon (Éds.), *Psychologie sociale et communication* (p. 109-120). Dunod.
- Chardenet, P. (2011). Les principales méthodes et leurs techniques de construction des observables. L'échange avec les acteurs comme méthode de production des données [entretiens et groupes de discussion]. In P. Blanchet & P. Chardenet (Éds.), *Guide pour la recherche en didactique des langues et des cultures. Approches contextualisées* (p. 77-91). AUF-Editions des archives contemporaines.
- Chaudenson, R. (1991). *La francophonie : Représentations, réalités, perspectives*. Didier Erudition.
- Chaulet-Achour, C. (1998). *Noûn : Algériennes dans l'écriture*. Atlantica.
- Chaulet-Achour, C. (2015). Écritures littéraires algériennes et Histoire (1954-2012). Esquisse d'un panorama. In P. S. Diop & A. Vuillemin (Éds.), *Les littératures en langue française. Histoire, mythe et création* (p. 479-486). Presses universitaires de Rennes.
- Chemakh, S. (2011). L'aménagement de tamazight (milieu algérien) : Etat des lieux, critiques et propositions. *Timsal n Tamazight*, 3(1), 15-28.

- Cheriguen, F. (1997). Politiques linguistiques en Algérie. *Mots. Les langages du politique*, 52(1), 62-73. <https://doi.org/10.3406/mots.1997.2466>
- Chomsky, N. (1957). *Syntactic Structures*. Mouton.
- Cichon, P., & Kremnitz, G. (1996). Les situations de plurilinguisme. In H. Boyer (Éd.), *Sociolinguistique : Territoire et objets* (p. 115-146). Delachaux et Niestlé.
- Clyne, M. (2003). *Dynamics of Language Contact. English and Immigrant Languages*. Cambridge University Press.
- Colonna, F. (1976). Questions à propos de la littérature orale comme savoir. *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 22(1), 17-26. <https://doi.org/10.3406/remmm.1976.1374>
- Conrad, S., & Biber, D. (Éds.). (2001). *Variation in English. Multi-Dimensional Studies*. Pearson Education/Longman.
- Corbeil, J.-C. (1980). *L'aménagement linguistique du Québec*. Guérin.
- Cornu, M. (2006). L'œuvre, l'auteur et la signature. *Hypothèses*, 9(1), 385-390. <https://doi.org/10.3917/hyp.051.0385>
- Coulon, A. (2014). *L'ethnométhodologie: Vol. 6e éd.* Presses Universitaires de France.
- Courtés, J. (1991). *Analyse sémiotique du discours. De l'énoncé à l'énonciation*. Hachette Supérieur.
- Culioli, A. (2000). *Pour une linguistique de l'énonciation. Opérations et représentations (tome 1)*. Ophrys.
- Dabène, L. (1994). *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*. Hachette.
- Delamotte-Legrand, R. (2009). Frontières symboliques et linguistiques. Pratiques et représentations enfantines du contact des langues. In F. Laroussi (Éd.), *Langues, identités et insularité. Regards sur Mayotte* (p. 91-105). Publications des universités de Rouen et du Havre.
- Denis, B. (2010). La consécration. Quelques notes introductives. *CONTEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, 7. <https://doi.org/10.4000/contextes.4639>
- Deprez, C. (2000). Histoires de langues, histoires de vies. Modes d'expression de l'identité linguistique dans les histoires de vie des personnes bilingue. *Cahiers de sociolinguistique*, 5, 167-174.
- Derradji, Y. (2001). Vous avez dit langue étrangère, le français en Algérie ? *Revue du Réseau des Observatoires du français contemporain en Afrique*, 15, 43-55.
- Derrida, J. (1967). *De la grammatologie*. Editions de Minuit.
- Dilthey, W. (1992). *Introduction aux sciences de l'esprit*. Editions du Cerf.
- Dister, A., Francard, M., Geron, G., Giroul, V., Hambye, P., Simon, A. C., & Wilmet, R. (2004). *Conventions de transcription régissant les corpus de la banque de données VALIBEL*.

https://cdn.uclouvain.be/public/Exports%20reddot/valibel/documents/conventions_valibel_2004.PDF

- Dister, A., Simon, A.-C., & Dister, A. (2007). La transcription synchronisée des corpus oraux. Un aller-retour entre théorie, méthodologie et traitement informatisé. *Arena Romanistica*, 1(1), 54-79.
- Dubois, J. (1978). *L'institution de la littérature*. Nathan-Labor.
- Dubois, J. (1981). Analyse de l'institution littéraire : Quelques points de repère. *Pratiques*, 32(1), 122-130. <https://doi.org/10.3406/prati.1981.1226>
- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C., Marcellesi, J.-B., & Mével, J.-P. (2002). *Dictionnaire de linguistique* (2^e éd.). Larousse-Bordas.
- Dubois, M. (1999). *Introduction à la sociologie des sciences*. Presses Universitaires de France.
- Ducas, S. (2010). « L'auteur ? Soyons modeste : Le cygne à terre. » Autorité auctoriale et prix littéraires. In E. Bouju (Éd.), *L'autorité en littérature. Genèse d'un genre littéraire en Grèce* (p. 277-287). Presses universitaires de Rennes.
- Durkheim, E. (2014). Représentations individuelles et représentations collectives. In E. Durkheim, *Sociologie et philosophie* (p. 1-39). Presses Universitaires de France.
- Edelman, B. (2008). *La propriété littéraire et artistique* (Vol. 4). Presses Universitaires de France.
- Elimam, A. (2015). *Le maghribi, alias « ed-derija » (La langue consensuelle du Maghreb)*. Editions Frantz Fanon.
- Eloy, J.-M. (2003). Pour une approche complexe de la nature sociale de la langue. In P. Blanchet & D. (de) Robillard (Éds.), *Langues, contacts, complexité. Perspectives théoriques en sociolinguistique* (p. 31-35). Presses universitaires de Rennes.
- Eloy, J.-M. (2011). Quelle recherche in-disciplinée la complexité des langues exige-t-elle? *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 53, 27-45. <https://doi.org/10.26034/tranel.2011.2776>
- Escarpit, R. (1992). *Sociologie de la littérature*. Presses Universitaires de France.
- Faye, B. (2010). *L'écriture contemporaine francophone à la croisée des langues et des publics. Pour une sociolinguistique du texte hétérolingue*. Université de la Sorbonne Nouvelle - Paris 3.
- Fennell, B. A., & Bennett, J. (1991). Sociolinguistic Concepts and Literary Analysis. *American Speech*, 66(4), 371-379. <https://doi.org/10.2307/455688>
- Fioux, P., & Robillard, D. (de). (1996). Essai de synthèse et de mise en perspective. In C. Bavoux (Éd.), *Français régionaux et insécurité linguistique. Approches lexicographique, interactionnelles et textuelles* (p. 182-191). L'Harmattan/Université de la Réunion.

- Fishman, J. A. (1965). Who Speaks What Language to Whom and When? *La Linguistique*, 1(2), 67-88.
- Fishman, J. A. (1972). The Relationship between Micro- and Macro-Sociolinguistics in the Study of Who Speaks What Language to Whom and When. In J. B. Pride & J. Holmes (Éds.), *Sociolinguistics* (p. 15-32). Penguin Books.
- Foucault, M. (1966). *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*. Gallimard.
- Foucault, M. (1971). *L'ordre du discours. Leçon inaugurale au Collège de France prononcée le 2 décembre 1970*. Gallimard.
- Foucault, M. (1994). *Dits et écrits 1954-1988 (tome 1 : 1954-1969)*. Gallimard.
- Francard, M. (1997). Insécurité linguistique. In M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base* (p. 170-176). Mardaga.
- Gadet, F. (1995). Norme, variation, évaluation. *Histoire Épistémologie Langage*, 11(1), 18-22. <https://doi.org/10.3406/hel.1995.3399>
- Gadet, F. (1997). *Le français ordinaire* (2^e éd.). Armand Colin.
- Gadet, F. (2006). *La variation sociale en français* (2^e éd.). Ophrys.
- Gadet, F. (2010). Enjeux de langue dans l'analyse de discours. *Semen. Revue de sémiolinguistique des textes et discours*, 29, Art. 29. <https://doi.org/10.4000/semen.8812>
- Gadet, F. (2021). Variation. *Langage et société, Hors série*(HS1), 331-336. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0332>
- Gadet, F., & Guerin, E. (2012). Des données pour étudier la variation : Petits gestes méthodologiques, gros effets. *Cahiers de linguistique*, 38(1), 41-65.
- Galand-Pernet, P. (1998). *Littératures berbères. Des voix, des lettres*. Presses Universitaires de France.
- Garmadi, J. (1981). *La sociolinguistique*. Presses Universitaires de France.
- Gasquet-Cyrus, M. (2015). "Je vais et je viens entre terrains" Réflexions sur le terrain dans la théorisation sociolinguistique. *Langage et société*, 154(4), 17-32. <https://doi.org/10.3917/l.s.154.0017>
- Gaudin, F. (1996). Droit aux mots, droit au savoir Approche glottopolitique de la loi Toubon. *Cahiers de lexicologie*, 69(2), 43-61. <https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-4321-3.p.0045>
- Gaudin, F. (2003). *Socioterminologie : Une approche sociolinguistique de la terminologie*. Duculot.
- Gaudin, F. (2007). Quelques mots sur la socioterminologie. *Cahiers du Rifal*, 26, 26-34.
- Gauvin, L. (2000). *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*. Boréal.
- Gauvin, L. (2004). *La fabrique de la langue. De François Rabelais à Réjean Ducharme*. Seuil.

- Gauvin, L. (2007). *Ecrire pour qui ? L'écrivain francophone et ses publics*. Editions Karthala.
- Gauvin, L. (2009). *L'écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*. Editions Karthala.
- Gauvin, L., & Grutman, R. (1996). Langues et littératures : Éléments de bibliographie. *Littérature*, 101(1), 88-125. <https://doi.org/10.3406/litt.1996.2397>
- Giraud, F., & Saunier, É. (2015). Des vies à l'œuvre : Agencements pluriels de socialisations. *COntEXTES. Revue de sociologie de la littérature*, 15. <https://doi.org/10.4000/contextes.6044>
- Goffman, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public (tome 2)*. Editions de Minuit.
- Gombert, J.-E. (1990). *Le Développement métalinguistique*. Presses Universitaires de France.
- Gorovtitz, S. (2014). *L'école en contexte multilingue. Une approche sociolinguistique*. L'Harmattan.
- Grandguillaume, G. (2004). Les langues au Maghreb : Des corps en peine de voix. *Esprit*, 308/10, 92-102.
- Greimas, A. J. (1970). *Du sens*. Seuil.
- Grésillon, A. (2008). *La mise en œuvre. Itinéraires génétiques*. CNRS Editions.
- Grine, N., & Boughanem, M. (2022). *Encadreur et encadrant en conflit d'usages dans le contexte universitaire algérien. Entre respect de la norme endogène et attrait de la norme exogène*. In A. Barry & Y. Chadli Abdelkader (Éds.), *Le français et ses usages dans l'espace francophone. Créativités langagières et identités socio-discursives* (p. 105-118). Presses Universitaires de Bordeaux.
- Guespin, L. (1985). Matériaux pour une glottopolitique. *Cahiers de linguistique sociale*, 7, 13-32.
- Guespin, L., & Marcellesi, J.-B. (1986). Pour la glottopolitique. *Langages*, 83, 5-34. <https://doi.org/10.3406/lgge.1986.2493>
- Gueunier, N. (1997). Représentations linguistiques. In M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base* (p. 246-252). Mardaga.
- Gumperz, J. J. (1964). Linguistic and Social Interaction in Two Communities. *American Anthropologist*, 66(6-2), 137-153. https://doi.org/10.1525/aa.1964.66.suppl_3.02a00100
- Gumperz, J. J. (1971). *Language in Social Groups*. Stanford University Press.
- Hacking, I. (2001). *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?* La Découverte.
- Haddadou, M. A. (2006). *Dictionnaire des racines berbères communes*. Haut Commissariat à l'Amazighité.

- Hadjadj, S. (2005). Les impasses de l'action culturelle en Algérie. *La pensée de midi*, 16(3), 59-64. <https://doi.org/10.3917/lpm.016.0059>
- Hagège, C. (2009). *Dictionnaire amoureux des langues*. Plon-Odile Jacob.
- Halté, J.-F. (1989). Savoir écrire—Savoir-faire. *Pratiques*, 61(1), 3-28. <https://doi.org/10.3406/prati.1989.1500>
- Harbi, M. (1980). Nationalisme algérien et identité berbère. *Peuples méditerranéens*, 11, 31-38.
- Harbi, M. (1993). La crise de 1949 ou l'entrée en scène du culturalisme berbère. *NAQD*, 4(1), 28-31. <https://doi.org/10.3917/naqd.004.0028>
- Harris, R. (1980). *The Language-Markers*. Gerald Duckworth & Co Ltd.
- Haugen, E. (1959). Planning for a Standard Language in Modern Norway. *Anthropological Linguistics*, 1(3), 8-21.
- Haugen, E. (1961). Language Planning in Modern Norway. *Scandinavian Studies*, 33(2), 68-81.
- Haugen, E. (1966). Linguistics and Language Planning. In W. Bright (Éd.), *Sociolinguistics : Proceedings of the UCLC Sociolinguistics Conference 1964* (p. 50-71). Mouton.
- Haugen, E. (1983). The Implementation of Corpus Planning: Theory and Practice. In J. Cobarrubias & J. A. Fishman (Éds.), *Progress in language planning* (p. 269-290). De Gruyter Mouton.
- Helgorsky, F. (1982). La notion de norme en linguistique. *Le français moderne*, 50, 1-14.
- Heller, M. (1992). The politics of codeswitching and language choice. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*, 13(1-2), 123-142. <https://doi.org/10.1080/01434632.1992.9994487>
- Heller, M. (1995). Language choice, social institutions, and symbolic domination. *Language in Society*, 24(3), 373-405. <https://doi.org/10.1017/S0047404500018807>
- Heller, M. (2001). Critique and Sociolinguistic Analysis of Discourse. *Critique of Anthropology*, 21(2), 117-141. <https://doi.org/10.1177/0308275X0102100201>
- Hernández-Campoy, J. M. (2014). Research methods in Sociolinguistics: *AILA Review*, 27(1), 5-29. <https://doi.org/10.1075/aila.27.01her>
- Houdebine, A.-M. (1982). Norme, imaginaire linguistique et phonologie du français contemporain. *Le français moderne*, 50, 42-51.
- Hunt, C. L. (1966). Language Choice in a Multilingual Society. *Sociological Inquiry*, 36(2), 240-253. <https://doi.org/10.1111/j.1475-682X.1966.tb00627.x>
- Hymes, D. (1972a). Models of the interaction of language and social life. In J. J. Gumperz & D. Hymes (Éds.), *Directions in Sociolinguistics. The ethnography of communication* (p. 35-71). Holt, Rinehart and Winston.

- Hymes, D. (1972b). On communicative competence. In J. B. Pride & J. Holmes (Éds.), *Sociolinguistics* (p. 269-293). Penguin Books.
- Jeanneret, M. (2007). La biographie d'auteur, ennemie ou solidaire de l'œuvre ? In Y. Nakaji (Éd.), *L'Autre de l'œuvre* (p. 9-22). Presses universitaires de Vincennes.
- Jodelet, D. (2003). Représentations sociales : Un domaine en expansion. In D. Jodelet (Éd.), *Les représentations sociales: Vol. 7e éd.* (p. 45-78). Presses Universitaires de France.
- Joly, M. (2016). Du déterminisme biologique au déterminisme social. *Socio. La nouvelle revue des sciences sociales*, 6, 25-48. <https://doi.org/10.4000/socio.2143>
- Juillard, C. (1990). Répertoires et actes de communication en situation plurilingue : Le cas de Ziguinchor au Sénégal. *Langage & société*, 54(1), 65-82. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1990.2501>
- Kaddache. (2003). *L'Algérie des Algériens. De la Préhistoire à 1954*. Paris-Méditerranée.
- Kassoul, A. (1999). Femmes en texte. Petite histoire de la littérature algérienne d'expression française 1857-1950. *Insaniyat*, 9, 67-72. <https://doi.org/10.4000/insaniyat.8257>
- Kateb, Y. (1994). *Le poète comme un boxeur. Entretiens 1958-1989*. Seuil.
- Kaufmann, J.-C. (2016). *L'entretien compréhensif* (Vol. 4). Armand Colin.
- Kebbas, M. (2009). Sociolinguistique et littérature algérienne francophone. L'écriture bilingue dans l'oeuvre romanesque de Mouloud Mammeri. *Cahiers de linguistique. Revue de sociolinguistique et de sociologie de la langue française*, 34(1), 227-238.
- Kerbrat-Orecchioni, C., & Traverso, V. (2007). *Confidence / Dévoilement de soi dans l'interaction*. Max Niemeyer Verlag.
- Kherchi-Medjden, H., & Takouche, S. (2013). La situation du livre en Algérie : Analyse statistique. *Revue des sciences économiques, de gestion et de commerce*, 28, 85-102.
- Kloss, H. (1969). *Research possibilities on group bilingualism : A report*. International Center for Research on Bilingualism.
- Koerner, E. F. K. (2001). William Labov and the origins of sociolinguistics. *Folia Linguistica Historica*, 22(1-2), 1-40. <https://doi.org/10.1515/flih.2001.22.1-2.1>
- Kouloughli, D. E. (2007). *L'arabe*. Presses Universitaires de France.
- Labov, W. (1966). *The social stratification of English in New York City*. Center for Applied Linguistics.
- Labov, W. (1976). *Sociolinguistique*. Editions de Minuit.
- Labov, W. (1977). *The Unity of Sociolinguistics*. Linguistic Agency University of Trier.
- Lacoste-Dujardin, C. (1974). Littérature orale populaire maghrébine. Le conte en berbère : L'exemple du conte kabyle. *Annuaire de l'Afrique du Nord*, 12, 249-257.
- Lagarde, C. (2004). *Écrire en situation bilingue (Volume 1)*. Presses universitaires de Perpignan.

- Lagarde, C., & Burban, C. (2004). *Écrire en situation bilingue (Volume 2)*. Presses universitaires de Perpignan.
- Lahire, B. (2011). *Auctor in opere suo : Problématique existentielle, problématique littéraire*. In B. Lahire (Éd.), *Ce qu'ils vivent, ce qu'ils écrivent. Mises en scène littéraires du social et expériences socialisatrices des écrivains* (p. 9-35). Editions des archives contemporaines.
- Laks, B. (1984). Le champ de la sociolinguistique française de 1968 à 1983, production et fonctionnement. *Langue française*, 63(1), 103-128. <https://doi.org/10.3406/lfr.1984.5198>
- Laroussi, F. (1997). Plurilinguisme et identités au Maghreb. En quels termes les dire ? In F. Laroussi (Éd.), *Plurilinguisme et identités au Maghreb* (p. 21-32). Publications de l'Université de Rouen.
- Laroussi, F. (2003). Glottopolitique, idéologies linguistiques et État nation au Maghreb. *Glottopol*, 1, 139-150.
- Le Moigne, J.-L. (2007). *Les épistémologies constructivistes* (Vol. 3). Presses Universitaires de France.
- Ledegen, G., & Léglise, I. (2013). Variations et changements linguistiques. In J. Simonin & S. Wharton (Éds.), *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts* (p. 399-418). ENS Éditions.
- Leperlier, T. (2015). *Une guerre des langues ? Le champ littéraire algérien pendant la « décennie noire » (1988-2003) : Crise politique et consécration transnationales*. EHESS.
- Lüdi, G. (2004). Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue. *Revue française de linguistique appliquée*, 9(2), 125-135. <https://doi.org/10.3917/rfla.092.0125>
- Madi, M. (2001). Le paysage éditorial, vers un renouveau ? *La pensée de midi*, 4(1), 102-110. <https://doi.org/10.3917/lpm.004.0102>
- Maingueneau, D. (1993). *Le contexte de l'œuvre littéraire. Énonciation, écrivain, société*. Dunod.
- Maingueneau, D. (2004). *Le discours littéraire. Paratopie et scène d'énonciation*. Armand Colin.
- Maingueneau, D. (2006). *Contre Saint Proust ou la fin de la littérature*. Belin Editeur.
- Maingueneau, D. (2009). Auteur et image d'auteur en analyse du discours. *Argumentation et Analyse du Discours*, 3. <https://doi.org/10.4000/aad.660>
- Maingueneau, D. (2014). *Discours et analyse du discours. Introduction*. Armand Colin.
- Mair, C. (1992). A Methodological Framework for Research on the Use of Nonstandard Language in Fiction. *AAA: Arbeiten aus Anglistik und Amerikanistik*, 17(1), 103-123.
- Marcellesi, J.-B. (1976a). Analyse de discours à entrée lexicale (application à un corpus de 1924-1925). *Langages*, 10(41), 79-124. <https://doi.org/10.3406/lgge.1976.2304>

- Marcellesi, J.-B. (1976b). Norme et hégémonie linguistique. *Cahiers de linguistique sociale*, 1, 88-94.
- Marcellesi, J.-B. (1993). Postface. *Cahiers de linguistique sociale*, 22, 125.
- Marcellesi, J.-B., & Gardin, B. (1974). *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*. Librairie Larousse.
- Martinet, A. (1960). *Éléments de linguistique générale*. Armand Colin.
- Maurer, B. (1998). Représentation et production de sens. *Cahiers de praxématique*, 31, 19-38. <https://doi.org/10.4000/praxematique.1228>
- Maurer, B. (1999). Quelles méthodes d'enquête sont effectivement employées aujourd'hui en sociolinguistique ? In L.-J. Calvet & P. Dumont (Éds.), *L'enquête sociolinguistique* (p. 167-190). L'Harmattan.
- Maurer, B. (2016). La méthode d'analyse combinée des représentations sociales des langues : Un outil d'étude quanti-quali des idéologies linguistiques. *Circula. Revue d'idéologies linguistiques*, 3, 5-19. <http://dx.doi.org/10.17118/11143/9701>
- Meillet, A. (1965). *Linguistique historique et linguistique générale*. Champion.
- Messaoudi, L. (2020). Insécurité linguistique. In *Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. <http://publictionnaire.huma-num.fr/notice/insecurite-linguistique/>
- Michel, J. (2017). *Homo interpretans*. Hermann.
- Miles, M. B., & Huberman, A. M. (2003). *Analyse des données qualitatives* (2^e éd.). De Boeck Supérieur.
- Millet, R. (1986). *Le sentiment de la langue*. Champ Vallon.
- Mohammedi-Tabti, B. (2003). Regard sur la littérature féminine algérienne. *Algérie Littérature/Action*, 69-70, 77-87.
- Moïse, C. (2009). De l'arrière à l'avant-scène ou de l'intérêt de la réflexivité en sociolinguistique. *Cahiers de sociolinguistique*, 14(1), 177-188. <https://doi.org/10.3917/csl.0901.0177>
- Moïse, C. (2020). Pour (re)venir à une sociolinguistique du sujet et de la subjectivité. In K. Djordjević Léonard & R.-M. Volle (Éds.), *Appropriation des langues et subjectivité. Mélanges offerts à Jean-Marie Prieur par ses collègues et amis* (p. 113-121). Connaissances et savoirs.
- Mondada, L. (1998). De l'analyse des représentations à l'analyse des activités descriptives en contexte. *Cahiers de praxématique*, 31, 127-148. <https://doi.org/10.4000/praxematique.1236>
- Mondada, L. (2001a). Pour une linguistique interactionnelle. *Marges linguistiques*, 1, 142-162.
- Mondada, L. (2001b). L'entretien comme événement interactionnel. In M. Grosjean & J.-P. Thibaud (Éds.), *L'espace urbain en méthodes* (p. 197-214). Parenthèses.

- Moreau, M.-L. (1997). Norme. Les types de normes. In M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base* (p. 218-223). Mardaga.
- Morin, E. (1990). *Introduction à la Pensée Complexe*. ESF.
- Morsly, D. (2001). Paroles de femmes en textes. De la mise en écriture de l'insécurité linguistique des femmes. *Expressions*, 7, 45-54.
- Morsly, D. (2021). Idéologies linguistiques en mutation ? Le hirak algérien : Ses discours, ses pratiques. *Circula. Revue d'idéologies linguistiques*, 13-14, 16-28.
- Mortamet, C. (2011). Adhérents, dissidents, objecteurs et militants, la diversité des positionnements face à la norme. *Glottopol*, 18, 191-202.
- Moscovisci, S. (1961). *La psychanalyse, son image et son public*. Presses Universitaires de France.
- Myers-Scotton, C. (1998). A Theoretical Introduction to the Markedness Model. In C. Myers-Scotton (Éd.), *Codes and Consequences : Choosing Linguistic Varieties* (p. 18-38). Oxford University Press.
- Myers-Scotton, C. (2000). Explaining the role of norms and rationality in codeswitching. *Journal of Pragmatics*, 32(9), 1259-1271. [https://doi.org/10.1016/S0378-2166\(99\)00099-5](https://doi.org/10.1016/S0378-2166(99)00099-5)
- Myers-Scotton, C. (2002). Frequency and intentionality in (un)marked choices in codeswitching : "This is a 24-hour country". *International Journal of Bilingualism*, 6(2), 205-219. <https://doi.org/10.1177/13670069020060020401>
- Myers-Scotton, C. (2006). *Multiple Voices. An Introduction to Bilingualism*. Blackwell Publishing.
- Naït-Zerrad, K. (1998). *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées) I*. Peeters Publishers.
- Naït-Zerrad, K. (1999). *Dictionnaire des racines berbères (formes attestées) II*. Peeters Publishers.
- Naït-Zerrad, K. (2002). *Dictionnaire des racines berbère (formes attestées) III*. Peeters Publishers.
- Née, É., & Veniard, M. (2012). Analyse du Discours à Entrée Lexicale (A.D.E.L.) : Le renouveau par la sémantique ? *Langage et société*, 140(2), 15-28. <https://doi.org/10.3917/lis.140.0015>
- Ngalasso-Mwatha, M. (2011). Le sentiment de la langue chez les écrivains francophones. In M. Ngalasso-Mwatha & T. Kitenge-Ngoy (Éds.), *Le sentiment de la langue. Évasion, exotisme et engagement* (p. 19-42). Presses Universitaires de Bordeaux.
- Ninyoles, R. L. (1975). *Estructura social et politica linguistica*. Fernando Torres Editor.
- Nossik, S. (2011). Les récits de vie comme corpus sociolinguistique : Une approche discursive et interactionnelle. *Corpus*, 10, 119-135. <https://doi.org/10.4000/corpus.2045>

- Nussbaum, L. (2013). Socialisation langagière et construction des identités. In B. Falaize, C. Heimberg, & O. Loubes (Éds.), *L'école et la nation* (p. 195-205). ENS Éditions.
- Ochs, E., & Schieffelin, B. B. (2011). The Theory of Language Socialization. In A. Duranti, E. Ochs, & B. B. Schieffelin (Éds.), *The Handbook of Language Socialization* (p. 1-21). Wiley-Blackwell.
- Perregaux, C. (2002). (Auto)biographies langagières en formation et à l'école : Pour une autre compréhension du rapport aux langues. *Bulletin VALS-ASLA*, 76, 81-94.
- Philippe, G., & Piat, J. (2009). *La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*. Fayard.
- Pierozak, I., Robillard, D. (de), Razafimandimbimanana, E., & Debono, M. (2013). Vers une sociolinguistique française qualitative ? Perspectives historiques critiques sur des processus de reconnaissance. *Recherches qualitatives*, 32(1), 107-131. <https://doi.org/10.7202/1084614ar>
- Piriou, F.-M. (2001). Légitimité de l'auteur à la propriété intellectuelle. *Diogenes*, 196(4), 119-143. <https://doi.org/10.3917/dio.196.0119>
- Plantin, C. (2016). *Dictionnaire de l'argumentation. Une introduction aux études d'argumentation*. ENS Éditions.
- Ploog, K. (2009). La socio-indexicalité dans les catégorisations langagières : La dynamique autour du nouchi abidjanais. In C. (de) Féral (Éd.), *Le nom des langues en Afrique subsaharienne. Pratiques, dénominations, catégorisations* (p. 153-190). Peeters.
- Prieur, J.-M. (2006). Des écrivains en contact de langues. *Éla. Études de linguistique appliquée*, 144(4), 485-492. <https://doi.org/10.3917/ela.144.0485>
- Pujolar, J., & González, I. (2013). Linguistic 'mudes' and the de-ethnicization of language choice in Catalonia. *International Journal of Bilingual Education and Bilingualism*, 16(2), 138-152.
- Queffélec, A., Derradji, Y., Debov, V., Smaali-Dekdouk, D., & Cherrad-Benchefra, Y. (2002). *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*. De Boeck Supérieur.
- Remache, A. (2018). Panorama du Roman Algérien d'Expression Française : Espaces et Espérances. *Synergies Algérie*, 26, 67-85.
- Rey, A. (1972). Usages, jugements et prescriptions linguistiques. *Langue française*, 16(1), 4-28. <https://doi.org/10.3406/lfr.1972.5701>
- Ricœur, P. (1986). *Du texte à l'action. Essais d'herméneutique II*. Seuil.
- Roberts, C. (1999). Acquisition des langues ou socialisation dans et par le discours ? Pour une redéfinition du domaine de recherche sur l'acquisition des langues étrangères. *Langages*, 134, 101-115. <https://doi.org/10.3406/lgce.1999.2195>
- Robillard, D. (de). (1997). Aménagement linguistique. In M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base* (p. 36-41). Mardaga.

- Robillard, D. (de). (2000). Peut-on construire des « faits linguistiques » comme chaotiques ? Éléments de réflexion pour amorcer le débat. *Marges linguistiques*, 1, 163-204.
- Robillard, D. (de). (2003). « What we heedlessly and somewhat rashly call « a language » » : Vers une approche fonctionnelle du (des)ordre linguistique à partir des contacts de langues : une linguistique douce ? *Cahiers de sociolinguistique*, 8(1), 207-231. <https://doi.org/10.3917/csl.0301.0207>
- Robillard, D. (de). (2007). La linguistique autrement : Altérité, expérientiation, réflexivité, constructivisme, multiversalité : En attendant que le Titanic ne coule pas. *Carnets d'Atelier de sociolinguistique*, 1, 81-228.
- Robillard, D. (de). (2008). *Perspectives alterlinguistiques (tomes 1 et 2)*. L'Harmattan.
- Robillard, D. (de). (2009). Réflexivité : sémiotique ou herméneutique comprendre ou donner signification ? Une approche profondément anthropolinguistique ? *Cahiers de sociolinguistique*, 14(1), 153-175. <https://doi.org/10.3917/csl.0901.0153>
- Robillard, D. (de), Debono, M., Razafimandimbimananana, E., & Tending, M.-L. (2012). Le sociolinguiste est-il (sur) son terrain ? Problématisations d'une métaphore fondatrice. *Cahiers internationaux de sociolinguistique*, 2(1), 29-36. <https://doi.org/10.3917/cisl.1201.0029>
- Salam, R. (1998). Le roman politique des écrivains algériens de langue arabe. *Mots. Les langages du politique*, 54(1), 96-110. <https://doi.org/10.3406/mots.1998.2330>
- Salhi, M.-A. (2017). Le livre littéraire kabyle : Édition et éditeurs. In U. Baumgardt (Éd.), *Littératures en langues africaines. Production et diffusion* (p. 315-330). Karthala.
- Sapiro, G. (2014). *La sociologie de la littérature*. La Découverte.
- Saussure, F. (de). (1971). *Cours de linguistique générale* (5^e éd.). Payot.
- Schieffelin, B. B., & Ochs, E. (1986). Language Socialization. *Anthropol*, 15, 163-191.
- Simões Marques, I. (2009). *Le plurilinguisme dans le roman portugais contemporain (1963-1983) : Caractéristiques, configurations linguistiques et énonciatives*. Université Paris 8 - Universidade Nova de Lisboa.
- Simonin, J., & Wharton, S. (2013). *Sociolinguistique du contact : Dictionnaire des termes et concepts*. ENS Éditions.
- Sini, C. (2015). La promotion du berbère en Algérie. De la prise de conscience intellectuelle au projet de société citoyenne. *Cahiers d'études africaines*, 219(3), 445-466. <https://doi.org/10.4000/etudesaficaines.18183>
- Sini, C. (2016). La question de la graphie pour la langue kabyle. *Mots. Les langages du politique*, 110(1), 141-153. <https://doi.org/10.4000/mots.22180>
- Soukehal, R. (1999). *L'écrivain de langue française et les pouvoirs en Algérie*. L'Harmattan.
- Springer, C. (1996). *La didactique des langues face aux défis de la formation des adultes*. Ophrys.

- Taleb-Ibrahimi, K. (1997). *Les Algériens et leur(s) langue(s)*. El-Hikma.
- Taleb-Ibrahimi, K. (2004). L'Algérie : Coexistence et concurrence des langues. *L'Année du Maghreb, 1*, Art. I. <https://doi.org/10.4000/anneemaghreb.305>
- Temlali, Y. (2014). La littérature algérienne de langue arabe, lieu de résistance à la déculturation coloniale. In A. Bouchène, J.-P. Peyroulou, O. Siari Tengour, & S. Thenault (Éds.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale* (p. 620-624). La Découverte.
- Trimaille, C., & Vernet, S. (2021). Marché linguistique. *Langage et société, Hors série*(HS1), 229-232. <https://doi.org/10.3917/lhs01.0230>
- Vaillant, A. (2005). *La Crise de la littérature. Romantisme et modernité*. ELLUG.
- Van den Avenne, C. (2021). Écrit plurilingue. *Langage et société, Hors série*(HS1), 119-122. <https://doi.org/10.3917/lhs01.0120>
- Van den Avenne, C. (2013). Écrits plurilingues. In J. Simonin & S. Wharton (Éds.), *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts* (p. 245-261). ENS Éditions.
- Verdelhan-Bourgade, M. (2007). Plurilinguisme : Pluralité des problèmes, pluralité des approches. *Trema, 28*, 5-16. <https://doi.org/10.4000/trema.246>
- Vincent, D. (1986). Que fait la sociolinguistique avec l'analyse du discours et vice versa. *Langage & société, 38*(1), 7-17. <https://doi.org/10.3406/lsoc.1986.2069>
- Wald, P. (1997). Choix de code. In M.-L. Moreau (Éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base* (p. 71-76). Mardaga.
- Zongo, B. (2004). La négritude : Approche diachronique et glottopolitique. *Glottopol, 3*, 67-88.

GLOSSAIRE

Adjuvant/opposant

C'est par rapport à l'agent qui entreprend une action quelconque en direction d'un objet donné (en vue d'atteindre un objectif précis) que se définissent les figures de l'adjuvant et de l'opposant. Celui qui aide l'agent en question à accomplir son action est appelé *adjuvant (allié)*, tandis que celui qui l'entrave dans son élan est appelé *opposant*. Ces deux termes sont issus du modèle actantiel de Greimas (1966), initialement utilisé pour analyser les actions qui se déroulent dans et à travers la trame narrative d'un texte de fiction. Patrick Charaudeau (1992) s'en est inspiré pour analyser tout type d'action pour peu qu'elle soit verbalisée.

Charaudeau, P. (1992). *Grammaire du sens et de l'expression*. Hachette Editions.
Greimas, A. J. (1966). *Sémantique structurale. Recherche de méthode*. Larousse.

Analyse du discours

L'analyse du discours correspond à un continuum d'approches ayant pour objet l'étude de la matérialité discursive telle qu'elle se manifeste dans les situations réelles de communication. Elle est conçue à la fois comme « discipline » et comme « technique ». La discipline s'attache à la conceptualisation des faits relevant de la discursivité, tandis que la technique se consacre à la désopacification du sens enfoui dans une production discursive quelconque. Alors que la discipline se situe du côté de la théorie, la technique, elle, se situe du côté de la méthode. A ce sujet, il convient de souligner que nombre de disciplines relevant du champ des sciences humaines et sociales se servent de l'analyse du discours comme méthode, c'est-à-dire comme moyen d'explicitation des données verbales. Dans cette optique, le discours est envisagé plutôt comme un objet d'analyse que comme un support de théorisation. Pour sa part, la sociolinguistique analyse le discours tant dans sa forme que dans son fond. D'un côté, la forme renseigne sur les pratiques langagières à l'œuvre ; de l'autre, le fond donne accès à des contenus factuels ou représentationnels fortement marqués par la socialisation langagière. Il existe, par ailleurs, une relation étroite entre forme et fond, liée au fait que ces deux entités représentent les deux versants du discours par le biais desquels se construit la signification.

Champ littéraire

C'est un concept bourdieusien qui désigne l'ensemble des relations et des interactions régissant l'activité littéraire. Plus qu'une affaire de production et de réception, l'activité littéraire fait intervenir des acteurs individuels et institutionnels qui en assurent la diffusion et la promotion, la légitimation et la reconnaissance, la prospérité et la postérité, et qui en définissent par-dessus tout la valeur symbolique et la valeur économique.

Constructivisme

Le constructivisme est un paradigme épistémologique qui, en sociolinguistique, repose sur le postulat selon lequel les phénomènes langagiers sont inexorablement inscrits dans des usages socialement élaborés. Dans ce sillage, la langue se définit comme une construction sociale dans laquelle le locuteur est partie prenante, grâce à ses pratiques, ses représentations et ses interactions. L'objet de toute recherche sociolinguistique est, lui aussi, considéré comme résultant d'un processus de construction à travers lequel il est question de mettre au jour, au prix d'une investigation active, les ressorts ontologiques et phénoménologiques (c'est-à-dire les paramètres idéels et factuels) à l'origine de la survenue, de la transformation ou de la disparition d'un usage quelconque.

Corpus

Ce terme possède deux sens différents en sociolinguistique. Il désigne la somme des observables langagiers rassemblés par le chercheur à partir de son terrain d'investigation afin de procéder à l'analyse d'un phénomène (ou de plusieurs phénomènes) qui l'interpelle(nt) par son(leur) caractère récurrent ou occasionnel, massif ou ponctuel, durable ou éphémère. Il désigne aussi, dans un cadre plus restreint, le code de la langue, envisagé comme un lieu d'intervention glottopolitique.

Diagramme d'Ishikawa

C'est une représentation graphique qui met en exergue, dans le cadre d'une expertise qualitative, les multiples paramètres conditionnant la survenue d'un phénomène quelconque. D'un aspect visuel particulier rappelant la morphologie ichtyologique (arrêtes de poisson), ce dispositif présente, au niveau de son réseau costal, les différentes causes à l'origine du phénomène en question, et, au niveau de la région crânienne, l'effet produit.

Diglossie

La diglossie est un phénomène qui s'observe en présence d'une polarité linguistique, aigue ou chronique, liée au fait que deux langues (ou deux variétés) au minimum se tournent le dos l'une à l'autre. Elle se manifeste à partir du moment où l'une de ces deux langues (variétés) prend le dessus sur l'autre : à l'une est réservée un statut « supérieur » et à l'autre un statut « inférieur ». Parfois critiquée, cette notion de diglossie envisage les rapports entre les langues uniquement dans le sens vertical, éludant le fait que, dans le sens horizontal, les langues en question peuvent être amenées à évoluer dans un continuum au sein duquel leurs systèmes respectifs entrent en contact sans qu'il y ait de préjudice notable sur le processus de communication.

Discours

Tout produit langagier (et toute production langagière) émanant d'une prise de parole socialement située est considéré comme étant du discours.

Epistémologie

C'est l'étude critique, en méta-position, des sciences, du point de vue de l'élaboration, de l'organisation et de l'application des connaissances qui s'y rattachent.

Ethnographie numérique

Il s'agit d'un mode d'exploration, d'observation et d'analyse des usages ayant cours en ligne, dans la sphère digitale, considérée dès lors comme un terrain d'investigation à part entière. Les observables issus de ce terrain sont destinés à mettre en évidence l'impact des outils technologiques sur les adeptes des solutions numériques, et inversement. En fonction de leur nature, ces observables sont exploitables dans plusieurs champs de recherche, dont celui de la sociolinguistique.

Ethnométhodologie

C'est l'étude empirique des mécanismes par lesquels les individus et les groupes sociaux appréhendent le monde, interagissent entre eux et interprètent les faits dans lesquels ils sont, directement ou indirectement, partie prenante.

Ethos

C'est l'ensemble des traces discursives par lesquelles le sujet parlant se révèle et se met en avant face à son interlocuteur au cours de son énonciation. C'est l'image – celle qu'il se donne lui-même – qui apparaît en filigrane lorsqu'il se met à produire du discours.

Fait social

Un fait social est une activité reproductible à l'infini, profondément inscrite dans les habitudes de l'individu, dont elle constitue le lien privilégié avec la collectivité, avec la sphère publique. Etant donné qu'ils sont dotés d'une aire de répartition, au sein de laquelle ils sont plus ou moins partagés, plus ou moins réaménagés en fonction du contexte, les faits langagiers sont considérés comme des faits sociaux, susceptibles d'être observés à la lumière des pratiques et des représentations instaurées par des locuteurs en interaction permanente les uns avec les autres.

Glottocritique

C'est une approche critique qui prend en charge l'analyse des caractéristiques linguistiques d'un texte littéraire.

Hypercorrection

C'est la tendance de certains usagers de la langue à se poser, sous l'effet de l'insécurité linguistique, comme des *super locuteurs* pour lesquels la norme linguistique est supposée, à tort, être totalement acquise. Dans les faits, l'illusion de « bien manier » la langue entraîne, chez eux, des écarts consécutifs à des ajustements linguistiques trahissant subrepticement la doxa du bon usage.

Interdiscours

Ensemble des discours antérieurs et des discours autres qui s'infiltrent par à-coups dans un discours en cours de production.

Langue

La langue est un ensemble de pratiques en rapport avec le dire, identifiées à l'échelle d'une communauté donnée comme partageant un certain nombre de caractéristiques communes. Du point de vue sociolinguistique, le terme de langue couronne un processus d'individuation en vertu duquel des formes linguistiques sont classées ensemble, étiquetées de la même manière et reconnues comme étant dotées d'une unité propre. Cette conception n'empêche pas que la définition de la langue croise peu ou prou celle du lecte, terme renvoyant, sans allusion aucune à une norme préétablie, à tous les usages instaurés en société, chez des locuteurs qui entretiennent des interactions constantes les uns avec les autres.

Littérature

La littérature est à la fois le processus et le résultat de la transformation de la langue, considérée comme un ensemble de ressources hétérogènes, en un contenu compact doté d'une esthétique perceptible. Cette transformation repose sur des procédés techniques intervenant directement sur la trame textuelle, que ce soit au niveau lexical, sémantique, stylistique ou générique.

Minoration

Il s'agit d'un phénomène qui met d'emblée l'accent sur le caractère inégalitaire des rapports qui s'instaurent entre des langues en interaction. Il résulte du fait que lesdites langues sont, pour diverses raisons (historiques, géographiques, institutionnelles, économiques, démographiques, etc.), promises à avoir des statuts socialement et politiquement différenciés, gratifiants pour certaines et peu avantageux pour d'autres. Qu'il soit spontané ou provoqué, ce déséquilibre statutaire est, pour Philippe Blanchet (2005), le principal critère par lequel se définit le processus de minoration, lequel se traduit par la dévaluation du capital symbolique de toute entité linguistique vouée dès lors, tant par les discours que par les actes, à la marginalisation (sur le plan horizontal) et à l'infériorisation (sur le plan vertical). La minoration linguistique s'oppose au phénomène de majoration qui, lui, repose sur la mise en valeur de pratiques langagières auxquelles sont attribués des traits mélioratifs de nature à en souligner, à tort ou à raison, le caractère prestigieux.

Blanchet, Ph. (2005). Minorations, minorisations, minorités. Essai de théorisation d'un processus complexe. *Cahiers de sociolinguistique*, 10, 17-47.

Ontologie

C'est l'étude de l'*être* dans tous ses états et sous tous ses aspects. Définir le locuteur comme « être langagier » relève d'une problématique ontologique.

Phénoménologie

C'est l'étude, à partir de l'expérience vécue, de la portée significative des phénomènes observables.

Praxis

La praxis se rapporte à la production, en situation de communication, de formes langagières douées de sens, cette activité étant envisagée comme une pratique socialement située.

Procès

C'est l'action dont témoigne le sémantisme d'une entité verbale au sein d'un énoncé. Cette action se présente sous la forme d'un scénario circonstancié et instancié, c'est-à-dire un scénario localisable par rapport à un contexte précis, initié par un agent en direction d'un objet identifié.

Représentativité

Il s'agit d'un principe méthodologique relevant du paradigme quantitatif, selon lequel l'échantillon d'étude (la partie) est le reflet fidèle de la population (le tout). Cela signifie que l'échantillon en question est d'une taille assez suffisante pour rassembler toutes les caractéristiques propres à la population.

Rhétorique

La rhétorique renvoie à l'emploi de la langue de manière à provoquer l'adhésion de son interlocuteur à son propos. Elle a été, traditionnellement, associée à l'art de « bien parler », notamment en public. Le mot peut être utilisé comme adjectif, comme en témoigne l'expression « figure(s) rhétorique(s) », qui désigne l'ensemble des procédés discursifs destinés à soigner tant l'apparence que la pertinence des propos tenus par les usagers de la langue, que ce soit à l'oral ou à l'écrit.

Sémiosis

La sémiotique correspond à l'enclenchement d'un processus de signification à la suite de l'usage, en contexte, de signes linguistiques. La signification résulte de rencontre de l'acte production avec l'acte d'interprétation desdits signes.

Sens commun

Sont considérées comme relevant du sens commun toutes les connaissances émanant de l'expérience sociale – plutôt que de l'expérience scientifique. Cette notion englobe toutes les approximations et toutes les simplifications visant à expliquer le fonctionnement du monde.

Significativité

Il s'agit d'un principe méthodologique relevant du paradigme qualitatif, selon lequel la valeur heuristique d'un corpus dépend moins de son volume que de son épaisseur contextuelle.

Stylistique

Le mot est utilisé à la fois comme adjectif et comme substantif. L'adjectif apparaît, pour ce qui nous concerne ici, dans l'expression *variation stylistique*, laquelle se rattache au changement de ton et de niveau de langue au cours de l'activité langagière en fonction du degré de formalité imposé par la situation de communication. Dans ce cas, l'adjectif *stylistique* est parfois remplacé, dans la tradition sociolinguistique, par l'adjectif *diaphasique*. Par ailleurs, le substantif *stylistique* renvoie, lui, à l'étude de la portée rhétorique des textes littéraires. Il s'agit là du nom donné à une discipline qui se charge de l'analyse des procédés techniques et esthétiques propres à l'écriture créative.

Taxinomie (taxonomie)

Ce terme renvoie, dans le cadre de cette thèse, aux procédés de classification visant à répertorier l'ensemble des faits et des effets sociolinguistiques en lien avec le procès de choix de langue, envisagé comme un phénomène complexe ayant des causes et des conséquences identifiables.

Topos (topoi)

Il est admis, à la suite des travaux de Jean-Claude Anscombre et d'Oswald Ducrot, que la langue est une formation topoïde par excellence, dans la mesure où elle autorise des inférences qui font que le sens premier d'un énoncé peut immédiatement être concurrencé par un sens implicite en lien avec des valeurs, des principes et des propriétés générales qui servent de toile de fond dans le processus d'interprétation. Dans cette perspective, une topique – en ce qu'elle est un amas de topoi – représente une somme d'informations destinées à situer, à identifier et à caractériser une personne, un objet ou un fait sur la base de critères susceptibles d'être communément partagés. Situer par exemple une personne par rapport à sa nationalité ou un auteur par rapport à sa langue d'écriture constitue un exercice éminemment topique, en ce sens qu'il consiste à actualiser une catégorie qui découle de la perception qu'ont les individus du monde qui les entoure. Ainsi l'affirmation selon laquelle *tel auteur est un auteur francophone parce que ses écrits sont rédigés en langue française* met-elle en scène un topos qui se manifeste à travers l'assignation d'une étiquette (un attribut sociolinguistique) à une entité identifiée (sujet écrivain) sur la base d'un schéma argumentatif qui fait référence à une donnée factuelle difficilement contestable (écrits en français).

Usure linguistique

L'usure linguistique apparaît comme une conséquence de l'évolution diachronique de la langue, du corpus de la langue en particulier. Tout comme il est naturel que de nouvelles

formes langagières puissent, à un moment ou à un autre, voir le jour ici ou là, il n'est pas moins probable que des formes, pourtant bien attestées, finissent par voir leur usage se déclinier et perdre progressivement de sa vitalité initiale. Au même titre qu'elle affecte le lexique de la langue, l'usure linguistique peut aussi toucher, comme le fait remarquer Gérard Delechelle (1995), les systèmes phonologique, morphologique et syntaxique.

Delechelle, G. (1995). Usure, rupture et cohésion en linguistique : étude de quelques exemples. In C. Raynaud & P. Vernon (Éds.), *Usure et rupture – Breaking points* (p. 39-49). Presses universitaires François-Rabelais.

INDEX DES NOTIONS

- acte d'écrire, 41, 145
acte de langage, 109, 146
acte glottopolitique, 146
agent glottopolitique, 72, 74
alternance codique, 16, 32, 83
aménagement linguistique, 70
analyse du discours, 158, 163
appropriation langagière, 170, 178, 179
attitudes linguistiques, 68
auctorialité langagière, 178, 191, 283, 288
auteur, 22, 23, 24, 40, 41, 62, 74, 79, 86,
96, 97, 98, 111, 112, 117, 124, 126, 129,
144, 145, 165, 168, 170, 224, 287
bilinguisme, 15, 56
biographie langagière, 94, 104, 120, 132,
134
choix de langue, 80, 82, 83, 85, 93, 128,
138, 158, 168, 184, 213, 221, 283, 284
communauté linguistique, 76
compétence de communication, 59
compétence linguistique, 59, 186, 211, 295
confinement glottopolitique, 235
constructivisme, 92, 94, 102
contact de langues, 52
contexte, 107, 108, 117
contextualisation, 108, 109, 118
corpus, 101, 102, 106, 150, 156
corpus non sollicité, 102
corpus sollicité, 18, 100, 102
création littéraire, 63, 117, 146, 210
déterminisme, 81
dialecte, 271, 273
différenciation sociolinguistique, 180, 288
discours épilinguistique, 22, 53, 66, 67, 69,
79, 86, 149, 158, 159, 160, 162, 165, 184
double détermination, 48
écriture littéraire, 11, 82, 103, 105, 164,
174, 178, 200, 207, 281, 284
écrivain, 25
édition, 28, 240, 268
énonciation, 17, 19, 74, 103, 104, 171
enquête de terrain, 94, 105, 109, 110, 130,
158
enquête préliminaire (pré-enquête), 111,
113, 114, 116, 122, 164
entretien semi-directif, 22, 94, 104, 120,
121, 137, 138, 146, 149
épistémologie, 90, 91, 92
expérimentation, 100, 118
facteurs extralinguistiques, 57
génétique textuelle, 41
glottogenèse auctoriale, 178, 179
glottopolitique, 69, 70, 71, 246, 259
hétérolinguisme, 15
individualisme, 81
individuation sociolinguistique, 252, 262
insécurité linguistique, 17, 79, 207, 210
instance glottopolitique, 72, 74
interactions verbales, 138
intervention sociolinguistique, 69, 70
langue, 14, 19, 40, 53, 54, 55, 61, 63, 66,
75, 77, 84, 86, 93, 95, 103, 109, 121,
139, 263, 264, 272, 281, 285
langue amazighe, 31, 35
langue arabe, 30, 33, 37
langue d'écriture, 172, 203, 213, 214, 240
langue étrangère, 32, 253, 272
langue française, 31, 33, 43
langue première, 200, 213
langue seconde, 200
lecte, 57, 139
littérature, 11, 14, 36, 45, 60, 72, 76, 207,
210, 229, 262, 263, 264, 266, 267, 269,
281
littérature algérienne, 27, 36, 37, 39, 42, 45,
85, 117, 194, 196
locuteur, 54, 59, 61, 62, 68, 71, 93
locuteur collectif, 287
macrosociolinguistique, 51, 56, 83, 102,
103
marché linguistique, 75, 76, 233, 288
microsociolinguistique, 51, 53, 102
mise en mots, 53, 78, 201
monolinguisme, 233
multilinguisme, 56
norme linguistique, 76, 77, 211, 236
observables, 101, 102, 103, 163
œuvre littéraire, 40, 61, 72, 97, 98
paradigme qualitatif, 91, 92, 93, 120, 157
paradigme quantitatif, 91, 92
perspective compréhensive, 94, 95, 96
perspective explicative, 94
phénoménologie, 95
planification linguistique, 70
plurilectalisme, 56
plurilinguisme, 15, 30, 32, 52, 56, 85, 233
politique d'arabisation, 34, 42
politique linguistique, 33, 70, 246
positivisme, 94
pratiques langagières, 54, 56, 247
pratiques linguistiques, 53, 54, 56
production, 13, 16

rapport aux langues, 61, 63, 67, 68, 75, 133, 145, 157
rapport entre les langues, 69, 75, 146, 157
réception, 13, 16
récit de vie, 22, 94, 104, 120, 121, 131, 132, 134, 135, 136, 146, 149
réflexivité, 110, 118
registre de langue, 147
répertoire linguistique/langagier, 58, 62, 63, 134, 145, 213
représentations linguistiques, 53, 64, 66, 197, 222, 254, 288
représentativité, 117, 121
sécurité linguistique, 79, 80, 174, 207, 209, 211, 222, 288
significativité, 117, 121
socialisation langagière, 61, 62, 65, 98, 104, 133, 135, 288
sociolinguistique, 48, 50, 55, 63, 106, 157, 159, 164
sociolinguistique appliquée, 69, 70
subjectivité, 186, 198, 212
terrain, 106, 107, 111
toponymie, 31
variation diatopique, 249
variation glottopolitique, 270, 273, 276
variation inter-linguistique, 56
variation intra-linguistique, 56
variation linguistique, 52, 57, 249, 270
variation statutaire, 58
variation stylistique (diaphasique), 57, 83, 181

INDEX DES AUTEURS

- Aghougali, Younes, 126, 127, 128, 130, 165**
Aït Mansour, Fadhma, 39
Aliche, Rachid, 44, 126
Amari, Chawki, 39, 115, 164
Amrouche, Jean, 37
Amrouche, Taos, 39
Bedrane, Abdelhalim, 125, 127, 128, 130, 165
Benhadouga, Abdelhamid, 177, 293
Benmalek, Anouar, 39
Ben Sedira, Belkacem, 251
Bouamara, Kamel, 115, 164
Bouchareb, Amal, 301
Boudjedra, Rachid, 18, 177, 234, 293
Boulifa, Said, 251
Bouraoui, Nina, 39
Chouiten, Lynda, 125, 127, 128, 130, 149, 165
Dabêche, Djamila, 39
Daoud, Kamel, 39
Dib, Mohamed, 27, 39, 118, 125, 177, 250, 293
Djebar, Assia, 5, 17, 40, 119, 125
Djouaher, Mohand Akli, 126
Drouiche, Samia, 126, 127, 128, 130, 137, 165
El Kébir, Akram, 125, 127, 128, 130, 165
Farhi, Abdelmoaiz, 125, 127, 128, 130, 165
Feraoun, Mouloud, 177, 217, 234
Fetahine, Said, 125, 127, 128, 130, 136, 165
Hacène, Katia, 115, 164
Kateb, Yacine, 43, 161, 187, 196, 218, 219, 237, 238, 255
- Kebaïli, Akli, 301
Khadra, Yasmina, 39, 279
Koudache, Lynda, 214, 215
Labter, Lazhari, 115, 164
Lamri, Tahar, 301
Louni, Hocine, 126, 127, 128, 130, 136, 165
Mammeri, Mouloud, 17, 26, 37, 217, 251, 274
Mati, Djamel, 115, 164
Meghzouchene, Belkacem, 125, 127, 128, 130, 165
Mimouni, Rachid, 39
Mohammedi, Anissa, 301
Mokeddem, Malika, 5
Moufdi, Zakaria, 27
Nadour, Louisa, 301
Ouettar, Tahar, 18, 119, 125
Ould Abdallah, Abdelatif, 126, 127, 128, 130, 165
Rahmani, Anouar, 115, 164
Sansal, Boualem, 39
Sari, Mohamed, 293
Sebaa, Rabeh, 300
Sebbar, Leïla, 5, 18
Touahria, Abderazak, 196
Toumi, Samir, 39
Zaoui, Amin, 293
Zirem, Hamza, 301

Titre

Les dimensions épilinguistique et glottopolitique dans le choix de la langue d'expression chez certains auteurs algériens dans le contexte des années 2010-2019

Résumé

Ecrire - quand cela est possible – dans une langue plutôt que dans une autre, tel est l'axe de réflexion autour duquel s'articule le propos développé dans le cadre de cette thèse. Lorsque plusieurs langues sont disponibles autour de soi, il faut bien choisir, en fonction de ses compétences, de ses préférences et de ses visées, celle(s) qui semble(nt) le plus convenir à la situation de communication. Les situations de bi-plurilinguisme requièrent, chaque fois qu'il est question de s'exprimer, à l'oral ou à l'écrit, une gestion ponctuelle de la diversité linguistique en présence. Ce constat est valable pour le contexte littéraire algérien où les œuvres en circulation sont produites soit en arabe, en français, en tamazight ou, encore, en anglais. Plus qu'un phénomène langagier, accessible à l'observation et, partant, à la description statique ou fonctionnelle, le choix de la langue d'écriture soulève, pour ce qui nous intéresse ici, des enjeux sociolinguistiques bien cruciaux en lien, notamment, avec les motifs et les objectifs à l'origine de sa mise en œuvre. En tant qu'objet d'étude, appelé à être appréhendé dans toute sa complexité, le choix de langue, effectué en amont de l'acte d'écrire, est envisagé comme une opération qui repose sur des leviers épilinguistiques et glottopolitiques. L'action exercée par la langue sur le sujet écrivant relève de la dimension épilinguistique, tandis que celle exercée par le sujet écrivant sur la langue procède de la dimension glottopolitique. Cela donne lieu à un fonctionnement en boucle du processus de choix. Nous en avons eu la démonstration à travers une investigation de terrain, menée auprès dix auteurs en activité (Samia Drouiche, Abdelmoaiz Farhi, Abdelhalim Bedrane, Said Fetahine, Abdelatif Ould Abdallah, Belkacem Meghzouchene, Akram El Kébir, Lynda Chouiten, Hocine Louni et Younes Aghougali). Cette investigation a été réalisée suivant une démarche méthodologique d'orientation qualitative, au cours de laquelle il a été question de collecter un corpus discursif à l'aide de deux dispositifs, à savoir le récit de vie orienté vers la biographie langagière et l'entretien semi-directif. Les résultats obtenus dans ce sillage mettent particulièrement en évidence l'influence des représentations linguistiques et de la sécurité linguistique sur la prise de décision en ce qui concerne la langue d'expression à adopter. Ils mettent également en exergue le rôle d'acteur langagier que se donne l'auteur dès lors qu'il se met, une fois son choix arrêté, à agir par la langue, sur la langue et pour la langue.

Mots-clés : auteurs algériens, choix de langue, épilinguistique, glottopolitique, langue d'écriture, sociolinguistique

يتعلق الموضوع المطروح للمعالجة في إطار هذه الأطروحة بالكتابة – عند الإمكان – بلغة معينة بدل أخرى. وجود أكثر من لغة جاهزة للاستعمال في المجتمع يستلزم كل مرة اختيار تلك التي تتوافق مع قدرات وتطلعات المتكلم، وهذا بطبيعة الحال حسب الظروف والمواقف التي يملئها سياق التواصل. ولهذا غالبا ما تستدعي حالات التعدد اللغوي نمطا تسييريا دقيقا للغات المؤهلة للتداول، سواء عند الحديث أو الكتابة بها. وهذا ما يفرضه بالتحديد المجال الأدبي في الجزائر، حيث أن معظم الإصدارات تنشر، حسب خصوصيات كل مؤلف، بالعربية أو الفرنسية أو الأمازيغية أو الإنجليزية. قبل أن تكون مجرد ظاهرة لسانية قابلة للمتابعة ومن ثم للوصف الموضوعي أو الوظيفي، عملية اختيار لغة الكتابة تعبر، فيما يهمنا هنا، عن قضايا لسانية اجتماعية ذات علاقة بالدوافع والأهداف التي من خلالها تتبلور وتأخذ هذه العملية منحاسها. نسعى باعتبارها محور دراستنا الحالي إلى إبراز البعد التصوري والتخطيطي لمسألة اختيار اللغة في ميدان الكتابة الأدبية. ومن الجدير بالذكر في هذا المقام أن الجانب التصوري يتناول علاقة المؤلف باللغات من حوله، في حين أنه يتطرق الجانب التخطيطي إلى إعادة ترتيب العلاقة بين اللغات الفاعلة في نطاقه الخاص أو في محيطه العام. وهذا بالذات ما توصلنا إليه من خلال دراسة ميدانية أجريت مع العشر مؤلفين التالية أسماؤهم: سمية درويش، عبد المعز فرحي، عبد الحليم بدران، سعيد فتاحين، عبد اللطيف ولد عبد الله، بلقاسم مغزوشن، أكرم الكبير، ليندة شويتن، حسين لوني، يونس أغوقالي. وقد كانت هذه الدراسة الميدانية ذات بعد كفي تعتمد في اجرائها، بهدف جمع البيانات والمعطيات التحليلية، على سرد نبذة الحياة المتعلقة بالمسار اللغوي للفرد وعلى مقابلات شفوية شبه موجهة. ومن بين النتائج التي توصلنا إليها تلك المتعلقة بتأثير التمثلات اللغوية والأمن اللغوي في اتخاذ القرار بشأن لغة التعبير المعتمدة. وتبرز أيضا، من جهة أخرى، هذه النتائج دور الفاعل اللغوي الذي يتبناه المؤلف عند قيامه بالاختيار، وهذا عن طريق تأثيره عبر اللغة وعلى اللغة في حد ذاتها، أو حتى في صالح اللغة نفسها.

كلمات مفتاحية: اختيار اللغة، تخطيط لغوي، تصور لغوي، لسانيات اجتماعية، لغة الكتابة، مؤلفون جزائريون

Azwel

Tisektiwin n tmuɣli d usyiwes utlayanen yeenan afran n tutlayt n usenfali yer kra n imeskaren izzayriyen deg usatal n iseggasen 2010-2019

Agzul

Asentel i tesqerdic tezrawt-agi yeena aseqdec – and yella wamek – n tutlayt deg umdiq n tayed deg annar n tira. Asmi ara d-ilin waṭas n yelsawen di tmetti, iwwid kan i wemdan ad yefren, akken yezmer d wakken iwala d wakken iwata, win id-yussan deg yiwet n tama akk d webriid-is. Tugett n tutlayan d gar n tedianin id-ittaken tiyri i wakken ad yili usefref n yelsawen ama deg umeslay ney deg tira. Dya tayult n tsekla d tin i terza nezzeh taluft-agi, imi tišekka yettezzin deg umnar-is qnent yer teṣṣabt ney yer tefransist ney yer tmaziyt ney yer teglizit. Annect-a yeḡḡa afran n tutlayt n tira yuṣal d yiwet n tarat ig-uṣen azar lqayen di tizi n tesnilesmettit. Iswi ney ssya d asawen ad nesken udem n uḥebber d wudem n udebber di taluft-agi. Seg tama, tutlayt tledi-d allen i win yettarun yes, t-ttarraten d aylas. Seg tama nniḍen, ameskar d win yellan iledi tilisa i tutlayt, yerna isimyur deg azal-is. Dayen meḥsub iy-yeḡḡan ad nṣubb s abrid ad nmager kra n imeskran (Samya Derwic, Eabdelmueiz Farḥi, Eabdelḥalim Bedran, Saeid Fetahin, Eabdelatif Uld Eabdalla, Belqasem Meyzucen, Akram El Kbir, Linda Cwiten, Ḥusin Luni, Yunes Ayugali) i wakken ad nefk tamezuyt i wayen i d-qaren yef tutlayin i senyeyzin. Igmaḍ iyi nsawed d wid iyi d-yefkan tikti yef tezrirt i seant tigensas tisanlsiyin akk d teyellist tutlayant yef

wawal-nsen aneggaru yef wayen yeenan tira-ines. Ssin akin yeffey-d am akken ula d ameskar s yiman-is, seg asmi ad yekker, d win iqedcen s tutlayt, deg tutlayt d yef tutlayt, armi yuyal d ameggi utlayan d netta i d netta.

Awalen-isura : afran n tutlayt, asyiwes utlayan, imeskaren izzayriyen, tamuyli tutlayant, tasnilesmettit, tutlayt n tira

Title

The epilinguistic and glottopolitical dimensions in the choice of the language of expression among some Algerian authors in the context of the years 2010-2019

Abstract

Writing - when possible - in one language rather than another, such is the axis of reflection around which the subject developed in the context of this thesis revolves. When several languages are available around you, you have to choose, according to your skills, preferences, and aims, the one(s) that seem(s) best suited to the communication situation. Situations of bi-multilingualism require, each time it is a question of expressing oneself, orally or in writing, and management of the linguistic diversity present. This observation is valid for the Algerian literary context where the works in circulation are produced either in Arabic, in French, in Tamazight or even in English. More than a linguistic phenomenon, accessible to observation and, going, to the static or functional description, the choice of the language of writing raises, for what interests us here, very crucial sociolinguistic issues in connection, in particular, with the reasons and the objectives at the origin of its implementation. As an object of study, called to be apprehended in all its complexity, the language choice, made upstream of the act of writing, is considered as an operation that relies on epilinguistic and glottopolitical levers. The action exerted by the language on the subject writing comes from the epilinguistic dimension, while that exerted by the subject writing on the language proceeds from the glottopolitical dimension. This gives rise to a looping operation of the choice process. We had the demonstration of this through a field investigation, conducted with ten active authors (Samia Drouiche, Abdelmoaiz Farhi, Abdelhalim Bedrane, Said Fetahine, Abdelatif Ould Abdallah, Belkacem Meghouchene, Akram El Kebir, Lynda Chouiten, Hocine Louni and Younes Aghougali). This investigation was carried out following a methodological approach of qualitative orientation, during which it was a question of collecting a discursive corpus using two devices, namely the life story oriented towards the language biography and a semi-structured interview. The results obtained in this wake particularly highlight the influence of linguistic representations and linguistic security on decision-making regarding the language of expression to adopt. They also highlight the role of language actor that the author gives himself when he begins, once his choice has been made, to act through language, on language and for language.

Keywords: Algerian authors, epilinguistic, glottopolitical, language choice, sociolinguistics, writing language

TABLE DES MATIERES

Remerciements

Sommaire

Liste des figures

Liste des tableaux

Liste des encadrés

Liste des abréviations et des symboles

INTRODUCTION GENERALE

1. Genèse du projet de recherche	1
2. Présentation du sujet	3
3. Formulation de la problématique	6
4. Procédure d'investigation et objectifs.....	7
5. Organisation de la thèse	9

PARTIE THEORIQUE

<i>Présentation de la partie théorique</i>	11
--	----

CHAPITRE 1 – Mise en place du projet de recherche

Introduction.....	12
1. Repères préliminaires	12
1.1. L'interaction entre langue et littérature	13
1.2. Panorama des recherches antérieures sur la problématique de la langue en littérature.....	13
1.3. Par-delà l'usage de la langue en littérature, l'image de la langue <i>dans</i> et <i>par</i> la littérature.....	19
2. Circonscription de l'objet de recherche	20
2.1. L'objet social	20
2.2. L'objet scientifique.....	21
2.3. L'objet d'enquête.....	22
3. L'auteur entre création et publication	22
3.1. Aperçu sur la notion d'auteur	23
3.2. La dynamique auctoriale en Algérie.....	26
3.3. Le champ de l'édition	27
4. La question linguistique en Algérie	29
4.1. Les langues en présence	29
4.2. La politique linguistique de l'Algérie.....	33

4.3.	De la langue comme édifice culturel	35
5.	Les modalités d'expression de la littérature algérienne.....	36
5.1.	Des sources lointaines et des ressources multiples.....	37
5.2.	Langue(s) de l'œuvre ou langue(s) de l'auteur ?.....	40
5.3.	Une littérature d'expression plurielle	42
	Conclusion	45
CHAPITRE 2	– Fondements théoriques de la recherche	47
	Introduction.....	47
1.	Présentation du cadre théorique	48
1.1.	La sociolinguistique : genèse d'une discipline	48
1.2.	Le champ de la sociolinguistique	50
1.3.	Objet(s) de la sociolinguistique	52
2.	Les langues à l'épreuve de la diversité et de la pluralité	55
2.1.	Plurilinguisme, plurilectalisme et variation linguistique.....	55
2.2.	Autour du répertoire linguistique/langagier et de la compétence de communication	58
2.3.	L'épreuve de la socialisation langagière	61
3.	Le rapport aux langues : la dimension épilinguistique	63
3.1.	Représentations linguistiques	63
3.2.	Discours épilinguistique	66
3.3.	Positionnements épilinguistiques	67
4.	Le rapport entre les langues : la dimension glottopolitique.....	69
4.1.	Glottopolitique : archéologie d'un concept sociolinguistique.....	69
4.2.	La littérature comme « instance glottopolitique ».....	72
4.3.	L'auteur comme « agent glottopolitique »	74
5.	L'épilinguistique et le glottopolitique : une rencontre nécessaire	75
5.1.	Le marché linguistique : de la production à l'évaluation de la praxis.....	75
5.2.	La norme linguistique entre mimétisme et valeur ajoutée.....	76
5.3.	Qu'est-ce que le choix de langue veut dire ?.....	80
	Conclusion	84
	<i>Bilan de la partie théorique</i>	85
PARTIE METHODOLOGIQUE		
	<i>Présentation de la partie méthodologique</i>	89
CHAPITRE 3	– Les leviers épistémologiques de la démarche méthodologique.....	90

Introduction.....	90
1. Orientation(s) méthodologique(s) de la recherche.....	90
1.1. Une recherche qualitative	91
1.2. Une recherche exploratoire.....	94
1.3. Une recherche compréhensive.....	94
2. Repères empiriques de la recherche.....	97
2.1. Vers la primauté de l’auteur sur l’œuvre	97
2.2. A l’intersection du biographique et de l’interactif	98
2.3. L’expérenciation en lieu et place de l’expérimentation	99
3. Au fondement de toute enquête, la quête de corpus	101
3.1. Le corpus comme construction dynamique	101
3.2. De la mise en récit à la mise en discours.....	103
3.3. Une matérialité langagière à caractère épilinguistique.....	105
4. L’épreuve du terrain : un passage obligé.....	106
4.1. Le terrain en sociolinguistique	106
4.2. Le terrain entre contextualisation et réflexivité.....	107
4.3. De la nécessité de la pré-enquête pour mieux aborder le terrain.....	111
5. Conditions et critères de validité scientifique.....	116
5.1. Un ancrage émique, un parcours éthique	116
5.2. Quand la significativité l’emporte sur la représentativité.....	117
5.3. Le principe de complémentarité méthodologique	120
Conclusion	120

CHAPITRE 4 – Mise en œuvre de l’enquête de terrain : dispositifs et protocole opératoire..... 121

Introduction.....	121
1. Sélection des candidats à l’enquête	121
1.1. Prise de contact.....	122
1.2. Liste des participants à l’enquête	123
1.3. Planification et programmation des rencontres	129
2. Le récit de vie orienté vers la biographie langagière	131
2.1. Définition et intérêt de la technique	131
2.2. Elaboration de la consigne.....	133
2.3. Déroulement de l’enquête par récit de vie.....	135
3. L’entretien semi-directif	137
3.1. Définition et intérêt de la technique	137

3.2.	Elaboration du guide d'entretien	138
3.3.	Déroulement de l'enquête par entretien	146
4.	Saisie et traitement du corpus	149
4.1.	Enregistrement.....	150
4.2.	Transcription.....	150
4.3.	Préparation du corpus	155
5.	Procédés d'analyse.....	156
5.1.	Etude de cas ou cas d'étude ?	157
5.2.	L'analyse du discours au service de la sociolinguistique.....	158
5.3.	Une perspective d'analyse à visée taxinomique	159
	Conclusion	163
	<i>Bilan de la partie méthodologique</i>	164

PARTIE ANALYTIQUE

	<i>Présentation de la partie analytique</i>	168
--	---	-----

CHAPITRE 5	– La dimension épilinguistique dans le choix de la langue d'expression littéraire.....	170
	Introduction.....	170
1.	Modalités d'appropriation de la langue/des langues.....	170
1.1.	Le point de départ : l'auteur comme locuteur	170
1.2.	Phases d'appropriation et construction du répertoire linguistique	174
1.3.	Différenciation sociolinguistique des auteurs	180
2.	Le choix de langue entre expérience et expérimentation.....	184
2.1.	Les procédés explicatifs liés au choix de langue.....	184
2.2.	Expérience vs expérimentation dans le choix de langue	188
2.3.	Implications sociolinguistiques du choix de langue.....	193
3.	Le rôle des représentations linguistiques dans le choix de langue	197
3.1.	« Le sentiment de la langue »	197
3.2.	« La conscience de la langue »	200
3.3.	Le spectacle de la langue	201
4.	Le choix de langue au prisme de la sécurité linguistique	207
4.1.	Frontière(s) entre sécurité et insécurité linguistiques dans le processus d'écriture.....	207
4.2.	La sécurité linguistique comme facteur de création littéraire	209
4.3.	Choix à ancrage proximal vs choix à ancrage distal.....	213
5.	Les valeurs topiques du choix de langue	215

5.1. La pertinence du choix	216
5.2. La légitimité du choix.....	218
5.3. La justesse du choix.....	220
Conclusion	222
CHAPITRE 6 – La dimension glottopolitique dans le choix de la langue d’expression littéraire.....	224
Introduction.....	224
1. Les déterminants glottopolitiques de l’auctorialité langagière	224
1.1. Glottopolitique primaire vs glottopolitique secondaire	225
1.2. Glottopolitique horizontale vs glottopolitique verticale	228
1.3. De la glottopolitique subie à la glottopolitique projetée	231
2. Le choix de langue à l’épreuve du marché linguistique	233
2.1. L’auteur face au plurilinguisme.....	233
2.2. L’auteur face aux forces glottopolitiques en action	236
2.3. L’auteur face au poids de la langue	241
3. Modalités de l’action glottopolitique dans l’exercice de la littérature.....	245
3.1. Agir <i>sur</i> la langue	245
3.2. Agir <i>par</i> la langue.....	254
3.3. Agir <i>pour</i> la langue.....	257
4. Langue et littérature : les enjeux sociolinguistiques d’une interaction inévitable	263
4.1. Ce que la littérature doit à la langue	264
4.2. Ce que la langue doit à la littérature	266
4.3. Langue en littérature vs langue de littérature	268
5. Eléments de variation glottopolitique	270
5.1. La conscience glottopolitique et ses manifestations.....	271
5.2. Circulation de la terminologie glottopolitique	273
5.3. Dispositions glottopolitiques rattachées à la pratique littéraire.....	276
Conclusion	281
<i>Bilan de la partie analytique</i>	283
CONCLUSION GENERALE	
1. Pour une relecture synthétique et critique.....	291
2. Résultats saillants.....	294
3. Les principaux apports de la thèse	297
4. Perspectives de recherche	299

5. Mot de la fin.....	301
<i>Bibliographie</i>	303
<i>Glossaire</i>	322
<i>Index des notions</i>	329
<i>Index des auteurs</i>	331
<i>Résumé / ملخص / Agzul / Abstract</i>	332
<i>Table des matières</i>	335